ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

BULLETIN ITALIEN

BORDEAUX. — IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU, 9-11, RUE GUIRAUDE.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

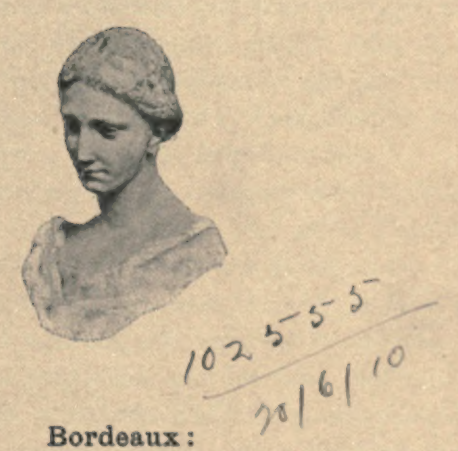
XXVIIe ANNÉE

BULLETIN ITALIEN

Paraissant tous les trois mois

TOME V

1905



Bordeaux :
FERET & FILS, ÉDITEURS, 15, COURS DE L'INTENDANCE

Grenoble : A. GRATIER & Cie, 23, Grande-Rue
Lyon : Henri GEORG, 36-42, passage de l'Hôtel-Dieu
Marseille : Paul RUAT, 54, rue Paradis | **Montpellier :** C. COULET, 5, Grand'Rue
Toulouse : Édouard PRIVAT, 14, rue des Arts
Lausanne : F. ROUGE & Cie, 4, rue Haldimand
Rome : LOESCHER & Cie (BRETSCHNEIDER & REGENBERG), 307, corso Umberto I

Paris :
Albert FONTEMOING, 4, rue Le Goff

Vol. V. Janvier-Mars 1905 N° 1.

ALBERT DE SAXE ET LÉONARD DE VINCI

Dans son beau livre sur Léonard de Vinci, M. Eug. Müntz a écrit [1] ceci :

« Pour apprécier à sa juste valeur l'œuvre écrit de Léonard, il faut, avant tout, nous pénétrer de cette conviction qu'en littérature et en philosophie, non moins qu'en science, nous avons affaire à l'autodidacte par excellence. »

L'originalité puissante avec laquelle Léonard a abordé une foule de problèmes scientifiques ne saurait être mise en doute par qui a feuilleté, ne fût-ce qu'une seule fois, les notes manuscrites laissées par le grand artiste. Mais il est permis de se demander si la nature et le caractère particulier de cette originalité ont été étudiés jusqu'ici avec assez de soin.

L'histoire des sciences est faussée par deux préjugés, si semblables qu'on pourrait les confondre en un seul; on pense couramment que le progrès scientifique se fait par une suite de découvertes soudaines et imprévues; il est, croit on, l'œuvre d'hommes de génie qui n'ont point de précurseurs.

C'est faire utile besogne que de marquer avec insistance à quel point ces idées sont erronées, à quel point l'histoire du développement scientifique est soumise à la loi de continuité. Les grandes découvertes sont presque toujours le fruit d'une préparation, lente et compliquée, poursuivie au cours des siècles. Les doctrines professées par les plus puissants penseurs résultent d'une multitude d'efforts, accumulés par une foule de travailleurs obscurs. Ceux-là même qu'il est de mode d'appeler créateurs, les Galilée, les Descartes, les Newton, n'ont formulé aucune doctrine qui ne se rattache par des liens innombrables aux enseignements de ceux qui les ont précédés. Une histoire trop simpliste nous fait admirer en

1. Eugène Müntz, *Léonard de Vinci, l'artiste, le penseur, le savant*, Paris, 1899, p. 378.

eux des colosses nés d'une génération spontanée, incompréhensibles et monstrueux dans leur isolement; une histoire mieux informée nous retrace la longue filiation dont ils sont issus.

Léonard de Vinci fait-il exception à cette loi qui pèse sur les plus grands savants? Tout ce qu'il sait en Mécanique et en Physique, le doit-il exclusivement à ses expériences et à ses méditations? N'a-t-il point tiré une partie de ses connaissances, voire la plus grande partie, des traités composés par ceux qui l'ont précédé? Il serait invraisemblable qu'il ne dût rien ou presque rien au passé; il est certainement vrai qu'il lui doit beaucoup.

Bien souvent, ceux qui ont salué en lui l'inventeur et le créateur avaient négligé de s'enquérir des sources auxquelles il avait pu et dû puiser. A quoi bon s'informer de ceux qui auraient pu lui servir de précurseurs? Ne vivaient-ils point en cet obscur moyen-âge, où la parole d'Aristote tenait lieu de pensée? Comment cette stérile Scolastique aurait-elle pu suggérer au grand artiste de Vinci les idées neuves et fécondes qui abondent dans ses notes? Fort de ces prémisses, on affirmait avec une naïveté d'enfant que le chêne aux vertes frondaisons ne se rattachait par aucun lien au sol aride sur lequel il était simplement posé.

Si les ramures du chêne sont si étendues, si ses feuilles ont tant de fraîcheur, c'est que des racines, vigoureuses et nombreuses, mais cachées à tous les regards, vont puiser au plus profond du sol les sucs accumulés par les antiques végétations. Ces racines apparaissent à ceux qui se donnent la peine de fouiller la terre.

Nous nous sommes efforcé de mettre à nu quelques-unes des racines par lesquelles la Mécanique et la Physique de Léonard plongent dans le passé. Déjà, nous avons pu reconnaître [1] quelles lectures avaient suggéré à l'auteur de la *Cène* la plupart de ses nombreuses réflexions sur le levier, sur la balance, sur le plan incliné et sur le principe des déplace-

1. P. Duhem, *Les Origines de la Statique*. Chapitre VIII : *La Statique du Moyen-Age et Léonard de Vinci*. (*Revue des Questions scientifiques*, 3e série, t. VI, p. 394; octobre 1904.)

ments virtuels. Un simple nom, Pelacano, jeté par Léonard avec une proposition de Mécanique, nous a révélé d'une manière certaine une de ces lectures, le *Tractatus de ponderibus* composé à la fin du XIV[e] siècle ou au commencement du XV[e] siècle par Biagio Pelacani, surnommé Blaise de Parme. Mais les objections mêmes adressées à Blaise de Parme, non moins qu'une foule d'autres fragments, trahissaient une influence plus ancienne, celle des mécaniciens qui, au XIII[e] siècle, formaient l'École de Jordanus de Nemore.

Nous voudrions, aujourd'hui, exhumer une autre racine par laquelle la science de Léonard s'est alimentée des sucs de la Scolastique ; nous voudrions signaler ce que le grand peintre doit à Albert de Saxe.

I

Albert de Saxe. — Ce que nous savons de sa vie.

Albert de Saxe est un des docteurs les plus puissants et les plus originaux qui, au XIV[e] siècle, aient illustré la Scolastique. La tradition de ses enseignements fut de longue durée. Les maîtres de l'École, à la fin du Moyen-Age et au début de la Renaissance, les Niphus, les Soto, les Tolet, citent souvent ses écrits ou s'en inspirent. Ses doctrines n'eurent pas moins d'influence sur les penseurs que la Science positive préoccupait plus que la Philosophie et la Théologie; Blaise de Parme, Cardan, Copernic, Guido Ubaldo et, par Guido Ubaldo, Galilée ont subi cette influence, dont leurs œuvres portent la trace reconnaissable. Cependant, malgré les efforts de Thurot [1], le nom d'Albertus de Saxonia est à peine prononcé aujourd'hui par l'Histoire des Sciences.

Les œuvres d'Albert de Saxe nous sont bien connues; elles ont eu de nombreuses éditions; par contre, nous savons bien peu de choses de sa vie; une profonde obscurité en dissimule la plus grande partie.

1. Thurot, *Recherches historiques sur le principe d'Archimède*, 3[e] article (*Revue archéologique*, nouvelle série, t. XIX, p. 119; 1869). — Dans cet écrit, Thurot a signalé l'extrême importance de l'œuvre d'Albert de Saxe pour l'histoire de l'Hydrostatique.

Son surnom, *de Saxonia,* nous fait connaître la contrée où il est né. Nous savons également, d'une manière certaine, qu'il séjourna et enseigna à Paris. Un manuscrit[1] de la Bibliothèque Vaticane, le *Codex palatinus* n° 1207, contient cette mention : « Explicit tractatus de proportionibus Parisius per Magistrum Albertum de Saxonia editus. Deo laus. » C'est à Paris, assurément, qu'Albert a composé ses *Questions* sur la *Physique* d'Aristote ; voulant, quelque part[2], prendre l'exemple d'une pierre qui tombe dans l'eau, il suppose qu'on jette cette pierre *dans la Seine*. Nous savons d'ailleurs qu'il avait étudié à la Sorbonne. Le court préambule qui, dans quelques éditions[3], précède ses *Questions* sur le *De Cœlo* se termine par ces mots : « In quibus si quid minus bene dixero, benigne correctioni melius dicentium me subjicio. Pro bene dictis autem non mihi soli, sed magistris meis reverendis de nobili Facultate Artium Parisiensi, qui me talia docuerunt, peto dari gratias et exhibitionem honoris et reverentiæ. »

A ces renseignements certains, nous pouvons joindre une date. La Bibliothèque nationale possède, en sa riche collection de manuscrits, la copie[4] des *Questions* sur le *De cœlo* composées par Albert de Saxe, et cette copie est datée de l'année 1378.

Ces quelques indications précises vont nous conduire à retrouver les traces du passage d'Albert de Saxe à l'Université de Paris.

Georges Lokert, professeur au Collège de Montaigu, puis à la

1. B. Boncompagni, *Intorno al* Tractatus proportionum *di Alberto di Sassonia* (*Bulletino di Bibliografia et di Storia delle Scienze matematiche e fisiche*, t. IV, p. 498 ; 1871.)

2. Alberti de Saxonia *Quæstiones super libros de Physica Auscultatione ;* in quartum librum Physicorum quæstio V.

3. *Questiones subtilissimæ* Alberti de Saxonia *in libros de Cœlo et Mundo.* — *In fine :* Expliciunt quæstiones præclarissimi doctoris Alberti de Saxonia super quatuor libros de Cœlo et Mundo Aristotelis, diligentissime emendatæ per eximium artium et medicinæ doctorem Hieronymum Surianum Venetum, filium Domini Magistri Jacobi Suriani physici præstantissimi. Impressæ autem Venetiis arte Boneti de Locatellis Bergomensis, impensa vero nobilis viri Octaviani Scoti, civis Modoetiensis. Anno Salutis nostræ 1492, nono kal. novembris, ducante inclito principe Augustino Barbadico.

4. Bibliothèque nationale, fonds latin, Ms. n° 14723. — Cf. Thurot, *Recherches historiques sur le principe d'Archimède*, 3ᵉ article (*Revue archéologique*, nouvelle série, t. XIX, p. 119, 1869).

Sorbonne, donna, en 1516 et en 1518, deux éditions [1] des *Questions* d'Albert de Saxe, éditions assez médiocres d'ailleurs ; en l'épître qui leur sert d'introduction, Georges Lokert, très au courant, à coup sûr, des traditions de l'Université de Paris, nous apprend que, près de deux siècles avant lui, la Sorbonne s'enorgueillissait d'un brillant triumvirat de philosophes ; les trois maîtres qui composaient ce triumvirat étaient Jean Buridan (1300-1360), Thimon le Juif et Albert de Saxe.

Du Boulay nous donne [2], au sujet d'Albert de Saxe, quelques renseignements précis. Il nous apprend qu'Albert a enseigné avec éclat la Philosophie, en Sorbonne, de 1350 à 1361. Il fut plusieurs fois procureur de la Nation Anglaise. En juin 1358, il fut élu recteur de l'Académie. Enfin, en 1361 [3], l'Université lui confia la cure de la paroisse SS. Côme et Damien.

Les dires de Du Boulay sont, d'ailleurs, confirmés par les *Registres de la Nation Anglaise de la Faculté des Arts de l'Université de Paris* [4]. Ces registres mentionnent qu'Albert a présidé des examens en 1352, 1354, 1355, 1358 et 1359.

Tels sont les faits de la vie d'Albert de Saxe que nous pouvons affirmer avec quelque certitude. Faut-il l'identifier,

1. *Quæstiones et decisiones physicales insignium virorum :*

Alberti de Saxonia *in* . { *Octo libros Physicorum.* / *Tres libros de Cœlo et Mundo.* / *Duos lib. de Generatione et Corruptione.* }

Thimonis *in* . . . . . *Quatuor libros Meteorum.*

Buridani *in Aristotelis* . { *Lib. de Sensu et Sensato.* / *Librum de Memoria et Reminiscentia.* / *Librum de Somno et Vigilia.* / *Librum de Longitudine et Brevitate Vitæ.* / *Librum de Juventute et Senectute.* }

Recognitæ rursus et emendatæ summa accuratione et judicio Magistri Georgii Lokert Scoti : a quo sunt tractatus proportionum additi. Venumdantur in ædibus Jodoci Badii Ascensii et Conradi Resch. — Au verso du titre se trouve une *Epistola nuncupatoria et parænetica* de Georges Lokert, avec ces deux dates : Ex præclaro Montis acuti collegio, Idibus Januarii ad supputationem Curiæ Romanæ MDXVI. Et rursus e Sorbona ad Kalen. Octo. MDXVIII. Cette édition est très incomplète. Des questions y font défaut qui se trouvent dans d'autres éditions ; de là, dans le numérotage des questions, des divergences que nous aurons soin de mentionner dans nos références.

2. Bulæus, *Historia Universitatis Parisiensis*, t. IV, p. 361 et 958 ; MDCLXVIII.

3. A la page 958, une faute d'impression fait dire à Du Boulay 1367 au lieu de 1361.

4. Cf. Thurot, *Analyse d'un ouvrage de Ueberweg* (*Revue critique d'Histoire et de Littérature*, t. VI, p. 251, 1868).

comme l'ont admis J. T. Græsse [1], J. C. Adlung [2] et U. Chevalier [3], avec Albert de Rückmersdorff, recteur de l'Université de Vienne en 1365 et évêque d'Halberstadt de 1366 à 1390, date de sa mort? Cela n'est rien moins que certain. Bien des points demeurent d'ailleurs obscurs à son sujet. Nous ignorons, par exemple, s'il fut séculier ou régulier; parmi les éditeurs de ses œuvres, il en est qui le disent Augustin, d'autres Dominicain, d'autres encore Franciscain; beaucoup ne mentionnent point qu'il ait appartenu à un ordre quelconque.

U. Chevalier [4], se référant à Sbaralea [5], mentionne un autre Albert de Saxe, surnommé *Albertutius,* qui aurait été moine franciscain au xve siècle; il ne nous paraît pas que cet Albertutius doive être distingué de notre Albertus de Saxonia; voici quelques preuves à l'appui de cette opinion :

Nicoleto Vernias, moine théatin, natif de Vicence, enseignait la Philosophie à Padoue vers la fin du xve siècle; il y composa, en 1499, un écrit intitulé : *De gravibus et levibus quæstio subtilissima.* L'éditeur, qui, en 1516, publia à Venise [6] les *Quæstiones super libros de Physica Auscultatione* d'Albert de Saxe, y joignit ce petit écrit. L'auteur y mentionne et y réfute l'opinion d'Albertutius qui attribue la continuation du mouvement des projectiles non à l'agitation de l'air, mais à un *impetus* acquis par le mobile; or, cette opinion est bien celle qu'Albert de Saxe, dans ses *Questions* sur les *Physiques* et sur le *De Cœlo,* soutenait contre Averroes, Saint Thomas d'Aquin et Ægidius Colonna. C'est assurément lui que Nicoleto Vernias a

1. J. T. Græsse. *Lehrbuch einer Litterargeschichte der berühmsten Völker des Mittelalters;* 2te Abth., 2te Hälfte, p. 656.

2. J. C. Adlung, *Fortsetzung und Ergänzungen zu C. G. Jöchers allgemeinen Gelehrten Lexico,* Bd. I, coll. 450-456.

3. U. Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen-âge. Bio-bibliographie.* Paris, 1888; col. 59.

4. U. Chevalier, *loc. cit.*

5. Sbaralea, *Supplementum scriptorum Franciscanorum,* p. 723; 1806.

6. *Acutissimæ Questiones super libros de Physica Auscultatione ab* Alberto de Saxonia *editæ; jamdiu in tenebris torpentes; nuperrime vero quam diligentissime a vitiis purgatæ; ac summo studio emendatæ; et quantum aniti ars potuit fideliter impressæ.* — Nicoleti Verniatis Theatini *philosophi perspicacissimi contra perversam Averrois opinionem de unitate intellectus, et de animæ felicitate Questiones divinæ; nuper castigatissime in lucem prodeuntes.*— Ejusdem *etiam de gravibus et levibus quæstio sublilissima.* — A la dernière page : Venetiis, sumptibus hæredum q. D. Octaviani Scoti Modoetiensis ac sociorum, 21 Augusti 1516.

entendu citer. Il ne le nomme pas seulement *Albertutius*, mais encore *Albertus parvus*, réservant à Albert le Grand le simple nom d'Albertus.

Au XVIe siècle, le nom d'*Albertutius* était si bien pris pour synonyme d'*Albertus de Saxonia* que les imprimeurs accolaient parfois ces deux noms dans la composition du titre des ouvrages qu'ils publiaient [1].

De son activité intellectuelle, Albert de Saxe nous a laissé des monuments nombreux et importants; bien des générations de philosophes et de savants ont lu et étudié ses ouvrages. De son *Tractatus proportionum*, on connaît dix éditions [2]. Ses *Quæstiones* sur le *De Cœlo et Mundo* d'Aristote furent imprimées à plusieurs reprises [3] dès la fin du XVe siècle, et le XVIe siècle naissant continua de les méditer. Les *Quæstiones* sur la *Physique* et sur le *De Generatione et Corruptione* ne paraissent pas avoir été imprimées avant le XVIe siècle. C'est en ces divers ouvrages que nous trouvons exposées, avec une grande clarté et une grande précision, les doctrines qu'Albert de Saxe professait en Physique.

II

Quelques points de la Physique d'Albert de Saxe

Ces doctrines, nous n'avons point l'intention de les exposer ici dans leur ensemble. L'œuvre mériterait d'être tentée; mais elle excéderait les bornes de cet article. Nous nous contenterons de résumer quelques-unes des théories qui ont particulièrement attiré l'attention de Léonard de Vinci. Il se trouve, d'ailleurs, et cela n'a rien qui puisse nous surprendre, que ces théories sont parmi les plus neuves et les plus intéressantes qu'ait émises Albert de Saxe.

1. Témoin ce titre : *Logica* Albertucii *perutilis. Logica excellentissimi sacræ theologiæ professoris Magistri* Alberti de Saxonia, *ordinis Eremitarum divi Augustini, per Magistrum Aurelium Sanutum Venetum*, Venetiis, ære et sollertia hæredum O. Scoti, MDXXII.

2. B. Boncompagni, *Intorno al* Tractatus proportionum *di Alberto di Sassonia* (*Bullettino di Bibliografia e di Storia delle Scienze matematiche e fisiche*, t. IV, p. 498 ; 1871).

3. Græsse (*Trésor des livres rares et précieux*, t. I, p. 57) dit que les *Quæstiones super quatuor libros Aristotelis de Cœlo et Mundo* furent imprimées à Pavie en 1481, à Venise en 1492 et 1497, à Paris en 1516, de nouveau à Venise en 1520.

On doit à Albert de Saxe une théorie de la pesanteur qui a eu la plus grande influence sur le développement de la Mécanique [1]. Cette théorie, il l'a donnée afin de résoudre les difficultés que présentait la détermination du *lieu naturel* de la Terre.

Selon Aristote, à chaque corps correspond un *lieu naturel* où la forme substantielle de ce corps acquerrait sa perfection, où ce corps trouverait les conditions les plus propres à assurer sa conservation, où il serait le mieux exposé aux influences bienfaisantes, le mieux protégé contre les actions nuisibles. Un corps est-il en son lieu naturel? Il y demeure en équilibre. En est-il écarté? Il désire s'y rendre et, s'il n'en est empêché, il s'y précipite par la voie la plus courte.

Quel est le *lieu naturel* des divers éléments et, en particulier, de la Terre ?

Pour les uns, qui semblent les plus fidèles interprètes de la pensée du Stagirite, on doit dire que le lieu naturel de la Terre est la surface concave qui limite inférieurement la mer, ou bien qu'il est formé par cette surface et par une partie de celle qui termine l'atmosphère. En effet, selon l'enseignement péripatéticien, le *lieu* d'un corps, c'est la surface interne des corps qui l'environnent.

D'autres veulent que le lieu naturel de la Terre soit le centre du Monde; tout grave, en effet, s'il n'en est empêché, désire gagner le centre du Monde; là seulement, dégagé de toute entrave, il pourrait demeurer en repos; la Terre, réunion de graves, ne peut donc demeurer qu'en ce lieu.

Tel est le débat que doit trancher la doctrine d'Albert de Saxe.

Toutefois, ce n'est pas au sujet de ce débat, mais au sujet d'une autre discussion qu'il nous en expose le principe.

Aristote n'avait aucunement conçu cette notion que le nom de *masse* désigne aujourd'hui pour les mécaniciens; il n'existait, en un corps, aucune résistance extrinsèque au mouvement, aucune inertie; les seules résistances que conçût le Philosophe

1. Cette influence sera étudiée en détail aux chapitres XV et XVI de notre travail sur *Les Origines de la Statique;* ces chapitres seront prochainement publiés dans la *Revue des Questions scientifiques*.

étaient des résistances extrinsèques, ce que nous nommons aujourd'hui des *forces;* si un grave n'avait pas à lutter contre la résistance de l'air, il se précipiterait instantanément sur le sol; dans le vide, sa chute, si longue qu'en fût le parcours, serait soudainement achevée; et c'était le grand argument par lequel Aristote combattait la possibilité du vide.

Les scolastiques n'admettaient point tous cette opinion; beaucoup voulaient que le mouvement ne fût point instantané, même dans le vide; ils voulaient que tout corps fût le siège d'une résistance intrinsèque au mouvement; ils pressentaient la notion de *masse* et essayaient de la tirer des principes mêmes d'Aristote, qui y étaient si contraires.

Plusieurs auteurs pensaient[1] « que les parties d'un même grave s'entravent mutuellement, parce que chacune d'elles a une inclination à descendre par la ligne la plus courte; et comme, seule, la partie moyenne descend par un telle ligne, elle gêne les parties latérales; par suite de cet empêchement mutuel des diverses parties, les graves simples se meuvent dans le temps », même s'ils se trouvent dans le vide.

Mais, dit Albert, « cette raison ne peut tenir. En premier lieu, elle prétend que chacune des parties d'un même grave tend à descendre par la ligne la plus courte; cette raison n'est pas valable; chacune des parties ne tend pas à ce que son centre devienne le centre du Monde, ce qui serait impossible. C'est son tout qui descend de telle sorte que son centre devienne le centre du Monde; et toutes les parties tendent à ce but que le centre du tout devienne le centre du Monde; elles ne s'entravent donc pas l'une l'autre... »

Voilà formulée la doctrine dont Albert va faire de multiples applications; le désir de s'unir au centre du Monde n'appartient point en propre à chaque partie d'un grave, de telle sorte que le désir d'une partie puisse se trouver en compétition avec le désir d'une autre partie et le contrecarrer; tous ces désirs s'unissent en un seul; ils concourent à placer au centre du Monde un point du grave qu'Albert nomme ici simplement le *centre,* qu'il nommera constamment ensuite le *centre de*

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Physico Auditu*; in librum IV quæstio V.

gravité; dans une chute libre, c'est ce point qui se dirige en droite ligne vers le centre du Monde.

C'est cette doctrine qui va guider Albert de Saxe dans la recherche du lieu naturel de la Terre.

Ce lieu est-il la surface concave de l'eau? Non, car il ne suffit pas qu'un grave soit entouré d'eau pour demeurer en repos; il tombe au sein de l'eau; il n'y est donc pas en son lieu naturel. Ce lieu est-il le centre du Monde? Pas davantage, car la Terre n'est pas un simple point et ne saurait être logée en un point. La Terre est un ensemble de graves; elle est en son lieu naturel lorsque le centre de gravité de cet ensemble est au centre du Monde.

« La Terre [1], limitée en partie par la surface concave de l'air, en partie par la surface concave de l'eau, occupe sa situation naturelle lorsque le centre de gravité de la dite Terre est au centre du Monde; car si la Terre se trouvait hors de la surface qui la situe de la sorte, elle se mettrait à descendre et se mouvrait jusqu'à ce que le centre de l'agrégat qu'elle forme avec tous les graves devînt le centre du Monde, à moins qu'elle n'en fût empêchée... »

« A quoi j'ajouterai quelques remarques: En premier lieu, si la masse entière de la Terre se trouvait placée hors de son lieu naturel, par exemple en la concavité de l'orbe de la Lune, et qu'elle y fût retenue de force; que, d'autre part, on laissât tomber un grave, ce grave ne se mouvrait pas vers la masse totale de la Terre, mais il se mouvrait en ligne droite vers le centre du Monde; la raison en est qu'une fois parvenu au centre du Monde, il serait en son lieu naturel, pourvu du moins que son centre de gravité soit le centre du Monde; or, tout être qui n'en est pas empêché tend naturellement à se placer en son lieu naturel, car il s'y conserve plus longtemps et s'y trouve plus éloigné de ce qui lui est nuisible. Il résulte de là que si les graves se meuvent vers la Terre, ce n'est point à cause de la Terre; c'est parce qu'en venant à la Terre, ils s'approchent du centre du Monde. »

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Physico Auditu;* in librum IV quæstio V.

Si la notion générale du lieu naturel occupait déjà Aristote en sa *Physique*, c'est dans le *De Cœlo et Mundo* qu'il traitait surtout le problème du lieu naturel de la Terre ; aussi Albert de Saxe développe-t-il longuement, dans les *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo*, la doctrine dont il a posé les fondements dans les *Quæstiones in libros de Physico Auditu*.

« Ici, » dit-il [1], « il convient de poser deux distinctions dont voici la première : Il y a deux points qui peuvent être nommés milieux ou centres des corps graves, savoir le centre de grandeur [2] et le centre de la gravité. Car dans les corps où la gravité n'est pas uniformément répartie, le centre de gravité n'est pas le centre de grandeur ; tandis que dans les corps de gravité uniforme le centre de grandeur et le centre de gravité peuvent bien coïncider.

» La seconde distinction est celle-ci : Dire qu'un corps est au milieu du Monde peut s'entendre de deux manières différentes ; d'une première manière, on entend que son centre de grandeur est au centre du Monde ; d'une seconde manière, que son centre de gravité est au centre du Monde.

» Or, je suppose que la Terre n'est pas d'une gravité uniforme. » Cela est évident, car la partie que la mer ne couvre pas, exposée aux rayons du soleil, est plus dilatée que la partie recouverte par les eaux. D'ailleurs, si son centre de grandeur coïncidait avec son centre de gravité et, partant, avec le centre du Monde, elle serait entièrement couverte par les eaux.

» Dès lors, on peut poser cette première conclusion : Ce n'est point le centre de grandeur de la Terre qui est au centre du Monde... Puis cette seconde conclusion : c'est le centre de gravité de la Terre qui est au centre du Monde. On le prouve : toutes les parties de la Terre tendent au centre par leur gravité. » Si donc un plan quelconque passant par le centre du Monde ne partageait pas la Terre en deux parties d'égale

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo* ; in librum II quæstio XXV (Ed. 1492) vel XXIII (Ed. 1518).

2. *Grandeur* a, en général, chez les scolastiques, le sens que les géomètres modernes donnent au mot *volume* ; par *centre de grandeur*, Albert de Saxe entend sans doute, au moins confusément, ce que nous entendons aujourd'hui par *centre de gravité du volume*.

gravité, « la partie la plus lourde pousserait la plus légère jusqu'à ce que le centre de gravité de la Terre tout entière devînt le centre du Monde ; alors ces deux parties de même poids demeureraient immobiles, lors même que l'une surpasserait l'autre en grandeur ; elles se contre-balanceraient l'une l'autre comme deux poids en équilibre. »

De là, un paradoxe [1] : Lorsque la Terre se trouve en son lieu naturel, les diverses parties de la Terre se trouvent violentées et hors de leur lieu naturel ; en effet, chacune de ces parties serait naturellement située si son centre de gravité se trouvait au centre du Monde ; et c'est le centre de gravité de la Terre qui occupe cette position.

Albert de Saxe résout évidemment ce paradoxe par les raisons qui lui ont servi à prouver que les diverses parties d'un grave ne se gênaient pas les unes les autres dans leur mouvement ; ce n'est point chaque partie de la Terre qui tend à unir son centre de gravité au centre du Monde ; cette tendance n'appartient qu'à la Terre en son entier ; ou mieux, chaque partie tend à ce que l'ensemble ait son centre de gravité au centre du Monde :

« L'eau, » dit-il [2], « ne forme pas le lieu naturel de la Terre tant que le centre de gravité de la Terre n'est pas le centre du Monde. Il ne suffit pas qu'une portion de la Terre se trouve entourée d'eau pour qu'elle soit en son lieu naturel et demeure immobile ; car alors son centre de gravité n'est point encore le milieu du Monde, et le centre de gravité de l'agrégat total qu'elle forme avec le reste de la Terre n'est point non plus au centre du Monde ; elle continue donc à descendre jusqu'à ce que le centre de gravité de tout l'agrégat formé par cette portion de la Terre et tout le reste de la Terre se trouve au centre du Monde. »

De ce principe que le centre de gravité de l'ensemble des corps pesants tend constamment à se placer au centre du Monde, il résulte que la Terre n'a pas nécessairement cette

1. Albert de Saxe, *loc. cit.*
2. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Physico Auditu;* in librum IV quæstio V.

immobilité absolue que d'aucuns lui prêtent. Une foule de causes, telles que l'échauffement par les rayons du Soleil, font, en effet, varier continuellement la distribution de la gravité en la masse terrestre et déplacent son centre de gravité[1].

« En fait, » dit Albert[2], « la Terre se meut sans cesse ; sans cesse, en effet, il est une partie de la Terre dont la gravité est diminuée plus qu'elle ne l'est en la partie opposée ; c'est la partie qui regarde le Soleil ; or, par suite du mouvement circulaire du Soleil au-dessus de la Terre, cette partie change d'instant en instant ; afin donc que le centre de gravité de la Terre demeure au centre du Monde, et puisque la partie de la Terre qui s'allège change continuellement, il faut que la Terre se meuve sans cesse. »

Ces mouvements incessants, Albert de Saxe les considère de nouveau en un autre lieu[3] de ses *Questions* sur le *De Cœlo* ; mais, pour montrer que la position du centre de gravité de la Terre change continuellement, il ne se contente plus d'invoquer l'inégal échauffement du sol par les rayons solaires ; il a recours à une cause de déplacement plus lente, mais beaucoup plus puissante, l'érosion ; et plus d'un géologue sera assurément frappé de lui voir attribuer à l'érosion la formation des montagnes :

« Il est bien vraisemblable que, sans cesse, quelque partie de la Terre se meut d'un mouvement rectiligne ; on s'en peut convaincre par les raisons que voici : De cette partie de la Terre élémentaire que les eaux ne couvrent pas, sans cesse, de nombreuses masses terreuses sont entraînées par les fleuves au fond de la mer ; la Terre s'accroît donc sans cesse dans la partie qui est couverte par les eaux, tandis qu'elle diminue dans la partie découverte ; son centre de gravité ne demeure donc pas au même point. Aussitôt que le centre de gravité a

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Physico Auditu*, in librum IV quæstio V. *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo* ; in librum II quæstio X.

2. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo* ; in librum II quæstio X.

3. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo* : in librum II quæstio XXV (Ed. 1492) vel XXIII (Ed. 1518).

changé de place, le nouveau centre de gravité se meut pour devenir centre du Monde; quant au point qui était auparavant centre de gravité, il remonte vers la surface convexe que les eaux ne couvrent pas. Par cet écoulement et par ce mouvement continuels, la partie de la Terre qui, à une certaine époque, se trouvait au centre, arrive à la superficie et inversement.

« A ce propos, on peut voir comment se sont formées les grandes montagnes. Il n'est point douteux que certaines parties de la Terre n'aient plus de cohésion que d'autres; les parties qui n'ont que peu de cohésion s'écoulent à la mer, entraînées par les fleuves; pendant ce temps, les parties les plus cohérentes demeurent en place et forment éminence au-dessus du sol. Toutefois, à la longue, par tremblement de terre ou d'autre façon, les montagnes sont renversées, tombent et se détruisent. »

Jusqu'ici, nous avons exposé la théorie d'Albert de Saxe sur le lieu naturel de la Terre en entendant par *Terre,* comme il l'entend d'ailleurs, le seul élément solide; nous avons fait abstraction de la masse des eaux. De quelle manière faut-il tenir compte, en cette théorie, de la présence des eaux et, particulièrement, de la mer?

Sur ce point, la pensée d'Albert a varié; elle n'est pas la même dans les *Questions* sur la *Physique* et dans les *Questions* sur le *De Cœlo*.

En commentant la *Physique* d'Aristote, Saxonia avait écrit ces lignes[1] :

Ce que j'ai dit de la terre seule, « il faut l'entendre également de tout l'agrégat formé par la terre et l'eau; ces deux éléments forment sans doute une gravité totale et unique dont le centre de gravité se trouve au centre du Monde. »

Cette opinion, Albert de Saxe la repousse[2] lorsqu'il commente le *De Cœlo :*

« On m'objectera qu'il ne semble pas que le centre de la gravité de la terre seule soit au centre du Monde; que cette

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Physico Auditu;* in librum IV quæstio V.

2. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo;* in librum II quæstio XXV (Ed. 1492) vel XXIII (Ed. 1516).

position convient bien plutôt au centre de gravité de l'agrégat formé par la terre et l'eau. La terre, en effet, est, d'un côté, toute couverte d'eau; cette eau se joint à la partie de la terre qu'elle recouvre pour peser à l'encontre de l'autre partie; elle doit donc repousser celle-ci jusqu'à ce que le centre de tout l'agrégat formé par la terre et par l'eau se trouve au centre du Monde.

» Nous répondrons en niant que le centre du Monde coïncide avec le centre de gravité de l'agrégat total formé par la terre et l'eau. En effet, si l'on imaginait que toute l'eau fût enlevée, le centre de gravité de la terre serait encore au centre du Monde..., car, par essence, la terre est plus grave que l'eau..., quelle que soit donc la quantité d'eau qui se trouve placée d'un côté de la terre et non de l'autre, cette partie de la terre n'en recevrait pas, pour contrepeser et repousser l'autre partie, plus d'aide que par le passé... »

On s'explique[1], dès lors, sans peine « qu'une partie de la terre émerge des eaux; la terre, en effet, n'est pas uniformément grave, en sorte que son centre de gravité se trouve fort au-dessus de son centre de grandeur; il est beaucoup plus près de l'une des calottes convexes qui limitent la terre que de l'autre; alors l'eau, qui est uniformément grave et qui tend au centre du Monde, coule vers la calotte terrestre qui est la plus voisine du centre de gravité de la terre; de sorte que l'autre partie, l'autre calotte, celle qui est la plus éloignée du centre de gravité, demeure découverte. » La théorie de la gravité se reliait ainsi, pour Albert de Saxe, aux notions géographiques qui avaient cours de son temps; elle servait à justifier l'hypothèse d'un hémisphère terrestre couvert par un vaste océan, hypothèse que devait ruiner la découverte de Christophe Colomb.

Si, dans ses *Questions* sur le *De Cœlo*, Albert nie que les eaux de la mer exercent aucune pression sur la surface terrestre qu'elles recouvrent, si, par conséquent, il les regarde comme incapables d'écarter le centre de gravité de la Terre du centre

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Physico Auditu;* in librum IV quæstio V.

du Monde, ce n'est point par hasard; c'est en vertu d'une théorie que ces *Questions* exposent avec détail. Cette théorie elle-même a pour objet de trancher un débat célèbre dans l'École[1].

Un élément est-il encore pesant lorsqu'il se trouve en son lieu naturel? Bon nombre de scolastiques soutenaient qu'un élément cesse d'être pesant lorsqu'il se trouve au lieu où sa forme désire résider; l'eau n'est pas pesante en son lieu naturel; c'est pourquoi on peut se plonger dans un bain sans ressentir le poids de l'eau dont le corps est surmonté. D'autres, au contraire, soutenaient qu'un élément est pesant même lorsqu'il se trouve dans son propre lieu; à l'appui de leur opinion, ils citaient une expérience — assurément fausse ou mal interprétée — qu'Aristote[2] avait rapportée : Une outre gonflée d'air pèse plus que la même outre vide.

Ce débat, Albert de Saxe va s'efforcer d'y mettre fin en distinguant la gravité *potentielle* ou *habituelle* de la gravité *actuelle*[3].

La tendance à unir son centre de gravité au centre du Monde, un grave la conserve toujours identique à elle-même; lorsque le grave est à son lieu naturel, elle existe simplement à l'état *potentiel* ou *habituel;* elle consiste alors, pour ce grave, en un désir de demeurer où il est. Veut-on l'arracher de ce lieu? la pesanteur potentielle passe aussitôt à l'état *actuel* et se manifeste sous forme de résistance. Le grave est-il placé hors de son lieu? la pesanteur actuelle le met en mouvement si aucun obstacle ne s'y oppose : « Si quelque support l'arrête ou le retient hors de son lieu, la pesanteur demeure à l'état actuel; il est vrai qu'elle ne communique plus un mouvement actuel au corps pesant, mais elle produit un effort actuel pour comprimer ce qui retient ce corps par violence. »

La gravité habituelle, celle qu'un élément possède lorsqu'il

1. Au sujet de ce débat, voir Thurot, *Recherches historiques sur le Principe d'Archimède* (*Revue Archéologique*, nouvelle série, t. XVIII, p. 389, 1868; t. XIX, p. 42, p. 111 et p. 284; t. XX, p. 14, 1869).
2. Aristote, *De Cœlo et Mundo*, lib. IV. cap. VI.
3. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo;* libri III quæstio III. Cf. in librum I quæstio X.

est en son lieu naturel, ne saurait produire une semblable pression. L'eau de la mer, qui se trouve en son lieu naturel, ne presse point l'eau qui se trouve au-dessous d'elle[1], ni la terre qui forme le fond de l'Océan. « Si les parties centrales de la Terre[2] sont plus denses que les parties externes, ce n'est point qu'elles soient comprimées par les parties terrestres qui se trouvent au-dessus d'elles; celles-ci ne pèsent pas sur les parties sous-jacentes. » D'autre part, « si une vessie gonflée pèse plus avec l'air qu'elle renferme que la vessie seule et dégonflée, c'est que l'air contenu dans cette vessie est quelque peu condensé et comprimé, ce qui le rend plus lourd que l'air extérieur; et dans un milieu moins grave, un corps plus grave descend. »

C'est donc par une suite logique de ses théories hydrostatiques qu'Albert, dans ses *Questions* sur le *De Cœlo*, admet la doctrine géodésique que nous avons résumée : D'une part, l'eau est terminée par une sphère qui a son centre au centre du Monde; d'autre part, le centre de gravité de la terre ferme, considérée isolément, est également au centre du Monde. Lors même que la terre ferme aurait la forme sphérique, elle ne serait pas entièrement recouverte par les eaux, car son centre de gravité ne coïnciderait pas pour cela avec son centre de figure; celui-ci serait donc hors du centre de l'Univers et la sphère solide ne serait pas concentrique à la sphère des eaux[3].

D'ailleurs, Albert admet[4] que la terre ferme a non pas rigoureusement, mais approximativement, la forme d'une sphère. « La Terre est ronde, » dit-il, « dans la limite où l'on peut regarder la hauteur des montagnes comme petite par rapport aux dimensions de la Terre entière et n'en point tenir compte. » Mais les arguments qu'il apporte à l'appui de cette thèse tendraient, pour la plupart, à prouver que la sphère

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Physico Auditu*: in librum IV quæstio X.

2. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo*; libri III quæstio III.

3. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo*; in librum II quæstiones XXVII et XXVIII (Ed. 1492) vel XXV et XXVI (Ed. 1518).

4. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo*; in librum II quæstio XXVII (Ed. 1492) vel XXV (Ed. 1518).

dont la surface terrestre est voisine, dont elle s'approche de plus en plus, a pour centre le centre même de l'Univers, qu'elle est, par conséquent, concentrique à la sphère des eaux.

« En premier lieu, » dit-il, « lorsque les graves tombent sur un sol qui n'appartient ni à une montagne ni à une vallée, ils le rencontrent toujours normalement; cela n'aurait point lieu si les graves ne tendaient tous au même centre; et comme toutes les parties de la Terre sont graves, elles tendent toutes au même centre; cela exige que la Terre soit ronde ou, du moins, tende vers la rotondité.

» En second lieu, toutes les parties de la Terre tendent au centre du monde; elles descendent vers les lieux les plus déclives, à moins qu'elles ne se soutiennent l'une l'autre, comme il arrive pour les parties qui forment les montagnes; néanmoins, dans le cours des temps, toute partie de la Terre descendra et sera précipitée vers le centre du Monde, ce qui semble être la cause de la rotondité terrestre.

» On voit par là que si la Terre était fluide comme l'eau, en sorte que chaque partie ne soutînt pas les parties voisines, elle s'écoulerait jusqu'à ce qu'elle soit entièrement ronde et parfaitement sphérique. »

Il semble, d'après ce raisonnement, que tous les phénomènes produits à la surface du sol par la pesanteur tendent à faire de la terre ferme une sphère parfaite ayant pour centre le centre du Monde, partant une sphère recouverte par les eaux. Mais, selon Albert de Saxe, cette fin ne sera jamais atteinte; un mouvement de soulèvement du sol, produit par ces érosions mêmes, en compense à chaque instant l'effet; nous l'avons déjà entendu développer cette théorie; il y revient[1] à la fin du second livre du *De Cœlo :*

« Le centre de grandeur de la Terre ne coïncide pas avec son centre de gravité; d'un côté, la Terre est plus voisine du Ciel et les eaux la laissent à découvert; de l'autre, elle est plus éloignée du Ciel et recouverte par les eaux; c'est vers ce

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo ;* in librum II quæstio XXVIII (Ed. 1492) vel XXVI (Ed. 1518).

côté que s'écoulent toutes les eaux, afin de se rapprocher du centre du Monde.

» ... Mais, direz-vous, ne peut-on reprendre une précédente objection? En même temps que les fleuves, des parties de la Terre s'écoulent constamment vers la mer; par là, la Terre finira par être aussi voisine du Ciel du côté où les eaux la couvrent que du côté découvert; et, lorsque cela aura lieu, elle sera entièrement couverte par les eaux.

» Nous répondrons que cela n'aura jamais lieu, et voici pourquoi : Quand les particules terrestres sont entraînées vers l'autre côté de la Terre, cet autre côté devient plus lourd et il pousse celui-ci vers le haut, comme nous l'avons expliqué en une précédente question. Il en sera toujours ainsi, et cela, grâce à la dissymétrie de la Terre; cette dissymétrie a été réglée par Dieu, de toute éternité, pour le salut des animaux et des plantes. »

Une partie de la terre ferme demeurera donc toujours émergée; mais Albert admet[1], avec Aristote, que cette partie ne demeurera pas toujours la même au cours des siècles : « Je crois que, par suite du changement de l'écliptique solaire, cette partie de la Terre qui est aujourd'hui émergée était autrefois immergée et inversement; ce fait est mis en évidence par Aristote dans le second livre des *Météores;* il ne dit pas, toutefois, qu'il faille l'attribuer à la variation de l'orbite solaire. »

III

Ce que Léonard de Vinci a emprunté a Albert de Saxe.

Parmi les cahiers manuscrits où Léonard a consigné au jour le jour ses réflexions de toute nature, et que conserve la Bibliothèque de l'Institut, l'un des plus importants est celui que désigne la lettre F[2]. Par une heureuse et trop rare circonstance, ce manuscrit est daté. En tête du premier feuillet,

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo*: in librum II quæstio XXVIII (Ed. 1492) vel XXVI (Ed. 1518).

2. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. F de la Bibliothèque de l'Institut, Paris, 1889.

on lit cette indication, écrite, selon la constante habitude de Léonard, de droite à gauche : « Comincato ammilano addi 12 dissettembre 1508. — Commencé à Milan le 12 septembre 1508. »

Le verso de la couverture de ce cahier est lui-même couvert d'inscriptions diverses; on y voit, entre autres, une liste, une sorte d'inventaire d'objets appartenant à Léonard de Vinci ou empruntés par lui. Cette liste commence par ces mots : « Livres de Venise. » On y trouve, en effet, à côté de « miroirs concaves » et de « couteaux de Bohême », des titres de livres ou de manuscrits, tels que « Vitruve », « Archimède, *De centro gravitatis* », l'« *Anatomie* d'Alesandro Benedetto », le « *Dante* de Nicolo della Croce ».

C'est à la suite de cette liste que l'on déchiffre ces lignes :

« Albertucco elmarliano decalculatione »

« Alberto decelo e mundo — da fra bernardino »

Que M. Ravaisson-Mollien traduit ainsi :

« Albertuccio et Marliano, de calculatione, »

« Albert, de Cœlo et Mundo, par frère Bernardino. »

Quels sont les ouvrages dont ces quelques lignes nous révèlent la présence entre les mains de Léonard?

Une note de M. Ravaisson-Mollien nous rappelle que Marliano, premier médecin de Jean Galeasz Sforza, mort à Milan en 1483, avait composé un écrit intitulé : *De proportione motuum in velocitate*. Le sujet de cet écrit a rapport à certaines questions touchées par Léonard au cours du cahier F; il est donc raisonnable de croire que l'ouvrage auquel Léonard fait allusion est bien celui qu'indique M. Ravaisson-Mollien.

Mais comment faut-il interpréter le nom *Albertucco*, qui précède la mention de cet ouvrage? M. Ravaisson-Mollien propose, avec un point de doute, la traduction : Leone Battista Alberti[1]. M. Eug. Müntz[2] admet, en effet, que cette indication se rapporte à Alberti.

1. A la table des matières du ms. F, au mot *Albertuccius*, M. Ravaisson-Mollien écrit : « Mon frère Louis Ravaisson-Mollien, de la Bibliothèque Mazarine, me fait remarquer qu'un des deux Albert de Saxe, Franciscain du xve siècle, fut appelé Albertuccius. »

2. Eugène Müntz, *Léonard de Vinci, l'artiste, le penseur, le savant*, p. 308 (en note), Paris, 1899.

De prime abord, une remarque rend douteuse cette interprétation ; Léonard cite Alberti en d'autres passages[1] ; il ne l'y nomme point *Albertucco*, mais *Battista Alberti*. D'autre part, nous savons qu'au XVIe siècle, on a coutume de désigner Albert de Saxe par le surnom d'*Albertutius* ou *Albertuccius*. Nous sommes donc conduits à penser que l'auteur mentionné par Léonard n'est point Alberti, mais Albertus de Saxonia.

Cette présomption est confirmée par cette autre remarque : La seconde partie du *Tractatus proportionum* d'Albert de Saxe, si souvent imprimée au XVe siècle et à la fin du XVIe siècle, est intitulée[2] : *Tractatus de proportione velocitatum in motibus*. Il semble donc tout naturel que Léonard ait rapproché cet écrit de celui de Marliano.

Dans un moment, nous verrons ces présomptions se changer en certitude.

La mention : « Albert, *De Cœlo et Mundo* » est regardée par M. Ravaisson-Mollien comme se rapportant à Albert le Grand. Mais rien, dans les notes que renferme le cahier F, ne rappelle les théories physiques de Maître Albert ; nous verrons, au contraire, que l'on y peut reconnaître des emprunts nombreux et importants aux *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo* composées par Albert de Saxe ; c'est donc sûrement cet écrit que Léonard avait en mains et qu'il a entendu mentionner par ces mots : « Alberto decelo e mundo. »

A ces mots, Léonard a joint ceux-ci : « Da fra Bernardino. » Ils se rapportent, croyons-nous, à Bernardinus Venetus de Vitalibus, qui était imprimeur à Venise au moment même où Léonard écrivait. Nous devons[3] à ce Bernardino Veneto une des nombreuses éditions du *Tractatus proportionum*, celle qui parut à Venise en 1497. Il avait sans doute donné également une édition des *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo*. Nous n'avons

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien ; ms. F de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 82, recto ; ms. G de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 54, recto.

2. B. Boncompagni. *Intorno al un comento di Benedetto Vittori, medico Faentino, al* Tractatus proportionum *di Alberti di Sassonia* (*Bulletino di Bibliografia e di Storia delle Scienze matematiche e fisiche*, t. IV, p. 493 ; 1871).

3. B. Boncompagni. *Intorno al* Tractatus proportionum *di Alberto di Sassonia* (Bulletino di Bibliographia et di Storia delle Scienze matematiche e fisiche, t. IV, p. 498 ; 1871).

pu, sur ce point, acquérir de certitude; Græsse[1] mentionne que deux éditions de cet ouvrage furent imprimées à Venise en 1492 et en 1497, mais n'indique pas les noms des éditeurs, et ces éditions, sans doute fort rares, ne se trouvent dans aucune bibliothèque française[2]. Nous avons vu plus haut que Bernardino Veneto n'avait point donné l'édition de 1492; il se pourrait qu'il eût produit celle de 1497, contemporaine du *Tractatus proportionum*.

Les considérations qui précèdent nous montrent que Léonard de Vinci, lorsqu'il jetait ses pensées sur les feuillets du Cahier F, avait sans doute en mains deux ouvrages d'Albert de Saxe : le *Tractatus proportionum* et les *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo*. Mais, lors même qu'il ne nous en eût point laissé le témoignage, l'étude de ses notes nous eût bientôt appris qu'il avait médité les doctrines du vieux maître en Sorbonne.

Qu'est-ce que Léonard a emprunté au *Tractatus proportionum* d'Albert et au traité *De proportione motuum in velocitate* de Marliano? Sans doute, ces propositions[3] qui, toutes, découlent du vieil axiome péripatéticien : La vitesse d'un mobile est proportionnelle à la force qui meut ce mobile. A cet égard, il peut sembler bien difficile d'émettre une affirmation formelle. Développées par tous les commentateurs d'Aristote, depuis Alexandre d'Aphrodisias et Simplicius, ces propositions étaient du domaine commun. Heureusement, le témoignage même de Léonard nous apporte, à cet égard, une certitude. Voici ce que nous lisons dans un de ses cahiers[4] : « Albert de Saxe dit, dans son *Des proportions,* que si une puissance meut un mobile avec une certaine vitesse, elle mouvra la moitié de ce mobile du double plus vite. Il ne me paraît pas ainsi, à moi... »

Non moins saisissants et probants sont les rapprochements que l'on peut faire entre mainte note de Léonard et les *Questions* d'Albertutius sur le *De Cœlo et Mundo*. Prenons, par

1. Græsse, *Trésor de livres rares et précieux*, t. I, p. 57.
2. Cf. Pellechet, *Catalogue général des Incunables des Bibliothèques publiques de France*, p. 83; Paris, 1897.
3. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 26, recto, et fol. 51, verso.
4. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. I de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 120 (72), recto.

exemple, ce que nous lisons dans ces deux auteurs au sujet de la figure que l'on voit dans la Lune.

Voici comment s'exprime Albert de Saxe[1] : « On demande, en quatrième lieu, si cette tache qui apparaît dans la Lune provient de la diversité des parties de la Lune ou bien si la cause en est extrinsèque à cet astre.

» On tente de prouver qu'elle ne provient pas de la diversité des parties de la Lune. En premier lieu, en effet, la Lune est un corps simple ; or les parties d'un corps simple, considérées sous un même rapport, sont toutes semblables entre elles ; cela est apparent dans l'eau, dans l'air et dans les autres corps simples.

» En second lieu, les parties du Soleil ou bien celles de toute autre étoile sont semblables et uniformes en rareté et densité ; il en est donc de même des parties de la Lune ; et, par conséquent, cette apparence de tache ne peut provenir de la diversité des parties de la Lune.

» Troisièmement, si elle avait une telle cause, c'est donc que diverses parties de la Lune seraient plus rares et d'autres moins ; mais on prouve qu'il n'en est pas ainsi ; car, dans les éclipses de Soleil, les rayons du Soleil parviendraient jusqu'à nous en traversant les parties de la Lune qui sont les plus rares ; et cela est évidemment faux.

» Enfin, on prouve que cette apparence de tache provient d'une cause extrinsèque. Le corps même de la Lune est un corps lisse, bien poli et semblable à un miroir ; la Terre, se trouvant en regard de la Lune, y engendre son image et ressemblance comme dans un miroir ; lors donc que nous regardons la Lune, nous y voyons la Terre par réflexion, et de là cette apparence de tache.

» Au sujet de cette question, j'examinerai d'abord la question en elle-même, j'exposerai les diverses opinions qui ont été émises à son sujet et je les réfuterai. En second lieu, j'exposerai l'opinion que je crois véritable.

» *En premier lieu*, il existait une opinion selon laquelle la

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo* ; in librum II quæstio XXIV (Ed. 1492) vel XXII (Ed. 1518).

tache qui apparaît dans la Lune avait pour cause une vapeur élevée par la Lune même; interposée entre l'astre et nous, cette vapeur nous obscurcissait certaines parties de la Lune. Un commentateur ajoute que, selon certains, la Lune attirait à elle une telle vapeur pour s'en nourrir.

» D'autres disent que la Lune a un grand pouvoir sur les eaux et l'humidité; sa nature est donc d'attirer au-dessous d'elle une semblable vapeur. Tous ces auteurs s'accordent donc à attribuer la tache qui apparaît dans la Lune, non point à la diversité des parties lunaires, mais à une cause extrinsèque.

» Mais cette opinion n'est pas valable. Ces exhalaisons et ces vapeurs ne seraient point attirées également en tout temps; elles n'auraient point une figure toujours semblable à elle-même, mais essentiellement changeante. Au contraire, cette tache apparaît constamment et a toujours la même forme; par conséquent, elle n'est point causée par une vapeur ou exhalaison interposée entre la Lune et nous.

» On ne peut, surtout, regarder comme valable l'opinion des premiers, selon lesquels la Lune attire à soi des vapeurs afin de s'en nourrir; les corps célestes n'ont pas à se nourrir, car ils ne sont sujets ni à la génération, ni à la corruption, ni à l'altération.

» Une autre opinion prétendait que cette tache est la représentation de quelque objet de ce monde inférieur, soit de la Terre, soit des montagnes, soit de quelque chose d'analogue; ces corps seraient vus dans la Lune comme des corps peuvent être vus par réflexion dans un miroir, et cela parce que, selon cette opinion, la Lune est polie comme un miroir.

» Cette opinion ne vaut pas; car lorsque la Lune se meut, la partie de la Lune où paraît cette tache devrait changer d'un instant à l'autre; exactement comme les images changent de place dans un miroir en mouvement; et cela n'est point.

» D'ailleurs, si la Lune avait le pouvoir de réfléchir les images des corps, l'image de la Terre tout entière devrait apparaître dans la Lune; or, il est faux qu'elle y apparaisse, car la Terre n'a point la forme de cette tache.

» *En second lieu*, un commentateur émet une troisième opinion que je crois véritable : Cette tache proviendrait de la diversité des parties de la Lune qui seraient plus ou moins rares ou plus ou moins denses les unes que les autres. Les parties en lesquelles la tache se montre sont les plus rares, ce qui les rend moins aptes à reluire ; les parties qui les avoisinent sont plus denses et, par là, brillent davantage. Cela se comprend par analogie avec l'albâtre ; les parties de l'albâtre qui sont très denses et non transparentes paraissent fort blanches ; celles qui sont transparentes comme du verre sont obscures et tirent sur le noir. Si l'on demande pourquoi la Lune présente de telles différences entre ses diverses parties, il faut répondre que telle est sa nature... »

« *Réponses aux arguments du début*. — Au premier, je répondrai que la Lune est, en effet, simple en substance ; mais que cela n'empêche pas qu'elle ne puisse, entre ses diverses parties, présenter des différences de rareté et de densité.

» Au second, je répondrai qu'il n'y a point de comparaison entre le Soleil et les étoiles, d'une part, et la Lune, d'autre part. Il n'y a pas lieu d'assigner la cause de cette dissemblance ; elle tient à la nature de ces corps.

» Au sujet du troisième, je dirai qu'une partie de la Lune est, il est vrai, un peu plus rare que l'autre ; mais qu'elle n'est pas rare à ce point que les rayons solaires puissent traverser toute l'épaisseur de la Lune.

» Ce qu'il faut répondre au dernier argument découle de la réfutation de la seconde opinion. »

Lisons maintenant ce qu'écrit Léonard de Vinci [1] sur ce même sujet des taches de la Lune.

« *Taches de la Lune*. — Quelques uns disent qu'il s'en élève des vapeurs semblables à des nuages et qu'elles s'interposent entre la Lune et nos yeux. S'il en était ainsi, jamais de telles taches ne seraient stables ni de position ni de figure, et en voyant la Lune en divers aspects, ces taches, quand même

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 84, recto, 84, verso, et 85, recto.

elles ne varieraient pas, changeraient de figure comme fait la chose qu'on voit par plusieurs côtés.

» On a dit aussi que les taches de la Lune sont dues à ce que la Lune est, en soi, de raretés et densités diverses. S'il en était ainsi, dans les éclipses de Lune *(sic)*, les rayons solaires pénétreraient par quelque partie dans la susdite rareté; un tel effet ne se voyant pas, ladite opinion est fausse.

» D'autres disent que la surface de la Lune étant nette et polie, elle reçoit en soi comme un miroir la ressemblance de la Terre.

» Cette opinion est fausse, puisque la Terre découverte par l'eau a, sous différents aspects, diverses figures; car quand la Lune est à l'orient, elle réfléchirait d'autres taches que quand elle est au-dessus de nous, ou que quand elle est à l'occident; or, les taches de la Lune, comme on le voit à la pleine lune, ne varient jamais dans le mouvement fait par elle dans notre hémisphère.

» Une deuxième raison est que la chose réfléchie dans la convexité prend une petite partie du miroir, comme il est prouvé en la perspective. Une troisième raison est qu'à la pleine lune, la Lune voit seulement le milieu de la sphère de la Terre illuminé, dans laquelle l'Océan resplendit avec les autres eaux, et la Terre fait des taches dans cette splendeur; et ainsi on verrait la moitié de notre Terre ceinte par la splendeur de la mer éclairée par le Soleil et, dans la Lune, une telle ressemblance serait une minime partie de cette Lune. La quatrième raison est que la chose qui resplendit ne se mire pas dans une autre splendeur; donc la mer prenant la splendeur du Soleil, comme fait la Lune, la Terre ne pourrait pas s'y réfléchir sans qu'on y vît se réfléchir particulièrement le corps du Soleil et de chacune des étoiles à elle opposées.

» D'autres disent que la Lune était composée de parties plus ou moins transparentes, comme si une partie était en sorte d'albâtre, et quelque autre en sorte de cristal ou de verre. Il s'ensuivrait que le Soleil frappant avec ses rayons dans la partie moins transparente, la lumière resterait à la surface; ainsi la partie plus dense resterait illuminée, et la partie

moins dense montrerait les ombres de ses profondeurs obscures. Ainsi compose-t-on la qualité de la Lune et cette opinion a plu à beaucoup de philosophes, surtout à Aristote. Et pourtant c'est une fausse opinion, parce que sous les divers aspects que la Lune et la Terre offrent souvent à nos yeux, nous verrions ces taches varier et se faire tantôt obscures et tantôt claires. Elle se feraient obscures quand le Soleil est à l'occident et la Lune au milieu du Ciel, car alors les concavités transparentes prendraient ombre jusqu'au plus haut des lèvres de ces concavités transparentes, parce que le Soleil ne pourrait pas faire pénétrer ces rayons dans les bouches de ces concavités. Elles paraîtraient claires à la pleine lune, lorsque la Lune à l'orient regarde le Soleil à l'occident; alors le Soleil illuminerait jusqu'aux fonds de telles transparences; et ainsi, aucune ombre ne se produisant, la Lune ne nous montrerait pas en ce temps les susdites taches; et ainsi, tantôt plus, tantôt moins, selon les changements du Soleil par rapport à la Lune et de la Lune par rapport à nos yeux, comme je l'ai dit ci-dessus. »

La comparaison de ces deux textes ne saurait laisser place au doute; lorsque Léonard écrivait ses réflexions sur les taches de la Lune, il venait de lire la discussion d'Albert de Saxe sur le même sujet. Il l'avait lue, d'ailleurs, comme peut lire un homme de génie qui, bien rarement, se résigne à suivre servilement la pensée d'autrui; aux objections qu'Albertutius avait adressées à certaines hypothèses, il avait ajouté ou substitué ses propres objections; et l'explication même à laquelle le vieux maître en Sorbonne avait accordé ses préférences n'était pas demeurée sauve des critiques du grand peintre. Nous verrons plus loin que celui-ci avait, à son tour, une explication à proposer.

Léonard s'inspire encore des *Quæstiones* d'Albert de Saxe, mais il s'en inspire toujours avec la même liberté, lorsqu'il discute cette question, soulevée par les Pythagoriciens et par les Platoniciens : Les mouvements célestes produisent-ils des sons?

Albert de Saxe avait observé[1] que « le mouvement, lorsqu'il

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cælo et Mundo;* in librum II quæstio XVI (Ed. 1492) vel XV (Ed. 1518).

est rapide, cause un son, pourvu cependant qu'il soit accompagné des conditions nécessaires à la production du son, telles qu'un frottement, un ébranlement de l'air, et autres semblables; mais toutes ces conditions font défaut dans le mouvement des corps célestes. »

En ce mouvement, « il ne se produit point de frottement énergique, car les corps célestes sont lisses et polis; et cependant un frottement énergique est nécessaire pour que le mouvement des corps engendre un son. »

Il ne faut point se représenter le mouvement de deux orbites voisines à l'image du mouvement de deux roues d'engrenage. « Une orbite n'entraîne point violemment l'orbite voisine; il n'y a point d'entraînement des orbites l'une par l'autre, car les surfaces des corps célestes sont parfaitement lisses; elles ne présentent point d'aspérités par lesquelles une orbite puisse s'accrocher à l'autre et l'entraîner dans son mouvement. »

D'autre part, dans les mouvements célestes, on ne trouve pas « cette percussion ou cet ébranlement de l'air qui est nécessaire pour qu'il y ait son. On objectera peut-être que cet ébranlement de l'air n'est point indispensable à la génération du son, mais seulement à sa propagation. Cette objection est sans valeur. Je pourrais, en effet, en raisonnant de même, prétendre qu'il y a un son dans un corps quelconque lorsqu'il est en repos, mais qu'on ne l'entend pas, parce que ce corps en repos ne communique aucun frémissement à l'air qui l'environne et que ce frémissement est nécessaire pour que le son soit entendu, car la *species* du son se propage par l'intermédiaire de l'air vibrant. »

L'influence de ces raisonnements se reconnaît, mais, parfois, profondément modifiée, dans ce passage écrit par Léonard[1] : « *Du frottement des cieux, s'il fait un son ou non.* Tout frottement est causé par l'air frappant un corps dense, et s'il est fait par deux corps graves entre eux, c'est au moyen de l'air qui les entoure; et ce frottement-là consume les corps frottés. Donc il suivrait que les cieux dans leur frottement, pour ne pas avoir d'air entre eux, ne produiraient pas de son. Si cependant ce

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 56, verso.

frottement avait vérité, ces cieux, en tant de siècles durant lesquels ils ont tourné, auraient été consumés par leur si immense vitesse de chaque jour. Et s'ils faisaient un son, celui-ci ne pourrait se répandre, puisque le son de la percussion faite sous l'eau s'entend peu, et s'entendrait moins ou pas du tout dans les corps denses. Le frottement non plus des corps polis ne fait pas de bruit, et c'est de même qu'il se trouverait qu'il ne se fait pas de bruit au contact ou frottement des cieux. Et si ces cieux ne sont pas polis au contact de leur frottement, il suit qu'ils sont globuleux ou rugueux, donc leur contact n'est pas continuel, et s'il en est ainsi, le vide se produit, lequel on conclut ne pas se trouver dans la nature. Donc il est conclu que le frottement aurait consumé les termes de chaque ciel, et autant il est plus rapide vers le milieu que vers les pôles, il se consumerait plus au milieu qu'aux pôles ; puis il n'y aurait plus de frottement et le son cesserait, et les danseurs s'arrêteraient, à moins que des cieux l'un ne tournât à l'orient et l'autre au septentrion. »

Entre les doctrines d'Albert de Saxe et les opinions émises par Léonard, on pourrait faire maint rapprochement analogue ; on pourrait, par exemple, comparer ce passage[1] du premier : « Si un mobile se mouvait dans le vide, il ne causerait aucune chaleur; car le mouvement n'engendre de la chaleur que par le frottement du mobile contre le milieu, » à cette phrase[2] du second : « Le frottement très rapide de deux corps denses engendre du feu. » Mais ne nous arrêtons pas à toutes les concordances de détail que l'on pourrait relever ; portons notre attention sur celles qui ont trait à la théorie de la gravité développée par Albertutius; cette théorie, en effet, paraît avoir sollicité d'une manière toute spéciale l'attention de Léonard de Vinci.

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Physico Auditu* ; in librum IV quæstio IX.

2. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 85, verso. — Ce passage me paraît être le seul que l'on pourrait invoquer si l'on voulait prétendre que Léonard a connu les *Quæstiones* sur la *Physique* ; il est, je crois, insuffisant à établir cette opinion. Léonard n'a probablement connu que les *Quæstiones* sur le *De Cœlo*, seules imprimées avant 1508.

Voici d'abord un fragment[1] où Léonard reproduit la distinction essentielle sur laquelle repose la théorie d'Albert de Saxe.

« *Du centre du grave.* Tout corps non uniforme a trois centres, c'est-à-dire de la grandeur, de la gravité accidentelle[2] et de la gravité naturelle; mais si on incorporait le centre du Monde, il manquerait le centre de la gravité accidentelle. »

« Des corps non uniformes qui ont un centre de grandeur et un centre de gravité naturelle. Et on ne pourra recevoir le centre du Monde sinon dans le centre de gravité et celui de la grandeur restera à part. »

Dans cet autre fragment[3], Léonard montre, suivant l'avis d'Albert de Saxe, comment le centre de gravité de la Terre subit de perpétuels changements de lieu :

« Parce que le centre de la gravité naturelle de la Terre doit être au centre du Monde, la Terre va toujours en s'allégeant en quelque partie, et la partie allégée pousse en haut, et submerge autant de la partie opposée qu'il en faut pour qu'elle joigne le centre de la susdite gravité au centre du Monde; et la sphère de l'eau tient constamment sa surface équidistante au centre du Monde.

» Où le Soleil est droit au-dessus, la Terre s'allège; couverte par l'air, les eaux et la neige lui ont manqué; du côté opposé, les pluies et les neiges alourdissent la Terre, la poussent vers le centre du Monde et éloignent de ce centre les parties allégées; ainsi la sphère de l'eau conserve l'égalité de distance du centre de sa sphère, mais non de la gravité. »

Albertutius avait montré comment la Terre tendait constamment à la sphéricité; Léonard reprend[4] les mêmes considérations :

« *Du Monde.* Tout grave tend en bas, et les choses hautes ne

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 54, recto.

2. Il me paraît facile de deviner ce que Léonard entend par centre de la gravité accidentelle; la *gravité accidentelle* désigne, pour beaucoup de scolastiques, ce que Léonard nomme généralement *impeto;* cette notion confuse correspond plus ou moins exactement à nos idées modernes de *vitesse acquise,* de *quantité de mouvement* et de *force vive;* de même que, pour Léonard, la *gravité naturelle* a son siège en un point, le *centre de gravité naturelle,* de même la gravité accidentelle est condensée au *centre de gravité accidentelle.* Si le grave *incorpore* le centre du Monde, il y demeure en repos, et la gravité accidentelle disparaît avec son centre.

3. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 70, recto.

4. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 84, recto.

resteront pas à leur hauteur, mais avec le temps elles descendront toutes et ainsi, avec le temps, le Monde restera sphérique et, par conséquent, sera tout couvert d'eau. »

Albert avait reculé devant cette conséquence ; il s'était efforcé d'expliquer comment une terre ferme émergerait toujours hors des eaux. C'est en énumérant les opinions à réfuter qu'il avait écrit[1] ces mots : « Omne grave tendit deorsum nec perpetuo potest sic sursum sustineri, quare jam totalis terra esset sphærica et undique aquis cooperta. » Plus audacieux, Léonard n'hésite pas à annoncer que le jeu même de la gravité tend à l'inondation totale de l'Univers ; non seulement il transcrit[2] mot pour mot la phrase d'Albert de Saxe : « Omne grave tendit deorsum nec perpetuo potest sic sursum sustineri, quare jam totalis terra esset facta sphærica, » mais encore il revient avec insistance sur cette prophétie.

« Si la Terre était sphérique[3], aucune partie n'en serait découverte par la sphère de l'eau... Perpétuels sont les bas lieux du fond de la mer, et les cimes des monts sont le contraire ; il suit que la Terre se fera sphérique et toute couverte des eaux, et sera inhabitable. »

Dans ce continuel travail de la gravité qui, perpétuellement, tend à arrondir la terre ferme, l'érosion produite par les eaux pluviales joue un rôle essentiel ; Albert de Saxe nous a signalé ce rôle ; il nous a montré également comment l'érosion avait sculpté le relief du sol. Léonard reprend ces considérations ; mais il les expose[4] en ingénieur habitué à l'observation minutieuse des phénomènes produits par les eaux courantes :

« Si la terre des antipodes qui soutient l'Océan s'élevait et se découvrait beaucoup hors de cette mer, étant presque plane, de quelle façon pourraient se créer avec le temps les monts et les vallées, et les pierres des diverses couches ?

» La fange ou sable, d'où l'eau s'écoule, quand elle reste

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo* : in librum II quæstio XXVIII (Ed. 1492) vel XXVI (Ed. 1518).
2. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 84, recto.
3. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 52, verso.
4. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 11, verso.

découverte par les inondations des fleuves, nous enseigne ce qui se demande ci-dessus.

» L'eau qui s'écoulerait de la terre découverte par la mer, quand cette terre s'élèverait beaucoup au-dessus de la mer, bien qu'elle fût presque plane, commencerait à faire divers ruisseaux pour les parties plus basses de cette surface, et ceux-ci, commençant ainsi à se creuser, se feraient réceptacles des autres eaux environnantes; de cette façon ils acquerraient, dans toute partie de leur longueur, de la largeur et de la profondeur, leurs eaux croissant toujours jusqu'à ce que toute cette eau se soit écoulée; et ces concavités seraient ensuite les cours des torrents qui reçoivent les eaux des pluies; et ainsi elles iraient consumant les berges de ces fleuves jusqu'à ce que les terres qui les séparent les uns des autres se fissent monts aigus et que, l'eau s'écoulant, ces collines commençassent à se sécher et à créer les pierres en couches plus ou moins grandes selon les épaisseurs des fanges que les fleuves auraient portées dans la mer avec leurs déluges. »

Albert admet que c'est le centre de gravité de la terre ferme qui occupe le centre du Monde; la présence de l'eau en certaines parties de la surface qui termine la terre solide, son absence en d'autres parties de cette même surface ne sauraient déranger ce centre de gravité. Léonard de Vinci a-t-il admis cette théorie?

Léonard connaît le principe sur lequel elle repose; il l'énonce [1] en résumant Albert de Saxe: « Aucun élément simple n'a de légèreté ni de gravité dans sa propre sphère, et si la vessie pleine d'air pèse plus aux balances qu'étant vide, c'est parce que cet air est condensé; et le feu pourrait se condenser de telle façon qu'il serait plus lourd que l'air ou égal à l'air, et peut-être plus lourd que l'eau et devenant égal à la terre. »

Mais de ce qu'il a connu de cette théorie, il n'en résulte point qu'il l'ait adoptée; en tout cas, il n'a pas admis sans conteste le corollaire qu'Albertutius en avait prétendu tirer.

La modification qu'il semble disposé à apporter à ce corollaire est d'ailleurs bien singulière ; il pense que l'eau n'alourdit

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 69, verso.

pas la partie du globe qu'elle recouvre, mais, au contraire, l'allège ; il regarde cette proposition comme une conséquence du principe d'Archimède. Voici le passage[1] où se trouve exposée cette étrange opinion :

« *Si la Terre couverte par la sphère de l'eau est plus ou moins grave qu'étant découverte.* Je réponds que ce grave pèse plus qui est en milieu plus léger. Donc la terre qui est couverte par l'air est plus grave que celle qui est couverte par l'eau... » Deux petits croquis représentent des pyramides, en parties immergées dans une sphère liquide, en partie émergées; à côté de ces croquis, on lit : « Je dis que le centre de gravité de la pyramide étant placé au centre du Monde, cette pyramide changera de centre de gravité si elle est ensuite en partie couverte par la sphère de l'eau; et donnes-en exemple avec deux poids cylindriques égaux et semblables dont l'un soit à moitié dans l'eau et l'autre tout dans cette eau. Je dis que celui qui reste à moitié hors de l'eau est plus grave, comme il est prouvé. »

A une théorie formellement contraire aux lois de l'Hydrostatique, Léonard de Vinci en a substitué une autre qui ne s'accorde pas mieux avec les principes de cette science. Nous allons voir que le grand peintre fut souvent mieux inspiré, soit qu'il se proposât simplement de développer les pensées d'Albert de Saxe, soit qu'il rejetât les doctrines du scolastique en faveur de théories nouvelles.

P. DUHEM.

(A suivre.)

LES NONNES EN ITALIE

DU XIVe AU XVIIIe SIÈCLE

Les femmes qui voulaient se consacrer à la vie claustrale, devaient, en Italie, fournir une dot. C'était là d'ailleurs une obligation qu'imposaient la plupart des règles monastiques, depuis celle de saint Donat[1].

Saluzzo di Castellar versa trois cents florins pour chacune de ses filles quand il leur fit prendre le voile (1523)[2]; en outre, il leur donna : une tasse d'argent avec une cuillère, deux costumes de drap blanc et deux pièces d'étoffe de lin, deux plats, deux soupières d'étain, une salière, un chandelier, un bassin de cuivre, quatre chemises et quatre tabliers, une paire de pantoufles et une paire de bottines, un bréviaire et un livre d'Heures. Il dut, en outre, s'engager à fournir, quand elles feraient profession, un manteau de drap noir, un vêtement blanc, deux tuniques, deux voiles, un scapulaire. Durant le temps qu'elles restaient novices, il était tenu de leur payer les bottines, les bas et les médicaments dont elles auraient besoin, plus une pension annuelle de vingt-cinq florins. Les nonnes fêtèrent selon la coutume la profession de ses filles par un banquet dont il fit les frais, ce qui lui coûta dix florins, sans compter un mouton et une charge de vin qu'il offrit en plus. La supérieure, la « sous-supérieure » et la maîtresse reçurent des confetti[3].

1. *S. Donati Vestontiensis episcopi Regule ad Virgines,* dans L. Holstenius, *Regulas S. S. Patrum Virginibus Sanctimonialibus præscriptas,* Rome, 1661, p. 75. Donat fut évêque de Besançon de 624 à 660. Sur la fondation des premiers couvents italiens, voir Muratori, *Antiq. ital.*, vol. V, Diss. LXVI, col. 495. Duchesne, *Liber Pontificalis*, Paris, 1886, vol. I, p. 290, 510; vol. II, p. 6, 312, fait mention de couvents de religieuses à des époques antérieures à celles qu'indique Muratori.

2. Giovanni Andrea Saluzzo di Castellar, dans *Miscellanea di Storia Italiana*, sér. I, vol. VIII, p. 492, 577.

3. Cf. *Ricordi di Meliodusso Pisano,* dans *Archiv. Stor. Italiano,* sér. I, vol. VIII (1850), p. 26.

Même pour être admises dans un couvent de femmes pauvres, il fallait apporter six pièces d'étoffe, six mouchoirs, six coiffes, six foulards de tête, une robe neuve et une robe usée, une jupe neuve et une jupe usée, deux paires de manches[1], deux paires de chaussettes, deux paires de chaussures, trois paires de sandales, une chaise de paille, une paire de fourchettes, une « couronne » pour prier et un voile blanc pour communier[2].

Les jeunes filles difformes ou atteintes « d'imperfections notables », les filles de courtisanes et les filles illégitimes n'étaient pas admises à la vêture. Les règlements prévoient le cas des hermaphrodites et décident qu'ils seraient reçus « si le sexe féminin l'emportait »[3].

L'inclination des enfants était rarement consultée. Il en avait toujours été ainsi. Simone Bufferio déclare dans son testament, rédigé le 30 mars 1206, que sa volonté est que ses filles entrent au cloître; il leur assigne cinquante livres de dot. Ses douze fils devaient également se faire moines; mais, en ce qui les concerne, Bufferio les laisse libres de rester dans le siècle s'ils le préfèrent et, dans ce cas, il leur reconnaît une part dans son patrimoine[4]. « J'ai envoyé ma fille Caterina au monastère di Rifredo, » écrit Castellar dans ses *Mémoires*, à la date du 14 octobre 1509[5]. « Elle a six ans. J'en ai fait cadeau à l'abbesse. »

Les parents se débarrassaient ainsi de leurs filles, et quel que fût le montant de la dot, il en coûtait encore moins de les mettre au couvent que de les garder à la maison. Plus le luxe grandit avec l'inaptitude au travail qui est la conséquence du bien être, plus cette coutume se généralisa. Le chevalier de

1. On sait que les manches étaient une partie distincte, et qui se vendait à part, de l'habillement féminin; les inventaires mentionnaient séparément les manches.

2. *Constitutioni della Compagnia delle Vergini miserabili di s. Caterina della Rosa di Roma*, Rome, 1655, p. 61.

3. *Costituzioni e Regole da osservarsi dalle suore dello Conservatorio*, *eretto nella città d'Albano*, Velletri, 1746, p. 72. *Costituzioni della Compagnia delle Vergini di s. Caterina...*, p. 18; *Costituzioni e Regole del Monastero di s. Paolo di Milano formate da s. Carlo Borromeo*, Milan, 1626, p. 123; D. Ascanius Tamburinus, monachus, *De jure Abbatissarum et Monialium*, Lyon, 1668; *Disputatio* VI, Quæstium VII « *An hermaphroditus...* »

4. Belgrano, *Della Vita privata de' Genovesi*, Gênes, 1875, p. 140.

5. *Miscellanea di Stor. Ital.*, sér. I, vol. VIII, p. 492.

Saint-Disdier écrit, au XVII[e] siècle[1] : « Il seroit difficile de trouver une religieuse qui n'avoue ingénuement dans le particulier qu'elle n'est entrée dans le cloître que par la déférence qu'elle a eue à la volonté absolue de ses parents, ou bien qu'y ayant été mise dès son enfance, on ne lui a plus laissé la liberté de choisir, de sorte que si on leur parle d'en sortir, elles répondent ordinairement « *magari* », c'est-à-dire fort volontiers si cela était possible.

» Si on dit à ces religieuse qu'elles ont fait des vœux qui les obligent à une manière de vivre bien différente de celle du monde, il s'en trouve qui répondent qu'elles ne savent ce que c'est que des vœux et demandent si, dans le temps qu'on leur en a arraché de la bouche, leur cœur étoit capable d'en former de véritables. Une personne prétendoit, un jour, à persuader une religieuse qu'en vertu de l'habit qu'elle portoit, elle étoit obligée à un genre de vie entièrement opposé à celui qu'elle suivoit : « Bon, dit-elle, je mets un habit de cette sorte » ici parce que mes parents ne m'en donnent point d'autres; » si j'en pouvois avoir du monde, j'en porterois tout de même » que je porte celui-ci. »

Un auteur que l'on ne peut assurément soupçonner d'animosité envers l'Église, Ferrini, blâme, dans son ouvrage de la *Lime universelle*[2], cette coutume « qui plonge dans une vie d'amertume les filles et les amène à avoir en abomination leur père et leur mère pour les y avoir vouées »[3].

Il est certain qu'il y avait aussi nombre de vocations sincères; les règles monastiques défendaient de forcer les volontés[4], et le voyageur Baretty[5], qui visita l'Italie au XVIII[e] siècle, assure que de son temps on n'obligeait plus les jeunes filles à entrer au couvent; cependant il cite le fait

1. *La Ville et la République de Venise*, La Haye, 1685, p. 318.
2. V. Ferrini, *Della Lima universale de Vitii*, Venise, 1612, p. 186.
3. Cf. *Lamentation d'une femme devenue nonne par force*. Bibl. nationale, Ms. ital., 650, fol. 249.
4. Elles sont formelles sur ce point et menacent d'excommunication celui qui aurait obtenu une prise de voile par la violence, mais elles permettent aux filles d'entrer au couvent dès l'âge de douze ans, même si les parents s'y opposent. Tamburinus, *op. cit.*, Quæsitum IV : « *Cogentes puellam ad ingressum Monasterii,* » p. 4.
5. *Les Italiens* ou *Mœurs et coutumes d'Italie*, trad. par Fréville, Paris, 1773, p. 217. Cf. Ademollo, *Il Matrimonio di suor Maria Pulcheria,* Rome, 1883, p. 175.

d'une enfant qui se pendit devant ses parents plutôt que de prendre le voile.

Les vêtures imposées ou prématurées étaient une des causes de la démoralisation qui régnait dans la plupart des couvents d'Italie et Boccace disait avec raison qu'elles n'amenaient sans doute pas une âme à Dieu, mais grossissait à coup sûr les milices de Vénus [1].

Cette démoralisation avait aussi d'autres causes. Bien des femmes cherchaient simplement un abri dans les couvents, témoin cette courtisane, enfermée pour dettes, que son amant tira de prison en satisfaisant ses créanciers, et qui, redoutant d'autres aventures, entra dans un couvent où elle continua, au reste, sa vie passée [2]. Dangereux et trop fréquent exemple.

Toutefois, ce qui nuisait le plus à la régularité et à la pureté de la vie conventuelle, c'était le défaut de clôture [3]. Les avertissements et les prohibitions ne manquaient pas cependant. Saint Gérôme avait dit que la voix de l'homme est, aux femmes vouées à Dieu, comme un trait du diable [4], et un prédicateur du XVIe siècle, qui, pour se conformer au goût de son temps, avait dressé une carte des périls dont les nonnes sont entourées, représente comme la plus élevée la colline du toucher, car, dit-il, elle est cause de chutes sans nombre ; quant à la colline de l'odorat, il la faisait aussi fort escarpée : « car les parfums sont des ferments de lascivité [5]. »

D'autre part, les rigueurs de certaines règles furent, surtout après le concile de Trente, excessives sur ce chapitre, au point d'ordonner, par exemple, aux nonnes de ne parler que la tête couverte d'un voile et séparées du public par une grille qu'elles ne devaient pas même toucher [6]. Une sœur fut réputée avoir

1. *De Claris mulieribus :* Vie de Rhea Silvia, vestale.

2. Rome, *Archiv. di Stato*, *Investigationes*, vol. XXXV, p. 66, 4 août 1551.

3. Gio. Battista Roberti, *Raccolta di operette*, Bologne, 1785, vol. IV, n. 4, p. 1-XIV.

4. *Epistole di s. Girolamo*, Venise, 1562, p. 360, 369, cap. XX.

5. *Prediche di varii soggetti spirituali fatti alle sacre vergini nel Monastero di s. Cosimo et Damiano in Brescia dal suo confessore, D. Hilarione*, Brescia, [illegible], p. 119. *Della perfetta Virginità.*

6. *Costituzioni e Regole... formate da s. Carlo Borromeo*, Milan, 1626, p. 109. *Costituzioni di s. Francesco di Sales*, Naples, 1697, p. 80. Les conciles du XIVe et du XVe siècle avaient pris de nombreuses décisions touchant la clôture : *Synodus Bajocensis*, [illegible].

violé ses vœux si elle était montée, par manière de jeu, sur un arbre dominant la voie publique, si, en se balançant, elle avait pu passer une partie de son corps au-dessus du mur d'enceinte, si elle avait accompagné quelqu'un jusqu'au seuil du couvent, si, « par curiosité ou par urbanité, » elle était entrée dans un autre couvent, même voisin[1].

Il fallait, même aux femmes, une autorisation du pouvoir spirituel pour avoir accès dans les couvents; celle-ci, au reste, était facilement accordée. La princesse Giulia Orsini, par exemple, obtint ce privilège par un bref daté du 17 novembre 1535[2], elle avait le droit de visiter les couvents napolitains, d'y prendre ses repas avec les nonnes et de se faire accompagner, du moins dans celui de S. Martino, par « une honnête suite d'hommes ». La seule restriction consistait à interdire qu'on passât la nuit dans la clôture. Marie d'Aragon avait permission de visiter les monastères aussi bien que les couvents[3].

Néanmoins, en fait, les hommes avaient accès dans la plupart des couvents et conversaient librement avec les sœurs.

Pietro Casola, prêtre milanais qui, se rendant à Jérusalem, visita Venise en 1494, rapporte que les nonnes s'y laissent voir

cap. XCII; *Lucana Synodus*, 1308, cap. LXXI, LXXIII; *Statum Coloniense*, 1310; *Concilium Moguntinum*, 1310,... dans Mansi, *Sacr. Conciliorum... Collectio*, Venise, 1782, vol. XXV.

1. L. Holstenius, *Regulas S. S. Patrum Virginibus Sanctimonialibus præscriptas et a s. Benedicto Anianensi abbate collectas et supplemento auctas*, Rome, 1661. F. L. Ferraris, *Bibl. canonica*, Rome, 1889, vol. V, p. 578 et suiv. Cf. Bulle CLIV de Pie V : « *Decori et honestate*, » du 24 juin 1570.

2. *Archiv. seg. Vat., Minute Brevi, Armadio 41*, vol. LIII, n° 131. Rome, 17 novembre 1535:

« *Nobili mulieri Julie de Ursinis principisse Bisignani... licentia ingredi et cum monialibus spirituali et corporali cibo refici... cum sex aut octo honestis mulieribus per te eligendis, Monasteria Monialium Jesu et s. Sebastiani Neapolis, s. Clarae sui alterius ordinis quater in anno... Nec non semel tantum etiam Monasterium s. Martini cartusiensium prope et extra muros Neapolitane... Cum honesta virorum comitiva ingredi et licite possis et valeas, etc.*

» HIERONIMUS CARDINALIS GLORIERIUS. »

Autre autorisation:

Ibid., n° 132. Rome, 16 décembre 1535:

« *Licentia dilec. in Christo filiabus Justinae Sfortiae de Bentivolis de Eugubio ac Baptistae ejus natae, nec non Franciscae ex Marchionibus Montis s. Mariae, et Elisabeth Ottonae de Bentivolis de Eugubio nostris secundum carnem affinibus.., Monasteria monialium quorumvis etiam s. Clarae et Inclusarum ordinum, ubicumque consistentium, cum sex aliis honestis mulieribus pro quamlibet vestrum eligendis, sexies in anno... ingredi et cum eisdem monialibus colloqui, conversari ac animi et corporis cibi refici, dummodo inibi non pernoctetis, libere et licite possitis...* »

3. *Ibid.*, n° 133.

volontiers, et il note comme une particularité que le couvent *Delle Vergini* est fermé aux hommes[1]. Durant l'année 1509, une troupe de jeunes gens se rendait régulièrement chaque soir dans un des couvents de la ville pour y danser avec les nonnes au son des fifres et des trompes qu'ils amenaient avec eux[2].

Les nonnes étaient en commerce quotidien avec le dehors. « Croyez-moi, » écrivait en 1565 l'évêque de Vérone, Novagero, commentant la règle de son prédécesseur Giberti, « les couvents seraient en meilleure situation si les nonnes ne s'y livraient pas à tant de commérages; on perd la tête lorsqu'on les voit sortir dans le monde pompeusement habillées et parler de leurs enfants, de leurs nourrices, de leurs cuisinières et de bien d'autres choses encore[3]. »

Le chevalier de Saint-Disdier décrit ainsi les parloirs des couvents vénitiens[4] : « Rien n'est plus fréquenté que les parloirs des religieuses, et, quelque rigoureux que puissent être les magistrats sur les monastères, les nobles qui y ont des habitudes y rendent de fréquentes visites, et, comme il n'y a point de religieuse bien faite qui ne soit courtisée par plus d'un cavalier, toute la vigilance des supérieurs ne sert qu'à faire trouver à ces filles plus d'expédients pour voir leurs amants. Pendant le carnaval, les parloirs sont le rendez-vous des masques; plus ils sont bouffons et ridicules, et mieux ils y sont reçus. Les jeunes gentils hommes font des parties pour se déguiser le plus extravagamment qu'ils peuvent et vont de couvent en couvent divertir les religieuses par mille contes plaisants. Il y a des monastères où, les derniers jours du carnaval, on voit à la grille des religieuses déguisées en femmes du monde. J'en ai même vu de vêtues en hommes avec un bou-

1. P. Casola, *Il Viaggio a Gerusalemme*, Milan, 1855, p. 10.
2. Molmenti, *La Storia di Venezia nella vita privata*, Turin, 1880, cap. VII, p. [illegible].
3. *Decreto del S. Concilio tridentino sopra la Riforma delle Monache nella città e diocesi di Verona*, Vérone, 1565, fol. 74. Cf. *Praxis Rerum notabilium Jo. Bapt. de Ventriglia*, Naples, 1649, p. 75 ; *De Clausura Monalium*, et Gio. Batta. Roberti, *Raccolta di operette*, Bologne, 1785, vol. IV, n° 4, p. I-XIV : « *Il parlatorio rende la monaca tutta ricercatrice di noveille...* »
4. *La Ville et la République de Venise*, p. 321.

quet de plumes au chapeau[1]. » D'après Misson, qui écrivait en 1688, elles faisaient représenter des opéras. Il ajoute : « Il y en a plusieurs qui ont leurs galants qui les voyent tous les jours à la grille, et généralement elles ont la liberté de recevoir les visites des étrangers[2]. »

Les choses durèrent ainsi jusqu'au XVIII[e] siècle. Un chroniqueur[3] rapporte que, le 18 octobre 1729, le duc Conti de Guadagnolo alla, au matin, avec la duchesse Ruspoli sa femme et d'autres dames, dîner et passer tout le jour dans le couvent *S. S. Domenico e Sisto,* où ils avaient une parente. Le pape en avait donné l'autorisation.

Le costume des religieuses n'était pas pour diminuer leurs attraits ; elles ne portaient, du moins dans tout le pays vénitien, ni voile ni bandeau, mais une petite guimpe avançant en pointe sur le front et laissant voir par derrière les cheveux, qui étaient relevés ; elles avaient des frisons sur le front et des boucles de chaque côté des oreilles. La robe, de camelot blanc, dessinait bien la taille et était garnie d'une bande noire qui faisait ressortir la blancheur de la gorge, généralement très découverte, comme c'était la coutume pour toutes les Vénitiennes. Les manches, larges et à fronces, ne descendaient pas au-dessous du coude. Les plus élégantes mettaient des fleurs dans leur sein et à la taille.

A Rome, le costume était plus simple, mais ne laissait pas d'être fort seyant[4].

1. Il n'en était pas ainsi seulement à Venise ; il fallut une défense générale : « *Moniales diebus bacchanalium nec unquam uti debent habitu virili... Hoc est horribile Deo.* » Ferraris, *Bibliotheca canonica*, Rome, 1889, V, 666. Cf. les constitutions de saint Charles Borromée, p. 18, § IV, *Della Castità*. Saint-Disdier ajoute : « Les religieuses dont les frères entretiennent des courtisanes ne perdent point l'occasion du carnaval et des masques pour faire venir ces filles déguisées à leurs parloirs, où elles prennent plaisir à les entretenir de l'avantage qu'elles ont de posséder l'amitié de leurs frères. » Elles se plaignaient pourtant de n'avoir pas de parloirs séparés, comme en France, s'il faut en croire l'ouvrage intitulé : *Lettere di molte valorose donne*, paru en 1548 (Ortensio Lando).

2. *Nouveau voyage d'Italie*, La Haye, 1727, IV, 63. Misson était protestant.

3. *Diario di Valesio*. Rome, *Archivio Capitolino Cred.* XIV, vol. 18, p. 76.

4. P. Mercuri, *Costumes historiques*, t. I, 91, pl. 46. Costume de Dominicaine. *Histoire des ordres monastiques*, Paris, 1721. Saint-Disdier, *La Ville et la République de Venise*. P. Casola, *Il Viaggio a Gerusalemme*, p. 10. « L'habillement des religieuses est plus galant que modeste, » dit Pöllnitz au XVIII[e] siècle. La coiffure des novices est décrit dans *Regole del Conservatorio delle Zitelle orfane della Città di Fabriano*, 1684,

Les dépositions de certaines instructions criminelles peignent au vif la vie intérieure de quelques couvents et montrent comment les nonnes étaient amenées à succomber.

« Je suis née, » dit une fillette de quinze ans devant les magistrats romains (1540)[1], « l'année qui précéda le sac de Rome ; à six ans, ma mère me plaça dans le couvent « *Dello Spirito Santo* »[2]. Au bout de trois ans, elle m'en retira pour me faire entrer dans le couvent des « *Ammantate di s. Agostino* », près de S. Lorenzo in Lucina, où je fus quinze ou seize mois. Je dus le quitter pour un autre, parce que les sœurs étaient trop exigeantes sur la pension.

» Personne ne me parla durant mon séjour au premier couvent, si ce n'est un familier du cardinal « *Dei santi Quattro* »[3], lequel est lié avec ma mère ; il vint me voir le jour de la saint Nicolas et me demanda si je me portais bien et si j'avais appris à faire la cuisine. Mon frère vint aussi et mon parrain, ainsi qu'un Espagnol, nommé Morales, qui me donna un écu.

» Dans l'autre couvent, j'ai parlé avec messire Giulio Agatone, avec son neveu, avec mon tuteur, avec un autre neveu d'Agatone, ainsi qu'avec maître Pompilio, le médecin. Ma mère et mes tantes vinrent aussi. Messire Agatone avait au même couvent une fille, Ottavia, qu'il voyait fréquemment ; il m'aperçut et tomba amoureux de moi ; une de ses nièces, appelée Lucida, qui était aussi au couvent, et à qui il se confia, lui fit ouvrir un soir la porte du réfectoire des nonnes ; nous nous y rencontrâmes. Je lui résistai quatre jours. »

Mais ce gage donné à la vertu, Livia se tint pour absolument quitte. Elle abandonna de nuit son couvent, s'en fut d'abord chez sa mère, puis chez ses tantes, puis dans la maison d'une

imprimé à Rome en 1797, p. 8. Défense était faite de porter le « toupet », des miroirs, des frisures. La galerie Pitti contient un portrait de femme de Léonard de Vinci intitulé : *La Monaca*, dont la coiffure est composée d'un bandeau élégant et dont le corsage est gracieusement décolleté.

1. Rome, *Archivio di Stato, Investigationes*, vol. XVII, fol. 24.

2. C'était une maison d'éducation tenue par des *bizzoche*, c'est-à-dire des femmes qui, sans être religieuses professes, avaient pris certains engagements religieux. Voir, sur ce couvent, *Archiv. seg. Vat.*, Divers. Camer., vol. XCI, fol. 3, et *Archiv. Stor. Capitolino, Scriptores Romanae Curiæ*, vol. XXXV, fol. 123.

3. Il s'agit d'Antonio Pucci, de Florence, évêque de Pistoia, créé cardinal du titre *dei S. S. Quattro* par Clément VII, le 25 septembre 1531.

femme « qui s'occupait à arranger les visages » ; c'était la marraine d'un certain *Ser* Mariano, avec lequel elle finit par aller habiter. Chez sa mère, elle avait eu la visite d'un évêque, celui de Plaisance, à qui elle prétendit que les nonnes de S. Agostino avaient voulu la forcer de complaire ; chez ses tantes, une vieille nourrice lui avait amené l'Espagnol qu'un chien malveillant mit en déroute une première fois, mais qui était revenu. Elle avait été pressentie par un gentilhomme romain, le seigneur Flaminio Savelli ; enfin, Ser Mariano l'avait décidée à venir chez lui, en lui promettant « autant de serviteurs qu'elle en voudrait ».

Ce n'est pas qu'il n'y eût en Italie d'honnêtes nonnes et de chastes couvents, dans lesquels la vie était exemplaire et où des femmes d'une haute vertu, telles que Vittoria Colonna, se plaisaient à chercher un réconfort contre les tristesses de la vie ; dans beaucoup, les règles étaient observées avec scrupule, et c'est pourquoi sans doute ceux qui y tenaient la main se montraient si sévères envers les autres. Ambroise le Camaldule se voyait contraint, au xve siècle, d'imposer à des sœurs de l'ordre de saint Benoît une supérieure de l'ordre de saint Bernard, car ce grand restaurateur de la discipline monastique n'avait pas trouvé dans toute leur congrégation une femme d'un caractère assez solide pour obliger les autres au respect de leurs vœux[1]. A Gênes, vers le milieu du xve siècle, le doge Giano Fregoso est forcé de convenir, dans une lettre adressée au pape Nicolas V (16 décembre 1447), que la vertu est en minorité dans les couvents[2]. De même, dans le préambule d'une ordonnance de la municipalité génoise, datée du 15 mars 1459, on lit : « Comme il existe certains vices à Gênes et, en outre, comme l'impudence des nonnes, qui vont parcourant continuellement toute la ville et qui vivent sans continence et sans religion, dépasse toute mesure... » Trois ans après, on créa une nouvelle magistrature destinée à « refréner l'impudicité des nonnes » ; mais il en fut, ce semble, après comme

1. Ed. Martene, *Veterum Scriptorum... amplissima collectio*, Paris, 1724, vol. III, col. 336, 658, Lib. XX, *epist.* IV.
2. Belgrano, *Della Vita privata de Genovesi*, Gênes, 1875, p. 477.

avant, car, en 1468, on cherchait encore de quelle façon on les ramènerait à la vertu[1].

Le père Zanetto, supérieur général de l'ordre des Franciscains, écrivait, le 7 janvier 1472, au père Giovanni Franzoni, que les nonnes vivaient « sans continence, peu honnêtement, méprisant tout frein et toute religion »[2].

Un bref pontifical déplore que les sœurs de S. Filippo e Jacobo errent à travers les rues de la ville de Gênes, à leur fantaisie, et mènent une vie d'opprobre (1497).

A Bologne, les sœurs du couvent S. Giovanni Battista durent être chassées (1468), tandis que celles du couvent S. Leonardo étaient placées sous la surveillance des religieuses de l'ordre de S. Lorenzo du Latran, dont la rigidité était exemplaire (1492)[3]. Vers la fin du xv[e] siècle et durant la première moitié du siècle suivant, le nombre des nonnes bolonaises recherchées par la justice est considérable. Chaque couvent avait un surnom : il y avait le couvent des Effrontées, celui des Babillardes, celui des Remords, celui des Délurées, celui des Poupées[4].

A Venise, c'était une abbesse qui devenait enceinte (1505); tout un couvent semblait suspect, et le patriarche s'y rendait accompagné d'un évêque afin d'y mener une enquête (1509)[5]. Plus tard, en 1574, dix nonnes sont enceintes dans un même couvent du fait de trois nobles et d'un prêtre[6].

1. Belgrano, p. 477 : « ... *Quam ignominiosum sit diutius pati tantam monialium civitatis in vivendo licentiam, que usque adhuc nullis legibus aut modis coherceri potuit* ». Cf. Rosi, *Le Monache nella vita genovese dal sec. XV al. XVII. Atti della Soc. Ligure di Stor. Patria*, vol. XXVII, Gênes, 1895.

2. Belgrano, *ibid.*

3. L. Frati, *La Vita privata di Bologna*, Bologne, 1900, p. 97.

4. *Ibid.*, p. 95, 96.

5. Sanuto, *Diarii*, Venise, 1880, vol. IV, col. 303; 1881, vol. VI, col. 294, 355, vol. VIII, col. 307; 1889, vol. XXV, col. 351. Cf. Molmenti, 2ᵉ éd., chap. VII, 3ᵉ partie, p. 414. A. Graf. *Attraverso il Cinquecento*, Turin, 1880, p. 206.

6. Cod. Vat. Urb., 1044. *ad. an.* En 1481, Galeotto Manfredi épousa Francesca Bentivoglio, mais n'en continua pas moins ses relations avec Cassandra di Tommaso Pavoni, religieuse camaldule qui vivait dans le couvent de S. Maglorio. Francesca, instruite du fait, le fit assassiner dans sa chambre à coucher, le 7 août 1487. Antonio Messeri, *Galeotto Manfredi*, Faenza, 1904. D'une façon générale, voir : V. Cian, *Giochi di sorte*, Bergame, 1897. Sur les déportements des nonnes, voir : Burkhardt, *La Civiltà nel Rinascimento*, II, 231 ; *Archiv. Stor. Lombardo*, sér. II, t. XX, 1893, p. 103 ; Marcotti, *Donne e Monache*, Florence, 1884, p. 188 ; Rosi, *Le Monache nella vita genovese, Atti della Soc. Ligure di Stor. Patria*, vol. XXVII, Gênes, 1895 ; Ant. Cappelli, *Lettere di L. Ariosto*, Milan, 1887, p. 14 ; L. Banchi, *Le Prediche volgari dette da S. Bernardino da Siena*, Sienne, 1888, vol. II, Pred. 20, p. 138 ; vol. III, Pred. 35, p. 150.

Il faut reconnaître que, bien souvent, on mettait le loup dans la bergerie. A Naples et dans bien d'autres villes, les offices étaient dits dans les chapelles des couvents par des pères Récollets, à qui, pour plus de commodité, on donnait le logement dans l'enceinte même de la clôture[1]. Clément VIII publia, en 1597, une bulle pour mettre fin à cet abus, mais l'exécution en provoqua d'inextricables difficultés et Alexandre VII dut renouveler les prescriptions de son prédécesseur (1658)[2].

Peut-être fut-ce à la suite de l'enlèvement d'une nonne par un abbé, qui l'emmena dans un carrosse de l'ambassade de France (1640)[3].

Bandello, évêque d'Agen, affirmait que les nonnes appartenaient exclusivement aux moines, qui faisaient bonne garde autour d'elles[4]. « Moi-même, » dit-il, « je suis intervenu non pas une fois, mais maintes fois: j'ai touché du doigt. Ces nonnes ou bien accouchent de beaux moinillons, ou bien usent de toutes sortes d'artifices pour n'en point arriver là. Et si quelqu'un soutient que ce sont là sornettes, qu'il aille examiner les sentines des couvents[5]. »

On comprend que les chroniqueurs, tels que Infessura et Burchard, hostiles, d'ailleurs, sinon à l'Église, du moins au Saint-Siège, aient généralisé le mal et qualifié fort durement les couvents[6]. Pic de la Mirandole s'exprimait avec tout autant

1. E. Alberi, *Relazioni degli Amb. Veneti*, Venise, 1863, vol. XV, p. 310.

2. Bulle « *Sacrosancti* », en date du 30 mars 1658, *Bull. Rom.* Turin, 1869, vol. XVI, p. 341. L'année précédente., 24 septembre 1657, il avait publié un bulle, CLXXII, « *Pro resecantis sumptibus superfluis in ecclesiis et monasteriis monialium Urbis.* » Innocent XII renouvela par un édit les dispositions de cette bulle, 24 février 1684. Coll. Casanatense, *Bandi*, vol. XV, n° 440.

3. Elle appartenait au couvent de Montemagnapoli. *Archiv. sag. Vat.*, *Fondo Bolognetti*, vol. LXXXVII, fol. 727.

4. *Novelle*, Milan, 1813, *Nov*, VI, p. 83.

5. Coryat (*Crudities hastily gobled*, Londres, 1611), autre protestant, raconte qu'en arrivant à Venise il vit la tête d'un moine fichée au haut d'une pique, et qu'on lui raconta qu'il avait été décollé pour avoir mis à mal quatre-vingt-dix-neuf nonnes (1608).

Ferrante Pallavicino composa, au XVIIe siècle, une mordante satire sur les débordements des nonnes et des moines; elle a pour titre : *Retorica delle Monache*. Cf. Marcotti, *Donne e Monache*, p. 170, 195, et Stendhal, *L'Abbesse de Castro*; le fond de l'histoire est vrai; l'épisode eut lieu en 1572, au couvent de la Visitation, à Castro, dans le duché de Parme. Voir le manuscrit italien 171. Bibl. nationale.

6. Burchardi, *Diarium*, éd. Thuasne, Paris, 1884, vol. II, p. 79. Infessura, éd. O. Tommasini, Rome, 1890, p. 287.

de sévérité dans le discours qu'il adressa à Léon X sur la réforme des mœurs[1], et saint Bernardin de Sienne ne ménageait pas plus le blâme aux nonnes qu'à ceux qui médisaient d'elles[2].

Peut-être, cependant, se choquait on moins en Italie qu'ailleurs de ces écarts qui, à vrai dire, se produisaient dans toute la chrétienté, parce qu'on y accordait surtout de l'importance aux manifestations extérieures de la piété; la religieuse qui pratiquait exactement se croyait presque en reste avec sa conscience, même quand elle avait égayé sa vie en consommant la plupart des péchés capitaux. Les femmes n'avaient pas, en Italie comme dans les pays du Nord, l'âme très compliquée, rêveuse et sans cesse occupée des problèmes de la morale; elles ne s'arrêtaient pas au scrupule des responsabilités; le compte leur paraissait très simple entre le Ciel et elles, comme ces comptes par *Doit* et *Avoir* qu'elles avaient sous les yeux dans les banques et les boutiques. Il leur paraissait excessif qu'on entreprît en même temps sur leur for intérieur et sur leur for extérieur. D'une façon plus générale, la terreur religieuse n'eut jamais en Italie, bien qu'elle y fût profonde, grande influence sur les mœurs; on se complaisait, au temps de Dante, à entendre le récit des effroyables tourments réservés aux pécheurs, mais on n'en frémissait nullement, et on n'en commettait pas moins de crimes. Le XIII[e] et le XIV[e] siècle sont des époques sinistres, quoique dévotes. Il y avait trop d'insouciance foncière, trop de bonne humeur dans l'âme italienne, un désir trop grand de jouir pleinement de la vie, pour qu'on pût prendre très au sérieux le frein de la religion. Les nonnes envisageaient peu les conséquences lointainement possibles de leurs actes; elles s'en croyaient suffisamment garanties par l'accomplissement de certains rites, et, occupées exclusivement de l'heure présente, elles s'efforçaient de la rendre le plus douce possible.

1. Joh. Fran. Pici Mirandulae Domini *Opera*, Bâle, [illegible], vol. II, p. [illegible] « *Quid aliud... quam sacras aedes Lenonibus et Catamytis antea commissas, quam* [illegible] *optimi pastoris ovilia demandata, quam virginibus olim dicata plerisque in urbibus* [illegible] *meretricios fornices et obscura latibula fuisse conversa?* »

2. L. Banchi, *Le Prediche volgari dette da S. Bernardino da Siena*, Sienne, 1888, vol. II, pred. 20, p. 138, vol. III, pred. 35, p. 150.

Ce n'était pas pourtant manque de conseilleurs. Le moraliste Barberino donnait, au XIVe siècle, les plus sages avertissements aux femmes qui se destinaient au cloître ou qui s'y trouvaient [1]. Il recommandait à celles chez qui tout désir charnel n'avait pas été éteint par la vieillesse ou par l'amour de Dieu, et qui comptaient uniquement sur la rigueur de la clôture pour ne point céder aux mauvais penchants, de se bien donner de garde d'embrasser la vie monastique. Pour celles qui avaient renoncé au siècle, il leur conseille de ne plus lire de romans ni de traités d'amour, mais seulement les livres d'office ; il leur faut, dit-il encore, écouter avec recueillement le service divin, chanter « autant avec l'esprit qu'avec la bouche », durant les heures de solitude songer uniquement à Dieu, s'abstenir des jeux, « se tenir éloignées de la fenêtre », cette grande cause de perdition, semble-t-il, pour les femmes italiennes [2]. Il ne leur convient point, ajoute-t-il, de prendre soin de leur beauté, de se teindre les mains, d'avoir souci de leur habillement et de leurs voiles, de se mêler aux discussions, aux disputes ; il leur faut accepter avec soumission les réprimandes.

A l'abbesse, Barberino donne le conseil de veiller sur le sommeil de ses nonnes, d'empêcher qu'elles ne voient trop souvent les mêmes personnes, qu'elles ne reçoivent de messages secrets, qu'elles ne portent des ornements qui ne soient pas de corail, d'ambre ou de cristal [3].

Quant aux solitaires, il ne déguise pas les appréhensions qu'elles lui inspirent. Il entreprend de les convaincre qu'elles doivent établir leur retraite « dans un lieu très fréquenté plutôt que dans un lieu isolé » ; même alors, elles devront se faire construire une cabane dont les portes soient bien solides, ou, ce qui vaudrait mieux, qui n'ait pas de portes du tout, dont

1. *Del Reggimento e de Costumi delle Donne di Messer Francesco da Barberino*, Rome, 1815, p. 12 et 206 et suiv.

2. Cf. Mansi, *Sacr. Conciliorum... Collectio*, Venise, 1779, vol. XXIII, col. 37. Décision du concile provincial de Trévise, 1227, cap. XV. *Bullarium Ord. Predicatorum, Tractatus de consensu Bullarum*, Rome, 1740, vol. VIII, p. 412, Tit. XIII, *De Monialibus*.

3. Cf. Mansi, *op. cit.*, vol. XXIII, col. 214, cap. IV, concile de Rouen, 1231 : « *Propter scandala qua ex monialium conversatione proveniunt, statuimus ne aliquod depositum recipiant in domibus suis ab aliquibus personis, maxime arcas clericorum... Ostia suspecta et superflua obstruantur... et vitas et conversationes earum taliter restringant (episcopi) quod per eorum diligentiam scandala quae de earum vita in praesenti proveniunt, sopiantur.* »

les fenêtres soient étroites, et dont la toiture, ainsi que les murs, ne puissent être percés. Afin d'éviter le danger de l'oisiveté qui est le plus grand qu'elle ait à redouter, la recluse fera sans relâche des oraisons. Elle s'imposera des privations, « mais pas au point d'en mourir. »

C'était là, d'ailleurs, le fond de toutes les règles conventuelles. Leur principal objet, après l'accomplissement des devoirs religieux, était d'employer sans répit l'imagination aussi bien que l'activité physique des nonnes. Elles étaient astreintes à vaquer à toutes les besognes de la vie commune ; elles devaient apprendre à lire ou, si elles avaient déjà un commencement d'instruction, enseigner les autres [1].

Dans quelques couvents, on occupait les sœurs à recopier des manuscrits ou à les orner de miniatures [2] ; il en était ainsi à Florence dans le couvent des dominicaines de S. Jacopo Ripoli della Scala, qui avait été fondé vers 1224 et transporté dans le quartier Ripoli en 1300. « J'ai vu, » dit l'archiviste Fineschi, « plusieurs manuscrits écrits par ces nonnes [3] ; l'un se trouve dans la bibliothèque Riccardi [4]. » C'est le traité du dominicain Fra Domenico Cavalca intitulé : *Lo Specchio di Croce*. Il commence par ces mots au verso de la garde : « *In Dei + nomine Incomincia el libro chiamato specchio di Croce | facto e cōpilato pel venerabile religioso i Xpo Yo Rdo padre frate Domenico Cavalca da Vico... | scricto da me ideg°. sva (serva) e stiava di Yhm. Xpo (Jesu Christo), suor Angelica* [5]. » La bibliothèque de

1. L. Holstenius, *Regulas S. S. Patrum Virginibus sanctimonialibus praescriptas et a s. Benedicto Anianensi abbate collectas et supplemento auctas*, Rome, 1661. F. L. Ferraris, *Bibliotheca canonica*, Rome, 1889, vol. V, p. 578 et suiv., pour les règles édictées après le concile de Trente. Cf. Bulle CLIV de Pie V : « *Decori et honestati,* » en date du 24 juin 1570.

2. *Epistole di s. Girolamo*, Venise, 1562, p. 379, cap. XXXVIII. *Delle Opere delle suore dopo il desinare.* « Qu'elles écrivent des livres, qu'elles cousent les vêtements des sœurs, qu'elles cultivent dans le verger les herbes qui sont bonnes à manger, qu'elles sèment, qu'elles soignent les arbres fruitiers... »

Il en était de même en France, en Angleterre, en Allemagne. Mabillon, *Praefationes in acta ordinis s. Benedicti*, Trente, 1724, p. 114.

3. V. Fineschi, *Notizie storiche sopra la stamperia di Ripoli*, Florence, 1781.

4. Il s'agit de la bibliothèque *Riccardiana*, fort riche en ouvrages de piété.

5. Ce ms. porte, sur le catalogue Lami, la cote P. IV, 4 ; actuellement sa cote est 2101. Il est sur papier et compte 118 folios ; pas de miniatures ; reliure en peau ; les rubriques sont en rouge, les onciales tantôt en rouge, tantôt en bleu azur. Fol. 118, on lit : « *Questo libro fu finito di scrivere nel 1460 adì 24 di luglio.* » Cf. Franceschini Lorenzo, *Fra Simone da Cascia e il Cavalca, Studi critico-letterari sull'Umbria...* Rome, 1897.

S. Maria Novella possède un autre manuscrit copié également par une nonne; il est du XIVe siècle, comme le précédent; c'est une collection d'oraisons qui se disent pendant les offices; on y lit : « *Ego soror Angela indigna serva Domini Nostri Jesu Christi scripsi manu propria hoc collectarium.* » D'autres manuscrits, datant du XVe siècle, sont cités dans le même ouvrage. L'une des sœurs du couvent, Fiammetta, de la famille Lamberto da Frescobaldi, transcrivit trente gros volumes in-octavo durant trente-huit années de maladie. C'était une personne fort instruite, qui connaissait à merveille le latin.

En 1476, deux dominicains enseignèrent aux sœurs, qui dépendaient de leur ordre, l'art de l'imprimerie. Aussitôt elles se mirent à l'ouvrage, et cette même année elles tirèrent à quatre cents exemplaires la grammaire de Donat; en 1477, elles imprimèrent la grammaire de Guarino, qui eut une deuxième édition en 1482; en 1483, elles donnèrent l'ouvrage de Niccolò Perotto intitulé *Regole Sipontine* [1]. En l'année 1481, elles auraient imprimé le *Morgante* de Pulci, qui venait d'être publié à Venise [2]. Dans la note des frais qu'occasionna la confection de ce volume figure la mention suivante : « A la sœur Marietta, un florin pour avoir aidé à la composition du *Morgante*, » et plus loin : « A la sœur Marietta, pour sa part dans le travail du *Morgante.* »

Il faut dire que les couvents de dominicaines avaient généralement une meilleure tenue intellectuelle que les autres et qu'ils étaient la retraite habituelle des femmes cultivées [3].

Dans d'autres couvents, les nonnes se livraient à des occupations d'un genre moins relevé; elles fabriquaient des friandises; les nonnes augustines de S. Tommaso et celles du Spirito Santo vendaient des bonbons parfumés à la rose et au musc, qui passaient pour avoir la vertu d'adoucir la peau et de faire disparaître les boutons. Les nonnes toscanes avaient

1. Perotto avait été évêque de Sipont, 1458-1480.

2. Ainsi, l'édition des sœurs de S. Jacopo Ripoli aurait précédé d'une année la première édition florentine du *Morgante* signalée par Brunet, IV, 969, mais il ne nous a pas été donné d'en découvrir un exemplaire.

3. *Archiv. sag. Vat., Collezione Avvisi,* vol. an. 1655-1658; il y eut alors une retraite de ce genre qui fit bruit.

d'autres recettes. On préparait aussi, dans certains couvents vers 1566, des « marrons français »[1]. Quand un visiteur de marque était reçu dans un couvent, on manquait rarement à lui offrir une collation de gâteaux, massepains, confetti et autres sucreries que les nonnes avaient confectionnés à son intention[2].

L'évêque Giberti défendit aux nonnes « de se charger de préparer des gâteaux et des friandises pour les noces » et de fabriquer, pour les vendre, des tartelettes, des calissons, à l'approche des grandes fêtes[3]. Toutefois, dans certains couvents, à Norcia par exemple, il était ordonné aux nonnes, par leur règle, de cuire des gâteaux à l'époque de Noël et de Pâques, à l'occasion des mariages ou des élections des fonctionnaires, afin d'en faire une distribution annuelle aux laïques[4]. Parfois, les nonnes mangeaient elles-mêmes leurs pâtisseries, et l'on cite le cas d'un banquet qui coûta, au couvent où il fut donné, huit cents ducats, soit près de cinq mille francs (1716)[5].

Les religieuses des couvents de Rome offraient des caisses de confiserie au pape[6].

A la suite du concile de Trente, la discipline des couvents devint fort rigoureuse. Saint Charles Borromée défendit aux nonnes milanaises d'introduire dans leurs couvents aucun animal vivant, hormis des poules, de coucher deux dans une même cellule, de posséder des miroirs, des parfums, des odeurs[7].

1. Lettres de sainte Catherine de Ricci, réunies par Guasti et publiées par A. Gherardi, Florence, 1890, p. 25, 47, 59, 75. Cf. art. Rondoni dans *Archiv. Stor. Ital.*, sér. V, vol. VI (1890), p. 323.

2. Belgrano, *Della Vita privata de Genovesi*, Gènes, 1875, p. 176. Cf. Valesio, Rome, *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. XIV, vol. XVIII, p. 76, récit d'un banquet offert par les nonnes d'un couvent de Rome au duc Conti di Guadagnolo et à sa femme (18 décembre 1729).

3. Jo. M. Giberti, *Opera*, Vérone, 1733, p. 189. Saint Charles Borromée fit de même. *Costituzioni e Regole del monastero di s. Paolo in Milano*, Milan, 1626, p. 26.

4. *Regola di s. Benedetto accomodata all' osservanza del Monastero di s. Antonio in Norcia*, Jesi, 1682, p. 63.

5. L. Ferraris, *Bibl. Canonica*, Rome, 1889, vol. V, p. 607. Lettre du cardinal d'Adda écrite le 26 juin 1716, par ordre du souverain pontife afin de blâmer cette dépense.

6. Diario du XVIIIe siècle, à la date du 3 août 1762. Cod. Casanatense, 3813, ad an.

7. *Costituzioni e Regole del Monastero di s. Paolo di Milano formate da s. Carlo Borromeo*, Milan, 1626. Saint François de Sales, « évêque et prince de Gènes, » défend de même aux religieuses d'avoir des oiseaux, des caniches, des petites souris. *Costituzioni di s. Francesco di Sales per le monache della Visitazione*, Naples, 1697, p. 78. Cf. *Constitutioni per le Canoniche Regolari dell' ordine di s. Agostino della Congregatione*

Dans chaque cellule, il ne devait y avoir qu'un crucifix en bois ordinaire, haut de quatre onces (?), un *Agnus Dei* sans or ni argent, un tableau représentant un sujet de dévotion et ne mesurant pas plus de deux brasses de long sur une brasse et demie de hauteur, y compris le cadre, quelques livres de piété reliés simplement, sans or ni soie, les vêtements de la saison, une table de noyer, un lit simple avec une paillasse, un matelas et les couvertures, une table avec un escabeau, un prie-Dieu sans tapis, un sablier d'une heure. La prieure pouvait en accorder un autre d'une demi-heure. Pas de tapisseries ni rien de ce qui sert à manger, à boire ou à écrire[1].

Cependant, on possède la description de cellules moins austères que celles que rêvaient saint Charles Borromée et les réformateurs de son école. Un écrivain du XVIIe siècle, un satiriste, il est vrai, Pallavicino, assure qu'on y voyait des lits à rideaux, des oratoires garnis de vases d'argent et de fleurs de soie, des madones et des images de saints, des chaires de noyer, des instruments de musique, harpes, luths, violons, des livres très petits, ornés de reliures dorées, des écritoires d'ivoire ou d'écaille, des tables d'ébène dont les tiroirs cachaient maint objet secret, lettres d'amour, portraits, parfums, des masques de plumes et parfois des costumes d'homme; aux murs, des tableaux qui parfois n'avaient rien de pieux, une Vénus, un satyre[2].

On ordonnait aux nonnes de coucher tout habillées « afin d'être prêtes à chaque instant à honorer et à servir Dieu »[3].

Les châtiments inscrits dans les différentes règles pour les manquements à la discipline sont sévères; chaque couvent devait posséder une prison « sûre, mais saine », bien verrouillée, où la supérieure avait droit d'enfermer « pour des mois et des

Lateranense, Rome, 1624, cap. XVIII, p. 68. On trouve dans les *Avvisi* de Rome, à la date du 9 décembre 1570, mention d'une ordonnance défendant aux nonnes d'avoir des chiens mâles et aux courtisanes des serviteurs hommes. (*Cod. Vat. Urb.*, 1041, fol. 390.)

1. Cf. *Constitutioni della Monache della Santissima Annonciata in s. Basilio dell' ordine de Predicatori di s. Domenico sotto la Regola di s. Agostino et delle Zitelle neofite di Roma*, Rome, 1614, p. 37.

2. Ferrante Pallavicino, *Retorica delle Monache, arte di loro inganni, norma de semplici e specchio d' imprudenti*, 1672, sans lieu d'impression, p. 240.

3. L. Holstenius, *Regulas S. S. Patrum Virginibus sanctimonialibus praescriptas...*

années » les religieuses qui manquaient d'obéissance ou qui s'acquittaient mal de leurs devoirs; si la faute était légère, la peine était la bastonnade, donnée devant les autres sœurs, ou bien l'obligation de manger par terre au réfectoire, de tracer avec la langue une croix sur le sol, de réciter dans le chœur plusieurs *confiteor*[1]...

Les couvents ne devaient jamais contenir plus de cinquante à soixante sœurs, pourtant il en existait à Rome qui en comptaient cent et même cent vingt. Le nombre total des religieuses était, à Rome, en l'année 1600, de 2,372; en 1620, il s'était élevé à 2,887; en 1642, il atteignit le chiffre de 3,129, qui ne fut jamais dépassé[2].

Comme pour les crimes du même genre, l'enlèvement d'une nonne était châtié très sévèrement par les lois, du moins en théorie. Les statuts de Milan, de Conegliano, de Fermo, de Camerino, de Cagli, de Macerata punissent de la peine de mort quiconque aurait tenté de séduire une femme cloîtrée; toutefois, à Macerata, le châtiment se réduit à une amende de quatre cents livres si la religieuse s'était montrée consentante; à défaut

1. *Constitutioni delle Monache della Santissima Annonciata*, Rome, 1614, p. 66. *Regola del S. P. Benedetto con le constituzioni quali si debbono osservare nel monastero delle Monache delle zitelle di S. Bernardo in S. Susanna in Roma*. Rome, 1594; cap. XXVIII : « *Di quelle che essendo piu volte corrette non si emendano.* » *Constitutioni per le canoniche Regolari dell' ordine di S. Agostino*, Rome, 1624, p. 51, cap. XVI : « *Del modo di far la disciplina* ». *Regole di S. Benedetto nel monastero de S. Antonio in Norcia*, Jesi, 1680, p. 35, cap. XLVI.

Les principales constitutions des couvents italiens sont les suivantes : Pellizzario, Franc., *Tractatio de Monialibus in qua referuntur omnes fere questiones de receptione*. . Rome, 1755. — *Regole del conservatorio delle zitelle orfane della Città di Fabriano*, Rome, 1797. — *Prima Regola delle Monache di S. Chiara*, Orvieto, 1588. — *Le Constitutioni delle Monache della prima regola di S. Chiara*, Rome, 1611. — *Costituzioni e regole delle mm. rr. Madri Domenicane di S. Guglielmo di Bologna*, Bologne, 1770. — *Regole ed istruzioni delle scuole pie delle zitelle esistenti nella diocesi di Porto*, Rome, 1781. — *Costituzioni e Regole da osservarsi dalle suore del Conservatorio sotto l'invocazione di Gesù e Maria, eretto nella città d'Albano*, Velletri, 1746. — *Costituzioni delle convittrici della sacra famiglia dell' Istituto della città di Sezze*, Urbino, 1729. — *Regole di S. Benedetto nel Monasterio di S. Antonio in Norcia*, Jesi, 1682. — *Constitutioni delle Monache della SS. Annonciata in S. Basilio... et delle zitelle neofite di Roma*, Rome, 1614. — *Constitutioni per le Canoniche Regolari dell' ordine di S. Agostino della congregazione Lateranense*, Rome, 1624. — *Constitutioni da osservarsi nel ven. Monastero et Collegio di S. Bernardo in S. Susanna di Rome*, Rome, 1594. — *Costituzioni della compagnia delle Vergini miserabili di S. Caterina della Rosa di Roma*, Rome, 1655. — *Regole per la Congregazione delle oblatte convittrici del SS. Bambino gesù in Roma*, Rome, 1723. — *Regola della Madre S. Chiara fondatrice delle Monache minori*, Lucques, 1712. — *Costituzioni e Regole del Monastero di S. Paolo in Milano*, Milan, 1626. — *Avvertimenti et avvisi dati da S. Maria Maddalena de Pazzi a diverse religiose*, Rome, 1683. — *Costituzioni di S. Francesco di Sales, vescovo et Principe di Genova per le Monache della Visitatione*, Naples, 1697.

2. F. Cerasoli, *Il Censimento della popolazione di Roma*, Rome, 1891, p. 8, 22.

de paiement de cette somme, le coupable devait être battu de verges dans les rues de la ville[1]. Les *Statuts du Podestat* de Florence, de 1355, se contentent de dire que les ravisseurs seront punis au gré du podestat[2]. Les statuts de Brescia menacent de six mois de prison et de cent livres d'amende celui qui aurait forcé l'entrée d'un couvent dans une mauvaise pensée. S'il avait emmené une nonne tout en la respectant, la prison était réduite à un mois et l'amende portée à quatre cents livres; s'il ne l'avait pas respectée, il encourait deux ans de prison et cinq cents livres d'amende[3].

En 1349, une loi avait été portée à Venise contre ceux qui pénétraient dans les couvents; les esclaves, qui n'étaient pas admis à porter témoignage devant les tribunaux, pouvaient déposer contre les infracteurs[4]. On a vu si cette loi fut respectée.

A Bologne, un édit, promulgué en 1403, « dans la vue de conserver la pureté et l'honnêteté des lieux saints où se trouvent des nonnes et de leur enlever les facilités qu'elles ont de pécher, » interdisait de fréquenter les églises, maisons ou monastères dans lesquels elles pourraient se rencontrer, de causer avec elles sur le pas de la porte du couvent ou à leur fenêtre, sans en avoir obtenu licence du gouverneur de la ville ou du vicaire. Défense était faite également de jouer de la harpe, de l'orgue ou de tout autre instrument dans le voisinage d'un couvent, à peine de vingt-cinq bologni d'or. Le crime de séduction était puni de mort et de cinq cents ducats d'amende[5].

1. *Constitutiones Dominii Mediolanensis*, Milan, 1573, Lib. IV, *De Pœnis*, p. 75. *Statuta Terræ Conegliani*, 1610, p. 102, Lib. III, *De Sanctimoniali non violanda vel rapienda*. *Statuta Firmanorum*, 1589, p. 108, Lib. IV, Rub. 44. *Statuta populi civitatis Camerini*, 1563, car. 80, Lib. III, Rub. 117. *Statuta civitatis Callii*, 1580, p. 117, Lib. III, Rub. LXXXV. *Volumen Statutorum civitatis Maceratæ*, 1554, p. 37, Lib. III, Rub. 96. Les statuts de Lucques, 1539, Lib. IV, cap. CI, p. CCXV, imposent la peine capitale même si le crime n'a pas été consommé, pourvu « qu'on ait été tout près de l'acte ». On pouvait procéder non seulement par accusation, mais par inquisition, c'est-à-dire que la justice avait le droit de rechercher d'elle-même le coupable sans y avoir été incitée par une accusation formelle.

2. Florence, *Archivio di Stato*, *Statuti del Podestà*, Lib. III, cap. LXXX, fol. 149.

3. *Statuta civitatis Brixiæ*, 1557, p. 181, cap. LXXIII.

4. Molmenti, *La Storia di Venezia*, p. 465. On sait qu'il y eut des esclaves en Italie jusqu'au XVI[e] siècle. Les nonnes en possédaient : F. Zamboni, *Dante e gli schiavi*, Florence, 1902, p. 247. Achat par deux nonnes d'une esclave de 25 ans moyennant 60 livres (1484).

5. L. Frati, *La Vita privata di Bologna*, p. 259.

Au XVII[e] siècle, le cardinal Giustiniani, légat du pape, aggrava singulièrement les châtiments; la peine de mort devait être prononcée contre celui qui aurait franchi, sans autorisation, l'enceinte d'un couvent; une amende de cent écus, trois coups de corde et trois mois de prison punissaient le fait d'avoir chanté ou joué d'un instrument à moins de vingt pieds d'un couvent[1].

Toutefois, les magistrats n'appliquaient pas sans indulgence ces prescriptions; il était bien rare qu'on ne démontrât pas que la nonne avait cédé sans qu'on lui fît violence, et alors le coupable en était quitte pour une amende, selon une loi constante en Italie en fait d'enlèvement. Le souverain pontife lui-même donnait l'exemple. En 1542, Paul III réduisit de six cents ducats à trois cents une amende que son légat avait infligée à un habitant de Pérouse, coupable d'avoir ravi une nonne[2].

Au demeurant, la nonne italienne apparaît, grâce à toutes ces circonstances, accorte, frivole et dévotieuse, très semblable assurément à ce qu'étaient les nonnes dans tous les autres pays de la chrétienté, mais avec plus de désinvolture dans ses défaillances et plus de conviction dans l'accomplissement des devoirs que lui imposait sa vocation, extrême et convaincue en toute chose, comme l'étaient les Italiennes.

E. RODOCANACHI.

1. *Bando generale*, 24 juillet 1610, imprimé à Bologne, cap. 1, § 14, 15, p. 3.
2. Rome, *Archivio di Stato*, Mand. Camer., 1540-1543, fol. 96.

LE CHEVALIER MARIN ET LA PRÉCIOSITÉ

A PROPOS D'UN OUVRAGE RÉCENT[1]

Il n'est peut-être pas dans toute notre histoire littéraire de lieu commun plus rebattu que celui-ci : l'hôtel de Rambouillet, foyer de la Préciosité, a fait un magnifique accueil au chevalier Marin; cet ingénieux et brillant poète a puissamment contribué, aux environs de 1620, à façonner le goût de la meilleure société française; nul n'a plus fortement influé sur la littérature précieuse. « L'Italie, cette fois encore, fut notre institutrice: mais l'Italie dégénérée, folle de l'artificielle beauté des *concetti*, dépensant tout son génie en inventions monstrueuses d'antithèses et de métaphores, l'Italie de Guarini et de Marino[2]. » — « A l'hôtel de Rambouillet, Marini fut reçu avec honneur, et pendant quelques années y incarna l'« éclatante folie » d'outre-monts, accompagnant ses saluts de compliments alambiqués, et débitant gravement ses *concetti*. Il partit, mais il laissait en germe la préciosité[3]. »

A l'influence des *concetti* italiens, il est rare qu'on n'associe pas celle des *agudezas* espagnoles. Le nom de Marino appelle presque nécessairement celui de Góngora : « Ce qu'on pourrait surtout leur reprocher (aux Précieuses), ce serait d'avoir remis la littérature française à l'école de l'Espagne et de l'Italie, —

1. Charles W. Cabeen, *L'influence de G. B. Marino sur la littérature française dans la première moitié du XVIIe siècle*; in-8°, xi-163 pages; Grenoble (Allier), 1904. — Pour juger équitablement ce petit volume, il faut savoir que c'est une thèse, présentée pour le doctorat d'Université par un professeur de l'Université de Syracuse (New-York). Ce genre de travaux se ressent toujours d'une certaine hâte. Les Américains sont gens pressés; lorsqu'ils viennent passer parmi nous deux ou trois semestres, il est pour eux de la plus haute importance d'« aboutir » dans ce délai, et il serait souverainement injuste de ne pas les y aider, en glissant sur quelques imperfections inévitables, quitte à les leur faire sentir à la soutenance. Voilà pourquoi, au lieu de consacrer à ce livre un compte rendu « critique », il m'a paru préférable d'en dégager les idées les plus intéressantes.

2. G. Lanson, *Littérature française* (1895), p. 376-377.

3. E. Bourciez, dans : Petit de Julleville, *Histoire de la Littérature française*, t. IV (1897), p. 88.

d'Antonio Perez et du cavalier Marin, de Guarini et de Góngora, — supposé qu'elles eussent pu l'éviter dans une cour tout italienne et dans un temps où l'influence espagnole rentrait chez nous par toutes nos frontières[1]. »

Voilà donc qui est entendu : les critiques les mieux informés et les plus considérables confirment que la maladie du goût dénommée « préciosité » fut d'importation étrangère. Le bon sens naturel du peuple français, continue-t-on, ne tarda pas à prendre sa revanche ; notre génie national s'affranchit de toute servitude, et l'on vit les heureux effets de cette libération dans les chefs-d'œuvre de notre poésie classique.

Cette théorie est on ne peut plus flatteuse pour notre amour-propre ; reste à voir si elle est bien d'accord avec les faits. Sur ce point, l'unanimité des historiens de notre littérature ne doit pas nous faire illusion : cent témoins auront beau répéter des dépositions identiques, s'ils se contentent de reproduire une opinion toute faite, en bonne logique et en bonne justice, leurs cent témoignages n'augmentent pas d'une once le poids de cette opinion. Or, en ce qui concerne le problème qui nous occupe, on peut supposer sans imprudence que nos historiens ont simplement repris à leur compte un jugement vraisemblable en soi, et qui s'appuie sur une tradition dont la solidité n'a jamais été mise en doute.

Il faudrait cependant regarder les choses de plus près. Qui sait si toute cette théorie ne sort pas simplement d'une application de ce dangereux paralogisme : *post hoc* (ou *simul atque hoc*), *ergo propter hoc* ? Une fois le rapprochement lancé, il suffit que personne ne lui barre la route, et sa fortune est assurée ; les critiques, même les plus consciencieux, ne peuvent contrôler une à une toutes les opinions qu'ils rapportent. En ce qui concerne Marino, je crois nécessaire d'insister sur l'influence d'une page écrite vers 1844 par A. de Puibusque, en un ouvrage aujourd'hui considéré comme entièrement à refaire : « Lorsque Marini faisait visite à l'hôtel de Rambouillet, la porte s'ouvrait comme pour recevoir le prince de Condé : il s'avançait la tête haute, et, tirant son gant avec une gravité castillane,

1. F. Brunetière, *Manuel de littérature française* (1898), p. 114.

il baisait la main de la marquise ; son salut était ordinairement accompagné de quelque compliment tendre et fleuri, qu'il glissait avec l'abandon de l'impromptu[1]. »

Il n'y a pas à dire, l'esquisse est joliment enlevée ; elle donne l'impression de la vérité. A. de Puibusque aurait assisté derrière une porte à l'entrée de Marin chez la noble marquise, qu'il n'aurait pu être plus précis ni plus pittoresque. Ce passage, cité par le bon Demogeot[2], s'est imposé à tous ceux qui, depuis, ont eu à parler — toujours incidemment — du truculent Napolitain ; M. Ch. W. Cabeen lui-même n'a pas su se défendre de le reproduire. Je regrette de ne pouvoir le citer à mon tour que pour dire qu'il me paraît de pure fantaisie : je tiens le portrait pour faux du premier mot jusqu'au dernier.

En ce qui concerne l'influence espagnole sur l'origine et le développement de la littérature précieuse, des réserves formelles ont été faites naguère par M. G. Lanson, avec l'autorité et la compétence dont ce nom seul est un sûr garant[3] ; va-t-on maintenant nier aussi l'influence de l'Italie, en la personne du chevalier Marin? M. Ch. W. Cabeen vient de l'essayer, en une étude dont il n'y aurait nul mérite à relever les lacunes, mais qui est une œuvre de bonne foi. N'étant ni Français ni Italien, l'auteur n'a eu aucun effort à faire pour être impartial, et c'est sans idée préconçue qu'il a abordé son sujet : il a lu les principaux ouvrages de Marino : la *Lira,* la *Sampogna* et l'*Adone ;* puis il s'est tourné vers les représentants les plus authentiques de l'esprit précieux, Balzac et Voiture ; il a interrogé Chapelain, examiné les œuvres de Théophile et de Saint-Amand ; après quoi il s'est cru autorisé à conclure que Marino n'a pas exercé une influence notable sur la littérature française de l'époque. Les circonstances semblaient lui permettre de produire une impression profonde sur nos écrivains ; il n'y a cependant pas réussi, et son insuccès, estime M. Cabeen, dérive des différences essentielles qui

1. A. de Puibusque, *Histoire comparée des littératures française et espagnole*, t. II, p. 37.

2. Demogeot, *Tableau de la littérature française au XVII[e] siècle* (1859), p. 213.

3. *Revue d'Histoire littéraire de la France* (1896), p. 47 et 321.

existaient alors entre la situation intellectuelle de l'Italie et celle de la France[1].

Cette conclusion n'est pas seulement neuve par son caractère négatif; elle l'est encore par l'ordre d'idées, par la nature des arguments auxquels l'auteur fait appel : le point de vue littéraire le cède ici au point de vue psychologique et moral. M. Cabeen a vivement senti tout ce qui séparait ce représentant de l'Italie déchue, ce Napolitain débauché et débraillé, doué d'une imagination prestigieuse dont le dévergondage fait cruellement sentir l'absence de toute idée sérieuse, et la société française au milieu de laquelle il se trouva brusquement transplanté en 1615, et qu'il se flatta de charmer et de conquérir aisément. Cette société, comme la littérature, comme le gouvernement de la France, aspirait alors à un idéal d'ordre, de raison, de noblesse, de décence et de majesté : on allait voir paraître cette admirable poésie classique, qui, sous ses dehors un peu froids, a exprimé tant d'aspects profonds de la vie et de la nature humaines. La France, à ce moment, n'avait rien à apprendre d'un chevalier Marin.

Ce point de vue mériterait d'être développé. Toute question de talent poétique mise à part, — car il en eut, et beaucoup, — ce Marino fut décidément un assez triste sire. Avant de venir en France, il avait eu les plus fâcheux démêlés avec son père d'abord, puis avec la justice de son pays; finalement, il avait dû se sauver de Naples, à la suite de deux emprisonnements dont les motifs n'ont rien de glorieux. Admettons que l'accusation de sodomie, qui fut lancée contre lui, n'ait été qu'une calomnie; son plus récent biographe, malgré l'intérêt naturel et légitime qu'il lui porte, pense que Marino avait séduit une jeune fille de bonne famille qui succomba à des manœuvres abortives[2]. L'active intervention d'un de ses protecteurs lui avait à peine valu sa libération, qu'il se rendit coupable de faux et d'usage de faux : pour soustraire un de ses compagnons à la juridiction séculière, il avait produit de fausses bulles; mais la supercherie fut découverte, et la porte de la prison se referma

1. Cabeen, p. 160.
2. A. Borzelli, *Il Cavalier G. B. Marino* (1898), p. 37-43.

sur lui. Cette fois, il fut beaucoup plus difficile de le délivrer, et tout ce que le zèle de ses amis put pour lui, fut de l'aider à fuir[1]. A Turin, nouveaux démêlés, retentissants et scandaleux, avec le secrétaire du duc de Savoie, G. Murtola. Bien que Marino ait fait sonner bien haut la générosité et le désintéressement de son attitude dans ces circonstances, son rôle est loin d'être parfaitement clair[2], et ce qui est sûr, c'est qu'il fit connaissance avec les cachots piémontais[3].

C'étaient là d'assez médiocres recommandations auprès de la société française! J'ajoute qu'à en juger par ses lettres, son langage, comme ses sentiments, était trop souvent empreint d'une grossièreté choquante[4]. Que vient-on nous parler de gravité castillane? Il y avait plutôt du bouffon chez ce compatriote de Pulcinella!

Était-il du moins très intelligent? Je veux dire : donne-t-il l'impression d'avoir possédé cette souplesse d'esprit qui permet de s'adapter vite à un milieu nouveau, de le bien comprendre, et de le juger avec assez de clairvoyance pour régler adroitement sa conduite, vaincre toutes les préventions et s'y imposer? — A lire la lettre fameuse qu'il écrivit de Paris à l'un de ses amis, peu après son arrivée[5], on ne le croirait guère! Il vient de ce côté des Alpes sans savoir un mot de français, sans rien connaître de la France, et tout ce qu'il y voit de nouveau lui paraît souverainement absurde et ridicule; sa curiosité n'est nullement excitée, mais seulement sa verve caustique. On ne saurait imaginer un plus vain gaspillage d'esprit. Quelques traits de cette caricature font rire; mais aucun ne renferme même ce minimum de vérité et d'observation pénétrante qui donne tant de saveur aux fantaisies les plus folles; ce sont de pures turlupinades, et, ce qu'il y a de pis, des turlupinades voulues, froidement étudiées! Etait-ce vraiment devant des écrivains de cette sorte que, à l'hôtel de Rambouillet, « la

1. A. Borzelli, *Il Cavalier G. B. Marino*, p. 48-49.
2. *Ibid.*, p. 85-94; cf. A. Belloni, *Il Seicento*, p. 67-69.
3. Borzelli, p. 100-101.
4. Pour dire que l'on a imprimé ses vers incorrectement, le verbe qu'il emploie de préférence est *sconcacare*. Je crois inutile de former un bouquet de ce genre de fleurs.
5. *Lettere di G. B. Marino*, éd. de 1673, p. 373-381.

porte s'ouvrait comme pour recevoir Condé »? Si la marquise n'était pas capable de percer à jour la vaine bouffissure du personnage et sa vulgarité, à quoi donc lui servait sa naissance, la noblesse de son caractère et la délicatesse de son esprit?

D'ailleurs, Marino n'était pas noble[1]. Voiture, qui ne l'était pas davantage, ne se fit tolérer à l'hôtel de Rambouillet qu'à force d'esprit et de tact. La qualité d'Italien ne constituait pas pour Marino un passeport suffisant; c'était peut-être assez pour solliciter et obtenir les faveurs de Marie de Médicis, de Concini et de la Galigai, mais non pour s'introduire dans le cercle purement aristocratique qu'une grande dame groupa précisément — l'a-t-on assez répété? — pour se soustraire à la grossièreté de la cour. D'ailleurs Catherine de Vivonne-Pisani, en dépit de son nom, n'était pas à proprement parler Italienne : par sa mère, elle tenait à la meilleure aristocratie florentine; mais si elle passa sa première enfance à Rome, c'est simplement parce que son père y était ambassadeur du roi très-chrétien[2]. Aussi n'est-ce pas elle qui fit venir le poète napolitain à Paris[3], et celui-ci chercha ses appuis *uniquement* du côté de la cour : dès 1600, il composait des sonnets — presque licencieux! — sur le mariage d'Henri IV et de Marie de Médicis, et en 1601 sur la naissance de Louis XIII; en 1610, l'assassinat du roi lui inspire une « canzone »; en 1615, il chante, en un épithalame, le mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche; la même année, il fait paraître un petit volume de vers, *il Tempio*, sur le frontispice duquel il unit, en des dédicaces grandiloquentes, les noms de Marie de Médicis et de la maréchale d'Ancre; ce fut en quelque sorte son premier acte en mettant le pied sur le sol de France. Il avait, comme on voit, préparé son entrée de longue main.

On n'a pas assez remarqué, et ce détail a échappé même à M. Cabeen, que dans toute l'œuvre de Marino le nom de Mme de Rambouillet ne se rencontre pas une seule fois. Un pareil silence est éloquent de la part d'un poète qui a généra

1. A. Borzelli, p. 1. Son père était homme de loi (*ibid.*, p. 2).
2. M. Brunetière a bien soin d'insister sur ce fait : « Et de ne pas prendre son père, quoique marquis de Pisani, pour un seigneur italien. » (*Manuel*, p. 110).
3. M. Arnould l'affirme bien imprudemment (*Racan*, 1896, p. 193).

lement assez bien « cultivé » ses protecteurs et ses protectrices. Or, ce ne sont pas les occasions qui lui auraient manqué : en 1619, par exemple, il publia un volume intitulé *la Galleria*, insipide série de courtes pièces contenant chacune la description d'un tableau ou d'une sculpture; il y en a de mythologiques et d'historiques; il y a aussi des portraits en grand nombre, et, dans cette catégorie, les vivants se mêlent aux morts dans une notable proportion. Pour ne parler que des femmes, on y relève plusieurs princesses de la maison de Savoie, et, parmi les Françaises, les reines Marguerite de Valois et Marie de Médicis. Pas un mot de la marquise de Rambouillet!

Mais on m'objectera peut-être : *la Galleria* est de 1619; si les grandes réceptions de la marquise ne furent inaugurées qu'après la reconstruction de son célèbre hôtel, commencée en 1618 [1], Marino ne pouvait encore y avoir brillé. Ce n'est pas Mme de Rambouillet qui l'attira en France; voilà qui est entendu. Est-ce une raison pour qu'il n'ait pas fait les délices de la chambre bleue, de 1620 à 1623?

Il y a, dans le grand poème de Marino, l'*Adone,* qui parut justement en 1623, au moment où l'auteur quittait la France, une longue énumération de femmes illustres, où figurent les beautés les plus fameuses de Paris et de la cour [2]. Dans le choix qu'il en fit, il est à croire que le poète ne se laissa pas guider par les seuls agréments de leur physique, mais encore et surtout par les obligations qu'il leur avait, ou par les faveurs qu'il en attendait. Les noms de la reine-mère et d'Anne d'Autriche y sont encadrés par ceux de Marie de Bourbon, Louise de Lorraine, Anne de Soissons, Henriette de Vendôme, Anne de Rohan, Marie de Montbazon et quelques autres [3]. Pas un mot de Mme de Rambouillet! Marino ne semble pas la connaître. Pouvait-il dire plus clairement qu'il ne lui devait rien, et qu'il n'espérait rien d'elle [4]?

1. Il reste sur ce point un problème de chronologie à résoudre; sur la date certaine de la reconstruction de l'hôtel, voir E. Bourciez, dans la *Littérature française* de Petit de Julleville, t. IV (1897), p. 86, note 2.

2. *Adone,* l. XI, st. 45 et suiv.

3. *Ibid,* st. 78-87.

4. Même silence sur Mme de Rambouillet dans les *Lettres*, où Marino se vante incessamment de la faveur dont il jouit à la cour.

A en juger par ses lettres, le poète napolitain eut beaucoup d'ennuis pendant les dernières années de son séjour à Paris. Il était constamment de fort méchante humeur : on ne s'occupait pas assez de lui ; sa pension était payée irrégulièrement, et les retards apportés à la publication de son *Adone* le désespéraient d'autant plus que, pour quitter la France au plus vite, il n'attendait que de pouvoir présenter son poème au roi. Cette impatience et ces mécontentements s'expliquent assez peut-être par l'état de guerre civile presque continuelle qui régnait alors en France, par la santé fort précaire dont le poète se plaignait sans cesse; j'ajoute qu'il s'était fait des ennemis à Paris, et qu'il eut avec eux des polémiques violentes, sans doute pour n'en pas perdre l'habitude. Mais on doit avouer que ses lettres écrites de Paris, surtout entre 1620 et 1623 [1], ne donnent nullement l'idée qu'il courut de triomphe en triomphe; pour corriger cette impression, qu'il redoute, il ne sait parler à ses correspondants que de sa position auprès du roi, et des sommes qu'il avait amassées. Si, au lieu de s'appuyer uniquement sur la cour, il avait joui en paix de la protection de Mme de Rambouillet et de ses familiers, son langage eût été sans doute bien différent. On m'ôtera difficilement de l'esprit que la vie à Paris lui aurait semblé beaucoup plus tolérable, et qu'il y aurait volontiers prolongé son séjour, s'il y avait été l'objet de l'admiration et des égards dont on a fait tant de bruit. Les lettres ne parlent même pas de ses succès : il n'y est question que de gros sous! Encore ne sommes-nous pas obligés de croire sur parole les rodomontades de ce vantard : il cherche en vain à dissimuler la conscience qu'il a d'avoir échoué [2].

Ceci d'ailleurs ne veut pas dire que sa présence à Paris et que ses œuvres aient passé inaperçues; Marino n'était pas

1. Malheureusement ces lettres ne sont pas datées, et l'édition de 1673 les présente dans un désordre absolu; mais à l'aide des indices chronologiques qu'elles renferment, il est aisé de voir que les lettres portant la mention *di Parigi* passent graduellement du ton de la confiance à celui de l'aigreur.

2. Il faut retenir ces déclarations, entre beaucoup d'autres : « Io sono già stracco delle Corti, e non ne voglio più ; e poiché Iddio mi ha dato il modo di uscire di necessità, mi delibero di vivere a me stesso gli anni che mi avanzano, con qualche riposo e tranquillità » (*Lettere*, p. 71); et ce début d'une autre lettre (p. [illegible]) : « Finalmente romperò pure questa fatalità che mi tiene incatenato a Parigi... »

homme à rester dans l'ombre. Il ne dédaignait pas la réclame, et la publication de la *Galleria* (1619), celle de la *Sampogna* (1620) et celle de l'*Adone* (1623), cette dernière surtout, furent certainement remarquées. D'ailleurs, il n'avait pas attendu que ses poèmes fussent imprimés pour les faire circuler [1]; il affirme que dès 1602, sa *Canzone dei baci* avait été traduite en français par un certain Robert Crampon [2], et que Ph. Desportes, H. d'Urfé, Vaugelas, de Brussin avaient traduit de ses vers [3]. Se vante-t-il, ou dit-il vrai? Ce point reste à élucider, et il ne serait pas sans intérêt de le faire, pour nous permettre de mieux apprécier l'accueil que l'œuvre du Napolitain reçut en France.

Mais admettons que Marino ait dit la vérité. Nous pouvons en tout cas constater qu'après 1623 l'*Adone* fut encore imprimé deux fois à Paris, en 1627 et en 1678; en 1660 (puis en 1662), paraissait le premier chant du poème traduit en vers par le président Cl. Nicole, et, en 1667, c'était le tour des *Amours d'Adonis et de Vénus,* en douze chants, également en vers [4]. Marino avait tout au moins réussi à mettre à la mode la fable d'Adonis, car plusieurs compositions sur ce sujet furent publiées avant la fin du siècle [5]. Enfin, le poème de Marino s'était présenté au public, dans la belle édition de 1623, précédé d'une longue préface de Chapelain. En voilà plus qu'il n'en faut pour prouver que l'œuvre du remuant Napolitain attira l'attention.

Tout cela ne saurait faire pourtant que l'impression produite par l'*Adone* et les autres œuvres de Marino sur le public

1. Cela expliquerait comment Théophile put avoir connaissance du *Piramo e Tisbe* de Marino, ainsi que le suppose fort raisonnablement M. Cabeen (p. 137), quoique la tragédie de Théophile date de 1617 ou 1618, alors que la *Sampogna,* où parut l'idylle de Marino, est postérieure. Mais dès 1614, le poète italien annonçait l'achèvement de plusieurs des églogues qui composèrent ensuite la *Sampogna* (Borzelli, p. 22-23).

2. Borzelli, p. 10, n. 2.

3. *Lettere,* p. 338.

4. Borzelli, p. 364-365. Je dois dire que je n'ai pas eu sous les yeux ces « Amours »; je ne sais donc quel rapport ils ont avec le poème italien, mais il ne semble pas que c'en soit une simple traduction. — Je laisse ici de côté les traductions ou adaptations du XVIIIe siècle.

5. Notamment le poème d'*Adonis* de La Fontaine, composé avant 1657 et publié en 1669; voir, pour les autres *Adonis* du temps, la notice placée en tête du poème de La Fontaine dans l'édition des Grands Écrivains (*Œuvres de L. F.,* t. VI, p. 212 et suiv.).

français ait été profonde et durable. A cet égard, une lecture attentive de la préface de Chapelain est fort instructive. On a déjà indiqué le caractère ambigu de ce médiocre morceau de critique [1]; il faut y insister. M. Cabeen a relevé dans une lettre de Chapelain, écrite une quarantaine d'années plus tard [2], un désaveu formel des éloges qu'il avait trop libéralement octroyés au poète italien : « Pour son *Adone*, c'est une mer qui n'a ni fond ni rives, et que jamais personne que Saint-Amand n'a pu courir entièrement. » Puis il déclare que Marino était dépourvu de jugement, et trop disposé à « emprunter et voler où il pouvait, sans la moindre conscience du monde ».

Même sans le commentaire fort explicite qu'y apporte cette lettre, la préface de 1623 renferme son propre désaveu [3]. Chapelain était jeune lorsqu'il l'écrivit, dès 1620, semble-t-il : il avait vingt-cinq ans, c'est-à-dire qu'il ne possédait pas encore, tant s'en faut, l'autorité qu'il devait acquérir dans la suite. Ambitieux, il vit dans ce travail, entrepris par pure complaisance, le moyen d'associer son nom à une œuvre qui semblait destinée à faire quelque bruit, et son attente ne fut pas déçue. Dans les éloges qu'il décerne à Marino, on ne doit donc pas voir l'expression d'un enthousiasme sincère, encore moins celle d'un enthousiasme général.

Et les « concetti »? dira-t-on. Qui donc en a introduit la mode en France? Qui donc a déposé chez nous ce germe de la préciosité, si ce n'est le trop fameux chevalier Marin?

Il faut se faire une bien singulière idée de la façon dont

1. E. Bourciez, au tome IV de l'*Histoire de la Littérature française*, de Petit de Julleville.

2. *Lettres de Chapelain*, t. II, p. 217; la lettre, adressée à Huet, porte la date du 30 mars 1662.

3. Au début de sa « Lettre ou Discours », Chapelain déclare qu'il n'a pris la plume que pour complaire à M. Favreau, « Conseiller du roi en sa cour des Aides, » et parce qu'il ne peut se dispenser de faire une chose « qu'on lui ordonne, et pour laquelle on ne lui laisse pas la liberté de trouver d'excuse »; il s'exécute donc, mais il ajoute : « Je vous le coucheray dans ce papier; mais protestant auparavant que je désavoue dès à présent mes propres sentiments si vous jugez qu'ils s'éloignent le moins du monde du but de la vérité... » La fin de ce discours n'est pas moins caractéristique : on y lit : « Que si vous m'eussiez voulu obliger à paranympher et porter dans les cieux le chevalier Marin comme il le mérite, ou je vous eusse demandé plus de temps pour m'y préparer, ou je vous eusse plustost prié de l'y eslever vous mesme. »

l'influence italienne a pénétré chez nous pour croire que Marino ait encore eu quelque chose à révéler aux Français sur ce point. La manie de l'esprit sévissait dans la poésie lyrique italienne dès le xve siècle, et même, dans une certaine mesure, dès Pétrarque. M. Vianey a montré dans une série d'études neuves et solides, publiées en partie ici même, combien nos poètes du xvie siècle avaient subi l'influence des quattrocentistes au goût le moins pur [1]. En ce qui concerne plus particulièrement les « concetti », la définition et la théorie en avaient été données tout au long par le Tasse [2]. L'auteur de l'*Aminta* ne dédaignait pas certains artifices dangereux et certaines mièvreries de style; or, son succès en France fut considérable. On parle toujours de l'influence de Guarini et de Marino; que ne met-on en première ligne celle du Tasse? Lorsque Marino arriva à la cour de France, il put se convaincre qu'il n'avait plus à y faire connaître les chefs-d'œuvre du génie italien : des épisodes de la *Jérusalem délivrée* fournissaient le thème des divertissements auxquels le roi conviait la noblesse française dans les fêtes du Louvre [3].

Une étude approfondie sur la fortune du Tasse en France au début du xviie siècle est à faire; je suis convaincu qu'elle donnerait les résultats les plus instructifs. Le clairvoyant Boileau savait ce qu'il disait lorsque, voulant dénoncer les vrais ennemis du bon goût, il désignait, non pas les admirateurs de Guarini ou les disciples de Marino, mais bien ceux qui préféraient « le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile ». Un pareil jugement est évidemment trop sévère si l'on y veut voir une condamnation générale de l'œuvre de Torquato; il était plein de bon sens et d'à-propos, au contraire, si Boileau n'a entendu viser que le danger résultant alors de l'engouement dont l'*Aminta* ou certains épisodes de la *Jérusalem* étaient l'objet en France.

Il faut assurément conserver à Marino sa place parmi les représentants les plus caractéristiques de la poésie italienne dans notre pays, au début du xviie siècle; mais on devrait se

1. Voir en particulier ses études sur Marcello Philoxeno et Melin de Sainct Gelays (*Bulletin Italien*, t. III, p. 238), et sur Desportes et P. Sasso (*ibid.*, p. 350).
2. *Discorsi dell'arte poetica*, disc. III, et *Discorsi sul poema eroico*.
3. Borzelli, p. 142.

mettre une fois pour toutes dans l'esprit qu'il n'a pas joué le rôle capital et décisif auquel on a cru trop longtemps les yeux fermés. Une étude plus fouillée que celle de M. Cabeen — et surtout que ces notes trop sommaires — montrerait sans grande difficulté que le badinage d'un Voiture est d'une autre espèce que le « secentismo » de Marino ; et qu'il y entre beaucoup plus de bon sens, de malice et de sourire, c'est-à-dire en somme d'esprit gaulois véritable, que dans l'orgueilleuse prétention, ridicule à force d'inconscience, des hyperboles italiennes.

Le plus récent et le mieux informé des biographes de Marino, M. A. Borzelli, auquel j'ai fait ici tant d'emprunts, a bien senti que l'action de son héros sur la génération qu'il connut en France avait été exagérée ; il remarque que l'italien n'était pas alors couramment compris de ce côté des Alpes, et, pour trouver quelque compensation à sa déconvenue, il annonce l'intention de démontrer que l'influence de l'Italie se fit sentir, dans la littérature française, beaucoup plus tard qu'on ne le pense généralement[1]. Je ne sache pas que M. Borzelli ait encore soutenu, avec l'ampleur désirable, cette thèse bizarre ; mais dès maintenant, avec ce que nous savons sur la question, nous pouvons considérer une pareille opinion comme inacceptable. L'influence italienne, vers 1625, était en pleine décroissance.

Accueilli à son retour en Italie, surtout à Naples, en véritable triomphateur, Marino en a tant dit et laissé dire sur sa gloire et ses succès, que l'écho de ces vantardises est arrivé jusqu'à nous ; nos historiens l'ont précieusement recueilli. Aidé de ses amis, Marino a su se créer toute une légende ; il nous l'a imposée. Voulons-nous, en plein xxe siècle, continuer à subir l'ascendant de ce prestigieux aventurier ?

HENRI HAUVETTE.

1. Borzelli, p. 147 et 160, n. 3.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

Notes sur les chroniqueurs Gino et Neri Capponi.

Parmi les auteurs inscrits au programme de l'agrégation d'italien et du certificat d'aptitude, pour l'année 1905, figure Gino Capponi, dont il est fait à peine mention dans les histoires générales de la littérature italienne, et à qui sont communément attribués deux fragments de chronique, l'un sur la révolution connue dans l'histoire de Florence sous le nom de *Tumulto dei Ciompi* (1378), l'autre sur la conquête de Pise par les Florentins (1406). Dans ces conditions, il ne nous a pas paru inutile de réunir ici sur ce personnage quelques données précises difficilement accessibles à qui travaille loin des bibliothèques d'Italie. Nous les empruntons à diverses publications récentes, qui sont venues compléter les informations des deux plus anciens éditeurs des textes ci-dessus mentionnés, Muratori (*Rer. Ital. script.*, t. XVIII), qui devait ses renseignements à A. M. Biscioni, et Domenico Maria Manni (*Cronichette antiche*, 1733), qui est plus complet[1]; enfin, nous avons eu recours au célèbre historien et généalogiste des familles florentines, le comte Luigi Passerini. Celui-ci a laissé à la Bibliothèque nationale de Florence tous les manuscrits, notes et dépouillements d'archives qu'il avait amassés au cours d'une longue et studieuse carrière, et dans cette précieuse collection se trouve précisément un registre (n° 48, daté 1852), consacré à la famille Capponi; la notice sur notre chroniqueur y occupe les pages 139 à 155. Comme le travail de L. Passerini a été rédigé d'après les documents conservés aux Archives florentines, auxquelles l'auteur se réfère sans cesse, nous le prenons pour base de ces brèves notes biographiques, sans avoir aucunement la prétention d'exposer ici les résultats de recherches personnelles.

Gino Capponi naquit à Florence vers le milieu du XIVe siècle, peu après 1350 semble-t-il; il était le sixième enfant de Neri di Recco (mort en janvier 1357) et de Francesca di Lapo di Angiolino Magli. Son père, inscrit dans « l'arte dei mercanti di Calimara », avait joué un rôle distingué dans sa ville natale, ayant été prieur en 1350, et, en 1354, « Gonfaloniere di Compagnia. » Sa famille eut fort à souffrir de l'émeute des *Ciompi,* qui priva les Capponi du droit d'aspirer aux magistratures publiques; cette exclusion dura jusqu'en 1381.

1. L'auteur anonyme (G. Tortoli) du *Proemio* qui précède la réimpression de nos textes, à la suite de D. Compagni, dans l'édition diamant Barbèra, se borne à répéter brièvement les indications fournies par les éditeurs précédents.

Gino fut gonfalonnier de compagnie en 1393, prieur en 1396, capitaine à Anghiari en 1397, gouverneur de Montevarchi en 1398, capitaine « del Bigallo » en 1399, puis potestá à Castiglione Fiorentino, un peu plus tard à Colle (1401), S. Gimignano (1402) et Prato (1405); en 1401, il avait été investi de la plus haute magistrature de la république, en remplissant les fonctions de « Gonfaloniere di Giustizia », dignité qu'il obtint de nouveau en 1418.

Passons sur les multiples missions particulières dont il fut chargé, et signalons le rôle capital qu'il joua en 1405-1406 dans l'acquisition de Pise par les Florentins ; raconter par le menu cet épisode de sa vie serait refaire l'histoire complète de cette guerre et des négociations qui la terminèrent. Il s'y distingua, nous affirme-t-on, par sa valeur, par son adresse, et aussi par sa modération et son humanité — humanité toute relative, s'entend, mais qui fut telle, eu égard aux mœurs du temps, que la Seigneurie en fut alarmée, et lui écrivit, alors qu'il était capitaine à Pise, des lettres de reproches et même de menace. On lui fait honneur de n'avoir voulu prendre à Pise d'autre butin qu'un célèbre manuscrit des Pandectes, jalousement conservé par les Pisans, qui l'avaient eux-mêmes dérobé à Amalfi, et qui est aujourd'hui déposé à la Bibliothèque Laurentienne.

On s'accorda généralement à reconnaître que Florence devait à Gino Capponi l'acquisition si précieuse de Pise; aussi son influence politique devint-elle considérable. Commissaire à Arezzo en 1409, il fut constamment chargé d'ambassades, dont nous ne voulons retenir ici que les plus importantes : en 1411, comme le pape Jean XXIII regagnait Rome, Capponi fut désigné pour l'escorter sur toute la traversée du territoire florentin, des frontières de Bologne à celles de Sienne; en 1413, il fut envoyé à Venise pour décider le Sénat à faire la paix avec l'empereur. Après avoir encore pris part de cent manières à la politique intérieure et extérieure de sa ville natale, il mourut le 19 mai 1421, entouré du respect universel, et accompagné par les regrets de tous ses compatriotes. Il laissait à ses fils un nom honoré et l'exemple de ses vertus civiques, avec un très modeste patrimoine, car il avait plus songé à l'intérêt de l'État qu'à celui de sa maison. Dans les « Ricordi » qu'il avait rédigés pour son fils Neri, il a inscrit cette recommandation caractéristique, de préférer le bien de sa patrie à tout, même à son âme [1].

1. « Fate de' Dieci di Balía huomini pratichi et che amino il comune più che il proprio bene, et che l'anima. » Ce mot a beaucoup frappé tous ceux qui l'ont connu ; Guichardin, Scipione Ammirato le rapportent dans leurs ouvrages, et certainement Machiavel y pensait lorsque, à propos de la guerre des « Otto santi », il écrivait (*Ist. fior.* L. III, c. VII, à la fin) : « ...tanto quelli cittadini stimavano allora più la patria che l'anima. » A dire vrai, il faut peut-être interpréter *anima*, dans le texte de Capponi, comme ayant le sens de principe vital, c'est-à-dire plus « que leur vie ; » car, dans ces mêmes *Ricordi* on lit, à propos du schisme : « La chiesa divisa fa per il comune nos-

Qu'un homme aussi occupé ait encore trouvé le temps d'écrire une chronique, même limitée aux événements qui avaient pu le frapper le plus vivement, voilà ce qui, au premier abord, peut surprendre, surtout quand on pense que ce fut avant tout un soldat, et nullement un lettré. Cette surprise est justifiée, car il convient de faire les plus expresses réserves sur la paternité qu'on lui attribue des deux fragments historiques sur les *Ciompi* et sur la conquête de Pise.

Commençons par l'*Acquisto di Pisa*, la question, en ce qui concerne ce texte, étant de beaucoup la plus simple.

D. M. Manni a relevé cette phrase dans la dédicace du traité historique *De bello Pisano* de Bernardo Rucellai à Piero Capponi : « Sed commentarios tantum relictos ab avo tuo Nerio, praeclarissimo viro, latinos feceram, ut fere iisdem litteris latinis reperiantur qui florentino sermone tantum exstitissent. » Ce Piero Capponi, bien connu par le rôle qu'il joua au moment de l'entrée de Charles VIII à Florence, était l'arrière-petit-fils de notre Gino Capponi; sa généalogie peut s'exprimer ainsi : Piero di Gino di Neri di Gino Capponi; il était en mesure, aussi bien sinon mieux que son ami Bernardo Rucellai, de savoir si ces *Commentarî dell' Acquisto di Pisa* étaient de son aïeul Neri ou de son bisaïeul Gino. Ce témoignage, qui remonte à la seconde moitié du XVe siècle [1], mérite donc la plus sérieuse attention. Il n'est, d'ailleurs, pas isolé, car un manuscrit provenant de la famille Capponi, cité par Muratori et par Manni, porte cette observation, à la table : « e detta Cronaca non è scritta da lui (Gino), ma da altri per le sue azioni [2], » note instructive en ce qu'elle explique l'origine de la

tro et per mantener la nostra libertà, ma è contro all' anima, et però non vi si debbe dare opera, ma lassar fare alla natura, » ce qui serait en contradiction manifeste avec le précepte précédent, si le mot *anima* avait, dans les deux passages, exactement la même valeur; la seconde fois, il est pris dans le sens strictement chrétien. — Quant à ce que Gino Capponi pensait des représentants officiels de la religion, ce début de paragraphe en dit assez long : « Non vi impacciate con preti, che sono la schiuma del mondo... » En publiant ces *Ricordi*, Muratori a omis le mot *preti*, qui se lit dans toutes les copies manuscrites.

1. Bernardo Rucellai avait écrit cette histoire de Pise dans sa jeunesse, et presque en collaboration avec Piero Capponi, puisqu'il dit : « Quam (historiam) superioribus annis, tanquam praeludium quoddam studiorum nostrorum scripseramus. » La collaboration de Piero Capponi consista tout au moins en ceci qu'il procura à Bernardo l'ouvrage de son aïeul. Comme les deux amis étaient nés respectivement en 1446 et 1448, on peut admettre que la traduction latine des *Commentari* (car ce n'est pas autre chose, en effet) remonte aux environs de 1470.

2. Ms. Riccard, 1843, copie tardive (XVIIe siècle, à en juger par l'écriture), mais exécutée avec beaucoup de soin, et à laquelle son origine donne une certaine autorité. D'ailleurs, tous les mss. de l'*Acquisto di Pisa* ne portent pas le nom de Gino; je signalerai un autre ms. de la collection Capponi (aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Florence), n° CXI, copie également tardive, mais qui paraît reproduire fidèlement un titre ancien en ces termes : « *El conquisto di Pisa fatto per il m[agnifi]co et eccelso Popolo fiorentino l'anno 1406.* » L'absence même du nom de l'auteur devait donner lieu à mainte hypothèse, dont la plus séduisante était que ce fût Gino lui-même.

méprise des copistes : Gino étant le principal héros de cette histoire, on crut qu'il l'avait racontée lui-même, ou l'on feignit de le croire, pour donner plus de valeur à l'ouvrage. Ajoutons qu'à la fin du XVIe siècle cette erreur ne s'était pas encore généralisée, car Scipione Ammirato écrivait, à propos de la conquête de Pise : « L'origine della quale impresa, *come dai Commentari di Neri figliuolo di Gino* — il qual Gino in tutta quella guerra intervenne — chiaramente apparisce, ebbe tal movimento... »

Tout cela a été fort bien dit par Manni, dont le seul tort est de s'être montré trop timide en maintenant le nom de Gino en tête de l'*Acquisto di Pisa*, et en se bornant à noter, à la table des *Cronichette antiche :* « Commentari di Gino Capponi che alcuni tengono essere di Neri suo figliuolo[1]. » Il a fallu la malheureuse réimpression de nos deux textes, à la suite de la Chronique de Dino Compagni, dans la collection « Diamante » de la maison Barbèra[2], où s'étale le nom de Gino Capponi, malgré une timide réserve dans la préface (p. XXXI), pour faire oublier les intéressantes informations fournies par Manni. M. G. O. Corazzini les a reprises avec force en 1885[3], et personne ne peut plus en méconnaître le caractère définitif. Nous sommes donc fort à l'aise pour écouter un autre ordre d'observations, qui ont bien aussi leur valeur : la différence entre le style de l'*Acquisto di Pisa* et des textes plus vraisemblablement dus à la plume de Gino. Manni fait allusion à cet argument, et Passerini écrit tout net : « Dallo stile facilmente si riconosce per opera di Neri suo figliuolo[4]. » C'est un point de vue que nous signalons aux lecteurs de ce texte, sans y insister ici davantage.

Nous tenons donc l'*Acquisto di Pisa* pour l'œuvre de Neri, fils de Gino, né en 1388, mort le 22 novembre 1457. Il n'a pas joué dans l'histoire de Florence un rôle moins important que son père, comme magistrat, comme capitaine et comme ambassadeur. Nous rappellerons rapidement la part qu'il prit à la guerre contre Lucques en 1431, son exil de trois mois l'année suivante, en vertu de la loi qui infligeait cet

1. La question est également bien résumée par Moreni, *Bibliografia storico-ragionata della Toscana*, 1805.

2. Cette édition est épuisée. Il est à souhaiter que la réimpression annoncée de ces textes, dans la nouvelle édition de Muratori, soit faite avec plus de critique. En tout cas, il nous paraît que M. V. Fiorini emploie une expression assez impropre lorsqu'il écrit (*Dei lavori preparatori alla nuova edizione dei* Rerum Italic. scriptores, 1903, p. 29) que les commentaires sur l'*Acquisto di Pisa* ont été récemment « rivendicati... al figlio di lui (Gino), Neri ». Je ne sais s'il existe des arguments nouveaux, mais les anciens suffisent ; une récente dissertation de M. Brizzolara sur ce sujet n'y ajoute rien qui mérite d'être relevé.

3. Gius. Od. Corazzini, l'*Assedio di Pisa* (1405-1406), Florence, 1885, p. LXXXVI-CIII.

4. Manuscrit cité, p. 152, et plus explicitement encore dans la notice sur Neri (*ibid.*, p. 174-175) ; malheureusement, si l'autorité de Passerini est grande quand il s'appuie sur des documents d'archives, ses jugements n'ont pas toujours la même solidité. M. G. O. Corazzini indique aussi ce point de vue, ouvrage cité, p. CI-CIII

avertissement aux citoyens trop populaires, et surtout, en 1434, son opposition inutile au retour de Cosme de Médicis. Cosme, au lieu de l'exiler, avec les plus influents de ses adversaires, s'attacha au contraire à le gagner, et pour cela lui confia plusieurs missions militaires ou diplomatiques dont Neri s'acquitta avec honneur ; citons en particulier ses diverses ambassades à Venise, de 1435 à 1441 ; à Gênes, en 1437, et sa dignité de gonfalonier de justice en 1436. Il fut mêlé à toutes les guerres de la république contre le duc de Milan à cette époque, et il remporta d'importants succès, en particulier à Anghiari contre le célèbre condottiere Piccinino (29 juin 1440). Sa belle carrière, comparée à celle de Cosme de Médicis, a inspiré cette honorable observation que Neri Capponi eut d'innombrables amis, mais point de partisans, tandis que Cosme travailla plus à se créer un parti que des amitiés ; personne, en effet, ne fut plus capable que Capponi de contre-balancer l'influence grandissante de Cosme.

Neri Capponi a laissé d'assez importantes chroniques, outre celle qui est abusivement attribuée à son père ; ce sont des *Commentari di cose seguite in Italia tra il 1419 ed it 1456* et *la Cacciata del conte di Poppi ed acquisto di quello stato per il popolo fiorentino,* publiés l'un et l'autre par Muratori, au tome XVIII des *Rerum italicarum scriptores.* C'est avec ces textes qu'il faut comparer l'*Acquisto di Pisa* d'une part, et de l'autre les écrits authentiques de Gino Capponi, si l'on veut se faire une opinion sur la différence des styles du père et du fils.

Mais la difficulté est de trouver un texte qui soit certainement de Gino Capponi, en dehors de ses *Ricordi,* trop brefs pour donner une idée exacte de sa manière comme chroniqueur. M. Gino Scaramella, chargé de la publication de nos deux textes dans la nouvelle édition de Muratori, a fait connaître d'avance, par la plume de M. V. Fiorini, ses conclusions quant à l'auteur de l'un et de l'autre. Ces conclusions portent que l'*Acquisto di Pisa,* tout en étant dans ses lignes générales l'œuvre de Gino, a été non seulement publié, mais probablement aussi corrigé par son fils Neri ; quant au *Caso dei Ciompi,* on ne peut l'attribuer ni à l'un ni à l'autre : ce doit être l'œuvre d'un contemporain, bien au courant des affaires de la commune dès 1378, et peut-être proche parent des Capponi[1].

Ces conclusions ont quelque chose de révolutionnaire et de tranchant qui nous les rend tout de suite suspectes. Pour réduire le rôle de Neri à celui de simple correcteur des commentaires de son père sur la conquête de Pise, il faudrait d'abord ruiner l'autorité des textes cités par Manni et rappelés ci-dessus. Quant à la question de la révolte des Ciompi, on nous livre quelques affirmations formelles sans une ombre de preuve. Pourquoi ne *peut-on* attribuer ce texte ni à Gino ni à Neri ?

1. V. Fiorini, *Dei lavori preparatori...*, p. 29.

Pourquoi, en 1378, Gino, qui devait avoir environ vingt-cinq ans, n'aurait-il pas été bien au fait de la politique intérieure de Florence? Pourquoi n'aurait-il pas rédigé cette chronique durant la période d'inactivité à laquelle l'obligea justement cette révolution? Sur quel indice enfin peut-on supposer que l'auteur était un de ses proches parents? Mystère! Espérons qu'on nous l'expliquera quelque jour; malheureusement il se pourrait que nous attendions encore un certain temps.

Pour nous faire prendre patience, M. E. Bellondi vient de publier dans l'*Archivio storico italiano* (3e fasc. de 1904, p. 124-133) d'utiles observations « Sul testo del tumulto dei Ciompi » de Gino Capponi. Depuis longtemps on avait signalé la nécessité de revoir de plus près les manuscrits de cet ouvrage, car ils présentent entre eux de notables différences. L'étude de M. E. Bellondi ne peut avoir la prétention de trancher définitivement les multiples questions que soulève toujours la constitution critique d'un texte; mais en attendant mieux, ses conclusions méritent d'être prises en considération. Les voici brièvement résumées.

Le texte publié par Muratori, et que nous appellerons pour plus de clarté *A*, est le plus court; il s'arrête, dans l'édition Barbèra, au haut de la page 304, sur ces mots « Tommaso Bartoli, pellicciaio. San-Giovanni ». Manni a fait suivre cette liste des magistrats dépossédés de leurs fonctions, de quelques renseignements complémentaires, qui occupent une page: « A dì XXVIII d'Agosto si trassono i nuovi priori... » (p. 304), jusqu'au milieu de la page 305; désignons cette addition par la lettre *a*.

Vient ensuite un long morceau (*B*), contenu dans d'assez nombreux manuscrits, et publié par G. Tortoli dans l'édition Barbèra, où il se termine, p. 328, par ces mots: « Questo fine e corta vita di XXXVIII giorni ebbe lo stato violento, che lo chiamorono dei Ciompi. » La petite page qui suit *(b)* a été tirée, par l'éditeur, d'un manuscrit Magliabechi, mais fait défaut dans la plupart des autres.

Telles sont, abstraction faite des variantes nombreuses et importantes de rédaction, les diverses parties dont se compose le texte du *Tumulto dei Ciompi*. La dernière, *b*, à la fin de laquelle est invoquée l'autorité de Leonardo Aretino, qui à sa mort, en 1444, n'était arrivé qu'au récit des événements de l'année 1402, et celle du Pogge dont l'histoire va jusqu'à l'année 1455, est manifestement apocryphe; M. Bellondi estime que cette addition n'est pas antérieure à la fin du XVIe siècle. La portion *B*, après un examen rigoureux de son contenu, ne paraît pas pouvoir être du même auteur que la portion *A*; mais comme elle offre beaucoup d'intérêt, et qu'elle avait aux yeux de Machiavel une grande autorité, car il en a fait usage dans ses *Istorie fiorentine*, M. Bellondi la regarde comme une suite du récit de G. Capponi, due à quelqu'un de ses contemporains. Le court

fragment *a*, à en juger par son contenu, peut difficilement être regardé comme la continuation légitime de *A*, qui resterait donc la seule partie vraiment attribuable à Gino Capponi, sans tenir compte des interpolations qui peuvent s'y être glissées [1].

Ces conclusions, nous le répétons encore, ne sauraient être tenues que pour provisoires, surtout en présence des opinions émises par M. G. Scaramella. En tout cas, cette portion *A* est assurément très loin de se présenter, dans les éditions dont nous disposons [2], sous une forme capable de donner une idée exacte de la langue et du style de Gino Capponi.

II.

1. On serait bien tenté, par exemple, de regarder comme une interpolation la longue période (*Per lo peccato contro a santa chiesa di Dio... permise Iddio dare questa disciplina a questa nostra città come appresso si dirà*, p. 251-252 de l'éd. Barbèra), où le Tumulte est représenté comme une punition divine pour la guerre impie des « Otto Santi » : 1° parce que Gino Capponi ne s'élève guère à ces considérations philosophiques ; il raconte soigneusement les faits sans paraître se préoccuper des causes ; 2° parce que les causes indiquées ici supposent de la part de l'auteur une condamnation formelle de la guerre des « Otto Santi », ce qui ne cadre nullement avec ce que nous savons des sentiments de Gino sur la politique de Florence à l'égard de la papauté ; 3° parce que la suite des idées est beaucoup plus satisfaisante sans cette période ; qu'on en juge (nous imprimons en italiques les deux membres de phrases que cette suppression permet de rapprocher) : « Mentre che tale pratica si teneva, seguitò una cosa che fu il guastamento e la distruzione della nostra città, *e fu in questo modo. Essendo fatte l'arsioni e le ruberie*, etc. »

2. En particulier dans l'édition économique Campitelli (Foligno, 1893) de Dino Compagni, et du *Tumulto dei Ciompi* (texte de Manni seulement), où la morphologie et l'orthographe sont sensiblement modernisées.

INVENTAIRE

DE LA

COLLECTION CUSTODI

(AUTOGRAPHES, PIÈCES IMPRIMÉES ET AUTRES DOCUMENTS BIOGRAPHIQUES)

CONSERVÉE A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(Mss. italiens 1545-1566)

(Suite) [1]

XI. — 1555

MABLY, Gabriel Bonnet de (fol. 1). — Lettre *autogr.* à Isidoro Bianchi, 1775 (fol. 3).

Macchi, Giuseppe (fol. 5). — Inscription posée en sa mémoire au Grand-Hôpital de Milan, copie de Custodi (fol. 6); — « Note a schiarimento della lapide per Macchi », de la main de Carlo BELLONI (fol. 7); — Copies de testaments de Macchi, 1797 (fol. 9), — et 1787 (fol. 14).

MACCHIAVELLI, Nicolò (fol. 18). — Lettre *autogr.* à Giovanni di Francesco Vernacci, 1513 [une note du feuillet 18 avertit qu'une autre lettre de Machiavel, possédée par Pietro Custodi, fut échangée par lui contre des livres imprimés] (fol. 21); — Notes et extraits concernant Machiavel (fol. 22); — Copies et extraits de lettres de Machiavel (fol. 24).

MAGAWLI, conte [ministre de la duchesse de Parme] (fol. 37). — 2 lettres *orig.* à Pietro Custodi, 1816 (fol. 40 et 42); — Ampliation d'un acte signé de lui, par lequel Marie-Louise nomme le baron Custodi intendant général de la « ferma mista », 1816 (fol. 41).

Magliabechi, Antonio (fol. 45). — « Magliabecchiana », extraits « dall' archivio nazionale di Milano » (fol. 46); — Copie d'une lettre de Magliabechi, 1707 (fol. 48).

MAGENTA, cav. Pio (fol. 49). — Lettre *autogr.* [à Pietro Custodi], 1834 (fol. 50); — *Minute* d'une lettre de Pio Magenta à Pietro Custodi, 1834 (fol. 51).

MAGGI, Carlo-Maria (fol. 52). — 8 lettres [*autogr.* ?], sans adresse, 1652-1681 (fol. 53, et 57 et suiv.); — Lettre [*autogr.* ?] à Vittaliano

1. Voir *Bulletin italien*, t. III, 1903; t. IV, 1904; t. V, 1905.

Borromeo, 1659 (fol. 55); — Lettre [*autogr.* ?] à Renato Borromeo, 1676 (fol. 69).

Mai, Angelo (fol. 71). — Billet *autogr.* à Francesco Reina (fol. 72); — « Ecco il catalogo delle antiche opere inedite che l'abate Angelo Mai ha scoperte e pubblicate in Milano, dall' anno 1814 al 1816 », de la main d'Angelo Mai (fol. 74).

Maironi da Ponte, Giovanni (fol. 76). — Lettre *autogr.* à Vincenzo Lancetti, 1816 (fol. 78).

Malacarne, Vincenzo (fol. 80). — 2 lettres *autogr.*, sans adresse [à Custodi], 1813 (fol. 81); — 2 lettres *autogr.* à Pietro Custodi, 1813 et 1814 (fol. 83); — Notes diverses le concernant (fol. 89).

Malacarne, Claro-Giuseppe [fils du précédent]. — Post-scriptum *autogr.* à la suite d'une lettre de Vincenzo Malacarne à Pietro Custodi, 1814 (fol. 85); — Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, 1814 (fol. 87).

Malatesta, Sigismondo-Pandolfo (fol. 93). — Pièces diverses et extraits, de la main de Custodi (fol. 95); — Planche gravée, représentant le cadavre de Sigismond Malatesta, tel qu'il fut retrouvé en 1756, avec les ornements et objets divers qui l'accompagnaient (fol. 111).

Malaspina, marchese Luigi (fol 112).

Maestri, avvocato Giovanni (fol. 115). — Numéro de la *Gazzetta privilegiata di Milano*, du 13 décembre 1831, contenant un article nécrologique sur Maestri (fol. 116); — Lettre *autogr.* à Francesco Reina, 1794 (fol. 118); — Notes biographiques sur Giovanni Maestri (fol. 120).

Mangili, Giuseppe (fol. 121).

Manini, Lorenzo (fol. 126). — 7 lettres *autogr.*, sans adresse, probablement à Vincenzo Lancetti, an VII-1817 (fol. 127, 129, etc.); — 28 lettres *autogr.* à Vincenzo Lancetti, an VII-1820 (fol. 128, 130 et suiv., etc.); — Billet *orig.* à Pietro Custodi, 1818 (fol. 151).

Manzoni, Alessandro (fol. 188). — Extraits, manuscrits et *impr.*, le concernant (fol. 189), — notamment: « Interesse di Goethe per Manzoni, traduzione dal tedesco di C. U. », annonce du libraire, un feuillet in-8°, *impr.* (fol. 194); — Notes de Custodi sur Manzoni (fol. 191, 192, 195, 201, 203).

Marceau, Sergent- (fol. 204).

Marescalchi, conte Ferdinando (fol. 207). — Lettre *orig.* à Pietro Custodi, 1803 (fol. 208); — *Minutes* de lettres de Pietro Custodi à Bonaparte, premier consul, à Chaptal et à Ferdinando Marescalchi, 1803 (fol. 209).

Marini, monsignor Gaetano (fol. 211). — 14 lettres à Isidoro Bianchi, avec ou sans adresse, 1761-1790 (fol. 212 et suiv.).

Marsand, abbate Antonio (fol. 238). — 3 lettres *autogr.* à Francesco Reina, 1810-1818 (fol. 239 et suiv.); — Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, 1817 (fol. 247); — *Minute* d'une lettre de Francesco Reina à Marsand, 1818 (fol. 244).

MAZZA, Angelo (fol. 249). — 6 lettres *autogr.* à Isidoro Bianchi, [1775 ?]-1783 (fol. 250 et suiv., etc.); — Lettre *orig.* au même [1779 ?] (fol. 256); — On a joint au dossier une lettre *autogr.* d'Andrea MAZZA à Isidoro Bianchi, 1782 (fol. 258).

MARENZI, conte Carlo (fol. 267). — Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, 1835 (fol. 269), — et pièce annexe, *autogr.* (fol. 271); — *Minute* d'une lettre de Pietro Custodi à Carlo Marenzi, 1835 (fol. 272).

Marini, ou *Marina*, cav. Giambattista (fol. 273). — Copies de lettres de Marino (fol. 275).

MAZZETTI [non MARZETTI], barone Antonio (fol. 281). — 5 lettres de Pietro Custodi à Antonio Mazzetti, 1834-1841, *minutes* (fol. 283, 291 et suiv., etc); — *Minute* d'un mémoire justificatif et historique, du même au même, dans lequel Custodi se défend contre les calomnies lancées contre lui par l'auteur [Paride Zajotti] du libelle intitulé : « Semplice verità [opposta alle menzogne di Enrico Misley nel suo libello : *L'Italie sous la domination autrichienne*, Paris, 1834, 8°], 1840 (fol. 294); — Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, 1834 (fol. 285).

MARLIANI, avvocato Rocco (fol. 308). — Lettre *autogr.* à Francesco Reina, 1792 (fol. 309); — Lettre de Francesco REINA à Marliani, [*autogr.* ?], 1792 (fol. 311).

MAROCCO, avvocato Giuseppe (fol. 312). — 2 lettres *autogr.* à Francesco Reina, 1817 (fol. 313).

MARTINENGO, conte Giovanni-Estore (fol. 317). — Proclamation de Martinengo « agli abitanti del Dipartimento del Mella », 1813, placard *impr.* (fol. 318); — 5 lettres *orig.* à Pietro Custodi, 1813 et 1814 (fol. 319 et suiv., et 324 et suiv.); — 2 lettres de Pietro Custodi au comte Martinengo, 1813 et 1814, *minutes* (fol. 322 et 327).

MAZZUCCHELLI, abbate Pietro [bibliotecario dell' Ambrosiana di Milano] (fol. 329). — Notice biographique sur lui, signée G. V., extrait *impr.* (fol. 330); — 11 lettres à Pietro Custodi, 1823-1827 (fol. 332 et suiv.).

Mascheroni, Lorenzo (fol. 350). — Notes diverses le concernant, et extraits (fol. 351 et suiv.), — notamment : Notes biographiques communiquées à Pietro Custodi par Configliacchi (fol. 352); — Lettre *autogr.* d'Andrea MORRONI à Francesco Reina, concernant Mascheroni et les manuscrits laissés par lui, 1804 (fol. 361).

MATTANI, professore Antonio (fol. 362). — Lettre *autogr.* à Angelo Pavesi, 1765 (fol. 363).

MATTEI, avvocato Saverio (fol. 365). — Lettre *autogr.* à Isidoro Bianchi, 1775 (fol. 366).

366 feuillets.

XII. — 1556.

MAZENTA, Faustino (fol. 1). — Lettre *autogr.* à Guido Mazenta, son père, 1610 (fol. 2).

Mazucchelli, generale barone (fol. 4). — 2 lettres de Pietro Custodi au général Mazucchelli, 1813, *minutes* (fol. 5 et 6); — 2 lettres *autogr.*, sans adresse [à Pietro Custodi], 1813 (fol. 7 et 9).

Medici, marchese Gian-Giacomo (fol. 12). — Notes biographiques et extraits le concernant, de la main de Custodi (fol. 13); — Copie d'une lettre de lui [1529] (fol. 19).

Meester, Daniel *de* (fol. 21). — Lettres *autogr.* à lui adressées par: « Joseph Migliavacca, médecin », 1747 (fol. 22), — « G. Lucas Schamp », 1747 (fol. 23), — « Hieronymus de Licht », s. d. (fol. 24), — « Jacome Van Schuylen », 1747 (fol. 25), — « W. Dinaer », 1748, 1777 et 1778 (fol. 26, 30 et 32), — « Guillelmo Schamp », 1753 (fol. 28).

Meester, Philip *de* [« ispettore generale alle rassegne », etc.] (fol. 20). — Lettres *autogr.* à lui adressées par: « Regis », 1805 (fol. 35), — le général A. « Fiorella », 1806 (fol. 37), — « Giuseppe Abamonti », 1806 (fol. 39), — « Ferreri », 1806 (fol. 41), — le colonel « Psalidi », 1806 (fol. 43), — « Rosaroll », 1807 (fol. 45), — « Fantuzzi », an IX (fol. 49), — « G. Rebuffi », 1809 (fol. 50), et 1811 (fol. 63), — « Francesco Tolentino », 1809 (fol. 52), — « Buonvicini », 1809 (fol. 54), — Giacomo « Piazza », 1809 (fol. 55), — « Baraldi », 1810 (fol. 56), — « Chiarle », 1810 (fol. 58), — « Vincenzo Bellinzona », 1810 (fol. 60), — « Bertaimi », 1812 (fol. 65), — « Francesco Brambilla », 1812 (fol. 67), — « Cammillo Pradella », 1816 (fol. 69 et 71); — Lettre *autogr.* d' « Ignazio Speciali » à Porrò, an VIII (fol. 47); — Copies de lettres de « F. .·. » au cav. Rangoni, 1810 (fol. 61); — On trouve inséré dans ce dossier un compte concernant Andrea Appiani (fol. 34).

Méjan, comte Étienne (fol. 77). — 3 lettres *autogr.* au professeur Raffaele Tosoni, 1813 et 1814 (fol. 79); — 2 lettres *autogr.* à Pietro Custodi, 1806 (fol. 84).

Mellerio, conte Giacomo (fol. 88). — Lettre *orig.* à Pietro Custodi, 1816 (fol. 89).

Melzi, Gaetano (fol. 91). — 2 billets *autogr.* à Francesco Reina, l'un sans date (fol. 92), — l'autre de 1813 (fol. 94); — « Copia delle due prime vite od articoli della *Biografia d' illustri Italiani viventi l' anno 1815,* manoscritto già esistente nella biblioteca dell' avvocato Francesco Reina, passato dopo la vendita di questa in possesso del nobile Gaetano Melzi » [articles Andrea Appiani et Antonio conte Aldini] (fol. 96); — « Biblioteca dell' avvocato Francesco Reina. Catalogo de' manoscritti e libri in carte colorate o in pergamena, di C. Zardetti » [extrait concernant le manuscrit précité] (fol. 99); — *Minute* d'une lettre de Pietro Custodi à Gaetano Melzi, au sujet des articles Aldini, Appiani, etc., 1835 (fol. 100).

Melzi d'Eril, Francesco (fol. 101). — 5 lettres [neveu du suivant?] *autogr.* à Giuseppe « Bazzeri », « Bazzero » ou « Bazzaro », dont plu-

sieurs sans date, 1827-1830 (fol. 102); — Lettre *autogr.* de « J[ames] Millingen » à Giuseppe « Bazzero », 1840 (fol. 112).

Melzi d'Eril, Francesco [vice-président de la République italienne, etc.] (fol. 114). — « Conversazione di una notte nell' isola di Frislanda. Almanacco per l'anno 1804, col Calendario francese », Milano, in-16 de 49 pages, *impr.* (fol. 114); — « Descrizione della Pompa funebre celebrata nel giorno 28 marzo 1816..., in morte del signor duca Francesco Melzi d'Eril », Milano, in-16 de 8 pages, *impr.* (fol. 140); — Notes personnelles de Custodi sur Francesco Melzi d'Eril (fol. 144, 145, 147); — « Saggio pubblico di matematica, dedicato a Sua Eccellenza il signor Melzi d'Eril, duca di Lodi, cancelliere guarda sigilli della Corona, dal nipote Francesco Mèlzi, convittore nel collegio nazionale di Modena » [Proposizioni], Modena, s. d., in-4° de 8 pages n. ch., *impr.* (fol. 149); — 7 lettres *autogr.* à Francesco Reina, la plupart sans date d'année (fol. 154).

Meneghelli, abbate Antonio (fol. 167). — Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, 1813 (fol. 168).

Mengotti, conte Francesco (fol. 170). — 4 lettres ou billets *autogr.* à Pietro Custodi, 1806-1813 (fol. 171); — Lettre *autogr.*, sans adresse [à Custodi], 1814 (fol. 179); — Copies de mémoires divers (fol. 175); — Circulaire *imprimée* de Mengotti, 1814 (fol. 180).

Metternich, prince *de* (fol. 181). — Extraits le concernant, de la main de Custodi (fol. 182).

Merula, Giorgio (fol. 191).

Metastasio, Pietro (fol. 193). — Fac-similé de 2 lettres à Gasparo Angiolini, « estratte dal *Ricordo di Amicizia*, strenna del 1835, pubblicato in Milano da Carlo Canadelli », [d'après une note de Custodi] 1766 et 1763 (fol. 194).

Milesi, Bianca (fol 198). — Lettre *autogr.* à Francesco Reina [1818] (fol. 199).

Milizia, Francesco (fol. 201). — « Notizie di Francesco Milizia, scritte da lui medesimo, con un catalogo delle sue opere », 1804, « da' torchi Remondiniani », in-4° de xvi pages, *impr.* (fol. 202); — Dans le dossier on a inséré, vraisemblablement par mégarde, une lettre *autogr.* de « Giovanni Minutelli Cioli » à Pietro Custodi, 1805 (fol. 211).

Milossevitz, général (fol. 213). — Copie d'une lettre, an VII (fol. 214); — Lettre *orig.* à Francesco Reina, an II (fol. 215); — 2 lettres *autogr.* et une lettre *orig.* à Vincenzo Lancetti, an VII (fol. 219).

Milton, John (fol. 223).

Minuti, Antonio, *Colignola,* Marco *di, Attendolo,* Marco (fol. 227). — Extraits, notamment : Extraits, de la main de Custodi, des Vies d'Attendolo Sforza écrites par eux (fol. 228).

Miollis, général (fol. 259). — Lettre *autogr.* à Ph. de Meester, 1806 (fol. 260).

Mistrali, barone Vincenzo (fol. 262). — Notes de Custodi le concernant (fol. 263); — « Gli Espoti. Oda al signor Filippo Linati, già presidente della città di Parma... » [par Mistrali], Parma, stamperia Carmignani, 1809, petit in-8° de 8 pages, *impr.* (fol. 265); — « Gli Orfanotro di Fontanellatofj a Sua Eccellenza il signor generale Junot... Oda di V. M. » [Vincenzo Mistrali], Parma, stamperia Carmignani, 1806, in-8° de 7 pages, *impr.* (fol. 269).

Mittarelli, Giambenedetto (fol. 274). — 2 lettres *autogr.* à Isidoro Bianchi, 1771 et 1775 (fol. 275).

Moler Othman, roi de Tunis (fol. 281).

Montani, Giuseppe (fol. 283). — 21 lettres *autogr.* à Vincenzo Lancetti, 1821-1827 (fol. 284 et suiv., et 300 et suiv.); — Lettre *autogr.*, sans adresse, probablement à Vincenzo Lancetti, 1824 (fol. 299); — Lettre *autogr.* de Pasquale Caselli à Vincenzo Lancetti, avec post-scriptum de Giuseppe Montani, 1824 (fol. 306).

Montecuccoli, conte Raimondo (fol. 318). — Lettre *autogr.* à Vitaliano Borromeo, 1668 (fol. 320); — Copie d'une lettre au même, 1671 (fol. 321); — Copie d'une lettre au comte Ott. Piccolomini, 1664 (fol. 322); — « Sonetto di Raimondo Montecuculi in morte di sua moglie Margherita di Dietrichstein..., copiato da uno zibaldoni di varie poesie ch' era tra i manoscritti dell' avvocato Francesco Reina » [d'après une note de Custodi] (fol. 323).

Monti, Gaetano (fol. 324). — Lettre *autogr.* à Francesco Reina, 1801 (fol. 325); — Copie d'une lettre adressée à Gaetano Monti, 1817 (fol. 327).

327 feuillets.

XIII. — 1557.

Monti, Vincenzo (fol. 1). — Lettre *autogr.* à Vincenzo Lancetti, 1809 (fol. 3); — Billet *autogr.* à Adelaïde Butti-Caderara (fol. 5); — Billet *autogr.* à Francesco Reina (fol. 6); — « In morte di Ugo Bass-ville, seguita in Roma il dì xiv gennaro MDCCXCIII. Cantica. MDCCXCIII » [le titre de la couverture porte : « Canto primo e canto secondo. Gli altri si daranno in appresso »], in-16 de 32 pages, *impr.* (fol. 7): — Extrait du *Termometro politico della Lombardia,* numéro du 12 juillet 1797, dans lequel se trouve un article intitulé : « Ritrattazione dell' ab. Vincenzo Monti », avec une lettre de ce dernier au citoyen Salfi, du 18 juin, 2 feuillets *impr.* (fol. 24); — Troisième chant de la *Bassvilliana,* intitulé : « Canto terzo. Gli altri si daranno in appresso » [pages 33-54], in-16, *impr.* (fol. 26); — « Alla Maestà di Napoleone I, imperatore de' Francesi e rè d' Italia. Visione di Vincenzo Monti », Venezia, Leonardo Bertazzoni, 1806, in-4° de xii pages, *impr.* (fol. 37); — « Il mistico omaggio, cantata da eseguirsi nel C. R. teatro

alla Scala in Milano, alla presenza di S. A. I. R. l'arciduca Giovanni d'Austria... », Milano, dalla Cesarea Regia Stamperia, 1815, in-4° de 16 pages n. ch., *impr.* [on lit à la fin : « Del cav. V. M. »] (fol. 46); — « Per l'anniversario della caduta dell' ultimo rè de' Francesi, inno », dalla tipografia nazionale [signé à la fin : « V. Monti »], placard grand in-folio, *impr.* (fol. 54); — « Scena III del Dramma *I Pittagorici,* con note storiche, stampata nell' opusculo intitolato *Il vaticinio di Leofrone...* del cav. Vincenzo Monti... » [D'après une note de Pietro Custodi], pages 33-27, *impr.* (fol. 55); — « Stampa fatta incidere da Vincenzo Monti per deridere l'abate Melchior[r]e Cesarotti sulla sua versione dell' Iliade d'Omero » [note de Pietro Custodi] (fol. 61), — et planche (fol. 62); — Notes personnelles de Custodi sur Monti, la première intitulée : « Carattere di Monti » (fol. 78, 110 v°, 115 et suiv.); — Nombreuses notes et extraits, manuscrits et *impr.*, concernant Vincenzo Monti, copies de lettres imprimées de Monti, etc. (fol. 66), — notamment : Copie d'un sonnet adressé « al cavaliere Andrea Mustoxidi, consigliere di S. M. l'imperatore delle Russie : Te, che filio chiamai quando il felice... » [« di Vincenzo Monti, inedito », d'après une note de Pietro Custodi] (fol. 97), — copies de lettres de Monti, etc. (fol. 98), — « Sonetto caudato del cittadino Monti, pubblicato in Roma contro diversi poeti che lo aveano provocato... », copie (fol. 100), — Sonnet de G[ianni?] à Monti : « O tu, che al suon della cornuta lira... » (fol. 105); — On trouve encore, dans le dossier Monti : « Alla Maestà di Napoleone I, imperatore de' Francesi e rè d'Italia. Ode di Luigi Lamberti, Membro dell' Istituto nazionale italiano », Venezia, Leonardo Bertazzoni, 1806, in-4° de 4 pages n. ch., *impr.* (fol. 44). — Lettre *autogr.* de C. Casi... à Francesco Reina, 1802 (fol. 64), — et 2 lettres de Pietro Custodi à Giuseppe Ambrosoli, 1834, *minutes* (fol. 103 et 104).

Morali, abbate Ottavio (fol. 121). — Lettre *autogr.* à Vincenzo Lancetti, 1808 (fol. 122).

Morbio, Carlo (fol. 124). — Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, sans date (fol. 125).

Morelli, cav. Jacopo (fol. 127). — 5 lettres *autogr.* à Pietro Custodi, 1808-1814 (fol. 129, 131, etc.); — 6 lettres *autogr.*, sans adresse à Pietro Custodi], 1806-1814 (fol. 130, 133 et suiv., etc.); — Lettre *autogr.* à Francesco Reina, 1811 (fol. 150); — *Minute* d'une lettre de Francesco Reina à Jacopo Morelli, 1811 (fol. 152); — Extraits concernant Morelli (fol. 148).

Morghen, Raffaele (fol. 153).

Morone, Girolamo (fol. 154). — Fragments *autographes*, 1512-1514 (fol. 158 et suiv.); — « Institutio officii supremi cancellarii status Mediolani, facta a duce Francisco secundo in personam Hieronimi Moroni.

anno 1522», copie (fol. 165); — Copies et extraits de lettres de Girolamo Morone, de la main de Custodi, 1512-1514 (fol. 168); — Copie d'un mémoire du même, écrit pour sa justification, 1525 (fol. 174).

Morosi, cav. Giuseppe (fol. 190). — Lettre *autogr.* à Francesco Reina, 1814 (fol. 191); — Notes sur lui (fol. 193).

Mosca-Barzi, marchese Francesco-Maria (fol. 194). — 4 lettres ou billets *autogr.* à Vincenzo Lancetti, 1803 et 1810 (fol. 195 et suiv.); — Lettre *autogr.* à Francesco Reina, 1803 (fol. 201); — Extraits *impr.* le concernant (fol. 204).

Moscati, Pietro (fol. 208). — « Pel Convito dato a tutti i suoi subalterni da Sua Eccellenza il signor senatore Moscati, direttore generale della Pubblica Istruzione. Sonetto », autographié « dalla Poliautografia de Werz » (fol. 211), — avec portrait (fol. 210); — 3 lettres *autogr.* à Vincenzo Lancetti, 1807-1810 (fol. 213 et suiv.); — Lettre *autogr.* à Francesco Reina, s. d. (fol. 221); — Lettre *autogr.* à la municipalité de Milan, an V de la République italienne (fol. 223); — Lettre *orig.* à Pietro Custodi, 1808 (fol. 229); — Notes et extraits sur Pietro Moscati (fol. 220, et 225 et suiv.), — notamment : « Notizie communicate dal professore Configliacchi » (fol. 219).

Muratori, Ludovico-Antonio (fol. 228). — Lettre *autogr.*, sans adresse [au P. Giovanni Prospero di S. Ubaldo ?], 1729 (fol. 231); — Lettre *autogr.* au P. Giovanni Prospero di S. Ubaldo, 1730 (fol. 233); — Copie d'une lettre au même, 1731 [l'original en avait été donné par Pietro Custodi au commandeur Morbio] (fol. 235); — 34 lettres *autogr.*, dont quelques-unes incomplètes, ou fragments, au comte Carlo Borromeo-Arese, 1699-1703 et 1715-1717 (fol. 237); — Copies de 61 lettres ou fragments de Muratori, quelques-unes de la main de Pietro Custodi, 1696-1734 (fol. 295); — Le dossier contient, en outre, une lettre de Pietro Custodi à Ottavio Ferrario, 1841, *minute* (fol. 360), — une lettre du même à Lino Lotteri, 1841, *minute* (fol. 361), — et une lettre *autogr.* de Lino Lotteri à Pietro Custodi, 1841 (fol. 362).

Mustoxidi, cav. Andrea (fol. 366). — Billet *autogr.* à Francesco Reina (fol. 367); — « Per gli sponsali della nobile donna Christina dei marchesi Trivulzio col signor conte don Giuseppe Archinto, versi di Andrea Mustoxidi, corcirese », Milano, Sonzogno, 1819, in-8° de 8 p. n. ch., *impr.* (fol. 368).

Muzzarelli, monsignor Carlo-Emanuele (fol. 373). — Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, 1829 (fol. 374).

Mylius, Giorgio (fol. 376). — Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, 1827 (fol. 377).

379 feuillets.

XIV. — 1558

Nani, cav. Tommaso (fol. 1). — 2 lettres *autogr.* à Vincenzo

Lancetti, 1807 et 1810 (fol. 3); — Lettre *autogr.*, sans adresse [à Lancetti ?], 1808 (fol. 7).

Napoli, Alfonso II, rè di (fol. 9). — Notes et extraits, de la main de Custodi (fol. 10).

Napoli-Signorelli, Pietro (fol. 24). — 2 lettres *autogr.* à Francesco Reina, 1803 et an X (fol. 25 et 39); — « Sul primo spettacolo melodrammatico del 1803, pel teatro della Scala, lettera di Pietro Napoli-Signorelli, diretta al cittadino Petracchi » [Milano, 1803], in-16 de 26 pages *impr.* (fol. 26).

Nardini, abbate Bartolomeo (fol. 41). — Lettre *autogr.*, sans adresse, [à Vincenzo Lancetti ?] [1825 ?] (fol. 43); — 5 lettres ou billets *autogr.* à Vincenzo Lancetti, [1825 ?] et s. d. (fol. 44, 48, etc.); — Billet *autogr.* de Vincenzo Lancetti à Bartolomeo Nardini, avec la réponse au bas, 1823 (fol. 46); — Note *autogr.* de Nardini, concernant plusieurs philosophes français du XVIIIe siècle (fol. 49).

Necker, Jacques (fol. 55). — Lettre *autogr.* à « MM. Reyne et Compe, à Lausanne », 1803 (fol. 56); — Notes et extraits concernant Necker (fol. 58).

Neipperg, Albert-Adam, comte de (fol. 63). — 5 lettres *orig.* à Pietro Custodi, 1817 (fol. 64, etc.); — Lettre *autogr.* au même, 1817 (fol. 68).

Organi, Andrea *degli* (fol. 75).

Oderico, Gaspare-Luigi (fol. 78). — Lettre *autogr.*, sans adresse [à Isidoro Bianchi], 1765 (fol. 79); — 3 lettres *autogr.* à Isidoro Bianchi, 1765 et 1766 (fol. 81).

Oggiono, Marco *d'* (fol. 89). — Lettre *autogr.* de Giuseppe Staurenghi à Pietro Custodi, contenant des renseignements sur Marco d'Oggiono, 1834 (fol. 90); — Notes de voyage de Pietro Custodi, sur Oggiono et Marco d'Oggiono, 1834 (fol. 92).

Olivieri, conte Annibale degli Abati (fol. 94). — Lettre *autogr.* à Isidoro Bianchi, 1766 (fol. 95).

Oriani, Barnabà (fol. 97). — Copie de son testament, 1832 (fol. 98); — « Elenco dei manoscritti e lettere del fu astronomo Barnabà Oriani, in proprietà degli eredi del fu professore Dr Angelo Maria Lotteri » [notamment inventaire d'autographes] (fol. 105); — Lettre *autogr.* de Giuseppe Miramonti à Pietro Custodi, son cousin, sur les collections de Barnabà Oriani, 1841 (fol. 108).

Ortes, abbate Giammaria (fol. 111). — « Elogio di Giammaria Ortes, recitato dal professore Antonio Meneghelli, nella pubblica sessione tenuta dall'Ateneo di Venezia, nel novembre dell'anno M.DCCC.XIV », Venezia, Alvisopoli, 1814, in-8° de 40 pages, *impr.* (fol. 112); — Extraits concernant Ortes (fol. 132), — notamment : Copie, de la main de Custodi, d'une lettre de Michel-Angelo Bartolini, 1803 (fol. 134); — Extrait de lettres d'Ortes (fol. 137).

Ottoboni, Pietro [papa Alessandro VIII] (fol. 139). — « Il famoso caloscione a tre corde escito in luce nella sede vacante di Alessandro ottavo Ottoboni », poème en trois chants (fol. 140).

Pacca, cardinale Bartolomeo (fol. 147). — Lettre *autogr.*, sans adresse [au duc Alexandre-Louis-Auguste de Rohan?], 1815 (fol. 149).

Paciaudi, padre Paolo (fol. 152). — Lettre *orig.*, sans adresse, 1766 (fol. 153); — 2 lettres *autogr.* sans adresse, [à Isidoro Bianchi], 1783 et 1784 (fol. 154); — Lettre *autogr.* à Isidoro Bianchi, 1784 (fol. 156).

Pagani, cav. Giulio (fol. 158). — Notes personnelles de Custodi (fol. 159 et suiv.).

Pagave, Gaudenzo de (fol. 162). — Lettre *autogr.* à de Meester, 1809 (fol. 163).

Pagnini, Gian-Francesco (fol. 165). — Lettre *autogr.* à Angelo Pavesi, 1778 (fol. 166); — Épitaphe de Pagnini (fol. 169).

Pananti, dottore Filippo (fol. 170). — Extraits ms. et *impr.* (fol. 171).

Paolini, avvocato Aldobrando (fol. 174). — 4 lettres *orig.* à Pietro Custodi, 1804 (fol. 175, et 179 et suiv.); — Lettre *autogr.* au même, 1804 (fol. 177).

Paolucci, [Giacomo ?] (fol. 186). — Lettre *autogr.* à de Meester, 1811 (fol. 187); — Lettre *autogr.* de la signora Giulia Paolucci au même, 1811 (fol. 189).

Paradisi, conte Giovanni (fol. 191). — 2 lettres *autogr.* à Rafaelle Tosoni, 1817 (fol. 192); — « Azione da eseguirsi nella festa del Senato Consulente per la Pace di Vienna e pel ritorno della guerra di S. A. I. il principe Vicerè », ou « La Paix de Vienne et le retour à Milan de S. A. I. le prince Eugène Napoléon, vice-roi d'Italie, après la campagne de 1809 », en italien et en français, Milano, Reale Stamperia, 1810 [paroles du comte Giovanni Paradisi], in-8° de xxiii pages, *impr.* (fol. 197).

Parea, Carlo (fol. 210). — Extraits, mss. et *impr.*, le concernant (fol. 211), — notamment: Notes personnelles de Custodi (fol. 214).

Parini, Giuseppe (fol. 219). — Lettre *autogr.* de Giuseppe-Alfonso Castellani-Tettoni, sans adresse [à Francesco Reina], 1803, concernant Parini (fol. 220); — Extraits relatifs à Parini (fol. 222, etc.); — « Sonetto di Giuseppe Parini per la monacazione della contessa Lucrezia Salvatico, di Piacenza, stampato a pag. lxxii della Raccolta pubblicata in quella città dal conte Giampaolo Maggi...; non trovasi nella *Collezione di tutte le Opere del Parini,* stampate da Francesco Reina » [note de Pietro Custodi] (fol. 224), — et trois feuillets *impr.* (fol. 225 et suiv.); — Note de Pietro Custodi sur les relations de Francesco Reina avec Parini (fol. 230); — Copie d'une lettre de Francesco Reina [à Alfieri?], concernant Parini et principalement ses manuscrits, 1801

(fol. 231); — *Minute* d'une lettre de Reina [à Bonaparte?] (fol. 232); — Copie d'une pièce de vers latins adressée à Parini, tirée « dai mss. dell' avvocato Francesco Reina » (fol. 235).

Paroletti, cav. Modesto (fol. 237). — 5 lettres *autogr.* à Vincenzo Lancetti, an IX-an XI (fol. 239).

Passerini, Bartolomeo (fol. 245). — Sentence du « Tribunale speciale instituito contro i nemici dell' ordine pubblico », 3 mai 1807, condamnant Bartolomeo Passerini et autres à mort, placard in-folio, *impr.* (fol. 246); — Lettre *autogr.* à Francesco Reina, [1807?] (fol. 247); — Mémoire *autogr.* de B. Passerini, 1807 (fol. 249); — Lettre *autogr.* de Domenico Riva à Francesco Reina, concernant B. Passerini, [1803?] (fol. 255).

Pastori, Francesco (fol. 257). — Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, 1825 (fol. 258); — Lettre *orig.* du même au même, 1825 (fol. 259), — et lettre de Pietro Custodi à Francesco Pastori, *minute*, 1826 (fol. 260).

Pavesi, Angelo (fol. 261). — Lettre *autogr.*, sans adresse, de C. Pavesi, 1816 (fol. 262); — Notice sur Angelo Pavesi, etc. (fol. 263); — « Istromento di proclamazione della libertà, rogato dal notaro Zamperini, e presentato all' amministrazione generale della Lombardia, di cui il suddetto [Pavesi] era presidente, 14 novembre 1796 », [d'après une note de Custodi, fol. 261] copie (fol. 267), — et pièce annexe (fol. 266).

Pecis, Giovanni-Edoardo (fol. 269). — « Alla valorosa signora Teresa Bandettini, tra gli Arcadi Amarilli Etrusca, all' occasione di aver Essa ammirevolmente improvvisato in casa di S. E. il sig. ministro plenipotenziario conte di Wilzeck », Milano, presso Giuseppe Marelli, s. d. [signé à la fin : Di A. P. A.], in-8° de 8 pages, *impr.* (fol. 270); — « Alla nobilissima ed ornatissima signora marchese donna Barbara Litta, nata contessa di Barbiano e Belgiojoso, riccorrendo il giorno del suo nome », s. l. n. d. [signé à la fin : Di Adresto P. A.], in-8° de 14 pages, *impr.* (fol. 274); — « L'Austria. Canto per il faustissimo parto di Sua Altessa Reale la Serenissima principessa Maria Beatrice d'Este, arciduchessa d'Austria », Milano, Giuseppe Marelli, 1775 [signé à la fin : Giuseppe Pecis], in-8° de 24 pages, *impr.* (fol. 281); — Numéro de *Gazzetta privilegiata di Milano*, du 24 mai 1830, contenant un article nécrologique du préfet de la bibliothèque Ambrosienne sur Giovanni-Edoardo Pecis (fol. 294).

Pecchio, Giuseppe (fol. 296).

Pecci, cav. Nicolò (fol. 299). — Lettre *autogr.*, sans adresse, 1778 (fol. 300).

Pellico, Silvio (fol. 301). — Note de Custodi sur *Le mie Prigioni* (fol. 302); — Extraits (fol. 304).

Pelosi, Giuseppe (fol. 305). — 14 lettres *autogr.* à Francesco Reina, en prose et en vers, en latin et en italien, 1785-1810 (fol. 308,

313, etc.); — Pièces de vers latins et fragments, écrits pour la plupart de la main de Pelosi (fol. 306, 309 et suiv., etc.); — Le dossier contient, en outre, une lettre *autogr.* de « Gaetano CATTANEO » à Francesco Reina, 1787 (fol. 327).

PESCE, Dr Francesco DEL (fol. 335). — 15 lettres *autogr.* à Pietro Custodi, 1803-1807 (fol. 337 et suiv.).

PETIET, Claude (fol. 367). — Lettre *autogr.* « au comité du gouvernement de la République Cisalpine », an IX (fol. 368).

369 feuillets.

XV. — 1559.

Piacenza, Giuseppe (fol. 1).

PIANCA, Angelo (fol. 4). — 4 lettres *autogr.*, sans adresse, 1825 (fol. 5).

Piatto, Giorgio (fol. 12). — Extraits le concernant, de la main de Custodi (fol. 13).

Piccinini, Jacopo (fol. 18). — Extraits le concernant, de la main de Custodi (fol. 19).

Pieri, Mario (fol. 26).

Pignotti, Lorenzo (fol. 29).

Pindemonte, cav. Ippolito (fol. 31). — « Del signor marchese Ippolito Pindemonte..., epistola al signor Angelo Mazza... », en vers [« estratta dalla Raccolta pubblicata... dal conte Giampaolo Maggi, il 10 settᵉ 1783 », d'après une note de Custodi, fol. 33], 4 feuillets paginés VII-XIV, *impr.* (fol. 34); — Notice nécrologique *impr.* sur Ippolito Pindemonte (fol. 38).

PINO, Ermenegildo (fol. 39). — Billet *autogr.* à Vincenzo Lancetti, 1824 (fol. 40).

PINO, conte Domenico (fol. 42). — Lettre *autogr.*, sans adresse [à Vincenzo Lancetti?], 1807 (fol. 45); — Lettre *autogr.* à Vincenzo Lancetti, 1818 (fol. 54); — « Discorso funebre pronunciato dal signor barone Ferdinando Porro..., sulla bara che chiudeva il cadavere del tenente maresciallo conte Domenico Pino... », Lugano, Vanelli e Cia, 1826, in-8° de 12 pages, *impr.* (fol. 46); — « Iscrizioni in morte del tenente maresciallo conte Domenico Pino », s. l. n. d., in-8° de 4 pages n. ch., *impr.* (fol. 52); — Notes personnelles de Custodi (fol. 57 et 59).

Pippi, Giulio [Jules Romain] (fol. 60).

POGGI, Giunio (fol. 63). — 20 lettres *autogr.* à Francesco Reina, an I-1811 (fol. 64 et suiv.); — « Per lo stampatore dell' *Indicatore generale della letteratura francese* », note *autogr.* de Giunio Poggi, (fol. 94); — *Minute* d'une lettre de Francesco REINA à Giunio Poggi, 1811 (fol. 100); — « Indicatore generale della letteratura francese, ossia notizie su le scienze, le lettere e le arti, compilate in Parigi da una

società di letterati italiani. Prospetto », de la main de Giunio Poggi, an X de la République française, an I de la République italienne (fol. 104); — « Istruzione famigliare ai cattolici, in forma di dialogo, sul giuramento prescritto ai funzionari pubblici della Repubblica Cisalpina », an VI de la République [cisalpine], [par Giunio Poggi?], in-8° de 40 pages, *impr.* (fol. 106); — « Discorso sulla rigenerazione di Genova, pronunciato dal cittadino Poggi, nella adunanza della Società di P. I. di Milano, il giorno 30 pratile », s. l. n. d., in-8° de XIV pages, *impr.* (fol. 126); — « Riflessi politico-critici sopra due opuscoli del repubblicano Ranza, intitolati : *Difesa dell' insurrezione di Bergamo, Brescia ec.*, contro la dottrina realistica del professore Tamburini, e *Riflessioni sopra la Costituzione Cisalpina* », par le citoyen « P[oggi] », « Milano..., Francesco Pogliani e C^{ia}, anno I della Repubblica Cisalpina », in-8° de 14 pages, *impr.* [cf. ms. ital. 1560, fol. 29 et 41] (fol. 133); — « Per la festa della Riconoscenza Cisalpina verso la Repubblica Francese, celebrata in Milano il di 2 piovoso anno VI Rep. » [Milano], Francesco Pogliani e C^{ia}, in-8° de 18 pages, *impr.* (fol. 140).

Poliziano, Angelo (fol. 149). — Extraits, copies de lettres de Politien ou à lui adressées, etc. (fol. 150).

Pontano, Giovanni-Gioviano (fol. 160). — Extraits divers, de la main de Pietro Custodi (fol. 161 et suiv.).

Porro (fol. 182). — Lettres *autogr.* à lui adressées par : « Giuseppe ...SERETO », an III (fol. 183), — Carlo « SALVADOR », an VIII [cf. ms. ital. 1562, fol. 67 et suiv.] (fol. 185) —, « GREPPI, Giacomo », an VIII (fol. 187), — « ALESSANDRI », an VIII (fol. 189), — et « Lorenzo RICCI », an VIII (fol. 191).

Porrone, Annibale (fol. 193). — Acte de Philippe IV, roi d'Espagne, ordonnant des poursuites contre Annibale Porrone, 1659, placard gr. in-folio, *impr.* (fol. 195).

PORTA, Carlo (fol. 196). — 12 lettres *autogr.* à Vincenzo Lancetti, 1813-1816 (fol. 198 et suiv. et 214, et suiv.), — dont une en vers, en dialecte milanais, 1813 (fol. 202); — Lettre *autogr.*, sans adresse [à Vincenzo Lancetti], 1816 (fol. 213); — « Sestinn per el matrimoni del sur cont Don Gabriell Verr con la sura contessina Donna Giustina Borromea, di G. e P. », Milano, Vicenz Ferrari, 1819, petit in-8° de 39 pages, *impr.* (fol. 226); — « In occasion del matrimoni del sur Gaitan Maderna colla sura Maddalenin Locatella », sonnet signé : « El sò Cusin, C[arlo] P[orta] », Milano, Gio. Pirotta, 1812, placard in-folio, *impr.* (fol. 243); — Copies de diverses poésies de Carlo Porta, notamment : « Sestin milanes de Carlo Porta, 1820 », sur le neveu du cardinal Pacca (fol. 234), — « Offerta a Dio » (fol. 246), — « On Funeral » (fol. 250), — « Olter disgrazi de Giovannin Bolgee » (fol. 261), — « On Esempi » (fol. 269), etc.

Porta, Giambattista (fol. 273).

Portinari, Pigello (fol. 275).

Pougens, Charles (fol. 279). — Lettre *orig.* à Vincenzo Lancetti, 1811 (fol. 280).

Pozzetti, professore Pompilio (fol. 282). — 5 lettres *autogr.* à Vincenzo Lancetti, 1810 et 1811 (fol. 284 et suiv.); — Lettre *autogr.*, sans adresse, 1811 (fol. 292); — 2 lettres *autogr.* à Francesco Reina, 1811 et 1813 (fol. 294 et suiv.); — *Minute* d'une lettre de Francesco Reina à Pompilio Pozzetti, 1811 (fol. 298).

Pozzobonelli, cardinale Giuseppe (fol. 299). — Lettre *autogr.* à Ottavio Valenti, 1754 (fol. 300).

Primo, Girolamo (fol. 301). — 2 lettres de Pietro Custodi à Gerolamo Primo, 1834 et 1835, *minutes* (fol. 302); — 2 lettres *autogr.* de Gerolamo Primo, sans adresse [à Pietro Custodi], 1835 et 1823 (fol. 304 et 306); — 3 lettres *autogr.* du même à Pietro Custodi, 1825, 1834, 1835 (fol. 307 et suiv.).

Prina, conte Giuseppe (fol. 311). — Lettre *autogr.* à Francesco Reina [1812?] (fol. 313); — Lettres *autogr.*, sans adresse, 1813 et 1814 (fol. 315 et 318); — Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, 1814 (fol. 316); — 2 lettres *orig.* à Pietro Custodi, 1806 et 1813 (fol. 344 et 347); — Extraits des « Addizioni alle Mie Prigioni » de Silvio Pellico, par Maroncelli, concernant principalement la mort du comte Prina, 12 pages in-16, cotées 243-254, *impr.* (fol. 319), — et note rectificative manuscrite, de « Luigi Calderara figlio » sur un passage de ces « Addizioni » [p. 253], concernant la « contessa Calderara » (fol. 325); — *Minute* d'une lettre du comte Prina au prince Eugène, pour lui recommander le baron Custodi [19 avril 1814], trouvée parmi les papiers qui furent jetés par les fenêtres du ministère des finances, à Milan, le 20 avril 1814 (fol. 326); — Notes et extraits, depuis 1787 (fol. 328 et suiv., etc.), — entre autres : Notes personnelles de Custodi, concernant Giuseppe Prina (fol. 340 et 350), — et Birago Prina (fol. 341); — 3 lettres de Custodi au comte Prina, *minutes*, 1813 (fol. 343 et 349), — et 1806 (fol. 360); — Copie d'un rapport de Prina au prince Eugène, au sujet d'une opération proposée par Custodi, pour l'achat des exemplaires restants de ses *Économistes italiens*, 1806 [cf. la lettre sus-indiquée de Custodi relative à cette affaire, au feuillet 360] (fol. 345); — Papiers administratifs, rapports, etc. (fol. 347 et suiv.); — Ordonnance du comte Prina, ministre des finances, contresignée du secrétaire général Custodi, 27 août 1811, placard in-folio, *impr.* (fol. 354); — On trouve, en outre, dans ce dossier, une notice sur Bassiano Bigoni, probablement commnniquée à Custodi par Configliacchi (fol. 359).

Priorato, conte Galeazzo Gualdo- (fol. 362). — Voy. Gualdo-Priorato.

Pujati, D^re^ Giuseppe-Maria (fol. 365). — Lettre *autogr.*, sans adresse

[à Isidoro Bianchi?], 1792 (fol. 366); — Lettre *autogr.* à Isidoro Bianchi, 1793 (fol. 367).

Quarenghi, Dr Francesco [notes personnelles de Custodi] (fol. 371).

372 feuillets.

XVI. — 1560.

Raffaele, d'Urbino (fol. 1). — Extraits, mss. et *impr.*, le concernant (fol. 2).

Ramazzini, Bernardino (fol. 10). — Extraits *impr.* le concernant (fol. 11).

Ranza, Giovanni-Antonio (fol. 14). — « Soluzione del quesito proposto dall' Amministrazione generale della Lombardia : Quale dei governi liberi meglio convenga alla felicità dell' Italia? del republicano Ranza », 1796, in-16 de 6 pages, *impr.* (fol. 49); — Autre édition [troisième], avec additions [vi si aggiunge « La vera Idea del Federalismo italiano »], 1797, in-16 de 14 pages, *impr.* (fol. 15); — « Apologia del republicano Ranza contro le calunnie e gli attentati del rè Sardo, indirizzata al general Bonaparte l'Italico, dal suo ritiro l'8 frimaio anno V », Milano, anno II della Libertà italiana, in-16 de 16 pages, *impr.* (fol. 21). — « Risposta del repubblicano Ranza ai Riflessi politico-critici del cittadino Poggi sui due suoi opuscoli : *Difesa dell' Insurrezione di Bergamo ec.* e *Riflessi su la Costituzione Cisalpina*, con un Appendice d'uguale argomento », s. l. n. d. [1797], in-8° de 23 pages, *impr.* [cf. ms. ital. 1559, fol. 133] (fol. 29); — « Riflessioni del cittadino Ranza sopra la Costituzione della Repubblica Cisalpina », Milano, anno I della Repubb. ital., in-8° de 15 pages, *impr.* (fol. 41); — « La morte del rè Sardo, ossia il trionfo della Libertà. Canzonetta composta in Torino sull' aria : *Figli d'Italia bella* », s. l. n. d., 2 pages in-8°, *impr.* (fol. 52); — Proclamation de Bonaparte, déclarant libre et indépendante la République Cisalpine, en italien et en français [1797], petit in-8° de 8 pages n. ch., *impr.* (fol. 53); — « Costituzione della Repubblica Cisalpina, anno V della Repubblica francese, MDCCXCVII », Milano, Giuseppe Galeazzi [1797], petit in-8° de 63 pages, *impr.* (fol. 57); — Extraits d'écrits de Ranza, et extraits le concernant (fol. 89).

Rasori, Giovanni (fol. 94). — Notes personnelles de Custodi (fol. 96); — « Dignità delle donne, traduzione da Schiller », pièce de vers signée à la fin « G[iovanni] R[asori] », extrait *impr.* (fol. 95); — *Minute* d'une lettre de Pietro Custodi à Giovanni Rasori, 1835 (fol. 98); — « Rapporto sullo stato dell' Università di Pavia, letto... dal cittadino Rasori... », s. l., an V de la République française, in-4° de 16 pages, *impr.* (fol. 99).

Renier-Michiel, Giustina (fol. 107). — Numéro de la *Gazzetta privilegiata di Milano*, du 16 avril 1832, contenant un article nécrologique sur elle (fol. 108).

Re, cav. Filippo (fol. 110). — Lettre *autogr.* à Francesco Reina, 1809 (fol. 111); — *Minute* d'une lettre de Francesco Reina à Filippo Re, 1809 (fol. 113).

Renouard, Antoine-Augustin (fol. 114). — 3 lettres *autogr.* à Francesco Reina, 1811 et 1818 (fol. 115, 116 et 119); — Lettre *orig.* au même, 1812 (fol. 117).

Redaelli, Dr Carlo (fol. 121). — Lettre *autogr.*, sans adresse [à Pietro Custodi], 1833 (fol. 122); — 2 lettres *autogr.* à Pietro Custodi, 1834 (fol. 124 et 127); — 2 lettres de Pietro Custodi à Carlo Redaelli 1834 et 1835, *minutes* (fol. 126 et 129).

Reguardati, Benedetto (fol. 130). — Notes et extraits (fol. 131); — On trouve, dans ce dossier, la copie, de la main de Pietro Custodi, d'une lettre à lui adressée par Fort. Federici, 1825 (fol. 137 v°).

Reina, Francesco (fol. 145). — Notes et extraits, principalement anecdoctes concernant Francesco Reina, de la main de Pietro Custodi (fol. 146 et 150); — Notice nécrologique sur Francesco Reina, par Melchiore Gioja, extrait *impr.* (fol. 151); — Billet *autogr.* de « F. Fusi » [à Francesco Reina?], 1818 (fol. 148); — Lettre *autogr.* de « Germani » à Francesco Reina, 1802 (fol. 149); — 5 billets *autogr.* de Pietro Custodi au même, sans date d'année, sauf le dernier qui est de 1802 (fol. 153 et suiv.); — 6 lettres de Francesco Reina à divers, *minutes,* dont 4 non datées (fol. 163 et suiv., et 168 et suiv.), — une de 1793 (fol. 170), — et une de 1795 (fol. 171); — Pièce de vers [à Reina?], de la main de Pietro Custodi (fol. 165); — Lettre *autogr.*, sans adresse, de « Gio[vanni] Battista Gardani », 1793 (fol. 167); — Pièces diverses (fol. 172), — parmi lesquelles : Circulaires de « la Società fautrice dell' esperimento aereostatico in Bologna », adressées à Francesco Reina 1804, *impr.* (fol. 173 et suiv.); — « Lettere di diversi corrispondenti all' avvocato Francesco Reina, oltre quelle distribuite ne' fascicoli ai proprj nomi » [note de Custodi] (fol. 180), — recueil dans lequel on remarque des lettres de: « Giuseppe Arlotti », 1813 (fol. 181), — « Bellani » (fol. 182), — « Benincosa » (fol. 186), — « M. Beyle », 1816 (fol. 187), — « G. Borgazzi », 1813 (fol. 189 et 191), — « Bovaru », 1818 (fol. 193), — « Diego Martino », 1818 (fol. 195), — « Bragaldi », 1802 (fol. 197), — « Carlo Bridi » (fol. 198), — « Carlo Chiassi », 1812 (fol. 200), — « Giuseppe Cotta-Morandini », 1804 (fol. 204), et 1802 (fol. 206), — « Delphin », 1816 (fol. 212), — « Drexel », 1801 (fol. 214), et 1803 (fol. 215), — « Bassano Finoli », 1818 (fol. 217), — « Prospero Franchini », 1813 (fol. 218), — « Gaetano Franchetti », 1818 (fol. 220), — « Gennani », 1802 (fol. 224), — « l'abate Ambrogio Levati », 1813 (fol. 227), — « C.-G. Londonio », 1813 (fol. 228), — « B. Manchini », 1804 (fol. 230), — « Rachel Masquerier », [1803?] (fol. 234), — « Celestino Massucco », 1805 (fol. 237), — « Nicola Martinelli », 1804 (fol. 238), — « Paolucci », 1805

(fol. 242), — « M. J. ROBERTSON », 1817 (fol. 248), — « Tommaso RONNA », 1803 (fol. 250), — « SALIMBENI » (fol. 252), — « Luigi SAVONAROLA », 1802 (fol. 254), — « Gaspare SELVAGGI », 1818 (fol. 258), — « G[iuseppe] TAVERNA », (fol. 266, 268, 270), — « VARGAS », 1817 (fol. 272), avec la réponse de « François Reina », 1817, en français, (fol. 273), — « Gio[vanni] VICINI », 1813 (fol. 275), — « Federigo ZUCCARI », 1812 (fol. 277 et 279), etc.; — « Per le Nozze di Luigia Milesi con Carlo Pisani, versi di Francesco Reina », Milano, 1806, in-8° de 7 pages, *impr.* (fol. 281); — « Memoria del cittadino Reina sulle Ambascerie stabili, addirizzata al Direttorio esecutivo della Repubblica Cisalpina », s. l. n. d., in-16° de 7 pages n. ch., *impr.* (fol. 285); — « Elogio funebre dei cittadini Arauco e Coddè, deputati nella Consulta straordinaria Cisalpina, detto dal cittadino Francesco Reina, deputato nella medesima », Lyon, Perisse, 1802, petit in-8° de 6 pages, *impr.* (fol. 289); — « Lettera del cittadino Reina al cittadino generale Bonaparte », in-8° de 4 pages n. ch., *impr.* (fol. 293); — « Considerazioni sulla Costituzione Cisalpina », [par Francesco Reina] adressées à Bonaparte, s. l. n. d., in 8° de 16 pages, *impr.* (fol. 295); — « Progetto di Costituzione per la Repubblica Cisalpina, del cittadino Francesco Reina, membro della Consulta legislativa », Milan, an IX, in-8° de 21 pages, *impr.* (fol. 303); — « Canzone sull' aria del Coro che si cantava nel dramma del Re Teodoro », placard in-4° *impr.* (fol. 314); — « Per la festa della Confederazione Cisalpina. Inno », par Francesco Reina, *minute* de la main de l'auteur (fol. 315), — et placard in-folio *impr.* (fol. 316); — Pièces de vers, de la main de Francesco Reina (fol. 317 et suiv.); — Pièces relatives à la détention de Francesco Reina, suppliques de différentes personnes de sa famille pour sa délivrance (fol. 326 et suiv.); — « R. Magistrato P. Camerale. Serie di fatto e riflessioni per la comunità di Lecco sul punto del concorso alle spese dell' opere volute dalla città e dal contado di Como, per l'abbassamento del proprio lago », signé à la fin : « Dott. Francesco Reina delegato », s. l. n. d., in-folio de 20 pages n. ch., *impr.* (fol. 346), — pièce suivie de la « Replica della Città di Como alla riposta della communità di Lecco sul punto del contributo delle spese alle opere dell' Adda », accompagnée elle-même du texte, imprimé en regard, de la « Contraddizione di Lecco », signée à la fin : « Dott. Francesco Reina delegato », s. l. n. d., in-folio de 22 pages n. ch., à 2 colonnes, *impr.* (fol. 356).

366 feuillets.

L. AUVRAY.

(A suivre.)

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE L'AGRÉGATION D'ESPAGNOL ET D'ITALIEN EN 1904

Monsieur le Ministre,

Pour l'espagnol, le nombre des candidats inscrits a été de seize. Treize seulement ont subi les épreuves écrites, et dans ce nombre trois ne les ont pas accomplies toutes.

Pour l'italien, il y a eu quinze inscrits, dont trois candidats femmes, et tous ont fait l'ensemble des compositions écrites.

Thème espagnol. — Le texte, tiré de *La Cour littéraire de Juan II* par M. de Puymaigre, consistait en une appréciation générale du *Cancionero de Baena*. Vocabulaire assez riche et varié, mais ne présentant point en somme de grandes difficultés. Cependant une connaissance assez étendue de la langue était nécessaire. L'épreuve a été, en général, satisfaisante, mais elle n'a été que cela. Quatre candidats seulement sont restés au-dessous de la moyenne (15). Le premier a obtenu 22,50, le huitième avait encore 17,25. La correction matérielle est généralement observée, mais la traduction demeure souvent timide et terne. Il ne faudrait point, par crainte d'une incorrection possible, s'interdire d'user des ressources infinies de la construction et du vocabulaire espagnol. Le calque trop servile du texte donne trop souvent à la traduction une saveur beaucoup plus française que castillane.

Thème italien. — Le texte (fragment d'une lettre de Voltaire) ne présentait pas de grosses difficultés de vocabulaire, mais il s'y trouvait une série de phrases hypothétiques et conditionnelles où quelques candidats ont contrevenu à l'usage formel de la langue italienne. Plusieurs concurrents paraissent ne s'être pas encore bien convaincus de la nécessité d'être exacts et simples : ils collectionnent les expressions et les locutions rares, et, pour un emploi heureux qu'ils en font, ils s'éloignent du sens et du bon sens le reste du temps. Il en est qui cultivent trop l'archaïsme et, par exemple, omettent systématiquement *che* dans les phrases comme : « ponga mente non si tarpino le ali…, » ou : « si lagnano vi siano troppi libri », tour extrêmement désagréable, encore qu'il se rencontre chez certains écrivains du XVIe siècle, et déplacé quand il s'agit de rendre le style si alerte et si limpide de Voltaire. Les incorrections ne manquent pas dans les six dernières

copies inférieures à la moyenne. Un candidat s'est avisé de supprimer tout accord entre sujet, verbe et attribut : *c'è ottocento mila abitanti...*, *pesato beni ogni cosa*, etc. Il faut souhaiter que cette fantaisie demeure une exception. Reste encore à signaler une mauvaise interprétation du texte. Dans la phrase où Voltaire, parlant de la surabondance des denrées, dit : « en achète qui veut, » *achète* n'est pas au subjonctif; le sens est bien clairement : « celui qui en veut en achète. » *Ne compri chi vuole* est donc un contresens manifeste.

Version espagnole. — Le morceau à traduire était tiré de *La Serafina* de José Mor de Fuentes, roman visiblement inspiré par la lecture de Richardson et de Rousseau et dont le style apprêté et puriste se prête assez bien à des exercices de traduction. L'auteur, dans le passage choisi, décrit une fête villageoise et accompagne sa description de quelques remarques sur l'utilité de ces divertissements populaires. En général, les difficultés de syntaxe ont été senties et comprises et quelques candidats ont même trouvé des tours assez heureux pour rendre le pittoresque de certaines expressions qui ne pouvaient être traduites littéralement. En revanche, on a constaté des ignorances fâcheuses de vocabulaire, que les uns ont avouées en commettant de vrais contresens et que les autres ont voulu dissimuler par des périphrases. Des candidats à l'agrégation devraient connaître le sens précis de mots tels que *baladí, espetado, chorrear, berroqueño*; ils auraient dû aussi se rendre compte que *hidalgo*, dans ce passage, où l'auteur parle de l'état social de la Castille tout au commencement du XIX[e] siècle, signifie non pas « gentilhomme », mais exactement « gentilhomme campagnard, hobereau ». Les deux meilleures copies ont atteint la note élevée de 25.

Version italienne. — Huit copies sont au-dessous de la moyenne, quelques-unes même tombent très bas; plusieurs la dépassent assez sensiblement sans pourtant s'élever très haut. Le morceau, emprunté à un prologue de l'Arétin, était certainement difficile, mais comme doit l'être une version d'agrégation. Des passages malaisés, comme le *appicandolo al contrario*, ont été généralement bien entendus; plusieurs candidats n'ont pas trouvé le vrai sens de *farei meco cinque o sei diete*, mais l'interprétation qu'ils ont donnée, quoique erronée, est très excusable. Par contre, plusieurs ignorent le sens, qu'ils devraient connaître, de mots tels que *terzio pelo, frappare, volteggiare*, ainsi que l'acception dans la langue familière de *fusto, misero*. D'autre part, ils ne raisonnent pas assez et n'examinent pas avec assez d'attention le contexte. Ainsi, vers le début, quelques-uns rapportent *vestito* au page, alors que le maître dit : « vestito de' colori *donatimi* da la diva. » La phrase « nel la berreta porterei una *impresa* » ne peut signifier « je porterai une devise dans ma coiffe », car on ne cache pas une devise au fond de son chapeau, on l'arbore d'une façon

provocante; puis il ne s'agit pas ici de ce que nous entendons par devise, mais bien d'un emblème, d'une médaille. La traduction est très inégale. Sans parler de l'incorrection, qui devrait disparaître, il convient d'avertir les candidats que la platitude du style n'est pas toujours plus prudente que la recherche et l'élégance. Sans doute la vivacité du tour peut obscurcir la pensée, mais le mot à mot, lui aussi, peut conduire à l'obscurité et même au non-sens.

DISSERTATION FRANÇAISE (candidats espagnols). — Les candidats espagnols avaient à répondre à cette question : « Que s'est proposé Moratin en écrivant *La Comedia nueva,* et quelles furent, en général, les tendances de son théâtre? » Tous avaient lu cette pièce facile et plaisante, tous étaient donc capables d'en parler. Plusieurs l'ont analysée longuement, ce qu'ils n'avaient pas à faire; il ne convenait d'insister que sur les détails de la comédie qu'autant que ces détails expliquent et mettent en lumière les intentions de Moratin : le reste pouvait être passé sous silence. D'autres ont donné trop d'importance à la question des unités, qui est secondaire dans la réforme du théâtre entreprise par l'auteur de *La Comedia nueva*, et n'ont ni discuté ni même indiqué la portée morale et sociale de ses œuvres dramatiques. L'initiative de Moratin n'est pas un phénomène isolé; elle se rattache aux efforts de plusieurs personnalités très notables du XVIIIe siècle espagnol, elle n'est qu'un épisode de la longue lutte de l'*ilustración* contre l'esprit traditionnel. Il y a dans quelques compositions d'assez graves défauts de forme, tels que délayages, répétitions, incorrections de style; il semble aussi nécessaire d'inviter les candidats à réagir contre une tendance trop marquée chez plusieurs d'entre eux : celle de faire long, de transcrire impitoyablement tout ce que leur mémoire a recueilli sur la question proposée et même de grossir leurs dissertations de renseignements bibliographiques qui ne prouvent rien, pas même la connaissance des ouvrages si complaisamment décrits. Les examinateurs ne leur reprocheront jamais d'être concis, à la condition bien entendu qu'ils traitent l'essentiel du sujet et montrent qu'ils en ont vu clairement les différents aspects.

DISSERTATION FRANÇAISE (candidats italiens). — Le sujet proposé aux Italiens était : « Esquisser à grands traits l'histoire de la *Nouvelle* dans la littérature italienne, de la fin du XIIIe siècle à la fin du XVIe, de façon à mettre en lumière les éléments constitutifs et caractéristiques du genre — contenu, forme, portée morale, — et en accordant une attention particulière aux *Trecento Novelle* de Sacchetti, dont on s'efforcera de marquer exactement la place par rapport aux œuvres similaires antérieures ou contemporaines.» Dans l'ensemble, l'épreuve a été satisfaisante : cinq copies seulement sur quinze sont restées au-dessous de la moyenne. Ce résultat est assez naturel étant donnée la généralité du sujet, qui depuis trois ans figurait au programme de

l'agrégation (Boccace en 1902, le *Novellino* en 1903 et Sacchetti en 1904). Deux candidats cependant ont fait preuve de connaissances très insuffisantes : l'un dit *Novelliere* pour *Novellino* et croit Sacchetti antérieur à Boccace; l'autre déclare tout net que Sacchetti n'a aucune espèce de talent et que son œuvre est dépourvue de tout agrément, opinion qu'il y aurait peut-être quelque mérite à professer aussi franchement, si elle ne révélait d'autre part un effort insuffisant pour bien comprendre cet auteur. Un tiers des candidats semble ignorer le *Pecorone* et les contes de Sercambi; un nombre à peu près égal, parlant du *Novellino*, prête une signification exagérée au sous-titre *Libro di bel parlar gentile*, qui apparait seulement dans l'édition publiée en 1572. Mais si la connaissance du sujet est généralement bonne, aucune copie ne se fait remarquer par des qualités tout à fait supérieures. C'est que le sujet offrait des difficultés particulières au point de vue de la composition. Deux plans se présentaient : l'un plus logique et plus difficile consistait à examiner successivement le contenu, la forme et la portée morale de la *Nouvelle* dans les divers conteurs; l'autre, plutôt historique et analytique, eût été une sorte de revue des recueils les plus fameux, étudiés à tour de rôle. Dans le premier plan, il fallait nécessairement ajouter une conclusion assez développée sur Sacchetti; dans le second, qui avait l'avantage d'amener Sacchetti à la fin, en vertu de la chronologie, il ne fallait pas perdre de vue l'histoire générale du genre et composer trois devoirs distincts sur les trois auteurs les plus connus. Peu de candidats ont su choisir nettement entre ces deux plans et s'y tenir. Trop de copies sont incorrectes; on y relève des italianismes fâcheux de syntaxe, de vocabulaire et surtout d'orthographe. Un professeur doit se mettre en garde contre ces confusions, car son enseignement devra souvent porter précisément sur les différences du français et de l'italien. Quelques candidats aiment aussi à intercaler des mots italiens dans leurs phrases. Rien de plus légitime quand ces mots expriment une nuance que le français ne saurait rendre, mais la manie de mêler des mots italiens fort ordinaires à la phrase française, loin d'être une élégance, constitue une négligence répréhensible; c'est un indice de paresse intellectuelle.

Dissertation espagnole. — Il s'agissait — à propos d'une phrase de D. Francisco de Portugal — de montrer que l'*Amadis* (qui était au programme) et que la *Célestine* forment, en se complétant, un tableau fidèle de la société espagnole de la fin du xve siècle, en même temps qu'un résumé de la littérature romanesque à cette époque. Pour traiter convenablement ce sujet, il fallait tout d'abord avoir bien étudié l'*Amadis* — ce qui était le devoir strict des candidats — et aussi s'être rendu compte de l'importance de la *Célestine*, et l'ignorance de ce chef-d'œuvre est inadmissible chez un futur agrégé.

La majorité des concurrents ont montré qu'ils savaient l'essentiel sur ces deux ouvrages; plusieurs même ont cru nécessaire de donner des détails bibliographiques ou littéraires qui font plus d'honneur à la fidélité de leur mémoire qu'ils ne révèlent une juste et délicate intelligence du sujet. Bien peu ont su ordonner leur plan avec logique et simplicité: quelques-uns, parmi les meilleurs, paraissent croire que la multiplicité des divisions et des subdivisions constituent la richesse et l'excellence d'un plan. Mais la complication n'est pas l'ordre; elle en est même le plus souvent le contraire. Beaucoup de candidats n'ont pas vu que le sujet était un; ils n'ont point su réduire à l'unité les deux parties de la phrase proposée. Aussi ont-ils juxtaposé de force deux dissertations différentes : 1° les mœurs espagnoles d'après l'*Amadis* et la *Célestine;* 2° les deux grands types de romans espagnols représentés par ces œuvres. Il eût fallu, au contraire, fondre ces deux questions en montrant comment toute la civilisation espagnole, au début du XVIe siècle, trouvait son expression à peu près complète dans ces deux œuvres capitales. Trois copies se distinguaient nettement des autres par l'abondance des points de vue ou par les mérites de la forme : la première, plus inégale que les deux suivantes, contenait certains développements bien venus et d'un tour vraiment littéraire. Les quatre copies suivantes ne s'élevaient guère au-dessus d'une honnête médiocrité. Les trois dernières étaient manifestement au-dessous du niveau de l'agrégation.

Dissertation italienne. — Le sujet était ainsi défini : « Apprezzare questo giudizio di un critico : « Il Byron definiscè Foscolo *uomo* » *antico :* a me il Foscolo sembra assai moderno sotto l'antica vernice ». Le progrès est sensible cette année. Tandis qu'en 1903, deux candidats seulement dépassaient la moyenne et que trois l'atteignaient tout juste, cette fois, neuf la dépassent et deux l'atteignent. Le progrès consiste surtout dans une connaissance beaucoup plus personnelle de l'œuvre dont ils avaient à apprécier un des caractères. Trop souvent jusqu'ici les candidats tâchaient de se tirer d'affaire avec des généralités qu'ils ajustaient tant bien que mal à la question. Cette fois, treize copies sur quinze prouvent une lecture réfléchie de Foscolo. Peut-être cela tient-il un peu à l'attrait du personnage; quoi qu'il en soit, il faut que les candidats sachent que c'est de cette façon qu'ils doivent préparer leurs auteurs : on ne parle bien que de ce qu'on connaît par soi-même. De plus, un certain nombre de copies sont écrites avec verve, assez fortement composées; la langue est généralement bonne et la correction satisfaisante. Toutefois certains candidats se pardonnent beaucoup trop facilement les barbarismes d'écriture. On leur passe quelques lapsus; on leur accorde qu'il est moins grave de commettre telle faute d'orthographe que de se tromper sur le prétérit d'un verbe irrégulier; néanmoins, chaque mot, en

italien comme en français, a son orthographe qu'un maître de demain doit respecter. Ce qui manquerait pour le fond, ce serait un peu plus de finesse. En général, les candidats ont bien compris la question; presque tous ont vu que par *antico*, Byron n'entendait pas seulement un homme d'un goût classique, auquel cas son jugement soulèverait moins de contestations, mais ils ne distinguent pas tous entre les diverses époques de Foscolo, entre ses différentes œuvres. Ils n'analysent pas assez son sens de l'antiquité; ils ne cherchent pas si les préférences du jour ne le guident pas dans le choix de ses modèles antiques. La question posée était délicate et ce n'est pas un vulgaire mérite aux candidats que d'en avoir en somme aperçu la complexité et d'avoir donné des conclusions judicieuses, raisonnées, intéressantes.

∴

Les épreuves orales devaient être subies par cinq candidats déclarés admissibles pour chaque langue; mais un des candidats, pour raison de santé, a fait défaut.

L'épreuve du thème a été satisfaisante; tous les candidats ont dépassé la moyenne. Il est toutefois à propos d'avertir ceux qui n'ont pas réussi cette fois que le jury apprécie moins la rapidité de la traduction que la justesse des termes destinés à rendre le texte à traduire. Quelques candidats rencontrent assez aisément la propriété, l'élégance même, mais seulement dans une partie de leur interprétation, soient qu'ils aient quelque peine à se mettre en train, soit qu'ils se fatiguent vite. La plupart ne se font pas un assez grand fonds d'idiotismes ou n'ont pas de ce fonds, s'il existe, le maniement facile. Tel, en italien, emploie *imparare* pour dire « apprendre une nouvelle »; tel autre applique le passé défini à des événements tout récents, comme si ce temps ne s'appelait pas en italien *passato remoto*.

L'épreuve de la version a été, pour l'espagnol, plus inégale. A côté d'une interprétation exacte, soutenue par un heureux commentaire, d'un morceau lyrique de *El Acero de Madrid* où Lope de Vega décrit l'aube matinale et parodie cette description, dans des termes qui rappellent certains dizains de la *Justa poética en la beatificación de San Isidro*, le jury a entendu une explication pénible et pauvre de quelques vers du *Viage del Parnaso* de Cervantes, où, entre autres, une expression telle que *poetas de gramalla*, poètes professionnels, opposée à *poetas de capa y espada* ou amateurs, dilettanti, n'a pas été comprise. Les textes difficiles, choisis à dessein à cause de leur difficulté, — et le programme en contenait deux, les *Grandes Anales de quince dias* et le chant II du *Viage del Parnaso*, — doivent être préparés très sérieusement, on ne saurait trop le répéter. L'expérience prouve que ces textes résistent aux efforts des candidats qui ne les

ont pas longuement étudiés la plume à la main. Pour l'italien, l'un des candidats, invité à expliquer un fragment d'une ode de Foscolo, n'était suffisamment maître ni de la langue ni des idées de ce passage difficile. Chez d'autres, le commentaire a paru incomplet et faible ; il ne suffit pas de traduire un morceau, même correctement ; il importe encore d'en montrer l'intérêt, tant pour l'inspiration que pour la forme, et pour cela il faut un peu de méthode et de savoir-faire. Ceux qui ont expliqué des textes de Pétrarque et de Foscolo en ont particulièrement manqué.

Leçon de langue. — Cette année, le jury a voulu renouveler un peu le programme de cette leçon. Les sujets de grammaire ou de syntaxe qui se prêtent à un exposé doctrinal n'étant pas inépuisables, il lui a paru qu'il pouvait demander aux candidats l'étude de la langue et du style de certains auteurs du programme. Les premiers essais de cette innovation n'ont pas été très réussis, et les candidats ont manifesté leur embarras et leurs hésitations par le décousu et l'indigence de leurs exposés. Il est évident qu'en dirigeant leur attention sur un auteur en particulier, on leur demande un travail plus personnel et dont les éléments ne se trouvent pas réunis dans un livre, comme c'est le cas pour les questions de grammaire générale; ils doivent donc travailler par eux-mêmes, surtout si, ce qui arrive fréquemment, l'auteur en question n'a pas encore été l'objet d'un commentaire grammatical sérieux de la part de ses éditeurs. Un autre avantage que présente l'étude linguistique et stylistique d'un auteur est d'obliger les candidats à préparer les parties les plus ardues du programme avec plus de soin encore que par le passé, car il va de soi que ce sont les écrivains rares et personnels dans leur façon d'écrire qui fourniront surtout la matière de telles leçons. Le jury ne renonce donc pas du tout à répéter l'expérience, et il est bon que les candidats en soient avertis.

Les sujets des leçons de langue ont été les suivants :

Pour l'espagnol :

Morphologie et syntaxe de l'imparfait et du futur du subjonctif.

L'article, son origine, ses différentes formes, sa syntaxe.

Conjugaison raisonnée des verbes *caber* et *hacer*.

Caractériser par des exemples la langue et le style de Quevedo, d'après les *Grandes Anales de quince dias*.

Caractériser par des exemples la langue, le style et la versification de Lope de Vega dans *El Acero de Madrid*.

Pour l'italien :

La *canzone* et ses différentes formes chez Pétrarque.

La dérivation nominale : forme, origine et principaux suffixes.

Énumérer les verbes dits irréguliers en les classant d'après la nature des phénomènes qui constituent leurs irrégularités.

Caractériser par des exemples la langue et le style de Sacchetti.

Leçon de littérature. — Cette épreuve a porté sur les sujets suivants :

Pour l'espagnol :

Juicio crítico de *El Acero de Madrid.*

Discutir el juicio del duque de Rivas sobre el romance y mostrar como en los *Romances históricos* procuró hacer la aplicación de sus teorías.

Ha añadido algo el autor de *La Barraca* á los tipos ya conocidos de la novela en España durante la segunda mitad del siglo XIX, y si no, en qué estriba su mérito?

Comentar esta proposición sentada por un crítico contemporáneo : « En Castilla la poesía épica es una forma de la historia y la historia una prolongación de la epopeya. »

Diferente concepto que formaron de la historia contemporánea el autor de *Generaciones é semblanzas* y el de los *Grandes Anales de quince dias.*

Pour l'italien :

Fino a che segno potrebbe dirsi che il *Canzoniere* del Petrarca abbia ricondotto la poesia italiana agli unici argomenti amorosi, al di sopra dei quali Dante, dopo la *Vita nuova*, si era inalzato.

Mostrare come le *Rime* de Michelangelo ci aiutano a conoscere il vero carattere di lui.

Il *Padre di famiglia* di T. Tasso. Valore del dialogo come opera d'arte e come specchio dei costumi nel 500.

Che concetto dà l'Alighieri della propria persona nel *Paradiso*?

Les leçons espagnoles sont restées pour la plupart au-dessous de ce qu'on était en droit d'attendre de candidats ayant préparé leurs concours et qui disposent de vingt-quatre heures pour réunir et ordonner leurs idées. Deux candidats seulement ont dépassé la moyenne. Le meilleur, qui avait à discuter les idées du duc de Rivas sur le *romance* et l'application qu'il en a faite dans l'une de ses œuvres les plus célèbres, a assez bien composé sa leçon ; il a montré du tact littéraire et une louable indépendance de jugement dans sa façon de décrire les faiblesses de style et le « procédé » chez l'auteur des *Romances históricos*. Le second, par ordre de mérite, a disserté sur les rapports entre l'épopée et l'histoire en Castille avec clarté et une assurance qui aurait fait plus d'impression sur le jury s'il ne lui était pas échappé de dire, par exemple, que l'histoire en langue vulgaire, en temps que genre indépendant et tout à fait dégagé de l'épopée, date des chroniques d'Ayala. Dans les trois autres leçons,

on a malheureusement constaté une inexpérience dans l'agencement du plan et le groupement des idées, une incorrection dans la diction, une pauvreté de vocabulaire, et aussi, chez l'un des concurrents, une nervosité et un manque de sang-froid tout à fait regrettables.

La première leçon italienne portait sur ceci : jusqu'à quel point l'on peut dire que le *Canzoniere* de Pétrarque a ramené la poésie italienne à ces éternels sonnets d'amour au-dessus desquels Dante, après la mort de Béatrice, avait su s'élever. Le candidat devait tout d'abord expliquer pourquoi la *Divine Comédie* n'a pas pu tout d'abord exercer une profonde influence sur Pétrarque. Cette partie de son sujet lui a complètement échappé. Il s'est borné à montrer que Pétrarque met autre chose, dans ses vers d'amour, qu'une phraséologie usée et que d'ailleurs la politique, la foi, les désillusions du patriote et du chrétien se substituent souvent chez lui à l'éloge de Laure. Toutefois sa leçon était claire, méthodique et embrassait toute la question, telle du moins qu'il l'avait conçue; elle eût été utile à des élèves. La seconde leçon, sur le caractère de Michel-Ange d'après ses poésies, trahissait malheureusement un souvenir trop fidèle d'un article de M. A. Farinelli, que le candidat n'avait certes pas eu le tort de mettre à profit, mais qu'il n'avait pas su digérer et transformer. Malgré cela, l'élégance de sa diction, l'intelligence, le sentiment avec lesquels il présentait les aperçus du critique italien ont frappé le jury, qui lui a, d'autre part, tenu compte d'être tombé sur un sujet qui prête peu à la variété des vues. Le défaut capital de la dissertation sur le dialogue du Tasse a été de ne pas tenir un compte suffisant de l'influence des idées et des œuvres antiques sur cet écrit. Le Tasse, dans la seconde partie au moins du dialogue, répète plus souvent des théories d'Aristote et de Xénophon qu'il ne décrit les mœurs d'après nature. Sous cette réserve, la leçon contenait beaucoup d'observations justes et personnelles, présentées dans une langue saine et correcte. Le sujet sur la personnalité de Dante dans le *Paradis* n'a pas été bien compris. Il s'agissait de montrer pourquoi et comment cette personnalité se présente à nous sous un jour assez différent de ce qu'elle est, par exemple, dans l'*Enfer*. Le candidat s'est borné à développer cette idée que la personne de Dante est un élément d'intérêt capital dans la *Divine Comédie*, ce qui est un lieu commun bien rebattu. La forme de ce discours a été jugée insuffisante au point de vue de l'élocution et de la prononciation. Très habilement, le candidat a réussi à débiter, même sans notes trop développées, une leçon entièrement rédigée, dans un style assez soigné, trop soigné même, mais il n'a pas montré qu'il sût parler italien. Un pareil effort de mémoire entraîne inévitablement une certaine hésitation et des fautes de prononciation assez graves.

Alfred MOREL-FATIO.

BIBLIOGRAPHIE

Dantis eclogae; Joannis de Virgilio carmen et ecloga responsiva; testo, commento, versione a cura di **Giuseppe Albini**, con la fotografia di una pagina dello Zibaldone Boccaccesco Laurenziano. Florence, Sansoni, 1903; in-8°, xxx-77 pages.

L'importance de la correspondance poétique échangée entre Dante et le grammairien bolonais Giovanni del Virgilio, vers la fin de la vie du poète, a été excellemment mise en lumière en ces dernières années; on a bien expliqué surtout ce désir de la couronne poétique qui est exprimé en des vers si émouvants au début du chant XXV du Paradis. Après le savant commentaire qu'avait donné de la question M. Fr. Novati (*Indagini e postille dantesche*, 1899), suivi par M. Fr. D'Ovidio (*Studi sulla Div. Com.*, 1901, p. 436 et suiv.), il restait à publier une édition correcte des quatre courts poèmes latins, conservés, on le sait, dans un manuscrit où Boccace, jeune encore, transcrivit de sa propre main une série de textes variés; c'est le célèbre Zibaldone laurenziano XXIX, 8, d'après lequel M. Pio Rajna réimprimait récemment le texte de la fameuse lettre de frate Ilario (*Studi romanzi*, n° 2, 1904). M. G. Albini s'était mis à l'œuvre et avait entrepris la tâche délicate de joindre au texte un commentaire indispensable, et une traduction fort utile, quand il eut la désagréable surprise d'apprendre qu'il était devancé par deux Anglais, MM. Wicksteed et Gardner, « *Dante and Giov. del Virgilio,* including a critical edition of the text of Dante's « Eclogae » Latinae » and of the poetic remains of G. del Virgilio » (Westminster, 1902). Après avoir fait la grimace, M. G. Albini s'est rendu compte que son édition ne serait pas, malgré tout, inutile; il a profité de la publication des deux savants anglais; il l'a corrigée sur quelques points, et ainsi son travail, réduit aux proportions modestes d'un texte critique, d'un commentaire et d'une traduction, se présente avec les meilleures garanties d'information et de mûre réflexion. De longtemps sans doute il n'y aura plus à revenir sur ces poèmes; l'interprétation, il est vrai, en soulève de graves difficultés; mais si les solutions de M. Albini seront parfois discutées, son argumentation est toujours instructive. Sa « version » des églogues n'est pas partout bien claire[1]; cependant, s'ajoutant au commentaire, elle

1. Peut-être aussi M. G. Albini a-t-il voulu jouer inutilement la difficulté, car sa traduction, bien qu'il n'ait pas cru devoir en avertir, est visiblement en hexamètres, suivant la métrique *barbare*, c'est-à-dire d'abord un septénaire (*piano*, *sdrucciolo* ou

rendra des services. C'est justement pour cela qu'on voudrait qu'elle ne fût pas reléguée à la fin du volume : comme elle traduit le texte vers par vers, il n'eût pas été difficile de la mettre en regard du texte ; et si le commentaire avait pu trouver place au bas même des pages, on aurait plus aisément tiré profit du labeur si consciencieux que M. G. Albini a consacré à cette édition des poèmes latins de Dante et de son correspondant.

Henri HAUVETTE.

Oscar Klingler, *Die Comédie Italienne in Paris nach der Sammlung von Gherardi.* Ein Beitrag zur Literatur- und Sittengeschichte Frankreichs im 17. Jahrhundert. Züricher Dissertation. Strassburg, Karl J. Trübner, 1902.

Louis XIV eut, on le sait, pour les Italiens une complaisance extrême. Paris partagea sa prédilection pour les mimes d'au delà des Alpes. Quand ils furent bannis[1], en 1697, le pinceau de Watteau représenta la confusion de leur exode. Le livre annoncé plus haut s'est proposé, après une introduction d'une vingtaine de pages dédiée à l'exposé des origines du spectacle italien à Paris, — il ne date, en réalité, que du règne de Charles IX et ne s'y établit définitivement qu'à partir de 1662, — de fournir, sur les indications de Gherardi, l'éditeur, en 1700, des cinquante-cinq pièces composant le répertoire de la troupe, une étude de la signification historico-sociale et de la valeur des types de la *Commedia dell' arte.*

Ce qui m'a semblé le plus intéressant dans cette thèse de doctorat, ce sont, d'une part, les données fournies sur les acteurs — tels Domenico Biancolelli, qui jouait Harlequin, dont la bibliothèque de l'Opéra possède en manuscrit le *Scenario de Dominique*, et Tiberio Fiorilli, le maître de Molière et le favori du Grand Roi, — et, de l'autre, l'examen des types qu'ils incarnaient. Après l'ouvrage de Driesen, nous ne pouvons guère que lire avec un certain intérêt, mais sans nous laisser convaincre, les hypothèses de l'auteur sur l'origine de Harlequin, auquel il nie toute parenté diabolique, et dont il tâche d'expliquer le nom selon la tradition romane (*Arlecchino = il lecchino; Arlecchino* en relation avec *laquais; Arlecchino* formation sur *Giovanni :* sorte de doublet de *Zanni*). Sur *Mezzetino*, sur l'*Amoroso*, sur le *Vieillard*, sur le *Docteur Balouard*, métamorphose française du *Dottore*

tronco), suivi d'un octonaire, novénaire ou même décasyllabe *piano*, dont les deux derniers accents reproduisent le rythme final de l'hexamètre. S'astreindre à rendre ainsi un hexamètre latin par un « barbare » était-il nécessaire ? M. Albini y a déployé beaucoup d'adresse, mais je doute que sa traduction y gagne.

1. Sans doute à cause d'allusions offensantes pour Mme de Maintenon, contenues dans *La fausse prude.* Ils ne revinrent à la capitale qu'en 1716.

bolonais, sur *Pierrot*, créé seulement en 1673, sur *Isabella* et sa servante *Colombine*, doublée souvent de *Marinette*, sur *Scaramouche*, enfin, que substituera ultérieurement *Pasquariel*, sur *Gradelin* et *Polichinelle*, que Gherardi a omis, nous apprenons toutes sortes de détails de costumes, d'origine et de fonctions fort instructifs.

Dans les pièces, improvisées à l'origine, puis écrites par des auteurs de marque, Regnard et Dufresny, entre autres, et où l'élément linguistique italien avait fini naturellement par disparaître, qui furent jouées à la Comédie italienne, l'élément satirique domine, ou plutôt le comique atteint le plus souvent les hauteurs d'une satire sans prétentions dogmatiques, bien que l'auteur soit d'avis contraire. Il avait matière facile à exposer le contenu de tant d'œuvres, où la société tout entière défile en un brouhaha de Courtille, et où la pantomime accélère de coutume ce hourvari endiablé, que renforcent une mise en scène et une machinerie expertes. Son livre, illustré de jolies gravures, perfectionne à coup sûr un chapitre qui laissait encore à désirer dans notre histoire littéraire.

CAMILLE PITOLLET.

Guido Muoni, *Il Tasso e i Romantici. Notule.* Milano, Società Editrice Libraria, 1904; 74 pages.

M. Muoni continue la série de ses études brèves et substantielles sur le romantisme européen. Naguère encore il nous conduisait en Italie à la suite de Mme de Staël et de lord Byron[1]. Aujourd'hui il évoque autour de la figure douloureuse de Torquato Tasso les génies de la même famille : Leopardi, Goëthe, Shelley, Byron, Chateaubriand, Lamartine. Nous ne citons que les plus grands. Mais une foule d'écrivains inférieurs célébrèrent les infortunes du Tasse en les revêtant d'une couleur romanesque parfois ridicule : tels Rosini, qui fit paraître en 1832, à Pise, un *Essai sur les amours du Tasse*, ou encore Compagnoni di Lugo, auteur des *Veillées du Tasse*, qui obtinrent un succès universel et prodigieux, furent traduites en français, en allemand, en latin, mises en vers et en musique. Le principal créateur de la légende avait été le marquis de Manso, ami et contemporain du poète ; sa *Vie du Tasse*, embellie et amplifiée, fut exploitée par le théâtre, par le roman, par la poésie lyrique. Le plus grand interprète italien de la légende, comme aussi le plus éloquent et le plus sincère, fut Leopardi, qui reconnaissait en Torquato un frère de génie et de malheur. A peine échappé au séjour maudit de Recanati, impatient et anxieux de découvrir un monde nouveau, il n'éprouve devant la majesté séculaire de Rome qu'un sentiment d'ennui, de lassitude, et presque

1. *Bulletin italien*, tome IV, n° 1 (janvier-mars 1904).

d'aversion; mais il s'agenouille sur l'humble tombeau du Tasse à Sant' Onofrio, et il sent se rouvrir en lui la source de la pitié et des larmes[1]. Dans sa *Canzone* juvénile dédiée à Angelo Mai, il avait retracé en quelques vers pathétiques et sobres l'existence du poète, exposé à la persécution des hommes et aux pièges de l'amour[2]. Plus tard il recueille une tradition propagée à l'origine par Manso, et il nous montre dans un *Dialogue* Torquato Tasso qui converse avec son génie familier, à la manière de Socrate[3].

Mais la renommée du Tasse doit plus encore à la France qu'à l'Italie. L'imagination française, prompte à s'enflammer, le glorifia et l'exalta de son vivant même[4]. Le XVIIe et le XVIIIe siècle négligèrent en général l'homme pour ne s'occuper que du poète épique; cependant, avec le réveil du sentiment, on se représente volontiers Torquato sous l'aspect d'une victime plaintive et touchante. Dupaty inaugure pour ainsi dire le pèlerinage obligatoire au tombeau du Tasse, et la lettre qu'il écrit après sa visite à Sant' Onofrio a déjà le ton et le style des poètes romantiques[5]. Ceux-ci firent du Tasse une sorte de symbole, un type idéal destiné à figurer le Génie sans cesse persécuté et bafoué à travers les siècles; en même temps qu'ils célébraient et plaignaient l'infortuné Torquato, ils flétrissaient ses bourreaux, les membres de la famille d'Este, et le cachot de Ferrare recevait leur tribut de larmes expiatoires au même titre que le sépulcre de Sant' Onofrio.

1. « Venerdì 15 febbraio 1823 fui a visitare il sepolcro del Tasso e ci piansi. Questo è il primo e l'unico *piacere* che ho provato in Roma. La strada per andarvi è lunga, e non si va a quel luogo se non per vedere questo sepolcro; ma non si potrebbe anche venire dall' America per gustare il piacere delle lagrime lo spazio di due minuti? » (*Epistolario*, vol. I, nº 234.)

2. O misero Torquato! il dolce canto
Non valse a consolarti o a sciorre il gelo
Onde l'alma t'avean, ch'era sì calda,
Cinta l'odio e l'immondo
Livor privato e de' tiranni. Amore,
Amor, di nostra vita ultimo inganno,
T'abbandonava.

3. *Dialogo di Torquato Tasso e del suo genio familiare.* Ce *Dialogue* rappelle celui du même Tasse intitulé: *Il Messaggero*. Leopardi parle encore de Torquato dans l'*Appressamento della morte* (c. IV, vv. 136-39).

4. Peut-être le Tasse bénéficia-t-il d'une certaine antipathie qu'inspiraient les princes de Ferrare et leurs sujets, surtout depuis les démêlés de Renée de France avec la maison d'Este:

Le peuple de Ferrare est un peuple de fer,

écrit dans un de ses sonnets Joachim du Bellay.

5. « Je sors de l'église du couvent de Saint-Onuphre. — Et qu'avez-vous été faire à Saint-Onuphre? — Voir la gloire dans tout son néant, la fortune dans tout son caprice, le génie dans tout son malheur; c'est-à-dire contempler la cendre de cet immortel poète... » etc. (Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, LXVIII).

La Muse éplorée et vengeresse de Lamartine a souvent gémi et s'est souvent indignée sur cette destinée éclatante et tragique[1].

A son tour, un romantique dégénéré, s'inspirant d'un tableau d'Eugène Delacroix (Le Tasse en prison), transforme le captif de Sainte-Anne en un maniaque grimaçant, digne, en effet, de figurer dans la galerie puérilement satanique des *Fleurs du mal*[2].

La critique moderne a soufflé sur ces fantaisies déréglées. Cette fois encore l'exemple d'une méthode judicieuse et pénétrante a été donnée par un Français. Avant la découverte des documents faite par les érudits, au premier rang desquels il faut placer M. Solerti, le romancier Victor Cherbuliez a finement analysé, dans *Le Prince Vitale*, les causes historiques et psychologiques qui ont troublé chez Torquato l'équilibre harmonieux des facultés[3]. En dernier lieu, l'école physiologique s'est emparée du Tasse ; elle n'a vu en lui qu'un malade ; elle a étudié et décrit son tempérament comme un simple cas de pathologie[4].

1. Là, le Tasse, brûlé d'une flamme fatale,
Expiant dans les fers sa gloire et son amour,
Quand il va recueillir la palme triomphale,
Descend au noir séjour.

(*Méditations poétiques*. La Gloire.)

Le chantre divin d'Herminie,
Rongeant son cœur dans sa prison,
Sous les assauts de l'insomnie
Sent fléchir jusqu'à sa raison.
D'une haine injuste et barbare
Les sombres cachots de Ferrare
Eteignent-ils l'affreux flambeau ?
Non : la haine qui lui pardonne
Lui laisse entrevoir sa couronne,
Mais c'est plus loin que son tombeau !

(*Méditations poétiques*. Sur l'ingratitude des peuples.)

Voir aussi les vers improvisés à Ferrare en sortant du cachot du Tasse (1844) :

Que l'on soit homme ou Dieu, tout génie est martyre !

Ces passages importants ne se rencontrent pas parmi les nombreuses citations de M. Muoni.

2. Le poète au cachot, débraillé, maladif,

(*Les Fleurs du Mal*, CXLVII.)

3. Torquato Tasso s'était trompé de date en naissant ; ce fut là le plus grand de ses malheurs, celui qui rendit tous les autres irréparables. Ce grand poète, qui par la foi, par la pensée, était un contemporain de Vida, de Raphaël, de Castiglione, fut condamné à vivre dans l'Italie telle que l'avaient faite l'Inquisition, le concile de Trente et la Compagnie de Jésus. Sa mère, la Renaissance, était morte en donnant le jour à son dernier enfant, et il rêvait toujours d'elle, il s'obstinait à la croire vivante.

(*Le Prince Vitale*, 1863.)

4. Voici un diagnostic cité par M. Muoni : « Paranoia degenerativa (ossia follia alternante), probabilmente legata ad un fondo epilettoide. » Cela paraît plutôt bouffon. Ces nouveaux Diafoirus attendent leur Molière.

Il y a ainsi plusieurs Tasse, et chaque époque s'en est façonné un à son image. Il y a le Tasse légendaire, amant d'Eléonore, héros troubadouresque, cher aux âmes sensibles et naïves; il y a le Tasse romantique, avec l'ennui orgueilleux d'un Chateaubriand, la révolte frénétique d'un Byron, la tendresse caressante d'un Lamartine, le désespoir morne d'un Leopardi; il y a le Tasse de la critique documentaire, plus humain et plus vrai que les autres, mais chez qui le poète est trop masqué par l'homme; il y a enfin le Tasse disséqué par le bistouri des médecins et des criminalistes, hideux, répugnant, et surtout faux; il y en aura un autre demain; mais celui qui ne changera jamais, qui demeurera immortel, en dépit des goûts éphémères et des modes capricieuses, c'est le Tasse de la *Jérusalem* et de l'*Aminte,* c'est le poète qui a puisé dans les aventures cruelles de sa vie l'inspiration élégiaque et triste de ses chants, et qui, mieux encore que Pétrarque, pourrait être appelé le premier des Modernes, car il nous a révélé la beauté du sentiment et la musique de l'expression.

MARTIN PAOLI.

C. Pozzolini-Siciliani, *Lettere da Parigi.* **Firenze, tipografia Barbèra, 1904; XIV-582 pages, in-16.**

Il est déjà bien tard pour parler de cet élégant volume, auquel la critique italienne a fait un si chaleureux accueil; mais nous ne voudrions pas donner à croire que les Français les plus sincèrement attachés à l'Italie — dont nous nous piquons d'être — l'aient laissé passer inaperçu. Car ce n'est pas seulement un « livre de bonne foi », comme le dit, avec tant de raison d'ailleurs, M. A. D'Ancona en sa préface, c'est aussi une œuvre d'enthousiasme et de bonne amitié, inspirée par la France à une Italienne, femme d'esprit et de cœur. A cet égard, la dédicace du volume « A Emilio Loubet » est significative, comme aussi le désir qu'a eu Mme Siciliani d'être présentée au public par un Italien, M. D'Ancona, et par un Français, M. Dejob. Si jamais, dans plusieurs siècles, ces lettres sur Paris tombent entre les mains d'un critique, privées du feuillet portant la date, il sera facile de retrouver celle-ci par conjecture: la publication a eu lieu entre la visite des souverains italiens à Paris et le voyage de M. Loubet à Rome. Cette remarque ne tend pas à insinuer que ce soit un simple livre de circonstance; rien ne serait plus injuste. Tous ceux qui ont eu la bonne fortune, au cours d'un séjour à Florence, d'être présentés à Mme Siciliani, savent que son salon hospitalier a été de tout temps grand ouvert aux Français, et qu'elle leur prodigue les marques les moins équivoques d'une sympathie et d'une prévenance dont on ne perd plus le souvenir. L'enthousiasme chez elle, nous en sommes

garants, n'est ni de commande ni d'occasion. Reste à voir comment il se traduit dans ce livre.

Mme Siciliani a visité Lyon et Paris, et cette visite l'a prodigieusement intéressée; elle a voulu tout voir, de Notre-Dame aux cabarets de Montmartre, du Louvre aux Abattoirs, de l'Olympia à la Morgue, des Catacombes à l'Hôtel des Ventes. Non contente d'interroger les choses, elle a voulu interroger les gens, et les livres, depuis les Archives jusqu'aux affiches des théâtres. Bien qu'elle ait une prédilection marquée pour l'histoire, pour l'art et la littérature, aucune manifestation de l'activité sociale ou individuelle ne l'a laissée indifférente; et, sans doute, cette curiosité toujours en éveil, cet amour de la vie sont les caractères distinctifs et charmants de cette aimable visiteuse. A la bonne heure! Voilà donc une relation de voyage où l'auteur sait nous parler d'autre chose que de lui-même, de ses pensées personnelles, de ses préjugés et de ses états d'âme! On ne saurait guère imaginer un livre plus objectif que celui-ci. Avec cela l'élément personnel est très suffisamment représenté dans ces lettres, adressées à une cinquantaine d'amis, qui comptent parmi les personnalités les plus respectées et même les plus célèbres de l'Italie contemporaine, dans le domaine des lettres et des arts. Par une ingénieuse disposition, Mme Siciliani a établi un rapport étroit entre le sujet de chaque lettre et son destinataire : à A. Gherardi, préfet de l'*Archivio* de Florence, elle parle de nos Archives nationales; à I. del Lungo, de la Bibliothèque Nationale; aux peintres Fr. Vinea et A. Gatti, des diverses galeries de peinture au Louvre; à Giosuè Carducci, du quartier latin; au professeur Grocco, de l'Institut Pasteur, et ainsi de suite. On pensera sans doute que ces lettres ne paraissent pas ici telles que la poste les a reçues et transmises: Mme Siciliani ne dédaigne pas, et avec raison, de mettre un peu d'art dans ce qu'elle écrit; mais si grande est la fraîcheur et la vivacité des impressions qu'elle traduit dans une langue abondante et facile, que ses lettres n'y perdent rien de ce naturel et de cette aisance qui sont les qualités essentielles du genre épistolaire.

Henri HAUVETTE.

CHRONIQUE

~~~ On n'a pas oublié le terrible incendie qui dévora une grande partie de la Bibliothèque nationale de Turin dans la nuit du 25 au 26 janvier 1904. Par une ironie cruelle, le 9 mai suivant paraissait le catalogue des manuscrits italiens, alors presque tous détruits ! Dans un récent article, consacré justement à ce catalogue (*Giornale storico della lett. ital.*, t. XLIV), M. R. Renier nous apprend que parmi les manuscrits italiens concernant la littérature (et les manuscrits historiques, paraît-il, ne sont pas mieux traités), quarante seulement ont pu être reconnus et identifiés; la plupart, d'ailleurs, sont dans un état lamentable. La seule constatation qui soit de nature à atténuer l'amertume des regrets qui accompagnent nécessairement tant de disparitions, c'est que ces manuscrits avaient été presque tous publiés ou consciencieusement étudiés; aucun ne constituait par lui-même une de ces raretés sans prix, comme il s'en trouve tant dans les bibliothèques d'Italie.

Le fonds français au contraire était un des plus riches qui existât hors de France; M. R. Renier a déployé le même zèle pieux à en inventorier les débris. Ce fonds semble avoir un peu moins souffert que le fonds italien; cependant il a été fort éprouvé. Les magnifiques manuscrits en parchemin enluminés ont pu être identifiés pour la plupart, mais ils sont en général cruellement endommagés, surtout ceux qui contiennent des œuvres en vers; d'après le relevé de M. R. Renier, on en compte trente environ, sur parchemin, qui peuvent être considérés comme sauvés, avec des lacunes plus ou moins graves; d'autres manuscrits, une vingtaine, ont été reconnus, mais se trouvent dans un tel état qu'ils pourront difficilement être consultés. Signalons parmi les volumes sauvés trois *Romans de la Rose* (sur cinq), *Huon de Bordeaux* avec la série des poèmes qui s'y rattachent, le roman de *Floriamont*, *Romuleon*, *Guiron le Courtois*, etc. Les manuscrits sur papier ont beaucoup moins bien résisté aux flammes; vingt environ ont été identifiés, « tous en très mauvais état, quelques-uns même hors d'usage. » Le seul manuscrit provençal de la collection, *Blandin de Cornoalha*, est sauvé.

Ces pénibles constatations confirment l'immensité du désastre; l'émotion produite dès le premier moment n'était donc pas exagérée,
~~~

et l'on doit souhaiter qu'elle ne s'atténue pas trop vite. On oublie si facilement à quels risques sont journellement exposées les collections les plus précieuses qui perpétuent les gloires artistiques et littéraires du passé! — H.

~~ La « Société amicale Gaston Paris » vient de publier, par les soins de MM. J. Bédier et M. Roques, la *Bibliographie des travaux de Gaston Paris* (Paris, 1904; in-8°, VI-201 pages), ornée d'un beau portrait de l'illustre savant. Elle se compose de près de deux mille articles, rangés dans l'ordre méthodique, et est complétée par un index alphabétique des noms propres. Nous tenons à signaler cette importante publication, non seulement comme un hommage rendu à l'admirable activité du maître regretté, mais encore parce qu'elle constitue un instrument de travail précieux. Comme il n'est pour ainsi dire pas un coin du domaine si vaste de la philologie romane auquel n'ait touché Gaston Paris, tous ceux qui, venus après lui, sont forcément de près ou de loin ses élèves, seront heureux de savoir exactement où retrouver les moindres échos de la parole du maître. Pour peu qu'on ait de familiarité avec l'œuvre de G. Paris, on peut deviner quelle place l'Italie occupe dans cette bibliographie. — H.

~~ Le beau volume de « Mélanges de Philologie », que ses élèves français et étrangers viennent d'offrir à M. F. Brunot à l'occasion de sa vingtième année de professorat dans l'enseignement supérieur, (Paris, 1904; in-8°; 452 pages) renferme trois études qui peuvent intéresser d'une façon particulière les italianisants; nous en donnons à leur intention une brève analyse.

M. J. Buche consacre quelques pages (33-39) à la *Délie* de Maurice Scève, dont l'importance est si grande au point de vue du platonisme et de l'influence italienne avant la Pléiade. Il se borne ici à soutenir que la « Délie » du poète n'est pas seulement « L'idée », mais qu'elle représente une dame réelle; celle-ci ne serait autre que Pernette du Guillet. L'intérêt de ce morceau est surtout dans la promesse qu'il contient d'une prochaine monographie consacrée à Maurice Scève; les prémices qu'en produit M. Buche permettent d'attendre beaucoup de cette publication pour l'intelligence de l'œuvre, souvent peu claire, du poète lyonnais.

L. Delaruelle, *Un professeur italien d'autrefois : étude sur le séjour à Milan d'Aulo Giano Parrasio* (p. 81-102). C'est une étude très documentée sur l'enseignement, les polémiques et les publications de Giano Parrasio à Milan, de 1499 à la fin de 1506; à ce moment, dégoûté de la domination française, de ces « barbares stupides » dont il avait célébré avec enthousiasme la venue sept ans plus tôt, il émigra à Vicence, où le Trissin peut-être contribua à l'attirer.

Notre collaborateur et ami Julien Luchaire commente *Quelques formes du dialecte siennois* (p. 429-432), qui n'ont pas été signalées par L. Hirsch (*Zeitschrift für rom. Philol.*, IX et X). Ces formes sont: *niscondere* (nascondere), qui remonterait non à *inabscondere*, mais, par métathèse, à *aniscondere* (mais comment cet *a* initial serait-il tombé? Ne vaudrait-il pas mieux supposer une forme *iniscondere*, obtenue par une assimilation qui n'est pas sans exemples?); *agiumai*, forme curieuse pour *oggimai; ciptà*, *ciptadini* (il est bien difficile d'attribuer une valeur phonétique à cette graphie); *viagio*, *palazo*, sans redoublement de la consonne (mais ici encore les graphies accusent bien des incertitudes). Ces observations sont complétées par trois courts textes siennois inédits, datés respectivement 3 janvier 1369, 22 août 1371 et 30 mars 1372, et extraits des archives de Sienne. — H.

~~~ Les tomes II et III de la *Bibliothèque littéraire de la Renaissance*, dirigée par MM. P. de Nolhac et L. Dorez, et déjà bien connue par les importantes publications de M. H. Cochin sur Pétrarque, contiennent les *Epistolae et Orationes* de l'humaniste Robert Gaguin (1433-1501), avec une savante introduction et des notes par M. L. Thuasne. R. Gaguin peut être considéré comme le premier en date des humanistes français, depuis le mouvement avorté qui avait marqué la fin du XIVe siècle et les premières années du XVe; ses œuvres, imprimées à la fin du XVe siècle, constituaient une rareté bibliographique; l'idée d'en donner une nouvelle édition est donc excellente par elle-même, et le commentaire qui les accompagne triple la valeur de la réimpression. Les lettres de R. Gaguin sont particulièrement intéressantes au point de vue des relations de l'humaniste français avec les humanistes italiens, Marsile Ficin, Filippo Beroaldo, et beaucoup d'autres moins connus, comme Pietro Carmeliani, Jacopo Publicio, Domenico Mancini, sur lesquels M. Thuasne apporte des renseignements précieux. Si l'on ajoute que Gaguin a subi visiblement l'influence de Pétrarque, et a été l'élève de Gregorius Tifernas, durant le court passage de celui-ci à l'Université de Paris, en 1458-59, on comprendra le haut intérêt de la présente publication pour l'histoire de l'humanisme français dans ses rapports avec l'humanisme italien. — H.



15 février 1905.

Le Secrétaire de la Rédaction, EUGÈNE BOUVY.
Le Directeur-Gérant, GEORGES RADET.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.
~~~

DANTE AND THE LEGEND OF ST. JOHN THE EVANGELIST

(*Par.* XXV, 100-2; 112-24.)

After Dante has been examined by St. James concerning hope in the Heaven of the Fixed Stars (*Par.* XXV, 25-99), an exceeding bright light, equal in brilliancy to the sun itself, shines forth and joins the spirits of St. James and St. Peter :

> Poscia tra esse un lume si schiarì,
> Sì che, se il Cancro avesse un tal cristallo,
> L'inverno avrebbe un mese d'un sol dì.
>
> (ll. 100-2.)

That is to say, the brightness of this third light was such, that if a luminary of that brilliance were to shine in Cancer, it would be as light as day during a whole winter month. During the middle month of winter, when the sun is in Capricorn, Cancer, being then exactly opposite the sun, is up throughout the night, which, in the case Dante supposes, would thus be turned into day, so that daylight would be continuous throughout the month.

Beatrice explains to Dante that this brilliant apparition is the spirit of St. John the Evangelist (ll. 112-17). Hearing this, Dante gazes so intently on the effulgent spirit that he is blinded by the overpowering light, like one who during a partial eclipse should attempt to look upon the sun with the naked eye (ll. 118-21). The spirit of St. John then addresses Dante :

> Perchè t' abbagli
> Per veder cosa che qui non ha loco?
> In terra è terra il corpo mio.
>
> (ll. 122-4.)

In Cary's rendering :

> Why dazzlest thou thine eyes in seeking that,
> Which here abides not? Earth my body is,
> In earth.

It is generally recognized by the commentators that there is a reference here to the legend that St. John had been received up into Heaven with his earthly body. Dante represents himself as gazing eagerly upon St. John in Paradise in the hope of beholding his glorified body (if the legend of his assumption were true), but is told by him that Christ and the Virgin Mary alone are in Heaven both in body and spirit; and he is bidden to make this fact known when he returns to the world (ll. 127-9).

The origin of this belief as to the assumption of St. John, which Dante, it seems, did not accept, is to be found, of course, in the incident recorded in the twenty-first chapter of the Gospel of St. John, where we are told that our Lord's saying concerning John, "If I will that he tarry till I come, what is that to thee?" was interpreted by the disciples to mean that John should not die (*John* XXI, 22-3). In later times this interpretation of the disciples was amplified into the tradition that St. John not only did not suffer the pangs of death, but was permitted to take with him his earthly body into the life eternal. In the following version of the legend, which is printed by Francesco Zambrini, in his *Collezione di Leggende inedite* (Bologna, 1855), this belief is prominently mentioned as among the tenets of the Church :

Essendo Santo Giovanni molto vêchio, avea nel torno di LXXXXVIIII. anni, e morti gli apostoli, fece il suo vangelo : e fatto e conpiuto il suo vangelo, da ivi a poco tenpo, un dì gli apparve Gieso Cristo, e disse : Giovanni, tutti i tuoi fratelli sono morti, e sono in vita eterna; io voglio che tu te ne venga ogimai a stare co loro, e a riposarti. Disse santo Giovanni : messere, io vegno; e andavagli dietro per la casa. Allora Gieso Cristo gli disse : non voglio che venga ora, ma domenica mattina t' aparecchia che ne venga; e io verrò per te, e verrannoci meco tutti gli tuoi fratelli, che molto deciderano di vederti co loro. Alle quali parole messere santo Giovanni disse : io

sono apparechiato, messere, e uno dono ti cheggio, ch' io non vegga lo nimico, cioè il diavolo dello inferno, nell' ora della morte mia E così Cristo gli concedette, e partissi da lui. Adunque Giovanni predice a' suoi discepoli, come domenica mattina dee andare a vita eterna. Contristati i suoi discepoli per la partenza che dovea fare il loro maestro, ed egli gli confortava molto, insegnando loro la via e'l modo ch' avessono a tenere. E così apressandosi la domenica, tutti gli fece ragunare nella chiesa, ed ivi celebrò la messa molto solennemente: e conpiuta la messa, misse mano alla predicazione, e confortógli quanto seppe di quello ch' avessero a fare ad amarsi insieme; e fece fare ivi nella chiesa una fossa, ed entrovvi dentro a giacere: e levate le mani a cielo, dice: o Gieso Cristo mio, nelle tue mani raccomando lo spirito mio, e con grande disiderio vengo a te. Allora una nuvola bianca coperse tutta la fossa e lui: ed era nella chiesa grandissima moltitudine di persone, maschi e femine. E stette così per ispazio di tre ore: poi la detta luce venne meno, e corsono coloro che v' erano presenti sopra alla fossa; ma eravi tanta manna in grande abondanza. Ed è da credere, e così tiene la chiesa, che'l detto messere santo Giovanni morì non di morte penosa, ma dilettevole, perciò che v' era quivi il suo Gieso Cristo, che tanto l'amava; e poi così partita l'anima dal corpo, risucitasse il corpo suo grorioso, e la sua anima vi rimettesse dentro; e così in carne e in ossa coll'anima andasse co lui in vita eterna a essere compagno e figliuolo della sua madre Maria.

(Vol. I, pp. 40-2.)

At the end of the legend are recapitulated the "molte singulare grazie che Iddio diede a questo beatissimo santo", thirty-two in all, the last two being, "che Idio risucitò il corpo suo grorioso, e rimisevi dentro l'anima sua"; and, "che Idio in anima e in corpo l'alogò nella sua vita eterna, il qual vive col Padre e col Figliuolo e collo Ispirito Santo. Amene" (p. 45).

None of the commentators, however, appears to have noticed that Dante in this passage reproduces another characteristic detail belonging to the legend of St. John, namely the association of the appearance of his transfigured body with a dazzling effulgence of light. This is a persistent feature in all the legendary accounts, though it is not so prominent in some (in the above, for instance), as in others. It will be found in the following version of the legend given by Vincent of

Beauvais in his *Speculum Historiale,* as well as in the *Historia Scholastica* of Petrus Comestor, and the *Legenda Aurea* of Jacopo da Varagine :

Cum esset Johannes apostolus nonaginta novem annorum, apparuit ei dominus Ihesus cum discipulis suis et ait : Tempus est ut epuleris in convivio meo cum fratribus tuis ; dominica die resurrectionis mee que post quinque dies futura est venies ad me. Itaque dominica die convenit omnis multitudo in prefatam ecclesiam, et a primo gallorum cantu agens mysteria dei omnem populum usque ad horam tertiam diei allocutus est, hortans eos ad perseverantiam, et nuncians eis vocationem suam. Post hoc juxta altare foveam jussit fieri, et terram foris ecclesiam projici. Descendensque in eam expandit manus suas ad Deum, et ait : Invitatus venio gratias agens quia me dignatus es domine Ihesu Christe ad tuas epulas invitare, sciens quod ex toto corde meo desiderabam te. Odor tuus concupiscentias in me excitavit eternas. Et nunc domine commendo tibi filios tuos, quos tibi virgo mater ecclesia per aquam et spiritum regeneravit. Aperi mihi januam vite ; princeps tenebrarum non occurrat mihi ; et manus extranea non contingat me ; sed suscipe me secundum verbum tuum, et perduc ad convivium epularum tuarum. Et cum omnis populus respondisset amen, lux tanta apparuit supra apostolum una fere hora, ut nullus sufferret aspectus. Postea inventa est illa fovea plena, nihil aliud in se habens nisi manna.

(Lib. X, cap. XLIX.)

The particular detail of the dazzling appearance of St. John's transfigured body reappears in one of the stories in the life of Edward the Confessor : St. John, disguised as a poor pilgrim, asks alms of the king, who gives him a ring, for the love of St. John his dear lord. Later two English pilgrims, travelling in Palestine, meet "an old man white and hoary, brighter than the sun at midday", who gives them king Edward's ring, and tells them that he is John the Evangelist, and that he bears a special love to their king, who shall join him in Paradise before six months are passed.

It is evident, therefore, I think, that Dante had this feature of the legend in mind in his description of the spirit of St. John in the Heaven of the Fixed Stars, as a dazzling light shining with a brilliancy equal to that of the sun itself.

PAGET TOYNBEE.

ALBERT DE SAXE ET LÉONARD DE VINCI[1]

IV

CE QUE LÉONARD DE VINCI A AJOUTÉ AUX THÉORIES D'ALBERT DE SAXE

Léonard de Vinci a donc étudié les *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo* composées par Albert de Saxe ; il ne les a point étudiées en lecteur attentif, désireux de pénétrer très complètement la pensée d'un auteur et de se l'assimiler très exactement; il les a étudiées avec un sens critique toujours en éveil, avec une imagination toujours prête à enfanter des hypothèses nouvelles, avec une habileté de géomètre et un talent d'observateur toujours disposé à enrichir les doctrines d'Albert de Saxe ou à leur substituer des théories différentes.

Les discussions que développe Albertutius suggèrent à Léonard des problèmes nouveaux.

Ainsi le vieux maître en Sorbonne examine, après Aristote, cette question[2] : Peut-il exister deux mondes semblables, construits autour de deux centres distincts? Bien qu'avec le Philosophe, il tienne pour la négative, il examine quelques corollaires de l'hypothèse affirmative.

En chacun de ces deux mondes semblables, il y aurait une terre; ces deux terres de même nature se comporteraient de même à l'égard des centres des deux mondes ; « chacune de ces deux terres aurait tendance à se mouvoir non seulement vers le centre du monde au sein duquel elle se trouve, mais aussi vers le centre de l'autre monde ; » « il n'en résulte pas que chacune de ces deux terres tendrait vers l'autre ; chacune d'elles, si on l'écartait du centre du monde auquel elle appar-

1. Voir *Bull. ital.*, t. V, 1905, p. 1-33.
2. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo;* in librum I quæstio XII (Ed. 1492) vel X (Ed. 1518).

tient, se dirigerait vers ce centre et non vers l'autre, parce qu'elle est plus rapprochée de celui-là; mais s'il lui arrivait d'être placée à égale distance des deux centres, elle se tiendrait en équilibre entre eux, comme un morceau de fer entre deux aimants qui l'attireraient également ».

Léonard, ayant lu ce passage, se pose d'autres questions analogues à celle qu'a examinée Albert de Saxe. Le premier problème qui sollicite son attention[1] concerne le mouvement d'un grave qui parcourt la perpendiculaire menée à la ligne de jonction de deux centres par le milieu de cette ligne.

« *Donnés les centres de deux mondes sans éléments, très éloignés l'un de l'autre, et donné un grave uniforme dont le centre de gravité soit également éloigné des deux dits centres, puis un tel grave étant laissé tomber, quel sera son mouvement?*

» Il ira longtemps se mouvant avec un mouvement ayant toute partie de sa longueur également distante de chacun des centres, et finalement, il s'arrêtera à une égale distance de chacun des deux dits centres, au plus prochain lieu qu'ait la ligne de son mouvement. »

D'autres questions analogues se présentent à l'esprit de Léonard[2] :

« Donné que serait le contact de deux corps terrestres avec leurs éléments, quelle figure prendraient les éléments à leur contact?

» Donné un grave sphérique au contact de l'élément du feu avec l'autre élément du feu, qui pèse autant vers l'un des centres de tels éléments que vers le centre des autres éléments, ce grave descendra obliquement et se posera sur le contact des deux corps terrestres..., et son mouvement sera oblique. » Léonard entend par ces derniers mots que la trajectoire de ce grave, dirigée suivant une perpendiculaire à la ligne qui joint les deux centres, ne sera verticale ni pour l'une ni pour l'autre des deux terres en contact.

Les problèmes relatifs à l'action simultanée de deux centres fixes étaient destinés à solliciter les efforts des géomètres qui

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 83, verso.
2. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, *loc. cit.*

ont suivi Newton. A l'époque où Léonard écrivait ses notes, de tels problèmes, loin de pouvoir être résolus, ne pouvaient même être posés d'une manière complètement déterminée.

Parfois, Léonard se posait à lui-même des problèmes mieux adaptés aux connaissances mathématiques qui avaient cours de son temps et, dans ce cas, il en obtenait la solution : de ce nombre est la recherche du centre de gravité du tétraèdre.

La théorie de la pesanteur développée par Albert de Saxe faisait un constant appel à la considération du centre de gravité des solides ; mais la recherche de tels centres de gravité n'avait presque jamais sollicité les efforts des géomètres. Dans ses immortels ouvrages, Archimède avait seulement enseigné comment on peut déterminer le centre de pesanteur de figures planes ; assurément, ses recherches sur les corps flottants nous montrent qu'il connaissait le centre de gravité du paraboloïde de révolution, mais le procédé par lequel il l'avait obtenu ne nous a pas été transmis. Pappus, tout en donnant la définition du centre de gravité pour des corps à trois dimensions, n'a ensuite traité de ce point qu'en des figures planes. C'est seulement au milieu du XVIe siècle que les travaux de Maurolycus et de Commandin ont inauguré l'étude du centre de gravité des solides.

Or, Léonard de Vinci avait, d'un demi-siècle, précédé Maurolycus et Commandin, comme en témoigne cette courte note[1] :

« Le centre de toute gravité pyramidale est dans le quart de son axe, vers la base ; et si tu divises l'axe en 4 [parties] égales, et que tu entrecoupes deux des axes de cette pyramide, une telle intersection aboutira au susdit quart. »

Quelle démonstration avait fourni à Léonard de Vinci ce beau théorème, que Maurolycus devait retrouver seulement en 1548 ? Nous en sommes réduits, sur ce point, aux conjectures que nous suggèrent les figures jointes à l'énoncé. Léonard montrait sans doute que le centre de gravité du solide devait se trouver sur la ligne qui réunit un sommet au centre de gravité de la base opposée ; il reconnaissait alors que ce centre

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 51, recto.

de gravité était le point de concours des quatre lignes analogues issues des quatre sommets du tétraèdre[1].

Il n'est pas douteux que ce problème de Géométrie ne se soit présenté à l'esprit de Léonard à propos de la théorie de la pesanteur donnée par Albert de Saxe; nous avons vu, en effet, qu'au moment de discuter la doctrine de cet auteur touchant les relations de la terre solide, de son centre de gravité et de la sphère des eaux, Léonard de Vinci considérait[2] un ensemble analogue, où la terre était remplacée par une pyramide.

Ainsi, pour développer certaines doctrines d'Albert de Saxe, Léonard faisait parfois appel à son talent de géomètre; parfois, aussi, il usait des observations qu'avaient accumulées sa curiosité de naturaliste et sa sagacité d'ingénieur.

Albert de Saxe avait nettement caractérisé ces deux sortes de phénomènes géologiques : d'une part, l'érosion, produite par les eaux fluviales, qui entraîne à la mer la terre des continents; d'autre part, des oscillations du sol qui peuvent aller jusqu'à immerger certains continents et à faire sortir de l'Océan des terres nouvelles, longtemps couvertes d'eau.

Nous avons vu Léonard résumer avec netteté ces doctrines du vieux maître en Sorbonne; nous l'avons vu décrire les phénomènes d'érosion en hydraulicien qui les a minutieusement observés; il n'hésite pas devant les opinions les plus audacieuses d'Albert de Saxe; il admet avec lui que les terres aujourd'hui habitables ont été jadis submergées.

A l'appui de ces opinions géologiques empruntées à Albert de Saxe, Léonard cite des preuves convaincantes, capables d'établir à la fois les phénomènes d'érosion qui ont constitué les dépôts sous-marins et les soulèvements par lesquels ces dépôts ont émergé de la surface des eaux; ces preuves sont fournies par les roches sédimentaires que l'on observe jusqu'au sommet des montagnes et par les fossiles que l'on y trouve.

1. Avec son inexactitude habituelle, Libri (*Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, t. III, p. 41 ; 1840) dit : « La figure qui accompagne sa note prouve que Léonard décomposait les pyramides en plans parallèles à la base, comme on le fait à présent. » Les *deux* figures qui accompagnent la note de Léonard n'offrent aucune trace de cette décomposition ; seules y sont tracées les médianes des bases et les lignes joignant les sommets aux points de concours de ces médianes.

2. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 69, recto.

« Si les monts [1] n'étaient pas restés en grande partie découverts par les eaux, les cours des fleuves n'auraient pas pu porter autant de limon dans la mer qu'est celui qui vient à être mêlé à une grande hauteur aux animaux qu'elle a renfermés. »

Les coquilles que nombre de roches sédimentaires renferment en abondance ont dû, de toute antiquité, attirer l'attention des hommes. Mais il fallut bien longtemps pour qu'on y vît la preuve des mouvements du sol par lesquels le fond des mers est devenu terre ferme. En ces simulacres des coquillages qui vivent encore aujourd'hui au sein des mers on prétendait voir d'étranges dispositions prises par les pierres sous l'influence de certaines constellations. Léonard s'élève [2] avec force contre la puérilité de telles opinions :

« Et si tu veux dire que les coquilles sont produites par la nature dans ces montagnes moyennant les constellations, par quelle voie montreras-tu que ces constellations font les coquilles de diverses grandeurs et de divers âges et de diverses espèces en un même endroit?

» Et comment m'expliqueras-tu le gravier congelé par degrés à diverses hauteurs des hauts monts, parce que là se trouvent des graviers de diverses régions, apportés de divers pays par le cours des fleuves en cet endroit? Le gravier n'est pas autre chose que des morceaux de pierre qui ont perdu les angles par leur longue révolution, et par diverses percussions et chutes qu'ils ont eues au moyen des courses des eaux qui les ont conduits en ce lieu.

» Comment prouveras-tu le très grand nombre d'espèces diverses de feuilles congelées dans les hautes pierres de tels monts, et l'algue, herbe de mer, se trouvant à être mêlée aux coquilles et aux sables? Et ainsi tu verras toutes sortes de choses pétrifiées ensemble, avec des écrevisses de mer morcelées et entremêlées de ces coquilles. »

Pour justifier plus complètement l'origine qu'il attribue à

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 78, verso.
2. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 80, verso. En titre : Des coquillages des montagnes.

ces débris végétaux et animaux, Léonard explique par quel mécanisme se sont formées les diverses sortes de fossiles que l'on peut observer. Citons en entier ce fragment[1], où Léonard se montre observateur si sagace et si exact :

« Quand la nature vient à la formation des pierres, elle produit une qualité d'humeur visqueuse qui, en séchant, se fige avec les choses qui s'y enferment sans changer ces choses en pierres, mais en les conservant avec la forme avec laquelle elle les a trouvées. C'est pour cela que les feuilles sont trouvées entières au dedans des pierres formées au bas des montagnes, avec le mélange de diverses espèces que leur ont laissées les inondations des fleuves nées au temps des automnes; là, les fanges des inondations suivantes les recouvrirent, puis ces fanges s'agrégèrent avec la susdite humeur et se changèrent en couches de pierres par degrés, selon les degrés de fange. »

« *Des os des poissons qui se trouvent dans les poissons pétrifiés.* Tous les animaux ayant les os en dedans de leur peau qui ont été couverts par les fanges des eaux des fleuves sortis de leurs lits ordinaires ont été à la minute imprimés en ces fanges. Et avec le temps, les lits des fleuves étant abaissés, ces animaux imprimés et enfermés dans ces fanges qui ont consumé leur chair et leurs organes, les os seuls leur restant, leur organisation étant décomposée, ces os sont tombés au fond de la concavité de leur empreinte. Et quand la fange, par son élévation au-dessus des eaux, s'est séchée de l'humidité aqueuse, dans cette concavité elle a pris l'humidité visqueuse, qui s'est faite pierre, enfermant avec elle ce qui s'y trouvait, remplissant de soi tous les creux. En trouvant la concavité de l'empreinte de tels animaux, elle pénètre subtilement dans les mêmes porosités de la terre par lesquelles l'air qui s'y trouvait s'échappe... Cette humeur, séchant, se fait pierre légère et conserve la même forme que les animaux qui ont laissé là leur empreinte, et elle en renferme les os. »

« *Des animaux qui ont les os au dehors, comme les coquillages, colimaçons ou huîtres, capes, les* « *buoli* » *(?) et de semblables, qui sont d'espèces innombrables.* — Quand les inondations des

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 80, recto, 79, verso, et 79, recto

fleuves troublés de fine fange la déchargeaient sur les animaux qui habitaient sous les eaux voisines des rivages de la mer, ces animaux restaient empreints de cette fange; et se trouvant beaucoup sous un grand poids de cette fange, ils devaient nécessairement mourir, les animaux dont ils avaient l'habitude de se nourrir leur manquant. La mer s'abaissant avec le temps, cette fange, les eaux salées écoulées, vint à se changer en pierre; et les coquilles de ces coquillages, dont les animaux avaient été consumés, se trouvaient, à la place de ceux-ci, remplies de fange; ainsi, au milieu de la transformation en pierre de toute la fange environnante, la fange qui était restée à l'intérieur des têts des coquillages un peu ouverts s'étant jointe, par cette ouverture de la coquille, à l'autre fange, vint, elle aussi, à se convertir en pierre; et ainsi tous les têts de ces coquillages restèrent entre les deux pierres, c'est-à-dire entre celle qui les enfermait et celle qu'ils contenaient. On en trouve en beaucoup d'endroits, et presque tous les coquillages pétrifiés dans les rochers des montagnes ont encore leur têt naturel, surtout ceux qui avaient assez vieilli pour qu'ils se soient conservés par leur dureté; et les jeunes, étant déjà réduits en chaux en grande partie, avaient été pénétrés par l'humeur visqueuse et pétrifiable. »

En écrivant ce fragment, Léonard créait la Paléontologie; et il l'avait écrit pour confirmer les théories géologiques d'un scolastique du XIVe siècle.

V

Ce que Léonard de Vinci a opposé aux doctrines d'Albert de Saxe.

Inventeur de génie lorsqu'il se propose de confirmer et de compléter les enseignements d'Albert de Saxe, Léonard n'est ni moins original, ni moins heureux, en certaines circonstances où il rejette les doctrines de son prédécesseur pour leur substituer des hypothèses nouvelles.

Souvent, en effet, il se refuse à admettre les théories du vieux maître en Sorbonne, et son refus n'est pas toujours exempt de rudesse.

Les Pythagoriciens et les Platoniciens se plaisaient, on le sait, à établir un parallèle entre les cinq polyèdres réguliers convexes qu'avaient découverts les géomètres et les cinq essences simples dont l'Univers matériel était composé. Ils attribuaient le cube à la terre, l'icosaèdre à l'eau, l'octaèdre à l'air, le tétraèdre au feu, enfin le dodécaèdre à la cinquième essence, à celle dont le ciel est formé.

Aristote, et Albert de Saxe après lui [1], rejettent ces doctrines; ils montrent, en particulier, que les éléments ne peuvent être construits au moyen de particules ayant la forme de polyèdres réguliers; parmi les polyèdres réguliers, deux seulement, le cube et l'octaèdre, peuvent *paver l'espace* et composer, par leur répétition, un réseau dont les mailles ne laissent aucun vide; les autres constitueraient des réseaux où resteraient des espaces vides que la nature ne peut souffrir.

Ce raisonnement, fort sensé cependant, n'est pas du goût de Léonard. Il prend vivement à partie le docteur scolastique, fidèle interprète, en ce cas, de l'opinion d'Aristote :

« De la figure des éléments [2], et d'abord contre ceux qui nient l'opinion de Platon, disant que si ces éléments se revêtaient l'un l'autre avec les figures que met Platon, il se produirait du vide entre l'un et l'autre... De sorte que qui a dit qu'il s'engendre du vide a fait un triste discours.

» *Des cinq corps réguliers* [3]. — Contre quelques commentateurs qui blâment les anciens inventeurs, de qui naquirent les grammaires et les sciences, et se font cavaliers contre les inventeurs morts; et pourquoi ils n'ont pas trouvé à se faire inventeurs à cause de leur paresse, et comment ils ne s'occupent de tant de livres que pour continuellement reprendre leurs maîtres par de faux arguments. »

Nous avons cité plus haut la réfutation, par Léonard, de

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo;* libri III quæstio XIII et ultima.

2. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 27, recto.

3. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 27, verso.

l'explication qu'Albertutius avait donnée de la tache lunaire; cette réfutation n'est point, comme celle qu'on vient de lire, empreinte d'une vivacité qui va jusqu'à la brutalité; mais, pour garder une forme impersonnelle, elle n'en est pas moins nette. C'est qu'à l'explication donnée par Albertutius, Léonard se proposait d'en substituer une autre qui avait ses préférences.

Cette explication, quelques fragments nous permettent de deviner en quoi elle consistait; selon Léonard, la Lune était presque entièrement recouverte d'eau et cet océan lunaire, reflétant vivement la lumière du Soleil, formait les parties brillantes de l'astre des nuits; les taches obscures étaient des terres fermes.

Voici un fragment[1] qui ne se trouve pas dans le cahier F, mais bien dans les feuillets que Libri avait arrachés au cahier B et qui, grâce aux efforts de M. Léopold Delisle, sont redevenus propriété de la Bibliothèque nationale; or, bien des raisons indiquent que ces feuillets sont postérieurs au cahier F :

« *Prouve comment plus tu seras près de la cause des rayons du Soleil, plus le Soleil te paraîtra grand réfléchi sur la mer.* — Si le Soleil agit par son éclat avec son centre fortifié de la puissance de tout son corps, il est nécessaire que plus ses rayons s'éloignent, plus ils aillent s'ouvrant. S'il en est ainsi, toi qui es avec l'œil près de l'eau qui réfléchit le Soleil, tu vois une très petite partie des rayons du soleil porter sur la surface de l'eau la forme de ce Soleil réfléchi; et si tu es près du Soleil, comme ce serait quand le Soleil est au midi et que la mer est au couchant, tu verras le Soleil se réfléchir de très grande forme sur ladite mer, parce que étant plus près du Soleil, ton œil, prenant les rayons près du point, en prend plus, ce dont il résulte plus l'éclat. Pour cette cause, on pourrait prouver que la Lune est un autre monde, semblable au nôtre, que la partie qui en a de l'éclat est une mer qui réfléchit le Soleil et que celle qui n'a pas d'éclat est une terre. »

Si les eaux lunaires formaient une sphère parfaitement lisse, cette sphère se comporterait comme un miroir convexe;

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, Ms. 2038 (italien) de la Bibliothèque nationale, fol. 16, verso.

l'image du Soleil y formerait une très petite tache brillante et le reste de la surface demeurerait sans éclat; on ne pourrait comprendre ainsi comment la Lune tout entière nous paraît éclairée.

« *De la Lune*[1]. *Si elle est polie et sphérique, le simulacre du Soleil y est puissamment lumineux, et sur une petite partie de sa surface.* — Tu en verras la preuve en prenant une boule d'or bruni placée dans les ténèbres avec une lumière placée loin d'elle; bien qu'elle illumine environ la moitié de la boule, l'œil ne voit qu'une petite partie de sa surface et tout le reste de cette surface réfléchit les ténèbres qui l'entourent; pour cela, il n'y paraît que le simulacre de la lumière, et tout le reste demeure invisible, l'œil étant éloigné de la boule. Cela même arriverait à la surface de la Lune, si elle était polie, luisante et dense, comme sont les corps qui réfléchissent. »

On comprend, au contraire, que la Lune nous paraisse entièrement éclairée si l'on admet que les océans lunaires sont agités comme les nôtres et que des vagues nombreuses en rident la surface; ces mers houleuses diffusent en tout sens la lumière solaire :

« Des rayons solaires réfléchis[2] sur la surface de l'eau ondulée font paraître le simulacre du soleil être constamment dans toute l'eau qui est entre l'Univers et le Soleil. »

Léonard revient à plusieurs reprises[3] à cette réflexion du Soleil dans une eau houleuse. Il cherche à expliquer, par les lois de cette réflexion, les particularités que présente l'éclairement de la Lune.

Voici un fragment[4] qui a immédiatement trait à cette théorie :

« Les extrémités de la Lune sont plus illuminées et se montreront plus lumineuses parce qu'il n'y apparaît que les

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 93, recto.
2. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 38, verso.
3. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 39, recto, fol. 61, verso, fol. 62, verso, fol. 63, verso et recto.
4. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 77, verso.

sommets des ondes de ses eaux; et les profondeurs ombreuses des vallées de telles ondes ne changent pas les espèces de ces parties lumineuses qui viennent des extrémités des ondes à l'œil. »

Nous savons que cette explication de la clarté lunaire n'est point celle qu'admet Albert de Saxe; selon lui[1], la Lune est un solide translucide analogue à l'albâtre. Mais de ce que Léonard adopte une opinion qui n'est point celle d'Albertutius, il n'en résulte pas que sa propre opinion ne lui ait pas été suggérée par la lecture des *Questions* sur le *De cœlo*. Que cette lecture ait été le germe de sa théorie, on en sera convaincu si l'on compare les divers fragments que nous venons de citer, avec ce passage, composé par le Maître en Sorbonne :

« Il y a doute au sujet du procédé par lequel la Lune reçoit sa lumière du Soleil. Il y a, à cet égard, plusieurs opinions.

» Certains disent que la surface de la Lune est parfaitement lisse, sans nulle aspérité, en sorte qu'elle réfléchit bien vers nous la lumière du Soleil, tout comme les diverses couleurs sont réfléchies par un miroir bien bruni et bien poli; c'est par cette réflexion de la lumière solaire à sa surface que la Lune nous paraît lumineuse.

« Mais cette opinion n'est pas recevable; sans doute un corps lisse et bien poli réfléchit les rayons vers l'œil; mais cette réflexion ne provient point de toute partie du corps lisse. Le miroir en est un exemple patent. Lorsque ma figure se trouve devant un miroir, chaque partie du miroir me réfléchit une espèce ou un rayon venant de ma figure; mais n'importe quelle partie du miroir ne renvoie pas à mon œil n'importe quel rayon; telle partie me renvoie tel rayon et telle autre partie, tels autres rayons. En effet, pour qu'une partie du miroir me renvoie un certain rayon, il faut que ce rayon qui, venu de ma figure, tombe sur le miroir et le rayon qui parvient à mon œil forment, à la surface du miroir, des angles d'incidence et de réflexion égaux entre eux. Or, cela n'a point

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo*; in librum II quæstio XXII (Ed. 1492) vel XX (Ed. 1518).

lieu en toute partie du miroir... Si donc la Lune réfléchissait vers nous la lumière du Soleil de ladite manière, c'est-à-dire comme un miroir, sans doute la surface entière de la Lune pourrait bien nous offrir une faible clarté; mais nous ne percevrions de clarté intense qu'en une petite partie, telle que l'angle d'incidence soit égal à l'angle de réflexion vers notre œil.

» Mais peut-être fera-t-on une objection à ce raisonnement. Si la lumière du Soleil frappe un mur, ce mur nous semble éclairé en toute sa surface et non pas seulement au point qui correspond à un angle de réflexion égal à l'angle d'incidence. Cette objection est sans valeur. Il n'en est point de ce mur comme du corps de la Lune. Grâce aux rugosités de la surface, une foule de parties du mur peuvent réfléchir des rayons à notre œil; dès lors, une large étendue de la muraille nous paraît éclairée. Mais si la paroi était parfaitement lisse comme un miroir ou comme le corps de la Lune, les rayons solaires, en frappant ce mur, ne l'éclaireraient point vivement en toute sa surface, mais seulement en un point où le rayon incident venant du Soleil et le rayon que l'on supposerait réfléchi vers l'œil donneraient des angles d'incidence et de réflexion égaux entre eux. Cela se voit fort bien en une eau tranquille. Seule, une petite partie de la surface de cette eau nous représente avec intensité la lumière du Soleil ou d'un autre astre. Mais si l'on agite quelque peu la surface de cette eau, elle cesse d'être parfaitement lisse, et la lumière du Soleil nous est renvoyée avec intensité par une région bien plus étendue de cette surface. »

Voilà, bien reconnaissable déjà, le germe qui donnera naissance à la théorie de Léonard.

Selon cette théorie, la Lune, avec ses continents et ses océans, est donc un corps semblable à notre Terre; ce que la Lune est pour la Terre, la Terre doit l'être pour la Lune. La pensée de Léonard de Vinci semble avoir été longuement préoccupée de ce parallélisme; de cette préoccupation, les notes consignées au cahier F nous apportent maint témoignage :

« Prouve[1] comment si tu étais dans la Lune ou dans une

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 93, recto.

étoile notre Terre te paraîtrait faire, avec le Soleil, l'office que fait la Lune. »

« La Lune[1] a des jours et des nuits comme la Terre; la nuit dans la partie qui ne luit pas et le jour dans celle qui luit. Ici, la nuit de la Lune voit la lumière de la Terre, c'est-à-dire de son eau. »

Pour la Terre, comme pour la Lune, ce sont les océans qui réfléchissent surtout la lumière du Soleil, tandis que les continents demeurent plus sombres; l'hémisphère que nous habitons doit donc éclairer fort peu la Lune; il l'éclairait davantage à l'époque où, selon la théorie géologique que Léonard emprunte à Albert de Saxe, cet hémisphère était couvert d'eau :

« Comment la Terre[2], faisant office de Lune, a perdu beaucoup de l'antique lumière dans notre hémisphère par l'abaissement des eaux, comme il est prouvé au livre quatre : *Du monde et des eaux*. »

La Lune n'éclaire pas seulement la Terre; en sa qualité de *dominatrice des humidités*, elle exerce son influence, en ce monde, sur toute chose froide et humide; c'est l'unanime croyance des contemporains de Léonard. La Terre doit exercer une influence semblable sur les humidités lunaires :

« Mon livre[3] a pour objet de montrer comment l'Océan, avec les autres mers, fait, moyennant le Soleil, resplendir notre monde en manière de Lune, et aux plus éloignés paraît une étoile, et je le prouve. »

« Lune froide et humide. »

« L'eau est froide et humide. Notre mer a sur la Lune une influence telle que celle de la Lune sur nous. »

La Terre n'est donc plus, dans l'Univers, un corps exceptionnel par sa nature, ses dimensions, son importance; elle est analogue à la Lune et aussi, Léonard vient de le dire, aux étoiles. Les étoiles n'ont point de lumière propre; toutes, grâce aux eaux qui les recouvrent, elles réfléchissent vers nous la lumière du Soleil.

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 64, verso.
2. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 69, verso.
3. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 94, verso.

C'est encore la lecture d'Albert de Saxe qui a suggéré à Léonard son opinion sur la lumière stellaire. Non pas que le scolastique ait affirmé bien fortement cette opinion. Il remarque[1] que le livre des *Éléments*, apocryphe arabe que le Moyen-Age attribuait à Aristote, veut que toutes les étoiles tiennent, comme la Lune, leur lumière du Soleil; Avicenne, au contraire, et six raisons militent en sa faveur, veut qu'elles aient une lumière propre. « Bref, » ajoute-t-il, « cette question : *Les astres autres que le Soleil et la Lune tiennent-ils leur lumière du Soleil* peut être regardée comme un problème neutre; les raisons que l'on donne en faveur d'un parti sont aisées à réfuter comme celles que l'on donne en faveur de l'autre. Donc, par amour d'Aristote, prince des philosophes, je réfuterai les six objections déjà faites contre l'opinion d'Aristote, en faveur de l'opinion d'Avicenne, et, avec Aristote, j'admettrai que toutes les étoiles, autres que le Soleil et la Lune, qu'elles soient planètes ou étoiles fixes, tirent leur lumière du Soleil. »

La réfutation donnée par Albert de Saxe est souvent insuffisante; Léonard s'emploie à la corroborer, et ses raisons sont tirées d'une saine Physique.

La première objection d'Avicenne était formulée en ces termes par Albertutius : « Selon qu'elles s'approchent ou s'éloignent du Soleil, les étoiles devraient prendre une figure en forme de croissant, comme la Lune; et cette apparence se marquerait surtout en Vénus et en Mercure qui sont au-dessous du Soleil. »

Voici la réponse d'Albert: « Vénus et Mercure sont d'une telle transparence que la lumière du Soleil s'incorpore à ces astres et en imbibe toutes les parties, ce qui n'a pas lieu pour la Lune. » Cette réponse laisse fort à désirer. Celle de Léonard[2] est autrement satisfaisante et conforme à la vérité :

« Pourquoi tout lumineux de figure longue à longue distance paraît-il rond? Il n'est jamais parfaitement rond, mais il en advient ce qui a lieu pour le dé de plomb qui, battu et for-

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo*; in librum II quæstio XXII (Ed. 1492) vel XX (Ed. 1518).
2. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 64, recto.

tement écrasé, se fait de forme circulaire. Ainsi cette lumière à longue distance acquiert tant de largeur en tout sens que, ce qui a été acquis étant égal, le premier fonds de lumière compte pour rien relativement à cet acquis, et pour cela l'acquis uniformément le fait paraître rond. Et ceci est bon pour prouver que les cornes de toute étoile ne sont pas sensibles à longue distance. »

C'est encore par la transparence de Vénus et de Mercure qu'Albert de Saxe résolvait cette objection : « Supposons que Vénus et Mercure, qui sont moins élevés que le Soleil, n'aient point de lumière propre, mais qu'ils tiennent leur lumière du Soleil ; lorsque Vénus ou Mercure s'interposent entre notre œil et le Soleil, ils devraient éclipser cet astre, comme fait la Lune ; et c'est ce qu'on ne voit pas. »

Mieux instruit des effets de la lumière que ne l'est Albertutius, Léonard écrit[1] :

« *Si les étoiles ont la lumière du Soleil ou de soi.* — Ils disent qu'elles ont la lumière de soi, alléguant que si Vénus et Mercure n'avaient pas de lumière propre, quand ces étoiles s'interposent entre notre œil et le Soleil, elles obscurciraient autant de ce Soleil qu'elles en couvrent pour notre œil. Ceci est faux, parce qu'il est prouvé comment l'ombreux, placé dans le lumineux, est ceint et tout couvert par les rayons latéraux du reste de ce lumineux, et devient ainsi invisible. Ainsi démontre-t-on que quand le Soleil est vu par la ramification des plantes sans feuille à longue distance, les rameaux n'occupent aucune partie du Soleil pour nos yeux. La même chose a lieu pour les susdites planètes qui, bien qu'elles soient par elles-mêmes sans éclat, n'occupent, comme il est dit, aucune partie du Soleil pour notre œil. »

Léonard continue en ces termes :

« Ils disent que les étoiles dans la nuit paraissent avoir d'autant plus d'éclat qu'elles sont plus au-dessus de nous, et que si elles n'avaient pas de lumière propre, l'ombre que fait la Terre, qui s'interpose entre elles et le Soleil, viendrait à les obscurcir, ces étoiles ne voyant pas le corps solaire et n'en

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 57, recto.

étant pas vues. Mais ceux-ci n'ont pas considéré que l'ombre pyramidale de la Terre n'atteint pas beaucoup d'étoiles et que, pour celles qu'elle atteint, la pyramide est si diminuée qu'elle occupe peu du corps de l'étoile; le reste est illuminé par e Soleil. »

Ce passage était destiné à répondre à une objection d'Avicenne qu'Albert de Saxe formulait en ces termes : « Par interposition de la Terre entre le Soleil d'une part, et Mars, Jupiter ou Saturne d'autre part, il devrait y avoir éclipse ou extinction de Mars, de Jupiter ou de Saturne. » A quoi Albertutius avait déjà répondu que « l'ombre de la Terre ne s'étendait pas jusqu'aux astres situés au delà du Soleil. »

Quelle est la grandeur de ces étoiles, qui sont semblables de nature à la Terre et à la Lune et qui, comme elles, ne sont éclairées que par le Soleil?

Elles nous semblent extrêmement petites, parce qu'elles sont très éloignées de nous; mais il en est de beaucoup plus grosses que la Terre. Les plus grosses cependant sont d'une extrême petitesse par rapport aux dimensions de l'Univers.

« Tout son discours[1] a à conclure que la Terre est une étoile presque semblable à la Lune, et ainsi tu prouveras la noblesse de notre Monde; et ainsi tu feras un discours des grandeurs de beaucoup d'étoiles, selon les auteurs. »

» Si tu regardes[2] les étoiles sans rayons (comme on le fait en les voyant par un petit trou fait avec l'extrême pointe d'une fine aiguille, et placé jusqu'à toucher l'œil), tu verras ces étoiles être si minimes qu'aucune chose ne puisse paraître moindre, et vraiment la longue distance leur donne raisonnable diminution, bien qu'il y en ait beaucoup qui soient un très grand nombre de fois plus grandes que l'étoile formée par la Terre avec l'eau. Pense maintenant ce que paraîtrait notre étoile à une si grande distance, et puis considère combien on mettrait d'étoiles, et en longueur et en largeur, entre ces étoiles qui sont semées dans l'espace ténébreux. »

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 56, recto. — Cf. fol. 25, verso : Ordre pour prouver que la Terre est une étoile.

2. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 5, recto.

Le globe terrestre est donc une des innombrables étoiles du ciel, un astre semblable à la Lune et aux planètes, et il est des étoiles beaucoup plus importantes; comment, dès lors, attribuer à la Terre un lieu spécial et privilégié dans l'Univers, comment supposer qu'elle réside au centre du Monde? C'en est fait de l'antique hypothèse géocentrique :

« Comment la Terre[1] n'est pas au milieu du cercle du Soleil, ni au milieu du Monde, mais bien au milieu de ses éléments, qui l'accompagnent et lui sont unis. Et pour qui serait sur la Lune, autant elle est au-dessus de nous avec le Soleil, autant paraîtrait notre Terre avec l'élément de l'eau, faisant le même office que fait la Lune pour nous. »

Si la Terre est déchue de ce rang exceptionnel où la mettait l'hypothèse géocentrique, quel astre doit prendre cette place délaissée? La réponse que Léonard eût faite à cette question ne saurait être douteuse pour nous; selon lui, l'astre central est assurément le Soleil; n'est-ce point la conclusion qui découle de cet *Éloge du Soleil*[2]?

« Les raisons de sa grandeur et de sa vertu, je les réserve au quatrième livre, mais je m'étonne bien que Socrate ait blâmé ce corps-là et qu'il ait dit qu'il était à la ressemblance d'une pierre ardente; et certes, qui le tira d'une telle erreur n'eut guère tort. Mais je voudrais avoir des mots qui me servissent à blâmer ceux qui trouvent plus louable d'adorer les hommes que ce Soleil, car je ne vois pas dans l'Univers un corps de plus grande grandeur et vertu que celui-là, dont la lumière illumine tous les corps célestes qui se trouvent dans l'Univers.

» Toutes les âmes descendent de lui, parce que la chaleur qui est dans les animaux vivants vient des âmes. Il n'y a aucune autre chaleur ni lumière dans l'Univers, comme je le montrerai dans le quatrième livre; et certes, ceux qui ont voulu adorer les hommes pour dieux, comme Jupiter, Saturne, Mars, et de semblables, ont fait une très grande erreur, puisqu'on voit que quand même l'homme serait aussi grand que notre monde, il paraîtrait semblable à une minime étoile, laquelle paraît

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 41, verso.
2. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 4, recto.

un point dans l'Univers, et qu'on voit encore ces hommes mortels, putrescibles et corruptibles dans leurs sépultures. »

Pareils accents en l'honneur du Soleil, source de toute lumière, de toute chaleur et de toute vie, se retrouvent dans les écrits du plus ardent disciple de Copernic, de Képler.

En 1508, alors que Copernic commençait seulement ses méditations sur le système du Monde, qui devaient durer vingt-trois années (1507-1530), Léonard de Vinci était déjà parvenu à rejeter l'hypothèse géocentrique, à déclarer que la Terre n'est ni au centre du Monde, ni au centre du cercle du Soleil.

En 1508, également, il avait formulé les principes les plus nets touchant l'origine des fossiles; et ces principes ne devaient être énoncés de nouveau que par Bernard Palissy, dans des cours donnés à Paris en 1575.

Certes, Léonard a bien mérité d'être appelé[1] « le grand initiateur de la pensée moderne ».

Mais lorsque Léonard analysait si exactement les divers modes de formation des fossiles, il avait pour objet de prouver une thèse sur l'érosion et les mouvements du sol, thèse formulée par Albert de Saxe. Lorsqu'il chassait la Terre du centre du monde, il le faisait en vertu d'une théorie sur la tache qui paraît dans la Lune; et cette théorie avait été construite pour supplanter celle qu'Albert de Saxe avait donnée.

Ainsi, au moment même où il se faisait l'initiateur de la pensée moderne, Léonard de Vinci demandait sa propre initiation aux Commentaires sur Aristote qu'Albertutius avait exposés au XIVe siècle, en sa chaire de la Sorbonne.

Peut-on souhaiter preuve plus saisissante de la continuité selon laquelle se développe la Science? Peut-on, par un argument plus convaincant, réfuter l'erreur de ceux qui pensent expliquer la genèse de nos connaissances sur le Monde, alors qu'ils font abstraction de ce mouvement intellectuel, intense et prolongé, que fut la Scolastique?

P. DUHEM.

Bordeaux, 8 décembre 1904.

1. Félix Ravaisson, *La Philosophie en France au XIXe siècle*, p. 5 (Recueil de Rapports sur les progrès des Lettres et des Sciences, 1868).

NOTES ITALIENNES D'HISTOIRE DE FRANCE

XXXIII

UN TRAITÉ DE GÉOGRAPHIE POLITIQUE DE L'ITALIE

A LA FIN DU XVe SIÈCLE

Le Cod. 921[1] de la Bibliothèque de Lyon est un petit manuscrit de huit feuillets de papier contenant une description sommaire de la géographie politique de l'Italie, mais plus intéressant et plus curieux pour l'histoire des relations franco-italiennes, et surtout franco-vénitiennes, que son titre ne le ferait supposer. L'histoire de ce manuscrit nous est par malheur tout à fait inconnue; nous n'avons sur ce mince cahier que les renseignements purement descriptifs et extérieurs qu'en a donnés (avec précision d'ailleurs) M. Desvernay, dans le Catalogue des manuscrits lyonnais : « xvie siècle. Papier, 8 feuillets, 285 sur 220 millimètres. Rel. basane. Les plats sont formés des débris d'une édition gothique à deux colonnes d'une somme de théologie[2]. » Le nom de l'auteur nous est aussi tout à fait inconnu, et aucun indice ne permet, et sans doute ne permettra jamais, de l'identifier.

On peut au contraire préciser avec une très grande rigueur les dates de la composition de l'ouvrage et d'une révision dont il a été ensuite l'objet; les éléments de cette double détermination nous sont fournis par le texte même.

Commençons toutefois par écarter une mention de temps qui semble importante, mais qui n'est, vérification faite, qu'un à peu près ou un lapsus de l'auteur. Il dit (fol. 5bis) : « *Est assavoir que depuis cinquante et cincq ans en ça ou envyron la maison de Sforza détient ladite duché de Millan* ». Francesco Sforza étant entré comme duc à Milan en 1450, le fait de compter cinquante-cinq ans après cette date placerait la

1. Cod. 817 du Catalogue Delandine.

2. Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques. T. XXX. Lyon, I, 251.

composition de notre manuel en 1505. Date évidemment impossible, puisqu'il y est parlé ensuite du « seigneur Ludovic » (Sforza) comme d'un prince actuellement régnant. Et si l'une de ces deux assertions est fausse, il faut croire que ce n'est pas la seconde, qui porte sur un fait immédiatement contemporain. Cette mention ne peut donc pas nous servir.

Les dates de la composition et de la révision nous sont d'abord indiquées par trois passages du texte : 1° Parlant de la succession milanaise, l'auteur dit (fol. 5bis) que Milan appartient à *mondit seigneur Loys* [d'Orléans], *qui*, *depuis ce livre composé*, *a succédé à la coronne très chrestienne*. Le livret a donc été composé sous le règne de Charles VIII et révisé sous celui de Louis XII. 2° Parlant ailleurs (fol. 5°) des empiétements des Vénitiens sur les possessions de leurs voisins, l'auteur dit : « *depuis le retour du Roy très chrestien de sa conquéte... de Secille* » : il aurait dit *du feu Roy*, s'il écrivait après la mort de Charles VIII. Ce passage situe donc la composition du livret après l'année 1495. 3° Énumérant la série des ducs de Milan, l'auteur la termine par ces mots : *le seigneur Ludovic qui a présent est*, et dans sa révision il a maintenu cette phrase. C'est donc bien sûrement entre avril 1498 et juillet 1499, avant la campagne du Milanais, que le texte a été révisé, ou du moins a subi cette correction ou addition définitive.

On peut serrer encore cette date. Mais il faut pour cela bien établir le caractère de ce petit ouvrage. A en croire son titre de départ : *Cy après sensuit la totalle descripcion en abrégé de tout le pays d'Ytalie*, c'est un simple manuel de géographie de la péninsule. L'auteur y résume avec exactitude, mais avec sécheresse, quelques connaissances élémentaires sur les origines du nom *Italie* et les autres noms anciens de ce pays, sur ses frontières, ses divisions territoriales; il en conserve la division traditionnelle en neuf régions, qu'il subdivise politiquement selon les divers états qu'elles embrassent; il termine par une statistique de la valeur financière de ces divers états d'après leurs revenus, calcul évidemment sommaire et grossier et de résultats bien arbitraires, mais qui dénote chez lui une préoccupation économistique assez remarquable chez un Français de ce temps.

Tous ces détails sont rédigés aussi sèchement que possible. Sur deux points seulement, l'auteur se départ de ce procédé de rédaction quasi impersonnel : au sujet du duché de Milan, où il indique d'une façon sommaire l'existence d'une « question » de la succession de Milan, et l'origine des prétentions orléanistes ; au sujet de la république de Venise, où il expose l'origine du domaine continental de la Sérénissime. C'est une preuve nouvelle que le livret a été écrit à un moment où Venise et Milan intéressaient spécialement la France. Mais l'auteur ne parle pas en même style de Milan et de Venise. Sur Milan, il est sobre de détails, soucieux de ménager Ludovic Sforza ; sans doute, il ne lui donne pas son titre de *duc*, et l'appelle seulement le *seigneur* Ludovic, mais il laisse prudemment dans l'ombre les circonstances de l'avènement de Ludovic, la mort mystérieuse de Jean Galéaz Marie et l'emprisonnement du *duchino ;* il mentionne les droits des Orléans, mais il n'y insiste pas. Au contraire, en parlant de Venise et de ses accroissements territoriaux illégitimes, il fait, quoique son développement soit purement historique et juridique et non moins sobre de style, un vrai réquisitoire contre « *lesdits Véniciens* » qui, de tout ce qu'ils possèdent, « *n'en recognoissent personne* »... « *Combien qu'ils dient qu'ilz possèdent tout à bon tiltre;* » il dénombre avec une complaisance visible (« *Et premièrement... Pareillement...* ») ce que les Vénitiens ont pris au Saint-Siège, à l'Empire, au roi de Hongrie, à la maison d'Autriche, à l'évêché de Trente, aux ducs de Milan et de Ferrare, au marquis de Mantoue, voire au duc de Savoie ; il termine son énumération par la mention du fait le plus sensible à l'amour-propre français, l'occupation vénitienne des ports de la Pouille après la retraite de Charles VIII. Il cite aussi l'expulsion des Carrara, des Della Scala, l'absorption par Venise des républiques de Vérone, Vicence et Padoue ; il cite la confiscation du royaume de Chypre, les derniers événements de son existence, le mariage de Jacques de Lusignan avec Catarina Cornaro ; il insiste sur les « *deux enfants* » du roi de Chypre « *détenus prisonniers dans le château de Padoue* » (contraste remarquable avec son silence au sujet de l'usur-

pation milanaise). Ce récit, fait sans aucune recherche littéraire et en style de procès-verbal, laisse dans l'esprit du lecteur la conviction nette et prouvée que les Vénitiens sont la puissance la plus dangereuse et la plus perfide de l'Italie. Ce n'est pas contre Ludovic Sforza, c'est contre Venise qu'il semble éveiller l'attention et la défiance de ses lecteurs.

Ceci serait encore une preuve, si la chronologie n'y suffisait pas, que ce n'est pas dans les premiers mois du règne de Louis XII que ce manuel fut rédigé. On sait trop, en effet, comment, dès son avènement, Louis XII se rapprocha de Venise, quels échanges d'ambassadeurs attestèrent leur réconciliation d'abord, puis leur alliance. Ce n'est pas ce moment qu'un publiciste averti et habile aurait choisi pour s'échauffer si vivement contre la Sérénissime, pour la désigner comme la plus à craindre des puissances italiennes [1].

La rédaction première de ce manuel date au contraire d'un moment d'hostilité antivénitienne, qu'il faut chercher dans les premiers temps qui suivirent la rentrée de Charles VIII. Il y eut là, à la cour, parmi les conseillers du roi et dans l'armée, un moment où l'indignation et la rancune furent vives contre les Vénitiens, considérés non sans raison comme les premiers fauteurs et les organisateurs de la Sainte Ligue. A ce moment, Venise reste ostensiblement à la tête des ennemis de Charles VIII, tandis que Ludovic Sforza affecte une attitude double et trompeuse; Commynes échoue dans sa seconde mission à Venise en vue du rétablissement de la paix; la République s'allie avec le roi de Naples, Ferrante II. Peut-être quelques-uns eurent-ils, dès lors, l'idée d'une seconde expédition dans laquelle auraient pu se liguer contre Venise tous les souverains, princes et villes qui avaient à se plaindre de ses envahissements. Cette période d'excitation belliqueuse et diplomatique dura peu; elle se termina en 1496 par une série de traités et de trêves conclus avec les divers membres de la Sainte Ligue. C'est sans doute entre 1495 et 1496 qu'il faut placer la rédaction de ce manuel de géographie politique, plus politique, on le voit, que géographique.

1. On peut même s'étonner qu'à la révision de son manuscrit il n'ait pas retouché ce passage.

L'auteur en est tout à fait inconnu; il était sans doute un de ces ennemis de la République; peut-être, mais ceci est une simple hypothèse, faut-il le chercher dans l'entourage de Commynes, parmi ces familiers et ces domestiques de l'ambassade qui, ayant vécu assez longtemps à Venise, y avaient appris son histoire avec précision et avaient pu se rendre bien compte de sa puissance.

Le changement de politique en 1496-1497 à la cour de Charles VIII, puis le changement de règne, ruinèrent les espérances de ces clairvoyants ennemis de Venise. L'auteur ne se soucia même pas de terminer son manuscrit. Après l'avoir copié ou fait recopier, d'une très élégante écriture quasi humanistique, il n'en fit pas peindre et orner les lettres capitales, dont la place est restée vide au début des lignes; il a laissé en blanc le nom du duc de Milan, père de Valentine Visconti. Peut-être destiné à quelque grand personnage, comme tend à le faire croire sa bonne exécution graphique, le manuel fut abandonné. Il était démodé et vieilli avant d'être achevé.

Tel qu'il nous est parvenu par un heureux hasard, il reste un curieux document des connaissances que les Français avaient rapportées d'Italie sur la géographie et l'histoire contemporaine de la péninsule. Mais s'il mérite d'être mis en lumière, ce n'est point pour sa valeur scientifique intrinsèque, aujourd'hui complètement périmée[1], c'est comme témoignage des sentiments et de la clairvoyance de quelques contemporains de Charles VIII; c'est comme trace d'une opinion politique où germait, confuse, et fugitive encore, la première idée de la ligue de Cambrai.

La totalle descripcion en abrégé de tout le pays d'Italie.

Fol. 2. [C]y après sensuit la totalle descripcion en abrégé de tout le pays d'Ytalie, contenant la situacion, longueur et largeur, ensemble les seigneuries, entrées et provynces principales qui y sont; avecques

1. Aussi m'a-t-il paru inutile de faire de ce texte un commentaire suivi. Les noms français de régions et de villes s'identifient aisément, et les faits historiques sont rapportés d'une façon trop sommaire pour qu'il y ait intérêt à les rectifier. Ce petit traité est assurément curieux, mais on ne peut prétendre qu'il fasse jamais autorité en la matière.

l'estimacion en particulier de ce qu'on tyre communément desdites seigneuries d'Ytalie.

[Y]talie, selon les descripcions de Plynius et de Solynus, qui furent grans ystoriens et cosmographes, fust premièrement des Grecs nommée Esperia, et depuys, du roy Ytalus, de son nom, comme elle est meintenant, Ytalie. Laquelle est pour la plus part envyronnée de deux mers : c'est à ssavoir devers le Mydy de la mer Méditerryenne et devers Oriant de la mer Adriaticque, devers Septemtrion des montaignes d'Alemaigne. Lesquelles, selon Tholomée, s'appellent les montz de Edula. Et devers Occident des montaignes de Gaule. Et au long de ladite Ytalie y a des aultres montaignes qui se nomment les montz Appenins, qui comensent au bout de Provence en la conté de Nyce à l'entrée de la rivière de Gennes et durent jusques au près la cité de Ancone qui est sus la mer Adriatique, et puys recommensent à l'entrée du royaume de Sécille au pays d'Aprus, et vont d'ung cousté au long de la Pouille jusques au près du mont Saint Angel, aultrement nommé le mont de Garganne, la où fust la première apparicion de Monseigneur Seit *(sic)* Michiel Archangel. Et devers l'aultre cousté de la Callabre durent lesdits Montz Appennins jusques auprès Regio sur le far de Messine, qui est tout au bout du royaulme de Secille.

Fol. 2 v°. [O]ctovien Auguste, après qu'il eust fondée la cité d'Aouste, que l'on appelle en latin Auguste, qui est par delà le mont Jou qu'on appelle communément le mont Saint Bernard, laquelle sité il voullut estre nommée de son propre nom, fist faire auprès de la dite sité d'Aouste ung arc triomphal de merveilleuses et grosses pierres qui encores est en nature. Aussi auprès de la dite vallée d'Aouste, par delà le passage que l'on appelle le pas Hanibal auprès le chasteau de Bard, fist faire ung pont que l'on appelle meintenant le pont Saint Martin qui pareillement est de merveilleuse matière. Aulcuns ystoriographes dient que ledit Octovien fist faire ledit arc triomphal pour le terme et commensement dudit pais d'Italie. Aultres dient qu'il ordonna ledit pont pour la vraye limite du pais. Mays l'on peut aussi bien prandre ledit commensement d'Italie au piet du Mont Senis au lieu de la Novaloise, qui est à l'entrée du Piémont, ou au pié du mont Viz, qui est la plus haulte montaigne d'Italie; de là où part la rivière du Po au marquisat de Saluces. Ou selon la descripcion de Blondus, ledit commensement de Saluces se peult prandre à la rivière du Var au bout de Provence à une lieue par deçà la cité de Nisse sur la mer. Et sont presques éguales lesdites lymytes qui sont devers Gaule, et la fin de la longueur [fol. 3] dudit pais d'Italie est à ladite ville de Regio sur ledit far de Messine et contient en tout sept cens quatre vings et quatorze milles de long, qui sont trois cens quatre vings dix sept lieues françoises, en content

deux milles pour chacune lieue. Dont la cité de Rome est assise environ le milieu de ladite longueur d'Italie. Et là où elle est la plus large cest depuis la ville de Rouvere emprès la cité de Trent quy confine en Aultruche jusques à Ligorne en Touscane qui est sur ladite mer Méditerranée. Et contient deux cens vingt huit mille qui sont audit compte cent quatorze lieues que a ledit pais d'Italie au plus large et par tous les autres lieux est beaucoup plus estroit. Et se divise ledit paÿs d'Italie, selon le commun langaige de présent, en neuf parties :

La première se nomme Lombardie, qui souloit estre appellée en Italie Gallia Cisalpina.

La seconde est Venise et les terres que les Véniciens tiennent en Italie.

La tierce s'appelle Romaigne qui jadis souloit estre appelée Flaminia.

La quarte partie est la marque d'Anconna et de ce temps on la nommoit Picenum.

La cinquiesme est la duché de la rivière de Gennes que on soulloit appeller Liguria.

La sixiesme Toscanne et au temps passé s'appeloit Ecturia *(sic)*.

La septiesme partie est la duché de Spoulette que on nommoit par[eille]ment Umbria.

La huitiesme s'appelle Campaigne de Rommeine *(sic)* et au temps passé s'appelloit Latina.

La neufiesme et derrenière partie d'Italie est le royaume de | Secille | [fol. 3 v°].

Et de toutes les parties dessusdites est faicte declaration cy après Et commance la première partie.

[L]ombardie qui est la première d'Ytalie comance en Piémont dure d'un cousté jusques sur le goulphe de Venise qui est en la mer Adriatique, devers la cité de Ravesne, et de l'autre cousté, tenant le grand chemin romain, va jusques à Bolongne la grasse et contient la principaulté et paÿs de Piémont, les marquisats de Saluces, de Montferrat, de Seve et d'Ancise, la conté d'Ast, la duché de Milan, les villes et cités de Cresme, Bergame, Bretz, Veronne, le marquisat de Mantoue, les baronnies de Carpe, de Conraige et de Lamirandolle, et la duchié de Ferrare. Et est ceste premiere partie la plus grande la plus peuplée et la meilleure de toutes les autres; et à trois cens dix mille de long depuis le commancement de Piémont jusques à ladicte mer Adriatique et au plus large le dit paÿs de Lombardie à environ cent soixante milles. C'est depuis les Alpes qui confinent en Aultruche jusques au mont Sainct Pelegrin en Modenois, qui est desdits monts Apenins tirant en Toscane, et recongnoissent la pluspart de cestedite partie l'empereur, excepté Ferrare qui recongnoist

le pape, et le Marquisat de Saluces qui recongnoist le Très Chrestien [fol. 4] Roy comme Daulphin de Viennois.

S'ensuit la seconde partie :

[ ]enise et les terres que les Veniciens tiennent en Ytalie est la seconde partie. Et contiennent, premièrement la cité de Venise, Chioge, Montanbry et Loret emprès les fournaces, sur ung des bras du Po, venant devers la cité de Ravenes, et, au bout de la mer Adriatique et devers la Lombardie, ont la Marque Trevisanne. Et tirant en Hongrie et en Esclavonnie, ont lesdits Véniciens les provinces de Frivols et de Stustrie, audit pays de Fryvolz que on souloit appeller Forum Julii et là estoit la fameuse cité de Acquileia. Laquelle environ lan de Nostre Seigneur CCCCLVI, Attila, roy des Huns, que on veult dire estre maintenant les Hongrois, et fut ledit Attila appellé *flagellum Dei,* lequel destruisit ladite cité et la pluspart de l'Ytalie *(sic).* Et en icelluy temps plusieurs des habitans des bonnes villes voisines de là où à présent est la cité de Venise, s'estans sauvés de la dite Acquileia, de Padoue, de Concorde, de Vincence, de Véronne, de Mantue, de Crémonne, de Millan, de Pauge et de plusieurs autres villes de Lombardie pour évader la fureur dudit Attila, et pour saulver leurs personnes et leurs biens qui peuvent emporter, se retirèrent dedans étans marins et petites isles au bout de la mer Adriatique que on appelle le goulphe de Venise; et là ilz se habitèrent et y fondèrent ladite cité de [fol. 4 v°] Venise; et confinent lesdits Véniciens devers la Lombardie à la duché de Millan, au marquisat de Manthue et à la duché de Ferrare au long de la rivière du Po, et devers septentrion confinent en Austriche, aux terres de l'Empire et en Ongrie et devers la Grèce au païs d'Esclavonie. Et ont lesdites terres que lesdits Véniciens possèdent en Ytalie deux cens soixante milles de long et de large envyron cent soixante milles, et nen recognoissent personne pource qu'ilz détiennent tout ce qu'ilz peuvent avoir de leurs circonvoysins, combien qu'ilz dient qu'ilz possèdent tout à bon tiltre.

Et premièrement détiennent du pape les cités de Ravenne et de Cresme, lesquelles le roy Pépin donna au pape Adrien et à la Saincte Esglize Romaine. De l'Empire pareillement les cités de Padoe, de Vincence et de Veronne. A Padoe y avoit des gentilzhommes nommés de la Carrera, à Vincence ceux de Cavalcabo et à Véronne ceulx de Lescala, lesqueulx estoient seigneurs de totes ces troys cités et par lesdits Véniciens en ont estez chassés les ungs après les aultres, puys quatre vingtz ans en ça; et se tenoient lesdites [fol. 5] cités de l'empire. Pareillement du roy de Ongrie détiennent partie du païs de Dalmacie, la ville et le port de Zarra, et plusieurs aultres bonnes places et portz de mer. De la maison d'Austriche la ville de Mestre, la cité de Travis, et toute la Marque Trévizanne, les villes de Feltran

et Huilledene et plusieurs aultres places devers Triest, et aussi devers la cité de Trent qui estoient de toute ancieneté de la maison d'Austriche. De l'évesque de Trent détiennent la ville de Rouvère et plusieurs aultres places de son évesché. De la duché de Millan détiennent la ville de Cresme, les cités de Bresse et de Bergueme, combien que l'on veult dire que ces deux villes sont de l'empire. Du Marquis de Mantue détiennent les villes d'Azoule et de Pesginière et plusieurs aultres bonnes places qui sont sus le lac de Guarde; au duc de Ferrare la ville de Borgo, l'abbaie et le païs de Polisine; de Monsr de Savoie détiennent hors d'Italie le royaulme de Chippre, à luy appartenant par vraie succession de son feu frère le roy Janus et par donnacion que en fist la feue roine de Chippre sa femme à la maison de Savoye, combien qu'il y ait encore deux enffans de feu Jacques de Lesignan, bastard de Chippre, lequel à l'aide des Véniciens en fust fait Roy à force et depuys le marierent à [5 v°] une fille vénicienne qui est encores en vie et détiennent les deux enffans prisonniers dedans le chasteau de Padoe et depuys le retour du Roy Très Crestien de sa conqueste et recouvrement de son royaulme de Secille, ont lesdits Véniciens usurpé les meilleures villes de la Poullye, c'est assavoir Brandes, Ottrante, Galipoly, Mola, Polligano, Monopoly et Tranne.

[ ]omaigne est la tierce partie qui comence à Ravenne sur ladite mer Adriaticque et de l'aultre cousté devers le grant chemin Romain comence à Boulloigne la grasse et dure jusques à la cité de Pezero, qui est pareillement sus ladite mer Adriatique, à l'entrée de la marque d'Ancone; et dedans ceste partie se contient la cité de Ravenne et la ville de Ferme, ladite cité de Boulloygne et partie de Bolenois; les routes et seigneuries de Ymmole, de Faience et de Fourly; le val de Lamon, Castrocar et le val de Faltonne, laquelle les Florentins tiennent en ladite Romaigne; les villes de Lugno, de Masse et de Baignecaval qui sont au duc de Ferrare; et la ville de Cotoignole, de laquelle partit Sforce, qui fust ung vaillant cappitenne, fils dung homme mécanicq; et dudit Sforce fut filz le conte Francisque qui espouza Dame Blanche, fille naturelle de feu Phelippe Marie, en son vivant duc de Millan, et dudit [5 *bis*] Francisquo sont dessendus les ducs Galiaz, Jehan Gualiaz son filz, dernier décédé, et le seigneur Ludovic qui a présent est. Et est assavoir que, depuys cincquante et cincq ans en ça, ou envyron, ladite maison de Sforce détient ladite duché de Millan; laquelle par vraie succession appartient à Monsr Loys duc d'Orléans, dessendu de Madame Vallentine, fille du duc *(nom en blanc)* et seur du dit duc Phelippe, qui fust mariée à feu Monsr Loys duc d'Orléans, aieul paternel de mondit seigneur qui est à présent; et fust madite dame Vallentine mère de feu monseigneur le duc Charles, père de mondit seigneur Loys, qui

depuys ce livre composé a succédé à la coronne très crestienne. Aussi en ceste tierce partie sont les cités de Bretannore, de Cesenne et d'Arremyny, le port Sezenatico et plusieurs aultres places, et a ladite partie de Romaigne quatre vingtz et dix milles de long et de large de XXX à XXXV milles; et a sur destre les montz Appenins et sur gauche ladite mer Adriaticque; et y a quelque ville qui est au pape et le surplus le doit recongnoistre.

[L]a marque d'Ancone est la quarte partie, qui vient après ladite Romaigne, et comense à ladite cité de Pezero et dure jusques sur la rivière du Trontq, qui est une des entrées du royaulme de [5 *bis* v°] Secille devers le pays d'Aprus tirant en Pouille, et a lesdits montz Appennes sur destre et le long de ladite mer Adriatique sur gauche; et contient ladite marque d'Ancone la duché d'Urbin, les cités et seigneuries de Pesero, de Fanno, et de Sennegalle; la cité d'Anconne où il y a ung merveilleusement beau port; la ville et le port de Racanat auprès Notre Dame de Lorette. Fermo et Ascelly sont ses deux dernières villes, envyron troys cens chasteaulx soulz eulx. Aussi en ceste partie sont les cités et seigneuries de Tolentin, de Camarin et plusieurs aultres bonnes places; et contient tout envyron cent milles de long et de large le plus comunelment sincquante; et y a plusieurs villes qui sont au pappe, et le surplus le recongnoist.

[L]a duchié et rivière de Gennes fait la cinquième partie qui commence à la rivière du Var au bout de Provence, à une heure près de la cité de Nisse, combien qu'on dit comunelment Nyce de Provence. Mays selon la descripcion de Blondus et de plusieurs aultres ystoriographes, ladite rivière de Gennes, qu'on soulloit appeller Liguria, commence à ladite rivière du Var et dure jusques à la rivière de la Macia, sur laquelle est la ville de Sarrazane ou anciennement estoit assise et scituée la cité [fol. 6] de la Lune, dont encorres le val en tient le nom, qui sappelle le Val de Lusenne. Et contient ceste scinquiesme partie la cité de Nyce, le port et la ville de Villefranche qui sont à mons^r de Savoie. Après sont le port et le chasteau de Monègue, la cité de Vinttemille, Thare, Albingo, le val d'Oneille, le marquisat de Final, Noli, la cité de Savonne, Sente, Voultry et la cité de Gennes; et par delà Gennes, au long de la mer y sont la ville de Pero et de Rappales, Porte-Neuve, Lespece et Portofin, et devers la montaigne est le comté de Lamaingne qui est à la meson de Flisco. Et a lad. rivière de Gennes la mer tout au long sur main dextre et au contrère les montz Appenins et contient sent cinquante mille de long et bien peu de large comme de XV à XX mille; et y a quatre mesons principales de gentilz hommes, c'est assavoir de Flisco, Oria, Spinola et Grimault, et deux aultres mesons qui s'appellent *Cappellas* qui ont communelment la suitte du peuple : ce sont les Fourgruses qui sont guelfes et les Ador-

nes qui sont jubelins et sont tousiours en division. Et se tient ceste cité et rivière de Gennes en hommaige du Roy très-chrestien.

[T]ouscanne qui est la sixiesme partie commence à la rivière de la Macia et dure jusques au Tibre et à Romme; et au commencement de ceste VI[e] partie sont les marquis de Malespine, de Carrara et de Fossedenove (f° 6 verso) et de Masse. Après sont les Luccoys, les Pisains et les Florentins et les Sennoys, le S[r] de Plombin, les terres de l'esglize et du patrimoine de Saint Pierre, lesquelles l'empereur Constantin premièrement donna en partie au pape Silvestre. Depuys la contesse Magalde en donna la plus part à la saincte esglize romaine; et a bien de long IIII[xx] milles et au plus large XXIIII milles et les aulcuns desdites seigneuries recongnoissent le pape et les aultres ne veullent nulluy recongnoistre; et a ladite Toscanne la mer tout du long sur main destre et sur gauche les montz Appenins et la rivière du Tibre.

[L]a duché d'Espoulete et la province que l'on soulloit anciennement appeller Umbrie est la VII[e] partie et commense sus la mein gauche au dela de Romme une journée en ung lieu qui s'appelle Altricombe par dela le Timbre et dure d'ung costé jusques à Civita de Castello et au lac de Pérouze et de l'aultre jusques à la cité d'Angobie et à la marque d'Ancone sur main destre et sur gauche à ladite rivière du Timbre tout du long; et sont en ceste partie premièrement les cités et communaultés de Narny, de Terny et de Thédy, ladite duché et cité d'Espoullete laquelle Charles Maigne donna à la Saincte Esglize Romaine et la cité d'Asizy les glorieux corps de sainct François et de saincte Clere (f° 7) qui furent natifs de ladite cité d'Asisy. Aussi les Pérusins sont en ceste partie, combien que aulcuns veullent dire qu'ilz sont de la précédente partie de Toscanne. La cité et communaulté dapiete, là où l'en dit que repoze le corps de madame saincte Barbe, et plusieurs aultres villes, places et communaultés, sont en ceste septiesme partie et toutes celles qui sont par deça le Timbre, que on appelle Terre d'Esglize, sont totes bandées tenans les ungs le party des Ursins qui sont guelphes et les aultres le parti des Colonois qui sont gebelins, et sus ceste folle querelle sont contynuellement en guerres et divisions; dont lesdites villes en sont demy ruynées et quazi destruictes; et a ceste partie envyron septante mille de long et autant de large et y est le pappe assez mal obéy.

[L]a huittiesme partie est campaigne de Romaine (*sic*) qui se soulloit nommer Latyna et commense à Romme et par delà le Tibre et dure jusques à la conté de Fonde par dela Terrassine qui est sus la mer Méditerranée et de l'aultre cousté jusques à la rivière de Guarillan et la duché de Forre, qui sont des entrées du royaulme de Secille, et contient ceste partie plusieurs villes et cités de l'esglize, c'est assavoir

Bellitre, Ananye, Florentin, Verle, Fresselon et la cité de Terrassine; aussi Hostie, qui est sur le Tibre emprès la mer en une ysle et abaie, qui du temps des Romains fust merveilleusement grande. (f° 7 verso) Et en ceste partie a pareillement des places, des Ursins, des Coullonoys, des Savelli, Contes et des Gaietans qui sont tous gentilzhommes romains. Et contient ceste partie envyron LXVI milles de long et a pres que autant de large et confine à la mer sus destre et sus gauche aux montz Appenins devers Apprusse; et au temps passé toute Terre de Labour estoit de ceste partie de campaigne, laquelle appartient en partie au pape et le surplus le recongnoist.

[L]e royaulme de Secille est la dernière et neufviesme partie d'Italie qui commense à ladite conté de Fonde devers la mer Méditerranée et devers la mer Adriatique à dessusdite rivière du Trent au païs de Prus; et entre deux confine aux terres du pappe et aux montaignes de Verse, et au demeurant est environnée desdites deux mers et contient quatre provinces principales; c'est assavoir : Terre de Labour, Calabre, Poille et Apprusse; et confine ledit royaulme au bout de ladite Calabre au far de Messine et en l'isle de Secille qu'on soulloit appeler Trina, tria; et devers la Poille est [le] cap d'Autrente confinant à lad. mer Adriactique reguardant devers la Gręsse et à la Valonne en Turquie. Et contient ledit royaulme III^c et XX milles de long et au plus large environ cent mille, et partout les aultres lieux est beaucoup plus estroit; (f° 8) et recongnoist le pappe et la saincte esglise.

[C]y après s'ensuit se que peuvent valoir communelment les seigneuries d'Italie et envyron ce que ilz en tirent par chascun an ou envyron.

[E]t premièrement le pappe, des terres de l'esglize, envyron deux cens quarante mille ducatz, et des convencions de la chambre appostolique envyron cent vingt mille ducatz.

Du royaume de Secille sept cens mille ducatz.

Les Véniciens dedans Ytalie . . . . VIII^c mille ducatz.

Hors d'Italie, du royaulme de Cipre, de l'isle de Crète que on appelle Candie, de partie de Dalmacie, de la Morée, Torso, Corfo, Modon et les aultres terres. . . . . IIII^c mille ducatz.

De la duché de Millan. . . . . VI^c mille ducatz.
Les Florentins. . . . . III^c mille ducatz.
Genevoys . . . . IIII^xx mille ducatz.
Boullenois. . . . . LX mille ducatz.
Lucquoys . . . . XXX mille ducatz.
Duc de Ferrare . . . . I^cXX mille ducatz.
Marquis de Mantue. . . . . LX mille ducatz.
Marquis de Montferrat. . . . . XL mille ducatz.
Marquis de Salluces. . . . . X mille ducatz.
La comté d'Ost. . . . . V mille ducatz.
La principaulté et pais de Piémont. . LXX mille ducatz.

Item les barons du royaulme de Secille, les Ursins, Colonois et aultres gentilz hommes romains, le duc d'Urbin, le seigneur de Camarin, le s^r de Sonnegaille, le s^r de Pezero, s^r d'Arremyny, le comte Dimolle et de Forly, le s^r de Faience et le s^r de Plombin, le s^r de Carpi, le s^r de Correge, le s^r de la Marandolle et plusieurs aultres barons du pais d'Italie qui peuvent avoir tous ensemble envyron la somme de V^c mille ducatz.

Montent toutes les parties susdittes, IIII millions II^cXXXV mille ducatz.

LENAU ET LEOPARDI[1]

Il ne nous appartient pas d'analyser ici une étude de littérature germanique; nous désirons seulement signaler aux lecteurs du *Bulletin Italien* un point particulier traité dans cette thèse qui a remporté en Sorbonne un légitime succès. Après d'autres critiques[2], M. L. Reynaud a voulu rapprocher Lenau et Leopardi; mais au lieu de s'attacher à des ressemblances de détail, il a essayé de comprendre l'âme de ces deux poètes également infortunés. M. Reynaud a longtemps vécu dans la familiarité de Lenau; néanmoins il ne lui sacrifie pas Leopardi; il réserve même son admiration et sa tendresse à *l'ascète de Recanati.*

« Un autre poète auquel on a souvent comparé Lenau, c'est Leopardi. Ils appartiennent, il est vrai, tous les deux à la même époque et chantent le mal de vivre dans toute son âpreté. Il n'est pas douteux, non plus, qu'on n'arrive à trouver, en cherchant bien, dans leur œuvre, quelques idées et expressions analogues. Mais c'est là tout ce qu'ils ont de commun. En réalité, jamais deux âmes humaines et deux poésies n'ont été aussi dissemblables que les leurs. Et d'abord le pessimisme de Leopardi a des origines plus palpables, plus matérielles, en quelque sorte, que celui de Lenau. On voit très bien chez le malheureux ascète de Recanati, infirme et maladif, opprimé par une mère dévote et avare, privé d'affection, comment la souffrance individuelle, en se nourrissant d'idées et de spectacles désolants, a pu se convertir en pessimisme philosophique. Les origines du pessimisme de Lenau sont, au contraire, purement morales, nous le savons. Il y a, de plus, dans toute la personne de Leopardi, dans son attitude vis-à-vis de son

1. *N. Lenau, poète lyrique*, par L. Reynaud, docteur ès lettres. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905.
2. *Lenau*, Appendice bibliographique, p. 459-460.

siècle, quelque chose de mâle et de constant qui manque à Lenau, l'homme de toutes les défaillances. Leopardi est un poète saint, un de ceux qui méritent plus que des éloges littéraires et à qui on doit toute sa sympathie, tout son respect d'homme, car jamais il n'a courbé la tête devant qui que ce soit ou quoi que ce soit, sans en excepter la douleur[1]. »

M. Reynaud, qui loue avec tant d'émotion le caractère de Leopardi, se montre moins indulgent pour ses poésies. Il choisit quelques pièces, il en démonte le mécanisme, en décrit la structure, avec la science précise d'un logicien. Peut-être n'a-t-il pas assez senti le parfum délicat qui pénètre les compositions en apparence les plus arides de Leopardi. Ainsi l'humble fleur de genêt embaume les flancs dévastés du Vésuve!

Élargissant le parallèle, M. Reynaud voit en Leopardi et en Lenau plus que deux génies différents; ils lui apparaissent comme les représentants illustres de deux lyrismes opposés.

« Nous touchons ici, en somme, au caractère essentiel qui distingue non seulement Leopardi de Lenau, mais le lyrisme roman du lyrisme germanique. A prendre les choses en gros, l'un part de l'idée abstraite, l'autre des sensations concrètes. D'un côté, le jeu souple et pourtant logique des concepts, entre lesquels s'ouvrent de temps à autre les perspectives lumineuses du monde extérieur; de l'autre, une accumulation de sensations vives, colorées, mais un peu désordonnées, Vinci et Téniers, l'humanité exprimée en quelques lignes générales ou quelques tons simples, l'individu qui étale la richesse de ses singularités sans nombre[2]. »

Souhaitons que M. Reynaud ait souvent l'heureuse idée de faire des incursions dans le domaine de l'italianisme; tous ceux qui s'intéressent à la littérature comparée s'en réjouiront, et lui-même trouvera certainement, dans ce genre de travaux, pour lequel il est si bien préparé, et plaisir et profit.

Martin PAOLI.

1. *Lenau*, p. 441-442.
2. *Lenau*, p. 443.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

INVENTAIRE

DE LA

COLLECTION CUSTODI

(AUTOGRAPHES, PIÈCES IMPRIMÉES ET AUTRES DOCUMENTS BIOGRAPHIQUES)

CONSERVÉE A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(Mss. italiens 1545-1566)

(Suite) [1]

XVII. — 1561.

Requeno, abbate Vincenzo (fol. 1). — 2 lettres *autogr.* à Isidoro Bianchi, la première datée de 1787 (fol. 2).

Ressi, Adeodato (fol. 7). — Circulaire *impr.*, in-4°, d'Adeodato Ressi, avec apostille et signature, au sujet de son livre *Dell' Economia della Specie umana*, adressée à Francesco Reina, 1817 (fol. 9); — « Dell' Economia della Specie umana, di Adeodato Ressi », prospectus, 2 pages in-8° n. ch., *impr.* (fol. 11); — Lettre *autogr.* d'Adeodato Ressi à Pietro Custodi, 1803 (fol. 13); — Notice sur Adeodato Ressi, de la main de Pietro Custodi (fol. 16); — « Breve allocuzione fatta dall' egregio professore signore Adeodato Ressi, chiudendo il corso delle sue lezioni », 1818, deux copies (fol. 17 et 19).

Restif de La Bretonne, Nicolas-Edme (fol. 21). — Lettre *autogr.* au secrétaire général [du ministère de la guerre de la République cisalpine, Paolucci], 13 frimaire an VII (fol. 23).

Rezia, Giacomo (fol. 25). — Lettre *autogr.*, sans adresse [à Francesco Reina], s. d. (fol. 26).

Rezia, Carlo (fol. 28). — Lettre *autogr.* à Francesco Reina, s. d. (fol. 28).

Rezia, dottore G. (fol. 30). — 2 lettres ou billets *autogr.* à Vincenzo Lancetti, 1810 (fol. 35 et suiv.); — Lettre *orig.* au même, 1807 (fol. 33).

1. Voir *Bulletin italien*, t. III, 1903; t. IV, 1904; t. V, 1905.

Rezzonico, Francesco (fol. 39). — 3 lettres *autogr.* à Francesco Reina, 1813 et 1815 (fol. 44 et suiv.); — « Processo verbale della consegna del Grande Premio pel tema di Belle Lettere..., al signor Francesco Rezzonico, alunno del liceo di Como..., con analogo Discorso del signor cav. prefetto Giovanni Tamassia », Como, Ostinelli, 1813, in-4° de 7 pages n. ch., *impr.* (fol. 50); — On a joint au dossier une lettre *autogr.* de « Giovanni Rezzonico » à Francesco Reina, 1813 (fol. 40).

Ricci, Lodovico (fol. 54). — Lettre *autogr.* de « F[rances]co Gasparini » le concernant, 1805 (fol. 55); — Notice sur lui, par son fils (fol. 57).

Ripamonti, canonico Giuseppe (fol. 59). — Extraits le concernant (fol. 60).

Ristori, cav. Giovanni (fol. 68). — 4 lettres ou billets *autogr.* à Vincenzo Lancetti, 1804, 1808 (fol. 70 et suiv.); — Lettre *autogr.*, sans adresse [au même?], 1814 (fol. 76); — Numéro de la *Gazzetta privilegiata di Milano*, du 23 janvier 1831, contenant une notice nécrologique sur Giovanni Ristori (fol. 77).

Riva [frà Benvenuto da Milano, minor riformato] (fol. 79). — 11 lettres *autogr.* à Carlo Riva, son père, dont plusieurs datées d'Égypte, 1827 à 1829 et 1832 à 1834 (fol. 80 et suiv., 84, etc.); — Extraits ou copies de 6 lettres à son père, autres que les lettres autographes susindiquées, en partie de la main de Pietro Custodi, 1828-1832 (fol. 83, etc.); — Extraits, par Pietro Custodi, de la lettre autographe conservée au feuillet 90 (fol. 92); — Copie, par le même, de la lettre autographe conservée au feuillet 97 (fol. 99).

Riva, barone Cristoforo (fol. 115). — Lettre *autogr.*, sans adresse [à Francesco Reina], 1804 (fol. 116); — 2 lettres *autogr.* à Francesco Reina, 1804 (fol. 117); — Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, 1834 (fol. 121); — *Minute* d'une lettre de Pietro Custodi à Cristoforo Riva, 1834 (fol. 123).

Romagnano, Antonio *di* (fol. 124).

Romagnosi, Gian-Domenico (fol. 128). — Billet *autogr.* à Vincenzo Lancetti, s. d. (fol. 130); — *Minute* d'une lettre à l'éditeur Battaglia, 1834 (fol. 132); — Extraits, mss. et *impr.*, le concernant (fol. 133 et suiv.), — notamment : Numéro de la *Gazzetta privilegiata di Milano*, du 22 juin 1835, contenant un article nécrologique sur lui (fol. 134), — et notes personnelles de Custodi (fol. 136).

Romani, abbate Giovanni (fol. 142). — Lettre *autogr.* à Brighenti, 1816 (fol. 143); — 11 lettres *autogr.* à Vincenzo Lancetti, 1816-1821 (fol. 144, 148, etc.); — Lettre *autogr.*, sans adresse [à Vincenzo Lancetti?], 1817 (fol. 146); — Mémoires divers, de la main de Giovanni Romani, notamment: « Notizie della famiglia Araldi, di Casalmaggiore.... » (fol. 147), — et : « Osservazioni dell' abbate Giovanni Romani, di Casalmaggiore, sulla compilazione ms. del signore Vincenzo Lan-

cetti, di Cremona, *degli Uomini illustri di Casalmaggiore*» (fol. 150).

Roncalli, conte Carlo (fol. 170).

Rosini, prof. Giovanni (fol. 172).— Lettre *autogr.* à Fortunato Stella, 1817 (fol. 173); — « Opere di Giovanni Rosini, con correzioni e giunte dell' autore », Pisa, Capurro, 1834, prospectus de l'imprimeur, in-8° de 6 pages, *impr.* (fol. 175); — « Dialoghi tre tra il *Poligrafo* e il *Giornale enciclopedico* », s. l. n. d., in-8° de 38 pages, *impr.* (fol. 179).

Rosmini, cav. Carlo de' (fol. 199). — Notice nécrologique sur lui, extrait *impr.* (fol. 200); — 6 lettres ou billets *autogr.* à Francesco Reina, 1806-1812 (fol. 202); — 5 lettres ou billets *autogr.* à Michele Daverio, 1811 (fol. 215).

Rossi, cav. Luigi (fol. 225). — 3 lettres ou billets *autogr.* à Vincenzo Lancetti, 1810 (fol. 227 et suiv.); — Lettre *autogr.* de Vincenzo Lancetti à Luigi Rossi, avec la réponse de ce dernier sur la même feuille, 1805 (fol. 232).

Rossi, Pier-Maria (fol. 233). — Extraits et notes le concernant (fol. 234).

Rossini, Gioachino (fol. 239). — « Cenni biografici intorno a Rossini », dans la *Gazzetta privilegiata di Milano* des 7, 9 et 13 septembre, et des 2 et 11 octobre 1832 (fol. 240 et suiv.).

Rottigni, Pietro (fol. 250). — 5 lettres ou billets *autogr.*, sans adresse [à Vincenzo Lancetti?] (fol. 251, et 255 et suiv.); — 3 lettres ou billets *autogr.* à Vincenzo Lancetti (fol. 253, et 260 et suiv.); — 2 lettres *orig.* au même, 1809 (fol. 263); — Lettre *autogr.* de « Gio[vanni] Miglioli » à Pietro Rottigni, et billet de ce dernier à Vincenzo Lancetti sur la même feuille, 1813 (fol. 265).

Rougier, colonel Giles (fol. 267).— Lettre *autogr.* à de Meester, 1806 (fol. 268).

Rovida, professore Cesare (fol. 270). — Numéros de la *Gazzetta privilegiata di Milano*, des 20 et 22 janvier et du 10 février 1830, contenant des articles de lui ou le concernant (fol. 271).

Roviglio, Natale (fol. 277). — « Prospetto per la *Nuova Gazzetta*, da distribuirsi in ogni giovedi di ciascheduna settimana nella stamperia Sirtori... », s. l. n. d., 4 pages in-4°, *impr.* (fol. 278), — et spécimen intitulé : « Letteratura. Aneddoto », s. l. n. d. [1791], 4 pages in-4°, *impr.* (fol. 280); — Mémoire en partie *autogr.* de Carlo Sirtori, concernant la *Gazzetta Letteraria* et Natale Roviglio, 1791 (fol. 282); — 2 lettres *autogr.* de Lorenzo Manini, sans adresse [à Natale Roviglio], 1791 (fol. 283 et 286); — Lettre *autogr.* du même à Natale Roviglio, 1791 (fol. 284); — 7 lettres *autogr.* de Natale Roviglio à Vincenzo Lancetti, 1791-1792 (fol. 287 et suiv.); — 2 lettres *autogr.* du même, sans adresse [à Vincenzo Lancetti], 1792 (fol. 302).

Rubbi, Andrea, S. J. (fol. 306). — 17 lettres *autogr.* à Isidoro Bianchi, 1764-1795 (fol. 307, et 309 et suiv.); — Lettre *autogr.*, sans adresse [à Isidoro Bianchi], 1764 (fol. 308).

Rudoni, Pietro [l'un des conservateurs de la Bibliothèque Ambrosienne] (fol. 334). — 2 lettres *autogr.* à Pietro Custodi, 1829 (fol. 335 et 338); — Lettre *autogr.*, sans adresse [à Pietro Custodi], 1829 (fol. 341); — 2 lettres de Pietro Custodi à Pietro Rudoni, 1829 *minutes* (fol. 336 et 339).

342 feuillets.

XVIII. — 1562.

Sacchi, dott. Defendente (fol. 1). — Lettre *orig.*, avec post-scriptum *autogr.*, à Pietro Custodi, 1834 (fol. 2); — 3 lettres *autogr.* au même, 1834 et 1835 (fol. 4 et suiv.); — Extraits le concernant (fol. 10); — 6 lettres de Pietro Custodi à Defendente Sacchi, 1834 et 1835, *minutes* (fol. 12).

Sacco, dott. Luigi (fol. 19).

Salfi, Francesco o Franco (fol. 22). — 12 billets *autogr.* à Vincenzo Lancetti, la plupart sans date (fol. 24 et suiv., et 58); — « Il generale Colli in Roma. Pantomimo eseguito dal cittadino Le Fevre in Milano », [Milano], s. d. [an V?], in-16 de 12 pages n. ch., *impr.* [de Francesco Salfi, d'après une note de Pietro Custodi] (fol. 35); — « Bassville. Poemetto del cittadino Salfi », Milano, stamperia de' Patriotti Francesi, an VI, in-16 de 32 pages, *impr.* (fol. 42).

Saluzzo-Roero, Diodata (fol. 60). — Notice sur elle, de la main de Custodi (fol. 61), — et extrait la concernant (fol. 64); — Lettre *autogr.* à Francesco Reina, 1801 (fol. 62).

Salvador, Carlo (fol. 65). — 4 billets ou lettres *autogr.* à Vincenzo Lancetti, sans date d'année (fol. 67 et suiv.); — Billet et lettre *autogr.* à Francesco Reina, sans date d'année (fol. 72 et 75); — Pièces de vers latins, de Salvador (fol. 73 et 76); — Notice sur Carlo Salvador, de la main de Pietro Custodi (fol. 78); — « Rollina vel Rolletta. Elegia », s. l. n. d., signé à la fin : « Carolus Salvator », in-4° de 8 pages, *impr.* (fol. 79).

Salvadori, Domenico (fol. 84). — Lettre *autogr.* à Vincenzo Lancetti, s. d. (fol. 85).

Salvi, Carlo (fol. 88). — 6 lettres *autogr.* à Pietro Custodi, 1825-1835 (fol. 89); — A l'une d'elles est jointe une « Nota di lettere autografe che si vogliono acquistare », placard petit in-4°, *impr.* (fol. 96); — 3 lettres de Pietro Custodi à Carlo Salvi, 1828-1835, *minutes* (fol. 101).

Sanclemente, P^e Enrico (fol. 105). — 5 lettres *autogr.* à Isidoro Bianchi, dont plusieurs sans date d'année, 1765-1791 (fol. 106).

Sangiorgio, Paolo (fol. 115). — « Al signor N. N., cavaliere dell' ordine della Corona ferrea, Paolo Sangiorgio, professore d'agricoltura e di botanica » [lettre datée de Milan, 27 juin 1809], in-8° de 7 pages, *impr.* (fol. 116).

Sanseverino, Galeotto *di* (fol. 120).

Sanvitale, conte Jacopo, juniore (fol. 123). — Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, 1825 (fol. 124).

Sarpi, frà Paolo (fol. 126). — Nombreux extraits le concernant, de la main de Custodi (fol. 127).

Saurau, Francesco conte di (fol. 148). — Notice sur lui, de la main de Custodi (fol. 150); — 2 lettres *orig.* à Pietro Custodi, 1817 (fol. 151).

Savoia, Maria *di* (fol. 154).

Savoia, principe Eugenio di (fol. 156). — Extraits le concernant (fol. 157); — 11 lettres *orig.* à divers membres de la famille Borromeo, principalement au comte Carlo Borromeo-Arese, 1693-1728 (fol. 164 et suiv., et 167 et suiv.); — Lettre *orig.*, sans adresse [à un membre de la même famille], 1696 (fol. 166).

Saverio da Milano, frà (fol. 178). — Copie, de la main de Pietro Custodi, d'une lettre sans adresse, 1804 (fol. 179).

Savioli-Fontana, cardinale (fol. 180). — Lettre *autogr.* à Isidoro Bianchi, 1766 (fol. 181).

Savonarola, Girolamo (fol. 184).

Scanderbeg, Giorgio (fol. 186).

Scaruffi, Gasparo (fol. 190).

Scevola, professore Luigi (fol. 193). — 3 lettres *autogr.* à Francesco Reina, [1803?-]1817 (fol. 194).

Scopoli, professore Giovanni-Antonio (fol. 198). — Anecdote sur lui, de la main de Custodi (fol. 199).

Scopoli, conte Giovanni (fol. 200). — Lettre *autogr.* à Francesco Reina, 1801 (fol. 201).

Scorzini, Luigi (fol. 203). — Extraits *impr.* le concernant (fol. 204).

Scotti, Bartolomeo (fol. 207). — 2 lettres *autogr.* à Angelo Pavesi, 1779 (fol. 208).

Scotti, Cosimo-Galeazzo (fol. 213). — 13 lettres *autogr.* à Francesco Reina, 1790-1816 (fol. 215 et suiv.); — 30 lettres *autogr.* à Vincenzo Lancetti, le plus grand nombre sans adresse, 1786-1811 (fol. 244); — 2 lettres de Francesco Reina à C.-G. Scotti, 1801 [et 1804?], *minutes* (fol. 217 et 234); — *Minute* d'une lettre de Vincenzo Lancetti au même (fol. 258).

Scrofani, abbate Saverio (fol. 285). — Lettre *autogr.*, sans adresse, 1806 (fol. 287); — Extrait d'une lettre datée de Paris, an IX, concernant principalement Greppi et Scrofani (fol. 288).

Serbellone, conte Giovanni (fol. 292). — Extraits *impr.* le concernant (fol. 293).

Serbelloni, duca Giovanni-Galeazzo (fol. 297). — 2 billets [*autogr.*?] à Vincenzo Lancetti, an VII (fol. 299); — Billet et lettre *autogr.* à Francesco Reina, an X et an IX (fol. 305 et 306).

Sessa, Antonio (fol. 308). — Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, 1813 (fol. 309); — Notes personnelles de Custodi sur lui (fol. 311); — 2 mé-

moires, de la main d'Antonio Sessa, l'un sur Filangeri (fol. 312), — l'autre intitulé : « Della immaterialità dell' anima, opuscolo del dottor Paolo Ruffini » (fol. 314); — On a joint au dossier 3 lettres en latin, sans adresse ni signature, datées de Gênes, [1766? et] 1767 (fol. 318), — et 3 autres lettres, paraissant de la même main, également en latin, également sans adresse ni signature, datées de Naples, peut-être adressées toutes trois à Mauro-Luigi Morani (fol. 322).

Sertor, abbate (fol. 326). — « Memoriale dell' abbate Sirtori, imputato di aver composto il dramma del *Conclave*, al papa Pio VI Braschi, eletto ec. », en vers (fol. 327).

Settala, conte Luigi (fol. 331). — Extraits, mss. et *impr.*, le concernant (fol. 332), — notamment : Notes personnelles de Custodi (fol. 336), — et « Avviso », du 17 mai 1815, placard in-fol., *impr.*, sur le verso duquel Pietro Custodi a mis cette note : « Saggio di sapere grammaticale di don Luigi Settala... » (fol. 338).

339 feuillets.

XIX. — 1563.

Sforza (fol. 1). — Notes et extraits, en grande partie de la main de Pietro Custodi, sur plusieurs personnages de la famille des Sforza, extraits parmi lesquels on remarque quelques estampes et quelques imprimés, notamment : « Ritratti di Caterina Sforza, di Girolamo Riario, signori di Forlì ed Imola, e de' figli Ottaviano e Cesare, esistenti nella chiesa de' PP. Oss. di Forlì... », M[arcus] Palmisanus pinxit, J. Zaoli sc. (fol. 4); — « Ritratti ed elogi di Muzio Attendolo e Francesco Sforza, estratti dall' opera di Pompilio Totti, intitolata : *Ritratti ed Elogi di Capitani illustri*, Roma, per Andrea Fei, 1635, in-4° », [d'après une note de Custodi, fol. 9] 3 feuillets *impr.* (fol. 10); — « In nomine Domini Nostri Jesu Christi. Amen. Infrascripta sunt capitula, quæ supplicant cives Papiæ sibi concedi et confirmari, et irrevocabiliter observari debere per illustrem dominum D. Franciscum Sfortiam vicecomitem etc. », s. l. n. d., in-4° de 22 pages, *impr.* (fol. 41); — Confirmation, au nom de Lodovico [-Maria] Sforza, des privilèges de Sainte-Marie des Grâces, de Milan, 1499, s. l. n. d., 3 pages in-4°, *impr.* (fol. 114); — Acte de Lodovico-Maria Sforza en faveur de Lucrezia Cribella, 1497, vidimus de 1539, s. l. n. d., 4 pages in-4°, *impr.* (fol. 122); — « Privilegium ducatus Mediolani in personam illustrissimi D. ducis Ludovici », acte de Maximilien, 1495, s. l. n. d., in-4° de 10 pages n. ch., *impr.* (fol. 134).

Sigonio, Carlo (fol. 157).

Silva, conte Donato (fol. 159).

Silva, marchese Francesco-Nicolò (fol. 161). — 2 lettres *autogr.* à Pietro Custodi, 1834 et 1835 (fol. 163 et 166); — Lettre *autogr.*, sans adresse [à Pietro Custodi], 1834 (fol. 165); — 3 lettres de Pietro

Custodi au marquis F.-N. Silva, dont une sans adresse, 1834 et 1835, *minutes* (fol. 169 et suiv.).

Stratico, conte Simone (fol. 172). — Fragments *autogr.* (fol. 175).

Simonetta, Cicco (fol. 178). — Extraits et notes le concernant, la plupart de la main de Pietro Custodi (fol. 180 et suiv.).

Simonetto da Camerino, frà (fol. 194).

Simonetta, Giovanni (fol. 200).

Smancini, barone Antonio (fol. 206). — 7 lettres *autogr.* à Pietro Custodi, dont une sans adresse, 1812-1821 (fol. 207); — Notes personnelles de Custodi (fol. 221); — 3 lettres *autogr.* à Francesco Reina, dont une sans adresse, 1812 et 1815 (fol. 226 et suiv.); — *Minute* d'une lettre de Francesco Reina au baron Smancini, 1814 (fol. 231); — Numéro de la *Gazzetta privilegiata di Milano,* du 28 juillet 1831, contenant un article nécrologique sur le baron Smancini (fol. 223).

Soave, Francesco (fol. 232). — « Prospetto per l' associazione alle Opere complete di Francesco Soave », Milano, 1815, 4 pages in-16, *impr.* (fol. 233); — Lettre *autogr.* à Isidoro Bianchi, 1786 (fol. 235).

Soissons, Olympe Mancini, comtesse de [mère du prince Eugène de Savoie] (fol. 238). — 2 lettres *orig.* à un personnage de la famille Borromeo, 1700 [et 1706?], et *minutes* des réponses (fol. 239 et 241); — On y a joint 2 lettres sans adresse, la première *orig.*, la seconde *autogr.,* de Langalerie, secrétaire de la comtesse, 1706 et 1707 (fol. 243 et 245), — avec *minute* de réponse à la première, 1706 (fol. 243 v° et 244).

Sommariva, conte Giambattista (fol. 246). — Notes personnelles de Custodi (fol. 248 et suiv.); — « Lettere cisalpine, ossia Storia del Governo provvisorio dell' anno VIII, IX et X repubblicano », Pesaro, anno X, in-16 de 45 pages, *impr.* [contenant des lettres du comte Sommariva] (fol. 251); — Notes et extraits, mss. et *impr.*, concernant le comte Sommariva (fol. 247 et suiv., et 274 et suiv.).

Spallanzani, Lazaro (fol. 279). — Lettre *autogr.* à Picenardi, an VI (fol. 281); — « Sonetto attribuito a Spallanzani, in occasione che il signor Carminati ottenne a Vienna la cattedra di professore nella R. I. Università di Pavia : Surgite, viene un professor novello... » (fol. 283).

Sperges, Giuseppe (fol. 284). — Lettre *autogr.*, sans adresse, 1774 (fol. 285).

Spina, G. [cardinale] (fol. 287). — Lettre *orig.* à Vincenzo Lancetti, 1819 (fol. 288).

Stadion, conte di (fol. 290). — *Minute* d'une lettre de Pietro Custodi au comte de Stadion, 1817 (fol. 292); — Réponse *autogr.* à la précédente lettre de Pietro Custodi, 1817 (fol. 293).

Stasi, Michele (fol. 294). — Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, 1805 (fol. 295).

Staurenghi, prevosto Giuseppe (fol. 296). — *Minute* d'une lettre de Pietro Custodi à Staurenghi, 1835 (fol. 297); — Lettre *autogr.* de « Paolo Giovio » à Staurenghi, 1835 (fol. 298); — Billet *autogr.* de Staurenghi à Pietro Custodi, 1835 (fol. 300).

[*Stoffer*, lisez :] *Hofer*, André (fol. 302). — Notes et extraits, mss. et *impr.*, le concernant, notes personnelles de Custodi, etc. (fol. 304).

Stoppani, Pietro (fol. 313). — « Poesie dell' avvocato Pietro Stoppani de Beroldinghen, in attestato di giubilo per la venuta in Milano dell' imperatore Francesco primo d'Austria..., 1815 », s. l., in-4° de 14 pages, *impr.* (fol. 315), — avec une note de Pietro Custodi concernant ces poésies (fol. 314).

Strigelli, conte A. (fol. 323). — 4 lettres *autogr.* ou *orig.* à Pietro Custodi, concernant la mission de ce dernier dans le département du Serio, etc., 1813-1814 (fol. 324).

Suvarow ou *Souvarof*, général (fol. 330). — Extraits et notes le concernant (fol. 331); — Plusieurs de ces notes concernent également Baldassare Reina (fol. 335, 340, etc.).

342 feuillets.

XX. — 1564.

Tadini, Antonio (fol. 1).

Tamassia, cav. Giovanni (fol. 3). — Lettre *orig.* à Francesco Reina, 1811 (fol. 4); — Lettre *autogr.* au même, 1813 (fol. 6); — Lettre *autogr.*, sans adresse, 1813 (fol. 8); — Lettre *orig.* à Pietro Custodi, 1813 (fol. 10); — Lettre à lui adressée par les président, etc., de la « Congregazione di Carità », 1813, copie (fol. 9).

Tamburini, prof. Pietro (fol. 11). — 2 lettres *orig.* à Vincenzo Lancetti, 1808 et 1810 (fol. 13 et 31); — Lettre *orig.* de Pietro Tamburini et de Giacomo Fantoni au même, s. d. (fol. 17); — 21 lettres *autogr.* de Pietro Tamburini au même, 1808-1813 (fol. 15, 18, etc.); — 6 lettres *autogr.* du même, sans adresse [à Vincenzo Lancetti?], 1809-1816 (fol. 22, 26, etc.); — Pièce relative au professeur Zola, s. d. (fol. 45); — 3 lettres *autogr.* de Pietro Tamburini, sans adresse [à Francesco Reina?], 1794-1801 (fol. 73 et suiv., etc.); — 5 lettres *autogr.* du même à Francesco Reina, 1796-1806 (fol. 76, et 82 et suiv.).

Tambroni, cav. Giuseppe (fol. 90). — 2 lettres *autogr.* à Vincenzo Lancetti, 1802 (fol. 92).

Targa, dott. Leonardo (fol. 94).

Targioni, Luigi (fol. 96). — Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, 1804 (fol. 97), — et Mémoire *autogr.* annexe (fol. 98); — « Magazzino di Letteratura, Scienze, Arti..., compilato da Accademici italiani », prospectus, 1804, placard in-4°, *impr.* (fol. 101).

Tasso, Torquato (fol. 102). — « Sonetti inediti di Torquato Tasso » [1816], in-8° de 8 pages, *impr.* (fol. 103); — Note *autogr.* de Giovanni

Rosini, éditeur du Tasse (fol. 107); — Extraits, mss. et *impr.*, concernant le Tasse, copies de lettres de lui, etc. (fol. 108).

Tassoni [residente cisalpino a Firenze] (fol. 119). — Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, 1803 (fol. 120).

Temanza, Tommaso (fol. 123). — Lettre *autogr.* au comte Giacomo Carrara, 1771 (fol. 124); — Lettre *autogr.*, sans adresse [au même?] 1771 (fol. 126).

Teulié, général Pierre (fol. 127). — 29 lettres *autogr.* à Vincenzo Lancetti, an VI-1803 (fol. 129 et suiv., 151 et suiv., etc.); — 6 lettres *orig.* au même, an VIII-1805 (fol. 149 et suiv., etc.); — 4 lettres *autogr.* à Francesco Reina, 1801-1804 (fol. 184 et suiv., etc.); — « Elogio funebre di Pietro Teulié, generale divisionario.... », par A. G. M., Milano, Silvestri, 1807, in-4° de 20 pages, *impr.* (fol. 192).

Ticorzi, Stefano (fol. 202). — Lettre *autogr.* à Francesco Reina, 1809 (fol. 203); — Fragments *autogr.* (fol. 205).

Tillot, Guillaume *Du* (fol. 209). — Note de Custodi le concernant (fol. 210).

Tiraboschi, abbate Girolamo (fol. 212). — Lettre *autogr.* à Angelo Pavesi, 1778 (fol. 213); — Lettre *autogr.*, sans adresse [à Angelo Pavesi?], 1782 (fol. 214).

Tolomei, Claudio (fol. 216).

Tomitano, Giulio-Bernardino (fol. 221). — 4 lettres *autogr.* à Isidoro Bianchi, 1794-1795 (fol. 224); — Billet et lettre *autogr.* à Francesco Reina, 1811 (fol. 222 et 232).

Tommasèo, Nicolò (fol. 235).

Tommasini, prof. Giacomo (fol. 237). — Lettre *autogr.* à l'avocat Maestri, 1819, et pièce signée de ce dernier (fol. 238); — Lettre *autogr.* à l'avocat Luigi Gerardi, 1822 (fol. 240).

Tonani, don Ramiro (fol. 242). — « Indici ed Osservazioni dell' exabate Benedettino cassinese don Ramiro Tonani sulle iscrizioni del Padre Paciaudi; dall' originale, aprile 1817 » (fol. 243); — Lettre *autogr.* à Isidoro Bianchi, 1807 (fol. 257); — Pièces diverses (fol. 259).

Tondini, Giambattista (fol. 261).

Torti, Giovanni (fol. 263). — « Per la proclamata libertà d'Insubria. Ode », s. l. n. d., petit in-4° de xiv pages, *impr.*, signé à la fin : « di Gio[vanni] Torti » (fol. 264); — Notes de la main de Torti (fol. 271); — Billet *autogr.* de Torti, sans adresse et sans date (fol. 272).

Tosoni, prof. Raffaele (fol. 273). — 6 lettres *autogr.* à Pietro Custodi 1835, 1840 et 1841 (fol. 274, 277, etc.); — 4 lettres de Pietro Custodi à Raffaele Tosoni, 1835 et 1840, *minutes* (fol. 276, 279, etc.); — Pièces diverses, les unes de la main de Tosoni, les autres de la main de Custodi, concernant l'acquisition, par ce dernier, de livres, autographes, tableaux, médailles, estampes, etc., 1835 (fol. 282, et 285 et suiv.).

Trivulzio, principe Antonio-Tolomeo (fol. 298).

Trivulzio, marchese Gian-Giacomo (fol. 302). — 3 lettres *autogr.* à Pietro Custodi, 1825 et 1828 (fol. 304 et suiv.); — 2 lettres de Pietro Custodi au marquis Gian-Giacomo Trivulzio, 1828, *minutes* (fol. 307 et 308); — Lettre *autogr.* du marquis Gian-Giacomo Trivulzio à Vincenzo Lancetti, 1827 (fol. 311); — Lettre *autogr.* du même, sans adresse [à Vincenzo Lancetti], 1826 (fol. 313); — 3 lettres *autogr.* du même à Francesco Reina, 1801-1805 (fol. 315).

Turchi, frà Adeodato [vescovo di Parma] (fol. 323). — 6 lettres *autogr.*, avec ou sans adresse, à Isidoro Bianchi, 1772-1786 (fol. 324).

334 feuillets.

XXI. — 1565.

Vaccari, conte Luigi (fol. 1). — Mémoires divers et pièces officielles *orig.* adressés à Pietro Custodi, 1813 (fol. 2 et suiv.); — 2 lettres *autogr.* au même, 1816 (fol. 9 et 11); — Lettre de Pietro Custodi au comte Vaccari, 1813, *minute* (fol. 10).

Vairani, abbate Giuseppe (fol. 13). — Lettre *autogr.*, sans adresse ni date, à un « cittadino rappresentante » [Francesco Reina ?] (fol. 15).

Valeriani, prof. Luigi, et Valeriani, Lodovico (fol. 17). — Lettre *autogr.* de Lodovico Valeriani à Vincenzo Lancetti, an X (fol. 19); — Lettre *autogr.* du même à Francesco Reina, 1812 (fol. 47); — 13 lettres *autogr.* de Luigi Valeriani à Francesco Reina, an IX-1817 (fol. 20 et suiv., etc.); — Lettre *autogr.* du même à Francesco Alpruni, an X (fol. 25); — Lettre de Francesco Reina à Pompilio Pozzetti, 1811, *minute* (fol. 29); — 3 lettres du même, sans adresse, 1811, *minutes* (fol. 31, 41 et 43); — Lettre du même à Lodovico Valeriani, 1811, *minute* (fol. 32); — Lettre du même à Luigi Valeriani, 1816, *minute* (fol. 51).

Vallardi, Giuseppe (fol. 56). — 2 lettres *autogr.* à Pietro Custodi, 1835 (fol. 57); — 2 lettres de Pietro Custodi à Giuseppe Vallardi, 1835, *minutes* (fol. 61 et 64); — Fragment de l'Histoire de Francesco Sforza de Custodi, intitulé : « Conferenza di Braccio da Montone e Sforza da Cotignola, nell' anno 1422 ; frammento de' *Commentarj inediti della Storia di Francesco Sforza e del suo secolo :* Libro primo preliminare. § XVI », signé : « Pietro Custodi », copie, avec corrections de la main de Custodi (fol. 62).

Valle, Claudio Della (fol. 66). — 2 lettres *autogr.* à Francesco Reina, an VIII et an X (fol. 68).

Valli, dott. Eusebio (fol. 72). — Extrait *impr.* le concernant (fol. 73); — Lettre *autogr.* à Francesco Reina, [1802 ?] (fol. 75).

Vallisneri, cav. Antonio (fol. 77). — Lettre *autogr.*, sans adresse, 1728 (fol. 78).

Valperga de Caluso, abbate Tommaso (fol. 80). — Lettre *autogr.* « à madame Silvie de Vesme », sa nièce, 1812 (fol. 82).

Valsecchi, barone Lattanzio (fol. 84). — Numéro de la *Gazzetta privilegiata di Milano,* du 13 janvier 1831, contenant un article nécrologique sur lui (fol. 86).

Valturio, Roberto (fol. 88). — Extraits de ses œuvres, avec figures, de la main de Pietro Custodi (fol. 90).

Valzania, Antonio (fol. 94). — Lettre *autogr.*, sans adresse ni date (fol. 95).

Vangelisti, Vincenzo (fol. 96). — Note de Pietro Custodi sur lui (fol. 97).

Vannetti, cav. Clementino (fol. 99).— « Sopra la risposta del signor abate Stefano Arteaga all' Esame dell' edizione Bodoniana d'Orazio, in-folio, Lettera del signor cav. Clementino Vannetti all' eruditissimo signor abate Giuseppe Pederzani » (fol. 101).

Vasari, Giorgio (fol. 107).

Varro, Domenico (fol. 109). — Lettre *orig.* à Isidoro Bianchi, 1780 (fol. 110).

Vasco, abbate Giambattista (fol. 112). — Notice sur lui, par le baron Vernazza, 1797 (fol. 113).

Vecellio, Tiziano (fol. 115). — Extraits le concernant (fol. 116); — Copies de lettres de Titien, 1534-1569 (fol. 119 v°).

Velo, Giambattista de (fol. 123). — 32 lettres *autogr.* à Vincenzo Lancetti, quelques-unes sans adresse, 1807-1815 (fol. 124 et suiv., etc.); — Lettre *autogr.* « a madama Lancetti », 1807 (fol. 131); — Lettre *autogr.* au capit. Velasco, [1809] (fol. 163); — 2 lettres ou billets *orig.* du capit. Velasco à G.-B. de Velo, 1809 (fol. 164); — Lettre *autogr.* de G.-B. de Velo au « generale ministro della guerra », s. d. (fol. 185); — « Annunzio tipografico » de *L'Italia primitiva* de Giambattista de Velo, Milano, 1818, in-16 de 10 pages, *impr.* (fol. 187).

Veneri, conte (fol. 193). — Lettre *orig.* à Pietro Custodi, 1813 (fol. 194).

Venini, abbate Francesco (fol. 196).

Venturi, cav. abbate Giambattista (fol. 199).

Vergani, monsignore Paolo (fol. 204). — 3 lettres *autogr.* de « Petracchi » à Pietro Custodi, dans lesquelles il est question de Vergani, 1804 et 1805 (fol. 205 et suiv., et 212); — Lettre *autogr.* de Paolo Vergani à la marquise Girolama Lepri-Sampieri, 1805 (fol. 210), — et réponse *orig.* de celle-ci, 1805 (fol. 211).

Verri, conte Gabbriele (fol. 214). — Lettre *orig.* à Angelo Pavesi, 1778 (fol. 215).

Verri, Ga[b]briele [petit-fils du précédent].— Lettre *autogr.* à Pietro Custodi, 1826 (fol. 216).

Verza-Curtoni, Silvia (fol. 218). — 5 lettres *autogr.* à Francesco Reina, 1803 et an IX (fol. 219); — *Minute* d'une lettre de Francesco Reina à Marogna (fol. 229); — *Minute* d'une lettre du même à Silvia Verza-Curtoni (fol. 230).

Viani, Giorgio (fol. 231).

Viganò, Salvatore (fol. 233). — Notes de Custodi sur lui (fol. 234 et 242); — « Cenni biografici sull' esimio coreografo Salvatore Viganò », Milano, Carlo Bertoni, 1821, in-8° de 12 pages, *impr.* (fol. 235), — et portrait (fol. 235 *bis*); — Note *autogr.* de Francesco Reina, concernant Salvatore Viganò, 1818 (fol. 244).

Vicini, abbate Giambattista (fol. 245).

Vimercato, Gasparo *di* (fol. 248).

Vinci, Leonardo *da* (fol. 251). — Nombreux extraits le concernant, de la main de Pietro Custodi (fol. 252).

275 feuillets.

XXII. — 1566.

Visconti, Bianca-Maria (fol. 1).

Visconti, Ennio-Quirino (fol. 7). — Lettre *autogr.*, sans adresse, 1811 (fol. 9); — « Esperimento estemporaneo fatto dalla signora Maria Rosa Coccia..., coll' aggiunta di vari poeticii componmenti che in quell' occasione furono al di lei merito dedicati », Roma, 1775, in-8° de 12 pages, *impr.*, avec portrait [fol. 11] et musique [fol. 13], recueil dans lequel se trouve [fol. 14, ou p. 4 de l'imprimé] un sonnet de Visconti (fol. 12); — Note de Pietro Custodi sur ce sonnet (fol. 19); — « Tutte le opere di Ennio Quirino Visconti, edizione italiana e francese, diretta... dal dottor Giovanni Labus e... dal pittore Pelagio Palagi », Milano, 1824, in-8° de 35 pages, *impr.* (fol. 20).

Visconti, Filippo [arcivescovo di Milano] (fol. 40). — 2 lettres *orig.* au comte Cocastelli, 1799 (fol. 41); — Copies de lettres de F. Visconti, 1799 (fol. 44).

Vismara, Michele (fol. 47). — Lettre *autogr.* à Francesco Reina, 1802 (fol. 48); — 10 lettres *autogr.* à Pietro Custodi, 1809-1812 (fol. 56 et suiv., etc.); — 3 lettres *autogr.*, sans adresse [à Pietro Custodi ?], 1809-1811 (fol. 55, etc.); — *Minute* d'une lettre de Pietro Custodi à Michele Vismara, 1811 (fol. 69); — Billet adressé à Michele Vismara, 1812 (fol. 71); — « Apologia dell' obblato Vismara... », par lui-même, copie de Pietro Custodi (fol. 49).

Vittorelli, Giacomo (fol. 81). — 8 lettres *autogr.* à Francesco Reina, 1806-1809 (fol. 83 et suiv., etc.); — 5 lettres de Francesco Reina à Giacomo Vittorelli, 1806-1810, *minutes* (fol. 89, 96, etc.).

Viviani, abbate Quirico (fol. 106). — 13 extraits de journaux, le dernier signé T. C. [Trusardo Caleppio, d'après une note de Custodi, feuillet 108 r°], contenant une analyse détaillée de l'édition de la *Divine Comédie* donnée par Viviani, en 1823, sous le titre : « La Divina Commedia di Dante Alighieri, giusta la lezione del codice Bartoliniano » [2 volumes, Udine, fratelli Mattiuzzi], extraits *impr.* (fol. 108).

Volta, Alessandro (fol. 134). — 9 lettres *autogr.*, sans adresse [à

don Marsilio Landriani], 1776-1786 (fol. 135 et suiv.); — 8 lettres *autogr.* à Angelo Bellani, 1806-1808 (fol. 149 et suiv.); — Copies de lettres de Volta, et corrections, d'après les originaux, au texte de quelques lettres de Volta publiées, en 1834, à Pesaro, par Giuseppe-Ignazio Montanari: *Lettere inedite di Volta*, etc., de la main de Pietro Custodi (fol. 165 et suiv., et 170); — Extraits, *impr.* et mss., concernant Volta (fol. 168 et suiv., et 172 et suiv.).

Volta, Leopoldo-Cammillo (fol. 180). — 2 lettres *autogr.* à Isidoro Bianchi, 1794 et 1795 (fol. 181); — Lettre *autogr.* à Vincenzo Lancetti, 1818 (fol. 185).

Volta, Luigi [fils d'Alessandro] (fol. 188). — 3 lettres *autogr.* à Pietro Custodi, 1835 et 1841 (fol. 191, etc.); — Lettre de Luigi Volta à Angelo Bellani, 1835, copie de la main de Pietro Custodi (fol. 189); — 3 lettres de Pietro Custodi à Luigi Volta, 1835 et 1841, *minutes* (fol. 190, etc.).

Wilzeck, conte Carlo di (fol. 199). — Lettre *orig.* à Angelo Pavesi, 1779 (fol. 200).

Wilzeck, conte di [autre que le précédent] (fol. 201). — 2 lettres *orig.* à Vincenzo Lancetti, 1794 (fol. 203).

Zaccaria, Francesc'-Antonio (fol. 205). — 3 lettres *autogr.* à Isidoro Bianchi, 1765-1790 (fol. 206).

Zacchiroli, Francesco (fol. 212). — « Giuda all' albero, melodramma di Francesco Zacchiroli », Treviso, tip. Trento, s. d., in-8° de xvi pages, *impr.* (fol. 213); — 17 lettres *autogr.*, avec ou sans adresse, à Isidoro Bianchi, 1768-1801 (fol. 222 et suiv.).

Zach, Francesco-Saverio, barone di (fol. 251). — Note sur les réfracteurs acromatiques d'Utzschneider, probablement *autogr.* (fol. 252); — « Catalogue et prix des instrumens d'optique qui se font et se vendent dans la fabrique de MM. Utzschneider et Fraunhofer, à Benedictbeuern... », Munich, 1816, in-4° de 4 pages, *impr.* (fol. 254); — « Catalogue et prix des instrumens d'astronomie, de géodésie, de physique, de mathématiques etc., qui se font et se vendent dans les ateliers de MM. Utzschneider, Liebherr et Werner à Munich... », Munich, 1816, in-4° de 8 pages, *impr.* (fol. 256).

Zanoja, Giuseppe (fol. 260).

Zardetti, dott. Carlo (fol. 265). — 2 lettres *autogr.* à Pietro Custodi, 1828 et 1834 (fol. 266); — Lettre de Pietro Custodi à Carlo Zardetti, 1834, *minute* (fol. 270).

Zelada, monsignore [poi cardinale] (fol. 271). — Lettre *autogr.* à Isidoro Bianchi, 1766 (fol. 272).

Zeno, Apostolo (fol. 274). — Extrait le concernant, de la main de Custodi (fol. 275).

Zizim (fol. 279). — Extrait le concernant, de la main de Custodi (fol. 280).

Zorzi, Tommaso-Pietro (fol. 285). — Lettre *autogr.* au baron de Meester, 1810 (fol. 286).

Zuccarelli, Francesco (fol. 288). — Lettre *autogr.*, sans adresse, 1749 (fol. 289).

Zurla, Placido [cardinale] (fol. 290). — Pièces et extraits, mss. et *impr.*, le concernant (fol. 291 et suiv.). — entre autres : Notes personnelles de Custodi (fol. 294) ; — 4 lettres *autogr.* à Pietro Custodi, 1814-1816 (fol. 295 et suiv.).

306 feuillets.

APPENDICES

APPENDICE I. — Notices des manuscrits italiens 1576, 1579 et 1580.

APPENDICE II. — Documents sur Custodi, ses collections, etc.

1. La première femme de Custodi.
2. Second mariage de Custodi.
3. Custodi et la Censure.
4. Pièces sur l'acquisition de la collection Frisi et sur le projet d'acquisition des papiers de Mascheroni.
5. Custodi et ses *Biografie d' illustri Italiani.*
6. Custodi de 1835 à 1841.

APPENDICE III. — Fragments des *Mémoires* de Custodi. — Notes personnelles de Custodi sur quelques-uns de ses contemporains.

a) Melzi d'Eril, vice-président de la République italienne.
b) Prina, ministre des Finances du royaume d'Italie.
c) Sommariva.
d) Monti.
e) Foscolo.
f) Manzoni.
g) Le cardinal Zurla.

APPENDICE IV. — Lettres concernant Giuseppe Baretti et sa correspondance.

APPENDICE V. — Lettres de différents personnages.

a) Amaduzzi (fragments sur Cagliostro).
b) Le P. Paciaudi, à Isidoro Bianchi.
c) Prina, au prince Eugène de Beauharnais.
d) Reina, à Alfieri (?), à Bonaparte.

APPENDICE VI. — Lettres françaises.

a) Ginguené, à Reina, et réponse.
b) Mably, à Isidoro Bianchi.
c) Necker, billet d'affaires.
d) Neipperg, à Custodi.
e) Pétiet, au comité du Gouvernement de la République cisalpine.
f) Pougens, à Vincenzo Lancetti.
g) A.-A. Renouard, à Reina.
h) Stendhal (Beyle), à Reina.

Appendice I

Notices des manuscrits italiens 1576, 1579 et 1580.

Ces trois manuscrits forment comme le complément nécessaire de la collection d'autographes et autres pièces, en 22 volumes, dont nous venons de donner le détail ; une notice de ces trois manuscrits nous paraît devoir naturellement accompagner l'inventaire de cette collection. Pour les autres manuscrits provenant également de Custodi, il ne nous a pas semblé qu'il y eût lieu de revenir sur les notices, très suffisantes, de M. Mazzatinti.

Manuscrit italien 1576.

« Atti principali della mia Commissione nel dipartimento del Serio, novembre e dicembre 1813. »

Minutes de lettres de Custodi aux personnages suivants : « a S. E. il signor conte [Achille] Fontanelli, ministro della Guerra e Marina [del regno d'Italia] » [27 lettres] (fol. 4, 16, 36, etc.) ; — « al signor Toroni, direttore delle Poste » (fol. 5) ; — « al signor R° Procuratore generale presso la Corte di giustizia civile e criminale, in Bergamo » [11 lettres] (fol. 10, 28, 75, etc.) ; — « al signor [Cornalia], prefetto del dipartimento del Serio » [35 lettres] (fol. 13, 23 v°, 28 v°, 38, 44, etc.) ; — « ai signori Vice-prefetti di Treviglio, Clusone, Breno » (fol. 15) ; — « a S. E. il signor conte senatore [Giuseppe Prina], ministro delle Finanze [del regno d'Italia] » [10 lettres] (fol. 22, 34, 70, etc.) ; — « al signor Vice-prefetto di Breno » [9 lettres] (fol. 23, 43, 51, etc.) ; — « ai signori Vice-prefetti di Treviglio e di Clusone » (fol. 25) ; — « al signor Lochis, podestà di Bergamo » [4 lettres] (fol. 26, 30, etc.) ; — « al signor barone di Gifflenga, generale-ajutante di S. A. I. il principe Vice-rè, Brescia » (fol. 27) ; — « al signor cavaliere Comandante d'armi [in Bergamo] » (fol. 30) ; — « al signor barone Cortesi, direttore delle rassegne e della coscrizione militare » [3 lettres] (fol. 31, 94 et 186 v°) ; — « al signor Intendente di Bergamo » [5 lettres] (fol. 33, 121, etc.) ; — « al signor Consigliere di prefettura f. f. di Vice-prefetto in Bergamo » [4 lettres] (fol. 47, 49, etc.) ; — « al signore Vice-prefetto di Clusone » [2 lettres] (fol. 50 et 135) ; — « al signore Vice-prefetto di Treviglio » [5 lettres] (fol. 69, 72, etc.) ; — « a S. E. il signor conte Luosi, gran-giudice, ministro della Giustizia [del regno d'Italia] » [3 lettres] (fol. 75, 171 et 174) ; — « a S. E. il signor conte Vaccari, ministro dell' Interno [del regno d'Italia] » [3 lettres] (fol. 77, 107 et 136) ; — « al signor conte Luini, consigliere di Stato, direttore generale della Polizia » [7 lettres] (fol. 78, 102, etc.) ; — « a S. E. il signor conte Veneri, incaricato del portafoglio del ministero del Tesoro » [2 lettres] (fol. 121 et 225) ; — « alla Congregazione di Carità di Bergamo » (fol. 162) ; — « al signor Prefetto del dipartimento del Lario, Como » (fol. 166) ; — « al signor Vitali Rota, giudice di pace nel secondo circondario, Bergamo » (fol. 171) ; — « al signor Ispettore ai boschi, in Bergamo » (fol. 175 et 202) ; — « al signor cavaliere De Angeli, capo-battaglione comandante il dipartimento del Serio e la piazza di Bergamo » (fol. 232 v°).

Lettres et mémoires *orig.* ou *autogr.* adressés à Custodi par divers personnages, parmi lesquels : Cornalia, préfet du département du Serio (fol. 59, 116, etc.) ; — le sous-préfet de Breno (fol. 100, 105, etc.) ; — le sous-préfet de Treviglio (fol. 185, 205 et 207), etc.

Pièces diverses, manuscrites et *impr.*, parmi lesquelles : « Istruzioni prov-

visorie per l'organizzazione delle guardie civiche », *minute* partielle, de la main de Custodi (fol. 137), — et 3 exemplaires *impr.* (fol. 139 et suiv.); — Autres instructions pour le même objet (fol. 145); — « Progetto per le perlustrazioni da eseguirsi contro i Disertori e Refrattarj », de la main de Custodi (fol. 229); — « Rapporto del consigliere Custodi sulle risultanze della sua missione nel dipartimento del Serio », également de la main de Custodi (fol. 242).

255 feuillets.

Manuscrit italien 1579.

« Oggetti letterari diversi. — Proggetti per la stampa. »

« Originale della *Vita di Beccaria,* per la raccolta di Bettoni [*Vite e ritratti d' illustri Italiani*], colle bellissime censure del frate de Grandi, imperiale e regio revisore di Padova; ottobre 1815 » (fol. 3-13); — Lettre *orig.* de Bettoni à Custodi, 20 mars 1816 (fol. 15); — Autre exemplaire de la *Vita di Beccaria,* par Custodi, de la main de l'auteur, mais sans les remarques de la Censure (fol. 16-21); — « Vita di Cesare Beccaria, scritta da Pietro Custodi », in-4°, sans date et sans pagination, *impr.* (fol. 22-26).

« Originale della *Vita del conte Pietro Verri,* per la raccolta di Bettoni [*Vite e ritratti d' illustri Italiani*]; agosto 1817 », de la main de Custodi (fol. 27-34); — « Vita del conte Pietro Verri, scritta da Pietro Custodi », in-4°. sans date et sans pagination, *impr.* (fol. 35-39).

Pièces concernant la *Biographie des hommes vivants, commentée par un Italien,* « giugno 1817 » (fol. 41-62), — notamment: Lettre de Custodi « al R° Imp^le Ufficio di Censura, Milano », 26 juin 1817, *minute* (fol. 42), — Projet de titre de l'ouvrage, de la main de Custodi (fol. 43), et copie (fol. 47), — « Prefazione », *minute* de la main de Custodi (fol. 44-45), — Lettre *orig.* du gouverneur des duchés de Parme et de Guastalla à Custodi, sur la censure de l'ouvrage, 26 juin 1817 (fol. 46), — Dédicace de l'ouvrage au baron Antonio Smancini (fol. 48), — Mise au net de la Préface (fol. 49-50), avec une double rédaction de la liste des articles des deux premiers volumes (fol. 51-53, et 55-57), et une double rédaction de l'« elenco di persone che si sono distinte per le loro azioni o coi loro scritti, le quali non trovansi comprese nei primi due volumi della Biografia » (fol. 54 et 58), — Notice sur le baron François de Bausset, annotée en marge (fol. 59), — « Biografia universale antica e moderna, ossia Storia, per ordine alfabetico, della vita pubblica e privata degli uomini, che si fecero distinguere pe' loro scritti, gesta, talenti, delitti, ec.; prima traduzione italiana », prospectus *impr.* de 2 feuillets in-8°, Pavie, 1er juillet 1817 (fol. 60-61); — Lettre *orig.* du censeur-directeur Zanatta à Custodi, pour l'informer de l'opposition mise à l'impression de ses *Extraits de la Biographie moderne des personnes vivantes, commentés par un Italien, ou premier Errata du dit ouvrage,* Milan, 9 août 1817 (fol. 62).

« Per la raccolta di *Rime oneste,* nov. 1818, cominciata alla Senaurina » [note de la main de Custodi] (fol. 64-76), — notamment: Extraits de différents poètes italiens et notes diverses (fol. 65-71), entre autres, un sonnet « Per nozze » de l' abbé Pellegrino Salandri (fol. 68), — « Alcune mie poesie, 1818-1821 » [titre de la main de Custodi] (fol. 72-76), entre autres: « Capitolo in occasione che, il 26 settembre 1818..., cadde il fulmine due volte di seguito in Pavia, in una casa dietro l'ex-monastero dell' Annunciata », en vers, d'une main autre que celle de Custodi (fol. 73), « Il così detto *Pio luogo*

della Senaurina, ossia albergo di pazzi in Milano..., 30 8bre 1818 », pièce de vers, de la main de Custodi (fol. 74), et « In morte di Napoleone. Ode », 17 septembre 1821, de la main de Custodi (fol. 75-76).

« Vite e ritratti di settanta illustri Italiani, Padova, tip. Bettoni, 1812 » (fol. 79), — deux prospectus *impr.* de Nicolò Bettoni, l'un daté de 1812 (fol. 84), l'autre sans date (fol. 86); — Prospectus *impr.* de « Paolo Caronni, incisore », concernant les « Vite e ritratti d' illustri Italiani », 1816, 2 exemplaires (fol 80 et 82).

« Di Marco Polo e de' suoi commentatori », par Custodi, premier article, inséré dans les *Annali di Statistica* etc., numéro de juin 1828, in-8° de 20 pages, *impr.* (fol. 89-98); — Original de cet article, de la main de Custodi (fol. 99-108).

Pièces relatives aux travaux de Custodi sur Francesco Sforza, à ses recherches aux Archives ducales de Milan et à ses démêlés avec la Censure (fol. 109-140),— notamment : « Manifesto » de Custodi, relatif à un projet de publication par lui, de *Vite e Documenti inediti d' illustri Italiani*, de *Memorie di Francesco Sforza e del suo Secolo* et de *Memorie della mia Vita e del mio Tempo*, *minutes* et mises au net de la main de Custodi, trois rédactions différentes, la première du 14 octobre 1820, *minute* avec des modifications marginales de Custodi (fol. 123), et mise au net, avec des annotations de la Censure (fol. 113), — la seconde du 27 octobre, *minute* (fol. 121), et mise au net (fol. 112), — la troisième du 23 novembre, d'où ont disparu les *Memorie della mia Vita e del mio Tempo* ou *Memorie italiche del mio Tempo*, *minute* (fol. 110), et mise au net, avec l'*Imprimatur* de la Censure (fol. 126); — Mémoire adressé par Custodi à l'« Imperiale Regio Governo », au sujet des mutilations opérées par la Censure dans son « Manifesto », 27 octobre 1820, *minute* (fol. 119), — et mise au net, apostillée par la Censure (fol. 111); — Lettre de Custodi au « cavaliere Giudici, consigliere di Governo », au sujet de cette même affaire, 16 novembre 1820, *minute* (fol. 125), — et réponse *autogr.* de G[aetano] Giudici, 17 novembre 1820 (fol. 116); — Lettre de Custodi « all' Imperiale Regio Uffizio di Censura », 18 octobre 1820, *minute* (fol. 118); — Pièces relatives aux recherches faites par Custodi dans les Archives ducales de Milan, aux taxes des copies faites pour lui, etc., 1829 (fol. 127-140), — notamment : Lettres *autogr.* de Giovanni-Antonio Cortesi à Custodi, 2 et 12 juin 1829 (fol. 128 et 129); — Lettres de Custodi « all' I. R. Governo », 15 juin 1829, *minute* (fol. 130), et mise au net, avec visa du gouvernement (fol. 131), — 15 juillet, *minute* (fol. 133), et mise au net, avec visa (fol. 136), — 6 septembre, *minute* (fol. 135), — et 14 octobre, mise au net, avec visa (fol. 140); — Lettre *autogr.* de Giuseppe Miramonti à Custodi, 14 juillet 1829 (fol. 132); — Lettre de Custodi au « Comitato di Governo », à l'effet d'obtenir le prêt à domicile des documents des « archivj tanto nazionale che del Comune », mise au net, avec visa daté du 9 fructidor an IX (fol. 138).

Recherches de Custodi sur les Turcs et sur les Russes, extraits manuscrits et *impr.* (fol. 141-184), notamment : « Carattere del sultano Mahmoud II, gransignore de' Turchi », article de Custodi, écrit de sa main, destiné par lui aux *Annali di Statistica*, fascicule d'octobre 1829, et interdit par la Censure (fol. 148-152).

Note de Custodi sur des passages de son mémoire *Sopra una Bibliografia dell' Economia Politica* modifiés par la Censure (fol. 185); — « Sopra una Bibliografia dell' Economia Politica, discorso di Pietro Custodi, Estratto degli *Annali universali di Statistica*, gennaio e marzo 1830 », in-8° de

19 pages, *impr.* (fol. 186-196); — Manuscrit du même mémoire, de la main de Custodi, incomplet des premiers feuillets (fol. 197-208).

Correspondance de Custodi avec la *Società de' classici italiani* « per una nuova edizione delle *Memorie del conte Pietro Verri*, 1835 », etc. (fol. 209-248); — notamment : 7 lettres *autogr.* de « Fusi, Resnati e C. », directeurs de la *Società,* à Custodi, déc. 1834-mai 1835 (fol. 215, 221 et suiv., etc.); — 5 lettres de Custodi aux directeurs de la *Società,* janvier-mai 1835, *minutes* (fol. 220, 224, etc.); — « Aggiunta all' edizione delle Opere classiche italiane del secolo XVIII », 26 juin 1834, prospectus de 3 pages in-8°, n. ch., *impr.* (fol. 216); — « Storia di Milano del conte Pietro Verri, tomo I..., Milano, dalla Società tipografica de' classici italiani, 1834 », « Avvertimento degli editori », 4 pages in-8°, n. ch., *impr.* (fol. 218); — « Società tipografica de' classici italiani... Opere pubblicate nell' anno 1834 », prospectus in-4°, *impr.* (fol. 226); — Additions de Custodi à ses « Notizie di Pietro Verri », de la main de Custodi (fol. 228-240). — On a joint au dossier des « Osservazioni [di Pietro Custodi] sopra un Opuscolo del cav^e ex-barnabita Rovida, calunnioso al geografo Malte-Brun... », de la main de Custodi, datées d'octobre 1829 (fol. 211-214), — précédées de remarques de Custodi sur l'interdiction dont la Censure avait frappé ces « Osservazioni », lesquelles « doveano stamparsi negli *Annali di Statistica* ec., fascicolo di *novembre* » 1829 (fol. 210).

248 feuillets.

Manuscrit italien 1580.

« *Miscellanee.* »

Lettres et pièces, *orig.* et copies, relatives à la nomination de Custodi comme associé correspondant à l' « Accademia della Valle Tiberna » de Borgo-San-Sepolcro, 1831 (fol. 3), — à la démission par lui offerte de son poste de Secrétaire général des Finances, 22 mars 1816 (fol. 6), — à son anoblissement, avec le titre de baron, 28 janvier 1817 (fol. 8), — à son internement « nel locale detto della Senaurina », 1818 (fol. 10).

2 lettres *autogr.* de Vincenzo Dalberti à Custodi, 1827 (fol. 11 et 13); — Article des Conservateurs de la Bibliothèque Ambrosienne sur le don fait par Custodi, à cette Bibliothèque, de ses collections, [Milano], Pirotta, in-8°, 4 pages n. ch. [Extrait de la *Gazzetta di Milano* du 15 décembre 1829], *impr.* (fol. 14); — Lettre de Pompeo Litta à Giuseppe Bovara, 1838, copie de Custodi (fol. 16).

Documents relatifs à l'autorisation sollicitée par Custodi d'établir sa sépulture et celle de sa famille dans l'église de Montebarro, 1828 (fol. 18 et suiv.), — notamment : *Minute* de la requête de Custodi, avec le projet d'inscription à mettre sur le monument, 26 septembre 1828 (fol. 22), — et expédition de la même requête, sans le projet d'inscription (fol. 21).

Lettre *autogr.* de G[aetano] Giudici [à Custodi], 1841 (fol. 25); — Lettre de Custodi au professeur Vincenzo Macchetti, 1841, *minute* (fol. 27); — Lettre du même à Giuseppe Miramonti, sur l'« epistolario dell' astronomo Oriani », 1841, *minute* (fol. 28); — Lettre à Custodi, signée Corti, 1841, *autogr.* (fol. 29); — Lettre de Custodi à Giovanni Gherardini, sur les papiers de Melchiorre Gioja, 1841, *minute* (fol. 31), — et réponse *autogr.* de Giovanni Gherardini, 1841 (fol. 33).

Titre pour le premier volume des *Nuove Biografie* de Custodi (fol. 34); — « Memoria ultima del barone Pietro Custodi, perchè gli sia data una volta

la facoltà di difendersi contro l'autore della *Semplice Verità, ec.* », 1841, Sommaire et Avertissement (fol. 35); — Lettre de Custodi à l'« Ufficio di Censura », à Milan, à l'occasion du « Manifesto » par lui présenté, pour l'impression des trois premiers volumes d'un recueil de Biographies italiennes, 1841, mise au net de la main de Custodi (fol. 39), — et *minute* de la même lettre (fol. 41).

Lettre *autogr.*, non signée, [d'Alessandro Isella CARPANI] à Custodi, sur une vente de tableaux de la collection Carpani, 1841 (fol. 43), — et réponse de Custodi à Alessandro Isella Carpani, 1841, *minute* (fol. 44); — « Descrizione dei quadri di ragione del signor Alessandro Isella Carpani di Annone..., fatta dal chiarissimo pittore signore Giuseppe Diotti..., il 15 aprile 1827 », placard in-folio, *impr.* (fol. 46).

Lettre de Custodi à Francesco Longhena, 1841, *minute* (fol. 47); — Lettre du même à Luigi Fantoni, au sujet des manuscrits de Mascheroni, que Custodi désirait acquérir, 1841, *minute* (fol. 49), — et réponse *autogr.* de Luigi FANTONI, 1841 (fol. 48); — Lettre *autogr.* de F. GAFFORINI à la baronne Custodi, 1841 (fol. 51); — Lettre de Custodi à Gafforini, 1841, *minute* (fol. 53); — Lettre *autogr.*, s. d. [1841], de Francesco LONGHENA à Custodi, sur une Canzone de Pétrarque publiée par Marsand (fol. 58), — et longue réponse de Custodi, 1841, *minute* (fol. 55, 56, 61, 62).

Autorisation accordée à Custodi, de séjourner pendant six mois dans les États de Parme, Modène et Toscane, 7 février 1835, *orig.* (fol. 64); — Lettre *autogr.* de « Raffaello TOSONI » à Custodi, 1841 (fol. 66); — Lettre de Custodi au comte Pompeo Litta, 1841, *minute* (fol. 68); — Lettre du même au baron Antonio Mazzetti, s. d., *minute* (fol. 70), — et réponse *autogr.* d'Antonio MAZZETTI, 1841 (fol. 69); — Lettre *autogr.* de [Francesco] LONGHENA à Custodi, 1841 (fol. 72); — Lettre de Custodi à Giuseppe Bernardoni, 1841, *minute* (fol. 75), — et réponse *autogr.* de Giuseppe BERNARDONI, 1841 (fol. 74); — *Minutes* de lettres de Custodi, 1841, au marquis Gian-Giorgio Trivulzi (fol. 77), — à Giuseppe Bernardoni (fol. 78), — et à Vincenzo Ferrario (fol. 80); — *Minutes* de lettres de Custodi au comte Vitaliano Borromeo, 1841 (fol. 79), avec la réponse *autogr.* du comte Vitaliano BORROMEO, 1841 (fol. 82), — et au Dr Bartolomeo Catena, 1841 (fol. 81), avec la réponse *autogr.* du Dr Bartolomeo CATENA, 1841 (fol. 84).

Notes et extraits, de la main de Custodi, concernant un certain nombre de personnages italiens (fol. 86 et suiv.), — dossier dans lequel on remarque : une lettre de Custodi au Dr Borsani, 1841, *minute* (fol. 95), — une lettre de Filangieri, s. d. ni adresse, copiée, par Custodi, « dall' autografo ceduto al signor Morbio » (fol. 98), — une lettre de Pietro Verri à Isidoro Bianchi, 1769, également copiée, par Custodi, « dall' originale ceduto al signor Morbio » (fol. 102), — des notes de Custodi sur Luigi Settala (fol. 136), — et des extraits de Gazettes (fol. 139 et suiv.).

Dossier intitulé par Custodi : « Di Letterati del secolo XVI e XVII. Memorie miscellanee » (fol. 147-172).

Dossier intitulé par Custodi : « Memorie diverse di Artisti dal secolo XVI a XIX » (fol. 173-203), — dossier dans lequel on remarque : une note de Custodi sur un autographe du Corrége (fol. 193), — une lettre au podestat de Crémone sur des peintures conservées dans le réfectoire du couvent de Saint-Pierre, dans cette ville, 1814, copie (fol. 196), — des extraits *impr.* (fol. 197 et suiv.), — et « Idea di un progetto trasmesso in disegno al Direttorio cisalpino da Giuseppe Barberi, già architetto e pittore romano, per

ultimare il Campo della Confederazione in Milano », [« articolo inserito dal cittadino Poggi nel suo *Giornale di Pubblica Instruzione* »], s. l. n. d., placard in-folio, *impr.* (fol. 200).

Dossier intitulé par Custodi : « Secolo XIX. Persone di lettere viventi a tutto agosto 1835 » (fol. 204-215).

Dossier intitulé par Custodi : « Persone di lettere morte nel secolo XIX, a tutto agosto 1835. Memorie miscellanee », et comprenant de nombreux extraits *impr.* contenant des notices nécrologiques (fol. 217) ; — On y remarque : « Continuazione del catalogo storico di tutte le opere date sinora alla luce dal cittadino Morardo » (fol. 218).

« Gesa neuva e fraa neuv, per il tempio di San Carlo, in Milano. Sestine del dottor Raiberti, 1840 » (fol. 274) ; — Gravure représentant la cathédrale de Milan (fol. 281) ; — « Prima nota dei signori associati alle due edizioni italiana e francese della Galleria di Firenze detta degli Uffizi, pubblicata da una società », Firenze, 1841, placard in-folio, sur papier vert, *impr.* (fol. 282) ; — « Incipit oratio plorantis ecclesiæ : Recordare, Domine, calamitatum quæ acciderunt nobis sub Alexandro... » (fol. 283) ; — Lettre *autogr.* de SCARAMPI à Pietro Custodi, 1817 (fol. 287), — et autres pièces relatives aux frères Mineurs de Plaisance, 1817 (fol. 288 et suiv.), — notamment : Lettres *autogr.* de fr. FORTUNATO DI PIACENZA à Pietro Custodi, 1817 (fol. 290 et 294) ; — Listes d'ouvrages imprimés échangés entre les frères Mineurs de Plaisance et Pietro Custodi (fol. 292) ; — Listes d'ouvrages envoyés à Custodi par divers libraires, 1841 (fol. 297 et suiv.).

311 feuillets.

APPENDICE II

Documents sur Custodi, ses collections, etc.[1].

1. — La première femme de Custodi.

Nous avons dit, dans l'Introduction, qu'en 1829, Custodi s'était marié ou remarié ; c'est bien remarié qu'il fallait dire.

Custodi avait épousé en premières noces Febronia-Cattarina Colombo, qui, née en 1760[2], avait onze ans de plus que lui. Enfant trouvée, recueillie au Grand Hôpital de Milan[3], elle avait été remarquée par un chirurgien de ce même Hôpital, Francesco Buzzi, qui l'épousa le 5 novembre 1779. Francesco et Febronia firent un singulier

1. Sur Custodi, on pourra consulter un court mémoire de M. Gaetano Sangiorgo, publié à Florence (tipografia editrica dell' Associazione, via Valfonda), 1875. — Nous tenons d'une obligeante communication de M. Sylvio Pellini, professeur au lycée d'Aoste, que M. Tandini, avocat à Novare, s'occupe actuellement de réunir les matériaux d'une biographie de Custodi.

2. Dans son acte de baptême, dont une copie s'est conservée dans la collection Custodi (*ms. ital.* 1548, fol. 458), elle est donnée comme âgée « di giorni quindici » ; cet acte est daté du 19 mai 1760.

3. Dans une lettre adressée, le 29 septembre 1834, à Carlo Piantanida, alors directeur de cet Hôpital (*ms. ital.* 1548, fol. 464), Custodi demande « notizie dell' esposta Febronia Colombo, stata moglie del predetto [Francesco] Buzzi, e poi mia ». — Piantanida lui répond, le 17 octobre suivant (*ms. ital.* 1548, fol. 463), que « Francesco Buzzi..., che era al servizio dell' Ospedale dalli 19 settembre 1771, contrasse matrimonio con Febronia Colombo, figlia dell' Ospedale, il 5 novembre 1779... » — Une copie de l'acte de mariage entre Francesco et Febronia se trouve au feuillet 457 r° du *ms. ital.* 1548 ; une autre, de la même main, au feuillet 458 v° du même volume.

ménage, si l'on en juge par cet étrange document, recueilli et un peu imprudemment conservé par Custodi :

Alla mia amata e diletta Febronia, salute e pace fino alla morte.

Si chiamo in testimonio Iddio del mio giuramento, qualmente non ti perderò più il rispetto nè con bote nè con insulti, che intacchi la tua onestà. Ti giuro che ti rispetterò sempre fino che viverò, e non ti farò il minimo strapazzo di più per evitare qualunque occasione d'alterco. Intorno alla spesa del vestiario annuale, ti darò lire trecento l'anno, e riservandoti la ragione di un caso assolutamente di una straordinarissima spesa, possa *(sic)* domandare qualche aumento alle suddette lire trecento, per una volta sola all' anno. Questo è il nostro presente aggiustamento, e, se le mie entrate cresceranno, ti accrescerò a proporzione il tuo appanaggio. Di più, prometto di accompagnarti almeno due volte al teatro, alla festa di ballo. Finalmente, in una parola, tu sei, sei stata, sarai la padrona di casa, e ti giuro che sono e sarò sempre il tuo Francesco Buzzi fino alla morte.

27 ottobre 1795 [1].

Malgré ces protestations, il semble que Buzzi et sa femme n'aient pas tardé à se séparer; à quelle époque Custodi a-t-il épousé Febronia, nous n'avons rencontré dans ses papiers aucune indication à ce sujet; nous savons seulement qu'elle mourut en 1829, le 27 juin [2], âgée de soixante neuf ans; voici le court billet de condoléances qu'un des amis de Custodi, l'abbé Vincenzo Dalberti, lui adressait, le 22 juillet, à l'occasion de la perte qu'il venait de faire :

Ho cominciato colla vostra lettera del 9 maggio; termino col laconico vostro biglietto del 13 corrente. La perdita di vostra moglie v' avrà certamente afflitto, perchè si saranno risvegliate antiche care rimembranze, che le posteriori traversie di questa testa vulcanica non potevano cancellare. I vostri servigi alla povera inferma me ne fanno fede; e v' assicuro che anche a me reca non poca soddisfazione il sentir che gli ultimi di lei giorni sono stati confortati dalla vostra presenza. Sia pace eterna con lei [3] !

2. — Second mariage de Custodi.

Custodi ne resta pas longtemps veuf; dès la première quinzaine du mois d'août qui suivit la mort de sa première femme, il avait épousé la « belle et sage » Nina Arioli, sur laquelle nous manquons presque totalement de renseignements, et dont nous savons seulement qu'elle avait un frère du nom de Tommaso, caporal au régiment Mayer, et, à ce qu'il semble, assez mauvais sujet [4]. Le même abbé Dalberti, qui, au mois de juillet, faisait de cette « tête volcanique » qu'avait été Febronia, la brève oraison funèbre qu'on vient de lire, écrivait à Custodi, trois semaines après, ce piquant épithalame, que nous faisons suivre d'une lettre de Custodi au capitaine Ajroldi, concernant principalement Tommaso Arioli, et de la réponse du capitaine.

1. *Ms. ital.* 1548, fol. 459. — Au feuillet suivant (fol. 460), se trouve une sorte de convention pécuniaire intervenue, le 12 mai 1799, entre les deux époux, signée de Febronia; on lit au dos (fol. 461 v°), cette note, écrite de sa main : « Originale convenzione con mio marito. »

2. Voir la lettre de Custodi à Paolo Ajroldi, publiée ci-après.

3. *Ms. ital.* 1551, fol. 20 v°.

4. Dans une lettre de Custodi au professeur Raffaele Tosoni, datée du 21 décembre 1840 (*ms. ital.* 1564, fol. 294 v°), nous relevons cette autre mention d'un frère de Nina Arioli : « mandi il danaro, dit Custodi, al fratello di mia moglie, che ora trovasi in Milano al comando della Sezione dell' I. R. Gendarmeria presso la polizia generale... »; il semble qu'il s'agisse ici non de Tommaso, mais d'un autre frère appelé Carlo (cf. *ms. ital.* 1564, fol. 296 r°).

Lettre de l'abbé Vincenzo Dalberti à Custodi.

Olivone, 13 agosto 1829.

Amico carissimo,

Ricevetti a suo tempo il grato vostro letterino del 24 luglio, foriere del signor Rubini, che poi fu qui, e di cui m' annunciate il felice ritorno a casa, coll' altro vostro foglio del 7 corrente, ricevuto or ora. Questo poi mi rallegra moltissimo per la lieta notizia che mi reca del sacro nodo col quale vi siete unito alla gentilissima, bella, saggia vostra Nina! Oh fortunato voi, che potrete ormai godere le dolcezze d'Imeneo con una compagna, la cui sperimentata affezione vi è caparra di costante armonia! Se quel maligno di Béranger[1] osasse cantarvi :

Ces deux époux ont mis enfin
De l'eau bénite dans leur vin[2],

e voi tosto rispondete, colle sue parole :

Toujours heureux, quoique on en glose,
Au diable nous prouverons bien[3]
Que parfois, prise à faible dose,
L'eau bénite ne gâte rien,
L'eau bénite ne gâte rien!

Col cuor contento per un possesso tanto desiderato che sicuro,

Grazia che a pochi il ciel largo concede,

voi avete acquistato nella vostra Nina una Musa che vale le nove di Erodotto. Essa vi inspirerà, essa vi narrerà la vera storia de' vostri Sforza. Gettate lontano e i manoscritti e i libri antichi e nuovi, senza distinzione... La Nina è e dev' essere la vostra Musa. Fatevela sedere accanto; prendete la penna — Ecco la bocca che si schiude — sentite — scrivete —.

Sì cara Nina, dolce mio tesoro,
Scriverò quel che vuoi in lettre d'oro...[4].

Custodi « al signor capitano Paolo Ajroldi, a Gratz, in Stiria ».

Galbiate, 30 agosto 1829.

... La sincera intimità che passa fra noi, richiede che ora vi annunzi ch'io pure da tre settimane sono passato a seconde nozze, stante la morte della mia Febronia, avvenuta il 27 dello scorso giugno, dopo lunga malattia, nell' ultimo periodo della quale le ho prestato una continua assistenza, con pieno di lei e mio soddisfacimento. Com' era nel mio carattere, ho pure offerta ed eseguita una riconciliazione, per mia parte sincerissima, alle persone che le erano state pessime consigliatrici nella prosperità. Non durerete fatica ad indovinare che la mia nuova sposa è la Nina, che ben conoscete. In grazia di questo matrimonio, un Tommaso Arioli, caporale nel reggimento Mayer, primo battaglione, è divenuto mio cognato; egli

1. Le ms. porte « Berenger ».
2. *Chansons* de P.-J. de Béranger, *l'Eau bénite.*
3. Le texte de Béranger porte : « Prouvez au diable, et prouvez bien. »
4. *Ms. ital.* 1551, fol. 22.

fu allievo del Collegio di S. Luca, e serve dopo il 1813. Quando aveste amicizia col di lui maggiore, il cavaliere Donadeo, o con altri ufficiali suoi superiori, mi farete molta grazia se vorrete raccomandarlo alla loro benevolenza... [1].

Réponse du capitaine Paolo Ajroldi.

Signor Barone, mio veneratissimo amico!

Ho tardato tanto a esprimerle la parte che presi e prendo ai cangiamenti avvenuti nella di lei casa, ed a congratularla per le di lei nozze colla ottima signora Nina, per poterle dar nuove del fratello di essa... Comincio per felicitarla ben di cuore per la contratta unione, la quale contribuirà senza dubbio all' esaudimento de' più caldi miei voti, quelli cioè di saper prolungati ed abbelliti in compagnia di una dolce ed amorevole compagna i preziosi di lei giorni, dopo tante contrarietà, incontrate nella perturbata di lei esistenza. Vi vedo ora succedere una perfetta calma, e con essa un non interrotto ben essere, del quale desiderei di poter esser almen per alcun tempo testimonio, quando la mia buona stella mi faciesse riveder codeste beate contrade...

Spiacemi di non poterle dar troppo buone notizie sul conto del signor Arioli, caporale nel reggimento Mayer, sul quale il maggior Donadeo, a cui lo raccomandai, terrà un' occhio particolare per tenerlo lontano dai pericoli ai quali inclina...

Gratz, li 11 ottobre 1829 [2].

3. — Custodi et la Censure.

On a vu plus haut, dans l'Introduction, que Custodi avait eu, plus d'une fois, à se plaindre de la Censure Impériale-Royale; le manuscrit italien 1579 est tout plein de documents relatifs aux démêlés qu'il eut avec elle, à l'occasion de publications prêtes à paraître ou même simplement annoncées [3]. Rien peut-être de plus caractéristique, à cet égard, qu'un certain « Manifesto », qu'il devait lancer pendant l'automne de 1820, et dans lequel il exprimait son intention de publier une série de *Vite e Documenti inediti d'illustri Italiani*, un ouvrage intitulé: *Memorie di Francesco Sforza e del suo Secolo*, enfin ses *Mémoires* [4] personnels. Custodi avait soigneusement conservé les différentes rédactions de ce Manifeste, datées du 14 octobre, du 27 octobre et du 23 novembre. Les exigences de la Censure firent subir à cette circulaire, peu révolutionnaire pourtant, soit dans la forme, soit pour le fond, de si profonds remaniements, que, pour la première partie tout au moins, il ne reste presque plus rien, dans la dernière rédaction, de la rédaction primitive. Voici le texte de la mise au net de la première rédaction soumise aux censeurs [5], mise au net un peu différente

1. *Ms. ital.* 1545, fol. 94. — *Minute*, de la main de Custodi.
2. *Ms. ital.* 1545, fol. 92.
3. A noter encore, dans le manuscrit italien 1578, fol. 277-298, le dossier intitulé par Custodi: « *Copie delle mutilazioni fatte dall' I. R. Censura alla mia continuazione della* Storia di Milano *del conte Pietro Verri, dal cap. XXIX al cap. XXXIII.* »
4. On trouve quelques allusions à ces Mémoires dans les notes et dans la correspondance de Custodi; ainsi, à propos de Monti (*ms. ital.* 1557, fol. 1), il écrit: « Una sua canzone sull' invasione austro-russa è inserita *nel mio Diario manoscritto di quell' epoca.* » Dans une lettre à Ottavio Ferrario, datée du 7 septembre 1841 (*ms. ital.* 1557, fol. 360), il parle de « *Memorie storico-romantiche* » dont il s'était jadis occupé; ce sont là sans doute les *Memorie italiche del mio Tempo* dont il est question un peu plus loin. — Voir des fragments de ces *Mémoires* dans l'*Appendice III*.
5. *Ms. ital.* 1579, fol. 113.

elle-même de la minute[1]; il est à noter que les passages modifiés dans la mise au net sont précisément ceux qui devaient éveiller les susceptibilités de la Censure et finalement disparaître.

Manifesto.

Dopo vent' anni di pubblico non inonorato servigio, [ed[2] altri due anni d'atroci persecuzioni,[3]] ottenni finalmente di restituirmi alla privata tranquillità; e frutto di questa è l'opera della quale annunzio prossima la pubblicazione, col titolo : VITE E DOCUMENTI INEDITI[4] D' ILLUSTRI ITALIANI. Sono essi[5], fra gli altri, *Tommaso Campanella, Giambattista Vico, l'abate Ferdinando Galiani, Giuseppe Baretti, il marchese Cesare Beccaria, l'abate Giammaria Ortes e il conte Pietro Verri*. Succederà a quella un' opera di maggior mole, le MEMORIE DI FRANCESCO SFORZA E DEL SUO SECOLO; [e[6] darò per ultimo le MEMORIE ITALICHE DEL MIO TEMPO, che comprenderanno l'esposizione sincera de' turbamenti, delle sorprendenti vicende, de' molti mali e del pochissimo bene intervenuti a' nostri giorni, e di cui fummo parte e testimonj.] Mi lusingo che il complesso di questi lavori, che non oltrepasseranno li dodici volumi e saranno pubblicati entro due anni[7], sì per la copia che per la varietà ed importanza degli oggetti riuscirà agli studiosi di gradevole intrattenimento; mentre sarà l'ultima retribuzione che la declinante mia età mi permetterà forse di rendere a questa nostra [discorde[8], divisa, ma pur] sempre cara Italia.

La prima pubblicazione, che seguirà nel principio dell' entrante anno 1821, conterrà[9] la *Vita e le Opere scelte e inedite del Baretti*, in due volumi in ottavo; le altre vi succederanno senza interruzione. Il prezzo è di centesimi 20 per ogni foglio, tanto in Milano che in Padova e in Venezia; per gli altri luoghi, spetteranno inoltre ai compratori le tenui spese di trasporto. I primi cinquecento Associati avranno l'opera in carta fina, conforme a quella del presente Manifesto, e di più il ritratto del Baretti, stampato elegantemente in colori; compito il detto numero, non rimarranno vendibili allo stesso prezzo che gli esemplari in carta comune e senza ritratto. Le associazioni si ricevono dai distributori del Manifesto, senza pagamento anticipato,

1. *Ms. ital.* 1579, fol. 123.

2. Les passages insérés ici entre crochets [ ] sont ceux que la Censure a biffés.

3. Custodi avait écrit d'abord (*minute*, fol. 123) : « ed altri due anni di scellerate, atroci persecuzioni. » Le passage est, dans la minute, biffé et entouré d'un grand trait noir à l'encre.

4. Custodi avait écrit d'abord (*minute*, fol. 123) : « Essa è intitolata : VITE E SCRITTI SCELTI O INEDITI... »

5. Dans la minute précitée, il y avait d'abord : « questi. »

6. Custodi avait écrit d'abord (*minute*, fol. 123) : « e per trattare a un tempo *de maximis et minimis*, come dicono i matematici, chiuderò questa serie di lavori colle MEMORIE DELLA MIA VITA E DEL MIO TEMPO, nelle quali la compendiosa narrazione de' varj e strani accidenti della prima terrà luogo di tessera e di punti di riposo all' esposizione sincera de' turbamenti », etc., jusqu'à : «... parte e testimonj. » Tout ce passage est, dans la minute, biffé et entouré d'un grand trait noir à l'encre.

7. Custodi avait d'abord écrit (*minute*, fol. 123 v°) : «... e verranno pubblicati entro due anni; sarà forse l'ultima retribuzione che la declinante mia età mi permetterà di rendere... »

8. Custodi avait écrit d'abord (*minute*, fol. 123 v°) : « ... discorde, divisa, depressa, ma sempre cara Italia. » Les mots : « discorde, divisa, depressa, ma... » ont été biffés et entourés d'un trait noir à l'encre.

9. Custodi avait d'abord écrit : « comprenderà *le Opere...* »

e non sono obbligatorie che per ciascun' opera; per modo che coloro, che si saranno inscritti per le Opere del Baretti, sono liberi di comprare o no le successive.

14 ottobre 1820.

PIETRO CUSTODI[1].

Dans la marge de la première page de cette mise au net, on lit, outre des numéros d'ordre, ces notes de la Censure :

Omissis deletis admittitur. NARDINI.

et plus bas :

I. R. Uffizio di Censura.
Milano, il dì 21 ottobre anno 1820.
Imprimatur, exceptis deletis.
ZANATTA, *direttore.*

Le Manifeste est, en outre, contresigné (fol. 114) : V. NARDINI.

Dans la rédaction de son Manifeste datée du 27 octobre[2], Custodi maintient la phrase supprimée :

« ed altri due anni di atroci persecuzioni » ;

mais le mot « atroci » est de nouveau biffé par ordre de la Censure[3]. Parmi les « illustri Italiani » dont il annonce la biographie, il ajoute, en les mettant en tête de sa liste : « Pier delle Vigne, Marco Polo, Torquato Tasso. » Il maintient, en la modifiant, la seconde phrase incriminée, et écrit :

« e darò per ultimo le MEMORIE ITALICHE DEL MIO TEMPO, che comprenderanno l'esposizione sincera *e imparziale*[4] de' turbamenti, delle sorprendenti vicende, de' molti mali e del *poco* bene intervenuti *fino al 1814*, e di cui fummo parte e testimonj. »

Il supprime le passage :

« mentre sarà l'ultima retribuzione... ma pur sempre cara Italia. »

A noter encore que, dans cette nouvelle rédaction, « l'abate Ferdinando Galiani » devient simplement « Ferdinando Galiani », et « l'abate Giammaria Ortes », « Giammaria Ortes ».

Enfin, dans la rédaction du 23 novembre[5], Custodi a changé :

« ed altri due anni di atroci persecuzioni »

en :

« ed altri due anni di strane traversie » ;

et la phrase :

« succederà a quella un opera di maggior mole... e di cui fummo parte e testimonj »

est remplacée par celle-ci :

« Sarà chiusa questa serie da un' opera di maggior mole, le MEMORIE

1. *Ms. ital.* 1579, fol. 113.

2. *Ms. ital.* 1579, fol. 121 et 112. — Cette nouvelle rédaction était accompagnée d'une lettre de Custodi à l' « Imperiale Regio Governo », également datée du 27 octobre, lettre dont une minute s'est conservée dans ce même ms. 1579 (fol. 111 et 115).

3. Sur la suppression du mot « atroci » et la substitution, dans la rédaction qui suit, de l'expression : « ed altri due anni di traversie e persecuzioni », au texte primitif, voir une lettre de Custodi à Gaetano Giudici, du 16 novembre 1820 (*ms. ital.* 1579, fol. 125).

4. Les *italiques* indiquent les passages qui appartiennent à cette nouvelle rédaction.

5. *Ms. ital.* 1579, fol. 110 et 126.

di Francesco Sforza e del suo Secolo, desunte in gran parte dai preziosi residui degli Archivi di Stato degli antichi duchi di Milano. »

Les Memorie Italiche del mio Tempo ont ainsi disparu du Manifeste.

Dans la marge de la mise au net de cette nouvelle rédaction [1], on lit :

Admittitur. Nardini ;

et au-dessous :

Milano, il dì 29 novembre 1820.
Imprimatur.
Zanatta.

Cette nouvelle rédaction est également contresignée : Nardini.

4. — Pièces sur l'acquisition de la collection Frisi et sur le projet d'acquisition des papiers de Mascheroni.

Il a été dit plus haut que l'une des plus importantes collections d'autographes dont Custodi ait fait l'acquisition, est celle du mathématicien Paolo Frisi, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque Ambrosienne. Cette collection se trouvait, en 1834, entre les mains d'un neveu de Frisi, Ajcardo Castiglioni. La correspondance entre ce dernier et Custodi est assez considérable; nous en détachons deux fragments qui nous ont paru particulièrement instructifs, et les faisons suivre d'une lettre de Custodi au professeur Paolo Brambilla; on trouvera dans ces trois pièces, sur la composition de la collection Frisi, des détails qui confirment et complètent ce que nous en avons pu dire dans l'Introduction.

Ajcardo Castiglioni à Custodi.

Angera, 17 giugno 1834.

Carissimo amico,

Sono 17 anni che il canonico teologo Frisi, mio zio materno, morì legandomi la sua libreria ed i manoscritti del altro mio zio il matematico d. Paolo; ma legandomi questi, nel testamento suo mi impose l'obbligo di passarli alla mia posterità, cioè di tenerli in perpetuo in famiglia; vi attaccai un' affezzione, e tutti gelosamente conservai fin' ora nella parte chiusa a chiave della mia libreria. Le lettere di tutti i scienziati suoi corrispondenti sono comprese in nove volumi in quarto grande; due però contengono le memorie sulla vita e studii d' esso matematico, scritte dal c[onte] Pietro Verri, di diverse accademie, di Fabroni (manoscritto), i foglii pubblici che annonciarono la di lui morte, le lettere di doglianza de' fratelli [2] ai corrispondenti letterati e risposte; più tutte le patenti delle academie cui fù ascritto; onde i volumi delle lettere non si riducono che a sette; cioè : lettere d'Italia, uno ; d'...glia [3] e Vienna, volumi n° V [4]; uno, lettere di Parigi, che è il più voluminoso; ed il settimo, cioè IX, lettere del

1. *Ms. ital.* 1579, fol. 126 r°.
2. Ces deux frères survivants de Paolo Frisi sont encore mentionnés dans une lettre de Castiglioni à Custodi, datée du 30 octobre 1834 (*ms. ital.* 1549, fol. 358).
3. Mot de lecture douteuse, par suite d'une surcharge; le dépouillement sommaire de la correspondance de Frisi, qui occupe les feuillets 365-367 du *ms. ital.* 1549, ne fournit pas la solution de cette petite difficulté.
4. V pour IV? Avec V, on obtient un total de 8 et non de 7.

Nord. Null' ostanti le proibizioni testamentarie, per un prezzo d'affezzione, sebbene non quello preteso da mio zio teologo, le alienerei forse più facilmente, privandome e la famiglia di esse, e per voi e per essere ne' futturi *(sic)* lontani depositate nella Biblioteca Ambrosiana.

Probabilmente nel p[rossimo] agosto, Bottelli, che vi risaluta, vi farà una visita sulla vostra altura di Galbiate, et con lui potrete di ciò trattare [1].

Ajcardo Castiglioni à Custodi.

Carissimo amico,

Il comune amico dottore Bottelli [2] mi ha comunicato le vostre intenzioni riguardo all' acquisto delle lettere dell' abate Frisi tutte che io possiedo, di cui alla ceca ofrivate cento zecchini; di esse ne ho fatto numerizzato elenco, senza farvi cenno di qualche suo raro autografo, tra esse quà e là sparso, cui aggiungo tre altri suoi autografi manoscritti, cioè : 1° *del merito letterario e scientifico de' Gesuiti;* 2° *estamporaneo dialogo* (di esso) *tenuto con S. M. il rè di Svezia, la mattina del 21 maggio dell' anno 1784;* 3° *Ragionamento sopra la podestà temporale de' Principi e l'autorità spirituale della Chiesa. Alla Sacra Cesarea Reale Maestà di Giuseppe II, Imperatore Rè di Germania, etc., etc., etc.* Le lettere sono de' primi s[c]ienziati d'Europa de' suoi tempi, tutte autografe, e sono in numero di 1558, escluse le scarse autografe di Frisi, che non ho enumerato, ma che si riducono a poca cosa; il contenuto delle lettere verge su le scienze matematiche, idraulica, astronomia, notizie scientifiche e letterarie sulle nuove opere del giorno, giudizii di esse, nuove di letterati viventi, corrispondenze accademiche, filosofia, ec., ec., ec. Se vedete che tutto ciò possa meritare di più della vostra offerta, v'aggiugnerete quanto crederete. Se ultimate il contratto, che dipende da voi, vado a convertire il ricavo di que' manuscritti in ispese pel sesto anno di studii medici di mio figlio Stefano e laurea di esso in Pavia; onde, s'è filantropico il vostro progetto di questo acquisto, filantropico anche il mio di vendita. Se rimetteste la chiusa del contratto anche a Bottelli, vi starò come alla vostra...

Angera, 20 settembre 1834 [3].

« *Custodi al professore Paolo Brambilla.* »

Milano, primo ottobre 1834.

... La prego... di consegnare al mio messo, insieme col *Discorso* [4] del Baretti, li tomi del Fabroni che contengono le vite di persone illustri, i cognomi delle quali nell' ordine dell' alfabeto incominciano colla lettera A. Questi libri porterò meco a Galbiate, ed io stesso li riporterò, dopo il pros-

1. *Ms. ital.* 1549, fol. 353.

2. Le 25 septembre, c'est-à-dire cinq jours après cette lettre, Custodi écrivait à Giuseppe Bottelli : « Sta il contratto di cento zecchini per i manoscritti del matematico Paolo Frisi ; e sono poi così gentili i modi sì vostri che di Castiglioni, che all' atto del pagamento vi sarà aggiunto un di più. Potete pertanto portare con voi a Milano gli oggetti cadenti nel contratto, ed io mi vi recherò espressamente tra il 1° e il 20 novembre per riceverli e pagarli » (*ms. ital.* 1548, fol. 334).

3. *Ms. ital.* 1549, fol. 355.

4. Le *Discours sur Shakespeare et sur M. de Voltaire.*

simo S. Martino, a Milano, dove debbo tornare per consumare il contratto d'acquisto de' manoscritti del matematico Paolo Frisi, ricevendoli e pagandoli. A proposito de' quali manoscritti, Ella sentirà certamente con piacere che vi si comprende tutto il di lui carteggio, che si estende a 275 corrispondenti, i quali sono i più distinti matematici e letterati dell' ultima metà del secolo XVIII per tutta l'Europa, ed arrichisce il mio futuro deposito per l'Ambrosiana di circa 1600 lettere *autografe* di Cristiani, Kaunitz, Firmian, Wilzeck, Sperges, d'Alembert, Condorcet, Bailly, due Bernoulli, La Grange, Keralio, dei tre Fontana, Cossali, Jacquier, Toaldo, Boscovich, due Zanotti, Agnesi, Bonati, Radicati, Ximenes, Spallanzani, Mascheroni, Ricati, Stellini, ma una sola lettera del nostro Venini, e 17 di Angelo Fabroni; oltre una copiosa corrispondenza co' principali matematici di quel tempo in Olanda, in varie parti della Germania e nell' Inghilterra. Questo le dico perchè, se circa la metà di novembre, entrandone io in possesso, se amerà Ella di vedere quelle lettere con altri manoscritti, ma di argomenti varj, non matematici, dello stesso Frisi, io avrò il piacere di mostragliele, e sarò contento, se, quasi imparziale retribuzione di tanti tratti cortesi ch'Ella mi ha usato e mi usa, Ella troverà in quella preziosa faragine qualche cosa conferente ai di Lei studj. Aggiungerò che, avend' io altresi acquistato, dopo la mia venuta a Milano, tutti i manoscritti di tal sorta che erano nella biblioteca Reina[1], uniti questi ai primi e agli altri ch'io già possedeva, vengo ad avere riunita una massa di più di *otto mila* lettere di celebri letterati, e di gran capitani o uomini di Stato, e questi, per la maggior parte, del secolo XV, tre quarti delle quali sono autografe. Credo di potermene compiacere con ragione, sembrandomi di essere riuscito a salire ad un punto, in siffatti oggetti di letteraria curiosità, che sarebbe sembrato inarrivabile per un privato fornito di sì scarsi mezzi pecuniarj, quale io mi sono...[2].

Moins heureux ou moins habile avec Luigi Fantoni qu'avec Castiglioni, Custodi ne put se rendre acquéreur des papiers du célèbre mathématicien et poète bergamasque Lorenzo Mascheroni, mort à Paris en 1801. Giuseppe Mascheroni avait reçu du ministère des Affaires étrangères de la République cisalpine tout ce que son frère Lorenzo avait laissé en mourant. Il n'avait pu s'entendre avec Francesco Reina, qui, en 1804, avait fait des démarches pour acquérir les livres et manuscrits de son ancien ami; mais, en 1819, il s'était défait de tous les papiers et les avait vendus à Luigi ou Aloisio Fantoni[3]. Nous avons cité, dans l'Introduction, quelques passages de la correspondance échangée, en 1841, entre Fantoni et Custodi, dont la « faragine Mascheroniana » devait bien tenter les goûts de collectionneur; voici deux lettres qui montrent que, six ans plus tôt, en 1835, Custodi avait fait auprès de l'heureux possesseur une première tentative.

Lettre de Giulio Imperatori à Custodi.

Tengo presso di me a vostra disposizione cinque tometti di lettere autografe al conte Giacomo Carrara, la raccolta delle lettere d' illustri Italiani e Francesi alla poetessa Grismondi, varie lettere autografe di detta poetessa al tenero amico suo conte Gerolamo Pompei.

1. Custodi en avait pris possession le 21 septembre précédent comme on le voit d'après la lettre qu'il écrivait ce jour même au baron Cristoforo Riva, lettre publiée un peu plus loin.

2. *Ms. ital.* 1548, fol. 386. — *Minute*, de la main de Custodi.

3. Cf. A. Fiammazzo, *Nuovo contributo alla biografia di Lorenzo Mascheroni. Notizie, Documenti e Lettere*, Bergamo, Istituto italiano d'arti grafiche, 1904, p. 18.

Quanto agli scritti del Mascheroni, il signor Fantoni di Rovetta dice di averne da caricare un bastimento, ma non vuole nè cederne, nè venderne, nè darne copie. Fece però sentire di essere disposto di lasciarli a voi ispezionare, ed anche trarne o farne trarre qualche copia o *fac simile*, quando lo onoriate colà di una vostra visita...

Bergamo, il 12 agosto 1835 [1].

Lettre de Custodi à Luigi Fantoni (Rovetta).

Bergamo, 27 settembre 1835.

...Ella forse avrà di già inteso abbastanza le intenzioni in me sorte alla vista delle molte ed insigni ricchezze biografiche e bibliografiche delle quali Ella è fortunato possessore. Io ne comprerò quante Ella vorrà compiacersi di vendermene, o in pagamento a più di una rata (di cui la prima sarebbe circa il prossimo S. Martino), o costituendone un capitale con tutte le solennità legali, mediante speciale e buona ipoteca. Della faragine Mascheroniana acquisterei tutto, se vuole, oppure mi limiterei all' Epistolario, alle poesie e alle schede biografiche e letterarie; vi comprenderei i manoscritti Furietti, Sarasti e gli altri che ne avesse, il frammento di Bellarmino, il volume postillato dal Voltaire; e qualora fosse da Lei preferito il pagamento con un capitale fruttifero, vi comprenderei pure il volume dell' Aquinate, giacchè potrebb' esso avere la fortuna di rendersi completo, mediante la riunione del foglio che ne fu staccato dalla bravura degli antichi suoi primi possessori, col suo passagio (cui [2] sarebbe da me destinato con tutta l'altra mia suppellettile letteraria e di Belle arti) alla Biblioteca Ambrosiana di Milano. — Comprenderei da ultimo nel proposto acquisto una scelta di disegni e qualche modello delle sculture de' suoi valorosi antenati, non che alcuni libri, e in ispecie quelli che trattano di geografia e di storia e letteratura araba, tra i quali mi fu da lei mostrata l'ultima edizione dell' *Africa* dell' Edrisi, più conosciuto tra noi sotto la denominazione del *Geografo nubiense*.

Qualunque saranno le sue risoluzioni, può esserle di norma ch'io soglio in siffatte trattative essere spedito e preciso, e in pari modo segretissimo...

...La ringrazio di nuovo assai del prezioso dono che ha voluto farmi del raro esemplare del correttissimo suo Dante... [3].

Fantoni garda jusqu'à sa mort, survenue en 1874, la « raccolta Mascheroniana », qui fut acquise alors par le docteur Vincenzo Barca, et passa ensuite, avec la fille unique de ce dernier, dans la maison des comtes Lurani de Milan [4].

L. AUVRAY.

(A suivre.)

1. *Ms. ital.* 1551, fol. 166.
2. Il semblerait que la véritable place de cette phrase incidente fût après les mots : « alla Bibliotheca Ambrosiana di Milano » ; nous la laissons là où elle est dans le texte de Custodi.
3. *Ms. ital.* 1551, fol. 165 — *Minute*, de la main de Custodi.
4. A. FIAMMAZZO, *Nuovo contributo*, etc., p. 18. C'est de la *Raccolta Barca-Lurani* que M. Fiammazzo a tiré la plus grande partie des éléments de l'intéressant volume que nous citons.

BIBLIOGRAPHIE

Annali bibliografici *e catalogo ragionato delle edizioni di Barbèra, Bianchi e C°. e di G. Barbèra, con elenco di libri, opuscoli e periodici stampati per commissione, 1854-1880.* Firenze, G. Barbèra, editore, ottobre 1904; in-4°, di pagg. v-594, con ritr. e fac-simili.

Il volume, che qui si annunzia, fu pubblicato il 1° ottobre 1904, giorno in che compievasi il cinquantesimo anniversario della fondazione della reputatissima Casa editrice onde Firenze e, con essa, l'Italia a buon dritto si onora. Gli *Annali* (in edizione non venale di 500 esemplari) sono impressi con molta accuratezza su carta a mano e sono rilegati, con severa eleganza, alla Bodoniana; sul bianco cartone di guardia portano la nota impresa *Non bramo altr' esca*, al Barbèra suggerita da Cesare Guasti che ne trasse la idea da un verso del Petrarca. S'apre il volume con una finissima incisione che ci presenta la immagine serena di Gaspero Barbèra, con un suo motto *(La vita d'un editore è la storia delle sue edizioni)*, il quale spiega, come meglio non potrebbe, la pubblicazione del libro; segue la *Prefazione* de' figli e successori di Gaspero, Piero, Luigi e Gino; e a questa tien dietro la storia delle edizioni (in tutto 322), prima di quelle venute alla luce sotto il titolo « Barbèra, Bianchi e C°. », indi con il solo nome « G. Barbèra », ordinate cronologicamente e amorosamente descritte con metodo bibliografico; e non tralascia, in fine, il catalogo di registrare i libri, gli opuscoli e i giornali stampati per commissione dalla Ditta. Nella storia particolareggiata delle edizioni si comprendono le piú curiose notizie[1]: si recano brani di periodici che abbiano trattato delle edizioni barberiane, si dà il numero delle copie tirate e, talora, anche il compenso corrisposto ai rispettivi autori, de' quali si offrono, spesso, brevi ma sicure informazioni biografiche. Ma di gran lunga piú importante ed interessante riesce per chi s'occupa delle nostre lettere, il ricco carteggio, che nel volume è prodotto, de' varî autori, alcuni di questi

1. A pag. 447 degli *Annali*, si mostra, con prove, come sia falsa la famosa notizia intorno alla stampa del *Lucifero* del Rapisardi (che sarebbe stato ritirato, dopo compiutane la impressione, dal Barbèra), divulgata da F. Zamboni nel vol. *Gli Ezzelini, Dante e gli Schiavi*, Firenze, 1902, p. XLV. Sulla questione, già risoluta dal comm. Piero Barbèra nel *Bull. bibliografico sardo*, III, fasc. 31-32, vedi il mio accenno nell' *Indipendente* del 6 genn. 1905, piú appresso citato; la risposta dello Zamboni nell'*Indipendente* del 17 genn. 1905, e la mia replica nell' *Indipendente* del 25 genn. 1905.

illustri e celebratissimi, altri allora poco noti ed ora presso che dimenticati; oltre 350 lettere qui veggono la luce e, mentre talune si ristampano traendole dal buon libro di Gaspero Barbèra, *Memorie di un editore*, pubblicato da' figli nel 1883, altre vi compaiono primamente. E oltre ad essere tali ragguagli, come nota Alessandro D'Ancona in un suo recentissimo scritto[1] intorno agli *Annali*, « grati ad ogni persona culta, che voglia aver piena notizia dell' operosità intellettuale italiana in quegli anni di sí belle promesse e di fatti cosí nuovi e gloriosi », destano essi, le piú volte, pe' molti particolari, vivo interessamento in chi volesse occuparsi delle biografie de' piú illustri autori che ebbero relazione con la grande Casa fiorentina. E buone e ricordevoli scritture sono le lettere di Giosue Carducci, di Isidoro del Lungo, di Terenzio Mamiani, di Vito Fornari, di Alfonso Capecelatro, di Luigi Tosti, di Aleardo Aleardi, di Eugenio Camerini, di Massimo d'Azeglio, di Gino Capponi, di Alfonso La Marmora.

Bello è vedere, traverso la narrazione che l'Annalista fa de' primi anni d'esistenza della Casa, la vigorosa attività dell' allora (1858-1863) giovanissimo « dottor Giosue Carducci », come a lui piacque di segnarsi, proponendo, nel 1857, al Barbèra, la stampa della famosa edizione esaurita ed ora ricercatissima delle *Poesie del Poliziano*[2] « che fissarono durevolmente la fama del Carducci come critico ». Ed è merito e vanto del Barbèra, giustamente osserva il D'Ancona, « di aver per primo riconosciuto, e diremmo scoperto, il Carducci ancora giovane e ignoto, e averne adoperato la penna con utilità d'entrambi, facendolo specialmente lavorare per quei volumetti *diamante*, che quanto a invenzione tipografica sono una gloria del solo editore, ma ai quali le prefazioni del Carducci diedero un valor letterario, che la mera riproduzione dei testi non avrebbe raggiunto ». Noto, di sfuggita, come un particolare curioso, che il Carducci riceveva dall' editore, per ogni volumetto della *Collezione diamante*, il tenue compenso di 100 lire toscane! E noterò pure, fuggevolmente, come la tipografia del Barbèra stampasse, un tempo, prima lo *Spettatore*, poi la *Nazione*, fondata per volere di Bettino Ricasoli nel 1859, quando giungeva a Firenze l'annunzio de' preliminari della pace di Villafranca. E molto potrei ancora spigolare, se lo spazio mi bastasse, dal sostanzioso volume, del quale il lettore avrà di già avvertita la singolare importanza. Conchiudendo questo

1. *Notizia letteraria* in *Nuova Antologia* del 1° dic. 1904, e, in estratto, a parte: Roma, 1904, in-8°, di pagg. 12. Intorno agli *Annali* è da vedere: O. Bacci nella *Nazione*, Firenze, 15-16 ott. 1904; G. Falorsi in *Arch. stor. ital.*, ser. V, t. XXXIV (1904), pagg. 489-497; B. Croce in *Critica*, III, 50-52; *Bibliografia italiana*, ott. 1904; *Giorn. stor. d. lett. ital.*, XLIV, 505-507; *Corriere della Sera*, 16 dic. 1904; L. Suttina in *L'Indipendente*, Trieste, 6 genn. 1905. Una relazione esatta ed ampia delle onoranze rese al Barbèra a Firenze e nel nativo Piemonte, si legge nel *Bollettino bibliografico della ditta G. Barbèra*, an. L, n° 51, nov. 1904.

2. Firenze, 1863.

breve cenno rileverò, con vero compiacimento, che, salvo rarissime eccezioni, tutte le opere che il Barbèra licenziò sotto il suo nome, sono ottime e rispondono tutte ad un sano ed alto intendimento morale, che ancora oggidí è tenuto sempre da' figli, non indegni prosecutori della nobile opera paterna; e ad essi va data amplissima lode per aver cosí decorosamente mostrate le benemerenze innumerevoli ed indiscusse dell' intelligente ed onesto padre loro, verso la patria e la cultura italiana.

Luigi SUTTINA.

Bullettino dell' Istituto storico italiano, n° 25, 1 vol. in-8°, de xx-163 pages; Rome, Sede dell' Istituto, 1904.

Ce fascicule du *Bulletin* contient diverses nouvelles intéressantes, avec des mémoires importants. M. Tresca y a étudié les reliques artistiques de l'abbaye de San Vincenzo al Volturno; M. Solmi communique des observations sur la période de la législation pisane en Sardaigne; le professeur P. Egidi présente un projet de corpus des nécrologes et œuvres analogues de la province romaine au Moyen-Age, et enfin J. B. Siragusa étudie en grand détail les miniatures illustrant le poème de Pietro da Eboli dans le cod. Bernensis 120. Ces miniatures doivent être reproduites dans l'édition que Siragusa prépare pour l'Institut. Le projet d'Egidi, exposé sommairement, mais avec beaucoup de netteté, vise l'édition de sept nécrologes jadis signalés par Stevenson (nécrologe Vatican (sec. XIII-XIV), de S. Ciriaco (jusqu'au XIVe siècle), de Santa Maria in Trastevere au XIIe et au XIVe siècle, de S. Sebastiano in Pallara (XIIe siècle), des SS. Apostoli (XIVe siècle), de Veroli) et de vingt-cinq autres nécrologes retrouvés dans diverses bibliothèques et dont l'identification n'est pas absolument vérifiée encore : ce recueil, dont M. Egidi commencera bientôt la mise en train, sera un précieux document pour l'histoire médiévale de la *Provincia romana.*

Le principal intérêt de ce fascicule réside cependant dans le procès verbal de la séance plénière tenue sous la présidence de Villari le 28 juin 1903; c'était la première réunion de l'Istituto après le Congrès historique où des querelles violentes avaient éclaté, et où de vives attaques avaient été dirigées contre ce comité, directeur officiel des études historiques en Italie. Les membres éminents de l'Istituto — des hommes tels que Villari, Tommasini, Monaci, Manno, Crivellucci, Caruti, Novati, Lampertico, Del Vecchio — avaient été vivement ulcérés par ces attaques trop passionnées et songeaient à une retentissante démission collective, en même temps qu'à la nécessité de montrer l'importance de l'œuvre déjà accomplie par l'Istituto, et l'estime à lui manifestée par les étrangers. On retrouve

dans le compte rendu de la séance l'écho de ces divers sentiments. Il est intéressant de lire entre les lignes. Pour affirmer sa vitalité, et c'est ceci surtout qui intéresse les historiens, l'Istituto a annoncé : 1° la distribution des deux volumes du *Chronicon Farfense* (Balzani), des trois fascicules 23, 24, 25 du *Bulletin;* 2° l'achèvement presque immédiat du volume du *Diplomi di Berengario I* (Schiaparelli), et du second volume des *Capitoli delle arte Veneziane*, de G. Monticolo; 3° l'impression fort avancée du quatrième volume de Coluccio Salutati (Novati), du troisième des *Annali Genovesi di Caffaro* (Belgrano, Imperiali), et du *Poema... dei Pisani alle Baleari* (Calisse); 4° la prochaine mise sous presse du *Chronicon Vulturnense* (Federici), de la *Cronaca di Ferreto Vicentino* (Cipolla), des *Diplomi degl' imperatori Guido e Lamberto* (Schiaparelli). On voit que, malgré les dires de ses ennemis, l'Istituto fait de la bonne besogne. On songe en même temps à une édition depuis longtemps souhaitée et réclamée de la *Cronaca di Fra Salimbene;* mais Novati et Malaguzzi-Valeri, trop absorbés l'un et l'autre par de nombreux travaux personnels, ont renoncé à la mission de procurer cette édition. Crivellucci et Cipolla, par contre, ont accepté la préparation d'une édition des œuvres de Paul Diacre, relatives à l'histoire d'Italie. Schiaparelli réunit les matériaux pour la préparation d'un *Codice diplomatico longobardo*. L'édition de Villani, confiée à Lami, reste en souffrance depuis la mort prématurée de ce jeune érudit; Morpurgo a décliné l'honneur de la continuer.

Un projet intéressant a été adopté en principe par l'Istituto storico. Il est relatif à la collaboration des Allemands et des Italiens (entendez l'Institut prussien et l'Istituto storico, et dans la pratique le professeur Kehr et Schiaparelli) pour la publication en commun de documents intéressant à la fois et également l'histoire d'Italie et l'histoire d'Allemagne. Il ne s'agissait de rien moins que de trois entreprises : 1° *Monumenta gentis Langobardorum;* 2° *Diplomata comitissae Matildis;* 3° *Diplomata Normannorum*. Pour la première, les Italiens se chargeraient des *Carte longobarde* jusqu'à 774, des diplômes des ducs de Bénévent, de Spolète, des princes de Capoue, Salerne et Bénévent; les Allemands éditeraient les *Diplomi dei Re Longobardi* et un *Onomasticon langobardicum*. L'idée de cette collaboration internationale pour l'étude de peuples disparus et intéressant à la fois diverses nations modernes peut être féconde. Les difficultés soulevées par l'assemblée de l'Istituto ne semblent pas insurmontables. Il faudra suivre avec attention les progrès et les résultats de cette association, que, pour certains travaux, notre École française de Rome pourrait peut-être avoir profit à imiter.

En même temps que ce précieux fascicule du *Bullettino*, l'Istituto storico a mis en distribution une plaquette complémentaire de l'édition du *Liber de Regno Sicilie*, de Ugo Falcando, jadis procurée par

G. B. Siragusa. Siragusa a retrouvé, après la publication de son texte, un des manuscrits perdus du texte de Falcando, celui qui avait existé dans la bibliothèque du couvent bénédictin de S. Nicolò dell' Arena, à Catane : ce manuscrit a été acquis récemment par la bibliothèque Vaticane (Vat. Lat. 10.690); mais ce n'est peut-être qu'une copie du très ancien manuscrit connu et étudié jadis par Fazello. Ce fameux manuscrit de Catane n'a donc pas toute l'importance et la valeur qu'on aurait pu espérer. Cependant Siragusa en donne, avec un soin méticuleux, toutes les variantes, y compris les fautes évidentes du copiste : la liste en est fort longue et sera fort utile aux érudits qui s'attaqueront dorénavant à l'œuvre de Falcando. Il faut remercier M. Siragusa d'avoir voulu compléter son édition par ce supplément de travail ingrat[1].

Léon-G. PÉLISSIER.

Berthold Wiese, *Altitalienisches Elementarbuch*. [Sammlung Romanischer Elementarbücher, hgg. von W. Meyer-Lübke, I Reihe, Grammatiken]. Heidelberg, Carl Winter, 1904; in-8° de XI-320 pages.

La série des *Manuels de philologie romane*, publiée sous la direction de M. Meyer-Lübke, et magistralement ouverte par son *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft*, vient de s'enrichir d'un second volume digne du premier. Le nom de l'auteur est bien connu de tous ceux qui ont eu à s'occuper de l'ancien italien : rappelons que M. B. Wiese est un des deux auteurs auxquels on doit l'*Histoire de la littérature italienne* de la collection Meyer. Son *Manuel d'ancien italien* remplit très bien le but qu'il s'est proposé : donner une base solide aux études des autodidactes et un guide sûr aux étudiants.

Le *Manuel* comprend une *Phonétique*, une *Morphologie* et une courte syntaxe, ou plutôt une série de remarques syntaxiques. Une *Chrestomathie* de l'ancien italien, suivie de deux lexiques, couronne le tout. La matière est en général condensée avec une précision et une élégance qui dénotent une parfaite maîtrise du sujet. Nous aurons cependant à relever quelques erreurs et à regretter quelques lacunes, surtout dans la première de ces parties. C'est, d'ailleurs, le propre des manuels de prêter aux critiques de ce genre. La nécessité de dire beaucoup de choses en peu de mots amène quelquefois l'obscurité. Pour le même motif, certaines observations du *Manuel*, principa-

1. Ce supplément a paru sous le titre : *La Historia o liber de Regno Siciliae e la epistola ad Petrum Panormitane ecclesie thesaurarium di* Ugo Falcando. *Lezione del cod. di S. Nicolò dell' Arena di Catania, ora Vaticano Lat. 10. 690, a cura di* **G. B. Siragusa.** Une brochure in-8°, de XV-14 pages. Roma, sede dell' Istituto, 1904.

lement dans la *Phonétique*, n'ont pas toujours toute la précision qu'on désirerait.

Voici quelques remarques de détail que la lecture du volume nous a suggérées :

N. **18**, *c), durch Attraktion* est peu clair et ne sera pas compris par un autodidacte; de même, *ibid.*, n. 18, 4.

N. **19**. Mohl s'est aussi occupé de *ilex* dans ses *Études sur le lexique du latin vulgaire*.

N. **19**, 6. Pour *fégato*, M. Wiese renvoie à Schuchardt et à Grammont, mais l'article capital de Gaston Paris, dans la *Miscellanea linguistica in onore di G. Ascoli*, n'est pas cité.

N. **20**. *Prencipo* renverrait plutôt à **principu*.

N. **24**, 5. J'ai peine à croire que *giro* et *conchiglia* ne soient pas des mots populaires : le premier n'est pas rare dans le latin des premiers siècles après J.-C.

N. **25**. R. B. est inexact pour renvoyer aux textes tirés des actes de notaires bolonais.

N. **28**, 9. *Grotta :* l'*o* ouvert ne peut s'expliquer que par l'influence de la liquide; on peut expliquer de même *gorgo*, quoique la position de la liquide diffère.

N. **33**, 3, *c)*. Il n'est pas besoin pour expliquer *sarò* de faire appel à l'influence de *darò;* le passage de *er* protonique à *ar* est une loi de phonétique générale.

N. **35**. *modano* = *modŭlu* aurait besoin d'explication; de même *orafo* = *aurifex*.

N. **39**. 2. *fuora* renvoie plutôt à **fora* qu'à *foras*.

N. **83**, 3. Il est inutile de chercher la forme latine correspondante à *vegliardo :* le suff. *-ardo* s'est ajouté à la forme simple.

N. **99**, 1. *Cansare* est la forme du latin vulgaire.

N. **99**, 2. *Pancia* ne peut venir de *pantice;* il faut une forme comme **panticea*.

N. **149**, 3. *-eggia* = *ĭdiat* (-ίζει); c'est un peu trop algébrique; il aurait fallu au moins renvoyer à Meyer-Lübke, *Gr. des L. Rom.*, II, § 583.

La partie morphologique prête moins à la critique, et la partie syntaxique n'a pas, nous l'avons dit, de prétentions à être une syntaxe complète.

Les textes, qui sont compris entre les pages 197 et 254, sont édités avec grand soin; ils sont empruntés aux éditions critiques, et quelquefois édités d'après les manuscrits par M. Wiese. De nombreuses remarques et un glossaire les accompagnent. Le lexique général qui termine le volume renvoie aux formes étudiées dans les deux premières parties et rendra des services aux romanistes. Une bibliographie abondante précède le volume, et de nombreuses indications

bibliographiques sont intercalées dans le texte, quand le besoin s'en fait sentir. Le *Manuel* ainsi compris et composé est pour les étudiants en philologie italienne un instrument de travail de premier ordre.

J. ANGLADE.

Giorgio del Vecchio, Il sentimento giuridico (Estratto dalla *Rivista Italiana per le scienze giuridiche,* vol. XXXIII). Torino, Bocca, editori, 1902, 18 pages. — Diritto e personalità umana nella storia del pensiero (Estratto dalla *Rivista di Filosofia e scienze affini,* marzo 1904). Bologna, Zamorani, editore, 1904, 32 pages.

L'auteur défend avec force la théorie classique du droit : il n'y a pas une genèse du droit, il n'y en a que des applications particulières, des rameaux issus de la même souche. Mais le point de vue métaphysique comme le point de vue psychologique nous autorisent à voir en lui une intuition de valeur absolue, et dont les manifestations diverses peuvent être en lutte avec l'état des faits juridiques contemporains. Il se félicite de ce que cette doctrine est surtout représentée aujourd'hui en Italie.

On devine quelle sorte de conception de l'histoire dérive de ces aperçus dogmatiques: l'idée du droit, toujours une et identique avec elle-même, a dû se dégager peu à peu.

La philosophie du droit est le point d'interférence de la jurisprudence et de la philosophie. Toute l'antiquité a été impuissante à unir ces deux éléments, parce que la nature de l' « homme », dont elle fait dériver le droit naturel, est celle du « citoyen », supposé déjà muni de ses droits politiques, à l'exclusion des étrangers et des esclaves, qui ne sont pourtant pas des choses. Cette philosophie du droit ne fut donc pas plus critique en théorie que révolutionnaire en pratique.

Le Moyen-Age fonde aussi le droit sur l'idée d'humanité et de dignité absolue; mais d'une humanité future, et non concrète et actuelle. Dès lors, l'autonomie devient une hétéronomie, qui se traduit en fait par une subordination des classes. L'homme n'étant plus par lui-même une fin, il est juste, c'est-à-dire logique, qu'il ne soit plus libre.

Il fallait une révolution de la pensée pour retrouver l'essence « humaine » du droit. Avec Descartes en théorie, avec Grotius en pratique, la philosophie juridique se sépare de toute révélation théologique et devient autonome.

Depuis ce temps, les grands problèmes de la philosophie et du droit suivent un développement parallèle: rapport du sujet et de l'objet d'une part, rapport de l'individu à la société, de l'autre; avec une

« psychologie sans âme », la base d'une philosophie du droit s'évanouit; elle se sépare définitivement de toute philosophie et se perd dans la sociologie ou dans des disciplines plus positives ; cette crise est encore parallèle à celle de la philosophie elle-même.

L'auteur défend éloquemment l'ancienne philosophie juridique et maintient avec force son autonomie par rapport à toute science, ses lois antérieures et supérieures aux faits. Mais il est à regretter que ce point de vue ne laisse pas plus de place aux méthodes modernes, et à l'idée d'un progrès moral émanant des faits autant qu'il s'impose à ceux du dehors.

Charles LALO.

Liborio Azzolina, *Il Dolce Stil nuovo.* **Palermo, A. Reber, 1903; in-16, 236 pages.**

C'est faire sans doute un grand éloge de cet essai d'un débutant que de dire que, sur un sujet aussi délicat, aussi obscur et aussi rebattu, il apporte quelques précisions nouvelles. Par ses qualités de finesse et d'ingéniosité dans l'analyse et l'interprétation des vieux poètes lyriques italiens, M. L. Azzolina arrive à jeter quelques faisceaux de lumière sur l'art si subtil de Guido Cavalcanti et de Dante ; et ce n'est pas là un mince mérite, quand on songe à l'insignifiance de tant de publications dantesques qui s'impriment journellement en Italie! Après cela, on doit glisser sur certains défauts par où se trahit l'inexpérience de l'auteur, quelque prolixité, et, ce qui est plus grave, un peu de confusion dans certains développements ; on peut encore remarquer que le chapitre II *(Antecedenti del Dolce Stil nuovo)* aurait beaucoup gagné à être composé après la publication du petit volume de M. K. Vossler, *Die philosophischen Grundlagen zum Süssen neuen Stil* (Heidelberg, 1904). Mais à quoi bon insister? La critique a déjà reconnu d'un commun accord que ce livre contient beaucoup mieux que des promesses; prenons donc sans récriminer ce qu'il nous apporte, et comptons sur l'auteur lui-même pour se corriger des légères imperfections qui lui ont été signalées en toute bienveillance.

Pour ce qui est du caractère fondamental du *Dolce Stil nuovo*, et de la définition célèbre que Dante en a donnée, dans son entretien avec le Luquois Bonagiunta (*Purg.* XXIV), M. Azzolina s'en tient, dans les grandes lignes au moins, à l'interprétation proposée récemment par M. Cesareo (*Miscellanea Graf;* cf. *Bull. ital.*, IV, p. 162-163). Toute la difficulté est de bien interpréter le mot *amor*, du vers 53 : ce mot, dans l'intention de Dante, en dit beaucoup plus qu'il n'est gros, et Bonagiunta, qui n'y entend pas malice, ne comprend rien à la déclaration de son interlocuteur, en sorte que l'entretien finit ironiquement, sur une constatation naïve du vieux poète, satisfait qu'entre sa manière

et celle de la nouvelle école, il n'y ait pas au fond tant de différence (v. 61-62),

E quasi contentato si tacette.

Cette interprétation appelle quelques réserves. Ni M. Azzolina ni M. Cesareo ne sont les premiers à voir ici de l'ironie; Borgognoni avait déjà interprété de cette façon la fin de l'entretien; mais M. Azzolina précise ingénieusement l'attitude de Dante en face de Bonagiunta par une analyse pénétrante, et assez neuve, de la correspondance poétique de Guido Cavalcanti et de Guido Orlandi (pp. 24-31) : à l'ignorance et aux illusions de Bonagiunta, Dante n'oppose qu'un silence dédaigneux; il y a du sarcasme dans la conclusion du célèbre épisode (p. 37).

Ce dédain et ce sarcasme ont de quoi surprendre dans un entretien du poète avec une âme qu'il sait appelée à la félicité éternelle. Les apostrophes violentes et les allusions cinglantes, si nombreuses dans l'Enfer, ne sont plus de mise dans le Purgatoire, au moins quand le poète s'adresse à ceux qui ont trouvé grâce devant Dieu; on ne voit ni ironie ni dédain, mais seulement une affectueuse bienveillance, dans les propos que Dante adresse au paresseux Belacqua (IV, 123); il ne trouve pas un mot sévère pour la jalousie féroce de Sapia (XIII, 133 et suiv.), car il respecte en elle un «spirito eletto» (*ibid.*, v. 143). Pourquoi serait-il plus dur envers l'honnête Bonagiunta, qui vient de lui faire entrevoir, en prononçant le nom de Gentucca, des perspectives bien différentes de celles auxquelles d'autres prédictions ont habitué Dante au cours de son voyage? J'ajoute que la prétendue satisfaction du vieux rimeur, à voir que la nouvelle école n'éclipse guère l'ancienne, est contraire à la psychologie des âmes du purgatoire, généralement plus éclairées et plus modestes. Chacun sait qu'Oderisi da Gubbio, au ch. XI, reconnaît la supériorité de son contemporain Franco de Bologne, et esquisse à ce propos, sur la fragilité des réputations artistiques et poétiques, une théorie que, dit-il, il n'aurait pas admise de son vivant (XI, 85 et suiv.); faut-il rappeler que Guido Guinizelli proclame la supériorité d'Arnaud Daniel (XXVI, 115 et suiv.)? Bonagiunta ne montre pas moins d'admiration pour ces «nuove rime», pour ce «dolce stil nuovo» dont il est resté si loin, avec Giacomo da Lentino et Guittone; il reconnaît humblement ce qui lui a manqué (v. 60).

Il y a plus : cette bienveillance mutuelle et cette modestie gagnent Dante en personne. Oui, Dante qui a le sentiment de sa valeur à un si haut degré, Dante qui s'accuse du péché d'orgueil (*Purg.*, XIII, 136-138), et qui se fait dire par ses interlocuteurs les paroles les plus flatteuses, ne se décerne pas d'éloges lui-même : si dans le Limbe il prend place à côté d'Homère, de Virgile, d'Horace, d'Ovide et de Lucain, ce sont ces grands hommes qui lui font l'insigne honneur de

'accueillir (*Enf.*, IV, v. 100-102); c'est Oderisi da Gubbio qui parle à mots couverts de la gloire naissante d'un poète qui peut-être effacera le renom de «l'un e l'altro Guido» (XI, 98-99); c'est Bonagiunta enfin qui caractérise d'une façon si élogieuse le «dolce stil nuovo» de son interlocuteur. Sans doute, ce n'est là qu'un détour, et qui ne trompe personne; mais il n'en est pas moins caractéristique. Pourquoi dès lors ne pas interpréter modestement la fameuse réponse de Dante au compliment de Bonagiunta : «Ce que j'ai fait est bien simple, et il n'y a pas grand mérite; j'ai seulement écrit sous la dictée de l'amour...» Et Bonagiunta, dont l'esprit n'est pas si obtus qu'on s'est plu à le dire, comprend tout de suite que cette chose si simple est tout bonnement l'essentiel; il n'y a que cette différence entre l'ancienne et la nouvelle école en effet, mais elle suffit! Le Lucquois est édifié, il n'en demande pas davantage.

Qu'on ne dise pas à ce propos que cette nouveauté n'en était pas une, puisque les troubadours avaient souvent répété des déclarations identiques. Quelle nouveauté véritable y a-t-il donc sous le soleil? Toutes les révolutions du goût, en art et en poésie, ne se font-elles pas, de très bonne foi, au nom de la vérité et de la sincérité? D'ailleurs, cette profondeur du sentiment ne caractérisait certes pas l'art des Siciliens et de l'ancienne école toscane; en sorte que se vanter d'avoir substitué une inspiration sincère à de purs artifices n'était ni excessif ni oiseux.

Ces réserves faites, il est bien clair que le mot *amor* dans la profession de foi de Dante a un sens beaucoup plus complexe qu'un lecteur peu accoutumé à la psychologie du poète ne le croirait d'abord; il s'agit d'une conception très particulière et d'ailleurs bien connue de l'amour, et l'allégorie, comme partout dans cette œuvre savante, réclame ici une large place. Qui pourrait le contester? Ce qu'on est trop tenté d'oublier, c'est qu'à la base de tout ce symbolisme, il y a un sens littéral généralement très clair, et qu'il est bien inutile de compliquer à plaisir. La nécessité de voir un malentendu entre Dante et Bonagiunta, en supposant que le sarcastique Florentin s'amuse à mystifier le naïf Lucquois, ne m'est pas encore apparue.

Henri HAUVETTE.

Oscar Kuhns, *Dante and the English poets from Chaucer to Tennyson.* — New-York, Henry Holt & C°, 1904; in-8° de VII-277 pages.

M. Kuhns, professeur de philologie romane à la Wesleyan University, Middletown, Conn., a eu la vaillance de résumer en 277 pages un domaine de la littérature comparée qui n'a été étudié jusqu'alors que partiellement, dans l'étendue que limitent les noms de Chaucer et de

Milton, mais qui était pour ainsi dire vierge dans ses derniers aboutissants, de Milton à Tennyson. Et justement, dans ce second canton de son exploration, l'auteur n'ayant plus affaire à des imitations naïves et directes, la difficulté croissait à mesure que l'influence se subtilisait, jusqu'à devenir souvent presque impalpable.

Chaucer, qui fut en Italie, en mission diplomatique, de 1372 à 1373, pour y négocier l'établissement en Angleterre d'une factorerie génoise, qui y retourna en 1379, semble inaugurer une ère brillante d'italianisme en Angleterre. Il n'en est rien. Quelque arbitraire que puisse être la division imaginée par Ten Brink des œuvres du « père de la poésie anglaise » en trois périodes : imitation française, imitation italienne et création originale, il n'en est pas moins vrai que l'influence de Dante fut sur lui considérable, non seulement dans *the Parlement of Foules*, la *Court of Love* (si l'œuvre est authentique) et la *House of Fame*, mais dans sa production totale. Mais, après lui, tout un siècle d'oubli recouvre l'immortel Florentin. Le glorieux XVIe siècle lui-même n'aperçoit Dante que dans une pénombre imprécise. C'est avec Milton, qui voyagea en Italie de 1638 à 1639, — on sait qu'il découvrit près de Florence le grand Galilée, vieillard et aveugle, prisonnier, au moins de nom, de l'Inquisition et qu'à Naples il visita Giovanni Battista Manso, marquis de Villa et biographe du Tasse ainsi que, plus tard, patron de Marino, — que la Divine Comédie regagne une faveur éphémère, cette fois encore, car ni Dryden ni Pope ni leurs épigones ne pénétrèrent vraiment l'esprit de l'œuvre. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que des traductions soignées — celle de H. F. Cary (1812), d'abord inaperçue puis, quand Coleridge l'eut signalée au public lettré, extrêmement populaire, marque une époque dans l'ère dantesque anglaise — révélèrent enfin le trésor caché, sur lequel se jeta le XIXe siècle avec d'autant plus d'ardeur que la plupart des grands représentants de la poésie de cet âge outre-Manche ont vécu plus ou moins longtemps en Italie : tels Byron, Shelley et Browning, sans compter le préraphaélite Rossetti, dont on n'ignore pas les rapports qu'eut le père avec la grande épopée du Trecento, rapports qui, selon une phrase de M. A. Jeanroy, « font plus d'honneur à son imagination et à son érudition qu'à la rectitude de son jugement[1]. » C'est dans cette partie de son travail que les investigations de l'auteur prêteraient à plus d'une réserve : beaucoup ne voudront voir que directions parallèles où il croit découvrir une influenciation directe. Quand il semble avoir le plus raison, j'entends à propos de Shelley, duquel il affirme que « *no English poet has so completely assimilated the works of Dante as he* », il

1. Cette ardeur ne paraît pas vouloir diminuer de nos jours. Ne s'avise-t-on pas de le proclamer le maître absolu même au sein des théologiens, où on le considère, selon que s'expriment deux d'entre eux, J. E. Carpenter et P. H. Wickstead dans leurs *Studies in theology* (1903), comme « *enlarging and deepening spiritual perception as well as literary appreciation* » (p. 5) ?

faudrait considérer que le poète qui traduisit Platon, Spinoza, Eschyle, Gœthe et Calderón fut soumis à des influences si complexes qu'il serait téméraire de vouloir les limiter à l'action d'un seul modèle, pas même pour une œuvre donnée. Malgré que l'auteur soit en somme au courant de la littérature de son sujet, sauf deux ou trois exceptions de peu d'importance, on regrette qu'il se soit abstenu d'étudier tant d'imitateurs dantesques de second ordre, dont l'influence fut plus d'une fois extrême sur les *leaders* du Parnasse, qui, comme de simples mortels, ont coutume de prendre leur bien partout où ils le trouvent et souvent puisent leurs plus belles idées dans quelque brochure inconnue ou quelque obscur essai. Les recherches modernes confirment tous les jours cette assertion apparemment irrévérencieuse, mais qui est vraie partout et dans tous les domaines de l'activité humaine.

CAMILLE PITOLLET.

G. Pavanello, *Un maestro del Quattrocento. Giovanni Aurelio Augurello.* Venezia, Tip. Emiliana, 1905; 1 vol. in-8°, XI-267 pages.

Voici encore une monographie consacrée à un humaniste de second plan, personnage assez oublié malgré les belles recherches que lui ont jadis consacrées Mazzuchelli, Carlo et Luigi Tonini, Tiraboschi et surtout Azzoni. L'auteur reconnaît modestement et avec raison qu'il n'y avait pas un besoin urgent de refaire la biographie de son héros ; il y a été encouragé par la découverte de nouveaux manuscrits ; par les détails mis en lumière çà et là par les érudits contemporains Campanini, Cian, Luzio, Renier et autres ; par la possibilité de reconstituer, grâce à ces nouveautés, le milieu littéraire et social de son personnage. Il s'est borné à réunir et à grouper les éléments de cette reconstitution, mais il ne l'a point tentée. Il a divisé son travail en trois parties : la vie, la critique de l'œuvre, les disciples et les amis. En appendice, il publie les *Rime* et les vers latins d'Augurello, et donne une bonne bibliographie des manuscrits et des éditions, avec quelques importants documents inédits. La partie la plus développée, et du reste la plus intéressante, du livre est la partie consacrée aux amis et disciples d'Augurello : non pas tableau, mais simple catalogue par noms de villes et d'hommes, sans qu'on voie quel principe a présidé au classement des unes et des autres. Comme le travail de Pavanello est dépourvu de tout index, il sera malaisé d'utiliser ce catalogue, plein de renseignements neufs ou groupés pour la première fois. L'auteur a relevé avec soin dans les vers de son héros ce qui concerne chacun de ces humanistes, y a ajouté d'abondantes notes biographiques provenant de sources contempo-

raines, et constitué ainsi, au moins pour quelques-uns, de bonnes notices complémentaires; on ne saurait cependant s'en rapporter à elles comme formant des tableaux complets. Parmi les vers latins publiés ici pour la première fois, il faut noter au fol. 18v du Cod. Mediceo Laurenziano XXXIV, 46, une épître adressée: *Carlo Burgundiae duci invictissimo,* » qui est Charles le Téméraire. L'inventaire après décès d'Augurello, publié d'après l'original de l'*Archivio capitolare* de Trévise (p. 258 sqq.), est curieux; il faut y signaler surtout le catalogue de sa bibliothèque : il possédait Homère, Lucien, Horace, Salluste, Quintilien, plusieurs traités de Cicéron, saint Thomas et Pétrarque, qui représentait seul la littérature italienne. Il lui restait aussi en nombre des exemplaires en feuilles ou débrochés de sa *Crisopeia.* — Le mémoire de M. Pavanello sera utile à consulter sur Augurello et son milieu, mais il faut souhaiter que l'auteur se préoccupe un peu plus désormais du soin de la composition et de l'agrément du lecteur.

L.-G. P.

Benvenuto Cessi, *Venezia e Padova e il Polesine di Rovigo (Secolo XIV)*, Lapi, 1904, Città di Castello; 1 vol. in-12 de 70 pages.

M. B. Cessi, qui s'intéresse depuis longtemps à l'histoire de Padoue, et qui en a d'abord étudié divers détails anecdotiques et économiques, a entrepris maintenant celle de la Polesine de Rovigo. Il prépare un mémoire sur l'histoire de cette région pendant la période de la ligue de Cambray *(sic),* dont le titre annonce assez quel pourra être son intérêt pour les historiens français. Il en publie aujourd'hui une sorte de préface, assez nécessaire sur un sujet aussi négligé par l'histoire générale : l'établissement de la domination vénitienne, au détriment de l'influence des Padouans, sur ce territoire. Son travail est conduit surtout — et l'on pourrait dire presque uniquement — sur des documents inédits d'archives: les *Lettere di Collegio*, les *Commemoriali,* les *Senato misti* e *Senato secreti*, à Venise, le *Liber officiorum* et les *Epistulae et decreta Nicolaï* de Modène, les chroniques ferraraises et padouanes, les *Annali* vénitiens de Dandolo, la *Cronaca Morosina* et les lettres de Francesco Novello de Carrara conservées à la Marciana. Un premier chapitre d'introduction générale pose nettement la question, et montre ce que furent les relations de Venise, des Carrara, qui gouvernaient Padoue, et des seigneurs d'Este, jusqu'à la guerre de Chioggia, et quelle importance avait pour ces rivaux la possession de la Polesine. Le second chapitre narre les rivalités des *Estensi* et des *Carraresi,* le règne d'Alberto d'Este, les luttes entre Azzo et Nicolà III, et les progrès de la politique vénitienne. Le cha-

pitre III est un tableau fort intéressant de l'administration vénitienne et ferraraise dans la Polesine ; le chapitre IV mène jusqu'à la paix de 1405, après la guerre de Padoue, que terminent la victoire de Venise et sa première conquête de *terrafirma*. Dès lors, deux adversaires seulement se trouvent encore en présence : Venise et les Este de Ferrare, dont la rivalité remplira à son tour tout le XV[e] siècle. M. Cessi annonce l'intention de s'occuper plus tard de cette période, de façon à rattacher le présent travail au beau mémoire de M. E. Piva sur la guerre de Ferrare en 1482. Une série de vingt-quatre documents, importants, bien choisis et bien publiés, complète avec agrément cette utile contribution à une histoire du *Trecento*.

L.-G. PÉLISSIER.

Amalia Cesano, *Hans Sachs ed i suoi rapporti con la letteratura italiana*. Roma, Officina Poligrafica Italiana, in-8°, 1904.

Ces 103 pages représentent une somme de travail assez considérable, mais elles ne nous apprennent rien de nouveau.

L'énumération des cas où Hans Sachs prend comme source Pétrarque, le *Décameron* et les *opere minori* de Boccace, comme *De claris mulieribus, De casibus virorum illustrium, De genealogia Deorum* et *Il Filocolo*, n'est pas complète ; elle ne pouvait pas l'être, étant donnée l'habitude de Hans Sachs d'utiliser plusieurs sources à la fois. Mais, pour cette raison précisément, ce petit livre aurait eu plus de valeur si l'auteur avait su mieux mettre en lumière les conséquences des faits qu'elle mentionne. Le travail n'a pas été suffisamment mûri. Souvent on a l'impression que l'auteur n'a pas saisi ce qui est caractéristique chez Hans Sachs. Elle se contente souvent de reproduire les jugements et les arguments de la critique allemande. Mais c'est une compilation utile pour ceux qui ne connaissent pas Hans Sachs. Dans la bibliographie et dans les citations, l'orthographe est d'une négligence vraiment excessive.

EUG. GEIGER.

Brie Maria, *Savonarola in der deutschen Literatur* (Heidelberger Dissertation). Breslau, M. und H. Marcus, 3 M.

Cette thèse de doctorat aurait pu n'être qu'une plaquette sans perdre ni en valeur ni en intérêt. Mais sachons respecter l'ampleur scientifique allemande. La biographie de Savonarole, étant donnée la considérable littérature préexistante, apparaît superflue. Tout au plus pourrait-elle s'expliquer par l'intention, chez l'auteur, de justifier, dans son tableau de l'appréciation contradictoire du réformateur de

Florence de la part de ses contemporains, l'accueil contradictoire que celui-ci a trouvé en Allemagne. Car, si la Réforme l'exalta, — on sait que Luther réédita en 1523 son commentaire des psaumes 31 et 51, — le siècle de l'*Aufklärung* affecta de le mépriser. Mais à quoi bon une analyse aussi détaillée de drames complètement insignifiants, tels ceux de Jos. Auffenberg, Lohmann, R. Voss, W. Uhde! Et n'eût-il point suffi de bien arrêter les grandes lignes de l'évolution de la *matière savonarolesque* — que l'on me pardonne l'expression — en Allemagne? Or, Spangenberg, Gœthe et Lenau en marquent les trois phases capitales. Ni Gobineau, ni Weigand, ni Uhde ne l'ont fait avancer d'une ligne. Seul, Gottfried Keller en eût été capable, si, au lieu d'un drame, il eût conçu une épopée sur ce thème[1].

CAMILLE PITOLLET.

Otto Driesen, *Der Ursprung des Harlekin. Ein kulturgeschichtliches Problem* (Berlin, A. Duncker, 1904; in-8° de x–286 pages et 17 illustr.).

L'Italie perd une de ses gloires. Arlequin doit s'écrire Harlequin, avec *h* aspirée; il s'écrivit ainsi jusque bien avant le XVII[e] siècle. De roman, le personnage se normannise.[2]

La graphie la plus ancienne: *herlequin* (ou *herlequin, hennequin*), a été supplantée par la forme dialectale parisienne, comme *lermes* a disparu devant *larmes*. Le rapprochement, originaire de Génin, entre *Herlequin* et le diable *Alichino* (Dante, *Inferno*, XXI, 118), que Littré tenait pour admissible, bien que regrettant l'absence de textes italiens probants, est purement chimérique.

Les démons aériens dits *herlequins* font leur apparition littéraire en Normandie à la fin du XI[e] siècle. Il y a évidemment ici une analogie frappante avec la tradition germanique de la *wilde Jagd* (*wütendes Heer*, *wilder Jäger, Nachtgejaid, Nachtjäger, Helljäger,* etc.) qui se rattache à l'antique croyance aux démons, comme le prouve la

1. G. Keller avait conçu l'idée d'un drame touchant Savonarole sur les indications de Ludmilla Assing, qui, en 1865, lui avait signalé un passage de Pasquale Villari, l'historien bien connu de Savonarole, où il est dit que celui-ci s'était fait dominicain par suite d'un amour malheureux. Sur le plan de ce drame, dont il n'est rien resté, cf. *G. Kellers Leben, seine Briefe und Tagebücher,* von Jakob Baechtold, II. Band, III. Auflage, Berlin, W. Hertz, 1894 (p. 26-27).

2. Ceci n'est pas à proprement parler une découverte de M. Driesen. Avant lui, G. Raynaud, dans les *Études romanes dédiées à G. Paris* (Paris, 1891), avait commencé d'élucider cette question si intéressante. Notons, en outre, que l'ouvrage analysé forme une contribution nouvelle à la série d'études sur les personnages comiques du spectacle populaire, dont les plus remarquables sont les suivantes: A. DIETERICH: *Pulcinella, etc.*, Leipzig, 1897; GEORG JAKOB: *Karagötzkomödien,* Berlin, 1899; E. LITTMANN: *Arabische Schattenspiele,* Berlin, 1901; R. PISCHEL: *die Heimat des Puppenspiels,* Halle, 1900; H. REICH: *Der Mimus, ein literaturgeschichtlicher Versuch*, Berlin, 1903.

phrase courante dans la Basse Allemagne : *de Wode tüt* (ou *Wode jaget*) à comparer à la *Chasse Hennequin*, dont la tradition subsiste encore en Normandie. Le premier texte qui les mentionne se trouve dans Orderic Vital. L'auteur suit pas à pas la transformation de la *maisnie Hellequin* en le bouffon à haut-de-chausses et pourpoint brillants, masque noir coupé au-dessus de la lèvre, petit chapeau de feutre coquettement relevé sur l'oreille, batte passée à la ceinture, dont les mines un peu mignardes, l'agile démarche, les comiques postures, les gambades légères, l'aérien scepticisme conquirent pendant deux siècles sur notre théâtre les cœurs des Colombines en dupant les Léandres, rossant les Pantalons et se jouant du Docteur.

Dès le XIIe siècle, l'appellation de *harlequins* s'applique aussi bien aux esprits élémentaires, survivances mythologiques restées populaires, qu'aux pécheurs de chair et d'os. Peu à peu, le terme en arrive à signifier gueux, coquin, mécréant. Par suite de l'identification ecclésiastique des concepts *démon* et *diable*, Harlequin se confond sur la scène du Moyen-Age avec le diable. La *chape herlequin*, avant de devenir le *manteau d'Arlequin* moderne, a été une tête véritable peinte sur le rideau qui cachait l'entrée de l'enfer, *à l'avant* de la scène du Moyen-Age. Un récit du XIIIe siècle met en relief un Harlequin chef de bande. Le personnage se généralise. Il acquiert sa signification typique au XIVe siècle. Il est devenu, de charge comique du diable, tel le *croquesots* du *Jeu de la Feuillée* (1262), la représentation caricaturale de l'espèce humaine masculine. Il descend dans la rue. C'est l'un des héros du charivari. Tel il apparaît dans le *Roman de Fauvel* (1310-1314). La *Diablerie* l'accueille. De même que Rabelais a emprunté à cette dernière son personnage de Pantagruel, — qui, dans les mystères du XVe siècle, est un diable occupé à jeter du sel dans la bouche des dormeurs, d'où, dans le roman, son nom de roi des dipsodes et son navire à sel, — il est fort probable que le héros familier du charivari ait, par un processus en vérité assez lent, gagné ainsi peu à peu sa haute position au théâtre. En tout cas, le harlequin des troupes italiennes à Paris — la *Commedia dell' arte* importa en France Mezzetin, Scapin, Brighella, Scaramouche; Arlecchino fut ignoré du vocabulaire de la Crusca, jusqu'à la fin du XVIIe siècle — fut d'abord un agent extérieur de réclame, dont le but était de faire entrer la foule dans la salle de spectacles. Il n'a pas eu immédiatement le grand rôle que nous sommes enclins à lui attribuer. Sa parenté avec le Zanni de Bergame le fit adopter tout de suite par les mimes d'au delà des Alpes, et il arriva, entre 1571 [1] et 1580, à substituer en France le premier. Désormais, la scène européenne lui est conquise. Il s'appellera tour à tour *Clown*, *Gracioso*, *Harlekin*, *Arlecchino*,

1. Nous savons que la troupe italienne de Ganassa représenta à Madrid en 1574 un Harlequin au nombre des figures comiques apportées de Paris.

Arlequin : multiples apparaîtront ses déguisements, son esprit restera au fond identique, avec les nuances nécessaires, bien entendu, de terroir et de langage. Mais ce sera quand même toujours le démon originel : son corps mobile, sa défroque voyante, son cynisme, qu'exagèrent le masque et les cornes, autant de survivances de l'antique monstre aérien qui effraya nos aïeux :

A sa siele et à ses lorains
Ot cinc cent cloketes au mains,
Ki demenoient tel tintin
Con li maisnie hierlekin.

(Ren., IV, 146.)

CAMILLE PITOLLET.

Un intermezzo indiavolato : nota di **F. De Simone Brouwer**. Rome, typogr. de l'Académie des *Lincei,* 1904.

M. De Simone Brouwer a eu bien raison de publier dans les *Rendiconti* des *Lincei* (v. XIII, fasc. 12) l'intermède *Pulcinella da quacquero*, quoiqu'il estime, avec raison également, que la pièce ne fait honneur ni au talent ni à la délicatesse du prêtre qui, en 1770, l'écrivit pour le collège ecclésiastique de Sora. J'ai eu l'occasion de montrer les malices sans fiel que les auteurs glissaient parfois en Italie dans les pièces destinées aux couvents et en particulier aux couvents féminins. (*Les abbés et les abbesses dans la comédie française du* XVIIIe *siècle. Revue bleue* des 24 septembre et 1er octobre 1898); mais cette fois il s'agit de bien autre chose. L'auteur, Antonio Jerocades, professeur au collège de Sora et franc-maçon, n'est pas un inconnu, mais on avait perdu la trace de la farce dont il avait prétendu accompagner, en l'honneur du Carnaval, un grave *Ritorno di Ulisse;* l'autorité ecclésiastique, mise en possession du manuscrit, avait voulu interdire la représentation, mais le directeur du Collège avait fièrement répondu qu'il ne reconnaissait pour supérieur que les représentants du roi, et s'était borné à quelques corrections. Toutefois, le gouvernement donna raison à l'évêque, et les deux prêtres furent expulsés. Voici un échantillon, sinon de ce qu'ont littéralement récité les collégiens de Sora, du moins de ce que leur professeur voulait leur faire réciter : « Vous savez que les Deux Siciles sont le pays des prêtres : là tout appartient à l'Église, et c'est peut-être la première raison de la misère générale. Vous voyez de vastes plaines, qui pourraient donner du blé ou nourrir des troupeaux, occupées par des monastères et par cent maisons de robustes fainéants. C'est le royaume des mots, et le plus surprenant est qu'on y parle avant de penser. On condamne l'accusé, après quoi on rédige le procès. Dans un tribunal, qui

avoue est sauvé ; qui nie est envoyé au bûcher. Les corps demeurent dans le royaume, les esprits habitent ailleurs. Un clerc y compte plus que le souverain, et les plus respectables lois ne tiennent pas contre une règle ecclésiastique. Ne sont-ce pas là des extravagances insupportables ? » Ailleurs, un quakre endoctrine Polichinelle et se moque du christianisme. L'Italie et la décence essuient chemin faisant quelques insultes, mais l'auteur vise surtout à déshonorer l'habit qu'il porte. C'est un goût comme un autre ; mais que devait dire à ses élèves, dans l'intimité, un maître qui comptait leur faire tenir un semblable langage devant leurs familles ? Et notez que cet honnête ecclésiastique, qui s'inspire manifestement des *Lettres anglaises*, n'a pas su dérober à Voltaire un seul trait d'esprit !

CHARLES DEJOB.

George A. Simonson, *Francesco Guardi, 1712-1793* **(London, Methuen, 42 s. net).**

Après avoir été négligé pendant sa vie, après avoir été complètement oublié durant près d'un siècle, Francesco Guardi est redevenu, depuis une vingtaine d'années, à la mode. La cause de cette résurrection doit être, j'imagine, cherchée d'abord dans ce fait qu'il fut le peintre d'une cité unique, à une période où la société qu'elle abritait a possédé un charme artistique en lequel notre curiosité nostalgique trouvera sans cesse une nouvelle pâture. En second lieu, Francesco Guardi fut, en quelque sorte, le fondateur inconscient de notre moderne école impressionniste. Sa touche légère, ses moelleux contours, ses vaporeuses atmosphères, en lui assignant une place unique au milieu des peintres ses contemporains, lui ont gagné l'admiration d'artistes ultérieurs, qui ont fait de sa manière le code de leur art.

Jusqu'alors, on ne savait que fort peu et de sa vie et de sa production. C'est à peine si les *Encyclopédies* et les *Dictionnaires des Beaux-Arts* lui dédient quelques lignes. Le grand et très consciencieux *Konversations-Lexikon*, — dont le XVIIe et dernier volume de la 14e édition vient de paraître, — édité par la maison Brockhaus, de Leipzig, ne le mentionne même pas. Il est, d'ailleurs, évident que cette négligence est en rapport direct avec l'incurie générale avec laquelle on traite ce merveilleux XVIIIe siècle vénitien, dont on admire les peintres, il est vrai, dont on devrait d'abord étudier la si intéressante société. Ruskin, par exemple, n'avait qu'une médiocre opinion d'Antonio Canale, — appelé couramment, à tort, *Canaletto*, — sur lequel il y aurait à écrire un livre, et l'on chercherait en vain dans *Modern Painters* le nom de Guardi. M. Simonson, dont je ne sache pas qu'il soit un critique ni

un écrivain à la mode en Angleterre, a tenté de nous donner sur Guardi l'étude qui faisait défaut. Personne ne songera, j'imagine, à lui refuser la laboriosité et je crois qu'il s'est donné toutes les peines possibles pour mettre dans son œuvre le plus de contenu et de nouveauté. Il a travaillé aux archives de Venise, a visité la maison où est mort le peintre et s'est aventuré jusqu'aux régions du Tyrol italien d'où descendait la famille. Toutes les allusions, tous les jugements qu'a occasionnés Guardi, il les a compilés. Il a, de la sorte, écrit un livre hautement honorable, sinon décisif. Avant lui, Bernardelli et Malamani avaient déjà déterré quelques documents relatifs à leur compatriote, que M. Simonson a réimprimés dans l'Appendice. Malheureusement, le problème des relations de Guardi et de Canale reste encore à résoudre. Nous continuerons à ignorer où Guardi a fait l'apprentissage de cet art merveilleux qui le met sur le même rang que Watteau et Gainsborough et l'élève à la dignité de précurseur de la peinture contemporaine.

Francesco Guardi est né à Venise et fut baptisé le 5 octobre 1712, à l'église *Santa Maria Formosa*. Son père était originaire de *Val di Sole*, dans le Trentino. Peintre de quelque talent, il s'était marié à Vienne, où il avait émigré, avec une certaine Claudia Pichler, puis était venu à Venise, où naquit Francesco. Il n'est pas sans intérêt de noter qu'une des sœurs de celui-ci, plus âgée, épousa, en 1719, le grand Tiepolo. Il semble que l'influence de ce dernier sur Guardi ait été fort insignifiante. Ce n'est, en tout cas, point de Tiepolo, mais de Canale qu'il devint le disciple. Ce dernier, disciple lui-même de Lucas de Carlevariis, était déjà l'auteur de cette célèbre « vue de Venise », si populaire dans tous les centres de culture artistique d'Europe. Il est difficile de déterminer la part de collaboration qu'a eue Guardi dans l'œuvre de son maître, j'entends l'œuvre de sa seconde manière, dont les tableaux de Windsor offrent un exemple si caractéristique et où l'*impressionnisme* détone, quand on songe à la précision et à la minutie de la majorité des peintures de Canale. M. Simonson cite des cas frappants de confusion entre les œuvres de l'un et de l'autre, telles les neuf peintures de Guardi à l'Académie des Beaux-Arts de Vienne, achetées originellement comme production de Canale. Jusqu'en 1850, n'attribua-t-on pas, au Louvre, les sept Guardi, représentant des cérémonies publiques de Venise, à Canale? De telles confusions ne seraient désormais plus possibles. La manière des deux peintres est trop dissemblable. Canale est un dessinateur d'architectures merveilleux, mais un lamentable créateur de figures, à tel point que les personnages réussis de ses tableaux ont coutume, de ce fait, d'être attribués par les critiques d'art à un autre artiste : ainsi, dans la *Scuola di San Rocco*, de la *National Gallery*, c'est à Tiepolo que sont officiellement attribuées les figures. Guardi, au contraire, peint

tout à la perfection, et c'est l'harmonie admirable de ses ensembles, la fusion idéale des figures, des lagunes, des édifices, des ciels qui constitue son inimitable maîtrise.

Si favorisé qu'ait été Guardi de commandes, de commandes anglaises surtout, il semble bien que la tradition ait raison, qui le représente brocantant ses toiles sur la *Piazza* et qu'il mourut dans l'indigence, en 1793, presque en même temps que la République de sa cité natale. La maison mortuaire existe encore, au *Campiello della Madonna,* non loin de *San Canziano.* Il laissa un fils artiste, auteur d'une multitude de vues de Venise, généralement à l'aquarelle ou à la gouache, que leurs possesseurs se font un jeu d'attribuer au père, mais dont l'exécution malaisée et la lourdeur de main dénoncent l'origine usurpée.

La popularité de Guardi est en relation étroite avec sa fécondité. Quoique, sur dix de ses toiles, une seulement soit un chef-d'œuvre, toutes, cependant, possèdent une fraîcheur de conception, une légèreté de touche, une harmonieuse tonalité, une transparence d'atmosphère qui leur donne une valeur absolument à part. Il n'y a, sans doute, guère d'amateurs qui ne possèdent un Guardi — ne fut-ce qu'un de de ces petits *capricci*, paysages en miniature avec une ruine ou des figures décoratives, qu'il peignait à la grosse, dans son atelier de Venise ou sur les collines au delà de Treviso. Le cataloguement de M. Simonson ne pouvait inclure ces fils perdus de la fantaisie de Guardi, non plus que ses dessins à la détrempe et à l'encre de Chine, dont les collections publiques et privées possèdent une multitude de spécimens. Il s'est borné à dresser une liste de deux cent quatre-vingts tableaux, qui renferme à peu près toutes les œuvres importantes du Vénitien. A noter qu'un assez grand nombre de celles-ci sont en Amérique. Car les Américains ont découvert depuis longtemps Guardi. Les récentes ventes de ses meilleures toiles, en France ou en Italie, en témoignent. Elles ont été faites au profit de Philadelphie et de New-York.

Camille PITOLLET.

Il processo dell' ammiraglio di Persano con una prefazione ed un' appendice di documenti inediti sulla campagna navale di Lissa (1866) a cura di **Alb. Lumbroso,** *con ritratti, fac-simili e piante a cura del capitano* **Romolo Piva.** Rome, Bocca, 1905; in-4°, de cxxvii-348 pages. Prix : 10 francs.

C'est tout d'abord un très beau volume que cette nouvelle publication de M. A. Lumbroso. Elle est superbement imprimée et ornée de beaux portraits de Persano, de Tegetthoff, des principaux officiers qui

prirent part à la bataille et de reproductions de tableaux (celui qui représente Tegetthoff à son bord pendant l'action est particulièrement remarquable), outre beaucoup de cartes et de croquis. Elle est, de plus, fort intéressante : M. Lumbroso sait chercher et trouver; il a fouillé les dépôts publics, interrogé de nombreux survivants de la bataille, recueilli des notes contemporaines des événements, si bien que le procès qu'il réimprime ne forme même pas la moitié de son livre. Tout le monde en haut lieu n'a pas vu de très bon œil la préparation de son travail, mais le hasard a voulu que les documents qu'un département ministériel lui refusait lui fussent communiqués par un autre, et, au total, l'ouvrage fait honneur non pas seulement à l'auteur, mais à l'Italie : car il prouve que maint acte de vaillance honora la défaite du 20 juillet 1866. Si par contre, comme il semble bien réussir à le prouver, le Sénat se trompa en dégradant l'amiral Persano, la faute de l'Italie fut de celles que presque tous les peuples commettent aux jours d'infortune : la froide et calme Angleterre traita jadis encore plus cruellement l'amiral Byng. M. Lumbroso ne nie pas que Persano eût pu prendre de meilleures mesures avant, pendant, après la bataille. Mais il prouve qu'il lui était presque impossible de vaincre. Sans doute, en apparence, il disposait de forces supérieures à celles de son adversaire, puisqu'il avait cent trente canons, trois mille deux cent quatorze hommes et quatre mille six cents chevaux-vapeur de plus; mais ses équipages n'étaient pas au complet et surtout manquaient d'expérience, de discipline; ses officiers généraux ne s'entendaient pas entre eux; tantôt c'était jalousie du Midi contre le Nord et réciproquement, tantôt c'était jalousie ou antipathie personnelle des inférieurs contre le commandant en chef. Dès avant l'ouverture des hostilités, on prétendait qu'il n'avait été nommé que pour complaire à une trop belle personne et on le dénonçait au ministère comme un lâche. Puis, le ministre lui imposait l'entrée en campagne immédiate et un plan d'opérations. En vain avertissait-il qu'on lui avait donné des navires mal pourvus, que sur le *Castelfidardo*, par exemple, quatorze sous-officiers manquaient, que les canonniers faisaient défaut, qu'il n'avait pas assez de soldats de débarquement, qu'il fallait au moins trois mois pour mettre la flotte en état de lutter avantageusement. Agostino Depretis, c'est-à-dire l'opinion publique, tenait bon, peut-être pour détourner l'attention de la récente défaite de Custozza, qu'on n'osait heureusement imputer à personne. Quant à l'accusation de lâcheté, si invraisemblable à l'adresse d'un militaire de ce grade, M. Lumbroso fait remarquer que les deux navires montés successivement par l'amiral au cours de la bataille furent ceux qui souffrirent le plus du feu de l'ennemi. Il fait observer aussi que l'inaction d'une notable partie de la flotte italienne rendit à peu près impossible une plus favorable issue. Il conclut donc, et le lecteur français

en éprouvera une satisfaction légitime, par l'adoption du jugement d'un des nôtres, l'amiral Bouet-Willaumez : « La plus grande des fautes commises dans la campagne, celle qui causa toutes les autres et qui n'est pas seulement une faute maritime, mais militaire et une faute contre le bon sens, a été celle qui envoya la flotte s'essayer, d'ailleurs vaillamment, contre les batteries d'une île rocheuse, d'un abord très difficile et d'une importance stratégique plus que douteuse..... Or, cette énormité n'a pas été commise par les amiraux italiens, mais par l'opinion publique d'Italie qui les poussa malgré eux; c'est donc elle la vraie coupable. » Notons en terminant que M. Lumbroso, qui rend pleine justice à Tegetthoff, constate que les marins autrichiens, loin de chercher à sauver les naufragés italiens, continuèrent à tirer sur eux : « Nous avions en face de nous, dit-il, non des ennemis chevaleresques, mais des bêtes à face humaine. » Notons aussi qu'il affirme que la froide ingratitude du gouvernement autrichien conduisit quelques années plus tard Tegetthoff au suicide.

Charles DEJOB.

Massimo Dagna, *Tragedie e Canzoni.* Torino, 1905; 256 pages.
Giovanni Mari, *Saggezza o Follia.* Melfi, 1904; 156 pages.

Ces deux recueils de vers ne se ressemblent ni par la conception, ni par les idées, ni par la forme. Ils ont pourtant un mérite commun : ils nous font connaître leurs auteurs. Quand on les a parcourus, on se représente facilement la personnalité des deux poètes, leur caractère, leurs sentiments intimes, leurs habitudes familières. M. Massimo Dagna élabore des tragédies à une époque où ces sortes de compositions connaissent rarement les triomphes de la scène, ou même la faveur plus modeste d'une lecture. Il n'aspire ni à l'enthousiasme des foules ni à l'admiration réfléchie des savants et des lettrés. La sympathie d'un cœur ignoré lui semblerait une récompense suffisante. L'auteur écrit pour une élite restreinte et peu exigeante, simple, bonne, accessible aux émotions élevées et sereines. Les sujets qu'il traite sont nobles et austères. Dans les deux tragédies que contient le volume, il célèbre les malheurs d'un peuple et d'une dynastie, victimes de la mauvaise foi et de la force inexorable. Artavasde, roi d'Arménie, est attiré par trahison dans le camp d'Antoine, détrôné et conduit captif en Egypte, à la cour de Cléopâtre. Son fils Artasse réussit à régner quelque temps. A son tour il est sacrifié à l'inimitié des Romains et remplacé par son frère Tigrane. L'action embrasse deux règnes et met en présence deux civilisations. Le drame politique et le drame de famille se mêlent et s'éclairent. De grandes figures, Antoine, Cléopâtre, des rois déchus, des envoyés de Rome traversent la scène et ajoutent à l'intérêt de la situation. Au fond du tableau, on entrevoit une race

immolée, une nation entière condamnée à l'esclavage. Une jeune fille de sang royal, touchante Iphigénie barbare, victime consacrée qui ne pourra pas désarmer le Destin, déplore avec des accents farouches l'agonie du peuple arménien :

Precipitar un subito
Orror vid' io di guerra
Su l'Armena mia terra
Che i cor di lutto empì [1].

M. Dagna a su rajeunir ainsi les sujets qu'il a empruntés à l'antiquité ; il a su leur donner un intérêt émouvant d'actualité.

La même simplicité et la même élévation se retrouvent dans ses *Canzoni,* qui sont des odes éloquentes en l'honneur de la famille. L'auteur les a composées pour son père, à la mémoire de sa mère, à l'occasion du mariage d'une fille, pour la naissance d'une petite-fille ; il n'a même pas oublié son gendre (ce qui est d'un brave homme, sinon d'un grand poète) ; enfin l'admission d'une autre fille dans une société philharmonique fait résonner les cordes les plus vibrantes de sa lyre. Ne craignons pas d'employer encore ces images à propos d'un chantre grave et sérieux, qui ne prétend pas à la nouveauté et qui ne rougit pas de passer pour un antique. Antique il l'est par le choix de ses sujets, par la naïveté de ses pensées, par les qualités archaïques et rudes de son style. On sent à lire M. Dagna qu'il a vécu dans l'intimité d'Alfieri, et l'on envie le sort d'un homme qui s'attache aux choses et aux êtres d'un passé mort avec une piété filiale qu'on admire d'autant plus qu'on se sent incapable de l'imiter.

Tout autre est M. Giovanni Mari. Cœur ardent et tumultueux, esprit inquiet et tourmenté, intelligence cultivée jusqu'à la souffrance et jusqu'à l'artifice, M. Mari ne comprend pas la poésie comme une haute et sublime occupation qui embellit et charme l'existence. Elle est plutôt pour lui une torture exquise et cruelle. Les sentiments simples, humains, éternellement vrais et attachants, comme l'amour de la famille et l'affection à la terre natale, ne lui sont pas inconnus. Il a seulement le tort de compliquer et de troubler les impressions les plus naturelles. Il ne les accueille pas avec franchise et spontanéité ; il ne s'en laisse pas pénétrer comme par un flot vierge et purificateur. Il a besoin de réfléchir, de s'analyser, de se soumettre à un examen douloureux. Il n'ouvre pas sur la nature et sur le monde des yeux étonnés et naïfs. Il ne connaît pas l'émerveillement, don divin accordé à ces grands enfants que sont les poètes. Le spectacle clair et transparent des phénomènes extérieurs le déconcerte, l'inquiète. Le voilà, par exemple, devant une nappe d'eau qui jette à profusion des étincelles !

1. *Artavasde,* acte V, sc. 2.

Se contentera-t-il d'admirer le frémissement lumineux qui court à la surface de l'onde? Non, il refoule le premier mouvement instinctif, il regarde plus longuement, il promène ses yeux observateurs autour de lui, il écoute avec attention; il entend sous la mare coasser les grenouilles; plus loin des peupliers dressent d'un seul jet leurs colonnes sveltes; un murmure léger sort de leurs feuilles. Double concert! Cri immonde de la bête, ce n'est plus la plainte du doux Virgile! *(Querela ranarum.)* Frisson imperceptible de l'arbre! Ces appels éveillent l'eau croupissante; elle est remuée dans ses profondeurs vaseuses; elle tressaille, et mille yeux vivants s'ouvrent et resplendissent sur les petites vagues mutinées[1]. Malgré certaines beautés, la pièce laisse une impression déconcertante. Même quand il aborde un thème déjà exploité, M. Mari ne peut se résoudre à lui laisser sa forme première, s'il la juge trop simple. Tout le monde connaît le joli sonnet de Soulary :

Deux cortèges se sont rencontrés à l'église.

M. Mari a repris la matière dans un poème assez long; cependant elle lui a paru trop ténue, trop enfantine; il y ajoute d'autres éléments assez étranges : il dépeint les cahots du corbillard qui descend une pente raide, le cortège du baptême accompagné par les bavardages insipides de quelques commères, la peur superstitieuse des bonnes femmes à cette rencontre fâcheuse, le sacristain qui, après avoir éteint les cierges funèbres, dispose les blanches draperies pour le bébé qui va venir. En l'attendant, le joyeux compère se montre sur le seuil de l'église et fredonne un refrain amoureux[2].

M. Mari possède une adresse et une virtuosité remarquables. Qu'il les mette au service d'idées simples et fortes, et il pourra atteindre les sommets rayonnants de la beauté. Qu'il se dérobe à l'influence de certains maîtres étrangers, comme Baudelaire et Verlaine, dont la trace est visible dans ses vers; qu'il bannisse un réalisme de mauvais goût[3]; qu'il emploie une *écriture* moins *artiste;* qu'il puise davantage à la langue populaire italienne, si savoureuse et si riche; en un mot qu'il ne sacrifie pas trop la nature à l'art, et alors il sera plus qu'un habile et prestigieux ouvrier, il sera poète, c'est-à-dire créateur.

MARTIN PAOLI.

1. Page 42 : *Sotto le stelle.*
2. Page 96 : *Il sagrestano.*
3. En voici un exemple : « Comme le sang se caille sur la gangrène en virulente tache » *(come il sangue gruma sulla cancrena in virulenta chiazza).*

———

CHRONIQUE

~~ Bien que nous n'ayons pas à rendre compte dans cette revue des livres qui intéressent spécialement l'histoire de la littérature française, nous devons signaler l'ouvrage considérable que M. Émile Roy vient de consacrer au *Mystère de la Passion en France du* XIVe *au* XVIe *siècle, étude sur les sources et le classement des Mystères de la Passion* (publié par la *Revue bourguignonne*). Il y a eu, en effet, trop de rapports entre les littératures française et italienne du Moyen-Age pour que ceux de nos lecteurs qui s'occupent du théâtre italien de cette époque ne trouvent pas un grand profit à lire le volume si important de M. Roy. Il y est, d'ailleurs, posé quelque part un petit problème qui montre combien ont dû être étroits les rapports entre les deux théâtres. En 1490, fut représentée à Revello, en Piémont, une *Passion* composée par un religieux, Frère Simon. Elle a été publiée à Turin en 1888, étudiée par Gaston Paris dans le *Journal des Savants* en 1888, et par M. Alessandro d'Ancona dans ses *Origini del Teatro italiano*, t. I. La scène la plus intéressante du drame est celle où est mise en action ce thème que la mort de Jésus était réclamée par les patriarches, les prophètes et les évangélistes. Or, M. Roy signale une ressemblance singulière entre la façon dont ce thème est traité dans le drame italien et celle dont il est traité dans le sermon d'un cordelier français presque inconnu, Jacques de Lenda, c'est-à-dire Jacques de Lens. Évidemment, le dramaturge et le cordelier ont puisé à la même source, un sermon, sans aucun doute. Lequel? M. Roy ne peut l'indiquer. Mais du moins a-t-il établi qu'en Italie, comme en France, les auteurs de *Passions* s'inspiraient des sermons, et des mêmes sermons. — J. V.

~~ M. G. Dolcetti, le perruquier archéologue, dont nous avons précédemment signalé ici-même le curieux volume sur les jeux de hasard et les maisons de jeu à Venise, vient de publier un élégant opuscule sur une des nombreuses chapelles de confréries — *scuole* — qui subsistent à Venise et qui ont pour la plupart changé de destination. La *scuola dei tira e battioro* (fileurs et batteurs d'or) à San Stae, construite en 1709, est aujourd'hui un magasin d'antiquités (d'Antonio Carrer). Après une description fidèle de la chapelle, l'auteur raconte la décadence de la corporation, jusqu'à son dernier acte, — une offrande patriotique, — en 1796. Ensuite, la chapelle, devenue propriété privée, fut louée comme dépôt de charbon ; en 1876, elle fut rachetée et restaurée par son propriétaire actuel. Quelques phototypies assez intéressantes illustrent cette instructive notice. Il faut signaler la reproduction d'un tableau (original?) de Paul Véronèse.

L.-G. PÉLISSIER.

~~ Il n'entre pas dans le cadre de cette chronique de rendre compte de romans, surtout de romans dont les illustrations mettent à chaque page des nudités sous les yeux du lecteur, avec un parti pris évident; aussi nous contenterons-nous de signaler d'un mot le volume de M. Louis Gastine, *Lucrèce Borgia et la licence italienne*, que publie la librairie Nilsson; l'appendice (p. 331-345) prouve que l'auteur s'est consciencieusement documenté, et ce fait donne quelque intérêt à la thèse historique qu'il a voulu soutenir, et qu'il exprime lui-même en ces termes dans une déclaration préliminaire :

« Par le théâtre et le roman, on a fait de Lucrèce Borgia, au XIXe siècle, un personnage monstrueux, d'après des traditions mensongères. Récemment, quelques érudits ont rétabli la vérité historique avec une conscience et un talent qu'on ne saurait assez louer. Mais leurs travaux, qui ne s'adressaient point aux masses, n'ont pas détruit la mauvaise légende. Tenter aujourd'hui, dans un roman dramatique comme celui-ci, la réhabilitation de la calomniée est une œuvre de chevalerie sur le succès de laquelle je ne m'illusionne guère! Mais cette perspective n'est pas pour m'arrêter; il est toujours satisfaisant, au moins pour soi-même, de dire ce qu'on sait être vrai. J'ai dû pourtant m'écarter *un peu* des faits sûrement acquis en prêtant à Lucrèce Borgia un amant, tandis qu'aucun document n'atteste qu'elle fut à d'autres qu'à ses maris, quoiqu'il soit permis de *supposer* qu'elle n'est point restée absolument vertueuse au milieu de la dissolution romaine... » — H.

~~ M. P. Costa a eu l'heureuse idée de faire revivre le souvenir d'un morceau de critique dramatique bien oublié, dû à la plume d'Eugène Scribe : *Précis historique de la comédie en Italie et en France depuis l'origine du théâtre jusqu'à nos jours*, publié en tête d'une traduction du *Théâtre d'A. Nota et du comte G. Giraud* (Paris, 1839, 3 vol. in-8°). C'est un discours académique au-dessous du médiocre, dont M. P. Costa a détaché et réimprimé les passages relatifs à l'Italie (*Giornale storico della lett. italiana*, XLIII, p. 330-342). Les jugements de Scribe manquent de personnalité, empruntés qu'ils sont à Fr. Salfi, dont l'auteur du *Verre d'eau* a d'ailleurs l'honnêteté de citer le *Saggio storico-critico nella commedia italiana*. Scribe exalte beaucoup la *Mandragore* de Machiavel, rend justice du bout des lèvres à Goldoni, auquel il ne veut pas contester, par pure politesse, le titre de « Molière italien »; mais il apparaît clairement qu'il n'a aucune familiarité avec les autres écrivains comiques d'Italie. Même dans ses jugements sur A. Nota et sur G. Giraud, qui ont servi d'occasion à cette lecture académique, M. P. Costa n'a pas de peine à relever bien des faiblesses. Scribe est généralement peu connu comme critique : on saura donc gré à M. Costa d'avoir exhumé le *Précis de la comédie en Italie et en France*, encore qu'il ne soit pas de nature à rendre le moindre éclat à l'astre, bien terni, de Scribe. — H.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES au *BULLETIN ITALIEN*

L. Arioste, *Roland furieux,* traduit en vers français par Hector Lacoche; 2 vol. Paris, Boyveau et Chevillet, s. d. (Nous reviendrons sur cette nouvelle traduction poétique du *Roland furieux.*)

Atti del Congresso internazionale di scienze storiche (Roma, 1-9 aprile 1903). Vol. IV : atti della sezione III : *Storia delle letterature.* Roma, Loescher, 1904.

D. Ursmer Berlière, *Un ami de Pétrarque : Louis Sanctus de Beeringen.* Paris, Champion, 1905 (Publication de l'Institut historique belge de Rome).

Carlo Bertani, *Il maggior poeta sardo : Carlo Buragna, e il petrarchismo del Seicento.* Milan, U. Hoepli, 1905; in-8°, 77 pages. (Nous reviendrons sur ce volume.)

Emilio Calvi, *Bibliografia analitica petrarchesca, 1877-1904, in continuazione a quella del Ferrazzi.* Rome, 1904.

Giuseppe Chesani, *L' Ordine nell' Inferno di Dante,* parte I. Verone, Gurisati, 1903.

Vittorio Cian, « *Nugellae vulgares?* » Pérouse, typ. « Umbra », 1904. (Extrait de *La Favilla,* mai 1904; très importante étude résumant toutes les considérations en vertu desquelles il ressort très clairement que Pétrarque n'a nullement eu pour ses *Rime* le dédain qu'il lui a plu d'afficher.)

Leopoldo De Feis, *La S. Casa di Nazareth ed il santuario de Loreto.* (Extrait della *Rassegna nazionale,* 1er janv. 1905.) Florence, 1905.

C. Dejob, *Les enfants gâtés en Italie au* xive *et au* xve *siècle* (Nozze d'Ancona-Cardozzo) (juin 1904).

Carlo Del Balzo, *L' Italia nella letteratura francese,* dalla caduta dell' impero romano alla morte di Enrico IV. Torino-Roma, Roux e Viarengo, 1905; in-8°, 416 pages. (Nous comptons revenir sur cette importante publication.)

Arnaldo Della Torre, *La giovinezza di Giovanni Boccaccio (1313-1341); proposta d'una nuova cronologia.* Città di Castello, Lapi, 1905. (Nous comptons revenir sur cette importante publication, qui fait partie de la *Collezione di* « *Opuscoli Danteschi* » *inediti o rari,* dirigée par M. G. L. Passerini.)

Augusto Franco, *Numismatica dantesca.* Florence, Galletti, 1903.

R. A. Gallenga-Stuart, *Cesare Caporali.* Perouse, Donnini, 1903.

Giovanni Gentile, *I dialoghi di Platone posseduti dal Petrarca*, Naples, typ. Giannini, 1904. (Extrait de la *Rassegna critica della lett. ital.*, IX.)

C. H. Grandgent, *An outline of the phonology and morphology of old provençal.* Boston, D. C. Heath, 1905; in-16 de XI-159 pages. (Bon résumé de la phonétique et de la morphologie du provençal des troubadours.)

Giuseppe Malagoli, *Ortoepia e ortografia italiana moderna*. Milan, Hoepli, 1905.

Ubaldo Mazzini, *Appunti e notizie per servire alla bio-bibliografia di Bartolomeo Facio con i regesti di XXV lettere inedite di Gasparino Barbizza*. La Spezzia, Zappa, 1904.

Guido Mazzoni, *Glorie e memorie dell' arte e della civiltà d' Italia*, discorsi e letture. Florence, Alfani et Venturi, 1905 (Dante e il suo poema. — Giotto. — Fr. Petrarca. — Il Poliziano e l' Umanesimo. — La lirica nel 500. — La poesia politica nel 500. — Dal Metastasio a V. Alfieri. — Giuseppe Parini. — La poesia patriottica e G. Berchet. — L'Italia dolente e sperante. — Il teatro tra il 1849 e il 1861. — Giosuè Carducci.)

Antonio Medin, *Il culto del Petrarca nel Veneto fino alla dittatura del Bembo*. Venise, typ. Visentini, 1904. (Extrait du *Nuovo Archivio Veneto*, n. s., t. VIII, p. II.)

Ferdinando Neri, *La tragedia italiana del Cinquecento*. Florence, typ. Galletti et Cocci, 1904. (Nous espérons pouvoir revenir sur cet important travail, qui fait partie des *Pubblicazioni del R. Istituto di studi superiori in Firenze*.)

Alfredo Panzini, *Dizionario moderno : supplemento ai dizionari italiani*. Milan, Hoepli, 1905.

G. L. Passerini e C. Mazzi, *Un decennio di bibliografia dantesca*, 1891-1900. Milan, Hoepli, 1905.

Paolo Piccolomini, *La vita e l' opra di Sigismondo Tizio* (1458-1528). Rome, Loescher, 1903).

G. B. Picotti, *I Caminesi e la loro signoria in Treviso dal 1283 al 1312. Appunti storici*. Livourne, Giusti, 1905; in-8° de XIII-345 pages.

Giorgio Piranesi, *Le case degli Alighieri*, seconda edizione. Florence, Fr. Lumachi, 1905; in-8°, 60 pages. (Extrait de l'*Italia moderna*. Roma, mai 1904, avec plans et une vue de la soi-disant *Casa di Dante*, que l'auteur baptise plus exactement *la Casa di Marco Zebedei*.)

Paul Sabatier, *Examen de quelques travaux récents sur les opuscules de saint François*. Paris, Fischbacher, 1904 (fascicule X des *Opuscules de critique historique*).

Enrico Sicardi, *Il Petrarca e Cecco d'Ascoli*. Rome, typ. J. Artero, s. d. (Per nozze d'Alia-Pitré). (Réduit à néant l'histoire des prétendues relations de Pétrarque jeune, à Bologne, avec Cecco d'Ascoli.)

ALBANO SORBELLI, *La Biblioteca capitolare della cattedrale di Bologna nel secolo* XV. *Notizie e Catalogo (1451)*. Bologne, Zanichelli, 1904.

EUGÈNE SOL, *Il card. Ludovico Simonetta datario di Pio IV e legato al Concilio di Trento*. Roma, Società di Storia patria, 1903.

DOTT. VINCENZO SPAMPANATO, *Lo spaccio della bestia trionfante, con alcuni antecedenti*. Portici, 1902.

DOTT. VINCENZO SPAMPANATO, *Giordano Bruno e la letteratura dell' Asino*. Portici, Della Torre, 1904.

EM. TERRADE, *Études comparées sur Dante et la Divine Comédie*. Paris, Poussielgue, 1904.

P. VILLARI, *Discussioni critiche e discorsi*. Bologne, Zanichelli, 1905; in-16, 598 pages. (Les articles d'ordre littéraire contenus dans ce volume sont : *Due scritti inglesi sul Machiavelli* (1897); *Girolamo Savonarola e l' ora presente* (1898), et *La questione savonaroliana* (1899); *Due libri stranieri sul Rinascimento* (1903). Les autres articles ont un caractère plus nettement historique. Les discours sont ceux que M. P. Villari a prononcés comme président de la Société *Dante Alighieri*, de 1897 à 1903.)

ADELI VITAGLIANO, *Storia della poesia estemporanea nella letteratura italiana dalle origini ai nostri giorni*. Rome, Loescher, 1905.

GIUSEPPE ZUCCANTE, *Fra il pensiero antico e il moderno*. Milan, Hoepli, 1905. (Parmi les articles réunis dans ce volume, trois intéressent la littérature italienne : La « Donna gentile » e la filosofia nel Convivio di Dante. — Il simbolo filosofico della Divina Commedia, e le sue fonti principali. — Gli ultimi saggi di Gaetano Negri.)



26 mai 1905.

Le Secrétaire de la Rédaction, EUGÈNE BOUVY.
Le Directeur-Gérant, GEORGES RADET.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 9-11.

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR LE

« QUATTROCENTO »[1]

Le XVe siècle n'est pas une de ces époques lumineuses qui, d'emblée, attirent et retiennent le regard : ni dans la politique, ni dans les arts (sauf en Italie), ni dans les lettres, il ne compte guère de figures vraiment grandes ou profondément sympathiques. Et pourtant c'est un des siècles sur lesquels s'attarde le plus volontiers l'historien philosophe, car nul n'a contenu plus de germes d'avenir, d'un avenir qui est encore notre présent. C'est lui qui, en Espagne et en France, dresse l'État sur les ruines de la féodalité ; c'est lui qui, en laïcisant la science et en fondant la critique, rend possibles la réforme et la philosophie moderne. M. Monnier, dans les premières lignes d'un livre qui mérite d'être lu par tous ceux qu'intéresse l'histoire des idées, a fait vivement ressortir le contraste entre les deux époques qu'il sépare : « Avant, c'était la commune, la scolastique, la foule ; après, c'est l'État, le libre examen, l'individu ; avant, c'était l'*à priori* de l'autorité et la foi entière de l'ascétisme ; après, c'est la méthode expérimentale, le triomphe de la raison, le triomphe de la joie ; avant, c'était saint Thomas, Dante, Giotto ; après, c'est Machiavel, l'Arétin, le Vinci ; avant, c'était le Moyen-Age ; désormais, c'est l'âge moderne... Le *Quattrocento*, placé à un tournant de l'histoire, est donc, par excellence, un siècle de passage, riche en contrastes et en contradictions, fertile en anachronismes et en antinomies,

1. A propos du livre de M. Ph. Monnier : *Le Quattrocento, Essai sur l'histoire littéraire du XVe siècle italien*. Paris, 1901 ; 2 vol. in-8°. (Voy. sur cet ouvrage le compte rendu de M. H. Hauvette, *Bulletin italien*, I, 70 et suiv.)

semé de détritus et de germes, de ruines et d'ébauches, de traditions et de pressentiments qui se repoussent, se détruisent ou se mélangent dans un travail incessant. »

Une telle époque devait être le domaine de prédilection de ceux qui aiment à chercher, dans l'évolution de la pensée, l'explication des événements. Il y a un peu plus de quarante ans qu'ont paru presque simultanément les deux livres auxquels nous devons d'en avoir compris l'importance et débrouillé les apparentes contradictions : celui de Georges Voigt est de 1859[1], celui de Jakob Burckhardt, de 1860[2]. L'auteur du premier ne s'est pas contenté, comme son titre pourrait le faire croire, de fixer avec une minutieuse précision les étapes de la renaissance de l'antiquité classique, non seulement en Italie, mais dans l'Europe entière, ni de peindre la condition, la vie et les mœurs des humanistes; il a reconstitué, avec une étonnante sûreté d'analyse, l'état d'esprit de ces artisans, pour la plupart assez méprisables, d'un monde nouveau. Quant à Burckhardt, dont l'œuvre est beaucoup plus compréhensive, il a édifié, à propos de l'histoire morale du XVe siècle, un théorème, dont on peut contester les conclusions, mais dont il faut admirer l'élégance et retenir du moins les prémisses. « Il ne se borne point, » comme l'a dit excellemment M. Gebhart, « à étudier l'humanisme : il donne à l'humanisme la place qui lui convient; mais il ne le considère que comme le signe ou l'effet de la *culture*, de même que l'état social, les mœurs, la religion, la poésie, les arts... Il n'écrit ni l'histoire générale de la Renaissance, ni celle de la littérature, ni celle des arts : il dégage de l'observation des faits la cause qui les a produits, la direction et les caractères qu'elle leur a imposés. C'est à l'âme italienne qu'il demande le secret de la Renaissance, et par le mot de *culture* il a voulu exprimer l'état intime de la conscience du peuple[3]. »

1. *Die Wiederbelebung des classischen Alterthums;* 2e édition, Berlin, 1881. Il existe de cet ouvrage une traduction française (partielle) sous le titre de *Pétrarque, Boccace et les débuts de l'humanisme,* par A. Le Monnier, Paris, 1894 (d'après la troisième édition allemande).

2. *Die Cultur der Renaissance in Italien.* L'ouvrage en est aujourd'hui à sa 8e édition (Leipzig, 1901). Il a été traduit en français par M. M. Schmidt (Paris, 1885).

3. *La Renaissance italienne et la philosophie de l'histoire,* Paris, 1887, p. 3.

Écrit après ces deux livres, tous deux classiques, celui de M. Monnier ne prétend ni combler une lacune ni apporter de révélations ; et pourtant il serait très fâcheux qu'il ne l'eût pas été : il nous rend d'abord ce service de jeter dans la circulation les résultats acquis par quarante années de nouvelles recherches ; il a de plus, à côté de ses deux aînés, sa physionomie et sa valeur propres ; moins technique que l'ouvrage de Voigt, moins systématique que celui de Burckhardt, plus objectif, plus aisé à lire que tous deux, il déroule sous nos yeux une série de grandes fresques, aux couleurs vives et chatoyantes ou de portraits lestement enlevés. M. Monnier a hérité de son père, Marc Monnier, le don du trait précis et ferme, de l'image pittoresque et juste, de la métaphore synthétique et suggestive. Nulle part mieux que chez lui, bien que Voigt ait déjà dit là-dessus d'excellentes choses, on ne saisira la nuance particulière dont se colora l'humanisme suivant les milieux où il se développa, Florence, Milan, Venise, Rome, Naples, quels furent les traits caractéristiques de ses principaux représentants (qui en eurent tant de communs), ce qui distingue Valla de Bruni, Pogge de Philelphe, Politien de Pontano. Ces portraits et ces tableaux sont distribués en quatre livres, — tel un musée en quatre salles symétriques, — qui se partagent également ses deux volumes. Le premier livre ou *Introduction* est une des parties les mieux remplies, les plus riches en heureux aperçus, car M. Monnier a su y condenser, sans rien sacrifier de sa grâce ordinaire, toute la substance de Burckhardt : il nous y montre comment s'opéra la transformation de la commune en seigneurie ; ce que furent au *Quattrocento* la guerre, la politique, la condition du citoyen, celle de la femme ; il y analyse l'âme d'un prince, tyran ou condottiere, ou d'un pape humaniste. Les trois autres parties sont intitulées : *le Latin, le Grec, l'Italien.* M. Monnier étudie dans la première l'œuvre latine des humanistes, c'est-à-dire leur œuvre presque entière, leur caractère, leurs relations avec les princes, les progrès de l'esprit critique ; dans la seconde, la diffusion du grec en Italie, l'influence des œuvres grecques, le développement du platonisme; dans la troisième, ce qui,

malgré cet impétueux mouvement de retour vers le passé, subsista d'esprit moderne et populaire, dans quelle mesure les œuvres des lettrés, celles des humanistes même s'inspirèrent de cet esprit.

Ce plan, de belle et simple ordonnance, outre qu'il ne fait aucune place à l'histoire de l'art, a un défaut que je ne saurais dissimuler ; il amène l'auteur à refaire trois fois, à trois points de vue différents, l'histoire du siècle, et à situer les faits dans l'espace plutôt que dans le temps. Quoi d'étonnant si le fil chronologique, constamment brisé, nous échappe, si en fermant le livre, on s'aperçoit qu'on n'a pas une idée parfaitement nette de l'évolution morale et artistique du siècle? Nulle part il ne nous a été dit clairement en quoi l'humaniste de 1500 différait de l'humaniste de 1400 et nous ne voyons pas par quelles phases on était passé de l'état d'esprit décrit dans les premières pages à celui qui est caractérisé dans les dernières. On ne se rend pas non plus un compte exact des liens du *Quattrocento* avec ce qui l'a précédé et suivi. Le XVe siècle n'est pas un bloc (il n'y a pas de bloc dans l'histoire des idées) : il plonge ses racines dans le XIVe, il ne développe toutes ses conséquences qu'au XVIe; si M. Monnier a essayé, dans un chapitre un peu bref, mais très nourri, de le rattacher au passé, il a brusquement baissé le rideau — a-t-il cherché là un effet dramatique? — sur la lugubre tragédie du 23 mai 1498. « Avec le supplice de Savonarole, toute fin est accomplie. C'est le sommeil de mort sous la domination étrangère. » Et comme si ce n'était pas assez dire : « Ainsi finit, ajoute-t-il, le *Quattrocento*, et ainsi finit l'Italie. » Voilà un *Requiescat in pace* bien lestement entonné. L'invasion étrangère, la domination française, puis espagnole, ce n'était point pour l'Italie la mort, mais le sommeil, et elle ne tombe point dans ce sommeil, brusquement, lourdement, « *come corpo morto cade* ». L'Italie ne devait s'endormir dans la torpeur du *Seicento* qu'après avoir produit Machiavel et Guichardin, l'Arioste et le Tasse, Raphaël et Michel-Ange. En quoi le *Seicento* était en germe dans le *Quattrocento*, comment il en sortit peu après la traînée éblouissante des cinquante premières

années du *Cinquecento* : voilà ce que M. Monnier aurait dû nous dire.

Voilà précisément ce que j'essaierai de rechercher dans les quelques pages qui vont suivre, en laissant de côté les phénomènes moraux et sociaux, ou en ne les abordant que dans leurs relations avec l'histoire littéraire : pages modestes, qui n'eussent pas été écrites sans le livre de M. Monnier, dont elles s'inspireront continuellement[1].

I

Dans tout le cours du xve siècle, sur dix hommes qui tiennent la plume, huit sont des humanistes. Aux humanistes vont les prébendes et les honneurs, à eux la gloire et l'influence. C'est donc à eux que revient, sinon totalement, du moins principalement, la responsabilité de la direction que prennent alors les lettres.

L'humaniste, aux environs de 1400, n'est pas encore le mandarin qu'il deviendra quarante ou cinquante ans plus tard. Dans ses idées sur la morale, sur la religion, dans la conduite même de sa vie, il ne se sépare pas notablement de ses contemporains. Pétrarque, le premier de tous, mourut plus dévot à saint Augustin qu'à Cicéron. S'il ne prit pas une part active à la politique, il fut loin de s'en désintéresser : dans les circonstances solennelles, il fait retentir sa voix éloquente, qu'il se figure volontiers prophétique ; il se lamente sur l'Italie, cette cage où sont enfermées pêle-mêle bêtes sauvages et timides brebis (les étrangers et les Italiens) ; il exhorte en vers et en prose les papes d'Avignon à réintégrer la ville sainte ; il salue dans Cola di Rienzo un nouveau Camille, un nouveau Brutus, un nouveau Romulus ; puis, quand le rêve

1. J'ai eu constamment sous les yeux, en écrivant cet article, les deux beaux ouvrages de MM. V. Rossi et F. Flamini (*Il Quattrocento, Il Cinquecento*), parus tous deux dans la collection récemment inaugurée chez l'éditeur Vallardi (*Storia letteraria d'Italia, scritta da una società di professori*, 1899 et suiv.), et aussi, cela va sans dire, le deuxième et le troisième volume de l'*Histoire de la littérature italienne* de A. Gaspary, ouvrage tout à fait remarquable, trop peu connu chez nous. Les citations dont la source n'est pas indiquée sont empruntées au livre de M. Monnier.

d'une Rome républicaine s'est évanoui, c'est celui d'un nouvel empire qu'il caresse et il adjure Charles IV d'en être l'Auguste.

De ses deux disciples fidèles, de ses deux continuateurs florentins, l'un est le chrétien, l'autre le citoyen des anciens jours. Le frère augustin Luigi Marsili, est un orateur puissant, religieusement écouté des foules, dont toute la pensée est tournée vers le bien des âmes; mais il estime que, pour opérer des conversions, « les beaux et bons dits des philosophes païens ne sont pas moins efficaces que les saintes écritures elles-mêmes ». Sa cellule de moine, au couvent de San-Spirito, devient un des berceaux de l'humanisme : il y réunit quelques esprits d'élite, et là, traitant avec une merveilleuse aisance les questions les plus difficiles, « il a sans cesse à la bouche, » dit L. Bruni, « Cicéron, Virgile, Sénèque et autres anciens, ne se bornant pas à rapporter leurs opinions, mais citant de mémoire leurs propres paroles, de manière qu'il semblait qu'elles fussent non d'eux, mais de lui ».

La politique n'est pas absente de la vie de ce moine, qui eût pu être un tribun, auquel la Seigneurie confie des ambassades et demande des conseils. Elle remplit la vie de Coluccio Salutati. Ce fils spirituel de Pétrarque, héritier de son hégémonie intellectuelle, cet amateur passionné de textes anciens, qui éprouva la plus grande joie de sa vie le jour où il reconnut, dans un manuscrit ignoré, les *Lettres familières* de Cicéron, était en même temps un homme d'action : après avoir servi les communes de Todi et de Lucques, puis la curie romaine, il devint, à quarante-trois ans, chancelier de la Seigneurie; pendant trente ans, il fut l'un des principaux organes de la vie politique de Florence. Mais des lettres d'affaires qu'il écrit aux ambassadeurs, des dépêches qu'il adresse aux princes étrangers, il entend faire des œuvres d'art; c'est grâce à son prestige et à son influence que, durant cent cinquante ans, toutes les chancelleries italiennes seront peuplées d'humanistes.

Ce qu'était cette société d'esprits d'élite que Marsili et Salutati avaient groupés autour d'eux, nous le savons par un très curieux ouvrage qui nous transporte, aux environs de

l'an 1389, dans les jardins de Niccolò degli Alberti, « jardins si délicieux qu'on s'y fût cru en paradis » (de là le titre de *Paradiso degli Alberti*, donné à cet ouvrage par son éditeur); c'est là que Niccolò amène les personnes qu'il a trouvées réunies chez Salutati (nous sommes donc bien ici au cœur de la société humaniste), et, sous les frais ombrages, au murmure des fontaines, s'engage entre ses hôtes une discussion où se mêle, à doses à peu près égales, l'esprit du Moyen-Age à peine entamé et le culte de l'Antiquité, qui n'est pas encore une tyrannie. Le cadre est tout antique : c'est celui des *Dialogues* de Cicéron; mais il est rajeuni, discrètement modernisé : pour reposer l'attention, le musicien aveugle Francesco Landini joue du luth; on danse, on chante des ballades, on raconte des nouvelles. C'est le souffle de l'Antiquité qui passe quand Marsili traite, en alléguant les philosophes anciens, la question du souverain bien, examine s'il faut préférer le gouvernement d'un roi à celui de la loi, ou inversement, quand il étudie, avec une sagacité qui est presque de la critique, les vieilles légendes sur la fondation de Florence, qu'il repousse pour ne s'appuyer que sur « des œuvres authentiques et notables »; mais le Moyen-Age reparaît dans les raisonnements scolastiques et pédantesques de Biagio Pelacani, professeur de mathématiques et d'astronomie au *Studio*, dans la dissertation de Salutati, qui, essayant d'établir comment l'homme s'engendre et comment se forme l'âme rationnelle, reproduit, en suivant pas à pas le discours de Stace au vingt-cinquième chant du *Purgatoire*, les doctrines d'Aristote commentées par saint Thomas. Toute cette science n'est pas tellement abstruse, tellement revêche que des femmes n'en puissent prendre leur part : des femmes, en effet, assistent et participent à la discussion; et Monna Cosa, ayant résolu la question de savoir si c'est le père ou la mère qui aime le mieux son enfant : « Par Notre-Dame Marie, » s'écrie le vieux Biagio, « je ne savais pas que les femmes de Florence fussent doctes en philosophie morale et naturelle, ni qu'elles eussent la rhétorique et la logique aussi promptes. »

Ce bel équilibre devait être vite rompu. Il se retrouve

encore pourtant en deux hommes qui sont peut-être les derniers exemplaires d'un type en train de disparaître, Leonardo Bruni (mort en 1444) et Ambrogio Traversari (mort en 1439) qui sont l'un vis-à-vis de l'autre dans la même situation que Salutati et Marsili. Bruni, qui recueille tous les héritages de Salutati, comme lui chancelier de la Curie, puis de la Seigneurie, comme lui aussi prince et oracle des lettrés de son temps, met toute son âme dans les affaires qu'il traite et ose juger les maîtres qui le paient du haut « de sa conscience de chrétien et d'Italien » ; Traversari, d'abord simple moine, puis général des Camaldules, a assez appris de l'Antiquité pour ne pouvoir plus supporter le latin des scolastiques; mais il comprend combien peu il sied à un prêtre d'afficher une culture exclusivement païenne, et il se réfugie dans les auteurs chrétiens du IVe siècle, où l'austérité de la doctrine s'associe encore au culte de la forme.

Mais déjà Bruni et Traversari étaient des isolés; les hommes de leur époque étaient presque tous de purs lettrés, s'étudiant à ne garder rien de commun avec leurs contemporains. Elle grandissait depuis longtemps, cette génération de dilettantes égoïstes : dès les premières années du siècle, Cino Rinuccini, dans une vigoureuse invective contre les détracteurs des grands poètes nationaux, dénonçait à l'indignation publique « ces hommes de vie déréglée, hostiles au saint nœud de mariage, insoucieux de servir la patrie par l'esprit ou la main; détracteurs des antiques disciplines, du *trivium* et du *quadrivium* ». C'était une véritable prophétie qui était tombée de la bouche de l'humble bourgeois, dont le patriotisme alarmé aiguisait la clairvoyance. Le portrait, peut-être encore un peu chargé aux environs de 1415, allait devenir en peu d'années rigoureusement exact : il pourrait s'appliquer à tous les humanistes qui emplissent du bruit de leur jeune science et de leurs furieuses querelles les deux tiers du siècle, qu'ils soient du nord ou du midi, de Naples, de Florence ou de Milan, qu'ils s'appellent Niccoli ou Valla, Philelphe ou Politien, Pontano ou Beccadelli.

Aussi bien avaient-ils encore une patrie, ces rhéteurs qui

passaient si aisément du service du pape à celui d'une république ou d'un tyran, prêts à vilipender aujourd'hui la ville ou le maître qu'ils ont servi hier? Sans doute Bruni et Salutati ont servi Rome et Florence, mais, ici et là, ils ont mis quelque chose d'eux-mêmes dans les affaires qui passaient par leurs mains. Pour beaucoup de leurs successeurs, au contraire, les fonctions publiques ne sont qu'un gagne-pain dédaigné; d'autres répugnent totalement à la vie active et sont uniquement professeurs de belles-lettres : « L'homme absorbé par la spéculation et la jouissance des lettres, dit Vergerio, sera peut-être cher à lui-même; mais, qu'il soit prince ou simple particulier, il sera peu utile à la cité. » Ils aperçoivent le danger d'un tel état d'esprit et ne s'y complaisent pas moins : « Je crains, dit Pogge, que notre Italie ne soit déchirée, par nous d'abord, par les Barbares ensuite, que notre faiblesse rendra forts. Mais que ceux-là y pensent dont c'est l'affaire : moi je suis les lettres. » M. Monnier a décrit dans un beau chapitre, très justement intitulé « La déformation professionnelle » (livre II, chap. VIII), cette scission entre l'humanisme et l'humanité. Le grand Pétrarque donne le ton : « La louange du vulgaire est, aux yeux des doctes, un déshonneur. » Et ses disciples font chorus : « J'ai toujours tenu et non sans raison, dit l'un d'eux, la multitude pour suspecte. » Aussi se sépare-t-on d'elle : « Au-dessus de la plèbe vile, parmi la paix des beaux jardins, dans la fréquentation des beaux livres, les humanistes constituent une élite fermée et arrogante qui reste à part, ne se mélange jamais, ne se commet jamais. Ils disent : nous; Cicéron et nous; et en effet ils sont eux. L'humanité se répartit en deux catégories, ceux qui cultivent l'Antiquité et ceux qui la négligent, les honnêtes gens et les autres. Les humanistes sont les honnêtes gens. » Pour eux la parole est au-dessus de l'acte, l'écriture au-dessus de la réalité : « Vivre n'est plus faire acte de conscience ou d'humanité, gagner son pain ou son salut, procréer des enfants ou des exemples, élever sa famille ou son âme, servir son pays ou son Dieu, être citoyen, soldat, homme; vivre, c'est écrire des proses châtiées, c'est prononcer des discours sonores, c'est ajuster des vers délicats, c'est traduire

du grec en latin. « Ceux-là seulement peuvent dire qu'ils ont vécu, » avance Pogge, « qui ont écrit des livres latins pleins d'éloquence et de savoir, et traduit du grec en latin. » Pour lui, l'essentiel n'est pas d'avoir conquis les Gaules, mais d'avoir écrit les Commentaires de la conquête des Gaules, et le grand écrivain est supérieur au grand homme, qui, sans le grand écrivain, ne serait point avenu. Le mérite se transporte de la beauté de l'acte dans la beauté du style. « Sera magnanime qui aura bien discouru de la magnanimité; sera valeureux qui aura bien disputé du courage; et, lorsqu'en un morceau oratoire, soigné au point de ne blesser la délicatesse d'aucune oreille, on aura flétri vertement l'hypocrisie et l'ambition, on passera soi-même pour loyal et modeste[1]. »

Ce divorce entre l'humanisme et la foule tient aux racines les plus profondes; il porte sur les questions les plus essentielles. En religion, en morale, les lettrés n'ont avec leurs contemporains aucune idée commune. Lisez les innombrables traités de morale entassés au cours du siècle : on les croirait antérieurs à la prédication du christianisme. S'ils abordent les problèmes auxquels le christianisme a donné les solutions les plus précises, les plus absolues, l'essence divine, la destinée de l'homme, la condition de l'âme après la mort, ces solutions semblent pour eux non avenues. Les dogmes de la chute, de la rédemption, de la grâce, qui sont le fond même du christianisme, ne sont jamais effleurés. L'idéal moral de Leon-Battista Alberti, un des types les plus représentatifs de son époque, c'est l'ataraxie stoïcienne, « la parfaite tranquillité d'un esprit libre et satisfait de lui-même autant que des autres... Il faut refréner ses passions, non parce qu'elles sont moralement mauvaises, mais parce que, causant la douleur, dérangeant l'harmonie de la vie, elles sont nuisibles. La colère trouble le repos, et c'est pourquoi il faut la dominer; mais s'il vous en coûtait trop, que l'effort dût être sans proportion avec le résultat, laissez-lui libre cours... » Fuyez le dommage moral et matériel : que la pitié, même pour un parent malade, cède le pas à l'utilité : « Appelons les médecins, les apothicaires (ils ne manqueront

1. Monnier, I, p. 329 et 334.

pas); quant à nous, pourvoyons à notre santé. » Ses amis, ses parents, sa patrie, il faut les aimer, mais de façon à pouvoir s'en passer : la grande loi, c'est de fermer son cœur à toute agitation venue du dehors, de chercher en soi-même son propre équilibre, indépendant des secousses du monde extérieur[1]. La religion elle-même est une source d'avantages terrestres, car la résignation à la volonté de Dieu engendre la tranquillité, et le respect de ses commandements est le meilleur antidote contre les passions, de sorte que les actions qui plaisent à Dieu apportent à l'homme « avec le mérite de la parfaite vertu, le fruit de la félicité ».

Au regard du christianisme, les humanistes se partagent en trois classes : ceux qui n'en parlent point du tout, comme la plupart, ceux qui en parlent du bout des lèvres, comme Alberti, ceux qui en parlent à contresens et le matérialisent bassement, comme Valla. Celui-ci, dans son *De voluptate ac vero bono,* après avoir fait longuement exposer par ses amis Leonardo Aretino et Beccadelli les théories des stoïciens et celles des épicuriens sur le bonheur, charge Niccoli de leur opposer la morale chrétienne. Or, selon Niccoli, l'*honestas* des païens ne peut conduire au vrai bonheur, celui-ci étant fondé sur le plaisir : toute action, en effet, tend à sa récompense et trouve uniquement en l'attente de celle-ci son explication; mais, tandis que les uns cherchent leur récompense ici-bas, les autres, les vrais chrétiens, renoncent aux plaisirs terrestres pour s'assurer la béatitude éternelle. Il en arrive, du reste, à approuver les plaisirs terrestres comme avant-goût de celle-ci[2].

Si donc les humanistes conservent pour la plupart le respect des formules et des pratiques catholiques, il n'en est pas moins vrai que le sens du christianisme est chez eux aboli. Mais ils n'entrent pas plus profondément dans les doctrines antiques, et, de l'amalgame incohérent qu'ils en font, ne peut sortir une règle de vie. Aussi aboutissent-ils, pour la plupart, à une anarchie morale dont leur conduite offre le triste reflet.

1. D'après les ouvrages cités de Gaspary, t. II, p. 177, et de Rossi, p. 94.
2. Ce que Platina trouve de mieux pour exalter Jésus-Christ, c'est de dire qu'il réalise l'idée platonicienne de la triple *nobilitas*, celle de la race, de la sagesse et de la doctrine (Burckhardt, t. II, p. 279, note).

Ils ont moralisé plus que personne, et jamais la pratique n'a donné aux théories un démenti plus éclatant : « Pogge, » dit Gaspary (t. II, p. 116), « met en garde son ami Richard Pettworth contre les attraits de la richesse et des vices, et l'exhorte à ne point perdre le ciel pour gagner la terre ; mais lui-même passait de longues heures à table avec de gais compagnons, attardait ses regards sur de jolis visages de femmes, et vivait à Rome avec une Lucia Pannelli qu'il avait enlevée à son mari et dont il eut environ quatorze enfants. Il dit qu'il faut faire peu de cas de la vie du corps et penser surtout à son âme, mais, en attendant, la peste ayant éclaté à Tivoli, il s'enfuit à Rieti. Il loue ceux qui, contents de l'héritage paternel, vivent loin des grands ; et lui-même, dédiant à Alphonse de Naples sa *Cyropédie*, sollicite de lui un présent. » La vie de Philelphe présente en raccourci le tableau de toutes les bassesses, de toutes les misères qui peuvent déshonorer l'âme humaine : vanité, cupidité, sensualité, absence totale de dignité et de sens moral, rien n'y manque. Il se croit supérieur à Virgile, parce qu'il écrit aussi en prose ; à Cicéron, parce qu'il écrit aussi en vers ; à Virgile et à Cicéron, parce qu'il écrit le grec aussi bien que le latin. Nul n'a été mieux que lui accueilli par les grands ; lui-même se vante d'avoir gagné avec sa plume plus que quiconque, et pourtant il ne peut s'adresser à un prince sans crier misère. C'est que, si le « chien ne se nourrit pas de bettes », l'humaniste ne vit point de creuses louanges, et il lui faut autre chose pour payer la luxueuse maison qu'il habite et le train de domestiques, de chevaux, de courtisanes qu'il y entretient. Aussi les sept cents sequins que lui alloue Philippe-Marie Visconti sont-ils pour son appétit peu de chose et ne suffisent pas à le défrayer. « Frappez et l'on vous ouvrira ; demandez, et il vous sera donné » : s'appuyant cyniquement sur le précepte évangélique, il frappe à toutes les portes et recourt à toutes les bourses, sans scrupules, sans embarras, comme si la chose était toute naturelle : « Maintenant que je suis guéri de la fièvre tierce, » écrit-il à Bessarion, « je viens payer mes dettes envers vous et envers Sa Sainteté, c'est-à-dire écrire des vers, pour recevoir en échange de l'argent. » Il est toujours à

la solde du plus offrant : que le trésorier des Sforza lui fasse attendre sa pension, il menace de passer aux Vénitiens, qui offrent une surenchère; et l'orgueilleux duc de Milan intime à son trésorier l'ordre de se presser. C'est que Philelphe a sur le métier une *Sforziade,* vaste poème à tiroirs dont il joue à merveille, promettant ou menaçant d'y distribuer les rôles au prorata de la générosité de chacun. Les palinodies ne lui coûtent pas plus que les invectives : il a couvert d'insultes Côme de Médicis et Pie II (quand il a su que celui-ci était à l'agonie) : il rétracte tout pour obtenir de Laurent une chaire de grec, des neveux du pape leur protection. Veuf pour la seconde fois, il songe à embrasser l'état ecclésiastique et sollicite d'avance un évêché; voyant le pape peu disposé à le lui accorder, il conduit à l'autel sa troisième femme et se contente d'un poste à la chancellerie pontificale.

Tels furent Pogge et Philelphe : et ni Philelphe ni Pogge n'étaient, dans le monde des humanistes, des exceptions.

II

Les humanistes n'ont aucune idée commune avec leurs contemporains; ils sont également vides d'idées personnelles. Et pourtant il faut qu'il écrivent. Écrire n'est-il pas leur fonction et leur raison d'être? Ils répéteront donc ce qu'ont dit les anciens; ils le répéteront dans la langue où l'avaient dit les anciens. C'est en latin qu'ils compilent leurs innombrables traités de morale, en latin qu'ils composent l'histoire de la ville qui les héberge ou le panégyrique du Mécène qui les fait vivre, en latin qu'ils tournent ces hendécasyllabes érotiques que leurs belles ne comprendront pas, en latin qu'ils aiguisent les épigrammes dont ils se déchirent, en latin qu'ils gonflent les venimeuses périodes des invectives qu'ils se lancent à la tête. De 1400 à 1450 environ, nous assistons à une véritable éclipse de l'esprit national : la tradition toscane est reniée, les maîtres du *Trecento* honorés d'un culte abstrait et inactif, contre lequel plusieurs protestent. Il semble bien qu'il ne faille pas attacher beaucoup d'importance au fameux

passage des *Dialogi ad Petrum Histrum* où Niccoli déclare que Dante est « bon tout au plus pour les boulangers et les cordonniers dont il a brigué les suffrages »; il n'y a là qu'un paradoxe oratoire destiné à ranimer la discussion. Mais si les « triumvirs », comme Niccoli les appelle, non sans quelque dépit, gardent leur auréole, ils n'ont plus de disciples dignes d'eux. Les imitations de la *Comédie,* qui sont nombreuses, émanent de lourdes plumes bourgeoises, plus habituées à grossoyer un livre de comptes qu'à polir une terzine; et l'histoire littéraire n'a rien à retenir ni du *Ristorato* de Ristoro Canigiani, ni de la *Fimerodia* de Jacopo della Pecora, ni même du *Quadriregio* de Federico Frezzi ou de la *Filomena* de Gherardo da Prato; le délicat et aristocratique Pétrarque a pour successeurs des marchands, comme Cino Rinuccini, des juristes, comme Buonaccorso da Montemagno, des chanoines, comme Rosello Roselli. La « novelle », élevée si haut par Boccace, ne périt point, mais elle végète, ballottée de la répugnante trivialité d'un Gentile Sermini à la fade prolixité d'un Masuccio de Salerne. Tout ce qui a quelque esprit, quelque talent, écrit en latin : par le latin, on est sûr d'arriver à tout ce qui compte dans les lettres, d'un bout du monde à l'autre; écrivez en italien, c'est-à-dire en toscan, et vous n'arriverez même pas aux extrémités de la Péninsule. Voilà ce que disent Philelphe et Valla, avec toute raison, du reste, car ils se bornent à constater un fait. Ils promettent l'éternité aux œuvres écrites en latin et vouent les autres à un précoce oubli; et Pogge ne trouve qu'un défaut à la *Comédie :* c'est qu'elle est écrite en toscan.

La littérature nationale courut alors un véritable danger, qui menaça du même coup toutes les littératures européennes. Que fût-il advenu de celles-ci, en effet, si la Renaissance italienne se fût faite en latin? De ce danger, il ne faut pas rendre responsables les seuls humanistes : en dédaignant la langue de leur patrie, ils ne faisaient que suivre une tradition déjà ancienne. Du jour où le sens artistique s'était réveillé en eux, les Italiens du haut Moyen-Age avaient nourri cette chimère de ressusciter le latin classique, ou, selon eux, d'en

prolonger la vie; beaucoup d'entre eux ne se figuraient-ils pas qu'il n'y avait dans Rome rien de changé et que les pontifes continuaient purement et simplement les empereurs? L'éclipse intellectuelle en Italie avait été si brève que l'idiome vulgaire avait à peine eu le temps de se constituer, en face de la langue littéraire, comme un organisme à part; dans ses formes nouvelles, d'où devait sortir la langue nouvelle, on ne voulait voir que des barbarismes, au travers desquels le moindre lettré retrouvait aisément la physionomie antique du mot. On en revenait donc, comme par une pente toute naturelle, au latin des auteurs, qui n'avaient jamais été complètement oubliés. Dans les plus barbares chroniques des VIII[e] et IX[e] siècles, on trouve déjà — ou encore — des bribes d'historiens ou de poètes anciens; au X[e], le panégyrique de Bérenger I[er]; au XI[e], celui d'Henri IV par Benzone; au XII[e], celui de Frédéric Barberousse[1] ne sont pas seulement des pastiches de l'Antiquité; ce sont de véritables centons où il n'y a guère autre chose que des hémistiches de Virgile, de Stace, d'Ovide et de Juvénal.

La littérature en langue nationale fut sauvée par deux circonstances, sur l'importance desquelles on ne saurait trop insister. La première fut l'imitation par les poètes siciliens des troubadours provençaux: par l'exemple des uns et des autres, on comprit que les idiomes vulgaires n'étaient pas de simples patois, incapables de se mesurer avec toute pensée délicate ou subtile. Cette expérience, qui pourtant avait duré plus d'un siècle, n'eût peut-être point suffi; on avait le droit de se demander si cette langue nouvelle pouvait déployer autant de force que de grâce, servir d'interprète à l'idée aussi bien qu'à la passion, s'élever enfin aux plus hautes conceptions de la politique, de la métaphysique et de la théologie. Ce fut Dante qui se chargea de répondre. Le jour où, en dépit

1. Ce dernier poème a été récemment publié par M. Monaci, sous le titre de *Gesta di Federico I in Italia* (dans la Collection des *Fonti per la Storia d'Italia*, Rome, 1887). « C'est, » dit l'éditeur, « une sorte de mosaïque où les personnages et les faits du XII[e] siècle sont décrits à l'aide de fragments d'œuvres latines, avec çà et là des figures fantastiques empruntées au monde idéal de l'Antiquité. » On pourrait en dire à peu près autant des deux autres.

d'illustres exemples, en dépit peut-être de ses propres appréhensions [1], il traça en italien les premières terzines de la *Comédie,* ce jour-là marque une date importante dans l'histoire des littératures modernes. L'opinion des lettrés fut surprise, déconcertée; un cri de réprobation s'éleva; il profanait la majesté de la science, il la prostituait à la foule : « Quelle aberration, lui disait-on, les savants ne vous liront point : *clerus vulgaria temnit;* et le vulgaire est incapable de vous comprendre. » Ainsi gémissait son ami Giovanni del Virgilio, un des chefs d'une véritable école d'humanistes, assez mal connue encore. Et Dante prenait la peine de lui répondre en de pédantesques Églogues latines, alors qu'il eût pu le renvoyer aux déclarations si nettes, aux arguments si topiques du *De vulgari Eloquentia.*

Choisir une langue morte, non seulement pour faire œuvre de science, — ce qui était alors légitime, tous les savants parlant latin, — mais pour faire œuvre d'art, c'est-à-dire pour aller au cœur de tous, telle fut l'erreur capitale des premiers humanistes, erreur que l'exemple de Dante eût dû rendre impossible. Il est curieux d'y voir retomber leurs successeurs, les disciples même de Dante, jusqu'aux plus éclairés, comme Pétrarque. Quand celui-ci veut doter sa patrie d'un poème épique, il compose l'*Africa.* S'il écrivit en italien ses sonnets et ses *Trionfi,* ce fut par une véritable contradiction avec ses propres principes, et cette heureuse contradiction, c'est certainement à Dante que nous la devons. On n'a pas assez remarqué la profonde influence de Dante sur Pétrarque : les *Trionfi,* avec leur appareil allégorique et leur fin morale, procèdent directement de la *Comédie,* tous les critiques en ont été frappés. Mais n'en est-il pas de même du *Canzoniere?* Laure n'est qu'une Béatrice plus humaine, qui, vivante et morte, morte surtout, conduit le poète vers les régions idéales [2]. Sans Dante, Pétrarque n'eût

1. Quand il écrivit la *Vita Nuova,* vers 1295 (il avait alors trente ans), il n'était pas encore persuadé de l'excellence de la langue vulgaire. Il dit (chap. XXVI) qu'on ne doit l'employer que pour les choses d'amour, afin d'être compris des femmes, auxquelles elles s'adressent.

2. Le *Canzoniere,* dit énergiquement M. G. Mazzoni, n'est qu'un « volgarizzamento » de la *Divina Commedia* (*La Lirica del Cinquecento* dans *Glorie e memorie dell' arte e della civiltà d'Italia,* Florence, 1905, p. 145).

peut-être pas écrit un seul vers en langue vulgaire. Mais ces incomparables œuvres d'art que sont ses sonnets et ses *canzoni*, Pétrarque les considérait comme des bagatelles (*nugae*) à côté de ses œuvres latines, les seules sur lesquelles il comptât pour arriver à la postérité. Et aux yeux de Boccace, le *Décaméron* était, lui aussi, une bagatelle, le dernier de ses péchés de jeunesse ; ce qu'il polit, ce qu'il remania sans cesse, durant les années de sa laborieuse vieillesse, ce sont ses œuvres latines, ses Églogues, d'un symbolisme si ardu, et ses grands traités d'érudition, le *De casibus virorum illustrium,* le *De genealogiis deorum gentilium*.

Si les représentants les plus éminents de la littérature en langue vulgaire oscillaient ainsi entre l'exemple de leur illustre aîné et la toute-puissante tradition, quoi d'étonnant que les humanistes, tous nourris d'antiquité, n'aient pas hésité et se soient jetés à corps perdu du côté du latin ? Quoi d'étonnant que la langue vulgaire ait failli retomber au rang de simple patois? Cette fois encore, ce fut Dante qui la sauva. La plupart des humanistes vécurent à Florence ; ils durent, en y arrivant, épouser la dévotion populaire au grand poète national ; plusieurs, comme l'avait fait Boccace, briguèrent l'honneur d'expliquer la *Comédie* dans la chaire du *Duomo* ou dans celle du *Studio*. Or, ils étaient trop artistes, avaient l'esprit trop affiné par leur culture ancienne pour n'en pas sentir l'immortelle beauté[1].

Ce furent deux citoyens de Florence, nourris dans le culte de Dante, frottés d'humanisme plutôt qu'humanistes, qui firent pencher la balance du côté de l'italien. C'est en italien que Matteo Palmieri, vers 1430, écrit ses *Dialogues*, imités du *De Officiis : Della vita civile*. C'est en italien que L.-B. Alberti compose, sept ou huit ans après, son grand traité de morale domestique et civique *Del governo della famiglia*, et, plus tard, ses autres dialogues : le *Teogenio,* la *Tranquillità dell' animo,* la

1. L'idée développée dans ces dernières pages est empruntée à un cours récemment professé par M. Guido Mazzoni, qui a bien voulu me communiquer le sommaire de quelques leçons ; le livre même de M. Monnier doit beaucoup à l'enseignement et aux conversations de l'érudit et brillant professeur de Florence, et M. Monnier a tenu à reconnaître cette dette en le lui dédiant.

Iciarchia. Il raillait finement ceux qui dénigrent la langue qu'ils emploient tous les jours et en admirent une autre, qu'ils comprennent mal ; quant à lui, « il aime mieux être utile à beaucoup que plaire à quelques-uns : aussi bien cette langue toscane tant dédaignée n'est-elle point de sa nature inférieure au latin. Si le latin jouit d'une si grande autorité, c'est que beaucoup de doctes gens s'en servirent, et il en sera de même de notre langue quand les doctes se seront décidés à l'employer[1]. » Et résolument, il donne l'exemple. Pour consacrer la langue vulgaire d'une sanction officielle, il eut l'idée d'organiser en son honneur une fête dont l'éclat devait frapper tous les yeux : il ouvrit un concours en prose et en vers, dont le thème devait être « la vraie amitié », le prix, une couronne d'argent, et les juges, les savants et lettrés les plus illustres. « Dans l'après-midi du 22 octobre [1441], la signorie et l'archevêque de Florence, l'orateur vénitien, les officiers du *Studio*, les prélats de la Curie, la foule du peuple se réunissent dans l'église de Sainte-Marie-de-la-Fleur, et viennent écouter ces bourgeois, à qui, après un demi-siècle, gain de cause est enfin donné. L'officier pontifical Francesco Alberti, le chanoine Antonio Agli, le marchand Mariotto Davanzati, le héraut de la signorie Anselmo Calderoni, le jurisconsulte Benedetto Accolti, le notaire Leonardo Dati, le mathématicien Michele del Gigante, prennent leur revanche. Et ils produisent des *capitoli* si parfaits, des *canzoni* si excellentes, des stances si savoureuses, des scènes si ingénieuses et des imitations d'hexamètres et d'odes saphiques si appropriées que les secrétaires apostoliques, embarrassés de distinguer aucun de ces génies, donnèrent la couronne d'argent à l'église même de Sainte-Marie-de-la-Fleur[2]. »

Désormais, la langue vulgaire avait cause gagnée. Les indices se multiplient, plus frappants de jour en jour : en 1460, ce n'est plus Dante seulement, mais aussi Pétrarque qui est expliqué en public au *Studio* par Cristoforo Landino, et celui-ci, en

1. *Del governo della famiglia*, prologue au livre III. C'est le raisonnement même que fera Du Bellay cent vingt ans plus tard.
2. Monnier, t. II, p. 277.

manière d'introduction, fait une chaleureuse apologie du toscan, où l'on retrouve, avec plus de précision, les idées d'Alberti. Bientôt les humanistes, les lettrés eux-mêmes consentent à l'employer, et l'académie platonicienne ne dédaigne point de lui confier ses hautes ou subtiles spéculations. Marsile Ficin compose en italien plusieurs de ses *Dialogues*, Pic de la Mirandole platonise en sonnets imités de Pétrarque. Tommaso Benci traduit en toscan le *Pimandre* de Mercure Trismégiste : « Cent ans auparavant », dit M. Monnier (t. II, p. 284), « on pensait que rien de digne ne pouvait être écrit en vulgaire, et pour sauver Dante et Boccace de l'oubli, Salutati et Pétrarque s'avisaient de les traduire en latin ; aujourd'hui on accomplit un travail inverse : Marsile Ficin traduit en italien la *Monarchia* latine de Dante, Jacopo Poggio traduit en italien les *Histoires* latines de son père ; Donato Acciajuoli traduit en italien les *Histoires* latines de Leonardo Bruni ; Landino traduit en italien la *Sforziade* latine de Giovanni Simonetta ; Andrea Cambini traduit en italien les *Histoires* latines de Flavio Biondo ; Alessandro Braccesi traduit en italien la *nouvelle* latine d'Eneas-Silvius ; c'est-à-dire que la fin du siècle s'occupe à défaire l'ouvrage du commencement du siècle. »

III

Ces dernières lignes sont excessives, et je crains bien que M. Monnier, en les écrivant, n'ait cédé à l'attrait de l'antithèse. En effet, ce changement d'attitude des humanistes vis-à-vis de la langue vulgaire n'entraîne ni dans leur œuvre ni dans l'esprit public de modifications profondes : leur littérature reste toute latine ; elle demeure, dans la seconde partie du siècle, ce qu'elle était dans la première, en dehors du temps et de l'espace, universelle et banale. Ils continuent de 1440 à 1500, comme de 1400 à 1440, à faire entrer dans les périodes de Tite-Live l'histoire de leur temps, à dérouler d'après Cicéron et Sénèque des lieux communs de morale privée et publique, à soupirer en distiques, à polissonner en hendécasyllables. Ils restent, comme par le passé, les favoris des

princes et les directeurs de l'opinion. Du simple fait pourtant que la langue vulgaire était remise en honneur découla une conséquence fort importante, à savoir que l'alliance entre la forme antique et l'esprit moderne, prématurément essayée par Dante, Pétrarque et Boccace, fut de nouveau tentée : avec quelle insuffisante intelligence du but à atteindre, avec combien peu de chances de succès, c'est ce que nous verrons bientôt.

Elle le fut de deux façons. D'abord, les humanistes cessèrent de regarder du haut de leur science les genres populaires, le *rispetto* du paysan, la « nouvelle » bourgeoise, les *facezie,* les *motti,* qui germaient spontanément dans les ateliers et les *osterie,* les *sacre rappresentazioni* qui, sur la place publique, édifiaient ou égayaient le menu peuple. Ils les ramassent, les contemplent avec une curiosité sympathique et vont jusqu'à en insérer quelques bribes dans leurs élégantes latinités. Dès 1444, Enéas Piccolomini, qui se préparait, par une vie plutôt profane de diplomate et d'érudit, à monter dans la chaire de Pierre, écrit le petit roman *De Euryalo et Lucretia,* qui, s'il n'était en latin, ne différerait en rien d'une nouvelle de Boccace. Pogge, en recueillant dans la rue, les tavernes, les palais, les échoppes, la matière de ses *Facetiae,* anecdotes, proverbes, faits divers, bons mots « si faibles souvent qu'ils durent être prononcés », ne procède pas autrement que Sacchetti ou Masuccio; mais il tente une expérience qui l'amuse : il veut voir « si maintes choses qu'on croit difficiles à dire en latin peuvent y être exprimées avec quelque grâce ». C'est surtout à Naples que l'humanisme se teinta des couleurs du prisme populaire. Pontano, dans son *De Sermone*, jette à pleines mains les anecdotes, et ce sont autant de *facezie;* le sermon de Gilles de Viterbe, qu'il introduisit dans l'*Egidio*, aurait pu être prêché dans une église; ses hymnes à la Vierge, à saint François, à saint Dominique, sont des *laudi;* une de ses églogues (le *Quinquennius*) se termine par une berceuse comme M. Pitré en recueille aujourd'hui en Sicile. Dans ses *Dialogues,* — qu'on prendrait pour du Lucien traduit par Erasme, — c'est toute la vie grouillante et bigarrée de Naples qui se déroule, comme elle eût pu le faire dans une *rappresentazione :* et c'est mer-

veille que le fil de la discussion ne soit pas mille fois rompu par les réjouissants fantoches dont les brusques irruptions le secouent en tous sens : un aventurier grec, un rusé valet de prélat, un vieux beau, une commère criarde, et le propre fils de l'auteur, gamin futé qui vient raconter les scènes de jalousie que fait sa mère à son père, encore galant malgré son âge.

Mais ce n'était là qu'essais de dilettantes curieux de toutes les nouveautés, et ce peu de sève campagnarde ne pouvait faire reverdir le vieux tronc rigide et rugueux de la littérature humanistique. La tentative inverse, celle d'émonder les genres populaires, de les aligner au cordeau des règles classiques, devait être poursuivie d'une façon beaucoup plus systématique, à Florence, puis à Ferrare. Ce sera l'œuvre de Pulci, de Politien, de Boiardo, de l'Arioste, et l'honneur de ces cinquante années, les plus idéalement lumineuses de la littérature italienne et peut-être de toutes nos littératures modernes. Ce qui leur a manqué pour être aussi fécondes que brillantes, pour devenir l'aurore d'un siècle vraiment grand autant par la pensée que par l'art, c'est ce que l'on devine déjà d'après ce qui précède, et ce qui, nous l'espérons, apparaîtra mieux encore un peu plus loin.

C'est d'abord à Florence que cette expérience fut instituée, sous les auspices et avec la collaboration du troisième des Médicis, le célèbre Laurent, resté, comme son père et son grand-père, bourgeois dans l'âme, mais affiné par une intense culture humanistique, assez voisin du peuple pour sentir la grâce de sa poésie, assez artiste pour en comprendre les lacunes. A peine âgé de dix-huit ans, il avait réuni, pour Frédéric d'Aragon, en une sorte de *corpus*, tout ce que l'ancienne poésie italienne avait produit de meilleur; puis, ayant rimé de subtiles *canzoni*, il les avait reliées par un commentaire platonicien, renouvelant ainsi à la fois le *Canzoniere* de Pétrarque et la *Vita Nuova* de Dante; enfin, comprenant sans doute qu'il était trop dilettante pour s'élever à la grande création poétique, il avait borné son ambition à rajeunir, à renouveler ces vieilles formes de la poésie toscane qui avaient bercé son enfance;

l'idée une fois conçue, il l'avait appliquée avec une singulière persévérance à tous les produits de la muse populaire, le *rispetto* amoureux, la chanson à danser, la chanson de mascarade, la *lauda* spirituelle, la *sacra rappresentazione* elle-même.

Il avait entraîné dans cette voie son maître et ami Politien, qui s'était docilement prêté à ce jeu : et le profond et subtil érudit, l'auteur des *Praelectiones* et des *Miscellanea,* s'était mis, lui aussi, à limer des *rispetti,* des *canzoni a ballo,* des *canzonette,* avec la même science impeccable, les mêmes dons d'atticisme qu'il déployait à refaire les périodes de Cicéron et les distiques d'Ovide. Il avait enrôlé enfin le bonhomme Pulci, pauvre hère accueilli pour sa belle humeur et ses joviales reparties dans la maison hospitalière de la *Via Larga,* et celui-ci s'était mis, à l'instigation même, dit-on, de Lucrezia Tornabuoni, mère de Laurent, à rajeunir, à brillanter ces vieux poèmes chevaleresques venus de France, que d'ignorants « chante-histoires » récitaient devant le populaire émerveillé, sur la place de San-Martino.

Elles avaient d'abord paru bien misérables, sans doute, à côté des délicats joyaux ciselés par Politien, ces rudes octaves à peine dégrossies et allégées sous la plume d'un bohème courtisan, que Pulci récitait, à peine écrites, à la table des Médicis, pour l'ébaudissement de leurs hôtes; et pourtant, c'est de ce *rifacimento,* discret d'abord, plus hardi à mesure qu'avançait l'œuvre, que devaient sortir les créations les plus géniales et les plus durables de la Renaissance italienne.

Qu'y a-t-il de nouveau dans le *Morgante Maggiore?* Peu de chose, ou mieux, si l'on met à part la forme, plus alerte, plus vive, presque rien. Le scenario est connu : c'est celui de nos chansons de geste à leur déclin : Roland, que Ganelon a brouillé avec Charlemagne, part pour de vagues Orients, et les autres preux se lancent à sa recherche; et c'est alors le chapelet des aventures merveilleuses autant que prévues : combats singuliers, trahisons, interventions providentielles de la princesse sarrasine énamourée du jeune bachelier chrétien. A Roland, à Renaud, les pourfendeurs héroïques, font pendant les géants aux membrures épaisses, aux idées courtes; mais ce type,

évidemment cher au poète, s'affine et se dédouble : si Morgante, le géant bon enfant, avec son rire énorme, son appétit inextinguible, n'est qu'une réplique de notre Rainouart au Tinel, Margutte, fourbe, poltron, dévot uniquement aux chapons et à la cervoise, dont l'âme est toujours chargée de soixante-dix-sept péchés mortels, sans compter les véniels, fait déjà pressentir Panurge ; et c'est dans la peinture de ces deux personnages que le poète a déployé le plus d'invention et de verve bouffonne.

Ce rimeur d'occasion qui, par simple voie de grossissement, faisait sortir du poème, jadis profondément épique, l'épopée du rire, devait avoir pour lignée les deux plus grands artistes en vers de la Renaissance italienne. Sans le *Morgante,* ni l'*Orlando innamorato* ni l'*Orlando furioso* n'auraient été écrits : il est donc légitime de rapporter à Laurent de Médicis et à son groupe une partie de l'honneur que ces deux chefs-d'œuvre font aux lettres italiennes. Mais c'est dans la chevaleresque Ferrare et non dans la bourgeoise Florence que devait s'épanouir cette fleur rare et singulière de la poésie chevaleresque. Il y a entre Pulci et Boiardo, qui le continue, la distance qui sépare un bourgeois dégrossi d'un gentilhomme de race. Les personnages portent les mêmes noms, mais n'ont plus les mêmes âmes ; les rustres héroïques ont fait place à des chevaliers courtois, galants, presque damerets. Mais si leurs attitudes sont plus nobles, leur idéal est moins haut : Roland consent que les saintes bannières fleurdelisées soient foulées aux pieds, pourvu qu'il conquière Angélique. Angélique, et non plus le saint tombeau du Christ, voilà le centre du poème ; c'est vers elle que tendent tous les vœux, que convergent tous les regards, ceux des Sarrasins comme des chrétiens, des Sarrasins, aussi polis, aussi courtois que les chrétiens eux-mêmes, car ces farouches ennemis sont réconciliés dans le respect du code chevaleresque et pareillement enrôlés sous la loi d'Amour. *Amor omnia vincit :* voilà la devise du poète, qui pourrait être l'épigraphe de son livre.

C'est encore sur la vieille trame héritée de Pulci que l'Arioste vient broder ses éblouissantes arabesques. Entre Boiardo et

l'Arioste il n'y a plus différence d'esprit ni d'atmosphère, mais plutôt de talent ou simplement peut-être d'habileté technique. En dépit des apparences, l'Arioste se rapproche davantage de la composition classique. L'intrigue n'est guère moins touffue, mais le plan se dérobe un peu moins. Ce dédale d'aventures a son fil d'Ariane : « Comme trois sentiers sous le feuillage touffu d'une forêt, trois actions principales s'entre-croisent [1], » mais finissent par se rejoindre. Sans doute un lecteur inattentif a quelque peine à suivre ces entrelacements; il se sent loin pourtant de la confusion de Boiardo : les personnages secondaires sont maintenus à leur rang d'une main ferme, et les principaux ont leur physionomie propre et des traits fortement accusés. Le style, enfin, est une pure merveille de spontanéité, de transparence, de facilité élégante. C'est vraiment ici que, par une série d'épurations et d'enrichissements successifs, l'art de la Renaissance touche à son point culminant : « Nulle part ailleurs, dit excellemment Gaspary [2], on ne trouve mieux réalisé que dans l'Arioste l'idéal artistique de la Renaissance, c'est-à-dire la représentation de la réalité terrestre dans toute la splendeur et la plénitude de ses formes, la représentation de l'homme dans sa force et sa beauté, entouré d'une nature, comme lui luxuriante et riche, et qui, pas plus que lui, n'est enfermée dans les étroites limites de la réalité, mais se développe, libre de tout frein, dans la région enchantée de l'imagination. L'art, devenu sa fin à lui-même, n'est plus que le culte du beau, et le véritable type artistique de la Renaissance, comme jadis de l'Antiquité, c'est la figure humaine dans sa nudité. »

Ces paroles pourraient exactement s'appliquer aux architectes, aux sculpteurs, aux peintres de la même époque : chez Bramante, Sansovino et Michel-Ange, chez Raphël, Vinci et le Titien, plus rien de rude ou de guindé; tous, également maîtres de leur instrument, en jouent avec une incomparable virtuosité. Ils obéissent aux leçons des anciens et réalisent leur propre idéal sans reproduire servilement les œuvres antiques.

1. F. Flamini, *Il Cinquecento*, p. 69.
2. T. II, 2e partie, p. 89.

Ce fut vraiment, — est-il besoin de le rappeler! — une grande et belle époque que ces quarante ou cinquante années qui terminent le xv[e] siècle et ouvrent le xvi[e]. Aussi peut-on s'étonner que M. Monnier semble dater de la fin du *Quattrocento* la fin même de l'art italien. Se souvenait-il, en écrivant cette conclusion découragée à laquelle j'ai déjà fait allusion, de la virulente apostrophe adressée par Carducci aux critiques moroses, « tristes pleureurs d'enterrement, » qui avaient cru pouvoir faire entendre les mêmes plaintes? « Comment, s'écrie-t-il, croire mort ou mortellement frappé ce peuple, du sein duquel s'élance Colomb pour trouver, parmi les erreurs craintives de la tradition, un nouveau monde? du sein duquel surgit Machiavel, pour délivrer de toute ombre mythique, de toute apparence fantastique le champ de l'histoire et y faire régner la vérité du fait humain? du sein duquel surgira Galilée, pour chasser des planètes, leur dernier refuge, l'autorité et la fiction scolastiques, pour refaire avec son télescope le ciel, avec la méthode expérimentale les esprits? Il vous paraît mort, ce peuple qui, au nom de la raison et de la liberté, prend possession de la mer, du ciel, de la terre et de l'homme? Et quels sont ces morts, dont l'Arioste chante les obsèques, dont Michel-Ange édifie le cimetière et sculpte les tombeaux?... Sont-ce donc des testaments que les philosophies de Telesio et de Bruno[1]? »

Et pourtant, à y regarder de près, n'est-ce pas le pessimisme de M. Monnier qui a raison contre la protestation éloquente du poète? Mettons à part les savants, les hommes d'action, comme Galilée et Colomb; mettons à part aussi les politiques, comme Machiavel, dont les livres, quels qu'en soient les mérites artistiques, ne sont pas proprement des œuvres d'art. Dans les lettres et dans les arts plastiques, la décadence, si elle n'était pas venue, était proche; un œil clairvoyant eût pu la prévoir. Là était déjà déposé le germe de mort : ce germe, c'est l'absence de toute idée originale, de toute pensée profonde ou simplement sérieuse, le divorce complet avec la vie. Sans doute, l'art devait résister plus longtemps parce que sa mission n'est point de faire penser, mais la poésie était gravement atteinte.

1. *Discorsi letterari e storici*, 2[e] éd., p. 157.

Quel vide attristant dans les œuvres de Laurent et de Politien! Combien il fallait que toute pensée leur fût indifférente pour qu'ils pussent imiter tour à tour et Pétrarque et Dante (dont les *Beoni* sont, du reste, une profanation plus qu'une imitation) et les folâtres *rispetti* et les dévotes *laudi!* Le chef-d'œuvre de Laurent, ce sont les *Selve,* celui de Politien la *Giostra.* De part et d'autre, c'est, au point de vue de la pensée, le néant absolu. Réminiscences et descriptions, en voilà toute la matière. Qu'on en juge. Dans les *Selve,* Laurent raconte comment, un jour de printemps, sous une pluie de fleurs et parmi des rondes de jeunes filles, il vit celle qu'Amour avait résolu de lui faire aimer, — et il décrit le printemps, les rondes et les charmes de celle qu'il aime. Elle est loin de lui, cette beauté pour laquelle il meurt; mais l'Espérance lui fait présager son prochain retour, — et il décrit l'Espérance; il la revoit comme en un rêve; il lui semble que la terre se couvre de fleurs, que la ville mette ses habits de fête, — et il décrit tout cela; mais il croit voir dans un coin sombre la Jalousie, livide et chenue, prête à troubler son bonheur, — et il décrit la Jalousie. D'où vient sa mélancolie? D'un bonheur incertain, que l'Espérance trompeuse lui a fait entrevoir, et il maudit Épiméthée, qui le premier apporta l'Espérance aux hommes; oui, certes, ils étaient plus heureux auparavant : c'était l'âge d'or, — et il décrit l'âge d'or... Il n'y a pas de raison pour s'arrêter; et le poète peut nous promener sans fin dans cette forêt, où sa fantaisie s'égare en cueillant des fleurs. Il n'y a pas, dans les *Selve,* de sujet, et c'est proprement l'essence de ce genre que Laurent inventa et dont il resta, dit-on, le maître.

Il y en a un dans la *Giostra* de Politien (il s'agit de célébrer le tournoi où le jeune Julien de Médicis fit prouesse en l'honneur de la belle Simonetta), et cependant le procédé est exactement le même : c'est aussi une mosaïque de descriptions et de réminiscences. Le jeune héros, malgré son âge, malgré sa beauté, est rebelle à l'amour : sa joie est de poursuivre les bêtes fauves à travers les bois et les plaines, — et Politien décrit les plaines et les bois, et la vie libre qu'on y mène au sein de la nature. Mais Cupidon médite sa vengeance : le prin-

temps est venu, — Politien le décrit; Julien part pour la chasse, — et ici c'est une description en règle des apprêts et des péripéties de la chasse, — et s'enfonce dans la forêt; mais Cupidon a formé « d'air léger » l'image d'une biche qu'il poursuit et qui l'entraîne jusqu'à un pré fleuri; là lui apparaît, assise sur l'herbe et tressant des guirlandes, la plus belle des nymphes. Sa beauté, — qu'il faut bien décrire, — ses douces paroles allument l'amour dans le cœur de Julien; la nuit vient, — et Politien décrit la nuit et le trouble des chasseurs qui cherchent en vain leur compagnon. Mais l'Amour, fier de sa victoire, veut la raconter à sa mère, qu'il va trouver dans son palais de l'île de Chypre; — et ici se place la description, justement célèbre, du royaume de Vénus, et non seulement de son royaume, mais de ses jardins, des animaux qui les peuplent, de son palais, et des sculptures qui en ornent les portes. Cette description ne comprend pas moins de cinquante stances qui forment le quart du poème. Il est inutile de prolonger cette analyse. La fin, qui du reste n'a jamais été écrite, ne se devine-t-elle pas, et l'intrigue n'est-elle pas ici l'accessoire?

IV

Mais n'était-ce pas là précisément, nous dira-t-on, cette alliance heureuse, et qui devait être si féconde, de la beauté antique et des sentiments modernes? Laurent et Politien ne renouvellent-ils pas, en les épurant au rayon de l'Antiquité, les vieilles formes nationales? Non certes : Politien et Laurent, dans les deux poèmes que nous venons d'analyser, font précisément l'inverse de ce qu'ils eussent dû faire : ils ne versent pas, comme Chénier devait le tenter, des « pensers nouveaux » dans une forme antique : ils versent des pensées antiques, ou plus exactement, des images, des métaphores antiques dans des moules modernes; il n'y a plus rien de moderne, en effet, dans la *Giostra* et les *Selve* que le moule, qui est l'octave toscane. Dans le reste de leurs œuvres, ce moule est un peu moins vide : il y reste encore quelque trace d'esprit populaire et toscan. Mais peut-on dire que ces formes aient jamais

enfermé une pensée? Ils ont choisi, pour les faire revivre, les genres les plus étrangers à toute pensée et surtout à celle de leur époque : le *rispetto,* écho fugitif de sentiments élémentaires, échappe au temps par sa naïveté, son impersonnalité : ceux que l'on peut entendre aujourd'hui encore dans les campagnes de Toscane ne diffèrent en rien de ceux que Politien et Laurent ont imités : cela est si vrai qu'on a retrouvé plusieurs de ceux-ci dans les recueils de notre siècle. Et quant aux vieilles *storie* qui ont fourni sa matière à l'épopée chevaleresque, c'est par une merveille de survivance qu'elles s'étaient perpétuées sur les lèvres des *cantimbanchi,* comme elles se perpétuent encore aujourd'hui, de plus en plus méconnaissables, sur celles des *rinaldi* de Naples. Mais les nobles gentilshommes de Ferrare, tout en se plaisant à cette peinture idéalisée d'eux-mêmes qu'en avait tirée l'art des Boiardo et des Arioste, ne croyaient plus à leurs héros :

Mort est Roland et mort est Charlemagne,

pouvait-on dire déjà deux siècles plus tôt. Aussi pour ne point être ridicules, pour ne point paraître dupes de leur matière, les poètes chevaleresques sont-ils obligés d'en sourire. Laurent souriait et faisait sourire en peignant dans ses octaves des paysans un peu plus naïfs, un peu plus gauches que nature ; de même Boiardo et l'Arioste sourient en rapportant les fantastiques prouesses et les idéales amours de leurs paladins ; ce n'est point, sans doute, l'ironie dissolvante de Cervantes, car ils admirent dans leurs personnages la séduisante élégance dont ils les ont parés et respectent dans leur œuvre ce que leur talent y a mis. Mais c'est tout de même de l'ironie, et cette ironie était si bien dans l'air, elle découlait si nécessairement de la nature des choses que Folengo, en 1526, juste dix ans après l'apparition de l'*Orlando furioso,* en faisait la parodie et que cette parodie n'avait guère moins de succès que le chef-d'œuvre.

Ces habiles artisans du *Quattrocento* ont pu se croire les continuateurs de Dante et de Pétrarque : quelle erreur ! Ils n'avaient, avec ces grands précurseurs, rien de commun que

le désir de faire passer dans leur œuvre un peu de l'antique beauté. Mais Dante et Pétrarque, dans ces formes modernes, qu'ils conservaient en les perfectionnant, versaient des pensées et des sentiments modernes. Ce n'est pas seulement son âme tout entière, mais celle de sa ville et de son époque que Dante avait mise dans cette *Comédie* où se reconnurent tant de générations d'Italiens ; et cette poésie psychologique, inaugurée par Pétrarque, dégagée par lui de tant d'obscurs essais, était si peu une création artificielle que toute l'Europe civilisée se l'appropria et que, pendant trois siècles, elle n'en connut pas d'autre. Si nos dilettantes les eussent consultés avec intelligence, ils eussent compris, par leur exemple, qu'il ne peut y avoir d'œuvre durable sans une foi, et que l'œuvre d'art est d'autant plus durable que la foi de l'artiste est plus intense.

M. Monnier a été dur pour Politien, ou du moins pour ses œuvres latines : « Les mots sont triés avec soin, dit-il, les épithètes choisies avec art ; personne n'a possédé encore à un degré si exquis cette élégance sobre, cette précision minutieuse, cette grâce tout attique. C'est du joli ouvrage, de l'ouvrage précieux, brillant, frotté à la pierre ponce. Hélas ! ce n'est presque que cela. Car on doit le dire : si Politien est le plus pur artiste du *Quattrocento,* ce n'est point un poète. » Et constatant que ce sont là les premiers signes extérieurs d'un mal profond : « l'heure de l'éclosion, » ajoute-t-il, « a sonné, et cette éclosion est marquée d'une stérilité précoce. Le fruit n'est pas encore mûr, et déjà un ver ronge la pomme verte. Il semble que le génie ait l'âge de la jeunesse, mais, anémié par une trop grande lecture, appauvri dans l'atmosphère raréfiée de la bibliothèque et de la cour, il porte au front la lassitude distinguée du vieillard[1]. »

Ce que dit M. Monnier des vers latins de Politien, il pouvait le dire de toutes ses œuvres italiennes, et de celles de Laurent ; et, avec quelques variantes dans l'expression, de celles même des deux grands artistes de Ferrare. Quelle était la cause de cette dépression des âmes, de ce renoncement à toute pensée sérieuse et noble ? M. Monnier l'explique par l'état politique de

1. T. II, p. 64.

l'Italie d'alors, par l'établissement de la tyrannie, grâce à qui « la vie s'était retirée du peuple pour s'amasser sur le prince ». Il y a du vrai dans cette explication, mais elle ne suffit pas : il faut y ajouter,—et M. Monnier lui-même l'a indiqué ailleurs,— le funeste exemple donné par les humanistes, leur orgueilleux détachement de tout ce qui avait passionné leurs ancêtres, leur retraite égoïste dans un monde mort. Le mandarinisme, après avoir stérilisé la littérature latine des humanistes, devait stériliser pour deux siècles et demi la littérature en langue vulgaire.

Un dernier pas restait à faire, et il me semble que M. Monnier, en terminant, eût bien fait de l'indiquer. Il consistait à renoncer à ces formes mêmes par lesquelles la littérature du *Quattrocento* se rattachait — trop encore, paraît-il, — au passé, à ne plus rien laisser de moderne dans l'œuvre du poète que ce qu'on ne pouvait plus désormais lui enlever, la langue. Ce sera la tâche funeste que s'attribuera Trissino : à des œuvres d'inspiration tout antique il imposera des moules antiques, et c'est alors que nous verrons renaître, telles que les avaient créées les poètes anciens, ou telles que les théoriciens se les étaient figurées, l'épopée, la tragédie, la comédie, la satire et l'ode. En 1515, il fait jouer la *Sofonisba*, la première tragédie « régulière », la première fidèle aux fameuses unités; en 1525, il se met à un poème qui devait l'occuper pendant vingt ans, l'*Italia liberata dai Goti,* où il essaie d'enfermer la poésie d'Homère, mécaniquement imitée, dans les formules d'Aristote; en 1548, il écrit les *Simillimi,* imitation des *Ménechmes* qui touche à la traduction. Il ne respecte même point la versification nationale et croit ressusciter l'hexamètre et le sénaire ïambique en créant le *sciolto*, qu'un exquis sentiment artistique peut seul rendre supportable, et qu'il introduit avec la même maladresse dans la tragédie, la comédie et le poème épique. Comprenant que la poésie lyrique ne pouvait avoir pour organe le monotone *sciolto,* il copie l'ode pindarique avec ses strophes, ses antistrophes et ses épodes. Le public, qui avait déjà mal accueilli son poème épique, « enterré, dit Bernardo Tasso, le jour de sa naissance, » résiste et se dé-

tourne. Peu importe, le branle est donné, et les lettrés suivent : l'ode pindarique tente Alamanni, Tiepolo, Minturno; B. Tasso, moins audacieux et plus artiste, imite les mètres horatiens; Tolomei vise à reproduire non seulement la forme strophique, mais la physionomie même du vers latin, avec ses dactyles et ses spondées et il publie, en 1539, les *Regole de la nuova poesia toscana,* le code de la nouvelle école lyrique.

Voilà où en était la poésie italienne, au moment où nos jeunes et ardents novateurs de la Pléiade prirent contact avec elle. Quand Du Bellay, dans son fameux manifeste, exhorte les Français à « s'enrichir des serves dépouilles de la Grèce et de Rome », à « piller les sacrés trésors du temple delphique », ne sont-ce point les idées mêmes du *Cinquecento* italien qu'il traduit? Sans doute, il ne cite pas Trissino, le principal promoteur de la réforme; mais il est bien difficile de croire qu'il ignorait l'évolution récente qui venait de se produire au delà des monts : il pouvait la connaître par son oncle, ambassadeur à Rome depuis 1534, par les livres italiens qui étaient largement répandus en France[1], par les nombreux Italiens qui y passaient constamment ou y avaient établi leur résidence[2], et notamment par un homme qui fut un véritable lieutenant de Trissino, je veux dire cet Alamanni, qu'il cite avec honneur, et dont M. Hauvette vient de faire ressortir si vigoureusement le rôle d'intermédiaire[3]. Ce sont donc les idées de Trissino et d'Alamanni qui triompheront avec Ronsard et nous aurons, nous aussi, nos odes pindariques, nos élégies, nos satires, nos églogues; nous aurons notre *Sofonisba,* qui s'appellera *Cléopâtre,* notre *Italia liberata* ou notre *Avarchide,* qui sera la *Franciade.*

1. La plupart des poésies italiennes imitées par Du Bellay sont, comme l'a montré M. Vianey (*Revue d'Histoire littéraire de la France,* 1901, p. 153), empruntées à un recueil publié à Venise en 1546-48, qu'il a connu avant son voyage en Italie; dans ce recueil sont surtout représentés les contemporains.

2. Voy. sur ce sujet E. Picot, dans *Bulletin italien,* t. I-IV.

3. On remarquera peut-être que les idées brièvement exprimées ici sont exactement conformes à celles qui ont été exposées avec tant de force persuasive par M. Hauvette dans la conclusion de son étude sur Alamanni (voy. notamment p. 455), que je n'avais pas lue quand je rédigeai les pages qui précèdent. Je n'ai pas besoin de dire combien je suis heureux de m'être rencontré, sur ce point délicat d'histoire littéraire, avec mon très érudit et ingénieux collègue de Grenoble.

Peut-être n'en eût-il pas été tout à fait de même, peut-être notre imitation de l'Antiquité eût-elle été plus vivante, plus souple, plus nationale si nos poètes eussent pu connaître et apprécier les lettres italiennes quarante ou cinquante ans plus tôt, s'ils eussent imité Boiardo et Pétrarque au lieu de s'inspirer de Trissino[1], si surtout ils eussent été assez érudits pour remonter à la *Comédie,* doués d'un sens critique et poétique assez sûr pour en saisir la portée profonde et en goûter les sublimes beautés... Mais avons-nous vraiment des regrets à exprimer? Cette association entre l'art antique et la pensée moderne, n'est-ce pas nous, en vérité, qui l'avons réalisée un siècle plus tard? L'œuvre de la Renaissance, deux fois manquée par les humanistes italiens, c'est notre XVIIe siècle qui l'a accomplie, avec un sens esthétique un peu court peut-être, mais avec un sentiment d'autant plus vif de la mission sociale de l'artiste, de sa solidarité avec son temps et de la dignité même de l'art.

A. JEANROY.

1. Comme l'a montré M. Vianey dans l'article cité plus haut, Du Bellay ne remonte guère que jusqu'à l'Arioste; de même Pontus de Tyard imite surtout les derniers pétrarquistes, Tebaldeo, Cariteo et Sannazar (voy. Flamini dans *Revue de la Renaissance,* 1901, n° 1). C'est Ronsard le premier qui remontera plus haut, à Laurent de Médicis, à Politien (voy. Parturier, dans la même *Revue*, 1905, n° 1), et surtout à Pétrarque.

LÉONARD DE VINCI ET VILLALPAND

I

Comment se sont répandues les pensées de Léonard de Vinci.

Lorsqu'en 1797, Venturi eut annoncé que l'on retrouvait, dans les manuscrits de Léonard de Vinci, quelques-unes des lois essentielles de la Mécanique moderne, la surprise de plusieurs géomètres dut se mêler d'un regret. Sur certains points, le grand peintre avait devancé Galilée d'un siècle. S'il avait pu, de son vivant, publier le *Traité du mouvement* et le *Traité des poids* qu'il préparait; si, du moins, à défaut de cette publication, les fragments qu'il laissait avaient pu être connus aussitôt après sa mort, quelle impulsion aurait reçue la Mécanique! Galilée, Simon Stevin, Descartes, eussent, au début de leurs travaux, trouvé cette science plus avancée d'un stade sur le chemin du progrès; par un effort égal à celui qu'il ont donné, ils eussent pu la mener plus loin qu'ils ne l'ont réellement conduite; tout le développement des sciences positives en eût été hâté. Ainsi l'oubli, à jamais déplorable, dans lequel sont demeurées, pendant des siècles, les pensées de Léonard de Vinci touchant les principes de la Mécanique a imposé à la marche de l'esprit humain un irrémédiable retard.

L'opinion que les pensées scientifiques, souvent si profondes, de Léonard sont demeurées absolument inconnues jusqu'au jour où Venturi les révéla; qu'elles n'ont pu, par conséquent, influer à aucun degré sur le développement de nos connaissances; que, dès lors, l'historien des Sciences, soucieux de la marche générale de l'esprit humain, n'a point à en tenir compte; cette opinion, dis-je, est presque universellement admise.

Cette opinion est celle que M. Eugène Müntz exprime [1] en ces termes :

« La gloire de notre grand Léonard a ceci de particulier qu'elle ne saurait porter ombrage à n'importe quel savant de nos jours. Si l'étude de ses manuscrits permet de reculer de deux, parfois même de trois ou quatre siècles, la date de tant de découvertes capitales, les droits de ses successeurs n'en restent pas moins intacts. Je m'explique. Les manuscrits du Maître étant restés inédits jusqu'à ces dernières années, chacune des lois qu'il a établies ou devinées a dû être trouvée une seconde fois. Quelque flatteuses qu'aient été pour sa mémoire ces confirmations spontanées, dont la plupart se sont produites si longtemps après sa mort, l'antériorité de ses titres ne diminue en rien le mérite de ses successeurs ; ils sont arrivés aux mêmes résultats par des voies différentes et n'ont pas à compter avec lui, du moment où il avait négligé de prendre date. »

A l'encontre de cette opinion, M. E. Wohlwill a émis [2], très incidemment, l'hypothèse que les découvertes de Léonard de Vinci avaient pu exercer quelque influence sur les recherches poursuivies en Mécanique par Cardan et par Tartaglia.

L'étude approfondie des écrits sur la Mécanique qui furent composés au XVIe siècle nous a conduit à énoncer une conclusion toute semblable ; il nous a semblé [3], notamment, que la marque de Léonard de Vinci se retrouvait, très reconnaissable, en mainte proposition de Jérôme Cardan et de Jean-Baptiste Benedetti.

Nous nous proposons d'apporter aujourd'hui une preuve qui nous semble particulièrement nette de l'influence exercée par Léonard de Vinci sur les théories mécaniques de ses successeurs ; notre objet est de montrer comment les théorèmes sur le centre de gravité, attribués par Mersenne à Villalpand, ont été, en réalité, empruntés par Villalpand à Léonard de Vinci.

1. Eugène Müntz, *Léonard de Vinci, l'artiste, le penseur, le savant*, p. 306, Paris, 1899.

2. E. Wohlwill, *Die Entdeckung des Beharrungsgesetzes* (*Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft*, Band XIV, p. 386, en note ; 1883).

3. P. Duhem, *Les Origines de la Statique*. Chapitre III : *Jérôme Cardan* (*Revue des Questions scientifiques*, 3e série, t. IV, octobre 1903). — Chapitre X : *La réaction contre Jordanus : Guido Ubaldo et Benedetti* (*ibid.*, 3e série, t. VI, octobre 1904).

Mais avant d'exposer les marques auxquelles se peut reconnaître cet emprunt, il nous semble bon d'examiner en peu de mots comment les théories de Léonard ont pu, en l'absence de tout livre publié par ce grand artiste, venir à la connaissance des savants du xvie siècle.

Deux courants ont pu porter la tradition de Léonard à ceux qui venaient après lui ; ces courants prenaient source l'un dans la diffusion des manuscrits du grand peintre, l'autre dans l'enseignement qu'il avait donné à son Académie de Milan.

Que les manuscrits de Léonard de Vinci aient été, au cours du xvie siècle, en butte à un véritable pillage[1], c'est un fait malheureusement trop certain ; on connaît la négligence avec laquelle s'acquittèrent de leur mission ceux qui avaient la garde de ce précieux dépôt : « Non seulement les ouvrages rédigés par le grand peintre ont péri, » dit Libri[2], « mais on a perdu aussi la plupart des livres où il écrivait ses notes. Après sa mort, tous ses manuscrits, ses dessins et ses instruments devinrent la propriété de François Melzi, son élève, à qui il les avait légués. Melzi, qui n'était qu'un amateur, plaça ce précieux héritage dans la maison de Vaprio, près de Milan ; ses descendants n'en tinrent aucun compte, et un certain Lelio Gavardi, parent d'Alde Manuce le jeune, et précepteur dans cette famille, ayant remarqué qu'on laissait perdre cette belle collection, déroba treize de ces manuscrits et les porta en Toscane pour les vendre au Grand-duc François Ier ; mais ce prince venait de mourir, et ils furent déposés à Pise, chez Alde, qui les montra à son ami Mazenta. Celui-ci désapprouva fortement la conduite de Gavardi, qui, honteux de sa mauvaise action, le chargea de rapporter à Milan et de restituer ces manuscrits aux Melzi. Horace, alors chef de cette famille, ignorant la valeur de ces treize volumes, en fit cadeau à Mazenta et lui dit qu'on avait oublié dans un coin de sa maison de Vaprio beaucoup d'autres dessins et manuscrits de Léonard. Plusieurs amateurs obtinrent ensuite les dessins, les instruments, les

1. Voir pour l'histoire de ces manuscrits, l'introduction mise par M. Charles Ravaisson-Mollien en tête du premier volume de sa belle publication : *Les Manuscrits de Léonard de Vinci*, Paris, 1881.

2. Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, t. III, p. 33, Paris, 1840.

préparations anatomiques, enfin tout ce qui restait du cabinet de Léonard. Pompée Leoni, sculpteur au service de Philippe II, fut des mieux partagés... » Les manuscrits qui lui furent donnés sont devenus, après maintes péripéties, le célèbre *Codice Atlantico* de la Bibliothèque Ambrosienne de Milan.

Ainsi, dans le trésor amassé par Léonard, chacun fouillait à sa guise et prenait ce qui lui plaisait. Les traités étaient retenus par ceux qui y prenaient intérêt, ou circulaient de main en main jusqu'à ce qu'ils fussent égarés; parfois, un lecteur plus soigneux en prenait une copie.

Nous savons par Luca Pacioli[1] que Léonard avait complètement achevé la rédaction de son *Traité de la peinture*. Vasari, dans ses *Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes,* raconte avoir vu ce traité autographe entre les mains d'un peintre milanais qui voulait le faire imprimer à Rome. Cette rédaction autographe est aujourd'hui perdue. Une grande partie des minutes au moyen desquelles Léonard en avait préparé la rédaction ont été publiées de nos jours par M. Richter. Les nombreuses éditions du *Traité de la peinture* données avant celles de M. Richter ont pour sources deux copies manuscrites. La première de ces copies, conservée aujourd'hui à Rome, à la Bibliothèque Barberini, est celle qui fut communiquée au XVIIe siècle, par le chevalier Del Pozzo, à Roland Fréart, sieur de Chambray; ce dernier en donna, en 1651, deux éditions, l'une en italien, l'autre en français, ornées de dessins de Poussin. La seconde, propriété de la Bibliothèque Vaticane, est beaucoup plus complète; elle fut publiée pour la première fois, en 1817, par Manzi.

L'histoire du *Traité de la peinture,* que nous venons de retracer très sommairement, nous montre de quelle manière les idées de Léonard ont pu se répandre au XVIe siècle. Certains traités ont pu, comme celui de la peinture, parvenir plus ou moins intégralement jusqu'à nous; tel l'ouvrage intitulé : *Del moto e della misura dell' acqua,* qui fut seulement imprimé en 1828, à Bologne. D'autres, livrés de bonne heure à toutes les déprédations, ont été perdus.

1. Luca Pacioli, *Divina proportione*, fol. 1, Venetiis, 1509.

Léonard, par exemple, avait achevé la rédaction d'un *Traité de perspective;* Cellini, dans l'ouvrage qu'il publia à Florence, en 1568, sur le même sujet, dit à plusieurs reprises qu'il s'était rendu acquéreur de ce traité, qu'il l'avait prêté à Sarlio, et que celui-ci en avait tiré ce qu'il y a de mieux dans son ouvrage.

Cardan, qui a fait tant d'emprunts à la Statique et à la Dynamique de Léonard, mentionne dans son *De Subtilitate* les recherches anatomiques du grand peintre. Biondo, dans l'*Éloge de la peinture*, paru en 1549, mentionne également le *Traité d'anatomie* du peintre de la Joconde.

Ces divers témoignages, en nous marquant à quelles déprédations les écrits de Léonard furent en butte, nous montrent avec quelle facilité ils purent être plagiés.

Il est probable que les idées de Léonard se répandirent aussi par un autre canal; nous voulons parler de la tradition créée par l'enseignement qu'il donnait à son Académie.

Nous ne savons presque rien de l'« Accademia Leonardi Vinci » que le grand peintre avait fondée à Milan; son existence même a pu être révoquée en doute par M. Uzielli, sans que ce doute, d'ailleurs, rencontrât créance. Et cependant, comme le dit fort justement M. Eug. Müntz[1], « il serait d'un intérêt capital de connaître l'organisation de l'Académie de Milan, ne fût-ce que pour savoir dans quelle mesure les découvertes de Léonard ont pu se répandre, et si plusieurs d'entre elles ne sont pas venues à la connaissance de ses successeurs immédiats par voie de tradition orale. » D'autant qu'en général, « on s'accorde à considérer les manuscrits de Léonard comme des fragments de l'enseignement qu'il donna devant l'Académie de Milan. »

Ces quelques considérations font comprendre comment une théorie de Mécanique, composée par Léonard, a pu être reproduite, sous un nom d'emprunt, vers la fin du XVIe siècle.

II

La théorie de l'équilibre des mers selon Aristote, Adraste et Théon de Smyrne.

Si nous voulons constater très exactement en quoi la théorie

1. Eug. Müntz, *Léonard de Vinci, l'artiste, le penseur, le savant*, p. 230.

de Léonard de Vinci a été plagiée, il nous faut d'abord marquer avec une entière précision ce qui, en cette théorie, appartenait en propre au grand artiste ; pour cela, il nous faut reconnaître à quelles sources il avait puisé.

Pour retrouver ces sources, il nous faut rétrograder très loin dans le passé, il nous faut remonter jusqu'à Aristote.

Un des plus remarquables chapitres du *De Cœlo* est assurément ce XIVe chapitre du deuxième livre, où le Stagirite entreprend de prouver la sphéricité de la Terre.

Parmi ses arguments, il y a des raisons *a posteriori* qui nous donnent la rotondité de la Terre comme un fait; telle la forme de l'ombre de la Terre dans les éclipses de Lune ; telle encore cette observation que le voyageur, s'avançant du Nord au Sud, voit certaines constellations s'abaisser et disparaître, tandis que d'autres, qui lui étaient tout d'abord inconnues, se lèvent devant lui. Cette observation peut même servir à déterminer les dimensions du globe terrestre et Aristote en donne une évaluation qu'il tenait peut-être d'Eudoxe[1] ; cette détermination, à coup sûr, est fort erronée ; elle n'en est pas moins la plus ancienne qui soit parvenue à notre connaissance.

L'étude de la pesanteur fournit à Aristote un nouvel argument *a posteriori* en faveur de la sphéricité de la Terre; Aristote admet que tous les graves tendent au même point, le centre du Monde ; or la trajectoire de la chute des corps pesants, la *verticale*, variable en direction d'un point à l'autre de la Terre, est toujours normale à sa surface; celle-ci a donc la forme sphérique.

La considération de la pesanteur fournit à Aristote un argument d'un autre ordre, un argument *a priori*, ce que l'on appelait de son temps une *preuve physique*, ce que l'on appelle aujourd'hui une *preuve mécanique;* et cette preuve lui paraît si importante qu'il la place au premier rang.

« Il faut, » dit Aristote, « que la Terre ait la forme sphérique, car chacune de ses parcelles est douée d'une gravité par laquelle elle tend au centre du Monde ; la moins lourde de deux par-

1. Cf. P. Tannery, *Recherches sur l'histoire de l'Astronomie ancienne* (*Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, 4e série, t. I, p. 110; 1893).

celles voisines, poussée par la plus lourde, ne peut se mouvoir tantôt en haut, tantôt en bas ; elle est de plus en plus comprimée et finit par céder à celle qui la presse jusqu'à ce que, de toutes parts, tout grave vienne vers le centre. »

Sous une forme bien sommaire et bien vague encore, ce passage contient le germe d'une grande vérité qui ira se développant à travers les siècles : c'est à la pesanteur que la Terre doit sa figure.

De la pesanteur de la terre ferme, on ne saurait conclure qu'elle soit sphérique, mais seulement qu'elle tend à l'être ; grâce à leur solidité, ses diverses parties s'étayent les unes les autres et se gênent en leurs mouvements. Il n'en est pas de même de l'eau ; la fluidité de cet élément supprime tout obstacle au changement de figure ; une eau dont les diverses parties tendent au centre du Monde ne saurait être en équilibre que sa surface ne soit une sphère concentrique à l'Univers.

Aristote a fort bien reconnu cette vérité ; il a entrepris de démontrer géométriquement la sphéricité de la surface des eaux. Voici en quels termes, trop concis, le *De Cœlo* nous rapporte [1] sa démonstration :

« Que la surface de l'eau soit sphérique, cela est manifeste si l'on accepte cette hypothèse : la nature de l'eau est de s'écouler vers les lieux les plus bas, et ce lieu est le plus bas qui est le plus voisin du centre. En effet, du centre α menons deux lignes $\alpha\beta$ et $\alpha\gamma$; joignons $\beta\gamma$. Si nous abaissons la perpendiculaire $\alpha\delta$ du centre α sur la ligne $\beta\gamma$, cette ligne sera la plus courte que l'on puisse mener du centre α à la ligne $\beta\gamma$. Le point δ sera donc le plus bas de la ligne $\beta\gamma$, en sorte que l'eau coulera de tout côté vers ce point, jusqu'à ce que sa surface soit de toutes parts équidistante du centre... »

Dans sa brièveté extrême, le raisonnement d'Aristote est quelque peu obscur. Nous allons le retrouver sous une forme plus nette dans l'œuvre d'Adraste.

Élève immédiat du Stagirite, Adraste vécut, pense-t-on, de 360 à 317 avant J.-C. Ses écrits sont entièrement perdus. Mais de son enseignement touchant la rotondité de la Terre, nous

1. Aristote, *De Cœlo et Mundo*, lib. II, cap. IV.

trouvons une copie ou un résumé très étendu dans un ouvrage [1] de Théon de Smyrne; ce dernier vécut à une époque mal connue que l'on doit placer entre le règne de Tibère et celui d'Antonin-le-Pieux.

Pour prouver la sphéricité de la Terre, Adraste reprend, en les développant et les précisant, quelques-uns des arguments d'Aristote; il reprend d'abord les arguments *a posteriori :*

« La sphéricité de la Terre est démontrée par cette raison que, de chaque partie de la Terre, notre regard embrasse la moitié du Ciel, tandis que l'autre moitié, nous la jugeons cachée par la Terre, ne pouvant l'apercevoir... »

« Et d'abord la Terre est sphéroïdale de l'Orient à l'Occident; le lever et le coucher des mêmes astres le prouvent bien; ils ont lieu plus tôt pour les habitants des régions orientales, plus tard pour ceux des régions occidentales. Ce qui le montre encore, c'est une même éclipse de Lune; elle se produit dans un même espace de temps assez court; pour tous ceux qui peuvent la voir, elle paraîtra à des instants différents; plus on sera vers l'Orient, plus vite on la verra et plus tôt on en aura vu une plus grande partie... »

« Il est encore évident que la Terre est convexe du Nord au Midi; » en effet, les habitants des contrées septentrionales voient des étoiles que les méridionaux n'aperçoivent pas, et inversement.

A ces preuves, Adraste ajoute la raison mécanique donnée par Aristote; cette raison, il la précise et la développe en ces termes :

« D'ailleurs, tout corps pesant se portant naturellement vers le centre, si nous concevions que certaines parties de la Terre fussent plus éloignées du centre, il faudrait nécessairement, à cause de leur grandeur, que les petites parties qui les entourent fussent pressées, repoussées et éloignées du centre, jusqu'à ce que l'égalité de distance et de pression étant obtenue, tout

1. ΘΕΩΝΟΣ ΣΜΥΡΝΑΙΟΥ ΠΛΑΤΩΝΙΚΟΥ τῶν κατὰ τὸ μαθηματικὸν χρησίμων εἰς τὴν Πλάτωνος ἀνάγωσιν. Γ.-Théon de Smyrne, philosophe platonicien, *Exposition des connaissances mathématiques utiles pour la lecture de Platon*, traduite pour la première fois du grec en français par J. Dupuis; Paris, 1892. Troisième partie : Astronomie. De la forme sphérique de la Terre, p. 198.

soit constitué en équilibre et en repos, comme deux poutres qui se soutiennent mutuellement ou comme deux athlètes de même force qui se tiennent mutuellement embrassés. Si les différentes parties de la Terre sont également éloignées du centre, il faut que sa forme soit sphérique.

» En outre, puisque la chute des corps pesants se fait toujours et partout vers le centre, que tout converge vers le même point et qu'enfin chaque corps tombe verticalement, c'est-à-dire qu'il fait avec la surface de la Terre des angles égaux, on doit conclure que la surface de la Terre est sphérique. ».

Adraste, jusqu'ici, a paraphrasé, en les précisant quelque peu, les preuves de la sphéricité de la terre ferme données par son maître Aristote. « Mais, » ajoute-t-il, « la surface de la mer et des eaux tranquilles est aussi sphérique » et, s'inspirant encore du Stagirite, il entreprend de justifier cette affirmation.

« Souvent, » dit-il, « pendant une navigation, alors que du pont du navire on ne voit pas encore la terre ou un vaisseau qui s'avance, des matelots grimpés au haut d'un mât les aperçoivent, étant plus élevés et comme dominant la convexité de la mer qui faisait obstacle. »

Après avoir donné cette preuve, bien insuffisante mais demeurée classique, de la sphéricité de la mer, le philosophe péripatéticien poursuit en ces termes :

« On peut démontrer physiquement et mathématiquement que la surface de toute eau tranquille doit être de forme sphérique. L'eau tend, en effet, toujours à couler des parties les plus hautes vers les parties les plus creuses. Or, les parties hautes sont celles qui sont le plus éloignées du centre de la Terre, les parties creuses sont celles qui le sont le moins. »

Adraste suppose, pour un instant, qu'une partie de la mer soit limitée par une surface plane; il montre sans peine qu'il existerait sur cette surface $\alpha\beta\gamma$ un point β situé plus près du centre de la Terre $\varkappa$ que les autres points $\alpha, \gamma, \ldots$; ce point β est le pied de la perpendiculaire abaissée du point $\varkappa$ sur le plan $\alpha\gamma$; ce point β est, dès lors, plus bas que les points α, $\gamma, \ldots$; « l'eau s'écoulera donc des points α, $\gamma, \ldots$ vers le point β moins élevé,

jusqu'à ce que ce dernier point, entouré de nouvelle eau, soit aussi éloigné du point κ que de α et γ. Pareillement, tous les points de la surface de l'eau devront se trouver à égale distance de κ; donc l'eau offre la forme sphérique et la masse entière de l'eau et de la terre est sphérique. »

Ce premier essai mécanique pour déterminer la forme d'équilibre des mers suscita, dès l'Antiquité, d'autres tentatives analogues. Archimède s'efforça, à son tour, de prouver que, par le fait de la pesanteur, la surface des eaux tranquilles est une sphère dont le centre est aussi celui du Monde. La démonstration d'Archimède semble plus savante que celle d'Aristote et d'Adraste; cependant une critique un peu sévère ne tarde pas à reconnaître[1] qu'elle ne repose pas sur une exacte notion de la pression hydrostatique. Mais nous n'insisterons pas ici sur la démonstration d'Archimède, qui, jusqu'au XVIe siècle, ne paraît guère avoir attiré l'attention des physiciens.

Plus simple que le raisonnement du grand Syracusain, l'argumentation d'Aristote et d'Adraste a pu ravir l'adhésion de maint philosophe. Théon de Smyrne nous a conservé l'exposition d'Adraste, et Pline l'Ancien, sous une forme assez imprécise, paraphrase[2] ce même argument qu'il regarde comme une preuve de la subtilité géométrique des Grecs.

III

La sphéricité de la terre et des mers selon Albert de Saxe.

Les astronomes de l'École d'Alexandrie, comme Claude Ptolémée, ou du Moyen-Age occidental, comme Sacro-Bosco, ne paraissent point s'être attachés aux preuves mécaniques de la sphéricité de la Terre et des mers; au contraire, les philosophes qui ont commenté le *De Cœlo* d'Aristote y ont arrêté leur attention.

Simplicius développe longuement ce qu'Aristote avait dit de

1. P. Duhem, *Archimède a-t-il connu le paradoxe hydrostatique?* (*Bibliotheca mathematica*, 3 Folge, Bd. I, p. 15; 1900).

2. C. Plinii Secundi *Historia naturalis*, liber II; de antipodibus, an sint, et aquæ rotunditate,

la figure de la Terre; il corrige, d'après les déterminations d'Eratosthène, les dimensions que le Stagirite avait attribuées à notre globe. Il expose, sous une forme claire et explicite, le raisonnement par lequel la figure sphérique des mers est prouvée au *De Cœlo*. A cette preuve, il en ajoute une autre[1], qui n'est point d'Aristote : « Une observation nous conduit à penser que la surface de l'eau est sphérique; lorsque des gouttes d'eau tombent sur une surface polie, comme une feuille de roseau ou une feuille d'arbre, elles se pelotonnent sur elles-mêmes et, lorsqu'elles ont pris la forme sphérique, elles demeurent en équilibre... Si l'on remplit d'eau un calice et si l'on introduit doucement dans cette eau des pièces de monnaie ou d'autres masses, on voit la surface du liquide prendre la forme sphérique et l'eau ne s'écoule qu'après qu'elle a surpassé la surface de la sphère. »

Nous savons aujourd'hui combien fautives sont ces comparaisons qui confondent les phénomènes dus à la seule action de la pesanteur avec les effets de capillarité; la distinction n'était point faite au Moyen-Age, et plus d'un physicien se pouvait prendre à ces analogies; Pline les avait invoquées avant Simplicius, et Sacro-Bosco les admit après lui.

Au sujet de la figure de la Terre comme au sujet de l'équilibre des mers, saint Thomas d'Aquin se borne à exposer très fidèlement et très clairement la pensée d'Aristote. Il nous faut arriver jusqu'au XIVe siècle et à l'enseignement d'Albert de Saxe pour voir quelque addition essentielle à la doctrine péripatéticienne touchant les questions qui nous occupent.

Lorsque Albert de Saxe examine cette question[2] : *La Terre entière est-elle sphérique?* il a assurément sous les yeux le texte d'Aristote et le commentaire de Simplicius; mais il consulte aussi le texte de Théon de Smyrne ou bien un exposé que ce texte a inspiré; une foule d'indices permettent de le reconnaître.

Lisons, par exemple, dans les *Questions* du vieux maître scolastique, les preuves de la sphéricité de la Terre; nous y

1. Simplicii *Commentarius in IV libros Aristotelis de Caelo* recensione Sim. Karsteni, Trajecti ad Rhenum, MDCCCLXV, p. 186.

2. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cælo et Mundo;* in librum II quæstio XXVII (Ed. 1492) vel XXV (Ed. 1518).

retrouverons les arguments d'Adraste, rangés *dans l'ordre même* où Théon de Smyrne nous les a présentés :

« *Première conclusion.* La Terre n'est pas rigoureusement sphérique, cela est évident, car elle présente un grand nombre de montagnes et de vallées.

» *Seconde conclusion.* La Terre est ronde de l'Orient à l'Occident. On le prouve; en effet, s'il n'en était pas ainsi, les mêmes étoiles se lèveraient et se coucheraient aussi tôt pour les hommes qui habitent vers l'Occident que pour ceux qui habitent vers l'Orient... Or, cette conséquence est fausse; le jour et la nuit commencent plus tôt pour ceux qui habitent à l'Orient que pour ceux qui habitent à l'Occident; cela résulte évidemment de ce fait, souvent constaté, qu'une même éclipse de Lune, aperçue par les orientaux à la troisième heure de la nuit, est vue par les occidentaux à la première ou à la seconde heure, selon qu'ils habitent plus ou moins à l'Ouest des premiers; et cela n'aurait point lieu si la nuit ne commençait pas de meilleure heure pour les orientaux.

» *Troisième conclusion.* De même, la Terre est ronde du Nord au Midi. On le prouve; car si un voyageur s'avance suffisamment du Nord vers le Sud, il voit le pôle s'élever sensiblement; cela ne peut provenir que du renflement présenté par la Terre entre le Nord et le Sud.

» En second lieu, un voyageur pourrait s'avancer du Nord vers le Sud assez pour voir certaines étoiles qui, auparavant, ne lui apparaissaient point; en même temps, certaines constellations se cachent à ses yeux qui, auparavant, se montraient à lui. Cela ne peut être qu'un effet du renflement de la Terre entre le Nord et le Sud.

» *Quatrième conclusion.* La Terre est ronde à ce point que, par rapport à la Terre entière, les élévations des montagnes sont petites et comme négligeables. On le prouve, en premier lieu, parce que lorsque les graves tombent sur un sol qui n'est point celui d'une montagne ni d'une vallée, ils tombent à angles égaux [normalement]. Cela n'aurait point lieu si les graves ne tendaient point au même centre; et comme toutes les parties de la Terre sont graves, il en résulte qu'elles tendent

toutes au même centre. Cela ne serait point si la Terre n'était pas ronde ou ne tendait pas naturellement à la rondeur.

» En second lieu, les parties de la Terre tendent toutes également vers le centre du Monde; elles descendent aux lieux les plus bas, à moins qu'elles ne se soutiennent l'une l'autre, comme on le voit des montagnes; néanmoins, au cours des temps, toute chose descendra et se précipitera vers le centre du Monde; il semble que ce soit là la cause de la rotondité de la Terre.

» De là, on peut connaître que si la Terre était fluide comme l'eau, de telle sorte que ses diverses parties ne se soutinssent point l'une l'autre, elle coulerait vers une rotondité uniforme et une sphéricité parfaite. »

Jusqu'ici, Albert de Saxe n'a guère fait que mettre en forme scolastique les arguments qu'Adraste avait donnés en faveur de la sphéricité de la Terre. Il y joint l'argument tiré de la forme de l'ombre de la Terre dans les éclipses de Lune, argument qu'Aristote avait produit, mais qu'Adraste avait négligé. Puis il ajoute ce passage :

« Au sujet de cette conclusion, il faut savoir que l'on peut déterminer par l'expérience si la Terre est ronde, du moins du Sud au Nord. Qu'un observateur, partant d'un certain lieu, se déplace vers le Nord jusqu'à ce que le pôle lui semble plus élevé d'un degré qu'auparavant, et qu'il mesure le chemin parcouru. Cela fait, qu'il revienne à son point de départ et que, partant de ce lieu, il se dirige vers le Midi, jusqu'à ce que le pôle lui paraisse moins élevé d'un degré qu'il n'était au lieu marqué comme point de départ; qu'il mesure de nouveau le chemin parcouru. Si ces deux chemins se trouvent être égaux, c'est un signe certain que la Terre est circulaire du Nord au Sud; si, au contraire, il se trouvait qu'ils ne fussent point égaux, ce serait un signe que la Terre n'est point ronde du Nord au Sud. »

Les Anciens avaient trouvé dans la mesure de l'arc d'un degré le moyen de déterminer la grandeur de la Terre *supposée sphérique;* nous avons vu que cette méthode était déjà connue d'Aristote, qui la tenait peut-être d'Eudoxe; mais que la mesure d'un degré du méridien, répétée sous diverses latitudes,

pût servir à déterminer la forme réelle du globe, c'est une idée qui ne paraît point s'être présentée à l'esprit des astronomes de l'Antiquité[1]. Le passage d'Albert de Saxe que nous venons de citer montre que la Scolastique du xive siècle l'avait nettement formulée. Il appartenait à la science du xviie siècle d'en aborder la réalisation.

Albert de Saxe ne s'est pas contenté d'exposer, au sujet de la sphéricité terrestre, les divers arguments d'Aristote et d'Adraste, perfectionnés en un point important; il y a joint une série de corollaires curieux, d'allure paradoxale, destinés sans doute à frapper l'esprit de ses disciples. Pour l'objet que nous nous proposons, ces corollaires sont d'une importance particulière; citons-les donc *in extenso*.

« 1° De ce que la Terre est ronde, il résulte que les lignes normales à la surface de la Terre, lorsqu'on les prolonge vers le centre, vont sans cesse en se rapprochant les unes des autres et concourent au centre.

» 2° Il en résulte que si l'on construisait deux tours verticales, plus elles s'élèveraient et plus elles s'écarteraient l'une de l'autre; et plus elles seraient basses, plus elles seraient proches.

» 3° Si l'on creusait un puits au fil à plomb, ce puits serait plus large au voisinage de l'orifice qu'au fond.

» 4° Toute ligne dont tous les points sont à égale distance du centre est une ligne courbe; car si elle était droite, certains de ses points seraient plus près du centre et d'autres plus éloignés; ses divers points ne seraient pas équidistants du centre; ils ne seraient pas aussi bas les uns que les autres. Si une ligne droite touche la surface terrestre en son point milieu, son point milieu est plus voisin du centre de la Terre que ses extrémités. Il en résulte que si un homme marchait suivant cette ligne droite, il descendrait une partie du temps et monterait ensuite; il descendrait, en effet, tant qu'il se dirigerait vers le point qui est le plus voisin du centre de la Terre; il monterait à partir du moment où il s'éloignerait de ce point; il est clair,

1. Cf. Paul Tannery, *Recherches sur l'histoire de l'Astronomie ancienne* (*Mémoires de la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, 4e série, t. I, p. 104; 1893).

en effet, que durant la première partie du temps, il s'approcherait sans cesse du centre de la Terre, et qu'il s'en éloignerait durant la seconde partie ; or, s'approcher du centre de la Terre, c'est descendre et s'en éloigner, c'est monter.

» On peut conclure de là qu'un mobile qui, entre deux termes donnés, décrit un trajet qui sans cesse monte ou descend peut fort bien faire moins de chemin que s'il allait de l'un de ces termes à l'autre sans monter ni descendre. Cela se voit clairement en supposant que le premier trajet soit un diamètre de la Terre, tandis que le second serait la demi-circonférence qui a ce diamètre pour corde.

» 5° Lorsqu'un homme se promène à la surface de la Terre, sa tête se meut plus vite que ses pieds ; car la tête, qui est en l'air, décrit une plus grande circonférence que les pieds qui touchent le sol. On pourrait concevoir un homme si grand que sa tête se mouvrait en l'air deux fois plus vite que ses pieds sur le sol. »

Ces corollaires de la sphéricité terrestre, bien capables de frapper l'imagination des « escholiers de Sorbonne » qui se pressaient au pied de la chaire de maître Albert de Saxe, devaient conduire Léonard de Vinci à découvrir un important théorème de Mécanique.

IV

La sphéricité de la terre et des mers dans les écrits de Léonard de Vinci.

Il n'est pas impossible que Léonard de Vinci ait connu le livre de Théon de Symrne ; il est probable qu'il a lu l'*Histoire naturelle* de Pline[1] ; mais à coup sûr[2] il a profondément médité les *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo* d'Albert de Saxe.

1. Le *Codice atlantico* renferme une liste des livres que possédait Léonard ; on y voit figurer un Pline (Cf. E. Müntz, *Léonard de Vinci, l'artiste, le penseur, le savant*, p. 282.)

2. Voir notre précédente étude : *Albert de Saxe et Léonard de Vinci* (*Bulletin Italien*, t. V, p. 1 et p. 113).

Parmi les questions examinées par Albert de Saxe, il en est peu qui aient, autant que la théorie de la figure de la terre et des mers, sollicité l'attention de Léonard; cela se conçoit aisément; le grand artiste était, en même temps, le plus savant ingénieur hydraulicien de son époque; rien de ce qui touche à l'équilibre et au mouvement des eaux naturelles ne pouvait le laisser indifférent.

Dans ce cahier F où sont consignées au jour le jour les réflexions que lui a suggérées la lecture d'Albert de Saxe, il consacre tout un feuillet[1] à répéter, sous des formes variées, l'argument d'Aristote et d'Adraste en faveur de la figure sphérique des mers.

« *Preuve que la sphère de l'eau est parfaitement ronde.* L'eau ne se meut pas d'elle-même si elle ne descend pas, et se mouvant d'elle-même, il suit qu'elle descend. »

« *Aucune partie de la sphère de l'eau ne peut se mouvoir par elle-même car elle est entourée d'eau d'égale hauteur qui l'enferme, et elle ne la peut surpasser par aucun côté.* On en montre la preuve ici en marge. » Léonard dessine, en effet, une circonférence de cercle sur laquelle il marque un point *c* entre deux autres points *a* et *b*; puis il ajoute : « Soit *c* une quantité d'eau entourée et enfermée par l'eau *ab*; je dis par les conclusions passées que l'eau *c* ne se mouvra pas, parce qu'elle ne trouve pas de descente, selon la définition du cercle; puisque *a* et *b* sont éloignés du centre du Monde comme *c*, il suit que *c* reste immobile. »

Les passages que nous venons de citer rappellent surtout les considérations de Pline l'Ancien ; ceux qui suivent ont une plus grande analogie avec l'exposition d'Adraste, rapportée par Théon de Smyrne :

« Donné un plan d'eau, à la surface de la sphère de l'eau, les extrémités de ce plan s'en iront en son milieu. »

« Le grave sphérique, placé sur la sphère de l'eau là où elle est glacée, ne changera pas de place. »

« Le grave sphérique, placé à l'extrémité du plan parfait, ne s'arrêtera pas, mais s'en ira tout de suite au milieu du plan. »

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 82, verso.

Les pensées esquissées en ce feuillet sont fréquemment reprises par Léonard. La première forme donnée à la preuve de la sphéricité des mers, celle qui paraît refléter le raisonnement de Pline, se retrouve, plus développée dans le fragment suivant[1] :

« Tout élément flexible et liquide a, par nécessité, sa surface sphérique. On le prouve avec la sphère de l'eau, mais d'abord il faut poser quelques conceptions et conclusions. »

« Cette chose est plus haute, qui est plus éloignée du centre du Monde, et celle-là est plus basse qui est plus voisine de ce centre. L'eau ne se meut pas de soi si elle ne descend pas, et se mouvant, elle descend. Que ces quatre conceptions, placées deux à deux, me servent à prouver que l'eau qui ne se meut pas de soi a sa surface équidistante du centre du Monde (en ne parlant pas des gouttes ou autres petites quantités qui s'attirent l'une l'autre comme l'acier sa limaille, mais des grandes quantités).

» Je dis qu'aucune partie de la surface de l'eau ne se meut de soi-même, si elle ne descend pas; donc la sphère de l'eau n'ayant en aucune partie de surface à pouvoir descendre, il est nécessaire par la première conception qu'elle ne se meuve pas d'elle-même. Et si tu considères bien toute minime particule de cette surface, tu la trouveras entourée d'autres particules semblables, qui sont à égales distances entre elles du centre du Monde, et à cette même distance est cette particule qu'entourent les autres; donc, par la troisième conception la particule de l'eau ne se mouvra pas d'elle-même parce qu'elle est entourée de bords d'égales hauteurs. Ainsi chaque cercle de telles particules se fait vase pour la particule que contient ce cercle, vase qui a le circuit de ses bords de hauteur égale; ainsi est cette particule par rapport aux autres particules semblables qui composent la surface de la sphère de l'eau. Nécessairement, elle sera par elle-même sans mouvement; et, par conséquent, chacune étant à égale hauteur du centre du monde, nécessité fait que cette surface est sphérique... »

« Ce qui est dit de la surface de l'eau qui confine avec l'air

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 27, recto, et fol. 26, verso.

s'entend être dit de la surface de l'air qui confine avec le feu... »

« La vérité de ces sphères ayant donc prouvé que les éléments fluides sont sphériques, mon intention est de descendre à la nature dans son universalité et dans les particularités de chacun de ses éléments, d'abord le feu, puis l'air, puis l'eau. »

Ce n'est plus l'influence de Pline, mais celle d'Adraste et de Théon, perçue au travers des *Questions* d'Albert de Saxe, que nous reconnaissons en ce passage[1] :

« Si la terre était sphérique, aucune partie n'en serait découverte par la sphère de l'eau. »

« Il ne se trouvera pas de terre plane sur laquelle l'eau ne soit pas de figure convexe, et réunie au milieu de cette surface plane ; et cette eau n'aura jamais de mouvement vers les extrémités de cette plaine. »

Une figure représente un plan qui coupe une partie de la sphère terrestre ; sur ce plan, une masse d'eau est posée, que termine une calote sphérique concentrique à la Terre. Au-dessous de cette figure, Léonard écrit : « Ce qui paraît ici plan est mont escarpé. » Puis il continue en ces termes :

« Il est impossible de trouver aucune partie plane sur la surface de n'importe quelle grande étendue d'eau. »

« Perpétuels sont les bas lieux du fond de la mer, et les cimes des monts sont le contraire ; il suit que la terre se fera sphérique et toute couverte des eaux, et sera inhabitable. »

Cette dernière phrase est textuellement traduite d'Albert de Saxe.

De la pensée d'Albert de Saxe, d'autres traces bien nettes se reconnaissent dans les passages que nous venons de citer. Parmi ces vestiges, il en est qui méritent d'être signalés.

En démontrant selon les principes d'Aristote et d'Adraste que l'eau, prise en grandes masses, doit être terminée par une surface sphérique, Léonard a eu soin de marquer que cette argumentation ne rendrait pas compte de la forme des masses d'eau très petites, des gouttes de rosée, par exemple ; ce n'est

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 52, verso.

pas la pesanteur qui explique la figure de ces gouttes, mais une attraction mutuelle de leurs diverses particules, semblable à l'attraction que l'aimant exerce sur le fer ou « l'acier sur sa limaille ».

En posant cette distinction, Léonard marquait la frontière où confinent deux branches de la Physique théorique : L'Hydrostatique des liquides soumis à la seule action de la pesanteur et la théorie de la capillarité; ce n'est pas une de ses moins profondes et moins prophétiques divinations.

Cette distinction n'avait pas toujours été aperçue d'une manière aussi claire; bon nombre de physiciens avaient établi un intime rapprochement entre la figure des gouttes de rosée et la figure d'équilibre des mers; pour Pline, pour Simplicius et pour Sacro-Bosco, la rotondité des gouttes de rosée prouvait la sphéricité de l'Océan.

Pour Léonard, au contraire, la goutte de rosée est bonne seulement à fournir une image, une comparaison qui rendent sensibles aux yeux les considérations dont la sphère des eaux peut être l'objet.

« Dans la goutte de rosée bien ronde[1], on peut considérer beaucoup de cas différents de l'office de la sphère de l'eau; comment elle contient en soi le corps de la terre sans destruction de la sphéricité de sa surface. Que d'abord on prenne un cube de plomb de la grandeur d'un grain de panic, puis qu'avec un fil très fin à lui joint, on le submerge dans cette goutte; on verra que cette goutte ne perd pas sa première rondeur, bien qu'elle soit agrandie d'autant qu'est le cube enfermé dans cette rosée. »

En distinguant nettement les phénomènes capillaires des effets explicables par la pesanteur, tels que la forme sphérique des mers, Léonard émettait une idée que la science moderne a amplement développée; mais à la formation de cette idée, Albert de Saxe avait pris une part notable. Dans la dernière des *Questions*[2] relatives au *De Cœlo,* Albertutius avait rangé

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 62, verso.

2. Alberti de Saxonia, *Quaestiones in libros de Cœlo et Mundo*, libri III, quaestio ultima.

au nombre des objections à réfuter cette proposition : « En un corps homogène, le tout doit avoir la même figure que les parties; sinon, ce ne serait point un homogène; mais les particules de l'eau semblent tendre vers la sphéricité, comme le montrent les gouttes de rosée ou de pluie; la masse totale de l'eau doit donc, elle aussi, être sphérique. » Cette proposition, nous l'avons dit, était admise par Simplicius et par Sacro-Bosco.

Albertutius, à l'image d'Albert le Grand, y répond en ces termes : « Au sujet de la figure sphérique des gouttes d'eau, je dis que ce n'est point une conséquence de la forme substantielle de l'eau; elle résulte plutôt de la fuite des contraires, car cette figure sphérique est celle où les diverses parties se trouvent le plus étroitement unies, où elles peuvent le mieux résister à une cause de corruption; aussi n'importe quelle masse tend-elle à prendre cette figure pourvu qu'elle n'en soit pas empêchée par quelque autre cause, comme la dureté ou la pesanteur. Cette tendance se remarque surtout lorsque le corps est en petite quantité; elle ne convient pas seulement à l'eau, mais à tous les liquides, comme on le voit avec le vif argent. »

V

Le centre de gravité et l'équilibre dans les écrits de Léonard de Vinci.

Albert de Saxe n'avait pas seulement reproduit les arguments d'Aristote et d'Adraste en faveur de la sphéricité de la Terre; il y avait joint certains corollaires, de forme paradoxale, tirés de cette proposition; ces corollaires, eux aussi, avaient attiré l'attention de Léonard de Vinci; les réflexions qu'ils lui avaient suggérées remplissent tout un feuillet [1] de ses notes.

« L'homme qui chemine, » dit Léonard, répétant ce qu'avait écrit Albert de Saxe, « va plus vite avec la tête qu'avec les pieds. »

« L'homme qui, cheminant, traverse tout un endroit plat, va penché, d'abord en avant, puis autant en arrière. »

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 83, recto.

Albert de Saxe avait remarqué que si l'on construisait deux tours au fil à plomb, les couronnements s'écarteraient d'autant plus que les deux tours seraient plus hautes. Léonard retourne, en quelque sorte cette remarque; il mène, en un certain lieu de la Terre, la verticale de ce lieu; puis, de part et d'autre de ce lieu, à une certaine distance, il imagine qu'on élève deux tours parallèles à cette verticale et, par conséquent, parallèles entre elles. Il montre que ces deux tours devront forcément s'écrouler si elles sont assez hautes. Le passage a une importance capitale; reproduisons-le textuellement :

« *Si l'on fait deux tours en continuelle droiture, et que les espaces compris entre elles soient parallèles, il est sans doute que les deux tours s'écrouleront l'une contre l'autre, si la construction continue toujours avec une égale hauteur pour chacune des deux tours.* »

« Soient [fig. 1] les deux verticales des deux points B et C, se continuant en continuelle droiture. Si elles coupent une de ces tours en C G et l'autre en B F, il suit que ces lignes ne passent pas par le centre de gravité de leur longueur; donc K L G C, partie de l'une, pèse plus que son reste C G D, et de choses inégales, l'une l'emporte sur l'autre; de sorte que, par nécessité, le plus grand poids de la tour entraînera toute la tour opposée; et l'autre tour fera de même, à l'inverse de la première. »

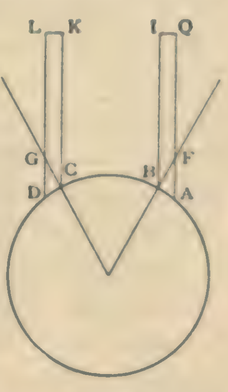


Fig. 1.

Au-dessous du croquis que nous avons reproduit, Léonard trace un autre croquis, fort analogue, où les deux tours cylindriques sont remplacées par deux pyramides très élevées, et il écrit : « Les axes des deux pyramides étant parallèles, si elles sont de grande hauteur, elles tomberont l'une contre l'autre ».

En cherchant à présenter sous une forme un peu différente une conclusion d'Albert de Saxe, Léonard a fait usage de ce théorème que nul ne paraît avoir énoncé avant lui : Pour qu'un corps pesant, reposant sur le sol, demeure en équilibre, il faut et il suffit que le centre de gravité de ce corps ne se projette pas en dehors de sa base.

Ce théorème a une grande importance; les applications en sont innombrables; dans le fragment que nous avons cité, Léonard en a fait seulement un usage bien spécial; a-t-il entrevu toute la généralité de la proposition qu'il a découverte en ce cas très particulier? On n'en saurait douter.

Léonard réclame sans cesse du peintre qu'il soit un esprit universel; il l'était lui-même au plus haut degré. Il était universel non pas à la façon de ces gens qui juxtaposent une foule de connaissances disparates entre lesquelles n'existe aucun lien; nul, au contraire, n'a senti plus vivement à quel point sont solidaires les unes des autres les diverses branches du savoir humain. Aussitôt qu'une vérité lui apparaissait en l'un des domaines où s'exerçait son activité intellectuelle, il apercevait le reflet de cette vérité en chacun des autres domaines qu'explorait son esprit. En même temps qu'il tire des *Questions* d'Albert de Saxe des pensées propres au *Traité de l'eau* qu'il a l'intention d'écrire, il jette sur les feuillets de son cahier de notes[1] le brouillon de certains chapitres du *Traité de la peinture;* ou bien encore il revient à l'étude du vol des oiseaux[2], sujet constant de ses méditations. Aussi, dès là que la démonstration de la sphéricité des mers l'a amené à concevoir une propriété du centre de gravité, il en tire aussitôt des règles utiles au peintre qui veut donner à ses personnages une pose raisonnée; ou bien encore il en déduit l'explication des diverses allures des oiseaux.

Nous avons déjà vu Léonard, commentant les corollaires d'Albert de Saxe, soucieux des applications que l'on en pouvait faire à la station de l'homme : « L'homme qui, cheminant, traverse tout un endroit plat, va penché, d'abord en avant, puis autant en arrière. » Mais si l'on veut connaître toute la portée de ce théorème : un grave reposant sur le sol ne peut être en équilibre lorsque son centre de gravité se projette en dehors de sa base; si l'on désire savoir comment il explique les diverses postures de l'homme et des animaux, il faut

1. Comparez, par exemple, le ms. F, fol. 1, verso, et le chapitre XXIV du *Traité de la peinture* (édition de 1651).
2. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F, fol. 53, verso.

abandonner le cahier F, que nous avons presque exclusivement étudié jusqu'ici, et feuilleter le cahier que Venturi a marqué de la lettre A.

Le cahier A est postérieur au cahier F. Dans un prochain article, nous aurons occasion d'examiner les essais de Léonard de Vinci pour expliquer l'origine des sources; nous le verrons, au cahier F, proposer une théorie, puis, au cahier A, reconnaître que cette théorie est erronée et doit être rejetée.

Il n'est guère de question traitée au cahier F à laquelle Léonard ne revienne dans les notes qui composent le cahier A. En particulier, la théorie de la figure de la Terre et de la convergence des verticales, sur laquelle les *Quæstiones* d'Albert de Saxe ont appelé l'attention du grand peintre, sont l'objet de maintes réflexions dans le nouveau manuscrit.

En voici une[1] qui est presque la traduction littérale de l'une des conclusions d'Albertutius :

« Si tu fais une tour de 400 brasses et que tu la plombes avec des fils, elle te sera plus étroite du pied que de la tête, et formera un commencement de pyramide. »

Léonard pense, d'ailleurs, qu'il serait possible de mesurer cette différence d'écart entre deux verticales au sommet et à la base d'une tour et d'en déduire la longueur du rayon terrestre.

En même temps que l'esprit de Léonard est occupé de ces pensées sur la Géodésie, par lesquelles s'ébauche son *Traité de l'eau*, il ne cesse d'amasser des documents pour le *Traité de la peinture;* le cahier A contient un grand nombre de propositions de perspective qui se retrouveront dans ce Traité. Il n'est donc point étonnant que l'on y trouve maint fragment où les propriétés du centre de gravité servent à expliquer les postures et les allures des êtres animés.

De ce nombre est le fragment suivant[2] : « Toute chose qui se trouve sur un sol plan et parfait de telle sorte que son pôle [point d'appui] ne se trouve pas entre des parties d'égal poids, ne s'arrêtera jamais; un exemple s'en voit dans ceux qui glis-

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 20, verso.
2. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. A, fol. 21, verso.

sent sur la glace et qui ne s'arrêtent jamais, si les parties ne deviennent pas équidistantes à leur centre. »

De ce nombre encore sont ces remarques[1], dont la première répond à un problème examiné déjà par Aristote dans ses *Questions mécaniques :*

« Celui qui est assis ne peut pas se lever de son siège si la partie qui est en avant du pôle [point d'appui] ne pèse pas plus que celle qui est en arrière de ce pôle, sans se servir de ses bras. »

« Celui qui monte en un lieu quelconque doit donner une plus grande partie de son poids en avant de son pied le plus élevé qu'en arrière, c'est-à-dire en avant du pôle qu'en arrière du pôle; donc l'homme donnera toujours une plus grande partie de son poids du côté vers lequel il désire se mouvoir qu'en aucun autre lieu. »

« Celui qui court penche plus vers le lieu où il court et il donne plus de son poids en avant de son pôle qu'en arrière, de sorte que celui qui court en montant le fait sur les pointes des pieds, et celui qui court en plaine va d'abord sur les talons et puis sur la pointe des pieds. »

« Celui-ci ne portera pas son poids, s'il ne fait pas équilibre au poids de devant en se renversant en arrière, de façon que toujours le pied qui pose se trouve au milieu du poids. »

Et Léonard poursuit en ébauchant[2] un des chapitres qui figureront au *Traité de la peinture;* nous y voyons que lorsqu'une « figure pose sur un pied, ce pied se fait centre du poids placé au-dessus... ».

Ces considérations sur la posture des êtres animés, on les trouve, dans le cahier A, à côté de notes qui reflètent l'influence d'Albert de Saxe. Elles y ont la forme sommaire et imparfaite du premier jet. Pour les voir plus parfaites et plus développées, il suffit que l'on consulte le *Traité de la peinture*. Là, se rencontrent de multiples variantes de cette proposition[3] : « L'homme qui chemine aura le centre de sa pesanteur sur le

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. A, fol. 28, verso.
2. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci, ms A, fol. 28, verso, et fol. 29, recto.
3. *Traité de la peinture* de Léonard de Vinci, donné au public et traduit de l'italien en françois par R. F. S. D. C. [Roland Fréart, sieur de Chambray]; à Paris, de l'imprimerie de Jacques Langlois, MDCLI. Ch. CCII, p. 66.

centre de la jambe qui pose à terre »; en sorte que « le poids de l'homme [1] qui se tient planté sur une de ses jambes seulement sera tousjours esgalement partagé aux deux costez de la perpendiculaire ou ligne centrale qui le soustient ».

« Tousjours [2] la figure qui soustient le poids sur soy et sur la ligne centrale de la masse de son corps, doit jeter autant du poids naturel ou accidentel de l'autre côté opposite, qu'il en faudra pour parfaire le balancement du poids égal autour de la ligne centrale [3] qui part du centre de la partie du pied [du centre de pesanteur de l'homme] qui porte la charge, et laquelle passe au travers de la masse entière du poids, et tombe sur cette partie du pied qui pose à terre [4]. On void ordinairement qu'un homme qui lève un fardeau avec un des bras estend naturellement au delà de soy son autre bras, et si cela ne suffit pas à faire contrepoids, il y met encore de son propre poids en courbant le corps autant qu'il faut pour estre bastant à soûtenir le fardeau dont il est chargé; on void encore que celuy qui s'en va tomber à la renverse estend tousjours l'un de ses bras, et le porte vers la partie opposite. » — « Il faut ici [5] remarquer que le poids du corps de l'homme tire d'autant plus que le centre de la pesanteur est esloigné du centre de l'axe qui le soustient. »

On pourrait multiplier ces citations; elles nous montreraient Léonard constamment préoccupé de la situation que le centre de gravité du corps occupe par rapport à la base qui le supporte. Nous avons dit que la Bibliothèque Vaticane possédait une copie fort complète du *Traité de la peinture;* les croquis qui ornent cette copie, et qui sont, sans doute, de grossières imitations des dessins de Léonard, représentent des figures humaines en des postures variées; toujours, une ligne verticale les traverse, montrant que le centre de gravité se projette à l'intérieur de la surface par laquelle l'homme repose sur le sol.

1. *Traité de la peinture* de Léonard de Vinci, ch. CCI, p. 66.
2. *Traité de la peinture* de Léonard de Vinci, ch. CCVI, p. 68.
3. Ligne centrale = ligne qui va au centre de la Terre, verticale.
4. La phrase de Léonard contient un lapsus évident; nous avons rétabli le sens entre [ ].
5. *Traité de la peinture* de Léonard de Vinci, ch. CCVII, p. 68.

Cette ligne verticale a été conservée en quelques-uns des dessins que Nicolas Poussin exécuta pour l'édition italienne et l'édition française données en 1651.

En même temps que Léonard cherche à expliquer par les propriétés mécaniques du centre de gravité les diverses attitudes du corps humain, il n'omet point d'user de ces propriétés en l'analyse du vol des oiseaux; maints passages de ses manuscrits en font foi, et aussi ce chapitre[1] du *Traité de la peinture :*

« *Du mouvement des animaux et de leur course.* La figure qui se montrera plus viste en sa course, sera celle qui tombera d'avantage sur le devant. Le corps qui se meut soy-mesme aura d'autant plus de vistesse que le centre de sa pesanteur sera esloigné de son centre de soustien; cecy est dit principalement pour le mouvement des oyseaux, lesquels sans aucun battement d'aisles ou sans estre aidez du vent, se remuënt d'eux mesmes, et cela arrive quand le centre de leur pesanteur est hors du centre de leur soustien, c'est à dire hors du centre de l'estenduë de leurs aisles, parce que si le milieu des deux aisles est plus en avant ou plus en arrière que le milieu ou le centre de pesanteur de tout l'oyseau, alors cet oyseau portera son mouvement en haut et en bas, mais d'autant plus ou moins en haut qu'en bas, que le centre de sa pesanteur sera plus loin ou plus près du milieu des aisles, c'est-à-dire que le centre de la pesanteur estant esloigné du milieu des aisles, il fait que la descente de l'oyseau est fort oblique, et si ce centre est voisin des aisles, la descente de l'oyseau aura peu d'obliquité. »

Lors donc qu'un corps repose en équilibre sur le sol, son centre de gravité se projette à l'intérieur de la surface qui le soutient. Dans le cahier de notes de Léonard que désigne la lettre F, nous avons vu cet important théorème de Mécanique naître d'une conclusion de maître Albert de Saxe; dans le *Traité de la peinture,* nous trouvons les conséquences que l'artiste peut tirer de cette proposition. Entre le principe à peine ébauché, qui n'a point encore reçu son énoncé général, et les

1. *Traité de la peinture* de Léonard de Vinci, ch. CCXCIX, p. 99.

corollaires éloignés, qui sont affirmés sans aucune démonstration, il manque visiblement un intermédiaire; un chaînon est perdu.

Que ce chaînon ait existé, que Léonard ait rédigé ou esquissé un *Traité du mouvement local,* exposé systématique des propriétés mécaniques du centre de gravité, il nous est difficile d'en douter. Au *Traité de la peinture,* Léonard, invoquant[1] cette proposition que « tout grave pèse par la ligne de son mouvement », c'est-à-dire par la verticale issue de son centre de gravité, déclare que « cela se prouve par la 9e du mouvement local ».

Ce *Traité du mouvement local,* où se trouvaient sans doute exposées les propriétés statiques et dynamiques du centre de gravité, nous est aujourd'hui inconnu; qu'il ait été connu et exploité au XVIe siècle, cela semble bien probable, car nous allons en trouver la trace fort reconnaissable dans les écrits du P. Jean-Baptiste Villalpand.

VI

Les théorèmes de Jean-Baptiste Villalpand.

Jean-Baptiste Villalpand, né à Cordoue en 1552, entra dans la Société de Jésus, où il eut pour maître le P. Jérôme Prado, né lui-même en 1547, à Bacca. Philippe II ayant demandé au P. Prado de composer un commentaire de la vision d'Ezéchiel, celui-ci associa son élève à cet ouvrage auquel il voulait donner les plus vastes proportions[2]. Le P. Villalpand n'était, tout d'abord, chargé que de la partie archéologique; mais le P. Prado mourut à Rome en 1595, laissant son commentaire inachevé; son élève le continua et composa seul le troisième volume[3]. Villalpand mourut à Rome en 1608, sans avoir terminé cette gigantesque explication d'Ezéchiel.

1. *Traité de la peinture* de Léonard de Vinci, ch. CXCVI, p. 64.

2. Hieronymi Pradi et Joannis Baptistæ Villalpandi e Societate Jesu *in Ezechielem explanationes et apparatus Urbis ac Templi Hierosolymitani, commentariis et imaginibus illustratus.* Opus tribus tomis distinctum. Romæ, MDXCVI-MDCIIII.

3. *Tomi* III. *Apparatus Urbis ac Templi Hierosolymitani Partes* I *et* II. Joannis-Baptistæ Villalpandi Cordubensis e Societate Jesu, collato studio cum H. Prado ex eadem Societate. Romæ, MDCIIII.

Au cours des études archéologiques sur Jérusalem et le Temple, Villalpand s'attache à réfuter une singulière erreur. Certains commentateurs avaient prétendu ceci : La Judée est un pays si montagneux que la surface du sol y est quatre fois plus considérable qu'en un pays de plaine que délimiteraient les mêmes frontières. Pour prouver l'absurdité, ou mieux l'inutilité d'une telle supposition, Villalpand entreprend de démontrer qu'un sol montueux ne peut porter ni plus d'hommes, ni plus d'animaux, ni plus d'édifices, ni plus d'arbres qu'une plaine de même contour.

La démonstration cherchée se doit tirer des propriétés statiques du centre de gravité.

Pour définir ce point, pour en marquer les caractères, Villalpand recourt aux auteurs anciens et modernes ; il cite Aristote, Pappus et Commandin ; ce qu'il dit de Pappus et de Commandin, il paraît d'ailleurs l'avoir presque textuellement emprunté à Guido Ubaldo del Monte[1]. Mais lorsqu'il arrive aux divers théorèmes qui justifieront sa thèse, il ne cite plus aucun auteur.

Ces théorèmes cependant, il n'est point malaisé de deviner à qui Villalpand les emprunte ; leur ressemblance est telle avec les fragments que nous avons relevés dans les cahiers manuscrits de Léonard de Vinci, ou encore dans le *Traité de la peinture,* qu'il nous les faut, de toute nécessité, attribuer à Léonard. Le chapitre où Villalpand donne la suite de ces théorèmes est certainement la reproduction, plus ou moins remaniée, d'un petit traité rédigé par le grand peintre, ou par quelqu'un de ceux qui fréquentaient l'Académie de Vinci.

Voici, par exemple, les énoncés des propositions IV et V :

« Un corps qui repose par un point demeurera en équilibre si la ligne verticale qui passe par le point d'appui passe aussi par son centre de gravité ; mais il tombera si cette ligne passe hors du centre de gravité, à moins qu'un *impetus impressus*[2], communiqué au grave, ne mette obstacle à la chute. »

1. Guidi Ubaldi e Marchionibus Montis *in duos Archimedis æquiponderantium libros paraphrasis, scholiis illustrata,* Pisauri, 1588.

2. Au XVIe siècle, et particulièrement dans les écrits de Léonard, on entend par *impetus impressus* une notion assez vague qui s'est dissociée en se précisant et a fourni les notions de *vitesse acquise*, de *quantité de mouvement* et de *force vive.*

« Un grave sphérique, posé sur un plan parfait et sauf de tout empêchement, se mouvra jusqu'à ce qu'il parvienne au seul point du plan où il puisse demeurer en équilibre. »

Ne nous souvient-il pas d'avoir lu ces deux propositions, parmi les notes de Léonard, l'une au cahier A, l'autre au cahier F?

La proposition VI de Villalpand est formulée en ces termes :

« Un grave qui repose sur le sol par une certaine surface demeurera en équilibre si une verticale menée par le milieu de la surface de soutien passe par le centre de gravité ; ou bien si toute verticale menée par un des points extrêmes de cette surface passe par le centre de gravité ; ou bien encore si cette verticale laisse le centre de gravité du même côté que la base. Mais si le centre de gravité se trouve de l'autre côté, le corps tombera assurément. »

Nous reconnaissons, énoncée sous forme générale, la proposition que Léonard a formulée pour un cas particulier, suggéré par la lecture d'Albert de Saxe ; et, qui plus est, la démonstration que Villalpand donne de cette proposition est presque textuellement celle que Léonard avait imaginée.

Cette proposition s'applique naturellement à l'équilibre des édifices, aussi bien qu'à la station de l'homme et des animaux ; ce sont ces applications qui intéressent surtout Villalpand ; mais ces applications, il les emprunte, elles aussi, à Léonard. En pourrions-nous douter en lisant, par exemple, ces corollaires?

« Lorsqu'un homme se tient sur ses pieds, de telle sorte que la verticale issue du bout du pied sur lequel il s'appuie passe par le centre de gravité, il ne pourra, du côté vers lequel il penche, lever le bras sans tomber ; car ce bras étendu joue le rôle d'un bras de levier plus grand ou d'un poids qui pèse d'autant plus qu'il s'écarte davantage du centre de la balance. »

« Un homme ne saurait s'incliner en avant, en arrière, ou de côté, que la verticale issue du point extrême de la base sur laquelle il s'appuie ne passe par le centre de gravité de son corps ; ou bien encore que ce centre de gravité ne surplombe cette base ; sinon cet homme tombera. »

« Pour qu'un homme assis puisse se lever, il faut qu'il rapproche les pieds du siège et qu'il avance la tête. »

« Lorsqu'un oiseau vole, la verticale qui passe par le milieu de la surface des ailes passe aussi par le centre de gravité du corps... Lorsqu'il désire élever la partie antérieure de son corps et abaisser la partie postérieure, il porte en avant ses ailes, c'est-à-dire la base qui le supporte. Il les retire en arrière, au contraire, lorsqu'il veut diriger son vol vers le bas. Par là, il parvient aisément à changer en son corps la position du centre de gravité. »

Cette dernière proposition est une de celles qui ont le plus constamment sollicité l'attention de Léonard; transcrite dans l'ouvrage de Villalpand, elle y garde d'autant mieux la marque du grand peintre, qu'elle y est un véritable hors-d'œuvre, sans utilité pour l'objet que se propose le savant jésuite.

Nous pouvons donc, sans hésitation, attribuer au Vinci les théorèmes de Villalpand sur le centre de gravité et les applications que cet auteur en a faites à la station de l'homme et des animaux; nous pouvons, en particulier, lui attribuer cette proposition :

« Un quadrupède demeure en équilibre lorsque son centre de gravité se trouve sur une verticale issue de l'un des points extrêmes de la surface qui passe par ses pieds, ou bien lorsqu'il se trouve, par rapport à cette verticale, du même côté que cette surface de base. »

Or cette proposition n'est autre chose que le classique théorème sur le *polygone de sustentation,* enseigné aujourd'hui dans tous les cours élémentaires de Statique. C'est donc à Léonard de Vinci qu'il faut remonter pour trouver l'inventeur de cette loi, familière aujourd'hui au moindre bachelier. Villalpand n'a fait que nous transmettre, en se l'appropriant, la découverte du grand peintre.

Perdus en un vaste ouvrage d'exégèse et d'archéologie, les théorèmes empruntés à Léonard par le P. Jean-Baptiste Villalpand fussent sans doute demeurés inconnus des mathématiciens si l'infatigable curiosité de Mersenne ne les eût découverts et signalés à l'attention des géomètres.

Sans cesse à l'affût des idées nouvelles que les savants de France, d'Italie, de Hollande émettaient touchant la Physique ou la Mécanique, le laborieux Minime s'empressait, aussitôt qu'elles étaient connues de lui, de les reproduire et de les commenter en quelqu'une des singulières compilations qu'il publiait sans relâche; par là, il les mettait en circulation; il remplit ainsi, sa vie durant, le rôle que devaient tenir plus tard les journaux scientifiques et les recueils académiques.

L'un des premiers ouvrages du P. Mersenne fut une collection de petits traités imprimés à Paris, en 1626, chez Robert Estienne, sous le titre de *Synopsis mathematica*. Aucun nom d'auteur n'accompagnait ce titre, mais c'est au P. Mersenne que le privilège de l'ouvrage était concédé.

Chacun de ces petits traités se compose d'une suite de théorèmes empruntés, sans aucune démonstration ni figure, à quelque auteur illustre. L'un de ces traités, par exemple, contient tous les théorèmes des éléments d'Euclide; un autre, toutes les propositions qu'Archimède a formulées dans ses divers ouvrages.

Le plus intéressant de tous ces résumés est assurément celui qui a pour titre : *Mechanicorum libri*. Là, les propositions énoncées par Commandin, par Guido-Ubaldo, par Luca Valerio au sujet du centre de gravité des solides, par Guido-Ubaldo et Stevin au sujet de la Statique, par Stevin au sujet de l'Hydrostatique se trouvent réunis et joints aux diverses *Questions mécaniques* d'Aristote. Là aussi, Mersenne reproduit, au sujet de la *ligne de direction*, c'est-à-dire de la verticale qui passe par le centre de gravité, les divers théorèmes de Villalpand (qu'il nomme *Villapandus*) et quelques autres énoncés.

Parmi ces énoncés, ajoutés par Mersenne à ceux qu'avait publiés Villalpand, il en est où nous retrouverions la tradition d'Albert de Saxe, qui, sans doute, s'était conservée dans les écoles jusqu'au XVIIe siècle. Cette constatation serait bien propre à démontrer l'influence considérable qu'eut jadis Albertutius, dont le nom est à peine prononcé aujourd'hui. Mais l'étude des vicissitudes par lesquelles a passé cette influence, si intéressante soit-elle, ne fait point partie de notre objet. Si

le *Synopsis mathematica* de Mersenne nous intéresse, c'est que, par lui, les propriétés statiques du centre de gravité, découvertes par Léonard de Vinci, et publiées par Villalpand comme si le savant jésuite en était l'auteur, sont venues à la connaissance commune des géomètres.

Nous ne suivrons pas la trace de ces propositions parmi les divers traités de Statique qui virent le jour au XVIIe siècle ou à des époques plus rapprochées de nous; une telle recherche intéresserait l'histoire générale de la Mécanique et non l'histoire spéciale des découvertes scientifiques de Léonard; il est temps, croyons-nous, de conclure le chapitre de cette histoire spéciale que nous avions entrepris d'écrire.

Nous avons vu une idée, qui devait conduire à d'importantes conséquences, germer et se développer dans l'esprit de Léonard de Vinci. Cette idée est-elle née par génération spontanée? Non point; si originale soit-elle, sa formation a été occasionnée, provoquée par des pensées plus anciennes. Ces pensées, qui ont suggéré une découverte au grand peintre de la Renaissance, se sont-elles présentées à son esprit en quelque œuvre produite par l'Antiquité classique? Pas davantage; si ces pensées ont leur principe dans les écrits mêmes d'Aristote, elles ont été élaborées à nouveau par la Scolastique du XIVe siècle et ce sont les corollaires produits par cette élaboration qui ont fécondé les réflexions de Léonard. Celui-ci a fixé sur le papier, en des notes sommaires, les divers aspects sous lesquels la vérité se montrait à lui; mais il n'a pas publié les résultats de ces méditations; en faut-il conclure qu'ils ont été perdus pour la science, qu'il a fallu retrouver ce qu'il avait déjà inventé? Point encore; par tradition écrite ou orale, par la dilapidation de ses manuscrits ou par la diffusion de son enseignement, la loi de Statique qu'il avait reconnue est parvenue jusqu'aux géomètres du XVIIe siècle; par eux, elle a pénétré dans le courant de la science; il n'y manquait que le nom de l'inventeur.

Ainsi, l'étude que nous allons clore nous paraît, si restreinte soit-elle, capable de discréditer quelques-uns des préjugés qui faussent l'histoire de la Renaissance scientifique.

P. DUHEM.

Bordeaux, 15 janvier 1905.

LES DESCRIPTIONS DE BATAILLES

DANS L'*ORLANDO FURIOSO*

ET DANS LA *GERUSALEMME LIBERATA*[1]

I

Lorsque, dans le dernier quart du xve siècle, des Italiens de grand talent se décidèrent à aborder l'épopée, que jusque-là leurs pareils abandonnaient à de médiocres imitateurs ou traducteurs de nos chansons de geste remaniées, l'heure n'était pas très bien choisie en apparence pour cette détermination tardive, car l'élément principal de l'épopée, c'est la description de batailles ; or, l'Italie, on pouvait le prévoir, allait bientôt se désintéresser de la guerre. Elle devait le payer cher, puisqu'il en est d'une vertu comme d'une bourse qu'on laisse tomber à terre : il se trouve toujours quelqu'un pour la ramasser ; l'humeur conquérante des Romains antiques passa aux Français et aux Espagnols, qui prodiguèrent simultanément à la Péninsule les marques de leur admiration et celles de leur cupidité. Mais cette défaillance de l'esprit militaire pouvait avoir des conséquences curieuses, quoique plus innocentes, sur la conception de l'épopée italienne. Déjà, dans une époque beaucoup plus mâle et sous la plume d'un homme d'action, la guerre avait dû s'accommoder aux exigences discursives de l'esprit national : Dante n'avait pas cru que les luttes sanglantes dans lesquelles il avait vécu et auxquelles se rattachait pourtant toute l'histoire politique et religieuse du siècle suffissent à former le fond de la *Divine Comédie*. On croirait qu'à plus forte raison, à l'heure où l'Italie s'apprêtait à une trop philosophique résignation, ses

1. L'article qu'on va lire reproduit, pour le fond, une conférence faite le 10 novembre 1904, en ouvrant la 12e année de travaux de la Société d'Études italiennes

conteurs durent sentir la nécessité de s'ingénier, non pas seulement comme ils le firent pour changer le ton de l'épopée, mais pour en renouveler la matière. S'ils avaient pu évoquer un critique de l'avenir, peut-être eussent-ils reçu de lui ce conseil : « Ou bien il vous faut réduire vos poèmes à des histoires d'amour, à des voyages extraordinaires; ou bien, il vous faut rajeunir les narrations de batailles par les combinaisons de la science militaire; votre public, que ne touche plus la valeur des soldats, s'intéressera au talent des généraux. » Cependant les poètes épiques italiens ne firent ni l'un ni l'autre. La guerre de deux peuples, de deux races, de deux religions, demeura l'élément principal de leurs œuvres; ils continuèrent à dépeindre la lutte des chrétiens et des infidèles; le cycle de la Table Ronde avec tout son cortège d'élégance, de scepticisme moral, de fantasmagorie, put bien entre leurs doigts se glisser dans le cycle de Charlemagne, il ne l'évinça pas. Et, d'autre part, on n'appela point la curiosité intelligente au secours de l'enthousiasme refroidi; on ne prêta pas aux preux les talents des capitaines.

Si l'épopée dans son ensemble demeura militaire, c'est que l'Italie n'avait pas encore tout entière renoncé à la guerre. Sans doute, à peu près partout, les armées ne s'y composaient plus que de mercenaires, mais enfin une sorte de renouveau trompeur venait de se produire qui avait consolé l'amour-propre. Ces mercenaires ne venaient plus tous d'au delà les Alpes; l'Italie produisait Gattamelata, Colleone, Francesco Sforza, en attendant Jean des Bandes Noires, Fabrizio et Ascanio Colonna et, plus tard, Montecuccoli et Eugène de Savoie; la vaillance de ces aventuriers, beaucoup moins problématique que ne le prétend Machiavel dans une intention louable, avait vivement frappé leurs compatriotes. Puis, là où le commerce maritime et les guerres d'intelligente conquête avaient entretenu la discipline et le mépris de la mort, l'amour de la gloire et le patriotisme n'avaient point faibli. La sage Venise surtout, à défaut d'armées nationales, avait des flottes nationales qui, pendant deux siècles encore, lui feront connaître les joies vivifiantes de la victoire et tiendront en échec la barbarie musul-

mane. C'est seulement à partir de la fin du XVI[e] siècle que la poésie travaille à l'amollissement des âmes, maudit sans distinction la guerre, prêche le désarmement. Auparavant, l'idylle n'était point si coupable ; l'*Arcadie* de Sannazar, qui n'est pas celle de Crescimbeni, vise à distraire un moment des chagrins publics, non à faire oublier le devoir. Baldesar Castiglione se flatte encore de faire de son courtisan un soldat.

II

L'épopée chantera donc encore la guerre, mais elle y ramènera tout à des exploits individuels, car l'Italie ne connaît plus que des individus. Dans les discordes civiles on ne se range plus derrière une idée, mais derrière un homme. A Florence, par exemple, on n'est plus Guelfe ou Gibelin, blanc ou noir, partisan du peuple gras ou du peuple maigre ; on est pour ou contre les Médicis, et le triomphe des Médicis a été définitif du jour où ils ont écrasé la seule famille qui rivalisât de puissance avec eux, les Albizzi ; pour ressusciter, l'esprit républicain devra s'incarner dans un prophète ; la voix de Savonarole et, plus tard, son ombre seront nécessaires pour réveiller le sentiment du droit et de l'intérêt publics. Castiglione, qui comprend les exercices physiques et militaires dans son plan d'éducation, n'en attend pas simplement la santé, il s'élève au-dessus de cette vue bourgeoise, il met une pique entre les mains de ses gentilshommes ; toutefois, il les envoie servir, non pas la patrie, même personnifiée dans un homme, mais leur propre intérêt, celui de leur fortune et de leur réputation qui dépendent de la faveur du maître. Après avoir spécifié qu'il faut être brave, même quand on n'est vu de personne[1], il ajoute que, quand on en a le choix, il faut, à la guerre, se tirer de la multitude et accomplir ses exploits « en aussi petite compagnie que possible et sous les yeux des plus nobles, des plus fameux capitaines de l'armée, principalement sous ceux du roi ou du seigneur que l'on sert... ; car l'unique motif qui conduit

1. Livre I, ch. XVII, p. 39-40, de l'excellente édition de M. V. Cian, Florence, Sansoni, 1894.

l'homme de cour à la guerre, c'est l'honneur[1] », et non pas le patriotisme. L'Italien veut bien encore être courageux, mais d'ordinaire à condition qu'on lui en tienne compte, à tout le moins qu'on le sache. De là, la préférence donnée aux rencontres individuelles où l'on voit nettement les deux adversaires, où l'on apprécie les coups. Si le sort des nations se décidait en champ clos, dans des luttes d'apparat, l'Italie n'eût pas été asservie; le célèbre défi de Barletta en fait foi. L'escrime qui n'avait été à Rome que l'art des gladiateurs va devenir en Italie l'art des *bravi*, sans doute, mais aussi des gens du monde; la mode voudra qu'on s'entretue, même entre hommes qui n'ont jamais vu les camps; on dégainera jusque dans les comédies du pacifique Goldoni. Les tournois restent en honneur, non pas seulement dans les cours, mais dans la plus démocratique des cités italiennes, où les citoyens ne vont plus depuis longtemps à la guerre, où les chefs mêmes de l'État ne paraissent point sur les champs de bataille, où Laurent le Magnifique achète couramment la paix; les Médicis célèbrent des joutes, y paient de leur personne, et la plus sûre façon de leur faire sa cour est d'apprendre au monde leurs prouesses en vers harmonieux. Le courage, cette âme des nations, n'avait donc pas disparu de l'Italie à la fin du xve siècle, mais il n'y subsistait que sous sa forme inférieure, celle qu'inspire la vanité, le ressentiment, la cupidité; on ne connaissait plus guère le courage désintéressé, celui qui, pour une noble cause, accepte une mort sans éclat.

Aussi Pulci et Bojardo n'offrent-ils jamais, pour ainsi dire, un vrai tableau de bataille, quoique à chaque instant chez eux des membres volent en l'air et que le sang coule à flots. En vain, chez Corneille, Rodrigue a eu pour coup d'essai un coup de maître : il n'a pas dédaigné, aussitôt après, pour sauver Séville, de tendre une embuscade aux Maures et de frapper dans les ténèbres de grands coups dont il était le seul témoin. Il ne faut pas chercher dans le *Morgante* ni dans l'*Orlando innamorato* ces exploits à frais communs dont on voit le résultat, mais dont on ignore souvent les auteurs. Assurément,

1. Livre II, ch. VIII, p. 131-2, *ibid.*

tout ne se passe pas, dans ces deux poèmes, en combats singuliers; la foule anonyme prend aussi part à la bataille, mais uniquement par le sang qu'elle verse; elle n'est là que pour mourir. Un chevalier renverse tout sur son passage, broie et pourfend tout ce qui essaie de l'arrêter, jusqu'à ce qu'un chevalier du camp opposé venge cette tuerie par une autre. Ce genre de variété suffit aux contemporains; car on aimait alors à voir et à faire souffrir : à la guerre, on violait, on égorgeait dans l'ivresse de la victoire; ce n'était rien encore; on mutilait les femmes, les vieillards que les assiégés faisaient sortir de la place pour prolonger leur résistance; dans les troubles civils, on se disputait les lambeaux pantelants des victimes, non comme des reliques, mais comme des régals; on abandonnait, durant des journées entières, les cadavres des chefs du parti vaincu aux outrages des enfants. La haine et, ce qui est plus odieux encore, l'envie de flatter triomphaient, je ne dis pas seulement de tous les scrupules, mais de tous les dégoûts, et cela dans Florence même, sous les yeux de Michel-Ange[1]. Il plaisait aux hommes de ce temps qu'à leurs heures de mansuétude un poète offrît en effigie des scènes analogues à celles dont, à d'autres heures, ils exigeaient la réalité. Le poète devait seulement idéaliser les massacres, non par l'idée de patrie que l'on ne comprenait plus, mais par la prestance et la riche armure de quelques paladins en possession de plaire[2]. Dans Homère, la foule a un rôle plus actif, plus vrai sur le champ de bataille : outre que le vieil aède entre-croise davantage les exploits des héros, il donne mieux l'idée d'une mêlée; des personnages obscurs y ont souvent la main heureuse; souvent la multitude contraint les plus vaillants chefs à reculer et jamais le combat ne tourne à la boucherie.

L'équité veut qu'on ajoute une deuxième raison d'une tout autre nature pour expliquer le plaisir que les contemporains

1. J'ai réuni des détails sur cette cruauté dans un article sur les *Enfants gâtés en Italie au XIIIe et au XIVe siècle*, à l'occasion du mariage de M. Paolo D'Ancona.

2. Il restera quelque chose de cette férocité même dans le Tasse : les Egyptiens qui devaient se glisser près de Godefroy pendant la bataille, revêtus des insignes de sa garde, pour l'assassiner, sont hachés par les croisés en tant de morceaux que ce ne sont même plus des cadavres. (*Gerusalemme Liberata*, ch. XX, oct. 46.)

trouvaient à ces interminables hauts faits des preux. Les paladins de Pulci et de Bojardo formaient comme un anachronisme qui rappelait un ordre de choses disparu, mais resté cher à l'imagination, malgré le changement des mœurs : la chevalerie. Précisément parce que l'infanterie et l'artillerie l'avaient supplantée, on aimait à la retrouver dans la poésie. Mais, tout en cherchant à plaire aux contemporains, il est prudent à un poète de ne pas faire dépendre sa gloire du goût de son temps. Les batailles de Pulci et de Bojardo fatiguent vite un lecteur moderne, d'autant que ces deux poètes n'ont pas comme Homère la ressource de varier le récit en conservant à chaque héros son caractère propre. Les rois de l'*Iliade* se distinguent les uns des autres autrement que par des nuances saisissables pour les critiques seuls; la fierté de Diomède ne ressemble point à celle d'Ajax ; elle ne lui ôte ni le respect de la hiérarchie, ni celui des qualités qui ressemblent le moins aux siennes; il veut qu'on supporte d'Agamemnon des reproches immérités, il veut dans les entreprises hasardeuses la compagnie du prudent Ulysse; de même, la bonté affectueuse, délicate d'Hector ne se confond nullement avec l'impétueuse et vindicative tendresse d'Achille; au contraire, tous les héros de Pulci, de Bojardo se ressemblent, et l'on en pourra dire à peu près autant de ceux d'Arioste. C'est pris ensemble que les personnages d'Arioste sont originaux; leur mélange de courtoisie, de bravoure, de légèreté, le petit grain de folie, de perfidie qui se mêle à leur loyauté chevaleresque les met à part dans la grande famille épique; mais entre Roland, Roger, Renaud, Sacripant, Ferragus, y a-t-il de sensibles différences, et, quand un d'eux tranche par sa conduite ou son langage, y était-on bien préparé? S'attendait-on à l'éloquence que déploie tout à coup Roland dans l'oraison funèbre de Brandimarte, à l'esprit avec lequel Roger tourne sa lettre à Bradamante? Les distractions que se permet Roger quand il est loin de Bradamante sont-elles de même nature que l'abnégation déraisonnable avec laquelle il se bat contre elle pour la donner au prince qui l'a tiré d'un guet-apens? Comment, à quelques pages de distance, Rodomont est-il chevaleresque et

brutal[1]? Le génie italien réserve, on le sait, pour la vie pratique ses merveilleuses facultés d'observation ; en littérature, très patient pour tout ce qui touche au travail du style, il l'est peu pour l'étude des caractères. Cela ne frappe pas chez Dante qui a la bonne chance de voir d'un coup d'œil et de marquer d'un trait l'essentiel d'un caractère ; mais Dante a eu soin d'adopter un plan qui fait disparaître ses personnages à l'instant même où il les a présentés et se dispense par là ou s'interdit, si on le préfère, de pénétrer dans le détail ; le seul qu'il nous montre à loisir, c'est lui-même ; et si le moi est pour le gros des humains ce qu'ils connaissent le moins, pour les hommes supérieurs c'est ce qu'ils connaissent le mieux. Du reste, les personnages en vue, au temps de l'épopée italienne, invitaient peu à l'étude analytique des caractères. On dit toujours que l'Italie de la Renaissance foisonne en originaux. Il faut s'entendre. Je répéterais volontiers des princes italiens de ce temps ce que je disais des cavaliers d'Arioste : certes, le monde vit rarement une pareille netteté de coup d'œil, une semblable hardiesse dans l'exécution, tant de convoitise voluptueuse et sanguinaire uni à tant de prudence, à un goût si enthousiaste pour l'art. Rien de si original que le type du *Signore* de ce temps-là. Mais ce type les résume tous ; ils ne diffèrent que par le degré d'habileté. L'originalité individuelle ne commence, en effet, que là où la conscience entre en lutte avec les passions et les modifie plus ou moins. Or, la conscience n'existe pas chez tous ces protecteurs de la Renaissance. Ils demeurent tous tels que leur siècle les a faits, comme des peintres trop dociles qui copient éternellement les airs de tête du maître qui les a formés. Voilà pourquoi, malgré la verve entraînante de Pulci et de Bojardo, l'ensemble de leurs poèmes nous lasse aujourd'hui.

1. Au XXIII[e] chant (oct. 34 sqq.), il hésite à prendre un cheval à une femme, ne s'y décide que lorsqu'il sait que le cheval appartient au redoutable Roger, mais peu après il se prépare à faire violence à une autre femme après avoir tué le moine qui traversait son dessein (ch. XXIX, oct. 5, 18), ce qui ne l'a pas empêché de respecter jusqu'alors, en bon mahométan, l'interdiction de boire du vin (*ibid.*, oct. 22) et ce qui ne l'empêchera pas de tenir, après sa défaite par Bradamante, son serment de ne pas porter une épée durant douze mois (ch. XLVI, oct. 102-3). Ce brutal sait aussi débiter aux dames, à notre vif étonnement, les propos les plus doucereux (ch. XXIX, oct. 8 et 9).

III

Le vrai moyen de varier la peinture de la guerre était d'en revenir par moments avec hardiesse et adresse à la réalité, c'est-à-dire au choc des masses, et, pour les faire accepter d'une époque raffinée, il fallait les peindre tels que la science les conduit.

— Oui, dira-t-on, mais le moyen? Un poète est-il tenu de savoir la tactique et la stratégie? — L'objection est sérieuse. Vincent Arnault raconte, dans ses spirituels *Souvenirs d'un sexagénaire*, qu'invité un jour chez Bonaparte à réciter un morceau de sa composition, il crut opportun de choisir un combat chez les Parthes, qui figurait dans je ne sais laquelle de ses tragédies; la récitation terminée, Bonaparte s'unit à l'assistance pour féliciter le poète, mais démontra de la façon la plus convaincante que la manœuvre à laquelle Arnault attribuait la victoire aurait infailliblement, dans la réalité, amené une défaite. Chacun son métier. Arnault avait oublié le proverbe et si bien oublié que l'incident ne suffit pas à le lui rappeler: sa conclusion, qu'il croit modeste, est que dorénavant, s'il avait à refaire un récit de bataille, il saurait comment s'y prendre, l'incorrigible tragédien s'imaginant que son éducation militaire était faite du coup. Mais Arnault nous répondrait peut-être que nous l'entendons mal et qu'il a voulu dire que dorénavant il chercherait ses plans de bataille ailleurs que dans son imagination. Seulement Pulci et Bojardo n'avaient pas sous les yeux les campagnes d'un Bonaparte. De leur temps, les capitaines ne savaient ce que c'était que tactique et stratégie. A Agnadel, à Ravenne, à Marignan, la bataille se réduit à des charges en rangs serrés; l'opiniâtreté assure la victoire; tous les chefs ne se valaient pas, mais le bon général était simplement celui qui par son ascendant accomplissait le prodige de se faire obéir et qui, de plus, savait choisir le lieu et l'heure. Néanmoins un homme d'esprit ne s'embarrasse de rien; ce qu'il ne trouve pas dans le présent, il va le chercher

dans le passé. Machiavel, en son noble zèle pour la restauration des forces militaires de Florence, inventait tant bien que mal des évolutions qui faisaient sourire les hommes du métier; il imaginait une milice vouée à la pitoyable défaite dans laquelle elle disparut[1]; mais en art, il était bien plus prudent; dans le roman qu'il appelle sans rire *Vie de Castruccio Castracani,* quand il voulait faire admirer de belles opérations militaire, il les empruntait tranquillement aux anciens : c'est un général romain et non pas Castracani qui inventa de faire marcher ses troupes en demi-cercle pour que son élite, répartie sur ses deux ailes, se débarrassât des moins bonnes troupes de l'ennemi afin de tomber ensuite sur le centre démoralisé. Tous les épiques du temps avaient lu comme lui Tite-Live, Tacite, César; il y avait là de quoi défrayer bien des romans de chevalerie. On n'y songea pas.

Cependant, avec moins de désinvolture et de prétention que Machiavel, l'Arioste réussit à rafraîchir les tableaux de batailles par de sages emprunts à la réalité. Il y porta cette mesure exquise qui fait du *Furioso* une œuvre absolument à part, peu attachante pour les âmes tendres et pour les âmes fortes, mais mélange prestigieux de fantaisie et de vérité, d'ironie et d'enthousiasme, épopée qu'on dirait écrite par le Sainte-Beuve du *Port-Royal* ou par M. Renan.

Chez lui aussi, les paladins tiennent sur le champ de bataille plus de place que dans la réalité; chez lui aussi, ils courent à travers le monde, sabrant à tort et à travers; mais, à certains jours, il s'inspire de ce qu'il a sous les yeux. S'il prolonge, multiplie comme ses prédécesseurs les combats singuliers, c'est que ses preux sont passés maîtres dans l'art de tirer les armes; de là, plus d'intérêt et de vraisemblance; ses héros, comme ceux de ses prédécesseurs, ont la vie dure; on s'en étonne moins, à voir comment ils jouent de la lame, vu qu'il n'y a rien de tel que les novices pour s'entre-tuer; les duels de maîtres d'armes entraînent rarement mort d'hommes.

1. Il ne faut parler, du reste, qu'avec respect des erreurs qu'il a semées dans ses plans de milice : il était obligé de compter avec la fragilité de la constitution florentine et avec la disparition de l'esprit militaire.

Puis il décrit amplement de vraies batailles, sauf à les interrompre par des intermèdes de toute couleur. A la vérité, il en est un peu de lui comme des troupes vaillantes, mais inexpérimentées, qui se battent surtout bien derrière des murailles. Les combats qu'il décrit le mieux sont ceux qui se livrent sous les murs de Paris; mais un siège n'est pas uniquement pour lui, comme pour ses devanciers, un prétexte à nouveaux coups de lance. Outre qu'il sait nous effrayer par les exploits de Rodomont, tout en riant un peu sous cape de ses bonds surprenants, il peint avec autant de force la terreur des non-combattants que la furie de l'envahisseur : « Pierres, créneaux, poutres, arcs, arbalètes, tombent en vain sur le Sarrasin; rien ne peut ralentir les coups de sa main sanglante qui secoue, taille et met en pièces la grande porte du palais. Il a fait à l'intérieur une telle ouverture qu'il peut être aperçu de tous les malheureux qui remplissent la cour. Il les voit lui-même portant sur leur visage la pâleur de la mort[1]. » Il donne, dans la mesure qui lui convient, un air de précision et de vérité à son récit par l'exactitude des détails topographiques. La ville assiégée n'est pas une cité quelconque, c'est bien Paris. Arioste sait par où Rodomont y a pénétré et s'en souvient; entré par le côté qui regarde le Midi, le Sarrasin pousse jusqu'au pont Saint-Michel; quand la fortune revient à Charlemagne, les chrétiens, partis de Saint-Germain-des-Prés, passent par le quartier Saint-Victor pour faire une sortie par la porte Saint-Marcel. De son côté, Renaud, qui amène de la Grande-Bretagne une armée de secours, compte naturellement accéder dans la ville par les portes Saint-Martin et Saint-Denis. Je ne me chargerais pas de tracer son itinéraire ni de dire au juste où il prend contact avec l'ennemi; toutefois Arioste sait qu'en venant du Nord-Ouest sur Paris on rencontre déjà la Seine et qu'elle n'est pas guéable.

Ensuite, Arioste, avant de déchaîner l'impétueux Renaud sur les Maures, le montre prenant ses précautions. Le sire de Montauban règle la marche de ses bagages; il s'est pourvu

1. Ch. XVII, traduction Hippeau.

d'équipages de ponts qu'il fait couper derrière lui après avoir passé; il ordonne des mouvements tournants[1].

Enfin, Arioste se souvient que l'épée et la lance, même au temps de la chevalerie, n'avaient pas le privilège de donner la mort; son Charlemagne applique longtemps à l'avance le fameux précepte de Totleben : remuez de la terre! « L'empereur avait rassemblé toutes sortes de munitions autour des remparts dont la ville était environnée. Il avait pratiqué des tranchées, des remparts de terre, et fortifié de bastions et de casemates toutes les avenues. Il avait fait tendre de grosses chaînes à l'entrée et à la sortie de la Seine, mais il s'était attaché surtout à fortifier les endroits qui lui donnaient le plus sujet de craindre[2]. » Moins hardi que Milton, Arioste n'arme pas ses belligérants de canons; il maudit et engloutit dans la mer le fusil inventé par le perfide Cimosco; mais il fait entrer en ligne tous les engins pyrotechniques du Moyen-Age, Bojardo les connaissait, mais il n'en savait rien faire; il les nommait pour mémoire[3], et retournait aussitôt à ses passes d'armes. Au contraire, les Parisiens, dans le *Furioso,* font pleuvoir sur les assaillants autre chose encore que des pierres et des pans de murs : « Les eaux bouillantes qu'ils font tomber d'en haut sur les Maures les échaudent d'une manière insupportable; les assaillants résistent mal à cette pluie qui entre par la visière de leurs casques et les aveugle. Cette pluie leur fait plus de mal que le fer; mais jugez ce que peut une nuée pierreuse de chaux, quels effets produisent des vases enflammés remplis de salpêtre, de soufre, de poix et de térébenthine! Les assiégés n'oublient pas de se défendre avec des cercles de fer embrasés qu'on voit incessamment tomber avec leurs crinières enflammées et qui enlacent les Sarrasins d'étranges et cruelles guirlandes[4]. » Le XIV[e] chant finit sur un stratagème dont l'Arioste dépeint énergiquement le sanglant succès : « Nos guerriers avaient tendu un piège au fond du fossé; ils y avaient amassé une

1. Ch. XVI, oct. 29-32, 40.
2. Ch. XIV, oct. 106, traduction précitée.
3. *Orlando innamorato,* III[e] partie, ch. VIII, oct. 5.
4. *Orlando furioso,* ch. XIV, oct. 111-112.

grande quantité de fascines, de fagots de bois sec, et caché nombre de pots remplis de nitre, d'huile, de soufre ou de quelques matières du même genre; à un signal donné, ils firent mettre le feu dans plusieurs endroits. Soudain, les flammes éparses se rassemblent et ne forment qu'un vaste foyer remplissant le fossé dans toutes ses parties. Au-dessus, on voit tournoyer un nuage épais et noir qui obscurcit le soleil; on entend des éclats et des bruits continuels qui forment un grand et effrayant tonnerre. Cette horrible harmonie de plaintes, de hurlements, des grincements de dents des malheureux qui périssent dans cette fosse ardente par la faute de leur chef audacieux, se joignant au pétillement de la flamme homicide, composait le plus effroyable des concerts. »

Le combat naval du XXXIXe chant est raconté avec précision et en même temps avec logique; l'Arioste y a très présentes à l'esprit les circonstances qu'il a imaginées et en tire tout son développement. Le généralissime des infidèles, Agramant, vaincu sur terre, chassé de France, cingle vers l'Afrique; il ne peut se douter qu'un miracle vient de mettre une flotte à la disposition de chefs chrétiens qui l'y ont précédé : « Il s'avance donc sans craindre de rencontrer aucun obstacle à sa marche. Il n'a pas même placé sur les huniers des vigies pour l'avertir de ce que l'on découvrirait en mer. » La nuit est noire; la flotte chrétienne tombe sur celle d'Agramant : « On reconnaît au langage qu'on a affaire à des Sarrasins, on jette le grappin sur leurs navires et on les accroche. » Les chrétiens ont l'avantage du vent; le choc de leurs navires coule bas plusieurs vaisseaux musulmans. Agramant se déconcerte; on ne lui laisse pas le temps de se reconnaître : « Il lui tomba sur la tête une nuée de traits et il se vit de tous côtés assailli par des épées, des crocs, des piques et des haches. Il entend tomber d'en haut d'énormes et lourdes pierres lancées par les catapultes et les autres machines; les flots pénètrent par de larges ouvertures dans les poupes et les proues, mais c'est l'incendie qui cause les plus terribles désastres. » Alors les uns se jettent à l'eau de désespoir, d'autres se noient ou s'entr'égorgent en voulant se

sauver sur des canots. En vain quelques-uns essaient de prolonger leur vie en s'agrippant à des poutres enflammées : « Ils éprouvent les deux genres de mort dont ils ont cherché à se garantir. » Les pierres et les flèches achèvent la plupart de ceux qui déjà échappaient à la flamme et à la vague. Qui voudrait mieux sentir encore la vérité qu'Arioste sait mettre dans ces peintures n'aurait qu'à profiter des indications de M. Pio Rajna qui a signalé certains emprunts faits là au 3e chant de la Pharsale; on verrait toute la différence qui sépare un homme au fait de la vie, d'un écrivain qui essaie de masquer par des effets de style son ignorance de la réalité.

L'Arioste, on s'y attend bien, tempère notre émotion par des traits d'un comique spirituel où l'on sent l'invention d'un romancier, mais il emploie aussi dans la même vue d'autres traits qui sont d'un observateur. Par exemple, il sait qu'il y a des soldats qui sont vaillants parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement; quand les Sarrasins escaladent les murs de Paris, « celui qui monte le premier est poussé par le second, qui, lui-même, est porté en avant malgré lui par le troisième; l'un obéit à son courage, l'autre cède à la peur; aucun d'eux ne peut se dispenser de s'exposer au danger, car tous ceux qui hésitent sont frappés ou tués par le roi d'Alger. C'est donc à qui gagnera le premier le haut de la muraille à travers les feux et les ruines[1]. » Comme, au surplus, l'Arioste rappelle de temps en temps à ses lecteurs qu'ils ont tout récemment passé par ces angoisses puisque, sans une victoire d'Alphonse Ier, Ferrare eût subi le sort de Paris, il peut à son gré fixer à 11.028 le chiffre des Sarrasins tués dans les fossés de la capitale chrétienne; on pourra sourire de cette statistique narquoise, mais on ne prendra pas la guerre en plaisanterie.

J'ajoute qu'il sait faire raisonner les hommes de guerre. La scène où, dans Bojardo, Agramant consulte ses vassaux sur l'opportunité du passage en Europe, ne manque certainement pas de caractère[2] : deux vieux rois, sans se répéter, l'en détournent; Rodomont, obéissant à sa propre impétuosité et

1. Ch. XIV, oct. 116-117.
2. *Orl. innam.*, 2e partie, ch. II, oct. 34-fin.

devinant qu'Agramant n'interroge que pour la forme, exige l'entrée immédiate en campagne et insulte les préopinants, qui ne se troublent pas; puis Agramant déclare d'un ton calme, mais net, qu'il a coutume de commander et non d'obéir, que quand il aura soumis les chrétiens, il assujettira le reste de la terre et guerroiera jusque dans le Paradis. Mais ces derniers mots nous avertissent que Bojardo ne vise qu'un effet théâtral, que la vraisemblance lui importe peu. Les raisons pour lesquelles chez lui les sages vieillards combattent les projets de guerre sont peu solides : les chrétiens, disent-ils, sont rompus à s'entr'aider sur le champ de bataille, et les musulmans, non. Où prennent-ils cela? L'un d'eux voudrait, à tout le moins, qu'on n'entrât pas en France par Aigues-Mortes, mais par l'Espagne, pour avoir ses derrières assurés; toutefois il avertit qu'on n'en viendrait pas moins se briser contre Montauban. Montauban, à lui tout seul, commandant les routes qui vont d'Espagne à Paris, voilà qui surprend chez un poète qui connaît aussi bien que Bojardo la géographie! Comparez la discussion ouverte au chant XXXVIII du *Furioso* sur le point de savoir si les Musulmans doivent évacuer la France parce que le gouverneur de Bizerte mande que les Nubiens viennent l'attaquer. Les arguments ont ici une tout autre portée. Marsile, qui naturellement ignore les faveurs miraculeuses accordées aux chrétiens, relève le peu d'apparence de la rumeur transmise, en homme qui sait les conditions auxquelles est soumise la marche de forces considérables. « Est-il vraisemblable qu'un roi d'une contrée aussi éloignée ait pu pénétrer, avec une armée si nombreuse, à travers des déserts de sable, au sein de la belliqueuse Afrique? » Et il propose une explication qui tient compte et de la nature des choses et des faiblesses humaines : « Des Arabes, descendus de leurs montagnes, auront fait quelques dégâts, saccagé le pays, tué ou fait prisonniers quelques hommes dans les lieux où ils n'auront trouvé qu'une faible résistance. Le vice-roi d'Afrique aura centuplé le nombre des envahisseurs afin de rendre sa négligence excusable. » Il conclut qu'il suffit de rappeler ce gouverneur au devoir, sauf à lui expédier un renfort, mais qu'il

faut d'autant moins abandonner la partie en France que Charlemagne n'a pas, en ce moment, Roland auprès de lui. Tout aussi expérimenté, Sobrino soutient l'avis contraire, en homme qui sait qu'un des premiers devoirs du général est de tenir en règle l'état de ses effectifs; il démontre qu'au début de la guerre les Musulmans étaient seize contre huit, qu'aujourd'hui ils sont six contre douze, que l'absence de Roland n'a pas empêché ce renversement des proportions, et qu'en outre elle est présentement compensée par la capricieuse absence de quelques-unes des meilleures épées mahométanes, par l'arrivée, au camp des chrétiens, de nouveaux et redoutables champions.

IV

Galilée n'avait donc pas tort quand il louait Arioste, non seulement, comme tout le monde, de sa richesse d'imagination, mais, éloge dont on s'avisait beaucoup moins, de la raison pratique mêlée à sa charmante folie. Seulement Galilée se trompait quand il se servait de cette remarque pénétrante pour accabler le Tasse. A la vérité, la famille du Tasse ne fournissait pas à ses maîtres les serviteurs à l'esprit lucide, délié, résolu qui se succédaient dans celle d'Arioste; le poète de Sorrente n'eût fait ni un diplomate ni un administrateur; c'était un rêveur qui trouva moyen de devenir fou pour avoir mené la vie de cour qu'il aimait et où il réussissait; il a semé au hasard, dans son poème, clinquant et beautés véritables; mais par un bizarre contraste, ce rêveur avait soif de savoir et portait jusque dans les sciences exactes l'intelligence d'un amateur distingué. Galilée n'avait probablement pas lu ses dialogues; il y aurait goûté l'exquise courtoisie et l'art de faire entendre les choses difficiles, dont il se piquait lui-même; ce dernier talent l'aurait fait réfléchir. Le Tasse a précisément repris pour son usage tous les moyens de rajeunissement inventés par l'Arioste.

Comme lui, par exemple, il recourt à l'escrime qui prolonge et varie les combats singuliers; fort de sa compétence,

universellement reconnue, il en tire encore plus de parti. Je n'insiste pas sur ce point parce que tout le monde connaît les octaves étonnantes où son vers alerte suit les mouvements des mains, des pieds, des yeux de Tancrède et d'Argant, dans leur première rencontre; il note, en termes à la fois poétiques et techniques, les feintes, les parades, les ripostes, l'art de se découvrir pour amener l'adversaire à prêter le flanc et de retomber en garde après en avoir profité[1]. Qu'on ne dise pas que ce sont là de froids effets de style, qu'il décrit un assaut d'armes comme un de ses successeurs décrira une partie d'échecs! D'abord il est tout naturel que dans cette première rencontre, au début du siège, quand Tancrède et Argant sont simplement les champions de deux partis, ils déploient la science de tuer avant d'être tué; lorsqu'ils se mesureront une deuxième fois devant Jérusalem embrasée, lorsque Argant aura taxé Tancrède de félonie, les deux adversaires n'oublieront pas les principes essentiels de l'art; leur épée haute menacera toujours le visage de l'adversaire, mais à leurs prompts dégagements, à leurs coups droits, à leurs corps-à-corps, on sentira la hâte d'en finir[2]. Aussi bien, dès le premier duel, le lecteur ne s'imagine nullement être dans une salle d'armes; le sang coule vite, la colère a tôt fait de gagner les deux combattants, et le poète peint avec une égale énergie la fureur de la lutte et l'anxiété des deux camps où le seul mouvement, le seul bruit est l'imperceptible, l'insaisissable battement des cœurs.

Mais l'escrime, c'est encore de la chevalerie. Lorsque Lovelace, dans Richardson, provoqué par le défenseur de Clarisse, lui propose l'épée en avertissant qu'il y est très fort, celui-ci répond que l'épée est l'arme du gentilhomme et que qui ne sait pas s'en servir mérite d'en porter la peine. Le Tasse ne dédaigne pas des talents plus roturiers. Il se fait ingénieur, charpentier militaire. Les machines de guerre tiennent dans son poème autant de place que dans les chroniques. Godefroy est convaincu qu'il ne saurait s'en passer pour prendre Jérusalem et, pendant qu'on dort autour de lui, il se demande où

1. *Gerusalemme Liberata,* ch. VI, oct. 42 sqq.
2. Ch. XIX, oct. 11 sqq.

il trouvera le bois nécessaire pour les construire et sur quel dessin il en conduira l'exécution; un Syrien lui indique une forêt cachée dans une vallée; il y envoie tous les ouvriers du camp sous bonne escorte[1]. La sédition qui éclate dans son camp ne l'empêche pas de surveiller le travail[2]. Le dessein de brûler ces machines entraînera l'expédition nocturne où Clorinde mourra de la main de son adorateur; celui de les remplacer, car jusque-là Godefroy ne veut pas risquer une nouvelle bataille[3], mettra aux prises le courage des chrétiens et les enchantements d'Ismène. Elles ne sont pas de simples prétextes à incidents dramatiques. Le seigneur des Flamands est blessé en les manœuvrant[4]; Godefroy préside en personne à l'installation des catapultes sur le terrain[5]; une des tours mobiles, après avoir vaillamment supporté une grêle de projectiles, perd deux roues tandis qu'on la ramène au camp, et le poète s'en émeut comme un bon canonnier dont la pièce aurait subi une avarie[6]. Les machines du génois Guglielmo surtout font merveille avec les articulations ingénieuses qui en dégagent au commandement, superposés l'un à l'autre, un bélier, un pont, une tour, et, grâce à des roues multiples, transportent rapidement force armes et force guerriers. Des matelas suspendus par les Sarrasins devant les murs amortissent les coups de béliers. Les Chrétiens annihilent ce moyen de défense en coupant les courroies qui soutiennent ces matelas; les Sarrasins opposent bélier à bélier, criblent de matières inflammables les cuirs qui protègent les tours mobiles

1. Ch. III, oct. 71, 72. Il est vrai que le Tasse fait alors choir sous les haches tout un Jardin des Plantes : palmiers, frênes, cyprès, pins, sapins, yeuses, ormes, ifs, chênes, cèdres, tout y passe; il paraît que le terrain de cette vallée est propre à toutes les espèces et que dans une guerre sainte on peut faire flèche, je veux dire machine, de tout bois. Arioste n'eût pas donné dans cette débauche d'énumération qui fait songer aux bateaux de toute nature dont Hugo, à l'aide d'un dictionnaire, compose une certaine flotte. Le Tasse semble s'être aperçu de sa faute et l'avoir mise sur le compte des ouvriers du camp : à l'octave 41 du XVIII° chant, il dira que les premières machines des chrétiens avaient été bâties avec peu d'art par de médiocres charpentiers. Il n'en reste pas moins que le Tasse, dans son épopée, fait largement la part du génie militaire.

2. Ch. VIII, oct. 85; ch. XI, oct. 1re.

3. Ch. XIII, oct. 17.

4. Ch. XI, oct. 43.

5. Ch. XI, oct. 46.

6. Ch. XI, oct. 84-86.

des Chrétiens; ceux-ci ont fait provision d'eau et éteignent les feux, mais l'eau vient à manquer; par bonheur, le vent rejette l'incendie renaissant sur les défenses de Jérusalem.

Car la narration chez le Tasse est très serrée. Il ne donne pas, comme trop souvent l'Arioste même, l'idée que la victoire coûte peu. Il ne procède pas par brusque revirement. C'est tout à fait à la fin qu'il amène, sur le champ de bataille, le héros irrésistible, Renaud, et il tire un bel effet de cette sage conduite par la stupeur qui livre Soliman à l'ancêtre de la maison d'Este : « A la vue du coup extraordinaire que vient de frapper Renaud, Soliman se trouble et pâlit; il voit nettement qu'il va mourir, et, pour la première fois de sa vie, ne sait que résoudre... Il ne retrouve en lui ni sa fureur ni sa force accoutumées; une secrète terreur éteint dans son cœur toutes les étincelles d'audace. Il hésite, non qu'il pense à la fuite ou à la retraite. Le vainqueur fond sur lui, et son impétuosité, sa fureur, sa taille semblent surhumaines. Soliman se défend à peine, mais, jusque dans la mort, soutient son noble caractère; il ne se dérobe pas aux coups, ne pousse pas un gémissement, grand et altier comme toujours[1]. » Jusque-là, on admire à maintes reprises ces paladins, mais aucun ne fait fuir comme chez Arioste des armées entières devant lui. La crainte qu'ils inspirent ne va pas beaucoup plus loin que la portée de leurs coups. Les arbres n'empêchent pas de voir la forêt. On a surtout sous les yeux des bataillons qui se heurtent et se poussent dans de rapides alternatives. On n'est plus tenté, comme en lisant ses prédécesseurs, de crier à quelques preux des deux camps : « Chevauchez cette canaille que vous avez, on ne sait pourquoi, amenée sur le champ de bataille et qui vous barre la voie sans raison! » Le Tasse sait même que les combats ne se livrent pas tous sur l'ordre du généralissime; de simples maraudeurs suscitent le premier engagement : attaqués par Clorinde, ils ont été secourus par Tancrède; Argant est venu à la rescousse de Clorinde, Dudon à la rescousse de Tancrède, et une lutte acharnée s'est livrée bientôt autour du cadavre de Dudon.

1. Ch. XX, oct. 104, 106, 107.

Le Tasse a encore réfléchi sur les éléments dont se compose l'armée des croisés. Galilée triomphe de l'absurdité des motifs pour lesquels les séditieux accusent Godefroy d'avoir fait assassiner Renaud, mais la question est de savoir si des motifs absurdes ne peuvent pas convaincre la foule. Or, le propagateur de cette ridicule imputation est un cerveau trouble, un Italien « à la main et à la langue hardies, nourri de haine dans les discordes civiles », qui, exilé, s'est fait brigand jusqu'au jour où de nobles dangers l'ont séduit. Il ne peut s'accoutumer à l'idée qu'un Franc, un barbare, commande une armée où servent des Italiens. Il ameute ses compatriotes en leur représentant que Godefroy réserve tous les dangers pour eux, tous les profits pour les siens, en affirmant que Godefroy a tué Renaud comme il a dépouillé Tancrède, et que, s'ils ont une goutte de sang dans les veines, il leur faut désormais se faire leur part eux-mêmes après avoir châtié l'assassin. La jalousie, la cupidité éclatent dans toutes ses paroles, virulente paraphrase du mot légendaire : « Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer » ou plutôt « qu'on fait tuer » ; et pourtant on reconnaît que ce factieux endurci est capable d'attachement ; on ne sera pas surpris lorsqu'au IXe chant il s'échappera de sa prison pour secourir de son courage et de sa cruauté insultante les chrétiens surpris de nuit par les Arabes.

L'Arioste, disions-nous, connaît et respecte la topographie de l'Ile de France, mais il n'en tire rien. Au contraire, toute la tactique de Godefroy se fonde, pour ses attaques véritables ou fausses, sur la faiblesse des fortifications naturelles d'une partie de Jérusalem. La ville renferme des sources, des citernes, tandis que ses alentours sont stériles et brûlés ; de là, ces fossés à sec[1] et la soif qui torturera l'armée assiégeante. Godefroy ne peut en bloquer que le tiers[2] ; de là, l'introduction nocturne de vivres qui fait durer la résistance[3].

Le Tasse n'a pas inventé pour Godefroy des conceptions militaires très originales ; du moins il lui prête toujours un

1. Ch. XI, oct. 34.
2. Ch. III, oct. 65.
3. Ch. VI, oct. 1.

plan net. Au XX[e] chant, par exemple, Godefroy, pour ne pas être enveloppé par l'armée égyptienne, s'établit entre des hauteurs qu'il fait occuper, étend ses lignes dans l'intervalle et dissimule une réserve d'élite confiée à Renaud. Le Tasse ne lui a pas donné non plus le génie politique, mais, ce qui convenait mieux, l'imposante assurance d'une foi et d'une abnégation imperturbables ; l'ambassadeur d'Égypte a dix fois raison, humainement parlant, quand il représente aux chrétiens qu'ils ont tout à gagner à s'entendre avec son maître, mais la réponse de Godefroy défie toute réplique : « Nous n'avons pris les armes que pour délivrer le Saint-Sépulcre et nous mourrons plutôt que d'y renoncer. » Son impassibilité devant la sédition, son refus de se justifier après tant de victoires ne l'empêchent pas d'ailleurs de trouver des mots heureux pour calmer les mutins : « Que la justice cède pourtant à la clémence et que le châtiment épargne les coupables! Je vous pardonne en faveur de votre passé et de ce Renaud qui vous est si cher. » Il se reconcilie avec eux dans leur commun amour pour le brillant héros, et il peut excepter de l'amnistie le chef de la révolte qui déjà, au surplus, tremblait, pétrifié par *la colère d'un visage*[1]. Ni l'Enée de Virgile, ni le Charlemagne de Pulci, de Bojardo et d'Arioste, n'ont aussi grand air que lui; ni l'un ni l'autre ne se tirent à eux seuls de passes aussi malaisées.

V

Le Tasse et l'Arioste, comme Ronsard et Malherbe, comme Voltaire et Rousseau, étaient donc moins en désaccord que leurs premiers lecteurs ne le croyaient : tous deux prétendaient mêler la raison et l'observation à la fantaisie. Il est parfaitement vrai que le Tasse a voulu réduire la part de celle-ci ; mais il n'entendait pas seulement par là diminuer le nombre des personnages et des incidents; il ne se contentait pas de coups de ciseaux faciles, et quelquefois, Galilée l'a spirituellement montré, dangereux; car on ne peut nier que

1. Ch. VIII, oct. 79-82.

l'auteur de la Jérusalem ressemble en plus d'un passage à un tailleur qui, voulant mettre à la taille d'un enfant un habit d'homme, coupe quelquefois trop court, et rajuste une pièce de rapport mal dissimulée par des reprises perdues, le stoppage n'étant pas inventé. Mais, très souvent, le Tasse a, sans élaguer la fantaisie, fortifié la raison; et je ne veux pas dire par là tout uniment qu'il a choisi un sujet historique et largement puisé dans les récits authentiques. Ceci encore était d'une exécution facile, et l'idée, originale quelques années plus tôt, ne l'était plus depuis Trissino et Alamanni. Je veux dire qu'il a porté souvent plus de réflexion et de pénétration qu'Arioste dans la peinture des choses de la vie, du moins, et c'est ce que son poème réclamait particulièrement, de la vie militaire. Assurément, il n'avait pas l'esprit plus juste qu'Arioste puisqu'il se laissait bien plus souvent séduire à de fausses beautés de langage; mais, s'il a moins de goût, il a plus d'âme. Par là, il annonce un réveil de l'Italie. Le goût est la dernière chose que perde une civilisation vieillie et la dernière que recouvre une civilisation renaissante; témoin les Pères de l'Église, si grands par le cœur et souvent si affectés dans leur diction. Le Tasse n'avait pas de meilleurs yeux que l'Arioste, mais souvent il regardait avec plus d'attention la trame de l'existence dont Arioste était pressé de voir l'envers.

Faut-il dire qu'en augmentant la part de la raison dans l'épopée chevaleresque, il ouvrait une voie nouvelle ou que l'Arioste et lui étaient allés, chacun dans un sens opposé, à une limite infranchissable? Le genre pouvait-il comporter plus de sagesse que n'en avait mis le poète de Sorrente, plus de folie que n'en avait mis le poète de Ferrare? L'événement semblerait inviter à répondre que l'épopée chevaleresque avait désormais parcouru toute sa carrière, puisque l'on se contenta de disputer sur leur mérite respectif. Marini, en effet, et Tassoni, qui leur doivent beaucoup, écrivent dans des genres tout différents. Sans doute ce qu'un Marini et un Tassoni n'ont pas fait n'est point nécessairement impossible; l'extrême variété de tons que réclame le génie italien n'offrait pas un obstacle insurmontable, mais il y avait fallu jadis un

Dante, et Dante était mort ainsi que son public. L'Italie du XVIIe siècle se serait fait scrupule de l'ironie insidieuse d'Arioste, mais elle n'acceptait l'enthousiasme du Tasse qu'avec la compensation de ses faux brillants. Du moins, le roman chevaleresque italien avait fini sur un chef-d'œuvre et se survivait dans l'admiration de l'Europe.

Charles DEJOB.

LES MORTS QUI MANGENT

La VI[e] nouvelle : *Di Girolamo Linaiuolo fiorentino che morì due volte e non risuscitò nessuna*, est, sans contredit, l'une des meilleures du recueil d'Antoine-François Doni.

Un certain marchand, nommé Girolamo Linaiuolo, — raconte notre Florentin, — a la figure parsemée de certains points verts, qui lui donnent un air fort étrange. Un gentilhomme, voulant se moquer de lui, lui fait croire qu'il l'a vu à Milan mort et pendu : ces points verts témoignent de la vérité, car on ne saurait rencontrer un autre individu ayant ces mêmes traits et ces signes si caractéristiques. Le bonhomme tout d'abord s'étonne et ensuite tombe dans une mélancolie profonde. Il se regarde au miroir, et, se voyant tout pâle et défait, se persuade peu à peu qu'il a pour toujours quitté le royaume des vivants. Dominé par cette folie, il se déshabille, se couche sur une planche et allume des cierges. Sa femme, ne sachant plus à quel saint se vouer, feint d'être persuadée de son trépas. Peut-être le désirait-elle, ajoute le malin conteur. On l'enterre dans un caveau, et là il mourrait d'inanition s'il ne venait à l'esprit de deux de ses amis de lui jouer une farce, aussi plaisante que miséricordieuse. On apprête une table bien servie; les deux joyeux compères se déguisent en morts, mais la mort ne les empêche pas de boire ni de manger. Girolamo les regarde fort étonné, et après il les questionne : « Mange-t-on encore dans ce triste séjour? » — « Bien sûr, et vous n'avez qu'à suivre notre exemple. » Le bonhomme prend son repas, et se décide de la sorte à revoir le jour et à reprendre son train ordinaire de vie.

M. Petraglione, qui a étudié dans un livre très méritoire les nouvelles de Doni[1], ne paraît pas trop renseigné sur l'origine et sur le développement de cette historiette. Il cite, il est vrai,

1. Giuseppe Petraglione, *Sulle novelle di Anton Francesco Doni*, Trani, 1900, p. 36.

les contes bien connus des gens qui se croient morts, le *Porrettane* de l'Arienti, le Pogge, Fortini, les *Cent nouvelles nouvelles*, Grazzini et Boccace (*Décam.*, III, 8), mais il ne sait retrouver nulle part l'aventure des feints trépassés qui mangent et boivent tout leur soûl. Elle existe toutefois dans un livre fort répandu au Moyen-Age, les *Gesta Romanorum* [1].

Homo quidam erat purus melanconicus qui intantum fuit debilitatus et propriis viribus necnon sensibus privatus, quod se reputavit quasi mortuum et nolens comedere neque bibere nec quidquam aliud facere. Eligitur huic medicus ad curandum sed nichil profecit, tandem fecit medicinam in hunc modum. Reclusit eum in loco obschuro valde et solitario. Medicus acceptis quibusdam servis suis omnes ut non cognosci possent nigris vestimentis cooperire fecit et multis allatis ferculis in locum obscurum ad egrum perveniunt ibidem comesturi et bibituri : Quid plura? Tandem percepit eger iste comedentes et bibentes. Qui sint inquirit. Cui medicus : mortui sumus. At ille : Quare commeditis et bibitis et leti estis, cum sitis mortui? Cui medicus : hoc a deo consecuti sumus, quod tempore nobis placito comedere et bibere valemus et hanc eandem gratiam tibi a deo rogamus, ut et tu, qui mortuus es, si vis comedere et bibere nobiscum poteris. Eger respondit : utique vobiscum cenare potero et desidero. Quod intelligens medicus quoddam ei obtulit medicamentnm valde utile et iterum amplius quousque sanitatem et intelligentiam plenarie acquisivit.

Eger ille homo peccator est, medicus vero Christus, qui ut egrum jacentem in obscuro in lumbo inferni curaret, assumpsit vestimenta nigra i. e. humanitatem nostram vicio denigratam, sed ipse ab omni peccato immunis venit in hunc mundum portans secum antidotum salutis eterne docens et ostendens viam rectam nobis egris i. e. peccatoribus, quousque perveniamus ad regnum celorum.

Le savant éditeur allemand n'indique à ce conte qu'un simple rapprochement : Luther, *Tischreden* (319 [8]), et cependant il s'agit là d'un cycle très étendu et qui n'est pas tout à fait dépourvu d'une certaine valeur littéraire. Louis Guyon raconte que le héros d'une farce, dont le texte est perdu et qui aurait été jouée en présence de Charles IX, se croit lui aussi mort et refuse, par conséquent, toute nourriture. Ses parents se livrent au désespoir ; on cherche à le guérir de sa folie, mais c'est peine perdue. Le malheureux va mourir tout de bon. Alors, un de

1. *Gesta Romanorum*, éd. Oesterley, Berlin, 1872, p. 639, cs. 241 et p. 746.

ses neveux, qui ne convoite pas, à ce qu'il paraît, son héritage, prend son courage à deux mains, s'affuble d'un costume de l'au-delà et rejoint son oncle dans le tombeau. Sa compagnie ne fâche pas le pauvre fou, d'autant plus que le jeune homme tire de sa poche je ne sais quels mets appétissants, et le persuade qu'il faut se nourrir même lorsqu'on n'appartient plus au nombre des mortels. Grâce à cette nourriture et aux soins de son neveu, le malade relève de sa langueur, et revient au bon sens et à la vie[1].

Ces trois versions que nous venons d'indiquer, savoir : le conte des *Gesta Romanorum*, la farce française et la nouvelle de Doni (ces deux dernières appartiennent à la même époque), forment un seul cycle bien déterminé et personne ne saurait douter des liens qui les unissent. Ces trois versions doivent avoir aussi des précédents et des formes parallèles ou postérieures. On sait que les *Gesta Romanorum* forment un recueil de contes populaires, dont la plupart ont une origine orientale et les *Gesta* ont inspiré les *novellieri* aussi bien que la nombreuse phalange des prédicateurs d'*exempla* du Moyen-Age.

L'autre cycle est celui auquel M. Petraglione s'est intéressé dans sa diligente enquête. La nouvelle du Décaméron où il est question de Ferondo qui, « *mangiata certa polvere, è sotterrato per morto* » a été, depuis Landau, illustrée bien des fois et l'on en connaît toutes les versions, plus ou moins rapprochées, auxquelles on donne parfois à tort le nom de sources. Un abbé, qui a des rapports intimes avec la femme de Ferondo, fait accroire au bonhomme qu'il se trouve dans le purgatoire où il expie ses péchés de jalousie. Comme dans la *Gageure des trois commères,* Ferondo a été endormi, habillé en moine et enfermé dans une sorte de caveau. Il peut bien supposer avoir fait le grand voyage et tout le monde le croit de même. Dans sa triste prison, il est visité par l'abbé déguisé en âme du purgatoire, qui lui donne les étrivières et en même temps de quoi « mangiare e bere ». L'abbé aura dû certainement faire croire au malheureux mari que les morts mangeaient tout comme les

1. Voyez Petit de Julleville, *Répertoire du théâtre comique*, p. 295, et L. Guyon, *Diverses leçons*, Lyon, 1625.

vivants, mais ici ce détail est tout à fait insignifiant et ne contribue nullement au dénouement de cette lugubre plaisanterie. On remarquera surtout que Ferondo ne se persuade pas de lui-même, en proie à un accès de folie, qu'il est mort tout de bon ; ce sont l'abbé et sa femme qui lui jouent ce mauvais tour, qu'il subit en pauvre idiot jusqu'au moment où le bon religieux le rappelle à la vie pour lui confier sa femme en train de le rendre père d'un enfant qui ne sera pas de lui.

Il y a donc bien des différences, qui ne permettent pas de confondre les deux cycles, tout en reconnaissant qu'ils ont entre eux certains rapports. M. Petraglione n'a pas non plus remarqué qu'il y a une tragi-comédie de Jean Rotrou, *L'hypocondriaque ou le mort amoureux* où l'on reproduit à peu près la même aventure. La *Diète* de Carmontel appartient elle aussi à la même famille. L'étude que M. Stiefel promet, dans une communication fort aimable qu'il vient de me faire, de consacrer à cette pièce de Rotrou me dispense de l'examiner en détail et de citer des rapprochements que M. Stiefel nous donnera en plus large mesure et avec cette compétence que tout le monde lui reconnaît. Il faut toutefois que nous indiquions, du moins en abrégé, l'aventure de ce *mort amoureux*, qui rappelle les versions précédentes et garde en même temps un cachet particulier. Ce mort bien vivant porte le nom de Cloridan, et sa folie s'est developpée à la suite de tant de circonstances si étranges que la tête même la plus sensée aurait sans doute déménagé. Cloridan, « jeune seigneur de Grèce, » s'est épris d'amour pour Perside, qui le paie de retour, mais les parents de la jeune fille s'opposent à ce mariage. Ce jeune seigneur se rend alors à Corinthe, après les serments les plus passionnés d'un amour mutuel. Chemin faisant, il rencontre une demoiselle Cléonice, que deux chevaliers veulent enlever. Cloridan met l'épée à la main, délivre la jeune fille, tue les ravisseurs, et la belle fait les plus tendres aveux à celui qui a sauvé son honneur. Il va sans dire que Cloridan ne trahit pas pour cela la foi jurée à Perside ; Cléonice se fâche, et comme elle apprend les raisons de son refus, se venge en lui faisant accroire que sa fiancée vient de mourir. Le jeune seigneur devient alors furieux, avec des

emportements qui ne sont pas sans rappeler ceux de Roland. Peu à peu sa raison s'égare, « l'hypocondrie » s'empare de lui et il se croit transporté dans le royaume des ténèbres. Cléonice fait de son mieux pour lui persuader qu'il appartient encore au monde des vivants et qu'il pourrait même, avec son concours, faire souche d'autres mortels. Le malheureux fait la sourde oreille aux soupirs de la belle ; il cherche partout, au milieu des ombres évoquées par sa fantaisie malade, sa chère Perside, et Cléonice a la douleur de lui servir de guide dans cette recherche de sa rivale.

Rotrou n'a jamais été un partisan déclaré des trois fameuses unités, et il faut se souvenir aussi que son *Hypocondriaque* a été composé à l'âge de vingt ans, lorsque l'auteur ne se souciait point des règles et ne les comprenait peut-être pas encore. Il s'ensuit que, ne connaissant pas la durée de cette action dramatique, il faut s'en tenir aux apparences, et celles-ci nous font supposer que Cloridan aurait eu tout le temps de mourir de faim, si Cléonice ne lui avait persuadé que même lorsqu'on est mort, il faut prendre tranquillement ses repas, du moins dans les entr'actes. D'ailleurs, dans une tragédie qui n'a rien de comique, ces mots de manger et de boire auraient paru du dernier vulgaire, et les Muses se seraient enfuies en voyant mettre des couverts. Cloridan donc ne mange pas, du moins nous n'en savons rien, mais il parle beaucoup, il s'agite beaucoup, il remplit de ses plaintes trois actes d'une longueur désespérante ; tout cela n'est pas sans nous donner quelques soupçons sur les torts qu'il pourrait bien faire à la gravité de Melpomène. Mais s'il n'y a pas la scène du banquet, s'il n'y a pas des gens déguisés en morts soupant tranquillement, il faut toutefois reconnaître que le moyen dont on se sert pour ouvrir ses yeux et sa raison n'en diffère pas beaucoup. En effet, sur les conseils des parents de Perside, qui a pu enfin retrouver celui qu'elle aime (mais mon Dieu, dans quel état !), on met à côté de Cloridan deux faux morts. Des musiciens entrent et touchent des luths. A son grand étonnement, le jeune homme voit se lever ceux qu'il suppose dormir d'un sommeil éternel. Et les morts parlent dans ce style enflé, rempli d'images étranges

et précieuses qui nous fait penser à Dubartas et au chevalier Marin.

1er Mort. — Noires sœurs, quelle rage à mon repos contraire
Vous porte à refiler mes jours et ma misère ?
Quel envieux Demon, quel inique Destin
D'un heureux Occident me rameine au matin ?
Qui vous fait Dieux cruels en ces metamorphoses
Pour troubler mon repos, troubler l'ordre des choses ?
Mon Astre n'eut jamais que des traits rigoureux,
Et je suis seulement pour estre malheureux.
2e Mort. — Quel sujet tient encor cette main suspendue !
Dois-je laisser la vie à qui me l'a rendue ?...

Mais enfin les deux morts se décident à sortir de ce triste séjour ; Cloridan s'aperçoit lui aussi qu'il n'y a rien de mieux à faire que suivre leur exemple, et c'est là le seul dénouement comique que l'on puisse donner à cette tragédie. Toutefois, il n'est pas si insensé qu'on pourrait le croire. Il s'adresse à Perside et lui dit :

Perside, ton arrest me peut tirer de peine ;
De toi seule dépend ma vie, ou mon trespas,
Si tu m'aymes je vis, sinon je ne vis pas.

Et Perside le prie de vivre.

Il ne s'agit donc pas dans cette pièce, comme dans les contes de Boccace, de Pogge, de l'Arienti, etc., d'un malheureux auquel on fait accroire qu'il est mort, dans le but de se moquer de lui ou de le tromper. Cloridan se croit mort par une sorte de folie et ceux qui l'aiment font de leur mieux pour le sauver, et inventent dans ce but une ruse qui, de même que leur attachement, rappelle les aventures que nous venons de lire dans le cycle des *Gesta Romanorum*. Pour conclure, la tragicomédie de Rotrou appartient plutôt au premier qu'au second de ces groupes, et peut-être, si l'auteur n'avait pas craint de compromettre la dignité de la muse tragique, les deux morts, au lieu de se réveiller au son de la musique, auraient quitté leurs cercueils pour s'asseoir tranquillement à une table bien servie.

D'où Rotrou a-t-il tiré le sujet de sa pièce ? Probablement, je pense, de ce théâtre de Giovan Battista della Porta auquel il était redevable de tant d'inspirations. Il y a, en effet, une

comédie de l'écrivain napolitain portant pour titre *La Furiosa*, où il n'est question pas seulement d'une furieuse, mais de deux furieux, Vittoria et Ardelio. Vittoria ayant cru que son fiancé Ardelio était mort, perd l'esprit et finit par se croire morte elle-même. Ardelio, à son tour, est dominé par la même fantaisie ; les deux jeunes gens se rencontrent, se parlent et se font leurs confidences. « Je suis l'âme d'Ardelio, » s'écrie Vittoria. « Je suis l'âme de Vittoria », s'écrie à son tour le jeune homme. Les pères d'Ardelio et de Vittoria arrivent sur ces entrefaites, découvrent le malheur qui a frappé leurs enfants et ont recours à un médecin. « Ce qui importe le plus, » dit le premier des pères, « c'est de les faire manger, parce qu'ils disent qu'étant morts, ils n'ont plus une raison pour se nourrir et il y a déjà plusieurs jours qu'ils sont à jeun. » Mais le médecin assure qu'il a un bon remède pour cela aussi.

Ad uno... che diceva ch'era morto, et che per ciò non voleva mangiare, gli facemmo venir due, vestiti da morto ; e con dir, ch'erano morti, mangiavano dinanzi a lui, ed egli vedendoli morti, e veggendoli mangiare, cominciò a mangiar ancor'egli in conversazione, et fu guarito. Or se costoro non vogliono mangiare, con dir, che sieno morti, arò cura far vestir due da morti, acconci in modo, come uscissero dalla sepoltura ; e dicendo, ch'ancora eglino son morti, mangeranno in lor presenza, che verrà ancor voglia a loro di mangiare.

En effet, le médecin prépare la scène du tombeau et des morts qui se lèvent pour manger, seulement il se trompe de malade et au lieu d'Ardelio, fait garrotter et battre comme plâtre un certain capitaine — le capitaine de ce théâtre — lequel à son tour se venge... avec la femme du médecin. Notons la manière brutale avec laquelle on domptait à cette époque les pauvres aliénés, les battant sans miséricorde jusqu'à ce qu'ils n'eussent plus la force de se tenir debout. Les différences entre la pièce de Della Porta et celle de Rotrou sont très remarquables. Mais enfin c'est là la donnée de l'ancienne nouvelle combinée avec la folie causée par l'amour. Et cette folie est déterminée dans les deux comédies par la mort supposée de l'un des deux amoureux, aussi bien que par la sévérité de leurs parents.

PIETRO TOLDO.

BIBLIOGRAPHIE

Carlo Del Balzo, *L'Italia nella letteratura francese, dalla caduta dell' impero romano alla morte di Enrico IV.* Torino-Roma, Roux e Viarengo, 1905; in-8°, 416 pages.

Il ne faudrait pas se laisser tromper par le titre de ce volume, et s'attendre à y trouver un exposé méthodique et complet de l'influence exercée par l'Italie sur notre littérature, pendant la période indiquée. Malgré sa date, l'ouvrage remonte à près de vingt ans; la préface en a été publiée dès janvier 1886 dans la *Gazzetta letteraria* de Turin, et l'auteur nous avertit qu'il la reproduit telle quelle; le reste du livre, complété depuis lors, ne représente pourtant pas une information beaucoup plus récente; un détail (p. 192, notes sur les premières traductions françaises de Boccace) permet d'affirmer que M. Del Balzo n'a pas utilisé les *Studi sulle opere latine del Boccaccio* d'A. Hortis (1879). C'est une causerie aimable et alerte, coupée d'analyses et de citations abondantes, où se complaît un sincère ami de la France et un collectionneur d'opuscules rares : lorsque l'auteur ne s'étend pas sur Christine de Pisan ou Villon, sur l'Heptaméron ou sur l'œuvre de la Pléiade, le fil de son récit est constitué par une énumération d'ouvrages français relatifs à l'Italie, pour la plupart fort peu connus; la partie du livre qui se rapporte aux guerres d'Italie est particulièrement riche en renseignements de cette nature. H.

Alessandro d'Ancona, *Friedrich der Grosse und die Italiener.* Deutsche Uebersetzung von **Albert Schnell.** Rostock, Stillersche Hofbuchhandlung, 1902, 200 pp. in-8°.

Ceux qu'effraierait la rédaction en allemand de cette intéressante contribution pourront à leur gré la lire en italien. Le professeur pisan l'a publiée jadis dans la *Nuova Antologia*[1], en 1901, sous forme d'essai à la plume, sans prétentions encombrantes ni appareil scientifique exagéré, tel qu'il convenait au ton d'une revue littéraire.

1. *Federico il Grande e gl' Italiani. Nuova Antologia, Fascicoli 718, 719, 720* (16 novembre, 1er décembre, 16 décembre 1901). Puisqu'il s'agit d'un domaine de l'histoire et de la littérature comparées, qu'il me soit permis de signaler dans cette note une autre étude sur Frédéric le Grand, concernant cette fois l'Espagne: *Friedrich der Grosse im spanischen Drama,* par A. Ludwig, dans la *Zschft. für vergl. Litgsch.*, Neue Folge, Band XV, Heft 6, pp. 431-449.

Cependant le spécialiste lui-même y apprendra du nouveau et la brochure, venant après l'étude de H. Weber : *Venezianische Stimmen zum siebenjährigen Kriege*[1], élargit un coin de l'histoire littéraire italienne peu connu en France, si je ne m'abuse, et cependant fort caractéristique.

L'auteur esquisse d'abord l'état d'esprit italien envers Frédéric et Marie-Thérèse. Les indications et extraits qu'il fournit permettent de conclure que l'on ne se passionnait guère moins au delà des Alpes qu'en pays allemand à cette grande querelle, et le fait est facilement explicable par la possession autrichienne de la Lombardie. La cléricature et son parti étaient naturellement pour la reine, les esprits ouverts aux nouvelles idées constituaient le groupe des « *geniali* » du roi de Prusse. Il y aurait, à ce propos, d'intéressants détails à relever. A Naples, par exemple, on restait plutôt indifférent. C'est du moins ce qu'affirme Carlantonio Pilati[2], qui prétend qu'à Rome on était divisé en deux camps. A Bologne, à Milan, les « *austriacanti* » dominaient, mais la Sicile et Venise soutenaient la cause adverse, à tel point que, dans cette dernière ville, courait le proverbe : *Chi non è prussiano non è buon italiano*. Ce n'est pas d'aujourd'hui, on le voit, que la germanophilie règne en Italie !

Après ces indications préliminaires, M. d'Ancona a divisé son sujet comme il suit. I. *Poeti pro e contro*. II. *I dotti : lo Spallanzani, il Lorgna, il Querini*. III. *Il conte Masini e gli acquisti d'arte*. IV. *Francesco Algarotti*. V. *Girolamo Lucchesini*. VI. *Gli Italiani nell' Accademia*. VII. *L'abate Denina e il consigliere C. A. Pilati*. VIII. *Il Cagnoni, il Calzabigi, il Casanova ed altri « minorum gentium »*. IX. *Federico e il Piemonte*. X. *L'affare della Barberina*.

Le premier chapitre eût pu être traité avec un peu plus de développements sans nuire, j'imagine, à la symétrie générale de ces dix parties. On nous y donne des extraits un peu brefs de poésies sans doute médiocres, mais empruntant aux événements qu'elles célèbrent un intérêt historique posthume que double leur difficile accessibilité. Outre le manuscrit de la Palatine de Florence dont A. Scafi a donné connaissance dans le *Rassegna Nazionale* du 16 avril 1898, M. d'Ancona cite un recueil de la *Comunale* de Bologne qui contient 389 compositions relatives à la guerre de 1757, et mentionne qu'il en existe de similaires dans les Bibliothèques nationales de la même ville, de Parme et de Venise. Weber nous avait déjà décrit le manuscrit de Berlin (*Man. boruss. qrt. 389*) en trois volumes de 268, 340 et

1. Dans les *Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*, herausgegeben von Reinhold Koser, III. Band, 1. Hälfte, p. 169-219. En note, d'intéressantes indications bibliographiques sur les rapports de Frédéric avec l'Italie.

2. Dans ses *Voyages en différens pays de l'Europe* ; en Suisse, chez les libraires associés, 1778, II, 119.

316 pages avec 521 pièces, dont quelques-unes seulement se rapportent aux années 1758 et 1759, tandis que la grande majorité a pour thème les événements de 1757, et qui s'intitule : *Raccolta di Composizioni Poetiche di vari Autori sopra la guerra di Germania dell' anno 1757*[1]. Parmi les poètes prussianophiles, c'est Giulio Ferrari, de Vicenza, qui détient le record : il a écrit sur « l'*ultima guerra* » 248 pages dédiées « *alla S. R. M. di Federico il Grande*[2] » dont l'enthousiasme, à vrai dire, me laisse froid, mais semble ravir M. d'Ancona. Si ce dernier avait voulu étudier un autre personnage de la même ville, Domenico Roselli[3], qui fit imprimer en 1761 à « Alitopoli » c'est-à-dire Vicenza, des « *Poesie* » beaucoup plus flamboyantes encore, où sont célébrées toutes les batailles un peu remarquables de la guerre de Sept Ans et qu'il dédie également au roi de Prusse, j'imagine que son enthousiasme n'aurait plus connu de bornes, car je ne sache rien, à l'époque, de plus platement prétentieux ni de plus fadement allégorique. Vicenza semble bien, d'ailleurs, avoir été un vrai foyer de partisans de Frédéric. C'est de cette ville qu'était, en effet, originaire l'ancien jésuite, Abbé Carlo Borgo qui publia en 1777, à Venise, une *Analisi o esame ragionato dell' arte delle fortificazioni e difesa delle piazze,* qui lui valut le brevet de lieutenant-colonel du génie de la part du souverain prussien[4]. M. W. Lippert, dans une critique de l'ouvrage inscrit en tête de ces lignes qui a paru dans la *Historische Vierteljahrschrift* (VIII. Jahrgang, 1905, 1. Heft, p. 107), cite d'ailleurs un fait qui explique le culte de tant de poètes italiens pour l'ami de Voltaire. A propos d'un certain Coltolini, « auteur de plusieurs ouvrages dramatiques et poète attaché à la cour de Vienne, » venu à Berlin faire sa cour au monarque, l'ambassadeur de Saxe en cette ville, von Stutterheim, nous apprend que « le roi s'est entretenu au delà d'une heure avec lui sur la littérature italienne et sur la pastorale de Pyrame et Thysbé » dont ce Coltolini était l'auteur[5]. Ceci ne veut pas dire cependant que Frédéric ait su parfaitement l'italien, comme l'a jadis soutenu P. D. Fischer dans un article de la *Deutsche Rundschau*[6]. M. d'Ancona cite des textes probants et a raison de conclure que « *Federico sapeva d'italiano tanto da citare un proverbio, da cantare un' arietta, da capire all' ingrosso una lettera e una poesia, specialemente se parlasse di lui; lo sapeva un po' meno anche del tedesco,*

1. *Heinrich Weber*, loc. cit., p. 169-170.
2. *Vicenza, MDCCLXVI, con licenza dei superiori.*
3. C'est ce même Roselli que cite d'Ancona comme traducteur, sous le titre *L'Arte della Guerra* (Venezia, Colombani, 1766) du traité de Frédéric.
4. Cf. Tipaldo, *Biograf. del sec. XVIII*, II, 143.
5. Archives de l'État à Dresde, *Locat* 3396, Papiers d'Ambassade du colonel von Stutterheim à Berlin, 1771.
6. P. D. Fischer, *Friedrich der Grosse und die Italiener* [*Deutsche Rundschau,* Jahrgang XV, Heft 3 (Dezember 1888), p. 400-418].

he parleva scorettamente e malamente pronunciava[1]. » M. Lippert est du même avis et renforce les arguments du professeur italien par un exemple emprunté au *Friedrich der Grosse* de Petersdorff (p. 70).

Je ne m'arrêterai pas à analyser, même fugitivement, le contenu des chapitres suivants. Les savants, dont les rapports avec Frédéric y sont mentionnés, correspondants pour la plupart de l'Académie de Berlin, y sont étudiés trop superficiellement pour que l'on puisse considérer toutes ces rapides esquisses comme définitives. Sur Algarotti, qui fut, avec Girolamo Lucchesini, un véritable ami du monarque, et cela pendant vingt-cinq ans, — jusqu'à l'heure de sa mort —, que ce dernier proclamait le Newton de Venise :

> *Par vous le grand Newton ressuscite à Venise,*
> *Julius César renaît aux bords de la Tamise.*

à quoi Algarotti répliquait :

> *In Berlino risorse Atene e Roma*[2],

il y aurait eu lieu de tenir compte des excellentes indications de Justi, dans les trois volumes de son *Winckelmann*[3], ce que n'a point fait l'auteur. — Le chapitre IX est purement consacré à étudier — en deux pages et demie — les relations de Frédéric avec le Piémont et Venise. M. d'Ancona confesse n'avoir abouti, dans ses recherches sur ce domaine, qu'à des résultats médiocres, et, tout en indiquant la possibilité de les élargir en une enquête générale sur les rapports de Frédéric avec les États italiens par le moyen de recherches d'archives qui, dit-il, *forse non darebbero risultati maggiori di quei pochi che esporremo,* il se borne à résumer, à propos de la mission secrète d'Algarotti à Turin en 1741 et 1742, mission destinée à amener, dans l'intention du monarque, un rapprochement ardemment désiré avec le roi de Sardaigne, les documents contenus dans le mémoire de A. Neri, *F. Algarotti diplomatico*[4]. M. d'Ancona conclut ce maigre chapitre par une affirmation que je me permettrai de traiter de risquée. Après avoir indiqué l'insuccès de la mission du baron Coccej à Turin en 1775, insuccès qui fut une répétition de celui d'Algarotti, le professeur italien mentionne que les armées prussiennes et savoyardes se virent cependant unies pour une lutte commune, comme en 1706, conséquence, s'écrie-t-il, du regard d'aigle de Frédéric, qui, « *anticipando di più di un secolo gli eventi, aveva divinato le sorti che ai due piccoli regni erano destinate nell' avvenire della*

1. Voir sur ce dernier point les détails dans G. Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, Paris, Didier, 1871, p. 2.

2. Algarotti, *Opere*, I, 2 (Venezia, Palese, 1791).

3. *Winckelmann und seine Zeitgenossen*, von Carl Justi (*II. durchgesehene Auflage*, Leipzig, 1898). Sur Algarotti, cf. I, 194, 240, 262, 263 ff., 294, 309, 368, 374; II, 255; III, 7, 128.

4. Dans l'*Arch. stor. ital.*, *serie IV*, XVIII, 231 (1886).

Germania e dell' Italia, e la via consimile che ambidue dovevano correre per storica necessità ». Ces *regards d'aigle* sont des découvertes ingénieuses, — devant le fait accompli, — mais peu probantes, plus poétiques, en tout cas, que scientifiques.

Le chapitre III intéresse particulièrement l'histoire de l'art. Giulio Cesare Bernardini, de la vieille famille comtale des Masini della Massa, entretint avec le roi de Prusse une correspondance qui dura de 1763 à 1786, date de la mort de ce dernier. M. d'Ancona a pu la consulter dans les archives de la famille Masini. Des 38 lettres autographes du roi et des 150 autres, dues à la plume du secrétaire royal De Catt ou du banquier royal Michelet, l'auteur cite quelques extraits qui expliquent le rôle joué par l'Italien vis-à-vis du Prussien, rôle d'agent d'affaires qui achète le matin du chocolat, des vins, des fruits, et le soir des tableaux ou autres objets d'art à destination de Berlin, ni plus ni moins qu'Algarotti achetait des peintures pour la galerie de Dresde[1], activité qui ne réjouit pas très fort M. D'Ancona. Frédéric se servit d'ailleurs de ce maître Jacques autrement que pour des fins mercantiles. En 1775-76, à propos de négociations avec la Curie au sujet... de l'autorisation d'enseigner que la Prusse était disposée à donner aux Jésuites, négociations qui n'aboutirent pas à cause... de la mauvaise volonté de Rome, Masini fut chargé d'intervenir auprès du Pape et de lui exprimer le désir du souverain de « faire donner à Sa jeunesse l'éducation de l'Église Romaine ». Sur ce sujet, M. d'Ancona n'a pas connu les documents publiés par Max Lehmann, qui lui auraient été cependant utiles[2].

Le chapitre X relate l'aventure de l'artiste Barberina Comparini, cette fille à « la tête aussi légère que le pied », selon l'expression de J.-J. Rousseau, qui faillit devenir le motif d'une complication diplomatique, parce que Frédéric voulait l'avoir à Berlin, que Venise ne voulait rien savoir, et que la belle voulait devenir lady Mackenzie. Elle y gagna du moins 5,000 thalers d'appointements, — si elle perdit le *ladyhood* rêvé — et, en outre, la « bienveillance » royale. Il était bon de finir sur une histoire de comédienne les aventures italiennes du grand comédien que fut Frédéric II. CAMILLE PITOLLET.

Hartwig Derenbourg, *Michele Amari,* dans : *Opuscules d'un arabisant.* Paris, Carrington, 1905.

Il ne m'appartient pas de dire du bien de la Société d'études italiennes; il me sera seulement permis de la plaindre de ce que souvent

1. Le rôle d'Algarotti comme acquéreur de peintures au compte du Musée de Dresde a été élucidé par M. L. Ferrari dans le journal *Arte,* III, 150 (*Gli acquisti dell' A. pel Regio Museo di Dresda).*

2. Dans : *Preussen und die katholische Kirche seit 1640,* 7 vol. in-8°, Leipzig, Hirzel, 1878-94. Sur Masini (appelé *Massini*), cf. IV, 412; V, 69, 703, 706.

ses conférenciers n'ont pas le loisir de rédiger après coup leurs entretiens. Mais par contre, il est arrivé plus d'une fois qu'ils les ont repris en sous-œuvre et en ont tiré des livres. C'est à peu près ce que vient de faire M. Hartwig Derenbourg : sa conférence sur Michele Amari, abondamment amplifiée par plusieurs années de recherches et de réflexions, est devenue le morceau capital de ses *Opuscules d'un arabisant.* On y trouvera bien autre chose encore qu'une étude sur les services rendus par l'historien des Vêpres siciliennes et des Musulmans en Sicile, à l'étude des langues orientales; on y verra surtout un type curieux d'Italien étudié dans ses qualités fortes, dans son endurance physique et intellectuelle, son patriotisme étroit d'abord, puis élargi, longtemps ombrageux, puis reconnaissant, dans son caractère obligeant et affectueux au fond, hautain à la surface; dans son activité multiple, ses épreuves, ses joies et ses mécomptes. C'est une biographie extrêmement riche et pourtant sobre où l'auteur ne s'attarde sur rien et ne sort jamais de son sujet, où il éclaire toute une période de l'histoire contemporaine, sans jamais parler d'autre chose que de son personnage qu'il suit pas à pas. Avec les documents qu'il avait réunis ou reçus, M. Derenbourg pouvait composer tout comme un autre un tableau intitulé : « Michele Amari et son temps; » il a fait sans en avoir l'air ce qu'un autre se fût donné l'air d'avoir fait. On a dit avec raison qu'il vaut mieux être maître quelque part qu'écolier partout; mais aussi, quand on est maître dans une science, on peut se permettre des excursions dans des sciences fort différentes; on n'y porte pas l'air d'un écolier; les gens du métier voient tout de suite à qui ils ont affaire et voudraient bien retenir le visiteur. Ajoutons que cette savante étude fera aimer la France en Italie; car elle montre avec quelle promptitude Amari fut apprécié chez nous, alors qu'il n'était connu chez lui que de la police napolitaine; puis la sympathie persistante qui a conduit M. Derenbourg à reprendre trois fois son portrait jusqu'à ce qu'il se fût pleinement satisfait, touchera les Italiens. D'ailleurs son enquête l'a mené à nouer ou à resserrer des relations avec quelques-uns des plus éminents d'entre eux, sans parler de la vaillante veuve d'Amari, qui est notre compatriote. Dans son récent voyage à Rome, lors du Congrès d'histoire comparée, M. Derenbourg a été fêté non pas seulement en savant, mais en ami. Il y a des gens qui s'imaginent aujourd'hui qu'il faut choisir et être savant ou patriote; oserai-je dire que ces gens-là sont des maladroits? M. Derenbourg n'a absolument rien dissimulé; il a fort bien fait sentir qu'Amari aimait mieux l'Italie que la France; il a nettement laissé voir que lui-même il aimait mieux la France que l'Italie; mais il a montré combien les Italiens avaient raison d'aimer Amari et combien les Français avaient raison de l'estimer. C'est assez pour avoir bien mérité d'eux et de nous.

Charles DEJOB.

CHRONIQUE

~~~ Récentes traductions françaises de classiques italiens.

M. Hector Lacoche n'a pas reculé devant la besogne redoutable de traduire en vers français les quarante-six chants du *Roland furieux* (Ludovic Arioste, *Roland furieux,* poème héroïque et fantaisiste, traduit en vers français par Hector Lacoche; Paris, Boyveau et Chevillet, s. d., 2 vol. de 564 et 568 pages); c'est assez dire peut-être que ces vers témoignent d'une grande facilité; en revanche, ils n'ont pas été limés avec cette lente patience et cet amour du mieux, qui sont si nécessaires pour conserver à la versification son caractère d'élégance aristocratique — caractère plus indispensable que jamais quand il s'agit de l'Arioste! Visiblement, M. H. Lacoche n'est pas un chercheur d'expressions, de rimes et de rythmes rares; son vers est souvent pédestre, ses rimes négligées; nous avons même rencontré un vers de treize syllabes (p. 169 du t. I, dernière strophe). Le genre de la traduction en vers étant admis, — et le mieux serait peut-être de ne pas l'admettre! — il est singulier que l'on ne s'attache pas davantage à reproduire la forme métrique ou strophique du poème original. Naguère, c'était un traducteur de Dante, qui ne paraissait pas s'aviser que le tercet est une forme de strophes très bien acclimatée en France (*Bull. ital.,* t. I, p. 69); aujourd'hui, c'est un traducteur de l'Arioste, qui construit des « octaves » sur une succession de quatre rimes plates! Il était bien inutile, dès lors, de séparer les vers huit par huit; il n'y a là, en effet, aucune espèce de strophe. Il faut croire que ce défaut est endémique chez les traducteurs de tous les pays, car la plus récente version poétique de la *Divine Comédie,* en allemand, est en octaves, très régulières celles-là !

Ces réserves faites, on doit reconnaître à M. H. Lacoche le mérite d'une grande exactitude; comme sa traduction suit vers par vers le texte italien, il aurait pu numéroter les chants au haut de chaque page, et les stances en marge; cela aurait aidé à y retrouver très vite un passage cité avec renvoi au texte. Il faut encore lui savoir gré de ne pas présenter au public français un Arioste expurgé (une seule fois il a reculé devant la liberté du texte, dans la scène d'Angélique et de l'ermite); enfin, il s'est acquitté de sa tâche modestement, sans prétendre révéler le *Roland furieux* à personne, sans s'en faire un piédestal pour faire entendre sa voix à côté de celle du « divino
~~~

Ariosto ». Quelques extraits de Voltaire, quelques jugements — un peu démodés — sur l'Arioste, la vie du poète par S. Fornari, forment toute l'introduction, et le traducteur ne se montre que dans les notes fort discrètes qui suivent chaque chant.

Cette discrétion, cette réserve, cet effacement du traducteur devant son auteur, sont tout à fait inconnus à M. Mario Turiello, traducteur de Leopardi (*Choix d'œuvres en prose,* dialogues et pensées; Paris, Perrin, 1905); son introduction ne compte pas moins de 58 pages; ses notes débordent souvent de moitié sur le texte, et même davantage; elles sont complétées par des notes additionnelles à la fin du volume. La partie critique l'emporte donc sur la traduction elle-même, et il n'échappera à personne que, à cet égard, le travail de M. Turiello offre un incontestable intérêt : il en ressort que Leopardi est moins original et moins grand comme philosophe que comme poète, et c'est une conclusion à laquelle se ralliera volontiers quiconque a quelque familiarité avec l'œuvre de Leopardi. Ce qui est surprenant — et je ne sais s'il faut dire fâcheux ou réjouissant, — chez ce traducteur-commentateur, c'est le ton agressif sur lequel il le prend dès les premiers mots : il est convaincu que son livre va faire un petit scandale en France, où des gens lui adresseront le reproche « intéressé » d'être « inutile et déplacé ». Il y a, paraît-il, parmi nous, des gens « intéressés » à ce que les Français soient d'une ignorance crasse en ce qui concerne l'œuvre du grand poète de Recanati : son nom seul est connu en France, c'est Sainte-Beuve qui l'affirmait... en 1844! Nos encyclopédies et nos dictionnaires le définissent : « érudit italien du commencement de ce siècle » (il faudrait dire quelles encyclopédies, quels dictionnaires!); « la politique, aussi puérile toujours en France qu'en n'importe quel pays ou à quelle époque » est pour quelque chose dans ce déni de justice; M. Turiello ne peut citer un seul écrivain qui ait jamais traité Leopardi de germanophile, mais il « affirme et sait parfaitement bien que telle est l'opinion générale en France » (p. v). Comment pourrait-on discuter avec un critique si mystérieusement documenté?

Une des causes de notre ignorance est la difficulté des écrits de Leopardi : les Français n'y peuvent rien comprendre, à commencer par M. Aulard : il était « impossible de se tromper plus complètement, de se méprendre plus grossièrement » qu'il ne l'a fait, et cependant ses « monstrueuses affirmations » ont été adoptées par MM. Caro et Bourget; ce dernier, il est vrai, « n'est qu'un romancier, » « il dédaigne jusqu'à ces notions élémentaires acquises à tout le monde, etc... » (p. VIII-IX). Ces aménités — je saisis cette occasion d'avertir M. Turiello qu'il emploie ce mot à contresens, à l'italienne, dans ce même passage relatif à M. Bourget — ne sont pas réservées aux seuls Français : Francesco de Sanctis, qu'il appelle « une espèce

de critique italien », avec lequel « il ne prendra pas la peine de discuter » (p. xx), en a sa part. Décidément, M. Turiello est affligé d'un malheureux caractère ; il doit souffrir beaucoup.

Donc, pour comprendre Leopardi, il faut un Italien, mais un Italien à part, car peu sont capables de le bien entendre (p. VII), et un Italien sachant le français aussi bien que sa langue maternelle ; tranchons le mot : il faut M. Turiello. Une ère nouvelle va donc commencer pour la popularité de Leopardi en France. Personne n'en sera plus heureux que les rédacteurs de ce *Bulletin,* dont la seule ambition est d'aider à mieux faire connaître l'Italie de ce côté des Alpes.

Après d'autres critiques français, nous reconnaissons que M. Turiello manie remarquablement notre langue, et nous l'en félicitons. Seulement, il ne doit s'en prendre qu'à lui si le ton de sa préface et sa dureté pour ses prédécesseurs ont engagé certains lecteurs, d'ailleurs sans malveillance, comme M. Lanson (*Revue Universitaire,* 15 avril 1905), à éplucher sa traduction ; leur conclusion a été (et elle ne pouvait pas être différente) que M. Aulard écrit tout de même mieux le français que lui ! A quoi bon apporter de nouvelles justifications à l'appui d'une opinion par elle-même si évidente ? — H.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES au *BULLETIN ITALIEN*

Lucien Auvray, *Inventaire d'une collection de lettres de cardinaux des XVIe et XVIIe siècles (manuscrits italiens 1183-1184 de la Bibliothèque nationale.* (Extrait de la *Revue d'histoire diplomatique.*) Paris, Plon, 1905.

Gius. Ant. Borgese, *Storia della critica romantica in Italia.* Naples, edizioni della « Critica », 1905; in-8°, XX-265 pages.

V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay, seigneur de Langey,* 1491-1543; Paris, Soc. nouv. de librairie et d'édition, 1905; in-8°, XVI-449 pages. (Les livres I et IV traitent de l'activité politique de G. du Bellay en Italie).

V.-L. Bourrilly, *Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise (14.?-1547); contribution à l'histoire de l'humanisme sous le règne de François Ier.* Paris, Soc. nouv. de librairie et d'édition, 1905; in-8°, 140 pages (*Bibl. d'histoire moderne,* tome I, fasc. 4). — (J. Colin tient une place importante dans l'histoire de l'italianisme en France, comme premier traducteur du *Courtisan* de B. Castiglione.)

Benedetto Croce, *Leggende napoletane, serie prima.* Naples, Morano, 1905).

Giorgio Del Vecchio, *I presupposili filosofici delle nozione del diritto.* Bologne, Zanichelli, 1905; in-8° de 192 pages.

Arnaldo Della Torre, *Rassegna delle pubblicazioni petrarchesche uscite nel sesto centenario dalla nascita del Petrarca.* Florence, 1905, 88 pages (Extr. de l'*Archivio storico italiano,* 1905, disp. I). — (Cet exposé méthodique et très complet des publications relatives au centenaire est appelé à rendre les plus grands services, d'autant plus qu'il contient des analyses détaillées des études les plus importantes.)

A. Farinelli, *Note sur la fortuna del « Corbaccio » nella Spagna medievale;* Extr. du vol. : *Miscellanea Mussafia,* Halle, 1905; 60 pages. (Le même infatigable auteur commence, dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen,* 1905, une série de *Note sulla fortuna del Boccaccio in Ispagna nell' Età Media.*)

Francesco Flamini, *Varia : pagine di critica ed arte.* Livourne, Giusti, 1905; in-16, x-350 pages (3 francs). (Nous donnerons un compte rendu détaillé de cet important volume.)

Henri Hauvette, *Una confessione del Boccaccio : il Corbaccio, traduzione di* Giuseppe Gigli. Florence, Passerini, 1905; in-12 de

51 pages. (Traduction d'une étude de notre collaborateur, qui a paru primitivement en français dans le tome Ier du *Bulletin italien.*)

Oscar Hecker, *Nuovo Dizionario tedesco-italiano; Parte II: tedesco-italiano,* Brunswick, G. Westermann, 1905; in-16, x-644 pages. — (La perfection de ce dictionnaire usuel et pratique est telle que les Français, à l'intention desquels aucun ouvrage de ce genre n'a encore été fait, en peuvent tirer le plus grand profit. La première partie (italiano-tedesco) a paru chez le même éditeur en 1900.)

Esercitazioni sulla letteratura religiosa in Italia nei secoli XIII e XIV, dirette da G. Mazzoni. Florence, Alfani e Venturi, 1905; in-16, XII-345 pages. (Études et leçons faites sous la direction de M. G. Mazzoni par 23 étudiants en lettres de l'Istituto di Studi superiori de Florence en 1904-1905.)

Francesco Novati, *Attraverso il Medio evo; studi e ricerche;* Bari, Laterza, 1905; in-16, 414 pages. (Le volume se compose de huit articles: *Un poema francescano del Dugento; Il lombardo e la lumaca; Il passato di Mefistofele; Il frammento Papafava; I detti d'amore d'una contessa pisana; I codici francesi dei Gonzaga; Le poesie sulla natura della frutta e i canterini di Firenze; Una vecchia canzone a ballo.*)

Luigi Pignatelli, *Saggio sul sentimento della natura.* Milan-Palerme-Naples, Sandron; in-8° de 132 pages.

E. S. Sheldon e A. C. White, *Concordanza delle opere italiane in prosa e del canzoniere di Dante Alighieri.* Oxford, University Press, 1905; gr. in-8°, VIII-740 pages (36 sh.).

Berthold Wiese, *Altitalienisches Elementarbuch.* Heidelberg, C. Winter, 1904. (Les textes, prose et poésie, fort bien choisis, ne remplissent guère plus de cinquante pages; le reste du volume (320 pages) est occupé par d'excellentes notions de grammaire de l'ancien italien, des notes sur les textes publiés et des index. Le volume fait partie de la *Sammlung romanischer Elementarbücher*, dirigée par M. W. Meyer-Lübke.)



15 juillet 1905.

Le Secrétaire de la Rédaction, Eugène BOUVY.
Le Directeur-Gérant, Georges RADET.

UNE SOURCE ITALIENNE DES « ESSAIS » DE MONTAIGNE

L'« EXAMEN VANITATIS DOCTRINAE GENTIUM »

DE FRANÇOIS PIC DE LA MIRANDOLE

Le XVIe siècle, traversé en tous sens par tant de courants riches et variés, a eu aussi son courant de scepticisme. L'aboutissement de ce courant et l'expression la plus achevée de ce scepticisme, c'est l'*Apologie de Raymond Sebon* de notre Montaigne. Mais le point de départ est en Italie. N'est-ce pas là, d'ailleurs, que sont toutes les sources de la vie intellectuelle de la Renaissance?

François Pic de la Mirandole, neveu du célèbre docteur omniscient Jean Pic de la Mirandole, était chassé de sa ville. Il se consolait dans l'étude des lettres et dans l'amour de la vérité chrétienne. Mais il voyait autour de lui l'humanisme grandir, oublier le Christ et prendre pour maîtres les sages païens. D'autre part, même chez les chrétiens les plus sûrs, la philosophie ancienne, représentée par Aristote, avait une incroyable autorité. François Pic de la Mirandole résolut, un peu avant l'année 1510, de ruiner le prestige de la philosophie en montrant qu'elle n'a pas atteint, qu'elle était incapable d'atteindre la vérité. Le livre qu'il écrit dans ce but, c'est l'EXAMEN VANITATIS DOCTRINAE GENTIUM ET VERITATIS CHRISTIANAE DISCIPLINAE, *distinctum in libros sex : quorum tres priores omnem philosophorum sectam universim; reliqui Aristoteleam et Aristoteleis armis particulatim impugnant, ubicumque autem christiana et asseritur et celebratur disciplina.* Titre un peu long, mais si clair qu'il vaut une table des matières. L'ouvrage ne fut pas composé d'un

seul trait. L'auteur dut quitter son travail tout au milieu, car sa destinée changea; le pape Jules II voulait le faire rentrer dans sa principauté de Mirandole, le philosophe devint soldat. Puis le pape Jules II mourut; à l'avènement de Léon X, le soldat redevint philosophe, et l'*Examen* s'acheva.

Vis-à-vis de toute philosophie qui n'est pas le développement direct de la révélation, Pic de la Mirandole est sceptique ou pyrrhonien. Et ces deux mots ont un sens très précis chez lui. Au point de vue de la certitude, il divise toutes les philosophies en trois sectes : les dogmatistes, les académiciens, les pyrrhoniens ou sceptiques. Les dogmatistes affirment, les académiciens nient, les pyrrhoniens doutent : Pic de la Mirandole n'affirme pas, il ne nie pas (ce qui est une façon d'affirmer), il doute. Il dira même qu'il doute s'il doute. Cette thèse, Pic de la Mirandole va l'établir dans son *Examen,* avec les arguments historiques qu'il emprunte à sa connaissance très étendue des philosophies anciennes, et avec les arguments théoriques qu'il emprunte à Sextus l'Empirique.

C'est par l'histoire que débute l'*Examen.*

Le premier livre de l'*Examen* contient en effet un bref exposé de la naissance et des progrès de la philosophie antique; les différentes écoles y sont distinguées avec soin. Puis, quittant l'ordre chronologique et génétique, François Pic classe les différents problèmes sur lesquels ces écoles se sont exercées, il énumère toutes les solutions qu'elles en ont données; il oppose leurs variations et contradictions à la constance et à l'unanimité de la doctrine sacrée.

Mais l'histoire laisse bientôt sa place à la discussion théorique; et dès le second livre, nous voici directement aux prises avec le problème de la certitude : quel est le critère à l'aide duquel les hommes reconnaissent que le vrai est vrai, que le faux est faux? Les écoles anciennes ne se sont pas entendues sur le critère, chacune a eu le sien; Pic de la Mirandole en énumère et en critique tour à tour cinq, sans compter celui de Protagoras, qui consistait dans le sentiment individuel : *id verum esse quod cuique videbitur.* Cette discussion aboutit bientôt aux *loci,* aux célèbres lieux communs, de la philosophie scep-

tique qui sont allés s'enrichissant de Pyrrhon à Sextus. L'exposé qu'en fait Pic de la Mirandole est plus amusant que profond. Mais l'intérêt et la vie n'y manquent pas. Certains des chapitres sont déjà des *Essais* : l'auteur réunit des anecdotes, il rapporte ce qu'il a vu, il parle d'un enfant qu'il a connu qui aimait la rhubarbe, d'un compagnon de Charles VIII qui était heureux d'avoir la fièvre, d'une femme qui vécut sans boire jusqu'à son mariage, « à Mirandole, dans ma ville, » dit-il.

Quand tous les *loci* ont été ainsi traités, Pic de la Mirandole reprend le problème de la certitude tout à fait à fond, et à la suite de Sextus Empiricus il examine le ὑφ', οὗ le δι' οὗ et le καθ' οὗ : l'homme, qui juge; les sens par l'intermédiaire desquels l'homme est mis en rapport avec la chose à juger; l'image suivant laquelle l'homme voit les choses. La partie originale de cette critique, c'est l'étude de l'homme ou plutôt la longue diatribe que Mirandole écrit contre l'homme, qu'il compare aux bêtes, qu'il met au-dessous des bêtes : Montaigne s'en souviendra abondamment.

En quittant le livre II nous quittons la discussion théorique pour rentrer avec le livre III dans l'histoire.

Pic de la Mirandole, maintenant, s'amuse à relever les discordances des philosophes dans l'enseignement des arts libéraux, leurs contradictions, l'inutilité de leurs efforts. Il y a là mille détails pittoresques sur la grammaire, la rhétorique, la dialectique, la géométrie, la musique, la physique et la métaphysique, les mœurs et les lois; il y a aussi bien des répétitions du livre I.

Les trois livres suivants, où Aristote est pris à partie, *et Aristotelcis armis,* se ressentent du voisinage du pyrrhonisme. Plus d'une fois, Pic de la Mirandole remplace les armes d'Aristote par celles des sceptiques, des sceptiques « nés pour refréner l'orgueil téméraire des autres philosophes ». Il y ressasse de toutes manières le grand argument que les sens — par lesquels nous sommes en communication avec les choses — sont incertains, varient d'un homme à l'autre et dans le même homme d'une heure à l'autre : *Sensus est suapte natura varius... varius*

in diversis hominibus et quandoque in eodem. Et comme toute connaissance, selon la doctrine aristotélicienne, s'achemine en nous par les sens, il s'ensuit que toute connaissance est incertaine. La conclusion de ces trois livres contre Aristote est donc nettement sceptique, comme est le reste de l'ouvrage.

Le livre de Pic de la Mirandole a eu un très grand succès. Et ce succès était mérité. D'abord la définition du scepticisme y est donnée, précise, adéquate au temps et aux gens : Pic de la Mirandole, à la suite de Sextus Empiricus, mais autrement que lui, distingue académicien et pyrrhonien, et se déclare pyrrhonien. Et, ce faisant, il exclut la notion du vraisemblable, il exclut la négation; il installe la pensée dans le doute; il lui apprend à réserver indéfiniment, à *suspendre* la décision. Tout le XVI[e] siècle, lorsqu'il parlera de scepticisme, entendra par ce mot le pyrrhonisme; les siècles suivants, au contraire, appelleront sceptiques les gens qui nient, et qui nient pour affirmer, étant des dogmatiques en leur genre. Certes, Montaigne tirera un bien autre parti que Pic de la Mirandole de cette opposition de scepticisme pyrrhonien et de la doctrine académique; mais elle est déjà indiquée par l'auteur italien.

En second lieu, l'*Examen vanitatis doctrinae gentium* popularise ou vulgarise les arguments et toute la doctrine du scepticisme antique. Ces *hypotyposes pyrrhoniennes* de Sextus, que Pic de la Mirandole suit avec une fidélité parfois servile, particulièrement au livre II et III, n'étaient pas encore entrées dans le courant de la pensée moderne; elles s'y font maintenant leur place. D'autant que Pic de la Mirandole ne rend pas obscures et difficiles les idées un peu subtiles du docteur grec; au contraire. On eût pu les approfondir, les ramener à quelques principes, en dégager cette *Critique* latente *de la Raison pure* que les interprètes modernes de la Sceptique grecque y ont discernée. Mais notre auteur est bien trop superficiel; il est trop peu philosophe! En revanche, il éclaire par des exemples actuels, par des anecdotes et des souvenirs personnels, il éclaire ou plutôt il rabaisse au niveau du sens commun et de l'observation courante ce qu'il prend à Sextus. Si la dialectique y perd;

si l'esprit y a moins à réfléchir, la mémoire et l'imagination y trouvent de quoi s'y prendre. La Sceptique grecque devient chose du jour, chose actuelle; elle conquiert un public, elle conquiert le public; partout où il s'agira de railler ou de réfuter le dogmatisme intempérant du passé, regardez de près les arguments : ils sont pris à Pic de la Mirandole.

C'est ainsi que Montaigne est l'obligé de Pic de la Mirandole, non seulement quand il le copie, mais encore quand il en copie d'autres, notamment Corneille Agrippa.

F. STROWSKI.

LÉONARD DE VINCI ET BERNARDINO BALDI

Maintes fois, au cours de nos recherches sur l'histoire de la Mécanique, il nous est arrivé de formuler cette assertion : Les idées neuves que Léonard de Vinci a semées à profusion dans ses notes n'ont point été inconnues de ses successeurs ; plagiées par de nombreux auteurs, elles ont, durant tout le xvi[e] siècle, inspiré les écrits qu'ils publiaient sur la Statique et sur la Dynamique.

A l'appui de cette assertion, la lecture du grand ouvrage de Prado et Villalpand sur Jérusalem et son temple nous a fourni un argument saisissant ; nous avons vu [1] le P. Villalpand insérer dans sa description de la Judée un petit traité de Statique dont les divers chapitres se retrouvaient tous, à l'état de brouillons, dans les cahiers manuscrits de Léonard ; et cette étude nous a permis de restituer au grand peintre, son véritable inventeur, le théorème célèbre du polygone de sustentation.

Nous allons retrouver la trace des notes de Léonard, et nous allons la retrouver aussi palpable, aussi profondément marquée qu'en l'ouvrage de Villalpand, en analysant un commentaire aux *Questions mécaniques* d'Aristote ; ce commentaire fut composé avant le monumental traité du savant Jésuite, mais la publication en fut longtemps retardée [2].

Ce commentaire a pour auteur Bernardino Baldi.

I

La vie de Bernardino Baldi d'Urbin, abbé de Guastalla.

L'éditeur qui, quatre ans après la mort de l'auteur, publia les *Exercices* de Bernardino Baldi, les fit précéder d'une courte

1. P. Duhem, *Léonard de Vinci et Villalpand* (*Bulletin italien*, t. V, p. 237).

2. Bernardini Baldi Urbinatis, Guastallæ abbatis, *In mechanica Aristotelis problemata exercitationes ;* adjecta succincta narratione de autoris vita et scriptis. Moguntiæ typis et sumptibus Viduæ Joannis Albini ; MDCXXI.

et intéressante notice biographique rédigée par Fabricio Scharloncini [1]. En cette notice, Bernardino Baldi nous apparaît comme un esprit d'une activité et d'une étendue prodigieuses, capable d'embrasser les connaissances les plus diverses ; de tels esprits, l'Italie du XVIe siècle s'est montrée productrice féconde, plus peut-être qu'aucun autre pays, à aucune autre époque.

Bernardino Baldi naquit à Urbin le 6 juin 1553 ; il appartenait à une noble famille de Pérouse, la famille des Cantagallini ; son trisaïeul avait troqué son nom patronymique contre celui de Baldi. Sa mère se plaisait à conter la piété extraordinaire dont Bernardino avait fait preuve dès ses plus jeunes années. Ses premiers maîtres furent Giovanni-Andrea Palazi et Giovanni-Antonio Turonei ; ce dernier était en relation avec Paolo Manuzi (Alde Manuce l'Ancien) qui le tenait en haute estime pour sa connaissance des langues grecque et latine. Les leçons de ce savant humaniste profitèrent à Baldi qui, tout jeune encore, traduisait en vers les *Phénomènes* d'Aratus.

En 1573, âgé de vingt ans, Baldi se rend à Padoue pour y compléter sa formation intellectuelle ; nous l'y voyons s'attacher de suite à Emmanuele Margunii ; sous la direction de cet érudit, il approfondit l'étude de l'Iliade ; il étudie les chefs d'œuvre de la littérature grecque et, particulièrement, les idylles de Théocrite. Son commerce avec les poètes grecs fut si assidu que sa mémoire garda, sa vie durant, de longs morceaux de poésie hellénique ; il répétait volontiers que la traduction d'un orateur grec lui coûtait parfois quelque peine, tandis que la traduction d'un poète ne lui en coûtait aucune.

Son aptitude à acquérir la connaissance d'une langue étrangère tenait, du reste, du prodige. Il se trouvait fréquemment, à Padoue, en relation avec des « transalpins » ; il se lia d'amitié avec certains d'entre eux ; honteux de ne pas entendre leur langage, il apprit le français et l'allemand avec une

1. Le titre de cette notice est le suivant : *De vita et scriptis Bernardini Baldi Urbinatis, ex literis Fabritii Scharloncini, ad Illustrissimum et Reverendissimum Dominum Lælium Ruinum Episcopum Balneoregiensem, ex-Nuntium Apostolicum ad Poloniæ Regem, etc.*

rapidité extraordinaire. Plus tard, devenu abbé de Guastalla, il se veut adonner aux études d'Écriture Sainte et, en trois ans, il apprend l'hébreu et le chaldaïque ; quelque temps après, il y joint la connaissance de l'arabe et l'esclavon, appris au cours d'un voyage à Rome. Son épitaphe, citée par Nicéron[1], lui attribue la connaissance de douze langues ; mais Crescimbeni, dont Nicéron rapporte également le témoignage, en énumère seize : l'hébraïque, la chaldaïque, l'étrusque, la grecque, la latine, l'arabe, la persane, l'esclavone, la turque, l'allemande, la hongroise, l'espagnole, la française, la provençale, la sicilienne et l'italienne.

D'ailleurs, dès l'époque de son séjour à Padoue, nous voyons se manifester, en même temps que sa vocation philologique, son goût pour les études historiques et scientifiques ; il compose un traité sur les canons et sur ceux qui les ont inventés.

Chassé de Padoue par la peste, il revient à Urbin, sa patrie ; là, dit Scharloncini, il vit pendant cinq ans dans l'intimité du grand géomètre Frédéric Commandin, poursuivant en sa compagnie l'étude des diverses sciences mathématiques ; il l'aide à dessiner les figures qui illustrent les traductions d'Euclide, de Pappus et de Héron que Commandin a données. La douleur qu'il ressent de la mort de Commandin pousse Baldi à écrire la vie de son ami ; mais bientôt ce projet se change en un dessein bien plus vaste : celui d'écrire la vie de tous les grands géomètres ; et, en douze années, Baldi mène ce dessein jusqu'à complète exécution.

Comme le remarque fort justement Nicéron[2], ce récit de Scharloncini ne peut être exact, car Commandin était mort en 1575, un an avant que Baldi ne revînt en sa patrie ; s'il y eut amitié et collaboration entre ces deux hommes, ce ne put être que durant la jeunesse de Baldi, avant son départ pour l'Université de Padoue.

Après la mort de Commandin, Baldi se lie d'amitié avec un

1. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'étude des hommes illustres de la République des Lettres*, t. XXXIX, p. 361.

2. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la République des Lettres*, t. XXXIX, p. 357.

autre géomètre et mécanicien illustre, Guido-Ubaldo, marquis del Monte; l'influence de celui-ci, complétant celle de Commandin, pousse notre érudit vers l'étude de la Mécanique; c'est sous cette influence qu'en 1582, il compose les commentaires aux *Questions mécaniques* d'Aristote dont va traiter le présent article.

La réputation que valaient à Baldi sa science et ses vertus parvint jusqu'à Ferdinand de Gonzague, prince de Molfetta et seigneur de Guastalla; celui-ci l'appela à sa cour, sans astreindre d'ailleurs le savant érudit à la vie fastueuse qu'on y menait; Baldi put continuer paisiblement ses travaux et, à la demande de Vespasien de Gonzague, duc de Sabionetta, mener à bien ses commentaires sur Vitruve.

Ferdinand de Gonzague dut, sur ces entrefaites, se rendre en Espagne; il ne voulut point se séparer de Baldi dont la conversation le charmait et dont les conseils lui étaient précieux : il l'emmena donc avec lui. Mais dès le début du voyage, le savant philologue tomba malade; il dut s'arrêter à Milan, où saint Charles Borromée le reçut chez lui et le garda jusqu'à complet rétablissement.

Baldi revint alors à Guastalla où l'absence de Ferdinand lui procura de studieux loisirs. En 1586, la charge d'abbé de Guastalla, qu'il n'avait aucunement sollicitée, lui fut confiée. Il résolut alors de s'adonner exclusivement aux études de droit canon et d'exégèse; mais il ne put se tenir à ce champ, trop étroit pour son activité; la philologie, l'astronomie, la géographie se partagèrent son attention avec l'étude des livres sacrés; nous le voyons traduire des géographes arabes et composer un dictionnaire arabe. Enfin, en 1603, il entreprit la rédaction d'une géographie aux proportions monumentales, où devaient être décrits les moindres villes et villages mentionnés par les auteurs anciens ou modernes. Il ne put terminer cette œuvre gigantesque; à sa mort, survenue le 12 octobre 1617, après quarante jours de maladie, il n'avait mené à bonne fin que quatre ou cinq volumes de ce dictionnaire géographique; les notes qu'il laissait témoignaient que sept ou huit volumes restaient à composer.

II

Les œuvres de Bernardino Baldi.

Scharloncini nous vante les vertus, la piété, la charité, le désintéressement de Baldi; il nous retrace l'amour du travail qui, chez cet érudit, tenait du prodige; tant qu'il fut dans la force de l'âge, il se leva régulièrement à minuit pour se mettre à l'étude; pendant ses repas, il lisait un livre allemand, français ou arabe.

Aussi les écrits de Baldi sont-ils extraordinairement nombreux. L'épitaphe du savant abbé de Guastalla en évalue le nombre à quarante-huit. Scharloncini fait suivre sa notice biographique d'une liste d'ouvrages qui comprend cinquante-quatre titres, mais cette liste se termine par ces mots : *Et quædam alia.* Crescimbeni, qui a eu entre les mains presque toutes les œuvres de notre auteur, assure qu'il en fallait compter plus de cent.

Un certain nombre des écrits de Baldi furent imprimés du vivant de l'auteur; tels sont les suivants :

1° *Corona dell' anno quale si contiene tanti sonnetti, quanti santi corrono il tutto l'anno, secondo il calenderio Romano.* Vicenza, per A. della Noce; 1589. — Cet ouvrage est une collection de 106 sonnets sur les principales fêtes de l'année.

2° *Di Herone Alessandrino de gli automati overe machine se moventi, libri due, tradotte dal greco* da Bernardino Baldi. In Venetia, appresso Girolamo Porro; 1589.

Une seconde édition fut donnée, du vivant de l'auteur : In Venezia, appresso Gio. Battista Bertoni; 1601.

L'ouvrage fut imprimé une troisième fois, à Venise, en 1661.

3° *Versi e prose* di Monsignor Bernardino Baldi. Venetia, appresso F. de' Franceschi; 1590.

Imprimé en l'absence de l'auteur, cet ouvrage fourmille de fautes d'impression. Il contient les pièces suivantes :

La nautica, poème en vers non rimés que Baldi présenta en 1585 à Ferdinand de Gonzague;

L'eglogue miste;

Li sonetti romani;

Le rime varie;

La favola di Leandro di Museo;

Dialogo della dignità;

L'arciero, overo della felicita del principe;

La descrittione del pallazzo d'Urbino.

La description du palais d'Urbin, qui termine ce recueil, fut reproduite plus tard dans :

Memorie concernenti la città di Urbino e la descrizione del palazzo da Bernardino Baldi e Francesco Bianchini, pubblicate dal Cardinale Annibale di S. Clemente. Roma, G. M. Salvioni; 1724.

D'autre part, le poème de *La nautica* fut traduit en français sous le titre : *La navigation, poème de* Bernardino Baldi, *traduit de l'italien par* M. J. Armand de Galiani. Paris, A. Bertrand (sans date).

Enfin ce recueil, enrichi par l'adjonction d'autres ouvrages de Baldi, fut publié sous le titre :

Versi e prose scelte di Bernardino Baldi ordinate e annotate da Filippo Ugolini et Filippo Luigi Polidori. Firenze, Le Monnier; 1859.

4° Les *Sonnetti romani,* avec une autre pièce, furent publiés dans l'ouvrage suivant :

Sonnetti romani; il lauro, scherzo giovanile. Parigi; 1600.

5° *La Deifobe, ovvero gli oracoli della Sibilla Cumea, monodie.* Venezia; 1604.

6° *Il diluvio universale, cantato con nuova maniera di versi.* Pavia, per P. Bartoli; 1604.

7° *Concetti morali.* In Parma; 1607.

8° *Carmina latina.* Parma; 1609.

9° *Scamilli impares Vitruviani a* Bernardino Baldo *nova ratione explicati, refutatis priorum interpretum Gulielmi Philandri, Danielis Barbari, Baptistæ Bertani sententiis.* Augustæ Vindelicorum, ad insigne Pinus; 1612.

10° *De Vitruvianorum verborum significatione seu commentarius perpetuus in M. Vitruvium Pollionem,* auctore Bernardino Baldo.

Accedit vita Vitruvii, eodem auctore. Augustæ Vindelicorum, ad insigne Pinus; 1612.

Les recherches de Baldi sur Vitruve sont, assurément, celles de ses œuvres qui eurent le plus de réputation. Nous les trouvons reproduites dans les ouvrages suivants :

A. — M. VITRUVII POLLIONIS *Opera. Libri decem.* Amstelodami, apud Ludovicum Elzevirium; 1649..... Accedunt *Lexicon Vitruvianum* BERNARDINI BALDI *Urbinatis, Guastallæ Abbatis, et ejusdem Scamilli impares Vitruviani.....* (L'écrit désigné ici par le titre : *Lexicon Vitruvianum* est le : *De Vitruvianorum verborum significatione.*)

B. — JOANNIS POLENI *Exercitationes Vitruvianæ, seu commentarius criticus de Vitruvii architectura.* Patavii; 1739..... Accedit *M. Vitruvii Pollionis vita, auctore* BERNARDINO BALDO.

C. — M. VITRUVII POLLIONIS *Architectura, textu ex recensione codicum emendato cum exercitationibus notisque novissimis* JOANNIS POLENI *et commentariis variorum additis*, nunc primum studiis Simone Stratico Utini, apud fratres Mattiuzzi, Anno 1825, in officina Peciliana. — Cet ouvrage contient : *Marci Vitruvii Pollionis vita conscripta a* BERNARDINO BALDO *Urbinate, cum annotationibus* JOANNIS POLENI — BALDI BERNARDINI *Scamilli impares Vitruviani nova ratione explicati.*

11° *Orazione di* B. BALDI, *Ambasciadore del Ser. Duca d'Urbino, alla Serenita del nuovo Duca di Venetia M. Antonio Memmio.* In Venetia; 1613.

12° BERNARDINI BALDI *in tabulam æneam Eugubinam, lingua Hetrusca veteri perscriptam, divinatio.* Augustæ Vindelicorum, ad insigne Pinus, imprimebat D. Francus; 1613.

13° *Heronis Ctesibii* Belopoeca, *hoc est telifactiva, græce et latine,* interprete et scholiaste BERN. BALDO, qui *Vitam Heronis* addidit. Augustæ Vindelicorum, typis Davidis Franci; 1616.

La traduction et les notes de Bernardino Baldi furent insérées dans la collection des *Mathematici veteres* donnée par l'Imprimerie royale en 1693.

La *Vita Heronis* fut également imprimée à part en 1616.

Cette étude sur Héron d'Alexandrie est le dernier écrit de Bernardino Baldi qui ait été imprimé du vivant de l'auteur;

mais un grand nombre d'autres ouvrages du savant abbé de Guastalla furent publiés après la mort de celui qui les avait composés; quelques uns, même, n'ont pas été livrés à la presse avant la fin du xixe siècle.

Parmi ceux de ces ouvrages posthumes qui sont venus à notre connaissance, le premier en date est celui qui va nous occuper en cet article :

14° BERNARDINI BALDI URBINATIS, Guastallæ abbatis, *In mechanica Aristotelis problemata exercitationes; adjecta succincta narratione de autoris vita et scriptis*. Moguntiæ, typis et sumptibus Viduæ Joannis Albini; MDCXXI.

Il faut sans doute regarder comme une seconde édition de cet ouvrage le livre suivant, mentionné par Murhard (*Bibliotheca mathematica*, t. III, p. 6) :

Sylloge commentariorum et exercitationum in quæstiones mechanicas Aristotelis, cum proemio Bart. Lausanni. Venetiis; 1623.

Après cette œuvre, nous pouvons citer :

15° *La difesa di Procopio, contre le calumnie di Flavio Biondo, con alcune considerationi intorno al luogo, ove segui la giornata tra Totila e Narsete*. In Urbino, per M. A. Mazzantini; 1627.

16° *I cento apologhi di* M. BERN. BALDI, *portati in versi da* GIO. MARIO DE CRESCIMBENI, *colle moralità di* MALATESTA STRINATI. In Roma, per A. de Rossi; 1702.

Ces apologues, originaux mais très sommaires, avaient été composés, nous dit Scharloncini, à l'imitation de Leone-Battista Alberti; Crescimbeni a pris la peine de les mettre en vers.

Une deuxième édition du même ouvrage fut donnée : Roma, tip. Perego Salvioni; 1828.

17° *Encomio della patria de* M. BERNARDINO BALDI, *da Urbino*. In Urbino, per A. A. Monticelli; 1706.

Cet écrit a été reproduit en tête du recueil, déjà cité, qui a pour titre :

Memorie concernenti la città di Urbino e la descrizzione del palazzo da BERNARDINO BALDI e FRANCESCO BIANCHINI, pubblicate dal Cardinale Annibale di S. Clemente. Roma, G. M. Salvioni; 1724.

18° *Cronica de' Matematici, overo epitome dell'istoria delle vite loro.* Urbino, per M. A. Monticelli; 1707.

Ce n'est qu'un court abrégé du grand ouvrage auquel Baldi travailla pendant douze ans.

Cet écrit a été réimprimé dans les *Versi e prose scelte* di Bernardino Baldi, publiés à Florence en 1859 et précédemment cités.

19° *Epistola de asse sive pondere Etrusco.* Cette lettre est insérée au livre I, ch. VII de l'ouvrage suivant :

Justi Fontanini *De antiquitatibus Hortæ.* Romæ; 1708.

20° *Vita di Federigo Commandino.*

Cette vie, qui est un des ouvrages les plus remarquables de Baldi, a été imprimée à Venise dans le *Giornale de' letterati d'Italia*, vol. XIX, p. 140; 1714.

Elle a été réimprimée dans les *Versi e prose scelte* di Bernardino Baldi. Firenze; 1859.

21° Bernardini Baldi *Celeo, o l'orto.* Inséré dans *Quattro elegantissime egloghe rusticali.* Venezia; 1765.

22° *Della vita e de' fatti di Guibaldo I da Montefeltro, Duca d'Urbino, libri XII;* di Bernardino Baldi. Milano, G. Silvestri; 1821.

23° *Vita e fatti di Federigo da Montefeltro,* istoria di Bernardino Baldi estratta da un manoscritto inedito con osservazione di Fr. Zuccardi. Roma, presso Perego Salvioni; 1824.

24° *De scribenda historia tractatus*, auctore Bernardino Baldo; inséré dans : *Spicilegium Romanum,* tomus I. Romæ; 1839.

25° *Vita di Aristide Quintiliano da* Bernardino Baldi (*Atti dell' Accademia pontificia di Nuovi Lincei*, t. XVIII; 1865.) Cet écrit est reproduit dans : Vincent et Martin, *Passage du traité de musique d'Aristide Quintilien relatif au nombre nuptial de Platon.* Roma; 1865.

26° *Vita di Giovanni Eligerio* da Bernardino Baldi (*Bulletino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche*, pubblicato da Baldassare Boncompagni, t. I, p. 349; 1868). Cet écrit est reproduit dans : P. D. Timoteo, Barnabita, *Sulla epistola di Pietro Peregrino di Maricourt... Memoria seconda...*, p. 107. Roma; 1868.

27° *Lettere di* Bernardino Baldi, cavate degli autografi che sono a Parma nell' Archivio di Stata; pubblicate da Amadio Ronchini. Parma, per conto della R. Deputazione di Storia patria; 1873.

28° *Vite inedite di matematici italiani*, scritti da Bernardino Baldi e pubblicati da Enrico Narducci (*Bulletino*... pubblicato da B. Boncompagni, t. XIX; 1886).

29° *Vita di Paolo di Middelburg* da Bernardino Baldi; inséré dans : Demetrio Marzi, *La questione della riforma del calendario nel quinto concilio Lateranense* (1512-1517). Firenze; 1896.

Le nombre des œuvres de Baldi qui ont été imprimées jusqu'à ce jour est très considérable; il s'en faut, cependant, que l'on ait publié toutes celles que cite Scharloncini. Au nombre de celles qui sont encore inédites, il convient de citer, en premier lieu, cette collection de vies des grands mathématiciens qui avait coûté à Baldi douze années de travail. Cette collection n'est point perdue; le manuscrit original et deux copies se trouvaient en la bibliothèque du prince Boncompagni[1].

Bien d'autres œuvres inédites figurent encore dans la liste donnée par Scharloncini. Ces œuvres ont, d'ailleurs, les objets les plus variés.

Nous y trouvons des morceaux littéraires, en vers ou en prose; telle la traduction en vers italiens des *Phénomènes* d'Aratus, première œuvre de notre auteur; tels un recueil de poésies et de discours pieux, intitulé *Scala cœlestis;* une comparaison entre la vie monastique et la vie séculière; six livres sur la cour; des poèmes satiriques sur le même sujet, complétés par la traduction des *Misères de courtisans* de Lucien; des livres d'odes et d'épigrammes; des dialogues, dont l'un, intitulé *Goselin,* traite de l'humanité, dont un autre, intitulé *Le Tasse,* a la prosodie pour sujet.

A l'histoire des inventions scientifiques se rattache la pièce intitulée : *De tormentis bellicis et eorum inventoribus*.

A l'étude des langues et à la Philologie appartiennent les

1. *Catalogo di manoscritto ora posseduti da B. Baldassare Boncompagni*, compilato da Enrico Narducci. Roma, tip. delle scienze matematiche e fisiche; 1862.

traductions des *Fables* de Musée, de l'*Homeri paralipomenon* composé par Quintus de Smyrne, la composition d'un *Dictionnaire arabe*.

La passion de Baldi pour l'Archéologie a inspiré le *Discours aux conservateurs de Rome en vue d'assurer la sauvegarde des antiquités de cette ville* et un livre sur les *Antiquités de Guastalla*.

Les recherches au sujet de l'Ancien et du Nouveau Testament sont nombreuses dans l'œuvre de l'infatigable érudit; nous y relevons, en effet, une traduction des *Lamentations de Jérémie* d'après le texte grec des Septante, enrichie de notes d'après le texte hébreu; une paraphrase du *Livre de Job*, composée sur le texte latin et annotée d'après le texte hébreu; une traduction de la *Paraphrase sur le Pentateuque* écrite en langue chaldaïque par Onkelos; une *Description nouvelle du temple d'Ézéchiel;* enfin, une *Étude sur l'Évangile selon saint Matthieu*.

L'Astronomie et la Géographie revendiquent, parmi les écrits de Baldi, *Cinq livres sur le nouveau calendrier,* un *Cadran solaire universel,* un écrit *Sur le firmament et les eaux*, la traduction d'un *Jardin géographique* arabe dont l'auteur est inconnu, enfin le vaste *Dictionnaire géographique universel* que l'abbé de Guastalla laissa inachevé.

Mentionnons encore un ouvrage de géomètre, le *Paradoxorum mathematicorum liber,* dont le titre seul nous est connu, et nous aurons achevé cette revue des écrits composés par Bernardino Baldi; revue sans doute incomplète; revue suffisante, cependant, pour nous donner un aperçu du labeur prodigieusement actif et continu, comme des multiples aptitudes intellectuelles, dont témoigne une pareille œuvre. Une telle puissance de travail, une telle souplesse de l'esprit, bien communes au XVI[e] siècle, étonnent jusqu'à l'effroi nos raisons modernes, si vite rebutées par une étude longue et pénible, si aisément déroutées par le moindre changement de méthode, si volontiers satisfaites d'avoir, en un tout petit livre, effleuré la surface d'un domaine minuscule.

III

Les emprunts de Bernardino Baldi a la Mécanique de Léonard de Vinci.

Scharloncini nous apprend que les *Exercices sur les questions mécaniques d'Aristote* furent composées par Baldi en 1582. L'auteur était, à ce moment, l'ami de Guido-Ubaldo, marquis del Monte. Celui-ci venait de composer un traité de Mécanique [1] qui, pendant un siècle, eut grande renommée; il allait y joindre un commentaire aux recherches d'Archimède sur les centres de gravité [2], et ce commentaire ne devait guère avoir moins de vogue que *Les méchaniques*. L'influence de Guido Ubaldo sur les doctrines mécaniques exposées par Bernardino Baldi ne saurait donc être révoquée en doute; bien loin de nier cette influence, Baldi se plaît à citer à maintes reprises le nom de son ami.

Ses connaissances ont, d'ailleurs, d'autres sources que le *Mechanicorum liber* du Marquis del Monte et, parmi ces sources, il en est qu'il nous fait connaître. Telle, en premier lieu, la traduction des *Questions mécaniques* d'Aristote donnée, avec de brefs commentaires, par Nicolas Leoniceni [3]; telle encore la savante et importante *Paraphrase* des mêmes *Questions mécaniques* composée par le très docte Alexandre Piccolomini [4]. Baldi va même jusqu'à nous apprendre, en sa préface, que le bruit des recherches du Hollandais Simon Stevin est venu jusqu'à lui, mais qu'il n'a point vu les travaux de cet auteur [5].

1. Guidi Ubaldi e Marchionibus Montis *Mechanicorum liber*. Pisauri, apud Hieronymum Concordiam; MDLXXVII.

2. Guidi Ubaldi e Marchionibus Montis *In duos Archimedis æquiponderantium libros paraphrasis, scholiis illustrata*. Pisauri, apud Hieronymum Concordiam; MDLXXXVIII.

3. Nicolai Leonici *(sic)* Thomaei *Opuscula nuper in lucem ædita quorum nomina proxima habentur pagella... Conversio mechanicarum quæstionum Aristotelis cum figuris et annotationibus quibusdam*. Colophon : Opusculum hoc ex impressione representavit Bernardinus Vitalis Venetus, Anno Domini MCCCCCXXV, Die XXIII Februarii, ex Venetiis.

4. Alexandri Piccolomini *In mechanicas quæstiones Aristotelis paraphrasis paulo quidem plenior, ad Nicolaum Ardinghellum Cardinalem amplissimum*... MDXLVII. In fine : Excussum Romæ apud Antonium Bladum Asulanum. Tertio Non. Ianuarii MDXLVII.

5. En effet, la Statique de Stevin, rédigée en flamand, ne fut imprimée qu'en 1586 sous ce titre : *De Beghinselen der Weeghconst*, beschreven deur Simon Stevin van

Mais il est une influence que Baldi a profondément éprouvée et que, cependant, il ne cite pas : c'est l'influence de Léonard de Vinci ; à Léonard de Vinci, il doit tous les passages qui, dans ses commentaires, attirent le plus vivement l'attention; de ces passages, nous trouvons en quelque sorte le brouillon dans les cahiers que conserve la Bibliothèque de l'Institut; ce sont ces mêmes cahiers qui nous ont permis de suivre les pensées éveillées en l'esprit du grand peintre par la lecture d'Albert de Saxe; ce sont eux également qui nous ont gardé les esquisses des théorèmes reproduits par Villalpand.

Ces théorèmes, si curieusement insérés par Villalpand en sa description de la Judée, nous les retrouvons presque tous en l'écrit de Bernardino Baldi.

Baldi en donne quelques-uns dans le chapitre [1] où il examine cette question d'Aristote : Si deux hommes portent un poids suspendu à un bâton, pourquoi celui qui est moins distant du fardeau supporte-t-il une charge plus grande?

Cette question l'amène, en effet, à se demander pourquoi ceux qui portent un grand poids marchent courbés et à répondre qu'ils prennent cette position pour mettre leur centre de gravité dans la verticale du point d'appui.

Il commence alors à développer ces considérations sur les diverses postures de l'homme et des animaux que Léonard avait esquissées au cahier *A*, puis plus complètement exposées au *Traité de la peinture*. Ces considérations, Baldi les poursuit au chapitre suivant [2], où il examine cette question d'Aristote : Pourquoi ceux qui sont assis et veulent se lever placent-ils les jambes de telle sorte qu'elles fassent un angle aigu avec les cuisses et rapprochent-ils de même la poitrine des cuisses? Cette question était précisément la première [3] que Léonard de Vinci eût cherché à résoudre par la considération du centre de gravité.

Brugghe. Tot Leyden, inde Druckerye van Christoffel Plantijn, bij Françoys van Raphelinghen, MDLXXXVI. Ainsi, quatre ans avant qu'elles fussent imprimées, les recherches du grand géomètre de Bruges étaient déjà annoncées en Italie.

1. Bernardini Baldi *In mechanica Aristotelis problemata exercitationes;* Quæstio XXIX, p. 166.

2. B. Baldi, *loc. cit.*, Quæstio XXX, p. 166.

3. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien, Ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 28, verso.

Baldi explique en détail la solution de Léonard ; il rend compte d'une manière analogue de diverses allures de l'homme et des animaux ; il n'oublie pas, d'ailleurs, d'appliquer la même théorie aux objets inanimés ; l'exemple du trépied [1] le conduit à formuler la loi du polygone de sustentation. L'équilibre des tours penchées, telles que la tour de Pise et la tour de Garisendi à Bologne, est traité presque dans les mêmes termes qu'au livre de Villalpand.

Ce n'est point en ce livre, cependant, que Baldi a pu lire les théorèmes de Léonard ; l'œuvre de l'abbé de Guastalla était achevée bien avant que ne parût celle du savant Jésuite. Il n'est pas admissible non plus que Villalpand n'ait eu des théorèmes de Léonard qu'une connaissance indirecte, par la communication d'une copie manuscrite des *Exercitationes* de Baldi ; certains passages donnés par Villalpand, tel le passage si caractéristique sur le vol des oiseaux, ne se trouvent pas dans le livre de Baldi. Ils ont dû puiser tous deux leurs connaissances à une source commune, et cette source devait être soit un manuscrit de Léonard, soit un cahier copié sur les notes du grand peintre. Il se peut, d'ailleurs, que Villalpand ait tenu de Baldi la connaissance de ce document ; selon Scharloncini, Baldi s'était occupé, lui aussi, de la description du temple d'Ézéchiel et avait composé un traité sur ce sujet ; il ne serait point surprenant qu'il ait été mis, à cette occasion, en rapport avec Villalpand.

Quoi qu'il en soit, les emprunts faits par Baldi à la Statique de Léonard sont autrement étendus que ceux dont Villalpand est débiteur.

Parmi ces emprunts, l'un des plus caractéristiques concerne la pesanteur apparente d'un grave sur un plan incliné.

La plus ancienne solution de ce problème est due à Pappus, qui s'était efforcé de déterminer cette pesanteur apparente en étudiant le roulement d'un corps sphérique sur un plan incliné ; appuyé sur des hypothèses que nous jugeons aujourd'hui inadmissibles, le raisonnement de Pappus conduisait à un résultat faux. L'exacte évaluation de la pesanteur

1. B. Baldi *In mechanica Aristotelis problemata exercitationes* ; Quæstio XXX, p. 172.

apparente d'un corps placé sur un plan incliné avait été obtenue dès le XIIIe siècle par un mécanicien de l'École de Jordanus de Nemore; et la méthode proposée par ce géomètre était si parfaite que l'on pourrait, aujourd'hui encore, la répéter dans les cours de Statique sans y changer un seul mot.

Léonard, qui connaissait probablement la règle découverte par ce géomètre du XIIIe siècle, s'est efforcé de la retrouver par un artifice analogue à celui de Pappus; sa démonstration, inacceptable en bonne logique, n'en est pas moins ingénieuse; il est à croire, d'ailleurs, qu'il y attachait une certaine importance, car il l'a exposée à plusieurs reprises [1].

Or, cette solution si originale, si particulière à Léonard, Bernardino Baldi la reproduit très exactement et, chose digne de remarque, à propos d'une question où elle semble n'avoir que faire [2]. Il a soin, d'ailleurs, de noter et que la solution de Léonard offre des analogies avec celle de Pappus, et qu'elle en diffère en des points essentiels.

Tandis que Baldi adoptait cette solution dont le résultat, du moins, était correct, Guido Ubaldo, aveuglé par son admiration exclusive des anciens, s'en tenait au raisonnement de Pappus.

Toute occasion semblait bonne à Baldi pour exposer, en marge d'Aristote, les remarques qu'il empruntait aux notes de Léonard.

Aristote, par exemple, pose cette question : Pourquoi les corps flottants, saisis par un tourbillon liquide, sont-ils tous finalement amenés au centre du tourbillon? Les circonstances se prêtent à une étude sur la formation des tourbillons au sein des eaux courantes. Cette étude, Baldi nous en donne les éléments [3]; mais ces éléments, nous ne sommes point fort embarrassés pour en reconnaître la provenance; nous les trouvons exposés, presque dans les mêmes termes, en un cahier de Léonard de Vinci.

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien, ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 52, recto et fol. 21, verso. — Cf. P. Duhem, *Les origines de la Statique*, Ch. II, et Ch. VIII, § 3.

2. Bernardini Baldi *In mechanica Aristotelis problemata exercitationes;* Quæstio VIII : Quæritur cur ex figuris omnibus rotundæ facilius moveantur, p. 62.

3. Bernardini Baldi *In mechanica Aristotelis problemata exercitationes;* Quæstio XXXV, p. 187.

Lisons d'abord ce que Baldi nous enseigne de la genèse des tourbillons :

« Soit ABCD (*fig. 1*) la rive courbe et concave d'un fleuve. Le rapide courant EFDC, qui se précipite en C avec violence, épousant la forme de la rive, s'enroule en tourbillon ; lorsqu'en B il se détache de la rive, l'eau poursuit le tournoiement commencé, elle se recourbe en spirale et forme un tourbillon GHFIK dont le centre est en K.



Fig. 1.

» Les tourbillons peuvent encore naître d'une autre cause, savoir, du contact entre une eau courante et une eau dormante. Soit, en effet, ABC (*fig. 2*) une rive de fleuve qui forme golfe ; par suite de l'arrêt opposé par la rive, ce golfe renferme une nappe d'eau tranquille ; supposons que le fleuve coure librement et directement entre les deux droites AC et DE. Tandis que l'eau qui avoisine AC se porte rapidement vers A, elle donne une impulsion latérale, suivant CA, à l'eau tranquille ABC ; elle entraîne avec elle, de F vers G, la partie de cette eau qu'elle touche. Mais tandis que cette eau entraînée court de F vers G, l'eau tranquille qui est à côté s'oppose à elle et la repousse de G vers H. L'eau commence donc un mouvement en spirale ; elle s'incurve selon la ligne GHK, et parvient au point I où les diverses parties de l'eau tourbillonnante se touchent les unes les autres. D'ailleurs, ces tourbillons ou ces masses d'eau roulant en spirale, que nous avons observés en naviguant sur le Pô, l'Adige ou d'autres grands fleuves, ne demeurent point en un lieu invariable ; ils suivent le mouvement de l'eau qui les entraîne et, transportés au fil de l'eau, ils s'évanouissent peu à peu[1]. »



Fig. 2.

1. Nous verrons, dans une prochaine étude, que les *Exercitationes* de Baldi ont exercé une puissante influence sur la Mécanique du XVIIe siècle ; dès maintenant,

Lisons maintenant Léonard :

« On observe parfois, » dit-il[1], « de nombreux tourbillons sur les côtés d'un grand courant d'eau, et plus ils s'approchent de la fin du courant, plus ils sont grands.

» Ils se créent à la surface par les eaux qui retournent en arrière après la percussion qu'a produite le courant plus rapide. Les eaux lentement mobiles que frappe la masse liquide mue rapidement transforment aussitôt leur mouvement et acquièrent ladite vitesse; par suite, l'eau qui est en contact avec le courant, par derrière, se trouve attachée, et attirée par force, et arrachée de l'autre eau; de sorte que, de proche en proche, toute cette eau qui se mouvait lentement acquerrait ce même mouvement rapide; mais un tel courant ne pourrait recevoir toute cette eau à moins qu'elle ne s'élève au-dessus de lui; comme cela ne peut être, il est nécessaire que cette eau retourne en arrière et consume en soi-même de tels mouvements. Dès lors, lesdits tourbillons vont, consommant en diverses circulations les mouvements commencés. Et ils ne restent pas aux mêmes endroits, mais, après qu'ils sont formés, tout en continuant à tourner ainsi, et sans changer de figure, ils sont portés par l'impulsion de l'eau; en sorte qu'ils font à la fois deux mouvements, l'un est un mouvement de révolution sur soi-même, l'autre consiste à suivre le cours de l'eau; et cette eau transporte le tourbillon jusqu'à ce qu'elle le défasse. »

Le second de ces morceaux n'est-il pas, en quelque sorte, le brouillon du premier?

Aristote se pose la question suivante[2] : Pourquoi les pièces de bois se brisent-elles d'autant plus aisément qu'elles sont plus

mentionnons que l'ouvrage de Baldi est souvent cité dans les commentaires aux *Questions Mécaniques* d'Aristote composés par Jean de Guevara [a]. D'ailleurs, dans cet ouvrage, bon nombre d'emprunts sont faits à Baldi et, par son intermédiaire, à Léonard de Vinci, sans qu'aucun auteur soit cité; c'est ainsi que les considérations sur les tourbillons exposées ci-dessus sont reproduites par Guevara (Quæst. XXXV).

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien, ms. I de la Bibliothèque de l'Institut, f° 78 [3o], verso et recto.

2. Bernardini Baldi *In mechanica Aristotelis problemata exercitationes;* Quæstio XVI, p. 95.

a. Joannis de Guevara, cler. reg. min, *In Aristotelis mechanicas commentarii, una cum annotationibus quibusdam ad eandem materiam pertinentibus.* Romæ, apud Jacobum Mascardum; MDCXXVII.

longues? Baldi s'empresse de profiter de cette question pour exposer ses idées sur la résistance des matériaux; or, de ses opinions à ce sujet, nous trouvons presque toujours la trace dans les manuscrits de Léonard, au cahier A, que conserve la Bibliothèque de l'Institut.

Baldi s'occupe d'abord (p. 98) de la résistance d'une poutre chargée debout. Il entreprend d'expliquer pourquoi la poutre soutiendra sans fléchir ni se rompre un poids très considérable pourvu que le centre de gravité du poids et le centre de gravité de la poutre se trouvent sur une même verticale, et que celle-ci rencontre le centre de la surface par laquelle la poutre repose sur le sol. Or Léonard avait dit[1] de même : « Il est impossible que le support qui a son centre placé sous le centre du poids superposé par ligne perpendiculaire se puisse jamais ployer, mais d'abord il poussera sous terre sa base. »

« Mais, on dira peut-être, » remarque Baldi, « que s'il en est ainsi, plus une poutre sera grêle, plus elle aura de force pour soutenir le poids, et moins elle se brisera, ce qui est contraire aux faits. Nous répondrons que cette rupture provient de la faiblesse de la matière et non des proportions géométriques... Deux choses importent donc à la force d'un support : un rapport convenable entre la longueur et l'épaisseur, et une certaine solidité et résistance de la matière. »

« Bien qu'on ne puisse pas bien déterminer par nombre quel est l'accroissement de la puissance d'un corps de double quantité par rapport à un autre, on peut pourtant, » dit Léonard, « approcher quelque peu de la vérité » ; et il multiplie les remarques[2] sur cette « debita proportio longitudinis ad crassitudinem » que Baldi se contente de signaler.

Pour prouver qu'une poutre chargée debout ne peut se courber ni se briser, Baldi considère tout d'abord (p. 99) une poutre horizontale, encastrée à ses extrémités et qui porte un poids en son milieu; cette poutre résiste d'autant mieux que le rapport de sa longueur à son épaisseur est plus petit; l'abbé de

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, f° 45, verso.

2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. A. de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 45, verso, fol. 46, recto et verso, et fol. 47, recto.

Guastalla en conclut qu'une poutre chargée debout, où les dimensions horizontales sont fort petites par rapport à la hauteur, a une très grande résistance; le raisonnement est étrange; il ne se trouve point dans les notes de Léonard; mais du moins y voyons-nous l'étude de la flexion d'une poutre horizontale chargée en son milieu se mêler[1] à l'étude de la résistance de la poutre chargée debout. D'ailleurs, les considérations par lesquelles Baldi prouve qu'une poutre encastrée à ses extrémités portera un poids d'autant plus grand qu'elle est plus épaisse, rappellent de fort près celles par lesquelles Léonard établit[2] qu'un arc dont on double l'épaisseur portera un poids quadruple.

Côte à côte, Léonard dessine un arc en ceintre surbaissé et un arc ogival. « L'arc peu courbé, » dit-il du premier[3], « est sûr par lui-même, mais s'il vient à être chargé, il faut bien armer ses épaules. » — « L'arc de grande courbure, » ajoute-t-il en parlant du second, « est par lui-même faible et le devient davantage si on le charge; et si tu as peu de souci de ses épaules, il se rompra » en deux points que Léonard marque sur chaque arc partiel, à peu près au tiers de sa longueur à partir du sommet.

Ces courtes indications sont comme l'esquisse de ce que Bernardino Baldi enseigne[4] au sujet de la résistance de ces deux sortes d'arcs.

Baldi, toutefois, y ajoute de son cru une amère critique « de cette forme où se complurent étrangement les barbares qui, au déclin de l'Empire, envahirent l'Italie et qui faussèrent honteusement les bonnes et correctes règles de construction établies par les anciens ».

Il arrive alors à traiter[5] de l'arc en plein cintre « qui est plus utile que tous les autres, qui est de beaucoup le plus beau; aussi

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 48, recto.
2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 49, verso.
3. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 50, verso.
4. Bernardini Baldi *In mechanica Aristotelis problemata exercitationes*, pp. 106-107.
5. Bernardino Baldi, *loc. cit.*, p. 108.

l'usage en fut-il extrêmement familier à tous les architectes de l'antiquité ». Ce que Baldi nous enseigne au sujet de la résistance de cet arc semble encore un simple développement de ce qu'en a dit Léonard[1].

Léonard avait sans doute, dans un cahier que nous ne possédons pas, développé les quelques indications sur la résistance des arcs que nous lisons au cahier A; le manuscrit ainsi rédigé, ou une copie de ce manuscrit, a dû venir aux mains de Bernardino Baldi.

IV

Les emprunts de Bernardino Baldi a la Mécanique de Léonard de Vinci (*suite*). — Le centre de la gravité accidentelle

Notre attention va être attirée vers d'autres emprunts que Baldi a faits à la Mécanique de Léonard, et ces nouveaux emprunts auront sur le développement ultérieur de la Science une puissante et féconde influence. Par l'intermédiaire du livre composé par l'abbé de Guastalla, certaines idées de Léonard seront communiquées à Descartes et à Roberval; elles provoqueront entre ces deux grands géomètres un débat qui ne sera pas exempt d'aigreur; portées par Mersenne, par le P. Fabry, par Pierre Mousnier à la connaissance du jeune Christiaan Huygens, les affirmations contradictoires de Roberval et de Descartes suggéreront à ce physicien de génie la théorie du pendule composé; et la genèse de cette grande découverte de Dynamique pourra ainsi être suivie à partir des notes jetées sur le papier par Léonard de Vinci[2].

Il nous faut tout d'abord, pour comprendre le sens exact des notes qui furent le point de départ de cette genèse, dire quelques mots d'une notion qui joue un grand rôle dans les

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 49, verso.

2. Cette genèse sera exposée dans un prochain article sur *Bernardino Baldi, Roberval et Descartes*.

raisonnements de Léonard ; nous voulons parler de la notion d'*impeto*.

Cette notion elle-même, il n'est point possible d'en saisir l'exacte signification si l'on ne se reporte aux opinions que l'Antiquité et le Moyen-Age ont professées touchant le mouvement des projectiles.

Aristote, aux livres VII et VIII de sa Φυσικὴ ἀκρόασις, a construit toute sa Mécanique sur ces principes :

Toute chose mue qui n'est pas animée tient son mouvement d'un moteur distinct d'elle-même.

Le moteur accompagne nécessairement la chose qu'il meut.

Dans une semblable doctrine, le mouvement d'un projectile, le mouvement de la flèche après qu'elle a quitté l'arc, apparaît comme un phénomène qu'il est malaisé d'expliquer.

A cette flèche en mouvement, il faut adjoindre un moteur qui soit distinct d'elle et qui, cependant, pendant toute la durée du mouvement, soit contigu avec elle. Ce moteur ne peut pas être une certaine impulsion, une certaine propriété conférée à la flèche par l'arc qui l'a lancée, car le moteur serait alors intrinsèque à la chose mue. Ce moteur ne peut être que l'air qui environne la flèche.

C'est donc l'air, ébranlé par le moteur initial, qui maintient le mouvement du projectile. Mais cet air même, quel moteur le maintient en mouvement ? La difficulté n'est point résolue ; elle n'est que déplacée. Il faudra accorder à l'air ce qu'on a refusé à la flèche, la propriété de demeurer en mouvement après que le premier moteur sera revenu au repos ; il faudra admettre que cet air, une fois agité, peut, pendant un certain temps, non seulement demeurer son propre moteur, mais encore servir de moteur au projectile.

Semblable illogisme n'a point arrêté Aristote ; il n'a point arrêté ses plus illustres commentateurs, depuis l'Antiquité jusqu'au début du XIVe siècle ; Alexandre d'Aphrodisie, Themistius, Simplicius, Averroës, Albert le Grand, saint Thomas, Pierre d'Auvergne, Gilles Colonna (Ægidius Romanus), Gautier Burley, Jean de Jandun consentent tous en ce point qu'un

moteur peut communiquer à l'air, à l'eau, aux divers fluides non seulement la propriété de demeurer en mouvement lorsque le moteur est revenu au repos, mais encore d'entraîner dans leur mouvement les solides qu'ils entourent. Cette puissance, Alexandre d'Aphrodisie la compara à la chaleur que le feu communique à l'eau; après que le feu a été éloigné, l'eau demeure chaude et capable d'échauffer les corps que l'on y plonge. Cette comparaison fit fortune dans les écoles.

Beaucoup de penseurs devaient réputer étrange l'opposition absolue que l'on établit ainsi entre les solides et les fluides; si l'on accorde à l'air et à l'eau une κινητικὴ δύναμις δεδομένη par laquelle ces corps demeurent mobiles et moteurs après qu'ils ont reçu un premier ébranlement, pourquoi refuser à la flèche cette même δύναμις? Et si on la lui accorde, toute la difficulté qui a si fort préoccupé Aristote et ses commentateurs ne se trouve-t-elle pas résolue?

Que cette opinion se soit, dès l'Antiquité, offerte à certains esprits, les Μηχανικὰ προβλήματα, dont l'attribution à Aristote n'est rien moins que certaine, nous en apportent le témoignage. Tandis qu'en la XXXIVe Question, l'auteur de cet ouvrage admet que l'air ébranlé est la cause qui entretient le mouvement des projectiles, nous le voyons, aux deux questions qui portent les nos XVIII et XX assimiler le mouvement (φορὰ) à une pesanteur additionnelle.

L'opinion, bien indistincte encore, que laissent soupçonner ces passages, se précisa assurément au Moyen-Age, car saint Thomas d'Aquin et Gautier Burley prennent soin de réfuter ceux qui attribuent le mouvement de la flèche à une vertu que l'arc aurait imprimée en cette flèche; et déjà, à cette qualité dont il ne veut pas admettre l'existence, Burley donne[1] le nom de *gravité accidentelle*.

L'opinion que saint Thomas et Gautier Burley se refusaient à adopter va être nettement formulée, explicitement enseignée, au milieu du XIVe siècle, par Albert de Saxe[2].

1. Burleus *Super octo libros Physicorum;* Venetiis, Bonetus Locatellus, 1491; p. 227, col. c.

2. *Acutissimæ quæstiones super libros de physica Auscultatione ab* Alberto de Saxonia *editæ;* in librum VIII quæstio XIII.

« Celui qui lance un projectile imprime à ce projectile une certaine vertu motrice ; c'est une qualité dont la nature même est de mouvoir le projectile dans la direction où le moteur l'a lancé. »

Plus le projectile est massif, plus est intense la vertu qui l'entraîne. « Comme une pierre a plus de matière qu'une plume et qu'elle est plus dense, elle reçoit davantage de cette vertu motrice ; elle la garde plus longtemps que la plume et voilà pourquoi elle se meut plus longtemps après qu'elle a quitté l'instrument qui la projette. C'est aussi parce qu'elle possède davantage de cette vertu motrice imprimée qu'elle produit une percussion plus violente. »

Cette *virtus impressa* n'est pas impérissable ; elle s'atténue peu à peu et finit par s'anéantir, car la gravité, qualité naturelle au mobile et qui l'incline à un mouvement contraire, lutte sans cesse contre cette vertu : « Comme, par nature, » dit Albert de Saxe, « le projectile tend à un mouvement opposé, cette vertu imprimée finit par se corrompre ; alors le mobile cesse de se mouvoir du mouvement qu'on lui a donné en le jetant. »

Ces quelques phrases écrites par Albert de Saxe sont comme le programme de la Dynamique que Léonard développe en maint passage de ses notes.

Nous ne pouvons songer à reproduire ici tous ces passages ; bornons-nous à en noter quelques-uns qui résument et condensent, pour ainsi dire, la pensée de Vinci.

La *virtus motiva impressa* à laquelle Albert de Saxe attribue le mouvement du projectile qui a quitté son moteur, Léonard de Vinci lui donne divers noms ; il l'appelle la *forza* et, plus souvent, l'*impeto ;* « Définition de l'*impeto*, » lisons-nous en ses notes[1] : « L'*impeto* est une vertu créée par le mouvement et transmise par le moteur au mobile qui a de mouvement ce que l'*impeto* a de vie. »

Le mobile a de mouvement ce que l'*impeto* a de vie ; mais la vie de l'*impeto* n'est point éternelle ; cette qualité va s'étei-

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci ; Ms. E de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 22, recto.

gnant peu à peu et finit par mourir d'elle-même; elle « va se consumant par degrés de mouvement »[1];

« La *forza*[2] court avec furie à sa mort désirée... Elle naît par violence et meurt par liberté. Et plus elle est grande, plus vite elle se consume. »

Mortelle parce qu'elle a pour origine la violence, la *forza* diffère en cela du poids qui est perpétuel parce qu'il est naturel : « Si le poids désire la stabilité[3] et si la *forza* est toujours en désir de fuite, le poids est par lui-même sans fatigue, tandis que la *forza* n'en est jamais exempte. Plus le poids tombe, plus il augmente[4], et plus la *forza* tombe, plus elle diminue. Si l'un est éternel, l'autre est mortelle. Le poids est naturel et la *forza* accidentelle. Le poids désire stabilité et puis immobilité; la *forza* désire fuite et mort d'elle-même. »

En la plupart des mouvements que nous observons, l'*impeto* et la pesanteur interviennent tous deux et, bien souvent, ils s'opposent l'un à l'autre; lorsque l'*impeto* est suffisamment fort, il annule la pesanteur et le mouvement est purement violent; mais la pesanteur, à son tour, tue la *forza* et le mouvement devient exclusivement naturel.

Le mouvement d'un projectile est un de ces mouvements mixtes ou composés; d'abord violent, il fait monter le projectile soumis à l'action de l'*impeto;* puis il le fait retomber sous l'influence de la pesanteur. « Le mouvement naturel[5] a d'abord été accidentel; ainsi la pierre qui tombe a d'abord été portée ou jetée en haut; on l'a appelé accidentel quand il montait et naturel quand il descendait. »

La trajectoire d'un projectile se compose donc de deux parties distinctes, engendrées par des puissances différentes et soumises à des lois différentes. « La pierre ou autre chose

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. F. de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 74, verso.
2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 34, verso.
3. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 34, verso.
4. C'est la doctrine d'Aristote et de ses commentateurs : Plus un mobile s'approche de son lieu naturel, plus sa tendance vers ce lieu est intense.
5. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 31, verso.

pesante[1], jetée avec furie, changera la ligne de sa course à moitié chemin. Et si tu connais une tienne arbalète qui tire à 200 brasses, place-toi à une distance de 100 brasses d'un clocher, mets le point de mire au-dessus de ce clocher et tire ta flèche; tu verras qu'à 100 brasses au delà de ce clocher, la flèche se fichera en ligne perpendiculaire; et si tu la trouves ainsi, c'est signe qu'elle avait fini le mouvement violent et qu'elle entrait dans le mouvement naturel, c'est-à-dire qu'étant pesante, elle tombait, libre, vers le centre. »

Les deux portions de la trajectoire, celle qui correspond au mouvement violent et celle qui provient du mouvement naturel, ne se succèdent cependant pas sans transition; la route du mobile s'incurve avec une parfaite continuité, comme le marquent tous les dessins de Léonard ; sans doute, celui-ci ne donne pas encore à la trajectoire d'un mobile pesant la forme d'une parabole ; l'arc descendant se rapproche de la verticale plus que l'arc ascendant; mais cette particularité même met en évidence le talent d'observateur qui caractérisait Léonard, car la trajectoire réelle prend, par suite de la résistance de l'air, une forme semblable à celle qu'il dessine.

Comment s'explique cette transition entre le mouvement violent et le mouvement naturel? L'*impeto* ne passe pas brusquement de la pleine puissance à la mort; il s'évanouit graduellement; bien avant qu'il ait entièrement cessé d'être, il est assez affaibli pour que la tendance naturelle vers le centre des graves puisse se faire sentir; ainsi entre la période où l'*impeto* entraîne le mobile dont la gravité est alors anéantie et la période où la gravité, victorieuse, exerce seule son action, s'écoule une période de lutte entre ces deux puissances.

Cette lutte entre l'*impeto* et la gravité, nous en sommes témoins lorsque nous suivons des yeux les diverses phases du mouvement d'une toupie :

« La toupie[2] qui, par la rapidité de son mouvement de

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 4, recto.

2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. E de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 50, verso.

circonvolution, perd la puissance qu'a l'inégalité de sa pesanteur autour du centre de sa circonvolution, par cause de l'*impeto* qui domine ce corps, est un corps qui n'aura jamais la tendance à l'abaissement que désire l'inégalité de sa pesanteur, tant que la puissance de l'*impeto* moteur de ce corps ne se fait pas moindre que cette puissance de l'inégalité. »

Mais quand la puissance de l'inégalité surpasse la puissance de l'*impeto*, alors elle se fait centre du mouvement de circonvolution; et ainsi ce corps, amené à rester gisant, finit sur ce centre le reste du susdit *impeto*.

Et quand la puissance de l'inégalité se fait égale à la puissance de l'*impeto*, alors la toupie s'infléchit obliquement et les deux puissances combattent avec mouvement composé, et elles se meuvent l'une l'autre avec un grand circuit, jusqu'à ce que s'établisse le centre de la seconde espèce de circonvolution; et, en lui, l'*impeto* termine sa puissance. »

Cette période de lutte entre la pesanteur et l'*impeto* est précédée d'une période où cette qualité, victorieuse, annihile entièrement la pesanteur; au cours de cette période, un projectile se meut en ligne droite dans la direction où il a été lancé; lorsque, par exemple, une bombarde a été pointée horizontalement, le boulet se meut d'abord « dans la position d'égalité », c'est-à-dire suivant une ligne horizontale; il n'éprouve alors aucune pesanteur suivant la verticale; il pèse seulement, dans la direction de son mouvement, de cette *gravité accidentelle* qu'est l'*impeto* : « Tout grave qui se meut selon la position de l'égalité[1] ne pèse que par la ligne de son mouvement. On le prouve dans la première partie que fait le mouvement du boulet de la bombarde, mouvement qui est dans la position de l'égalité. »

Nous venons d'entendre Léonard se servir du mot *peser* pour désigner l'action par laquelle l'*impeto* entraîne le mobile; et ce mot nous a rappelé le nom de *gravité accidentelle* par lequel, dès le temps de Gautier Burley, on désignait cette vertu que le moteur communique au projectile. Gaëtan de

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. G de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 77, recto.

Tiène, qui écrit vers le milieu du xve siècle[1], nous apprend[2] que « certains donnent le nom de *gravité* ou de *légèreté accidentelle* à cette vertu communiquée par le moteur au mobile, mais qu'on l'appelle communément *impetus* ». Léonard, lui aussi, prend parfois le terme de *gravité accidentelle* comme synonyme d'*impeto* ou de *forza :* « Trois sont les natures du grave[3] : l'une est sa gravité simple et naturelle; la seconde est sa gravité accidentelle; la troisième est le frottement produit par lui. Mais le poids naturel est, en soi, immuable; l'accidentel qui se joint à lui est infini, avec la *forza;* et le frottement est variable selon les lieux où il est fait, c'est-à-dire âpres ou délicats. »

Cette analogie entre la gravité et l'*impeto*, marquée par le nom de *gravité accidentelle* que reçoit cette dernière qualité, va conduire Léonard à une conception nouvelle ; cette conception, il se bornera à l'indiquer; mais elle exercera sur le développement de la Dynamique une profonde et féconde influence.

Selon la doctrine que Léonard a empruntée à Albert de Saxe, la gravité naturelle siège tout entière, pour ainsi dire, en un certain point du grave, son centre de gravité; de même, la gravité accidentelle se condense en un point, le centre de gravité accidentelle; lors donc qu'un mobile se meut d'un mouvement mixte, où la pesanteur et la *forza* entrent en jeu et luttent l'une contre l'autre, il y a lieu de considérer à la fois ces deux centres, le centre de la gravité naturelle et le centre de la gravité accidentelle : « Tout corps non uniforme a trois centres[4], c'est-à-dire ceux de la grandeur, de la gravité accidentelle et de la gravité naturelle. »

Les notes où nous voyons Léonard faire appel à la considération de ce centre de la gravité accidentelle, qu'il nomme aussi *centre du mouvement* ou *centre de la fuite,* sont malheu-

1. Gaëtan de Tiène, né à Vicence, enseigna la philosophie à Padoue; il mourut en cette ville en 1465. Il ne faut point le confondre avec Gaëtan de Tiène, né à Vicence en 1480, mort en 1547; celui-ci fonda l'ordre des Théatins et fut canonisé.

2. *Recollectæ* Gaietani *super octo libros Physicorum cum annotationibus textuum,* fol. 51. Colophon : Impressum est hoc per Bonetum Locatellum, jussu et expensis nobilis viri Domini Octaviani Scoti civis Modoetiensis. Anno Salutis, 1496.

3. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. E de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 54, verso.

4. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. F de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 54, recto.

reusement fort peu nombreuses et fort peu explicites[1]. Nous y devinons que tout plan mené par le centre du mouvement doit partager le mobile en deux parties telles que les puissances d'*impeto* de l'une des parties équilibrent exactement les puissances d'*impeto* de l'autre partie; nous y lisons que, dans le choc d'un projectile contre un obstacle, la position du point frappé par rapport au *centre du mouvement* détermine la violence plus ou moins grande du coup et les mouvements du boulet après le choc. Ces pensées à peine esquissées, Léonard les développait en ce *Traité du mouvement local* qu'il mentionne au *Traité de la peinture* et que nous ne possédons plus; lors, en effet, qu'en ce *Traité de la peinture,* il invoque[2] cette proposition : « Tout grave pèse par la ligne de son mouvement, » il ajoute que « cela se prouve par la 9e du mouvement local ». C'est, sans doute, en ce *Traité du mouvement local* que Bernardino Baldi avait pris connaissance de ces propositions.

Les emprunts de l'abbé de Guastalla à la Mécanique de Léonard sont, en effet, assez larges, assez directs pour qu'il soit impossible de les méconnaître.

Voici, d'abord, la distinction de la trajectoire d'un projectile en trois portions : la première, décrite de mouvement violent, la seconde de mouvement mixte, la troisième de mouvement naturel. « Deux de ces mouvements[3], le mouvement naturel et le mouvement violent, sont rectilignes; le troisième mouvement, mélange de ces deux-là, est curviligne.

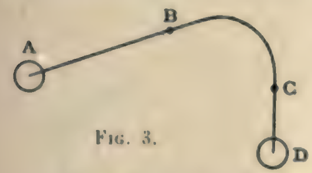


FIG. 3.

» En effet, que l'on projette violemment un corps grave A (*fig. 3);* tandis que la violence est prédominante, ce corps se meut en droite ligne vers B ; lorsque la violence se met à faiblir peu à peu, on voit le mobile se porter en C par une ligne courbe et mixte; c'est à la violence, en effet, qu'il doit son transport en avant, à la nature, son mouvement vers le bas; une fois qu'il est parvenu en C, la violence ayant pris fin

1. Elles se trouvent réunies au Ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 44, recto et verso.
2. *Traité de la peinture* de Léonard de Vinci, ch. CXCVI, p. 64.
3. Bernardini Baldi *In mechanica Aristotelis problemata exercitationes*, p. 4.

tandis que la nature demeure, le corps pesant tombe verticalement suivant CD.

» Ce mouvement naturel et ce mouvement violent peuvent se comporter de diverses manières. Si, en effet, une force extérieure pousse un corps grave vers le centre du monde, la nature et la violence s'aideront l'une l'autre ; si cette force pousse le corps grave vers le haut, elles résisteront l'une à l'autre ; enfin, dans les mouvements de côté, elles se combattront l'une l'autre d'autant plus vivement que la trajectoire montera davantage. »

La décomposition du mouvement d'un projectile, Baldi la reproduit lorsqu'il analyse le mouvement de la hache [1]. Celui qui frappe un coup de hache rejette d'abord l'instrument en arrière; puis, brusquement, il l'élève au-dessus de sa tête et le laisse retomber. Tandis que la hache décrit ainsi une portion de circonférence, elle commence par monter d'un mouvement purement violent; la descente, au contraire, est un mouvement mixte où la gravité naturelle est secondée par la violence qu'a imprimée le bûcheron.

Ces considérations s'accordent fort bien avec la Dynamique de Léonard de Vinci; il est bon de remarquer, cependant, que Baldi aurait pu ne les pas emprunter directement au grand peintre; Cardan, qui les tenait sans doute de Léonard, les avait déjà publiées [2] presque dans les mêmes termes :

« Les matières donc qui sont jetées au loing consistent en trois mouvemens : le premier violent, le dernier du tout naturel, et le moien composé des deux autres. » Le premier mouvement porte le corps en droite ligne de A vers B, qui est le point le plus haut de la trajectoire. « Or quand la boule jetée est parvenue droitement en son extrême lieu, elle ne descend en faisant la figure du cercle, ni aussi droitement, mais presque par une ligne moyenne entre les deux qui représente presque la ligne environnante d'une quatrième partie du cercle, comme

1. Bernardino Baldi, *loc. cit.*, p. 129.

2. Hieronymi Cardani medici Mediolanensis *De subtilitate libri XXI*. Lugduni; MDLI. — Les livres de Hiérome Cardanus, médecin milannois, intitulés *De la subtilité et subtiles inventions*... traduis de latin en françois par Richard Le Blanc. Paris, MDLVI; p. 49, recto.

est BC; et finalement aucune fois la boule descend tout droit de C en D par le mouvement de la matière pesante. »

Si ce passage de Cardan, vraisemblablement inspiré de Léonard, a pu, à son tour, inspirer Bernardino Baldi, il est d'autres circonstances où celui-ci se montre soumis à l'influence directe de Léonard. N'est-ce pas cette influence que nous reconnaissons dans les considérations par lesquelles notre auteur explique[1] « comment les toupies qui servent aux jeux des enfants, se tiennent debout tant qu'elles tournent et tombent lorsque leur mouvement de rotation prend fin » ?

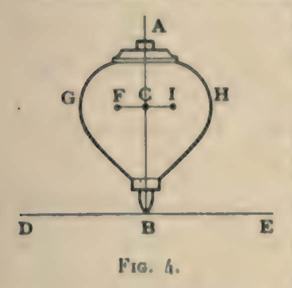


Fig. 4.

« Considérons une toupie AB (*fig. 4*), dont le centre de gravité est C; soient DE le plan horizontal et ABC une verticale qui passe par le centre de gravité C et par le point d'appui B. Le centre de gravité se trouvant sur la verticale du point d'appui, la toupie demeure en équilibre, selon ce qui a été démontré. C'est par le défaut de sa construction matérielle qu'elle tombe, à moins qu'elle ne soit animée d'un rapide mouvement de rotation. »

« Je dis donc que la toupie se tiendra debout tant que durera le mouvement de rotation, mais qu'elle inclinera vers la chute lorsque le mouvement se ralentira, et qu'elle tombera lorsque la rotation prendra fin. Imaginons, en effet, que par suite du manque d'homogénéité de la matière, ou du défaut de la fabrication, ou de toute autre cause, le centre de gravité soit non pas en C, mais en F; désignons par G, H les côtés de la toupie. Le centre de gravité se trouvant en F, hors de la verticale du point d'appui, la toupie tomberait du côté G; la vitesse du mouvement empêche qu'il n'en soit ainsi, car elle transporte aussitôt le centre de gravité de l'autre côté, en I. La toupie ne tombe pas davantage vers H, car la même vitesse ramène le centre de gravité en F. Grâce à ce transport continuel du centre de gravité autour de la verticale du point d'appui, la toupie ne peut tomber d'aucun côté. Mais le mouvement vient-

1. Bernardini Baldi *In mechanica Aristotelis problemata exercitationes*, p. 22.

il à s'alanguir, la toupie s'incline peu à peu; lorsqu'enfin ce mouvement de rotation cesse tout à fait, la toupie tombe du côté de la verticale du point d'appui où se trouve le centre de gravité. »

L'*impeto*, lorsqu'il est très violent, supprime, ici encore, la gravité naturelle, conformément aux principes de Léonard : « Ajoutons, » dit Baldi[1], « qu'en une telle rotation, le corps devient plus léger tant que dure le mouvement, et d'autant plus léger que la rotation est plus rapide. Cet effet a pour cause le mouvement latéral qui oppose un certain obstacle au mouvement qui, par gravité naturelle, tend vers le centre; aussi l'expérience nous apprend-elle que si l'on pose sur la paume de la main, tandis qu'elle tourne rapidement, une de ces toupies qui servent aux jeux des enfants, on la trouve très légère. »

Cette première période, au cours de laquelle l'*impeto* prévaut et annule la gravité, est suivie, selon Léonard, d'une seconde période au cours de laquelle la « puissance de l'inégalité » lutte contre la « puissance de l'*impeto* » et finit par la vaincre. Cette lutte, Baldi la décrit[2] en étudiant la rotation d'une roue dont l'axe est incliné et dont le centre se trouve hors de l'axe; il nous montre ce centre subissant contre la nature, à chaque révolution, un déplacement qui l'éloigne du centre du Monde. « Lors donc que la violence cessera et que la nature prévaudra, la roue ne tardera pas à s'arrêter d'elle-même. »

Cette étude du mouvement de rotation nous fournit encore d'autres rapprochements entre la pensée de Léonard et celle de Baldi; en voici un qui est particulièrement saisissant; il s'agit de la rotation d'une roue dont le centre de gravité est sur l'axe.

Au sujet de ce mouvement, Léonard de Vinci avait écrit ces lignes[3] :

« Si une roue dont le mouvement est devenu de plus en plus violent, donne d'elle-même, après que son moteur l'abandonne, beaucoup de tours, il paraît clair que si ce moteur

1. Bernardino Baldi, *loc. cit.*, p. 74.
2. Bernardino Baldi, *loc. cit.*, p. 76.
3. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. B de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 26, verso.

persévère à la faire tourner en sus de ladite vitesse, cette persévérance peut avoir lieu avec peu de force. Et je conclus que pour vouloir maintenir ce mouvement, le moteur n'aura toujours que peu de fatigue, et d'autant plus que, par nature, il se fixera. »

Baldi dessine[1] cette roue, dont le centre de gravité est en G (*fig. 5*), sur l'axe de rotation ; puis il ajoute : « En l'absence de toute force extérieure, le corps se tient en équilibre. Si donc à l'une des moitiés de la roue on applique, en C par exemple, une force si petite soit-elle, la moitié BCD prévaudra sur la moitié BAD ; elle la poussera ou l'entraînera, l'obligeant à suivre son propre mouvement. Ainsi la puissance que l'on a appliquée en C, ne rencontrant aucun obstacle, communiquera à la roue un mouvement très rapide, et cet effet sera d'autant plus aisé et plus prompt que la roue est déjà davantage en mouvement, que son diamètre est plus grand et que la puissance mouvante est appliquée plus loin du centre. Nous reconnaissons clairement combien ce mouvement est facile si nous observons que le moteur peut cesser toute impulsion et que la roue, cependant, garde très longtemps le mouvement qui lui a été imprimé ; elle ne s'arrête entièrement qu'après une rotation durable. »

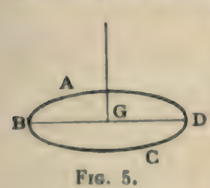


FIG. 5.

Nous avons vu Bernardino Baldi faire à la Dynamique de Léonard de Vinci de si nombreux emprunts que nous ne nous étonnerons pas de lui voir adopter la notion de *centre de la gravité accidentelle*.

A cette notion, l'abbé de Guastalla accorde une extrême importance ; car la notion de *centre de la gravité naturelle*, il la pose à la base de sa Mécanique ; voici, en effet, comment il définit[2] l'objet même de cette science :

« Le mécanicien considère le *grave* et le *léger*.

» Un corps peut être grave de deux manières, *par nature* ou *par violence*.

Un corps est dit *grave par nature* lorsqu'une propension

1. Bernardini Baldi *In mechanica Aristotelis problemata exercitationes*, p. 73.
2. Bernardino Baldi, *loc. cit.*, p. 1.

naturelle le porte vers le centre du Monde. Il est dit *grave par violence* lorsqu'une certaine pesanteur, imprimée de l'extérieur par un moteur, le pousse dans une certaine direction.

» Un corps est dit *léger* lorsque, *par nature,* il s'éloigne du centre du Monde.

» D'ailleurs tout ce qui est grave est grave en un certain point que l'on nomme le *centre de gravité;* comme il y a deux gravités, il y a deux centres de gravité, celui de la *nature* et celui de la *violence.* »

Après avoir donné du centre de gravité les deux définitions de Pappus et de Frédéric Commandin, Baldi continue en ces termes[1] :

« Nous disions qu'il y avait deux centres de gravité, l'un dû à la *nature* et l'autre à la *violence.* Nous affirmons maintenant que ces deux points n'en font qu'un en réalité; qu'on ne peut les considérer comme deux points distincts que par la raison et non dans la réalité.

» Soit, en effet, B *(fig. 6)* le centre de la gravité naturelle du corps A; c'est ce centre qui tombera en C si le grave tombe abandonné à lui-même; si, au contraire, on lui communique une impulsion dans la direction D, il acquerra un autre centre de gravité relatif à la violence qui l'entraîne dans la direction D; en réalité, ces deux points n'en font qu'un, qui est le point B; mais on devra les considérer comme deux centres différents si l'on considère séparément la gravité naturelle et la violence.

Fig. 6.

» A ces deux centres correspondent deux mouvements, tous deux rectilignes; l'un purement naturel et l'autre purement violent... »

Cette identification entre le centre de la gravité naturelle et le centre de la gravité *ex violentia* surprendrait peut-être si l'on n'observait que Baldi considère surtout un projectile animé d'un simple mouvement de translation.

Cette analogie lui sert à répondre[2] à cette question : « Pour-

1. Bernardino Baldi, *loc. cit.*, p. 3.
2. Bernardino Baldi, *loc. cit.*, p. 181.

quoi la partie la plus lourde d'un corps se tourne-t-elle en bas lorsque le corps tombe, et en avant lorsqu'il est projeté? »

Imaginons une balle hétérogène dont le centre de gravité ne coïncide pas avec le centre de figure; laissons-la tomber en plaçant en haut la partie la plus lourde. Dans sa chute, la balle pirouettera de telle sorte que la partie la plus lourde devienne la plus basse.

Un effet semblable se produira si on lance la balle latéralement; celle-ci s'orientera de telle manière que la partie qui marche en avant soit celle qui contient le centre de la gravité *ex violentia,* lequel coïncide précisément avec le centre de gravité naturelle.

Or, dans cette exposition, nous reconnaissons certaines opinions chères à Léonard; d'autre part, en effet, en maint passage de ses notes, Léonard répète cet adage : « Quand un corps tombe, la partie la plus lourde se fait guide de sa chute. » D'autre part, nous lisons dans ses manuscrits[1] :

« Ce qui est le plus loin de celui qui le cause, est ce qui est le plus pesant, attendu que c'est la partie du boulet qui va devant, et qu'elle se trouve sur une ligne passant par l'endroit qui l'a poussé et par le centre du poids et de la fuite; et se trouvant ainsi également au milieu de ces deux puissances, elle en subit une égale action... »

Le *centre de la fuite,* dont il est ici question, est visiblement ce que Baldi nomme le *centre de la violence;* pour Léonard de Vinci comme pour Baldi, il coïncide avec le *centre du poids* ou *centre de la gravité naturelle.*

Nous pourrions multiplier ces rapprochements entre la Dynamique de Léonard et la Dynamique de Baldi; nous pourrions, en particulier, montrer comment ces deux auteurs analysent d'une manière toute semblable[2] le rebondissement d'une balle qui a frappé un mur. Mais ce que nous avons dit suffit, pensons-nous, à prouver cette vérité : Les doctrines

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 44, recto; cf. fol. 44, verso.

2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. F. de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 22, recto. — Bernardini Baldi *In mechanica Aristotelis problemata exercitationes,* p. 183.

exposées au sujet du mouvement par Bernardino Baldi ont été tirées, en très grande partie, des notes de Léonard de Vinci.

Dans une prochaine étude, nous verrons quelle a été l'influence sur la Dynamique actuelle de ces théories du mouvement empruntées par Baldi à Léonard.

Mais, dès maintenant, les études que nous avons poursuivies jusqu'ici autorisent une première conclusion : L'analyse des théorèmes de Villalpand, des *Exercitationes* de Bernardino Baldi nous ont prouvé jusqu'à l'évidence que les intuitions scientifiques de Léonard de Vinci ne sont nullement demeurées enfouies dans l'oubli jusqu'à l'époque où Venturi les exhuma; les géomètres du XVIe siècle en eurent connaissance et, par de nombreux emprunts, trop semblables à des plagiats, ils les lancèrent dans la circulation générale des doctrines scientifiques.

Déjà, la comparaison entre les écrits d'Albert de Saxe et ceux de Léonard nous avait montré que Léonard n'était nullement l'autodidacte que l'on s'est plu, bieu souvent, à voir en lui ; nous avions reconnu que ses intuitions, même les plus novatrices et les plus audacieuses, avaient été suggérées et guidées par la science du Moyen-Age. Léonard ne nous apparaît donc plus comme un génie isolé dans le temps, sans lien avec le passé comme avec l'avenir, sans ancêtres intellectuels comme sans postérité scientifique; nous voyons sa pensée se nourrir des sucs de la science des siècles précédents pour féconder à son tour la science des siècles futurs; maillon admirablement solide et brillant, il reprend sa place dans la chaîne de la tradition scientifique.

P. DUHEM.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

INVENTAIRE

DE LA

COLLECTION CUSTODI

(AUTOGRAPHES, PIÈCES IMPRIMÉES ET AUTRES DOCUMENTS BIOGRAPHIQUES)

CONSERVÉE A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(Mss. italiens 1545-1566)

(Suite et fin) [1]

5. — Custodi et ses « Biografie d' illustri Italiani ».

Nous croyons devoir compléter ici les renseignements donnés plus haut sur la grande publication biographique projetée par Custodi, et qui devait longtemps l'occuper, sans aboutir, par quelques lettres de notre auteur relatives à cette même entreprise; on y trouvera certains détails qui n'ont pu trouver place dans l'Introduction.

La seconde de ces lettres, adressée au baron Cristoforo Riva, nous fournit en même temps la date exacte de l'acquisition, par Custodi, de la correspondance de Francesco Reina; nous n'avions donné qu'une date approximative : « probablement vers 1834; » on verra, dans cette lettre, que c'est le 21 septembre 1834 que Custodi avait pris possession de ces papiers et les avait fait transporter chez lui.

Custodi « *a S. E. il signore barone di Mazzetti, consigliere intimo di S. M. I. R. A., e presidente dell' I. R. tribunale d'appello di Milano* ».

Galbiate, 30 agosto 1834 [2].

Senz' aver l'onore di esser da lei conosciuto, ma sapendo per fama il caldo amore ch'Ella porta ai buoni studj, e la predilezione con cui distingue coloro che in qualunque modo li coltivano, ardisco d'importunarla.

Avendomi i tempi e le mie circostanze famigliari fatto intermettere gli abituali miei studj, nè volendo poltrire del tutto in un ozio vergognoso, mi sono applicato ad un lavoro egualmente facile e dilettevole, la Biografia di alcuni illustri Italiani; ed avrò pronto il manoscritto del primo volume, per essere presentato all'I. R. Censura, verso il prossimo Natale. Tra quelli comprendonsi alcuni celebri di Lei compatrioti, il conte Barbacovi, il conte

1. Voir *Bulletin italien*, t. III, 1903; t. IV, 1904; t. V, 1905.

2. La plus ancienne mention relative à la préparation des *Biografie d' illustri Italiani* qui ait été relevée dans l'Introduction, est du 22 septembre 1834; la lettre à Mazzetti est antérieure de près d'un mois; nous en avons rencontré une autre, plus ancienne encore d'une quinzaine de jours (elle est datée du 14 août), dans une lettre de Custodi à Pietro Giordani, conservée dans le manuscrit italien 1553, fol. 18.

di Firmian, il maresciallo Gaosso, l'eroe tirolese Hoffer, il barone de Mohl, il barone di Sperges, il nobile Pilati di Tassulo e Clementino Vannetti. Trovomi avere diverse notizie intorno alla vita letteraria o pubblica di essi, ma scarse assai in quanto concerne le loro vicende personali o il carattere morale. Ecco l'oggetto delle mie preghiere; s'Ella volesse degnarsi di soccorrere a tali mancanze, Le ne sarei obbligatissimo. Per di Lei norma, siccome seguo nel mio lavoro l'ordine alfabetico, così le informazioni che bramerei sollecite risguardano il solo conte Barbacovi; le altre potranno essermi favorite in seguito coll' ordine stesso...[1]

Custodi « al signor barone Cristoforo Riva, Milano ».

Milano, 21 settembre 1834.

Mi sono accinto ad un tal lavoro di notizie biografiche, che mi obbliga ad incomodare tutti gli amici; ed eccovi la vostra parte.

1° In quel lavoro debbo necessariamente parlare del conte Francesco Melzi, poi duca di Lodi[2]. Voi sapete che, quando egli morì, non fu pubblicata che una magrissima notizia sul Giornale; indi nessuno si è più occupato di lui. Io vorrei, senza adularlo, rendergli l'onore che merita, e in ciò voi potete giovarmi assai, avendolo veduto e trattato da vicino. Vi prego quindi comunicarmi ciò che ne sapete, specialmente riguardo alla sua legazione di Rastadt, alla Vice-Presidenza, e alle tragiche scene dell' aprile 1814, aggiungendovi i documenti che mai fossero in vostro potere, e che vi renderò appena ne avrò usato.

2° La seconda seccatura concerne il cavaliere Compagnoni[3]. Egli, morendo, costituì sua erede fiduciaria la signora Traversi, perchè (a quanto intesi) potesse colla sua amorevole diligenza soddisfare più ampiamente ad alcuni impegni di famiglia, mediante la realizzazione della di lui tenue sostanza. Porzione di questa, qualunque siasi, forma pure il carteggio tra esso e gli uomini distinti del suo tempo; e questo carteggio, io sarei disposto di acquistarlo ad eque condizioni e a pronto contanto, siccome questa stessa mattina ho comprato e fatto trasportare presso di me i copiosi manoscritti di tal sorta, che esistevano nella libreria e nell' eredità del fu avvocato Francesco Reina. Ed è a questo fine ch'io interpongo la vostra amichevole mediazione, e mi sarà grato che con vostro comodo vogliate ragguagliarmi dell' esito delle vostre pratiche...[4]

1. *Ms. ital.* 1555, fol. 283. — *Minute*, de la main de Custodi. — Suit, dans le même manuscrit (fol. 285-290), une longue réponse de Mazzetti, datée du 4 octobre 1834, contenant de copieux renseignements sur Barbacovi et sa correspondance; cf. *ms. ital.* 1547, fol. 34.

2. Cf. plus loin *(Appendice III, a)*, les notes personnelles de Custodi sur Melzi d'Eril.

3. Giuseppe Compagnoni. — Voir son dossier dans le manuscrit italien 1550.

4. *Ms. ital.* 1561, fol. 123. — *Minute* de Custodi. — Cristoforo Riva répondait, le 25 novembre suivant, à Custodi (*ms. ital.* 1561, fol. 121) : «...Ho il piacere d'annunziarvi che nell' archivio della casa Melzi potrete liberamente vedere molte carte riunite e d' importanza sulla persona del fu duca di Lodi, conte Francesco Melzi d'Erill seniore, di sempre gratissima memoria, e potrete dalle stesse carte desumere le ocorentevi (*sic*) annotazioni...; mi sarà grato d'acompagnarvi allo stesso archivio. — Per quanto poi concerne le notizie d'eguale scopo sulla persona del cavaliere Compagnoni, non ho ancora potuto combinare, temendosi che le carte siansi disperse o trasportate dal suo domestico...»

Lettre de Custodi « al professore Pietro Configliacchi..., Pavia ».

Galbiate (14 agosto, 18 dicembre) 1834 [1].

...Ho intrapreso un vasto lavoro, che sarà di molti volumi: la *Biografia d'illustri o celebri Italiani*. Non dirò, come Dante, che a questo lavoro avranno parte *e cielo e terra* [2]; ma ben vi assicuro che mi vi son posto con tutte le mie forze, e poichè queste non bastano, impegno ad assistermi la cooperazione degli amici che il possono, tra i quali riconosco ed ossequio voi meritamente come uno de' primi. Ed ecco in breve, per ora, il mio bisogno:

1° Di avere le più dittagliate notizie biografiche che si possano, corredate di scritti o lettere autografe, de' professori meteorici di codestà Università [3], Bertola, Moscati, Butturini, Monti, Foscolo e Cerretti;

2° Eguali notizie e documenti de' professori che fecero nell' Università lunga e brillante residenza, Bigoni, Cremani, Frank, Scarpa, Spallanzani, Volta, Carminati, Mascheroni, Gregorio e Mariano Fontana, Tamburini e Zola; speciali informazioni poi sulle numerose altercazioni tra Spallanzani e Carminati, le quali ascesero fino a disturbare il Governo;

3° I materiali per l'illustrazione de' viaggi ne' mari atlantici del cavaliere Malaspina, di Fosdinovo, nella supposizione che non sia quella già da voi stesso pubblicata, siccome ne avevate data lusinga, molti anni fa, in una vostra communicazione all' Istituto Italiano. Io posiedo le così dette *carte marine* di quelle famose e misteriose peregrinazioni, le quali essendo in una crociera marittima cadute in potere de' Francesi, furono rese pubbliche dall' ufficio topografico del ministero della Marina dell' Impero.

Di quanto non si potesse avere in originale, mi basterà di aver copie diligenti; ma gli autografi sono da me preferiti bramosamente, destinandoli ad un doppio uso: cioè a servire al mio lavoro biografico, che dee avere il corredo perpetuo (come direbbero i pedanti tedeschi) di molti documenti inediti; quindi ad arrichire il deposito della Biblioteca Ambrosiana; per il qual fine, appena nello scorso mese, collo sborso di molto danaro, sono divenuto possessore di varj autografi inediti del matematico Paolo Frisi e dell' estesissima sua corrispondenza epistolare, che comprende più di 1600 lettere originali di 276 corrispondenti, tra i più distinti uomini di stato, di lettere e scienziati della seconda metà del secolo XVIII. Per tal modo, la mia raccolta di lettere *autografe* di persone illustri o famose, la quale comincia col secolo XV, è giunta al numero non indifferente di circa *otto mille* articoli, oltre la fundata lusinga (per le pratiche che ho in corso), di riuscire in breve ad accrescerla ancora notabilmente.

Spero che la vostra amicizia per me e le vostre estese relazioni saranno per possentemente coadjuvarmi in questo intento, che in ultimo e forse non rimoto stadio è destinato in servizio del pubblico; e del pari che avrete un pronto rimborso delle spese che poteste incontrare nell' assecondare le mie ricerche, così sarò preciso nel pagamento, alle epoche convenute, de' documenti che la vostra diligenza riuscisse a procurarmi. Le pensioni

1. La deuxième date (18 dicembre) a été substituée en surcharge, par Custodi, à la première (14 agosto), qui est biffée.
2. Cf. *Paradiso*, XXV, 2.
3. C'est-à-dire, de l'Université de Pavie.

che mi si pagano dalla clemenza sovrana, e le mie tenui rendite, che presto sarò riuscito a render libere da ogni passività, mi pongono in grado di soddisfare a queste lautezze letterarie, cui manca il coraggio di applicare alle grette anime de' gran signori[1].

6. — Custodi de 1835 à 1841.

Nous avions remarqué, sans l'expliquer, une lacune considérable dans la correspondance de Custodi, entre les années 1835 et 1841. Dans une lettre à Pietro Configliacchi, datée du 28 janvier 1841[2], et qui serait à rapprocher de celle qu'on vient de lire, Custodi fait allusion aux circonstances qui l'ont obligé, peu de temps après la réception des notices biographiques que lui avait adressées le professeur de Pavie, à interrompre toute correspondance littéraire[3]. Quelles furent ces circonstances, les quelques lignes qui suivent, tirées d'une lettre de Custodi à l'un de ses intimes amis, l'abbé Vincenzo Dalberti, que nous avons déjà rencontré plus haut, le font entendre assez clairement : il s'agit de quelque aventure politique, qui n'était pas la première dans l'existence mouvementée de Custodi.

Custodi à l'abbé Vincenzo Dalberti.

Carissimo amico,

Una delle fasi della mia vita procellosa fu il periodo trascorso dall' estate del 1835[4] fino al dicembre dello scorso anno 1840. Scorgendo che alcuni benevoli, alla testa de' quali era il governatore della Lombardia, conte Hartig, tendevano a cimentare la mia pronta suscettibilità, onde farmi trascorrere a qualche imprudenza, che porgesse loro la desiderata occasione di trovarmi in colpa, ebbi ricorso al mio solito espediente di ecclissarmi politicamente, sotto il pretesto di una simulata malattia; appena però il suddetto mio persecutore fu meritamente promosso a maggior grado, e quindi rimosso dalle provincie italiane, già dal dicembre suddetto sono sbucato dalla mia tana, ed ho riassunto il primo tenore di vita, lavorando con gusto ed alacrità in oggetti svariati...

Galbiate, 12 giugno 1841[5].

1. *Ms. ital.* 1550, fol. 284. — *Minute*, de la main de Custodi.
2. *Ms. ital.* 1550, fol. 287.
3. Dans cette même lettre, Custodi exprime à nouveau son désir de se rendre acquéreur des manuscrits du vice-amiral Malaspina.
4. Dans une lettre au professeur Raffaele Tosoni, datée du 21 déc. 1840 (*ms. ital.* 1564, fol. 294 v°), Custodi, parlant de cette année 1835, la qualifie d'« anno d'ingrata ricordanza sotto più rapporti ».
5. *Ms. ital.* 1551, fol. 33. — *Minute,* de la main de Custodi. — Le passage reproduit ici est à rapprocher du début du mémoire justificatif et historique adressé, le 29 décembre 1840, par Custodi au baron Antonio Mazzetti, et conservé dans le manuscrit italien 1555, fol. 294 et suivants; on y lit, notamment : « Io mi trovava fin dall' autunno dell' anno 1835, fissato nella costante risoluzione di astenermi da ogni sorta di corrispondenza esterna, anche letteraria; nel qual proposito inclinai in parte per un opportuno consiglio di prudenza, e in parte per un giusto sdegno a cagione di due gravi offese fattemi da S. E. il signore Governatore, conte Hartig, delle quali mi sarà impossibile di più scordarmi. » Cf. l'opuscule déjà cité de Custodi : « *Lettera a S. E. il barone Antonio Mazzetti* », Milano, 1848.

Appendice III

Fragments des « Mémoires » de Custodi.

On sait que Custodi avait commencé à écrire des *Mémoires* sur les choses et sur les hommes de son temps. Dans le *Manifesto* qui fut, en 1820, l'objet d'une censure si opiniâtre[1], il annonce des *Memorie della mia Vita e del mio Tempo*, dont le titre devient bientôt *Memorie Italiche del mio Tempo*, ouvrage où l'on aurait trouvé l'exposé sincère et impartial des événements dont il avait été acteur ou témoin, pendant les années si troublées du commencement du siècle, jusqu'en 1814. Il ne semble pas que ces *Mémoires* nous soient parvenus ; il n'est même pas sûr qu'ils aient été complètement rédigés. Mais, parmi les papiers de Custodi, on rencontre çà et là des notes d'un caractère plus ou moins personnel, qui en sont comme les fragments. Il a semblé qu'il y avait quelque avantage à grouper ici ces différents morceaux, ceux du moins qui présentent quelque intérêt, en laissant de côté les notes plus insignifiantes.

Ces fragments se rapportent tous soit à des hommes politiques que Custodi, par la nature même de ses fonctions, était à même de bien connaître, tels que Melzi d'Eril, Prina, Sommariva, soit à des littérateurs de son temps, notamment Monti et Manzoni. Custodi s'y montre presque partout très malveillant ; il éprouve comme un secret plaisir à rapporter sur ses contemporains des traits peu favorables. Manzoni est particulièrement maltraité ; nous laissons naturellement à Custodi la responsabilité des fâcheux propos dont il se fait l'écho à son sujet.

a) Sur Melzi d'Eril.

I

Appena il conte Melzi fu eletto vice-presidente della Repubblica Italiana, assecondando le viste future del suo padrone e l'indole propria, egli, che, privato e finchè avea a spendere i suoi danari, vivea meschinamente, nè meglio alloggiava, pranzando anche per economia assai frequentemente in casa d'altri, non solo si montò in gran sussiego e ristabilì l'etichetta monarchica, ma la sua piccola e boriosa anima s'infanatichì di voler repristinare e in tutto imitare l'antica corte dell' arciduca Ferdinando d'Austria. Quindi fece rintracciare e prese al suo soldo quanti esistevano ancora degl' impiegati arciducali per la cucina, per la credenza e per gli altri uffici di servizio domestico; ma e quelli e gli altri impiegati di tal classe, che erano stati da lui assunti, venivano da esso con nojosa frequenza interrogati sul fare la tale o la tal' altra cosa : *come facevasi al tempo dell' arciduca?* e le risposte che ne riceveva, erano il tipo imutabile de' successivi suoi ordini.

Suo faccendiere, l'orgoglioso e stupido rag[ionie]re Onofrio Villa : suo copista, col titolo di segretario, l'inetto figlio del suddetto ; suo confidente, che fece capo della polizia di Milano, il legale Canziani, giocatore vizioso, che disperato s' anegò poi nel Ticino; altro confidente del conte Melzi, il pedante Guarnieri, ch' era maestro de' primi elementi del leggere e di grammatica di suo nepote, il conte Gabriellino Verri, e ch' egli promosse alla carica di direttore generale delle Poste in Milano, e poi mandò organizzatore della Posta di Roma, dove si rese il zimbello delle prostitute, de' parasiti e de' buffoni per la sua boriosa vanità e per la lubricità la più scurrile ; sì che fu d' uopo di richiamarlo intempestivamente, lasciandolo però ancora alla direzione delle Poste in Milano[2].

1. Voir plus haut, l'*Appendice II, 3* : *Custodi et la Censure.*
2. *Ms. ital.* 1556, fol. 144.

II

Il conte Melzi d'Eril mascherava col sussiego spagnuolo la mediocrità del suo genio e delle sue cognizioni. Buonaparte, che preferiva per sistema negli uomini della rivoluzione quelli che appartenevano all' antica nobiltà, prese a distinguer Melzi come uomo di Stato, del pari che distinse Oriani come il tipo degli uomini dotti. — Ma assunto Melzi alla vice-presidenza, si mostrò nella naturale sua nullità, ostinato e pregiudicato nelle sue amicizie e protezioni, timoroso al segno da credere a tutti i sogni di congiure che gli si sussurravano per cavarne denari, incapace di un' alta e generosa idea, minuto e pet[t]egolo negli affari; e sarebbe riuscito del tutto spregevole, se non avesse mostrato, benchè avvolta nella sua naturale inerzia, una sola virtù, un amor sincero del bene del suo paese. Tra le sue ridicole prevenzioni ed affezioni, fu clamorosa quella per Paolo Emilio Guarnieri, pedante sciocco e vanaglorioso. Appena installato nel Governo, egli il promosse direttore generale delle Poste; indi lo spedì commissario a sistemare le Poste di Roma. Colà si produsse il Guarnieri in abbigliamenti teatrali e ridicoli; ma fece più, e imitando la depravazione de' costumi cardinalizi e prelatizi, si pose a fare le spese alle più famose cortigiane, una delle quali, trovandosi al servizio della Polizia superiore, si recò a sistema di procurare un continuo argomento di variate celie a monsignor Governatore e al cardinale Segretario di Stato, col racconto delle laide scempiagini del vecchio commissario cisalpino.

La favorevole prevenzione di Melzi per il suo Guarnieri glielo avea fatto raccomandare alla vedova Verri, sua sorella, per farlo precettore del giovinetto Gabbriele. Uno giorno, nel visitare la vedova, trovai con essa il precettore e l'alunno; e tosto il Guarnieri volle farmi sentire un' esperimento del suo metodo d'insegnare e de' progressi del giovane allievo; gli presenta aperto il Vocabolario del Mandosio, e *da bravo* (gli dice), *contino Gabriele, recitate al signore questa colonna di vocaboli.* Detto, fatto; il giovinetto recitò da cima a fondo la lista de' vocaboli aditatigli, ed indi recitò di nuovo dall' ultimo al primo i vocaboli stessi, con vivo applauso del precettore, il quale si vantò esser questo il suo metodo prediletto : se il contino Verri è riuscito un colto e savio cavaliere, certamente non ne ha debito al maestro datogli dallo zio[1].

III

Francesco Melzi d'Eril, *Cittadino* in Lombardia e *Grande* in Ispagna, dove avea estesi ma infruttiferi possedimenti, appunto per il complesso di que' due titoli fu distinto da Buonaparte, che il fece inviare rappresentante della bambina Repubblica al congresso di Rastadt.

Avea tenui fortune, finchè, l'alleanza della Spagna colla Francia avendo impegnata la prima in solleciti e grandi allestimenti navali, egli trovò il modo di far prescegliere gli alberi delle sue vaste foreste, donde ritrasse molto danaro.

Con un aspetto di maestà lapidaria, con molto sussiego, e con un dire

1. *Ms. ital.* 1556, fol. 145.

studiato e caustico, si acquistò fama di acuto ingegno politico, e questo concetto lo produsse in considerazione presso i nuovi dominanti. Prima di questo tempo, limitavasi ad un circolo di poche conoscenze. Tenace e risparmiatore del proprio, s'era fatto un sistema di pranzar sovente nelle case altrui; e non volendo caricarsi del peso e del dispendio di una moglie, incontrò nella vaga venere assai disgrazie, sì che in età matura dovette soggiacere a più mutilazioni delle parti sessuali, che gli resero più breve la vita e dolorosissimo l'ultimo stadio di essa.

Dal principio del suo governo come vice-presidente, assecondando la propria natura timida e sospettosa, fece esporre presso gli ufficj della Presidenza, in ciascun dicastero di Polizia, una cassetta forata per ricevere le denunzie segrete; per il quale mezzo varj astuti spioni (tra i quali il frate Guidi, il di lui fratello dottore, ec., ec.), turbando le sue notti collo spavento d'inventate congiure, gli smunsero abbondanti rimunerazioni. È però vero che, durante la sua carica, impiegò il danaro pubblico in più cose di utilità e di decoro al paese. Sotto di lui fu istituita la Pinacoteca di Brera, con un ricco corredo di modelli[1], fu stabilita in Milano la Scuola di Mosaico, e si diede principio alla utilissima costumanza di mandare periodicamente a Roma, a spese dello Stato, alcuni de' più abili alunni delle belle arti a perfezionare i loro studj sui grandi esemplari. È pur dovuta alla privata sua protezione la ristampa fatta in Roma, con regia splendidezza, della rarissima edizione dell' *Architettura militare* del Marchi[2]; nè stette per lui se misere e pedantesche riuscirono le cure impiegatevi dall' editore da lui prescelto col solito non felice tatto, l'architetto Filippo Marini.

Alla erezione del Regno Italiano nel 1805, il suo congedo fu accompagnato dal dono splendidissimo di un reddito perpetuo di annui fr. 200 m., costituito in maggiorasco transitorio anche per adozione, col titolo di Duca di Lodi. Nel sistemare la parte economica di questa dotazione, egli si mostrò insistente e minuziòso all' estremo, non essendo che sogni e sfarzose chimere i tratti del di lui disinteresse milantati (?) da Madama Staël[3], per il suo costante proposito di sfregiare Napoleone. La Direzione generale del Demanio (della quale io era allora Segretario generale), il ministro delle Finanze, il Vice-Rè, tutti furono stancati dalle continue ricercatezze che andava fantasticando e proponendo, sia direttamente, co' suoi biglietti, sia per mezzo del suo commissionato il rag[ionie]re Onofrio Villa, all'unico intento di rendere sempre più pingue l'ottenuta munificenza. E coll' incessante insistere ed importunare, riuscì a farsi assegnare per soli fr. 130 m. il vastissimo latifondio della Correzola, deteriorato in vero dalle corrosioni del Brenta, ma che, per comune estimazione, fruttava, non molti anni prima, ai monaci di Santa Giustina di Padova, più di cento mille ducati veneti. A compir poi le restanti L. 70 m. si dovette finire col rendere disponibili i migliori grossi livelli, ossia canoni perpetui, di proprietà del fondo di Religione, e procedenti dalle

1. Custodi avait écrit après *modelli:* « alcuni de' quali donati da lui esso; » il a biffé ce membre de phrase.

2. *Architettura militare di Francesco de' Marchi, illustrata da Luigi Marini*, Roma, da' torchi di Mariano de Romanis, 1810, 5 vol. gr. in-folio.

3. Un extrait des *Considérations sur... la Révolution française*, de Madame de Staël, concernant Melzi d'Eril, occupe le feuillet 148 du manuscrit, et vient immédiatement après le fragment que nous imprimons ici; il est de la main de Custodi, qui l'a fait suivre d'une assez longue note, où l'on trouvera, sur la dotation de l'ex-vice-président, à peu près les mêmes détails qu'ici.

soppressioni dell' imperatore Giuseppe II, e fargliene l'assegnamento, persistendo egli nel protestare che non trovava alcun' altra proprietà che gli convenisse, dacchè avea conosciuto ch' erano quelli esenti da ogni imposizione ed offrivano altresì nel decorso del tempo più eventualità lucrose[1].

b) Sur Giuseppe Prina.

I

Prina et Custodi[2].

Le opinioni da me costantemente sostenute negli scritti che pubblicai tanto nel primo triennio Cisalpino che successivamente, e l'essermi sempre astenuto dall' avvicinare e corteggiare i supremi magistrati Francesi o Italiani, mi aveano presso di essi posto in concetto di un cittadino buon servitore dello Stato negl' impieghi, ma nè domabile, nè pieghevole alla servilità domestica o all' influenza straniera. Questo concetto mi fu espresso dal Vice-Rè, allorquando, eletto dall' Imperatore Consigliere di Stato, gli venni presentato per la prima volta dal mio Ministro in una delle solite udienze solenni della Domenica. Fra il gran circolo formato dalle dignità e cariche di Corte, dai Ministri, Senatori e Consiglieri, mi diss' egli con un sorriso misto di serio : *Adesso dovete dedicarvi intieramente a ben servire Sua Maestà.* Fra i varj concetti che tosto mi si offrirono alla mente, mi ristrinsi a rispondere : *Altezza Imperiale, io non potrò fare di più di quello che ho fatto finora, avendo sempre servito con zelo e lealtà, e ne provoco alla testimonianza del mio Ministro.* Questi confermò il mio detto con cortesi parole; il Vice-Rè sorrise, e passò ad altri.

In proposito della mia nomina a Consigliere-Uditore, è caratteristico nel Ministro delle Finanze il seguente tratto. Ritornando di Corte, me ne diede egli la notizia; gli dissi io tosto, che, non dubitando di averne debito a lui, lo pregava di gradire i miei sinceri ringraziamenti. — *Non mi dovete ringraziar di nulla,* rispose; *la proposizione fu fatta dal Vice-Rè, ed io mi vi opposi per quanto ho potuto.* — Era stato suo fine per non togliermi al Ministero; laonde propose tosto dopo al Vice-Rè di lasciarmi cumulare le incombenze delle due cariche, e ne riportò l'assenso in via interinale e di esperimento : interinalità che finì col Regno.

Il Ministro delle Finanze era assai versato nella letteratura italiana e latina; e nel citarne, all' opportunità del discorso, de' lunghi tratti, era bene servito dalla sua memoria. Naturalmente facondo, si esprimeva bene, e con chiarezza e precizione, sì in italiano che in francese. Scriveva nelle due lingue con eguale facilità, ma occupava poi molto tempo a correggere e cangiare le frasi e i concetti del suo scritto. Gli estesi studj legali di cui avea dovuto occuparsi nel suo regio fiscalato in Piemonte, erano ancora freschi nella sua mente, e ne faceva egli buon uso nella trattazione delle materie contenziose. Era impaziente di una lunga od intensa applicazione,

1. *Ms. ital.* 1556, fol. 147.
2. Sur les relations de Prina et de Custodi, voir encore la lettre de Prina imprimée plus loin, *Appendice V, c.*

ma quando con uno sforzo si poneva ad esaminare o trattare un oggetto importante, benchè dolendosi e contorcendosi spesso, vi resisteva con costanza, e ne approfondiva la discussione sotto ogni aspetto, con ordine e perspicuità. Di solito lavorava assai, ma avea il debole di far credere che le sue occupazioni fossero più gravi e più lunghe che in fatti non erano. Più di una volta, recandomi io da lui, dopo di avere inteso dai domestici che stavasi intrattenendo al bigliardo, il vedeva avvanzarsi verso di me colla testa appoggiata ad un mano, nel proposito di farmi credere ch' egli sortiva dalla più seria meditazione. Del pari, allorchè recavasi al Consiglio de' Ministri avanti il Vice-Rè, se per sorte avea tra gli affari da riferire una relazione scritta da esso, ne volea seco la minuta, onde far mostra de' lavori assidui, del di cui sopracarico soleva querelarsi. E tal fiata avvenne, nè fu sola, che ritornando dal Consiglio colla mente ancora occupata delle querimonie fatte sulla intensità delle sue occupazioni, narravami in aria affannosa di aver rappresentato al Principe l'enorme peso al quale soggiaceva, et che tutto premeva sopra di lui; e come più volte si è ripetuto lo stesso incidente, quasi ravvedendosi al mio ascoltarlo in silenzio, declinava poi a queste o consimili parole : *e certamente non potrei reggere, se non fossi sostenuto dal vostro aiuto.*

Le finanze del Regno d'Italia, nulle dapprima, furono sua creazione; con una minore fiscalità, avrebbero meritato di essere considerate come una scienza, cui per i principj erano state elevate. Gli stessi regolamenti francesi per le imposizioni indirette furono resi migliori nell' applicazione per semplicità e per ordine. Gli amministratori e sorveglianti, per tutta la scala, dal primo all' ultimo, sull' esempio del Ministro e colla scorta delle sue continue istruzioni, gareggiavano, per la più gran parte, nella cura della regolarità e dell' economia. Per tal modo, le finanze italiane presentarono, in tutti i rami di percezione, spese così tenui da reggere ad ogni più lusinghiero confronto [1].

II

Autre note sur Prina.

Se [2] il ministro era estremamente ligio ai voleri espressi del sovrano, non lasciava però, nelle sue proposizioni, di aver di mira la prosperità delle basi produttive. Sotto quest' aspetto, dopo che i raccolti agricoli aveano declinato e mantenevansi a basso prezzo, riconobbe che l'imposizione prediale non poteva più senza danno mantenersi al limite stabilito di centesimi 15, 3, 6 (den. 48) per ogni scudo di estimo. Propose quindi all' Imperatore, nel 1811, di diminuirla di un quarto, promettendogli equivalenti compensazioni ne' rami indiretti. Fu rescritto che, quando il reddito de' dazi di consumo fosse portato a 15 milioni, avrebbesi aderito al progetto. Ne' due anni successivi questo maggior limite fu raggiunto; ma l'Imperatore, implicato nelle conseguenze de' disastri di Russia, lasciò l'una e l'altra imposta, gli Austriaci trovaronle entrambe in vigore; e nell' egual limite, non ostante la pace e la deteriorata economia del paese, le mantennero [3].

1. *Ms. ital.* 1559, fol. 330. — Suivent quelques considérations un peu spéciales sur les finances du royaume d'Italie.

2. Cette note est précédée des quelques mots que voici : « Da aggiungersi dove parlasi della servilità del ministro ai voleri dell' Imperatore. »

3. *Ms. ital.* 1559, fol. 330.

c) Sur Sommariva.

I

L'avvocato Giambattista Sommariva avea riputazione, nel 1796, di un legale più destro che dotto. Le sue scritture erano al di sotto della mediocrità. Fu uno tra i compiacenti scelti dalle autorità francesi ad amministrare lo Stato con un' obbedienza passiva ai loro voleri. Dopo di aver fatto parte dell' amministrazione generale della Lombardia, fu segretario generale del Direttorio; emigrò in Francia; nel 1801, fu il primo tra i membri del Comitato di Governo, fino all' installazione della Repubblica italiana; d'allora in poi, rientrò nella vita privata, occupandosi a cumulare coll' industria le acquistate colossali ricchezze, ed impiegandone gli enormi redditi a fare il magnifico nel lusso delle ville, degli arredi e delle collezioni d'ogni sorta di oggetti di belle arti. Si noverano tra questi quattro o cinque grandi lavori di Canova, e li bassi rilievi del trionfo di Alessandro di Thorwaldsen, dati in commissione da Napoleone e di cui nessun principe osò di procurarsi l'acquisto. La villa, già Clerici, sul lago di Como, notabilmente ampliata, quella di S. Colombaro, di nuovo eretta, l'altra sommamente signorile nella valle di Monmorency, sono rimarchevoli per il gusto e la ricchezza, tanto delle fabbriche quanto degli addobbi, e dopo sì enormi spese, morì Sommariva in Milano, nel gennajo 1826, lasciando un asse giudicato non minore di 16 milioni di franchi, de' quali fu erede un unico figlio, maggiore nelle guardie del Rè di Francia. L'origine di una tanta fortuna fu il negozio delle carte Cisalpine e lo sconto de' mandati del Tesoro, di cui sì il Direttorio che il Comitato facevano un' emissione sproporzionata alla realtà dei fondi, o che tale almeno supponevasi, così che era d' uopo di uno special ordine per quittanzarli, e un siffatto ordine era venduto a prezzo. Non ostante una sì gran fortuna, sua moglie, di lui divisa, visse abitualmente fuori di Milano con una meschina pensione, la quale nella sua maggior misura non ha oltrepassato l'annualità di L. 3 m. di Milano.

Nel Comitato di Governo, avea di stipendio L. 30 m. di Milano; per diciotto mesi di sua durata, sono L. 45000; e sono da accrescersi a 75 m., con un' annualità di soldo che, all' uscito, si assegnarono i governanti per ciascuno, coll'assenso del Rappresentante francese consigliere Petiet, il quale n' ebbe altrettanto. Ciò stante, gli onesti emolumenti del governante Sommariva andarono tutti consunti, e neppure bastarono a pagare la mala notte di Gorla[1].

II

Il conte Sommariva, splendidissimo nelle spese di suo capriccio, era così taccagno negli altri oggetti e perfino nella tavola, che, avendo a questa convitati esteri di considerazione nel ceto civile, faceva servire al *dessert* piatti con frutta e paste artefatte di legno, cui qualche volta stendendo la mano confidenzialmente alcuno de' convitati e servendosene, ebbe occasione di se-ne accorgere al taglio, con sorpresa sì propria che de' vicini commensali. Una

1. *Ms. ital.* 1563 fol. 249 v°.

di queste scoperte comiche avvenne nella sua villa, ex-Clerici, in Tremezzina sul lago di Como, due anni prima della sua morte[1].

d) Sur Monti.

I

« Carattere di Monti[2]. »

Non vi fu, trà li celebri uomini di lettere de' nostri tempi, uomo che più di Vincenzo Monti concedesse, in ogni suo fatto, più all' arte che alla natura. Nessuno più di lui fu per carattere blanditore dei ricchi e dei rè, nessuno fu più caldo lodatore de' principj repubblicani e della libertà. Il suo cuore non aveva alcuna parte in questi esercizj della sua professione di poeta, e poeta stipendiato. Quando scriveva senza mercede, nol faceva che per un proseguimento della già presa abitudine. Egli era nello scriver versi ciò che l'attore comico o tragico è sul teatro; investivasi della parte che proponevasi di rappresentare, e poneva ogni studio a rappresentarla con tutto il calore e con tutte le apparenze della verità.

In una delle volte che negli ultimi suoi anni, essendo in villa a Caraverio, venne visitarmi a Galbiate, mi recitò varie lunghe parti di una *Corona* di sonetti sull' argomento, allora di moda, della rivoluzione della Grecia contro i Turchi, e a malgrado della sua apoples[s]ia investivasi talmente degli alti sensi che aveva abilissimamente espressi, che di più non avrebbesi potuto attendere da un giovane improvvisatore[3].

II

Il carattere del Monti fu quello d'un vero poeta, un carattere senza carattere, carattere senza fisonomia e senza energia. Egli trattava ogni argomento come un tema accademico, che una pronta immaginazione e una facilissima verseggiatura vestivano di colori appropriati... Ma nel fondo, la sua anima non era quella di uno schiavo, incensatore spontaneo del potere assoluto; essa commovevasi a tutte le idee generose, e, se allora scriveva, l'immaginazione e il cuore erano d' accordo nell' ispirarlo. Io posso far fede, per più di una prova, che in questa parte era Monti ancora lo stesso negli ultimi tempi, e, quando il poteva senza pericolo, apertamente il manifestava[4].

III

Circa due anni prima della sua morte, Vincenzo Monti, già appopletico, volle fare una specie di solenne riconciliazione colla Chiesa cattolica, e, fatto

1. *Ms. ital.* 1563, fol. 248. — Au feuillet suivant (249), nous relevons ces lignes sur la correspondance de Sommariva : « La corrispondenza di Sommariva fu trascritta fedelmente dagli originali, affidati da Giraud a Talamona..., allorchè Sommariva, col mezzo della polizia, avea tentato, mediante una visita domiciliare, d'impossessarsene... »

2. Titre de la main de Custodi; le morceau suivant aurait pu être intitulé de même.

3. *Ms. ital.* 1557, fol. 78 r°.

4. *Ms. ital.* 1557, fol. 110 v°. — Ce second morceau vient à la suite d'extraits d'un article nécrologique de Paride Zajotti sur Monti.

chiamare il giovane prete Ambrosoli, coadjutore alla parocchia di S. Francesco di Paolo in Milano, si confessò da lui, e nel congedarlo, gli consegnò, in prova della sua resipiscenza, l'originale manoscritto della traduzione italiana ch' egli avea fatta, molti anni addietro, della *Pucelle d'Orléans,* di Voltaire, con libera facoltà di distruggerlo : ciò che l'Ambrosoli dice di aver eseguito, dopo di averlo mostrato a più distinte persone, e in ispecie al cardinale arcivescovo[1].

e) Sur Foscolo.

Io conobbi con qualche famigliarità Ugo Foscolo, nei primi tempi della Cisalpina, allorchè stampava le sue cose nella stamperia di San-Mattia alla Moneta, convegno speciale de' giovani scrittori repubblicani. Sotto la vicepresidenza di Melzi, essendo io capo della divisione di Polizia al Ministero dell' Interno, circa il 1802, venne egli un giorno da me in ufficio, instando premurosamente perchè io facessi imprigionare un suo fratello minore, col quale aveva egli altercato, e ch' egli diceva avergli risposto irrispettosamente. Avendogl' io risposto che non sembravami esser questo un titolo bastante per un sì rigoroso procedimento, egli stette alquanto sopra pensiero, poi, come scosso ad una subitanea risoluzione, mi guardò bieco, indi mi disse : *Ebbene, io andrò a casa e gli brucerò le cervella.* Gli repplicai sorridendo, ch' era libero di far il suo piacere, ma che allora la prigione sarebbe stata per lui. Egli partì senz' altro dire, ed è ben da immaginarsi che non eseguì la ridicola sua minaccia[2].

f) Contre Manzoni.

I

« *Note biografiche di Alessandro Manzoni*[3]. »

20 ottobre 1827.

La famiglia Manzoni è originaria di Barz[i]o, nella Valsassina, dove esiste ancora la non piccola casa de' suoi antenati.

Giulia Beccaria, ripugnando a vivere col marito D. Pietro Manzoni, si era decisa a provocare il divorzio per il fondato motivo di esser egli inabile al matrimonio, per la mancanza de' testicoli; ma siccome trovavasi gravida,

1. *Ms. ital.* 1557, fol. 115 r°. — Le 19 septembre 1834, Custodi, écrivant à Giuseppe Ambrosoli, père du jeune prêtre, le priait de solliciter de son fils une sorte de court rapport sur ce fait de la livraison par Monti de sa traduction de la *Pucelle,* fait que Custodi pensait consigner dans la notice qu'il préparait alors sur Monti (*ms. ital.* 1557, fol. 104); la réponse de Giuseppe Ambrosoli ne se rencontre pas dans la collection Custodi. — Le 30 septembre de la même année, nouvelle lettre de Custodi à Giuseppe Ambrosoli (*ms. ital.* 1557, fol. 103); nous y lisons : « Ringrazio summamente sì te che l'abate tuo figlio, della premura che vi siete dato per favorirmi. Siccome scorgo, dalle notizie communicatemi, avere il cardinale arcivescovo data ricevuta del... manoscritto, con facoltà anche di pubblicarla, così amerei che volesti procurarmi una copia di quel documento. » — Sur Monti et des lettres et sonnets de lui, voir encore deux lettres de Custodi à Gerolamo Primo (*ms. ital.* 1559, fol. 303, lettre de septembre 1834, et fol. 302, lettre du 19 février 1835).

2. *Ms. ital.* 1551, fol. 397. — De la main de Custodi et signé de lui.

3. Ce titre, ainsi que la date, est de la main de Custodi.

ne fu dissuasa dagli amici per non pubblicare la sua vergogna, onde partorì al marito il figlio non suo, Alessandro.

Morto il padre, il di lui cadavere fu seppolto nel piccolo vestibolo della sagrestia annessa all' oratorio del suo palazzo del Galeotto, posto a ponente e non lungi da Lecco; e il figlio Alessandro, divenuto possessore dell' eredità, nella vendita del sudetto palazzo colle attinenze al signor Giuseppe di Alfonso Scola, non si curò di farne prima trasportare il padre non suo, il quale giace tuttora al luogo indicato, sottoposto ad una larga pietra.

La madre, che s' era divisa dal marito assai tempo prima della di lui morte, giovandosi della facilità de' tempi repubblicani, passò a convivere col conte Carlo[1] Imbonati, alternando la loro dimora ora in Milano, ed ora in Parigi; e in questa città morendo egli nel 1806, lasciò la Giulia erede della ricca sua sostanza, senza riguardo de' bisogni di alcune delle molte sue sorelle, che trovavansi maritate presso famiglie di assai anguste fortune.

Giulia, doppiamente vedova, del marito aborrito e dell' amico prediletto, e che bene il meritava, fece trasportare il cadavere dell' Imbonati da Parigi a Brusuglio, a quattro miglia da Milano ed un miglio divergendo a destra dalla strada Comasina; ivi gli fece erigere un sepolcro famigliare, cui si discendeva da una scala a chiocciola coperta da un tempietto; ed era questo preceduto da un pronoo o piccolo portico, cui conduceva un viale a due ale di cipressi; ed ivi recavasi la dolente erede, due volte al giorno, a pregar pace al defunto compagno. Quel tempietto funebre distinguevasi per bella semplicità d'architettura, e il pittore Giuseppe Bossi lo aveva ornato con più medaglie e lunette a chiaro-scuro, colla precisione di designo che in lui si loda.

Trascorsero pochi anni, e la vedova Giulia Beccaria-Manzoni-Imbonati si fece divota. Gli adulatori di essa, in veste nera, presto la persuasero a far gettare nella fossa comune il cadavere dell' adultero compagno; ed ella pronta obbediva, sì che e i cipressi e il tempietto e gli ornamenti delle belle arti, che il decoravano, presto rassomigliarono alle rovine di una profana anticaglia; ma le ricche sostanze, acquistate con mezzi peccaminosi e scandalosi, non furono respinte e restituite a chi per diritto di natura avrebbero spettato; chè gl' ipocriti consiglieri le trovarono opportune a mantener loro i pasti[2] opulenti e le espiatorie, copiose largizioni.

Prima di questa pia metamorfosi, Alessandro Manzoni si ammogliò. Le massime di civile filosofia, che allora reggevano la famiglia, persuasero a seguire le forme legali stabilite per i matrimonj tra individui di diversa religione; quindi a benedire il matrimonio tra lo sposo cattolico e la giovane Blondel protestante, si associò al proposto di S. Fedele un predicante espressamente chiamato dalla Svizzera. Ma presto l'indole del Manzoni si trovò pronto a stringersi coll' amor materno in società di pinzocchere, e la tenera sposa fu amorosamente costretta ad associarvisi. Ora che Manzoni è divenuto un personaggio incensato a gara dai divoti che ambiscono di appropriarsi i meriti de' suoi talenti, e dai letteratuzzi che si pascono alla sua copiosa tavola, si va dicendo che la sua conversione è dovuta a un vecchio Piemontese, il rappresenta[n]te Somis, da lui conosciuto in Parigi, quasi che egli dapprima fosse ateo od eretico, e quasi che le massime della religione dipen-

1. Le mot « Carlo » est en surcharge, et résulte d'une correction.
2. L'écriture de Custodi permet de lire à cet endroit aussi bien « posti » que « pasti ».

dessero da ragionamenti, anzi che da una passiva credenza, figlia di uno speciale organismo.

Quindi la fama di Manzoni, cominciata col poemetto profano, ricco di bellezze poetiche, *In morte di Imbonati*, salì al colmo cogl' *Inni sacri*[1], nei quali gareggiò felicemente colle sacre canzoni del b. Alfonso da Liguori.

La madre[2] e il figlio aveano un agente, che nelle frequenti e lunghe loro assenze, amministrava i loro averi con intelligenza, zelo e fedeltà; era desso l'abate Caro Zinami, prete per accidente, e creato filosofo dalla natura. Egli non seppe blandire alle smorfie de' nuovi convertiti; onde allontanato dalla casa, si è lasciato morire in un abietto recovero che gli si fece appigionare, fra la penuria e l'incertezza de' più necessarj mezzi di vivere. Io m' era valso di lui per farmi cedere dal Manzoni le *Opere di Rousseau*, della rarissima edizione di *Didot* di Parigi, in forma di in 8°[3], in cambio di altre opere intemerate che mi offersi di rimettergli; ma allorquando egli era per parlarne, il fuoco ne avea già fatto un olocausto alla superstizione, cioè non alla religione, ma alla sua maschera[4].

II

1. Per asseveranza di Pietro Taglioretti, di Sigismondo Silva e di altri amici della Giulia Beccaria-Manzoni, il vero padre di Alessandro Manzoni fu il cavaliere Giovanni Verri, che morì in Como pochi anni sono.

2. Alla morte di Pietro Taglioretti, questi mostravasi inquieto dell' esito che avrebbero avuto cinque volumi, nei quali avea egli fatto legare la sua corrispondenza confidenziale colla Giulia; e l'amico che l'assisteva l'assicurò che, per questa parte, morisse tranquillo, ch' egli stesso s'incaricava di sottrarli alle ispezioni giudiziarie e rimetterli[5] all' amica: il che eseguì, passandole anche in aggiunta il di lei ritratto, opera della gioventù di A. Appiani, di che essa indennizò gli eredi col pagamento di tre doppie di Genova.

3. La conversione religiosa della Giulia era stata incominciata, vivente ancora Giuseppe *(sic)* Imbonati, in Parigi, dall' ex-vescovo Grégoire, e da un prete italiano ivi dimorante...[6].

III

Gli uomini dotti, di mente ascetica, si dividono in due classi. Una de' superbi, che stoltamente s'immaginano aver Dio bisogno di essere da loro difeso, quasi che non la difesa, ma la dimostrazione dell' esistenza e dell' onnipotenza di esso non sia per ognuno evidente e sensibile nella contemplazione di tutte le cose create. L'altra è de' fanatici, che parteggiano per le più che profane pretese papali e per l'inviolabilità e primazia del clero.

1. En marge du feuillet 201 r°, Custodi a ajouté: « Fino al 1814, non avea egli ancora stampato se non che il bel poemetto *In morte d'Imbonati* e qualche inno. »

2. La minute de ce dernier paragraphe est très corrigée.

3. Sans doute l'édition de 1796-1801, en 25 volumes; elle est de format gr. in-18 et non de format in-8.

4. *Ms. ital.* 1555, fol. 201.

5. *Ms.*: rimetterlo.

6. *Ms. ital.* 1555, fol. 203 r°. — Les points de suspension sont dans le texte même de Custodi.

Questi entusiasti hanno per carattere l'ipocrisia e l'intolleranza, le quali due immondezze morali cuoprono sotto l'iride[1] di ostentate virtù e di una vanagloriosa carità. Senza parlar degli antichi, ne siano esempio li due più rinomati de' tempi correnti, Mascherana e Manzoni. Il primo, che pure avea molte buone qualità, non ebbe vergogna di denunziare al bibliotecario Bugatti, nel 1815, le [mie][2] OSSERVAZIONI sulla sua opera della *Concordia della Società colla Religione*, sapendo ch' egli era incaricato, dalla Censura di Vienna, di fare in Indice de' libri d'Italia da inscriversi tra i proscritti; il secondo trova combinabilissimo colla morale cristiana il godersi, insieme colla madre, la pingue eredità del di lei drudo, il conte Carlo Imbonati, senza riguardo alle molte sorelle di esso, rimaste perciò, secondo la loro condizione, nell' indigenza. Entrambi poi, del pari che i loro precursori e successori, hanno dato una falsa base ai loro ragionamenti, facendo scudo della santità dell' istituzione ai vizi e agli abusi de' sacri ministri, non dissimili da colui che volesse impugnare l'imperizia di un architetto asino cogli argomenti desunti dall' eccellenza dell'arte dell' architettura[3].

IV

Assicurasi che Alessandro Manzoni siasi trovato tra i nobili spettatori che nel giorno 20 aprile 1814 applaudivano, su la piazza di S. Fedele di Milano, agli sforzi de' tumultuanti, i quali finirono coll' assassinio del ministro Prina; e che egli, commosso da quel funesto esito, abbia poi concepito tali rimorsi di avervi indirettamente partecipato, fino ad essere per molto tempo afflitto da veglie notturne agitatissime, che diedero grave timore per la sua salute. È assai probabile che le reminiscenze di quella orribile scena gli abbiano somministrato più colori per rappresentarci, ne' *Promessi Sposi*, con maggior verità, i tumulti che per cagione della carestia precedettero in Milano la peste del 1630[4].

V

Sur le texte des « Promessi Sposi ».

Il lusso delle descrizioni era così abbondante nel *testo originale de'* PROMESSI SPOSI di Alessandro Manzoni, che all' atto di stamparlo, lo accorciò e mutilò in più luoghi[5], e per lunghi tratti in ciascuno di essi; il che prova due cose: 1° l'intemperanza dello scrittore; 2do una distemperatezza d'idee e di modi di narrazione, non che la poca connessione et successione loro, onde si possono lasciare o togliere a piacere, senza che ne apparisca difetto nella serie del discorso.

Il teologo Giuseppe Bot[t]elli di Arona, ammiratore del Manzoni, trascrisse in foglietti separati i principali passi stati ommessi nella stampa, e gl' inserì

1. Custodi avait d'abord écrit : « la nebbia ».
2. Mot effacé.
3. *Ms. ital.* 1555, fol. 192 r°.
4. *Ms. ital.* 1555, fol. 195 r°.
5. Ce sont ces passages, — dont quelques uns sont considérables, — supprimés par Manzoni, qui viennent d'être publiés dans le tome II des *Opere di Alessandro Manzoni*, edizione Hoepli, sous le titre : *Brani inediti dei Promessi Sposi*, per cura di Giovanni Sforza, Milan, 1905. — L'histoire du texte des *Promessi Sposi* a été, dans ces dernières années, l'objet de nombreux travaux ; voir *D'Ancona e Bacci, Manuale della Letteratura italiana*, t. V, p. 278 et t. VI, p. 103.

ai rispettivi luoghi di un esemplare della prima edizione di quel romanzo; ed un volume, così racconciato, egli mi mostrò nell' estate del 1829[1], ed ho potuto verificare che siffatti stralci furono eseguiti con tale distrazione che varj de' frammenti intralasciati erano evidentemente assai migliori del testo conservato.

Ciò non è stile, il di cui principale carattere è la connessione, ma è piuttosto, e soltanto, un lavoro a mosaico o di tarsia[2].

g) Sur le cardinal Zurla.

Seppi da fonte sicura che la promozione del padre Zurla al cardinalato fu conseguenza e quasi premio della sua erudizione geografica. Egli avea di già illustrato il mappamondo di fra Mauro, i viaggi de' fratelli Zeno e di Cadamosto e quelli di Marco Polo, quando, per l'ignoranza del segretario della Congregazione di *Propaganda* in Roma, una spedizione di dispacci per le Indie orientali fu mandata in America. Si sentì allora la necessità di avere nella *Propaganda* un uomo istrutto nella geografia, e fu chiamato il padre Placido Zurla dalla sua residenza di Murano, il di cui monastero, per convenzioni antiche col regio demanio, era stato da esso convertito in un collegio privato, di cui egli avea l'azienda. E come il posto di segretario della *Propaganda* è scala al cardinalato, quindi fra pochi anni Zurla fu fatto cardinale e vicario di Sua Santità; al ascendere al qual grado di confidenza gli giovò l'accidente della successione di due papi dello stesso suo ordine Camaldolese[3].

Appendice IV

Lettres concernant Giuseppe Baretti et sa correspondance.

On n'a pas oublié que Custodi a publié, en 1822-1823, à Milan, deux volumes intitulés : *Scritti scelti inediti o rari di Giuseppe Baretti, con nuove memorie della sua Vita.* Il avait de longue main préparé cette publication et sollicité de divers côtés des renseignements sur le célèbre critique piémontais. Quelques-unes des lettres adressées à Custodi, à l'occasion des recherches qu'il avait entreprises, sont conservées dans la collection inventoriée ci-dessus. En voici quatre, datées de 1813, qu'il a paru intéressant de grouper ici; les trois premières sont du célèbre chirurgien Michele-Vincenzo-Maria Malacarne, de Saluces; la dernière, de Giovanni-Battista Corniani.

I

Vincenzo Malacarne à Custodi.

Padova, 10 marzo 1813.

Pregiatissimo signor consigliere,

So che quando si vuole ubbidire a' cenni desideratissimi di una persona tanto benefica verso la mia famiglia e per tanti altri titoli meritevole di ogni

1. Cf. la lettre de Custodi à Giuseppe Bottelli, du 2 mai 1835, conservée dans le manuscrit italien 1548, fol. 348 v°, et dont un passage a été reproduit dans l'Introduction à cet Inventaire.
2. *Ms. ital.* 1555, fol. 191 r°.
3. *Ms. ital.* 1566, fol. 294.

risguardo, quanto più presto si fa, tanto riesce di maggiore aggradimento; perciò, non sì tosto Claro[1], mio figlio, mi espose il desiderio che la prestantissima Signoria Vostra à, di vedere le lettere dal Baretti a me dirette, immediatamente misi tutto l'impegno nel cercarne quante o potuto, fra un guazzabuglio inestricabile di carte, a cui fo proponimento ogni settimana, e mai non lo pongo in effetto, di dare pur finalmente qualche ordine.

Di ventiquattro che me ne restavano, ventiquattro anni fa, non ne trovai finora più di quattordici; non dispero di raccattar le altre dieci e raddoppierò la mia diligenza a tal fine, benchè non possa promettere più di così, posto che mi pare di avere frugato in tutti i luoghi dove avrei potuto riporle...

Aggiungo alle quattordici lettere il volumetto della Biblioteca oltremontana, dove si parla del Baretti, persuaso che s'Ella non lo à veduto, le piacerà di averlo sotto gli occhi...[2]

II

Du même au même.

Padova, 2 aprile 1813.

Signor consigliere pregiatissimo,

Ricevo con singolare compiacenza ossequiosa la compitissima sua delli 30 marzo, che mi trova occupato appunto nella ricerca delle rimanenti lettere del mio compatriota ed amico, nè perdo ancora totalmente la speranza di ritrovarle; il che accaduto, V. S. pregiatissima immediatamente le avrà. La notizia del Baretti è del conte Franchi di Pont[3], mio grazioso amico, il quale mi comunicava quanto egli faceva...[4]

III

Du même au même.

Padova, 5 settembre 1813.

Pregiatissimo signor consigliere,

Mi duole infinitamente, a dispetto delle più insistenti ripetute mie ricerche, di non aver più potuto ritrovare le rimanenti lettere, con qui favoriva

1. Claro-Giuseppe Malacarne, qui fut aussi en correspondance avec Custodi au sujet de Baretti et de son « carteggio »; voici, en effet, ce qu'on lit dans une lettre de lui au collectionneur milanais, datée de Turin, 25 août 1814 (*ms. ital.* 1555, fol. 87) : « Giunti poi quì in Torino, ci recammo entrambi, padre e figlio, dal signor Tabasso, procuratore de' Poveri, che, colla massima urbanità accogliendoci..., ci accennò di trovarsi in cognizione d'un intiero baule (se pur non di due) di carte e scritti del Baretti a persona di qui, con cui egli fu, finchè visse, continuamente in corrispondenza. Dunque attendiamo. »

2. *Ms. ital.* 1555, fol. 81.

3. L'édition des *Opere di Giuseppe Baretti scritte in lingua italiana*, en 5 volumes in-8°, parue à Milan, en 1813-1814, contient une « Vita dell' autore, scritta dal Cte Giuseppe Franchi di Pont »; c'est à cette biographie qu'il est fait allusion ici.

4. *Ms. ital.* 1555, fol. 82.

la mia consorte, e me, il nostro compatriota amico; e tanto più me ne duole, perchè, pensando e ripensando la strada che poteano aver fatto, mi sovvenne fia dall'anno scorso del *falò* che, due mesi prima di morire, quell'anima bella fece di molte lettere e scritture di varie persone, ed anche mie, che con mio consenso andava raccogliendo, e dicea che non le piacevano e che le volea brucciare, come in fatti accadde. Ella mantenne la parola, e probabilmente le Barettiane, che non ò trovato mai più, son state preda del fuoco. Non v'è angolo dove io veda ancor oggidì fascetti di carte, che non torni a frugarvi ed esaminare; ma in vano.

Non ò cognizione del motivo per cui il mio amico si dichiarasse zoppo; e se non fosse forse la gotta, che lo costringesse a zoppicare dacchè non l' ò più veduto (e sono ormai trentasette anni), io non mi ricordo che zoppicasse; invece ò saputo da vari piemontesi venuti d'Inghilterra, che a fieri attacchi di gotta era non di raro soggetto. Scriverò a Francesco Grassi, accademico di Torino, che soggiornò due anni in Londra e dee averlo conosciuto, e lo pregherò che informi Claro, mio figlio, in Milano, del sì o nò, affi[n]chè V. S. pregiatissima siane più sollecitamente informata...[1]

IV

Giovanni-Battista Corniani à Custodi.

Brescia, 27 ottobre 1813.

Pregiatissimo amico,

Ella mi offre un nuovo e caro pegno della sua preziosa amicizia, chiamandomi a contribuire alla sua lodevole impresa d' illustrare la vita e gli scritti di quel singolarissimo uomo di Giuseppe Baretti. Io le dirò che l' ho conosciuto personalmente in Milano nella primissima mia gioventù, anzi, in quelle matte lettere ch' egli stampò in Londra, in due tomi, per istruzione de' giovani Inglesi amatori della lingua Italiana, egli ne ha posta una sotto il mio nome. Molti aneddoti ho ritratti io dalla sua bocca, e molti altri da suoi intimi amici. Con un poco di agio io stenderò una relazione di tutto ciò che mi somministra la memoria in tale argomento.

Delle opere ch' Ella mi accenna io non ne sò sillaba. Quelle che mi sono note, come fattura del prefato scrittore, si riducono alle Lettere contro lo Schiavo, al Cicalamento contro il Bartoli, alle Lettere sul Portogallo, ec., alla Frusta, coi Discorsi Anti-Lucianeschi, al Discorso in Francese sopra Sakhespear *(sic)* e Voltaire, al libro inglese The Italians, alle Poesie piacevoli, a varie versioni poetiche, alla Traduzione in prosa Italiana dei Discorsi pittorici di Giosuè Raynold *(sic)*. Mi ricorda ancora di aver lette tre sue Lettere inglesi nel Monthly Review. Nella vita di Samuel Johnson scritta da Boswel, si leggon tre Lettere indiritte da quel celebre Inglese al nostro Baretti; ma Ella le avrà vedute...[2]

1. *Ms. ital.* 1555, fol. 83.

2. *Ms. ital.* 1550, fol. 330. — Le reste de la lettre de Corniani ne concerne plus Baretti. — En tête de la lettre, se lit cette note, de la main de Custodi : « Il s[r] Corniani non ha potuto adempire alla sua promessa, essendo morto pochi giorni dopo, cioè li 7 novembre 1813. »

Sur la correspondance de Baretti, on pourra encore consulter une lettre de Fortunato Federici à Custodi, datée de Padoue, le 18 juin 1816, dans laquelle il lui annonce l'envoi en communication d'un paquet d'« autografe lettere Barettiane bellissime e piene di aneddoti letterarj e curiosissimi di ogni maniera » (*ms. ital.* 1551, fol. 192). Ces lettres avaient été remises entre les mains de Federici par leur « schizzinoso » possesseur, le chevalier De Lazara. Elles étaient au nombre de cinquante environ, « da lui scritte da varj luoghi d'Italia e d'Inghilterra ad un suo amico, certo Bujovich, Dalmatino, avvocato in Venezia », Bujovich les avait données à Antonmaria Borromeo, et la veuve de ce dernier, à Lazara (lettre de Federici à Custodi, du 10 avril 1816; *ms. ital.* 1551, fol. 190); une note de Custodi (*ibid.*, *id.*) mentionne la restitution faite par lui de ce « volume originale », à la date du 3 septembre 1820. — Sur Baretti et ses œuvres, nous pouvons signaler encore, dans la collection de Custodi, quelques lettres de Jacopo Morelli, bibliothécaire de la Marcienne, à Venise, adressées à notre érudit milanais, en 1813 et 1814 (*ms. ital.* 1557, fol. 131 et suiv.)

Appendice V

On trouvera réunies, dans ce cinquième Appendice, quelques lettres ou fragments de lettres sans rapports entre elles, mais toutes écrites en italien, quelques lettres en français, ou écrites par des Français, devant former une sixième et dernière série de documents.

a) Extraits de la correspondance d'Amaduzzi[1].

De la très volumineuse correspondance d'Amaduzzi avec Isidoro Bianchi, on aurait pu tirer beaucoup plus que nous n'avons fait. Pour ne pas grossir démesurément cet Appendice, nous ne donnons ici que ces trois extraits ; les deux derniers concernent le séjour de Cagliostro à Rome, pendant les premiers mois de l'année 1790

I

Nouvelles de Rome.

...Nella terza festa di Pasqua, partirà da Roma il nostro monsignor Garampi, *iturus ad Sarmatas*[2] insieme col conte Caleppi, suo uditore, già diacono. Gli succede nel posto di segretario della Cifra un tal abate Federici di Sarzana, aiutante di studio di monsignor Riminaldi, esaltato dal favore dell' eminentissimo Pallavicini, segretario di Stato, a cui Nostro Signore[3] s' è compiaciuto dare quest' unica soddisfazione in mezzo alla sua insensibilità per qualsivoglia impegno. La Prefettura degli Archivi Segreti Vaticano e di Castel Sant' Angiolo è toccata all' abate Zampini, della Repubblica di San Marino ed uditore di casa Barberini, che era un antico conoscente del Papa et che ora è nell' età d' anni 73. Si sono a lui dati per coadjutori *cum futura successione in solidum* i due Marini, il bello ed il brutto, coll' obbligo d'andare ad abbitare al Vaticano e coll' appanaggio di 15 scudi al mese per ora. Questa società solidale, Dio non voglia che non frastorni qualche gelosia o diverbio.

1. Rappelons qu'une grande partie de la correspondance d'Amaduzzi est conservée à la bibliothèque communale de Savignano di Romagna ; M. G. Gasperoni en a tiré les éléments principaux d'un récent volume intitulé : *La Storia e le Lettere nella seconda metà del secolo XVIII* (Jesi, tip. cooperativa).
2. Clément XIV avait nommé Garampi nonce apostolique à Varsovie.
3. Le pape Clément XIV.

Voi forse saprete che, vacata la Custodia della biblioteca Barberini per la morte di monsignor Ballerini, è stata questa conferita da quella principessa all' abate Gaspero Garatoni, ora cherico, dopo d' averla ricusata il P. abate Pozzi.

Godrete, per l'amicizia che mi professate, di presto sentire me pure beneficato con un terzo argomento di pontificia clemenza, che consisterà nella Prefettura de' Musei Vaticani [1], per la quale sono assicurato con silenzio, che ora quì è massima di governo. Non sò ancora le condizioni e le particolarità di quest' impiego, che poi vi scriverò a suo tempo, giacchè con un papa imitatore di Q. Fabio Massimo convien più contare sulla sicurezza delle sue promesse che sulla sollecita esecuzione...

Il re di Francia ha mandato in dono a Nostro Signore una bella serie di 128 medaglie d' oro esprimenti tutte le gesta del suo regno, le quali avranno il valore di 3,000 scudi. Sua Santità le ha collocate nel Museo Vaticano, ed io sono stato incaricato di farci sopra una iscrizione di memoria... [2]

II

Sur Cagliostro.

...Ora quì non si parla che del conte di Cagliostro e di logge di liberi muratori, ma si parla all' impazzata, come avviene quando l'arcano delle cose precedenti e delle attuali rende più speciose e grandi le stesse inezie, e fa supporre ciò che non vi è. Quello che vi è di certo, non è che una fundazione che egli cercava fare in Roma, di una sua particolar loggia, detta Egizia, la quale non ha nulla di comune colle grandi logge di Londra, di Parigi e di Boemia. In fondo, tutte si rassomigliano nella singolarità de' gesti, delle voci e di altri atti, nella vanità della crisopeia, della longevità e di altre illusioni, e ne' mutui offici di umanità; ma questa Egizia ha delle sciocchezze di più, cio è l'apparizione delle ombre. Se abbia poi relazione alle conventicole degl' Illuminati, e se queste conventicole possino prendere alimento e dipendenza da una corte ambiziosa e turbulenta, come si pretende, io non lo so; ma insieme non so persuadermi che per fini così gelosi ed importanti si voglia far uso della persona e dell' istituto di un impostore, e di più sciocco e vano, come è costui. Non v'è dubbio che la moglie [3] non sia stata la sua accusatrice, e ciò a voi non debbe far meraviglia, essend' essa nata, educata e tornata in un paese ove la delazione si fa un punto di religione e di obbligo di coscienza. Calcolate con ciò la debolezza d'una donna su cui regna sempre il timore e su cui cade facilmente la seduzione e l'instabilità, e vedrete

1. Déjà Amaduzzi écrivait à Isidoro Bianchi, le 22 juin 1770 (*ms. ital.* 1545, fol. 312 r°) : « È mancato, come saprete, il commendatore Francesco Vettori prefetto del Museo Sacro Vaticano. Io sono stato assicurato replicatamente dalla Santità di Nostro Signore per la successione nel medesimo, dopo che avrà prese certe misure, per le quali chiede un pò di tempo. Questa sarà la terza beneficenza singolarissima del Santo Padre verso di me. La Tipografia di *Propaganda Fide* comincierà ad occuparmi smoderatamente, stante la grandiosa edizione che si prepara de' breviari per ordine pontificio, e già si fanno i saggi de' caratteri. Vi vorranno 34 m. scudi, e già il tutto è fissato... »

2. Lettre à Isidoro Bianchi, datée de Rome, 7 avril 1772 (*ms. ital.* 1545, fol. 327).

3. Lorenza Feliciani, que Cagliostro avait épousée à Rome, lors de son premier séjour dans cette ville.

che così dovea essere, e che anche per questo oggetto il marito è da riguardarsi per uno sciocco grandissimo, venendo qui a stabilirsi colla moglie sempre attaccata alla sua patria e stanca di tanti viaggi.

Essa ora soggiace a frequenti esami, et da altri si esaminano le carte e le lettere sequestrate, per indi passare con dati certi ai costituti del marito, il quale per anche non è stato interrogato. Se egli non sarà cauto nelle sue risposte, e se vorrà affacciare il deismo, che solo indicava ne' suoi discorsi, egli dalle camere di Castel Sant' Angiolo si farà trasportare alle carceri dell' inquisizione e renderà più serio il suo delitto, che ora non riguardasi che in linea politica. Tuttavolta, stante i suoi rapporti di occulta fratellanza, egli avrà gran patrocinatori, e la cosa dovrà soffocarsi, terminando in uno esilio. Questo è ciò che finora io ne penso per i lumi presenti che io ho .[1]

... Il ciurmatore Cagliostro, benchè ancora non esaminato, e benchè inaccessibile, pure somministra agli oziosi un cumolo di ciarle insussistentissime, e le gazzette le stampano come anedotti interessanti. Malgrado l'importanza che gli attaccano anche alcune persone savie, io sono sempre per il parto della montagna. Mi conferma nel mio pensiero il vedere come sulle tante ciarle che si fanno sul detto proposito, non altro fanno che ridere quelli tutti che ne debbono essere pienamente informati.

Nel primo giorno del nostro carnovale, si videro due maschere dispensare coccarde verdi di carta, sulle quali perciò posero l'occhio i ministri del governo; ma poichè presto cessò la distribuzione, e quelle si dileguarono, così non ebbe luogo altra seria ispezione. Finirà però il nostro carnovale senza il tumultuante e pericoloso baccanale de' moccoletti, che è stato interdetto, in vista soltanto della soverchia licenza introdotta, e senza veruna contemplazione dell' affare di Cagliostro.

Al cav. Ricciardelli, pro-ministro di Napoli, è giunta lettera di corte, con cui se gli prescrive di sospendere i passaporti a tutti i forastieri che voglionsi trasferire in quel regno, fintantochè non ne avrà notificati i nomi e non ne avrà ricevuta risposta inclusiva. Ciò si crede un risultato di qualche timore che siasi concepito per cagione di Cagliostro, sublimato a riflessione politica di stato, oppure una precauzione relativa ai Francesi, alcuni de' quali si vogliono eccitatori di qualche torbido in Sicilia.

Alla posta di Venezia è giunto ordine di quella Repubblica, per cui resta proibita la trasmissione di qualsivoglia stampa Romana in quello Stato, eccetto le *Efemeridi letterarie* e l'*Antologia*. In somma, tutto il mondo è alla veletta. Dio ce la mandi buona, giacchè parmi che questo secolo voglia finire da facinoroso...[2]

b) Le P. Paciaudi à Isidoro Bianchi.

Parma, 29 aprile 1766.

Mio Rev^mo^ Padre, Padron col^mo^,

Gira per l'Italia da alcuni anni in quà un branco di matti Oltremontani, pieni di ardire, egualmente che d'ignoranza, i quali e parlano e decidono delle cose nostre, senza avere capitale alcuno per conoscerle e per giudicarne. Quindi vediamo uscire tutto dì i ridicolissimi viaggi d'Italia dei

1. Lettre à Isidoro Bianchi, datée de Rome, 16 janvier 1790 (*ms. ital.* 1545, fol. 421).
2. Lettre au même, datée de Rome, 13 février 1790 (*ms. ital.* 1545, fol. 423).

Cochin[1], dei Grosley[2], dei Richard[3] : libri non d'altro ricchi che di spropositi e d'impertinenze. Questa turba di ciurmatori, più tosto che letterati, scrive colla stessa arroganza degl' ingegni italiani come degli edificj, delle lettere come delle arti, dei libri come dei quadri. Di questo numero è certamente l'oscurissimo signore Lovillet[4], il quale ignora gl' elementi delle cose di cui s'intrude a ragionare; se pur può dirsi che ragioni, chi non sa i principj della loica. Quel buon Lami, per vero dire, invecchia, e stanco di scriver gazzette, le forma come i mosaici, inserendovi quanto se gli dona o buono o pessimo, senza nemen leggere quel che manda al torchio. Non è questa la prima volta che gli è avvenuto di screditare que' suoi foglj periodici con aliene, inettissime produzioni. Ella ha fatto benissimo di far sentire a quel Babuasso Fiamingo che l'italico valor non è in noi spento e che non abbiam bisogno che venga un tardo belgico Bue ad insegnarci cosa sono i monumenti che da tanti secoli conosciamo. Mi richiami alla memoria del suo degnissimo padre Bibliotecario e del dottissimo signore Zirardini...

PAOLO PACIAUDI[5].

c) Giuseppe Prina au prince Eugéne de Beauharnais.

Le dossier Prina (*ms. ital.* 1559, fol. 311 et suiv.) fournit d'intéressants détails sur les rapports de Custodi avec le ministre des Finances du royaume d'Italie[6]; nous en détachons la lettre suivante[7], l'une des dernières qui soient sorties de la plume de l'infortuné ministre, avant la tragique journée du 20 avril 1814.

1. Ch.-Nicolas COCHIN, *Voyage d'Italie, ou Recueil de notes sur les ouvrages de peinture et de sculpture qu'on voit dans les principales villes d'Italie*; Paris, 1751, etc. Pour les éditions suivantes, voir le *Saggio di una bibliografia ragionata dei viaggi e delle descrizioni d'Italia e dei costumi italiani in lingue straniere,* par Alessandro D'ANCONA, essai publié à la suite de son édition du Journal du voyage de Montaigne en Italie *(L'Italia alla fine del secolo XVI,* etc.), Città di Castello, 1889, p. 563 et suivantes.

2. Pierre-Jean GROSLEY, *Nouveaux Mémoires sur l'Italie et les Italiens, par deux gentilshommes suédois, traduit du suédois,* 1764.

3. L'abbé RICHARD, *Description historique et critique de l'Italie,* etc., 1766, et *Nouveaux Mémoires sur l'état actuel de son gouvernement,* etc., 1766.

4. En 1766, Lami, au numéro 13 de ses *Novelle Letterarie,* avait publié une lettre signée *Lovillet, viaggiatore fiammingo,* et datée du 31 janvier de la même année 1766; dans cette lettre, le pseudo-Lovillet essayait d'établir que la Rotonde de Ravenne, réputée le tombeau de Théodoric, était en réalité un monument d'origine romaine, un *columbarium,* ou plutôt une chambre de thermes. Fort jaloux de leurs gloires nationales, les gens de Ravenne s'émurent. Au numéro 21 des *Novelle,* Lami publia une réplique à Lovillet; le *viaggiatore fiammingo* répondit par une seconde lettre, que Lami publia dans ce même recueil des *Novelle Letterarie,* en 1767, pp. 91-95 et 99-105, en la faisant précéder d'une note où nous lisons : « Il finto e strepitoso signor Lovillet, *cioè il P. Rubbi,* mi ha scritto... » — Cf. G. GOYAU, dans : *École de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire,* t. XIII, 1893, pp. 228-231.

5. *Ms. ital.* 1558, fol. 153.

6. Voir plus haut, *Appendice III, b, Prina* (d'après des notes de Custodi).

7. Quelques autres seraient au moins à citer, celle notamment que Custodi adressait à Prina, le 9 novembre 1806, au sujet d'une souscription plus ou moins déguisée à un certain nombre d'exemplaires de ses *Economisti Italiani,* qu'il avait sollicitée du Ministère des Finances (*ms. ital.* 1559, fol. 360); cette lettre est accompagnée de plusieurs pièces relatives à la même affaire (fol. 344 et suiv.). Voici ce que proposait Custodi : « Egli (Custodi) comprerà a rigor di stima uno o più fondi nazionali; ne pagherà il quinto in denaro fra due o tre anni mediante sicurtà, e l'interesse intanto del cinque per cento; per gli altri quattro quinti offre le 350 copie della sua opera a

19 aprile 1814.

Altezza imperiale,

Il consigliere barone Custodi, segretario generale del Ministero, sollecita da alcun tempo un' indennità straordinaria, onde pagare alcuni debiti contratti ne' pass[at]i[1] anni per onestissime cause.

Egli è citato, con ordine delli 16 corrente aprile, a comparire avanti il giudice di pace di Milano per un debito di poco meno di lire 4 m. italiane, e mi ha in questa occasione ripregato di venire in suo sollievo.

Son noti a V. A. I. lo zelo ed i servizj del barone Custodi. Quelli che sta rendendo nella qualità di commissario straordinario per le requisizioni, accrescono i di lui titoli agli speciali riguardi della beneficenza di V. A. I.

La somma necessaria a sollevarlo in parte dalle angustie in cui trovasi, sarebbe di lire quattro mille, corrispondenti ad un semestre del soldo di cui gode come segretario generale.

Raccomando alla bontà di V. A. I. le suppliche del barone Custodi.

Ho l'onore (etc.)[2].

Cette lettre est toute froissée et maculée; elle a son histoire, que Custodi a notée dans les quelques lignes qui suivent :

L'originale della Relazione del Ministro, con cui propose a S. A. I. il Vice Rè di concedermi una gratificazione di L. 4 m. italiane, è sconcio, come si vede, perchè fu raccolto da mano amica fra i mucchj delle carte d' ogni sorta, ch' erano state gittate dalle finestre del palazzo del Ministro, in un giorno piovoso, nella catastrofe del 20 aprile 1814, mentre io mi era restituito da tre giorni al quartier generale di Mantova[3].

c) Lettres de Francesco Reina.

I

Reina (à Alfieri?)[4] *sur les papiers de Parini*

Ornatissimo signore,

Tardi le rispondo, perchè tardi ricevo la gentilissima sua; nè saprei per quale accidente. Da Vassali ebbi la lettera scrittale da Parini; del che la ringrazio singolarmente. Fra le scritture di lui non trovossi veruna sua, nè trovandovisi avrei ardito di stamparla senza chiedergliene licenza. Le cose di

prezzo di associazione, ed anche minore » (fol. 345). La combinaison de Custodi, appuyée par Prina, fut acceptée (fol. 346). — A noter encore la minute d'une autre lettre de Prina, du 17 avril 1814, sans adresse, mais dont le destinataire était évidemment le vice-roi Eugène de Beauharnais, où il est parlé de Custodi en termes élogieux.

1. Mot douteux.
2. *Ms. ital.* 1559, fol. 326. — *Minute* de la main de Prina.
3. *Ms. ital.* 1559, fol. 312.
4. Cette lettre est précédée d'une courte note de Custodi, que voici : « Originale dell' avvocato Fr. Reina. — Forse ad Alfieri? » — Rappelons que c'est à Alfieri que Reina a dédié le second volume des *Opere di Parini*, paru en 1801; entre la lettre l'envoi qui ouvre ce second volume et celle que nous publions ici, il y a une différence de ton assez notable.

lui caddero sgraziatamente in barbare mani, per ingiuria de' tempi. Tutto il carteggio fu dato alle fiamme : alcune eccellenti operette politiche vennero consegnate a' Tedeschi, da cui dopo tante inutili prove dispero quasi di riscattarle. Io prigione, col mezzo di una sorella mia, amica delle Belle Lettere e di Parini, feci comperare le altre reliquie dell' uomo grande. Ritornato dalla ungarica schiavitù, conoscitore quale io era delle cose sue, m'accorsi tosto che non solo mancavano quelle consegnate a' Tedeschi, ed il carteggio, ma anco la maggior parte delle Liriche e delle prose turpemente trafugate. Riseppi che si era cercato segretamente di vendere manoscritti di Parini, chiesi del loro possessore, e trovatolo colsi il destro di trargli di mano, coll' oro, e Liriche e prose.

Il lavoro per l'edizione è quasi consumato. Scrissi una Vita semplice, quale se la bramava l'ingenuo autore. Esporrò ora il lavoro mio, la scelta e la disposizione delle cose di lui ad una brigata di dotti amici, che giudicherà se bene o male mi apponessi. Lo stampare tutto mi parve un mal' offizio ai placidi e gloriosi mani dell' estinto amico. Pur troppo fu malmenato il povero Frugoni dalla intemperanza degli editori, e lo fu Tasso parimente. La eccellenza è sempre di pochi e per poche cose. Oh fosse Ella tra noi, che sarebbe di norma a' nostri giudizj!

Ella, che il può per ingegno e per cuore, prosegua a sostenere il vacillante decoro dell' italiche muse, e si ricordi di liberar il desiderio che ho, di giustificare, a suo dire, le lodi datele da Parini. La Italia domanda ottimi modelli da lei, in tanta povertà di buoni componimenti, e fra tanta lascivia di galliche ed altre strane maniere.

Il maestro mio mi vinceva in tutto, fuorchè ne' profondi sensi di stima e di ammirazione pe' suoi rari talenti e per le sue amabili virtù.

Con sincero ossequio mi rassegno.

Milano, 22 luglio 1801[1].

De cette lettre, nous ne croyons pas devoir séparer les lignes suivantes de Custodi, qui en sont comme le commentaire, commentaire peu bienveillant, comme la plupart des notes du même genre qui ont été reproduites plus haut. On verra dans celle-ci que Custodi avait été l'élève de Parini.

« *Parini e Reina*[2]. »

L'avvocato Francesco Reina menò molto vanto dell' amicizia, anzi intimità sua coll' abate Giuseppe Parini, in modo da far credere ch' egli fu quasi lasciato legatario e garante della celebrità, che dovea derivargli dall' accurata pubblicazione de' suoi scritti. — Il vero è che l'avvocato Reina fu semplice scolare del Parini, al pari che il furono l'abate Scotti (poi Barnabita), l'ora consigliere Carpani, il segretario Torti, io stesso, ed altri diversi. Smanioso di dar corpo a cotale onorevole colleganza, comprò i manoscritti del Parini, ch' erano stati esposti co' di lui libri all' asta pubblica, e ne fece la nota pubblicazione in sei volumi[3], per la quale fu, all' opposto, generale la doglianza e il rimprovero della nissuna scelta e della scarsa critica, a segno che vi comprese perfino i più piccoli frammenti, e scritti e lettere insignificanti. E fu appunto per la nissuna di lui intimità col Parini, che non ha

1. *Ms. ital.* 1558, fol. 231.
2. Ce titre est de Custodi.
3. Giuseppe Parini, *Opere*, Milano, 1801-1804, 6 vol. in-8°.

saputo ben discernere le composizioni di Parini delle altrui, sicchè diè luogo in quella faragine a cose di Zanoja, di Venini[1], ec., per cui fu scopo delle loro rimostranze in parte stampate, e dovette poi levarle dalle stampe di già eseguite[2].

II

Reina à Bonaparte[3].

Le opere del più grande fra Letterati Italiani de' tempi nostri s'intitolano a voi, il più grande de' moderni Politici e Capitani. L'autore, alto seguace non che maestro consumato di Libertà ed acerrimo odiatore di ogni aperta e velata tirannide, perì nel giorno stesso che cadde il vostro saggio amico, l'amico dell' Italia, il virtuoso ed infelice Joubert[4]; argomento entrambi di longo pianto alla Italia desolata.

Possa la vostra grandezza, quanto siete eminente, rendervi altrettanto felice per lo bene della umanità[5]!

Appendice VI

Lettres françaises.

On a réuni, dans ce sixième et dernier Appendice, quelques lettres écrites en français, que les auteurs en soient nés en France ou non; on y a compris également une lettre en italien, de Francesco Reina (en réponse à une lettre de Ginguené), et une lettre, en italien aussi, de Stendhal.

a) Ginguené à Reina et réponse de Reina.

I

Monsieur,

J'ai de grands torts avec vous, et vous me comblez de politesses. M. Poggi[6] m'avoit remis de votre part, dès son arrivée à Paris, votre Vie de Parini, votre Notice sur Gelli et la *Serie de' Testi di lingua* de votre ami M. Gamba[7]; il m'a encore envoyé depuis peu votre édition des Œuvres de Parini. Je ne sais comment vous remercier de tant d'honnêtetés.

1. Voir, au sujet de certains fragments d'une traduction des Odes d'Horace, publiés dans le tome III des *Opere di Giuseppe Parini*, et que l'abbé Francesco Venini revendiquait comme siens, les dernières pages du sixième volume de cette publication, et principalement la lettre de Reina à Venini qui termine ce même volume.
2. *Ms. ital.* 1558, fol. 230.
3. *Minute*, très corrigée, de la main de Reina. — Cette épître dédicatoire, qui ne porte pas d'adresse dans le manuscrit, est imprimée, mais avec des différences de texte assez nombreuses, en tête du premier volume des *Opere di Giuseppe Parini* publiées par Fr. Reina (1801).
4. Parini et le général Joubert sont, en effet, morts tous deux le 15 août 1799.
5. *Ms. ital.* 1558, fol. 232.
6. Giuseppe Poggi, qui s'était réfugié en France en 1799, et siégeait au Corps législatif depuis 1811, comme député du département du Taro.
7. Bartolomeo Gamba, de Bassano, 1780-1841.

La Vie et la Notice sont parfaitement bien écrites, et les jugemens que vous y portez me semblent dictés par le goût. Je connoissois ces deux ouvrages, mais je suis très flatté de les tenir de vous. Je le suis encore plus d'avoir obtenu votre suffrage par mes travaux. J'ai fait une entreprise hardie; l'indulgence des Italiens instruits m'y soutient. Celle d'un homme aussi éclairé que vous, Monsieur, est un véritable encouragement.

L'édition de votre Vie de Parini est fort belle. Les presses de votre Mussi rivalisent aujourd'hui avec les premières d'Italie et de France. S'il m'étoit permis d'avoir un avis sur l'édition du grand poète dont vous avez écrit la vie, je ne sais si je n'y trouverois pas trop de variantes. Les poètes qui visent à la perfection, corrigent sans cesse, et je crois qu'on leur doit de se conformer, en les imprimant, aux dernières leçons adoptées par eux, sans reproduire celles qu'ils ont rejetées. Mais, au reste, il y a des lecteurs curieux; et ceux auxquels ces variantes ne plairoient pas, sont toujours les maîtres de ne les point lire. L'édition est riche, et très soignée; c'est ce qui doit plaire à tout le monde.

Je vous prie, Monsieur, de recevoir tous mes remerciemens et d'excuser le retard que j'ai mis à vous les faire. Les travaux dont je suis accablé, ma foible santé, et d'autres causes dont il est inutile que je vous ennuie, me laissent si peu maître de mon tems, que je suis souvent forcé à des impolitesses pareilles. Ceux qui connoissent ma vie ont la bonté de me les pardonner.

Veuillez aussi faire part au savant M. Gamba de ma reconnoissance. J'avois la première édition de ses *Testi di lingua;* il a beaucoup perfectionné dans la seconde cet ouvrage bon et utile [1]. Je compte, avec votre permission, me servir de votre notice sur Gelli, pour l'article de cet illustre écrivain dans la *Biographie universelle*. J'y ajouterai des détails tirés de M. Gamba, et je vous ferai hommage à tous les deux de ce qu'il y aura de plus intéressant dans cet article [2].

Agréez, Monsieur, avec mes nouvelles actions de grâce, l'assurance de mes sentiments d'estime et de considération les plus sincères.

GINGUENÉ.
Paris, 18 septembre 1813 [3].

II

Signore,

La vostra del 18 settembre, giuntami or ora, mi è carissima, sì per la somma urbanità che per la schiettezza ond' è ripiena. Voi dovete usare delle Notizie sul Gelli e della Vita del Parini come di cose interamente vostre. Le *Varie lezioni* de' poemetti del Parini non potevansi ommettere senza offendere la verità. L'autore, dopo la stampa del *Mattino* [4], vi fece, com' egli stesso mi disse, tutti i cangiamenti che ne rimangono. Ma come preferire alcuna delle varie lezioni che qualche volta egli fece, in cinque diversi testi, senza taccia di temerità? Credei bene di ristampare l'antico testo, sopponendovi le varie

1. La première édition avait paru à Bassano, en 1805; la seconde vit le jour à Milan, en 1812.
2. L'article *Gelli* de la *Biographie universelle* (t. XVII, 1816, pp. 40-45), est en effet signé G[INGUENÉ]; on ne voit pas que Reina y soit nommé, non plus que Gamba.
3. *Ms. ital.* 1552, fol. 238.
4. Le poème du *Mattino* avait paru pour la première fois en 1763.

lezioni. Tre testi pure serbansi del *Mezzogiorno*, tre del *Vespro* e sette della *Notte*[1].

Desidero sapere se abbiate già impresso l'articolo del matematico Gregorio Fontana, del quale scrivo la Vita[2].

Se valessi mai in cosa alcuna, prevaletevi di me, come di un Italiano che vi stima e vi ama cordialmente. Mi vi protesto

aff^mo ed obbl^mo servitore,

FRANCESCO REINA.

Milano, 14 nov. 1813[3].

b) Mably à Isidoro Bianchi.

Il y a cinq mois, Monsieur, que vous avez eu la bonté de m'adresser un exemplaire de vos *Réflexions sur la félicité publique*[4]; et plus je connais le prix de l'honneur que vous m'avez fait, plus je dois craindre que vous ne croyez que je manque à la reconnoissance que je vous dois. Il faut commencer par me justifier : soit négligence, oubli ou quelque autre chose que j'ignore, je n'ai reçu que depuis trois semaines environ votre ouvrage; et je n'ai voulu vous faire mes remerciemens que quand je vous aurois trouvé un traducteur. Il falloit choisir un écrivain digne de vous, et ce n'étoit pas une chose aisée. Je l'ai trouvé, ce traducteur : c'est M. l'abbé Jardin, qui écrit notre langue avec pureté, et qui s'est déjà fait connaître avantageusement par sa traduction de l'*Histoire des révolutions d'Italie*[5]. En travaillant d'après vous, il acquerra une nouvelle gloire; il le sent à merveille, et c'est ce qui l'engage à se livrer à sa besogne avec beaucoup de zèle et d'ardeur.

Mon extrême ignorance dans votre langue ne me permet pas de vous parler en détail de votre ouvrage; je vois que vous y traitez des matières les plus importantes et que vous ne négligez rien de ce qui peut instruire vos lecteurs. J'ai vu ce que vous avez la bonté de dire de moi; rien ne peut être plus doux que d'être loué par une personne comme vous, et je serois bien glorieux, si je pouvois me flater de mériter vos éloges. Plus la félicité publique disparoit de l'Europe, où l'on néglige, où l'on méprise, où l'on hait les qualités les plus utiles à la société, plus les gens de bien doivent se réunir et former une espèce de conjuration pour le rétablissement des anciennes vérités. Personne, Monsieur, ne prendra plus de part que moi à votre gloire; employé dans les affaires, vos leçons produiront un plus grand effet.

J'ai l'honneur d'être avec autant d'estime que de respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MABLY.

Paris, ce 4 septembre 1775[6].

1. Ces trois poèmes figurent dans le premier volume de l'édition des *Opere di Giuseppe Parini* donnée par Fr. Reina (Milan, 1801).

2. L'article Gregorio Fontana, dans la *Biographie universelle*, n'est pas de Ginguené, mais d'Aimé « G[UILLO]N ». — C'est à Gregorio Fontana que Reina avait dédié, en 1802, le troisième volume de son édition des *Opere di Giuseppe Parini*.

3. *Ms. ital.* 1552, fol. 239. — *Minute*, très corrigée, de la main de Reina.

4. *Meditazioni su varj punti di Felicità publica e privata*, ouvrage paru à Palerme, en 1774.

5. De Carlo-Giovanni-Maria Denina.

6. *Ms. ital.* 1555, fol. 3. — L'adresse est (fol. 2) : « A Monsieur, Monsieur l'abbé Bianchi, secrétaire de la légation de Naples à la cour de Dannemarck, à Coppenhague. »

c) Billet de Necker.

J'ai reçeu, Messieurs, dans le tems, votre lettre du 19 avril. Il faut faire son deuil de ces 1200 livres et n'y plus penser. Je suis surpris que Henry n'ait jamais pris la peine de passer chez vous, comme il me l'avoit promis.

Je vous prie de payer à ma fille, madame de Staël, qui va passer quelques jours à Lausane, cinq ou six cens livres de France. Vous recevrez davantage pour mon compte de M. de Saussure, ex-sénateur. Agréez tous mes compliments,

NECKER.

Coppet, le 5 juin 1803.

[Mrs Reyne et Compagnie, à Lausanne[1].]

d) Le comte de Neipperg à Custodi.

Monsieur le baron,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre en date de Plaisance, du 25[2] de ce mois. J'aime à vous supposer trop de prudence pour croire que vous vouliez n'employer votre voyage à Vienne que pour y répandre des clameurs contre le gouvernement de Sa Majesté madame l'Archiduchesse, duquel je ne cesserai de dire que vous n'avez point à vous plaindre. Je dois encore y ajouter, comme agent public de Sa Majesté l'empereur d'Autriche près de son auguste fille, que vous ne trouverez point le gouvernement autrichien prêt à se mêler d'une affaire qui lui est tout à fait étrangère. Ce gouvernement n'a jamais gêné madame l'Archiduchesse dans aucune de ses opérations, et il n'a pu, en toute occasion, que rendre justice à la sagesse et à la prudence que portent les différens actes de son administration.

Je vous prie d'agréer les assurances de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le baron, votre très humble et très obéissant serviteur,

le lieutenant-général comte DE NEIPPERG,
chevalier d'honneur de Sa Majesté.

Sala, près Parme, le 26 may 1817[3].

e) Pétiet « au comité de gouvernement de la République cisalpine ».

Milan, le 21 vendémiaire de l'an IX de la République française.

Je viens d'adresser, citoyens, par ordre du premier consul, aux évêques de Milan, Crema et Crémonne, des passeports servant de sauvegarde signés par le premier consul lui-même : son intention est que les évêques puissent exercer librement leurs fonctions et faire usage de l'autorité ecclésiastique qui est attachée à leurs titres, en se conformant aux loix et ne portant

1. *Ms. ital.* 1558, fol. 56. — On a ajouté, au revers de la lettre (fol. 57 v°) : « Payé à Mme Staël. »
2. *Corr.* en 24, de la main de Custodi, à ce qu'il semble.
3. *Ms. ital.* 1558, fol. 70.

aucune atteinte aux droits civils et politiques des citoyens. Il ne veut pas qu'ils soient inquiétés pour rien de ce qui pouroit leur être imputé d'antérieur à l'arrivée des Français en Italie. Les intentions du premier consul sur tous ces points sont exprimées dans le texte même des sauvegardes que je suis chargé de leur adresser. Je vous prie, citoyens, de donner vos ordres pour qu'il ne soit apporté aucun obstacle ni empêchement à l'exécution de ces dispositions.

Salut et considération,

PÉTIET[1].

f) Pougens à Lancetti[2].

Paris, ce 1er novembre 1811.

Monsieur,

Permettez que, sous les auspices de mon ancien et honorable ami M. Mathieu Montalan, de présent directeur du cabinet des affaires commerciales, rue de la Convention, n° 1, j'aie l'honneur de vous écrire et de vous expédier franco, sous bandes, par la poste, ainsi que la présente, le catalogue de la vente de tous mes livres, qui doit avoir lieu le lundi 2 décembre prochain[3]. Ce sont de bons ouvrages courans[4] et dont un assez grand nombre peut entrer dans la formation d'une bibliothèque choisie. Vous y trouverez aussi, Monsieur, plusieurs livres de luxe : Oiseaux de Buffon[5], grand papier; Oiseaux de Levaillant, coloriés[6]; Cabinet de Seba[7], planches noires et coloriées, 8 vol. fol. atlantiques; plusieurs ouvrages sortis des presses de Mr Didot, dont Horace, Athénée, Roman de la Rose[8]; Temple de Guide, Héloïse et Abailard[9], etc. Ce catalogue est bien divisé par genres; vous trouverez à la tête une table des matières, avec renvoi à la page. J'observerai Monsieur, que les livres se donnent encore à bien bon marché dans les ventes. M. Mathieu m'autorise à vous recommander spécialement celle-ci. Ceux de vos amis qui n'auroient point de correspondans affidés à Paris peuvent me faire l'honneur de m'écrire. Je me chargerai avec zèle de vos commissions et des leurs, et je vous ferai expédition conformément aux instructions qu'il vous conviendra de me donner. Je m'applaudis, Monsieur, de ce que cette circonstance m'ait procuré l'avantage d'avoir quelque rapport avec vous, et j'ai l'honneur de vous saluer avec la considération la plus distinguée,

POUGENS.

1. *Ms. ital.* 1558, fol. 368.
2. Cf. Léon-G. PÉLISSIER, *Quelques lettres inédites de Charles Pougens*, dans *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, année 1899, p. 412-426; ce sont huit lettres tirées du fonds Mahul, conservé à la bibliothèque de Carcassonne.
3. *Catalogue des livres de M. Ch. Pougens*, Paris, 1811 (Silvestre et Cocheris fils), in-8° de 62 pages.
4. Le mot « courans » a été ajouté, après coup, en interligne.
5. N° 665 du Catalogue.
6. Cf. n. 666 et 667 du Catalogue.
7. *Description exacte des principales curiosités naturelles du cabinet d'Albert Seba*, Amsterdam, 1784 (n° 660 du Catalogue).
8. Nos 1028, 898, 1073 du Catalogue.
9. N° 876 du Catalogue.

Veuillez, Monsieur, me faire donner vos offres le plus tôt possible, car il reste fort peu de tems d'ici à l'époque de cette vente [1].

g) A.-A. Renouard à Francesco Reina.

Paris, le 9 mars 1818.

Monsieur,

Favorisé de votre lettre du 31 janvier, j'aurois avec beaucoup de plaisir soigné l'acquisition des livres que vous désiriez avoir de la vente de M. Ginguené; mais la bibliothèque vient d'être vendue en bloc, ainsi que vous l'aurez peut-être déjà appris par les journaux.

J'ai actuellement sous presse un livre que je crois devoir vous annoncer. Je me laisse aller à la fantaisie d'imprimer le catalogue de ma bibliothèque personnelle [2], et non à vendre. Il formera trois forts volumes in-8, parfaitement bien imprimés, avec beaucoup de notes. Le prix sera environ de 30fr, et 50 exemplaires, en grand papier vélin, d'environ 75fr chacun. Ceux-ci sont presque tous retenus; si vous en désirez un, je vous invite à m'en faire promptement la demande.

Je viens d'achever une très belle édition, bien complète, des œuvres de P. Corneille, et chefs-d'œuvre de Thomas son frère [3], 12 beaux volumes in-8, 26 gravures, du prix de 108fr. Le 10 avril, je mets en vente Crébillon [4], 2 vol., imprimés de même, avec 10 belles gravures, 18fr; et enfin, je prépare une édition non moins belle et complète de Voltaire [5], 60 vol. in-8, 160 gravures; ce sera, j'espère, la meilleure édition de Voltaire; 450fr en 20 livraisons de 3 volumes; je serai bien flatté si vous voulez être un des souscripteurs...

Ant. Augte Renouard [6].

h) Stendhal à Francesco Reina [7].

Amico pregiatissimo,

Io vi prego di dar il numero dell' *Edinburgh-Rewiew* [8] *(sic)* al mio domestico; vilo rimanderò dopo domani.

1. *Ms. ital.* 1559, fol. 280. — Lettre originale; la signature seule est de Pougens, qui avait, comme on sait, perdu la vue.

2. *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur, avec des notes bibliographiques, critiques et littéraires,* Paris, Antoine-Augustin Renouard, 1819, 4 vol. in-8°.

3. *Œuvres de Pierre Corneille, avec les Commentaires de Voltaire*, Paris, Renouard, 1817, 12 vol. in-8°, fig. d'après Moreau. — Cette édition contient trois pièces de Thomas Corneille.

4. *Œuvres de Crébillon,* Paris, Renouard, 1818, 2 vol. in-8°, fig. de Moreau.

5. *Œuvres de Voltaire* (avec des notes de MM. Renouard, Clogenson et autres), Paris, Renouard, 1819-1825, 66 vol. in-8°, fig. et portraits.

6. *Ms. ital.* 1560, fol. 119.

7. Sur le séjour de Beyle en Italie, et principalement en Lombardie, pendant les premières années de la Restauration, voir A. Chuquet, *Stendhal-Beyle,* pp. 154 et suiv., et deux intéressants articles de M. A. D' Ancona, publiés dans *Il Giornale d'Italia* en 1902, intitulés, l'un *Stendhal-Beyle* (n° du 17 avril), l'autre *l'Italia nell' affetto di Stendhal-Beyle* (n° du 29 juin); dans le second de ces articles, particulièrement important, M. D' Ancona publie une lettre de Stendhal, écrite en italien comme la nôtre, adressée à Antonio Benci, l'un des principaux collaborateurs de l' *Antologia;* elle est datée du 3 mai 1824.

8. Sur Stendhal-Beyle et la *Revue d'Edimbourg*, voir Chuquet, *Ibid.*, pp. 332-333.

Se avete la bontà di darmi qualche lettera di introduzione presso li amici degli arti a Roma e Napoli, ecco il conto che potrette rendere di me :

« Le racomando il sig. Beyle, che, sotto il cessato governo di Francia, » era ispet[t]ore generale dei Mobili e dei Bastimenti della Corona. Da » due anni è fissato a Milano. Viagia adesso per motivo di salute, e » principalmente per veder i oggeti d'arti, quadri e statue, e sentir la » musica, della quale è amantissimo, etc. »

Se i vostri dotti amici mi prendessero per *un Dotto*, subito la loro opinione sopra di me, caderebbe al disotto di zero.

Credettemi tutto vostro,

M. Beyle.

Li 29 nov. 1816; n° 1217, casa Peronti[1].

1. *Ms. ital.* 1560, fol. 187. — Nous relevons encore cette mention de Beyle sous la plume de Custodi ; à propos d'un passage de Carpani sur le « sedicente Bombet ... francese domiciliato qualche tempo in Milano », Custodi fait cette remarque : « credo che... l'autore dell' *Histoire de la peinture en Italie* sia un Mr de Belle » (*ms. ital* 1549, fol. 220).

NOTES ADDITIONNELLES

Aux ouvrages ou opuscules de Custodi mentionnés plus haut, il conviendrait d'ajouter un article intitulé : *Nuove illustrazioni sulla Signora di Monza*, paru dans *L'Eco*, de Milan, ann. VIII, n° 125, 19 octobre 1835. — Dans ce même journal, n° du 12 janvier 1835, avait paru, sous la signature A, un premier article sur la *Signora di Monza*. — Il s'agit de la *Signora di Monza* des *Promessi Sposi*, identifiée avec *Maria Virginia de Leiva*.

Il a été question plus haut du comte Gabriele Verri, fils de Pietro Verri, notamment à propos de Melzi d'Eril (cf. aussi les dossiers Verri). On trouvera une analyse de la correspondance inédite du comte Gabriele Verri avec le baron Custodi, d'après le ms. de l'Ambrosienne Z-243, p. supr, dans Eug. Bouvy, *Le comte Pietro Verri (1728-1797), ses idées et son temps* (Paris, Hachette, 1889), pp. 291 à 294 ; cette correspondance comprend dix-sept lettres, écrites entre 1825 et 1835. — Sur les différents travaux de Custodi relatifs à Pietro Verri, cf. *ibid.*, p. X.

L. AUVRAY.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

AGRÉGATION D'ITALIEN ET CERTIFICAT D'APTITUDE

Programme de 1906.

Bibliographie des Auteurs

N. B. — Les auteurs dont le nom est précédé d'un astérisque sont communs au certificat et à l'agrégation.

Les ouvrages signalés dans cette bibliographie sont un *simple choix* entre les lectures que pourront faire les candidats. On trouvera par exemple dans la dernière édition du *Manuale* de MM. D'Ancona e Bacci bien d'autres références; mais cette multiplicité même de renseignements bibliographiques peut être un embarras et une perte de temps pour les candidats, et nous n'avons fait figurer ici que l'essentiel.

* Dante, *Inferno*, c. XXVI et XXVII.

Outre les éditions et les ouvrages généraux déjà plusieurs fois indiqués dans ce *Bulletin* (t. IV, p. 332), il faut recommander ce tout nouveau manuel que la modicité de son prix (1 fr.) rend accessible à tous :

F. Flamini, *Avviamento allo studio della Divina Commedia;* Livourne, Giusti, 1906.

Sur les deux chants portés au programme en particulier : *Lectura Dantis,* c. XXVI (A. Chiappelli), c. XXVII (Fr. Torraca); Florence, Sansoni.

Sur l'épisode d'Ulysse :

R. Fornaciari, *Studi su Dante;* Florence, 1901.

G. Finali, *Cristoforo Colombo e il viaggio d'Ulisse;* Città di Castello, 1895.

E. Moore, *The Geography of Dante* (dans le volume *Studies in Dante*, 3d series, p. 116-119; Oxford, 1903).

G. Boffito, *La leggenda degli Antipodi* (dans la *Miscellanea di studi critici* offerts à A. Graf, p. 583; Bergame, 1903).

A. Bertoldi, *Ulisse in Dante e nella poesia moderna* (*Rassegna nazionale* du 1er juillet 1905).

Sur l'épisode de Guido da Montefeltro :

Fr. D'Ovidio, *Studi sulla D. Commedia*, p. 27-75 ; Palerme, 1901. (Cet article a paru d'abord dans la *Nuova antologia* du 16 mai 1891.)

E. Gorra, *Il soggettivismo di Dante* ; Bologne, 1899. (Voir l'important compte rendu de cette étude, par E. G. Parodi, *Bullettino della Società Dantesca*, n. s., vol. VII, p. 1.)

I Fioretti di San Francesco (éd. Fassini, Paravia, Turin, 1905).

En présence du nombre considérable de publications relatives à saint François, nous renvoyons les étudiants à deux travaux récapitulatifs, qui les mettront au courant des diverses questions traitées par la critique moderne dans ce domaine ;

S. Minocchi, *La questione francescana* (dans le *Giornale storico della letterat. ital.*, t. XXXIX (1902), p. 293-326).

Esercitazioni sulla letteratura religiosa in Italia nei secoli XIII e XIV, dirette da G. Mazzoni ; Florence, 1905 (p. 131-142).

Il va sans dire qu'on lira toujours avec profit les ouvrages de P. Sabatier, *Saint François d'Assise* (Paris, 1892) et de E. Gebhart, *L'Italie mystique* (Paris, 1890).

Leonardo da Vinci, *Frammenti letterari e filosofici* (éd. Solmi, Florence, Barbèra, 1904, p. 185-297).

E. Müntz, *Léonard de Vinci, sa vie, son génie, son œuvre* ; Paris, Hachette, 1899.

G. Séailles, *L. de V., l'artiste et le savant* ; Paris, Perrin, 1894.

G. Mazzoni, *L. da V. scrittore* ; dans la *Nuova Antologia* du 1er janvier 1890.

E. Solmi, *Studi sulla filosofia naturale di L. da V.* ; Modena, Vincenzi, 1898.

E. Solmi, *L. da Vinci* ; Florence, Barbèra, 1900 (collection « Pantheon »).

A. Farinelli, *Sentimento e concetto della natura in L. da Vinci* (Miscellanea Graf, 1903, p. 285-367).

Consulter également V. Rossi, *Il Quattrocento*, Milan, Vallardi.

* G. B. Gelli, *I capricci del bottaio* (éd. S. Ferrari, Florence, Sansoni, 1897), ragionamenti, 1-5.

C. Bonardi, *G. B. Gelli e le sue opere* ; Città di Castello, S. Lapi, 1899.

A. Ugolini, *Le opere di G. B. Gelli* ; Pisa, Mariotti, 1898.

F. Flamini, *Il Cinquecento* ; Milan, Vallardi.

B. Guarini, *Il Pastor fido.*

L'œuvre essentielle et suffisante à consulter est :

Vittorio Rossi, *B. Guarini e il Pastor fido;* Torino, Loescher, 1886.

On consultera encore avec fruit :

A. D'Ancona, *Le origini del teatro italiano;* 2 vol., Turin, Loescher, 1891.

A. Solerti, *Vita di T. Tasso*, t. I; Torino, Loescher, 1895.

A. Solerti, *Ferrara e la corte estense nella seconda metà del sec. XVI;* Città di Castello, S. Lapi, 2e édit., 1900.

F. Flamini, *Il Cinquecento;* Milan, Vallardi.

* A. Tassoni, *La Secchia rapita,* c. 1 et 5.

G. Carducci, préface à l'édition « diamant » de la *Secchia rapita,* Florence, 1858 (et 1861); réimprimée dans *Il libro delle prefazioni,* Città di Castello, 1888, et enfin au tome II, p. 109, des *Opere di G. C.,* Bologne, 1889.

A. Belloni, *Il Seicento;* Milan, Vallardi.

V. Santi, *A. Tassoni fra malfattori e parassiti* (dans le *Giornale storico della lett. ital.*, t. XLIII (1904), p. 259).

N. Busetto, *La poesia eroicomica* (dans l'*Ateneo Veneto* (XXVI, II, 2), Venise, 1903.

* G. Parini, *Il mezzogiorno* (2e partie du *Giorno*).

Parmi les éditions, il faut particulièrement recommander :

G. Parini, *Le Odi, il Giorno e altre poesie minori,* ed. G. Mazzoni; Florence, Barbèra, 1897.

Deux ouvrages essentiels à consulter :

G. Carducci, *Storia del giorno;* Bologne, Zanichelli (cf. du même : *Il Parini minore*, au tome des *Opere di G. C.*, t. XIII, 1903).

E. Bertana, *La materia e il fine del Giorno*, dans le volume *Studi Pariniani;* Spezia, Zappa, 1893 (cf. du même : *Il Parini tra i poeti giocosi del Settecento;* supplém. I du *Giornale storico della lett. ital.*, 1898).

On consultera encore avec profit :

C. Cantù, *L'abate Parini e la Lombardia;* Milan, 1854 (réimprimé en 1890).

M. Scherillo, *G. Parini nel primo centenario della sua morte (Nuova Antol.,* 16 août 1899).

G. Mazzoni, *G. Parini* (dans la *Vita italiana nel 700,* conférences, Milan, 1896; réimpr. dans *Glorie e memorie dell' arte e della civiltà d'Italia,* Florence, 1905).

V. Monti, *In morte di Lorenzo Mascheroni.*

Éditions annotées par A. Bertoldi (Florence, Sansoni, 1891) et par G. Piergili (Florence, Barbèra, 1891).

Ouvrages à consulter :

C. Cantù, *V. Monti e l'età che fu sua*; Milan, 1879.

L. Vicchi, *V. Monti, le lettere e la politica in Italia dal 1750 al 1830*; 4 volumes, 1879-1887 (t. I-II, Faenza; III-IV, Fusignano).

T. Casini, *Il cittadino V. Monti* (dans la *Nuova Antologia* du 15 juin et du 15 juillet 1894).

B. Zumbini, *Studi sulla poesia di V. Monti*; Florence, 1894.

G. Mazzoni, *L'Ottocento*; Milan, Vallardi (en cours de publication).

* G. Carducci, *Dello svolgimento della letteratura nazionale*; et *Del Rinnovamento letterario in Italia* (t. I des *Opere di G. C.*, Bologne, 1889).

G. Chiarini, *Memorie della vita di G. Carducci*; Florence, 1903.

G. Mazzoni, *Glorie e memorie dell'arte e della civiltà d'Italia*, p. 395-433; Florence, 1905.

D. Zanichelli, *G. Carducci nella scuola*, ricordi personali (dans la *Nuova Antologia*, 16 décembre 1904).

CONCOURS DE 1905 : SUJETS DE COMPOSITIONS

AGRÉGATION D'ITALIEN

Thème. — Guy de Maupassant, *Sur l'eau*, depuis : « Cependant la rivière s'était peu à peu couverte... », jusqu'à : « ... pour me faire tomber roide, sans connaissance. »

Version. — Lettre de ser Lapo Mazzei à Francesco Datini (*Lettere di ser Lapo Mazzei e di F. Datini, pubblicate da* Cesare Guasti. Florence, 1880, p. 12-13).

Dissertation italienne. — Come si spiega l'evidente ingiustizia del Galilei verso di T. Tasso?

Dissertation française. — Dans un écrit intitulé *Della poesia lirica* (1811), Ugo Foscolo, après avoir posé en principe que la seule vraie poésie lyrique est celle qui « chante avec enthousiasme les louanges des dieux et des héros », et qu'il ne faut la confondre ni avec la poésie

amoureuse, ni avec la poésie morale, concluait en ces termes : « Chi volesse sceverare dagl' infiniti nostri canzonieri, da Dante sino all' Alfieri, le poesie veramente liriche, appena ne ritrarrebbe un mediocre volume ».

S'il avait pu prévoir le développement qu'a eu la poésie italienne, Foscolo n'aurait-il pas dû reconnaître que, grâce à quelques poètes du XIXe siècle, la lacune qu'il signalait allait être comblée dans une certaine mesure?

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE L'ITALIEN

COMPOSITION FRANÇAISE. — Y a-t-il une opposition radicale entre l'esprit scientifique et les facultés poétiques?

COMPOSITION EN LANGUE ITALIENNE. — Quali sono i mezzi di cui si varrà un abile maestro per soddisfare al suo obbligo d' insegnare agli scolari, non che la lingua dell' Italia, ma l'Italia stessa?

THÈME. — Marquise de Balleroy, *Nouveaux enrichis*, depuis : « Un de ces messieurs s'en alla l'autre jour chez un orfèvre... », jusqu'à : « Ici finit le conte; du moins je n'en sais pas plus. » (Dans *Recueil de Lettres du XVIIIe siècle* de M. Maurice Roques, p. 67.)

VERSION. — Pétrarque : Canzone *Solea da la fontana di mia vita...*, st. 1, 2 et 3.

BIBLIOGRAPHIE

Giuseppe Malagoli, *Ortoepia e ortografia italiana moderna*. **Milan, Hoepli, 1905; in-16 de XVI-194 pages.**

Les lecteurs du *Bulletin italien* n'ont pas perdu le souvenir des *Notes sur la phonétique italienne* de notre collaborateur et ami, M. Henri Hauvette. Celui-ci avait surtout en vue le public des étudiants français s'initiant à la prononciation de l'italien, et bannissait intentionnellement de son cadre tout l'appareil scientifique qui aurait pu rendre ses explications pratiques moins lumineuses.

M. Malagoli s'adresse à un public plus vaste, celui des Italiens maniant leur propre langue, et il leur enseigne non seulement les règles de la bonne prononciation *(ortoepia)*, mais celles de la bonne écriture (*ortografia*). Il se défend d'ailleurs lui aussi de faire œuvre de science glottologique, son livre étant surtout fait pour la masse du public, qui, en Italie comme ailleurs, prononce souvent mal, et orthographie souvent encore plus mal.

Les formes parlées et écrites qui constituent l'usage courant d'une langue n'en sont pas moins des faits d'ordre historique, et peuvent difficilement être présentées avec une méthode et une terminologie appropriées, sans des connaissances philologiques suffisamment approfondies. M. Malagoli se meut dans ce domaine complexe avec l'aisance d'un Toscan de la région de Pise et la compétence d'un grammairien rompu à toutes les subtilités de la « graphie ». Les sources bibliographiques indiquées par lui dans la note 1 de la page 3 reflètent parfaitement sa double préoccupation de praticien et de savant.

Une courte introduction initie le lecteur aux notions fondamentales et aux termes les plus usuels de la phonétique. Le livre proprement dit se divise en deux parties. Dans chacune d'elles, les sons (voyelles et consonnes) et leurs signes représentatifs (lettres, signes accessoires de l'écriture) sont envisagés simultanément, la première partie étant consacrée à les étudier en eux-mêmes, la seconde les étudiant dans le mot et dans la proposition. Ce n'est pas ici le lieu de suivre l'auteur dans le détail de son exposition. Il n'a point inventé ce qu'il expose, mais c'est l'exactitude, la clarté, le détail minutieux et précis de son exposé qu'il faut louer sans réserve.

La collection des manuels Hoepli, dont la réputation est européenne, s'enrichit véritablement en s'augmentant de livres tels que celui de M. Malagoli.

EUGÈNE BOUVY.

Eugenia Levi, *Lyrica Italiana Antica : novissima scelta di rime dei secoli xiij, xiiij, xv : illustrate con sessanta riproduzioni di pitture, miniature, sculture, incisioni e melodie del tempo e con note dichiarative.* **Firenze, presso Leo S. Olschki; Anno Millenovecento cinque.**

Cet in-8° de 325 pages, vendu douze lires, n'est point seulement, comme l'aspect premier semblerait le signifier, un volume de bibliophile amateur, mais bien une œuvre agréable au savant, à l'homme de métier, à l'*italianisant* professionnel. M[lle] Eugenia Levi, qui jusqu'alors a produit, outre de consciencieuses compilations, — pensées extraites de Dante et d'une multitude d'autres poètes, notices biographiques et littéraires d'écrivains célèbres, recueil de chants populaires italiens, anthologies allemandes, — une étude historique sur la conjuration de Venise de 1618, et a édité des lettres inédites de Ugo Foscolo [1], a fait cette fois, comme on dit dans sa seconde langue natale, *einen guten Wurf.* La valeur de sa nouvelle compilation consiste, en effet, en ce que, partant de cette idée que le poète, le musicien et le sculpteur sont mus tous, *quando van significando,* par un même Dieu, qui est l'Amour — et Dante ne nous le révèle-t-il pas, lorsqu'il chante, au nom des artistes, ses frères :

> Io mi son un, che quando
> Amore spira, noto, ed a quel modo
> Ch' ei ditta dentro, vo significando [2] ? —

elle a réuni ici quelques exemples éloquents des manifestations diverses, et cependant unes, de ce Dieu dans les rimes, dans les notes, dans les parchemins, dans les toiles et dans les marbres de trois siècles. Ce que l'on nous offre, ce sont bien trois cent trente-trois compositions de plus de cent auteurs : *canzoni, ballate, sonetti, madrigali, strambotti, rispetti d'amore, ninne-nanne, lamenti, contrasti, laudi spirituali, canzoni storiche, canzoni morali, poesie satiriche.* Mais ce sont aussi les réalisations miniaturales, picturales, sculpturales et aqua-tintées de près de trente des plus célèbres artistes, de Giovanni Cimabue à Sandro Botticelli, ainsi que vingt-quatre mélodies — imaginerait-on la vie italienne sans musique et une lyrique qui n'y fût pas mélodieuse? — dont trois sont antérieures à la première moitié du XIV[e], deux à la fin de ce même XIV[e], cinq à la première moitié et quatorze à

1. *Per la Congiura contro Venezia nel 1618*, Venezia, Visentini, 1899; *Alcune Lettere inedite di Ugo Foscolo*, Roma. Je signalerai, en outre, une brochure utile de vulgarisation : *Come si pronunzia?* (Firenze, Bemporad, 1904) sur la prononciation de *e* et *o*, de *s* et *z* en italien.
2. *Purg.*, XXIV, 52.

l'issue du xv[e] siècle. De sorte que, s'il arrivait que nous sentissions soudain le besoin — simple caprice de dilettantes ou exigence d'âmes rêveuses — de chanter notre languissant amour en un Verbe immatériel, nous pourrions le faire, à trois voix, en empruntant à Fra Girolamo Savonarola di Ferrara sa *Laude al Crocefisso*, que nous connaissions par les anciennes éditions du *Trattato dell' amore di Jesù Christo*. Ou si, en une heure d'ivresse dionysiaque, nous entendions réaliser en raccourci, par une gracieuse eurythmie chorégraphique, la sereine folie du Surhomme, la reproduction photographique d'un bal au xiv[e] siècle, empruntée à la grande fresque d'Ambrogio Lorenzetti au *Palazzo pubblico* de Sienne, nous prêterait ses attitudes de beauté et ses courbes charmeresses. Mais si, plus calmes et simplement austères philologues, c'est le spectacle des sentiments et des idées qui conditionnèrent les créations de la littérature que nous entendons étudier, nous les verrons revivre dans leurs aspects tangibles et comme matériels, grâce au commentaire éloquent, plus éloquent que toute paraphrase, à la fois auditif et visuel, que nous apporte ce petit livre.

Il a d'autres avantages encore. Il nous apprend positivement du nouveau, à nous qui nous efforçons de ne pas voir dans l'étude du passé littéraire d'un peuple une pédantesque jonglerie avec des fiches de bibliothèque, mais un élargissement de toutes nos facultés et la satisfaction des appétits les plus nobles de notre nature. Quand nous relisons, par exemple, la *canzone* de Matteo di Dino Frescobaldi aux quatre vertus cardinales :

Vostra gentil melizia
Signori Fiorentini,
Vi darà vera laude
Seguendo senza fraude
Ciò che 'n questa ballata vi s' ndizia,

et que nous arrivons à ce passage :

PRUDENZA fate che sia vostra guida,
Che con tre occhi tre tempi governa, etc.[1],

nous ne pouvons qu'être surpris de l'influence qu'il a eue — de l'influence qu'ont, d'une façon générale, les belles-lettres sur les beaux-arts et réciproquement, chose évidente, mais qu'il est toujours intéressant de voir nettement confirmée — sur un artiste du même siècle, sur le Florentin Andrea di Cione Orcagna, dont nous savons par Vasari qu'il fut chargé, par les confrères *di Orsanmichele*, de construire, en reconnaissance pour la protection accordée par la madone *per la mortalità del 1348, una cappella ovvero tabernacolo*,

1. P. 398.

où se trouve cette figure allégorique de la Prudence, due à son ciseau. Orcagna fut probablement l'ami de Frescobaldi, et son *Tabernacolo* contient justement, au centre des quatre pilastres principaux, les images des quatre vertus cardinales. La Prudence, que Mlle Levi a reproduite à la page 299 et que les photographes avaient jusqu'à présent négligée, bien que, comme réalisation plastique, elle fût si remarquable, nous y apparaît également trioculée : ressouvenance évidente de la poésie précitée. Inversement, je le répète, nous avons également l'occasion, dans ce précieux volume, de relever quelle source d'inspiration représente l'œuvre d'art pour la compréhension du poète. Une citation caractéristique suffira, j'imagine, pour appuyer mes dires. Villani nous raconte[1] que « *neldetto anno 1292 à dì 3 del mese di luglio si cominciarono a mostrare grandi e aperti miracoli nella città di Firenze per una figura dipinta di Santa Maria in uno pilastro della loggia d' Orto San Michele, ove si vende il grano, sanando infermi, e rizzando attratti, e isgombrare imperversati visibilmente in grande quantità. Ma i Frati predicatori e ancora i minori, per invidia, o per altra cagione, non vi davano fede, onde caddono in grande infamia de' Fiorentini* ». Messer Guido Cavalcanti a rimé comme il suit sur ce thème merveilleux :

Una figura dalla Donna mia
S' adora, Guido, a San Michele in Orto,
Che di belle sembianze, onesta e pia,
De' peccatori è refugio e conforto.

E quale a lei divoto s' umilia,
Chi più languisce, più n' ha di conforto ;
Gl' infermi sana, i Demon caccia via,
E gli occhi orbati fa vedere scorto.

Sana in pubblico loco gran languori,
Con reverenza la gente s' inchina,
Due luminara l' adornan di fuori.

La voce va per lontane cammina,
Ma dicon ch' è idolatra i Fra Minori,
Per invidia che non è lor vicina.

Or, grâce à la reproduction d'une des feuilles miniaturées du précieux *Cod. membr. in fol.* dit « *del Biadaiolo* » de la Laurenziana de Florence écrit en cette ville entre 1320 et 1336, représentant l' *Orto San Michele* avec le plus ancien aspect du *Tabernacolo di Santa Maria,* le sonnet satirique de l'amant de la mystérieuse Toulousaine entrevue à la Dau-

1. *Cron.*, lib. VII, cap. 155.

rade, remis dans son milieu et au sein des circonstances, des objets, de la miraculeuse madone prégiottesque, s'explique sans difficulté pour ce qu'il est vraiment, pour une pasquinade impromptu, un caprice aristophanesque de l'érudit poète, inspiré par le spectacle du Tabernacle et de la foule qui y grouillait au retour, peut-être, d'une séance du Grand Conseil[1].

Je ne puis pousser plus loin cette analyse. L'idée, certes, n'est pas neuve, bien qu'elle ne manque pas encore d'originalité, qui a présidé à la confection de cette compilation. Dès 1891, Otto Julius Bierbaum, l'un des chefs du mouvement poétique moderne en Allemagne, la réalisait dans son *Moderner Musenalmanach* et la poursuivait dans les deux ultérieurs volumes, en 1893 et en 1894, en commentant ses spécimens de lyrique contemporaine à l'aide de productions adéquates des beaux-arts. Il n'empêche que Mlle Levi a fait preuve d'un bon goût certain dans le choix de ses illustrations, — exécutées en photocollographie par l'établissement photomécanico-chimique de Florence, — dont sept sont absolument inédites, et dont l'ensemble est parfaitement réussi. La passion archaïsante a même dicté à l'éditeur de calquer pour la couverture le frontispice du petit volume de *Coriolano Cepio dalmata : Petri Mocenici imperatoris gestorum libri III*, imprimé à Venise en 1477, et de reproduire, au titre, le type des lettres initiales de l'*Officium beatissime marie virginis* publié dans la même ville en 1489. Quel dommage, après ces raffinements, que les caractères du texte soient si communs et que l'on n'ait pas cru devoir adopter quelque belle gothique, quitte à élever d'un peu le prix de l'ouvrage !

Le reproche le plus grave que j'aurais à adresser à Mlle Levi, ce serait, non pas l'incertitude de ses mélodies antérieures à 1500, — car, si l'on a étudié, plus ou moins, la musique savante d'avant le *cinquecento*, on en ignore à peu près la musique populaire, — dont la transcription, d'ailleurs, est modernisée, mais l'illisibilité déplorable de la partition, microscopique en proportion qu'il eût fallu qu'elle fût nette. C'est là un vice regrettable de l'agencement matériel du livre. Un autre, tout aussi grave, sinon davantage, consiste en la répartition de la matière poétique. Evidemment, il eût été à peu près impossible de suivre un ordre strictement chronologique, la date exacte de quantité de compositions étant inconnue. L'ordre de mérite est pure question de goût personnel, et il n'y fallait pas songer non plus. Mlle Levi, en se décidant pour la classification alphabétique et en cherchant à se justifier du facétieux exemple d'un Codex du XIIIe siècle *(Pal. 418)* où 63 *canzoni* sont également disposées par ordre alphabétique, — sauf, d'ailleurs, des exceptions, qu'elle cite elle-même

1. P. 280. Cette belle miniature a été reproduite pour la première fois, si je ne me trompe, dans le *Codice diplomatico dantesco* edito par G. Biagi et G. L. Passerini. Mais elle était bien à sa place ici.

p. iii, note 1, — a commis, à mon sens, une grosse bévue. Il eût été si simple de recourir à la division par genres : 1° CANZONI, avec leurs sous-divisions : *canzoni filosofiche, morali, storiche; canzoni a ballo, barzellette, frottole; laudi spirituali; canti carnescialeschi; ninne-nanne; lamenti, disperate; contrasti;* 2° SONETTI, également divisés en *amorosi; giocosi e satirici; religiosi e morali;* 3° MADRIGALI ; 4° STRAMBOTTI E RISPETTI ; 5° CACCE. Rien n'aurait empêché, à la fin, un index alphabétique. Et on n'aurait pas trouvé, ainsi, entre une *laude spirituale* de Guido Cavalcanti, philosophique et froide, et un sonnet artificiel de Guido Guinizelli, cette délicieuse chanson de ramoneurs du XV° siècle qui commence :

Visin, visin, visin !
Chi vuol spazar camin ?
Alli camin signora
Chi li vuole spazzare ?
Spaziam dentro et di fora !
Chi gli vuol ben nectare
Et non ci puol pagare
Ci doni pane o vin !
Visin, visin, visin [1] !.....

Je dois ajouter, cependant, que six index — ni plus ni moins — suppléent à ce vice originel, sans, cependant, le détruire.

Souhaitons, en terminant, que l'auteur trouve bientôt le temps de nous donner la seconde partie promise, un recueil analogue allant du XVI° siècle aux origines du XIX°. Ainsi, grâce à son volume déjà existant sur les poètes contemporains [2], la série sera complète et notre joie sans mélange.

CAMILLE PITOLLET.

G. L. Passerini e C. Mazzi, *Un Decennio di bibliografia dantesca.* Milan, Hoepli, 1905; in-8° de VII-669 pages.

MM. Passerini et Maggi ne se laissent point décourager par l'énorme quantité de matière imprimée — combien souvent médiocre, hélas ! — qui s'est accumulée depuis bientôt cinq siècles, et qui va grossissant chaque année à l'occasion du poète de la *Divine Comédie.* Ils savent bien d'autre part qu'ils ne sont pas seuls à s'occuper de bibliographie dantesque. Si pourtant il leur arrive de mener à bonne fin le travail qu'ils se sont proposé, à savoir une bibliographie complète de Dante, embrassant tous les temps et tous les lieux, ils auront accompli une tâche colossale et vraiment bien mérité du poète. En attendant cette publication qu'ils annoncent comme prochaine, ils donnent en un

1. P. 296.
2. *Dai nostri poeti viventi,* terza edizione; Firenze, F. Lumachi, 1903.

volume compact le répertoire de tout ce qui s'est publié dans le monde entier sur Dante de 1891 à 1900, période décennale qu'ils considèrent comme « la plus féconde certainement, et peut-être aussi la plus batailleuse » de l'histoire de la critique dantesque.

Le plan de ce répertoire est des plus simples : d'abord les éditions et les traductions, complètes ou partielles, des œuvres de Dante, en second lieu, les commentaires de toute nature, disposés par ordre alphabétique d'auteurs, avec, pour terminer, une table d'auteurs, de sujets, et de renvois aux œuvres. Les éditions et les commentaires fournissant à leur tour matière à des critiques, celles-ci sont indiquées et parfois succinctement résumées, soit à la suite des articles critiqués, soit en rubrique principale, sous le nom de leurs auteurs.

Ce *Decennio* est-il complet, comme il a l'ambition de l'être? Les auteurs n'osent modestement l'affirmer, et s'ils veulent tenir état de tous les livres qui contiennent une mention plus ou moins incidente ou insignifiante de leur poète, ils courent risque de rester à jamais incomplets. Mais là n'est point l'essentiel. Ce qu'on peut raisonnablement exiger d'eux, c'est la liste de tous les écrits se rapportant soit uniquement, soit principalement à Dante, complétée par une liste aussi étendue que possible des ouvrages contenant de Dante une mention originale quelconque.

Dans cet ordre d'idées, je n'ai constaté pour ma part, en parcourant ce livre, qu'une seule omission, et je me demande si je n'ai pas quelque mauvaise grâce à la signaler. C'est celle du petit volume que j'ai moi-même publié en octobre 1900, sans la moindre prétention, je me hâte de le dire, et qui est intitulé : Dante, *Extraits, avec une introduction et des notes explicatives, par* Eugène Bouvy (Paris, Garnier frères). Si l'ouvrage de MM. Passerini et Mazzi ne contient pas d'omission plus grave que celle-là, je serai le premier à passer condamnation sur cette peccadille.

Au point de vue de l'exécution matérielle, l'impression du livre est très nette, comme il convient à un répertoire de ce genre, et fait le plus grand honneur à son éditeur, M. Ulrico Hoepli.

Eugène BOUVY.

J.-E. Spingarn, *La Critica letteraria nel Rinascimento, saggio sulle origini dello spirito classico nella letteratura moderna*, traduzione italiana del Dr **Antonio Fusco**, con correzioni e aggiunte dell' autore e prefazione di **B. Croce**. Bari, Laterza e figli, 1905; in-8° de XII-358 pages.

Le *Literary Criticism in the Renaissance* de M. Spingarn, dont nous avons parlé en détail lors de son apparition, vient d'avoir les honneurs

d'une traduction italienne. Il se présente cette fois précédé d'une préface de M. B. Croce, qui en détermine l'objet, et en fixe la place dans l'histoire des théories littéraires en Italie.

Le mot *critique littéraire,* remarque avec raison M. Croce, équivaut ici à celui de *poétique*, terme sous lequel s'abritent toutes les théories empiriques relatives à la poésie, théories qui, dans l'ordre naturel des choses, précèdent la *philosophie de l'art* ou *esthétique.* Quant à la critique littéraire proprement dite, à celle qui forme à proprement parler un système, et qui exerce une influence sensible sur la production littéraire, elle n'apparaît réellement en Italie qu'au XIXe siècle, avec le romantisme.

L'histoire de la critique en général, et de la critique italienne en particulier, longtemps très négligée, a beaucoup progressé durant ces toutes dernières années; si bien que dans l'intervalle qui sépare l'apparition du livre original (1899) de celle de la présente traduction, M. Spingarn a pu trouver beaucoup à glaner, beaucoup à ajouter ou à modifier dans son livre. Il a dû néanmoins résister à la tentation de trop surcharger son texte ou ses notes, voulant avant tout conserver à cet essai son caractère synthétique. Il y a cependant ajouté, entre autres choses, d'intéressants détails sur la manière dont la critique fut pratiquée par les humanistes italiens, français ou anglais, et une conclusion nouvelle sur les origines de la critique moderne.

Eugène BOUVY.

Ernest Bovet, *La préface de Chapelain à l'Adonis.* **Halle, M. Niemeyer, 1905; in-8°, 52 pages. (Extrait du volume offert à M. H. Morf.)**

Au moment même où, à propos de Marino, le souvenir de la préface de Chapelain était évoqué ici[1], M. E. Bovet consacrait à cette œuvre indigeste une dissertation fort instructive, accompagnée d'une réimpression intégrale de la préface, qu'il fallait jusqu'ici aller chercher en tête de la belle édition, assez rare, de l'*Adone*, 1623. Le point de départ de l'étude de M. Bovet est le fait que, depuis quelques années, les critiques les mieux informés refusaient à Chapelain le mérite d'avoir le premier promulgué en France la loi des trois unités, pour le reporter sur Mairet; or, dès 1620, quand il composait sa préface, Chapelain connaissait fort bien cette fameuse loi. Sur ce point, M. Bovet a cause gagnée. Ce qui nous intéresse plus, au point de vue franco-italien, c'est la recherche des sources auxquelles Chapelain a puisé sa doctrine poétique : à côté des textes mêmes d'Aristote

1. *Bull. ital.*, t. V (1905), p. 62-63.

et de Scaliger. M. Bovet y reconnaît la trace des principaux commentateurs italiens, comme le Trissin et Castelvetro. La fin de la dissertation, qui fournit quelques points de repère pour une étude de l'influence italienne sur la formation des idées de Chapelain, est particulièrement suggestive. Malheureusement, l'auteur a dû s'en tenir à quelques indications sommaires ; il faut souhaiter qu'il y revienne et donne à cette esquisse le poussé qu'elle mérite ; ce serait une contribution essentielle à cette appréciation de l'influence italienne au début du XVIIe siècle, dont j'indiquais, à propos de Marino, la nécessité.

HENRI HAUVETTE.

Artur Ludwig Stiefel, *Die Nachahmung italienischer Dramen bei einigen Vorläufern Molières*. Berlin, W. Gronau, 1904 (Tirage à part d'un article de la *Zeitschrift für franz. Spr. und Litt.*, vol. XXVII, p. 189-265.)

Ce tirage à part, offert à titre de *Festschrift* aux éditeurs du *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie* à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la revue, constitue la première d'une série d'études sur le drame français avant Molière qui promet, à en juger par ce premier spécimen, plus d'une rectification à des opinions jusqu'alors admises comme indiscutables et plus d'une découverte insoupçonnée dans le domaine si fécond et si vierge encore de la littérature comparée.

Aucun romaniste n'ignore que M. Stiefel est l'un des connaisseurs les mieux documentés de la littérature dramatique romane aux XVIe et XVIIe siècles. Son érudition merveilleuse — on sait avec quelle précision il a étudié Rotrou — est malheureusement éparpillée, sous forme de comptes rendus le plus souvent, dans la plupart des revues d'études romanes allemandes, de sorte qu'il n'est pas toujours facile au spécialiste français qui ne vit pas dans un centre universitaire de se tenir au courant de ce qu'il écrit. Cette fois, M. Stiefel, après avoir rappelé brièvement que l'influence italienne sur le drame français a déjà été analysée par lui dans deux travaux[1] concernant, l'un Jean Rotrou, l'autre Tristan l'Hermite, consacre ses recherches à *Antoine Le Metel, sieur d'Ouville* († vers 1656), qui ressemble à Rotrou en ce fait que, imitant de préférence les Espagnols, il les abandonna soudain pour les Italiens, mais revint bientôt, après quelques essais, à ses modèles préférés.

1. *Ueber die unbekannten italienischen Quellen Jean Rotrous* (Oppeln und Leipzig, E. Franck's Buchhandlung (G. Maske), 1891 — aujourd'hui W. Gronau : Berlin (IX et 160 p. in-8°). — *Tristan l'Hermites Le Parasite und seine Quelle* (*Archiv für n. Sprachen*, vol. 86, p. 47-80).

Après avoir essayé de préciser, à l'aide des maigres documents existants[1], la biographie de ce frère oublié de Bois-Robert, né probablement à Caen, comme ce dernier, d'un père huguenot, quoique ses fils, eux, fussent passés au catholicisme; devenu vraisemblablement ingénieur, à en juger par ces vers de Bois-Robert :

Le pauvre Douville est mon frere...
Il porte titre d'Ydographe (c'est-à-dire : *hydrographe*),
D'Ingenieur, de Geographe,
Mais avec ces trois qualitez,
Il est gueux de tous les costez[2];

ayant ensuite séjourné sept ans en Espagne — dans l'*Avis au Lecteur* de sa traduction de *La Garduña de Sevilla,* de Castillo Solórzano, 1661, on lit que « *feu Monsieur Douville... certainement estoit l'homme de toute la France qui parloit le mieux Espagnol* » — peut-être dès avant 1633, certainement avant 1637, époque à laquelle il se révèle à Paris par son drame *Les trahizons d'Arbiran,* et mort — après avoir été également sept ans secrétaire du comte de Daugnon, apparemment de 1646 à 1653, — entre 1655 et 1656, M. Stiefel énumère en les caractérisant rapidement les diverses productions de cet aventurier de lettres, puis en arrive au but même de sa recherche, l'examen des sources de *Aymer sans savoir qui* et *Les Morts vivants.*

Puibusque écrivait en 1843 : « Le Metel de Douville (!) a donné en 1645 *les Morts vivans* imités des *Muertos vivos* de Lope de Vega et *Aimer sans savoir qui* de *Amor sin saber aquien (sic)* du même auteur[3]. » Schack a repris cette erreur, en l'aggravant de l'attribution du second des deux drames à un certain « *St. Marthe* » *(Gesch. der dramat. Lit. u. Kunst in Spanien, II, 686)*, et, tout récemment encore, M. Martinenche affirmait que « D'Ouville n'a pas écrit une ligne qui ne fût traduite de l'espagnol[4] » en ajoutant que « *Les morts vivants viennent certainement d'Espagne* ». De la démonstration magistrale de M. Stiefel, il résulte désormais qu'*Aymer sans savoir qui* (imprimé en 1647) est tout simplement une refonte maladroite et servile de l'Hortensio, *Commedia degli Intronati di Siena,* dont l'auteur peut,

1. M. Stiefel les a tous eus en mains, sauf l'édition de l'*Élite des Contes*, de G. Brunet (Paris, 1883).

2. *Epistre à l'Abbé Foucquet (Epistres en vers, 1659, p. 131).* Cf. dans ces mêmes *Epistres*, p. 131, 134, 168, ainsi que les passages bien connus de l'*Epistre* à Séguier :

Melchisedec estoit vn heureux homme... etc.

3. *Histoire comp. des Litt. esp. et fran.*, Paris, 1843, t. II, p. 441 et 461. A la page 461, il a rectifié : *Amar sin saber á quien.*

4. Cf. *La Comédie Espagnole en France de Hardy à Racine,* Paris, Hachette, 1900, p. 401. Il est absolument indispensable de lire la critique publiée sur ce livre par M. Stiefel dans la *Zeitschrift für franz. Sprache und Litteratur*, XXVI², p. 30-49, qui rectifie une multitude d'erreurs grossières, résultant de l'emploi trop confiant de manuels au lieu de la recherche personnelle.

après les inductions du romaniste allemand, continuer à passer pour être le savant siennois Alessandro Piccolomini[1]. Les sources de ce dernier, étudiées avec cette stupéfiante connaissance de la comédie italienne du Cinquecento qui est propre au professeur de Munich, semblent remonter aux traditions mêmes de cette comédie. D'Ouville n'a fait que le traduire, en dernière analyse, se bornant à n'y mettre du sien que quand il s'agissait de raccourcir, de supprimer, de déplacer des scènes, ainsi, il est vrai, que d'opérer d'insignifiantes additions et de légers changements, dont la raison n'apparait guère. Il suivait de la sorte le procédé employé par Rotrou dans *Célie* ou la *Sœur*, avec cette différence cependant qu'il lui manque totalement le sens dramatique du poète de Dreux, dont les vers sonores et la pure diction ne ressemblent en rien aux pesants et incorrects alexandrins de la Muse triviale de l'aventurier de Caen. Néanmoins la *vis comica* du modèle italien était telle, que la mauvaise copie française en a conservé quelque chose et qu'elle trouva sur les planches un succès dont on s'explique encore aujourd'hui le bien fondé en relisant les extraits qu'en donne M. Stiefel et en les comparant avec lui à l'original.

Quant à *Les Morts vivants*, ce n'est autre chose qu'une reprise du thème de *I Morti vivi* de Sforza degli Oddi[2]. A la suite de Schack (III, 441), on s'est plu à répéter que la pièce de Lope *Los Muertos vivos*, composée, en vérité, avant 1604 puisque nous la rencontrons sur la première liste des *Comedias* du *Fénix de los ingenios*, mais, en aucune façon, en 1571-72, date approximative de la composition des *Morti vivi*, avait servi de type à la comédie italienne. C'est là une grossière erreur qui se perpétue dans les *Manuels* de littérature dramatique, mais qu'une rapide lecture des deux œuvres eût rendue impossible[3]. Lope, d'ailleurs, s'est inspiré des *Diporti* de Parabosco[4], tandis que Sforza degli Oddi a puisé dans le roman grec d'Achilleus Tatius : Τὰ κατὰ Λευκίππην καὶ Κλειτοφῶντα βιβλ. η'.. dont il a connu le texte, dont l'original ne fut d'ailleurs imprimé qu'en 1601, très probablement dans l'une des deux traductions, latine et italienne, publiées, la première en 1554, la seconde en 1550-51, la deuxième

1. L'édition princeps semble être celle de Lucca Bonetti, Siena, 1571, in-8°.

2. Que M. Stiefel nomme incorrectement, du moins si l'on s'en tient à l'usage italien : *Sforza d'Oddi*. J'ai entre les mains les *Comedie, di nuovo con diligentia* (sic) *ristampate* (Vinegia, Sessa, 1597, in-12°) de « *Sforza de gl' Oddi* ». La famille s'appelle d'ailleurs aujourd'hui encore *degli Oddi*, comme le fait remarquer M. Karl Vossler dans le *Literaturblatt f. germ. u. rom. Philologie*, XXVI, Nr. I, p. 13.

3. Dès 1891, M. Stiefel a démontré dans la *Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte* (N. F. Jahrg. IV, p. 280) l'absurdité de cette prétention. [Note de la page 280 dans son article : *Ein weiterer Beitrag zur Romeo- und Julia-Fabel*.]

4. Il suit la dixième des dix-sept nouvelles, — imprimées pour la première fois en 1550-51, puis une douzaine de fois jusqu'en 1607, — en adoucissant la conclusion tragique.

hypothèse restant la plus vraisemblable. Degli Oddi a eu plusieurs rivaux dans cette voie. Annibale Caro, dans *Gli Straccioni,* composés vers 1544, imprimés en 1582, six ans après *I Morti vivi*, n'a fait que recourir à la même source que le *nobile Perugino,* sans que les deux pièces aient rien de commun, malgré l'affirmation contraire de Klein (IV, 900) et de Gaspary-Rossi (II[2], 2 p. 272). Mais Gerard de Vivre, « maître de l'école française à Cologne, » est, dans *Les Amours de Theseus et de Dianira*[1] (1577), un compétiteur du dramaturge italien en cette comédie en prose, sans le connaître d'ailleurs et en s'écartant, vers la fin, de la donnée du roman grec, traduit par Jacques de Rochenaure, dès 1556, en français, puis en 1568, en 1625 et en 1635. Du Ryer, en 1622, avait dans sa tragicomédie *Clitophon et Leucippe,* restée manuscrite, dramatisé amplement la donnée de Tatius. D'Ouville a-t-il eu connaissance de cette dernière? J'entends de l'œuvre de Du Ryer? Quoi qu'il en soit, il est certain que *Les Morts vivants*[2] doivent être rattachés à l'Italie et non pas à l'Espagne.

Tels sont les résultats de cette érudite et consciencieuse enquête, qu'il eût été injuste de ne point signaler dans le *Bulletin italien.*

Camille PITOLLET.

1. *Biblioth. du Théâtre français* (1768), I, 215.
2. Tragicomédie, Paris, Cardin Besogne, 1646, in-4. Privilège du 31 mars 1646, achevé d'imprimer du 18 Mai. Le volume, très rare, est à la Bibliothèque Nationale.

CHRONIQUE

—— Benvenuto Cellini écrivain. Sous ce titre, après avoir déclaré que la *Vita* lui paraît être le chef-d'œuvre véritable de Cellini, M. Pierre de Bouchaud apprécie avec chaleur et un vif sentiment de son charme cette œuvre attachante, incorrecte et passionnée (*Revue de la Renaissance*, 1905, pp. 65-73). Peut-être cependant le titre faisait-il attendre une étude plus fouillée, je ne dis pas de la langue, mais au moins du style de Benvenuto. H.

—— Le même numéro de la *Revue de la Renaissance* contient une étude intéressante et documentée sur « la Nouvelle de la prise de Calais à Rome ». L'auteur, Dom René Ancel O. S. B., y raconte les changements d'attitude de la papauté à l'égard de la France, de septembre 1557 à février 1558, et « fournit une modeste contribution à l'histoire de l'église nationale de Saint-Louis des Français, et permet d'associer aux premiers temps de son existence le souvenir de la victoire de Calais ». H.

—— Les obligations reconnues de notre pléiade envers la poésie italienne s'accroissent de jour en jour. Dans un récent article, paru dans la *Revue de la Renaissance* (1905, p. 1-21), M. E. Parturier s'attache à montrer que Ronsard a connu les poésies de Politien et de Laurent de Médicis. Les rapprochements qu'il cite sont convaincants, en particulier pour l'églogue de Ronsard imitée du *Cyclope* de Théocrite (éd. Blanchemain, t. IV, p. 105 et suiv.) et le *Corinto* de Laurent qui a la même source, mais qui contient des développements étrangers au poète grec, et reproduits par Ronsard. M. Parturier conclut de là que le poète français « a sous les yeux, quand il écrit d'après l'antique, les copies que les Italiens en ont déjà faites ; il « contamine » à son gré et prend son bien où il le trouve ». Cette vue répond très exactement à une idée que j'avais exprimée plus discrètement à propos de Ronsard et d'Alamanni (*L. Alamanni*, p. 458, n. 1). — Les emprunts de Ronsard à Politien sont moins évidents, parce qu'ils portent sur des lieux communs mythologiques, dont les modèles peuvent très bien avoir été, pour Ronsard comme pour Politien, les œuvres de Claudien, d'Achille Tatius, et de bien d'autres ; M. Parturier est dans le vrai, je le crois ;

mais il aurait donné plus d'autorité à ses rapprochements s'il avait, comme pour le *Corinto* et le *Cyclope*, comparé plus sévèrement le texte de Ronsard aux sources de Politien ; celles-ci ont été bien étudiées par M. G. Carducci, en tête de son édition (aujourd'hui épuisée et introuvable, il est vrai) des œuvres de Politien (1863), et plus récemment par M. Enrico Proto (*Studi di letteratura italiana,* I, p. 318 et suiv., Naples, 1899).

Tels qu'il nous les présente, les rapprochements de M. Parturier donnent cependant la plus grande vraisemblance à ce qui forme le point saillant de son étude : l'ode célèbre « Mignonne, allons voir si la rose », et le sonnet « Quand vous serez bien vieille... » ont été inspirés par les pièces nombreuses où les deux « quattrocentistes » avaient exécuté, sur un lieu commun vieux comme le monde, une série de variations, et où se retrouvent tous les éléments si heureusement ramassés par Ronsard en une expression définitive.

Cette étude intéressante aurait gagné à être revue avec plus de soin au point de vue italien, non seulement pour que les citations fussent plus correctes, mais aussi pour éviter certaines dissonances fâcheuses : Politien nous est présenté comme un « homme de cour », dont les Rispetti sont « des souvenirs de sérénades entendues le soir sous les balcons(?) de Florence, à une époque de maniérisme et de concetti... » (p. 13-14). Ne se croirait-on pas sur les bords du golfe de Naples, dans la compagnie de l'ingénieux cavalier Marino? H.

~~ Dans un opuscule de 189 pages *Su la poesia satirica in Francia e in Italia nel secolo XVI* (Catania, G. Musumeci, 1905), M. Ernesto Anzalone analyse avec précision et apprécie avec goût les principales œuvres de la satire en France et en Italie au XVIe siècle. Çà et là, il apporte même un peu de neuf. Ainsi, comparant à son tour les *Regrets* de Du Bellay aux *Satires* de l'Arioste, il montre, ce que personne n'avait fait, une ressemblance indubitable entre le sonnet XV des *Regrets,* qui est fort connu (Panjas, veux-tu savoir quels sont mes passe-temps?), et un passage de la satire à Sigismond Maleguccio où l'Arioste décrit les occupations multiples dont il est accablé à Garfagnana. Il trouve, avec raison, dans un autre passage de la même satire, la source du sonnet XIX (Je regrette les bois, et les champs blondissans, etc.). Il est, je crois, le premier à faire observer que les stances fameuses de Du Bellay *Contre les Petrarchistes* ne sont pas aussi originales que l'ont bien voulu dire jusqu'ici les historiens du poète, mais que celui-ci s'est plus ou moins inspiré des innombrables pièces antipétrarquistes qu'avait produites la poésie italienne contemporaine. Il note enfin, mieux qu'on ne l'avait fait encore, ce que la satire de Régnier sur les poètes doit à une satire de Sansovino.

J. V.

— Le sujet biblique de Ruth et Booz, traité avec la largeur que chacun sait par V. Hugo, a aussi inspiré une « Églogue » au chevalier Florian (1784), et un poème à M. Olindo Guerrini (Stecchetti), sans parler de la traduction du *Booz endormi* où s'essaya, il y a quelque vingt ans, la virtuosité de M. d'Annunzio. Ces œuvres, les unes célèbres, les autres oubliées ou peu connues, fournissent la matière d'une courte étude de littérature comparée, où M. C. Ricci fait apprécier une fois de plus les qualités de conscience et de finesse dans l'analyse, qui ont valu un accueil flatteur à son essai sur Sophonisbe (*Ruth et Booz*, au t. XVII (1905) des *Annales de l'Université de Grenoble*, fasc. 2; 14 pages). On lui saura gré surtout d'avoir exhumé l'églogue curieuse de Florian, et de révéler à beaucoup de lecteurs le poème de Stecchetti. On pourra trouver d'ailleurs qu'en faisant connaître aux Français cette dernière pièce, M. Ricci la traite un peu durement, et s'effarouche peut-être plus que de raison de l'« ironie amère » et du « sarcasme » qu'il y découvre; il est clair que Stecchetti n'est ni Florian ni Hugo; s'il était bon de l'indiquer, la surprise est peut-être de trop. — Signalons le lapsus qui a fait dire à M. Ricci : « Pour rendre l'alexandrin français, il (d'Annunzio) s'est servi du vers de onze syllabes... » tandis que les citations qui suivent montrent qu'il s'agit de vers martelliens (p. 8-9).

Ces deux réserves faites, les appréciations de M. Ricci attestent un jugement sûr et un sentiment délicat de la poésie. H.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES au *BULLETIN ITALIEN*

G.-G. Alione, *Poésies françaises* (chapitre de liberté; chanson d'une bergère), réimprimées avec un commentaire, par M. Mignon; Paris, 1905.

Joseph Anglade, *Le troubadour Guiraut Riquier, étude sur la décadence de l'ancienne poésie provençale*. Bordeaux, Feret et fils; Paris, Fontemoing, 1905, in-8° de XIX-350 pages.

Ernesto Anzalone, *Su la poesia satirica in Francia e in Italia nel secolo XVI;* appunti. Catane, Musumeci, 1905, in-8°, 189 pages.

V.-L. Bourrilly, *Les rapports de François Ier et de Henri II avec les ducs de Savoie Charles II et Emmanuel Philibert* (1515-1559) (*Extrait de la Revue d'Hist. mod. et contemp.*, 1904-1905, t. VI).

P. Chistoni, *Soluzione dell' enigma dantesco* DXV; Parme, Battei, 1905.

Adolfo Cinquini, *Il Codice Vaticano-Urbinate latino 1193:* documenti ed appunti per la storia letteraria d'Italia nel quattrocento; Aoste, Allasia, 1905.

F. Flamini. *Avviamento allo studio della Divina Commedia.* Livourne, R. Giusti, 1906, 122 pages, 1 fr. (Ce petit manuel contient un résumé commode, avec figures, des idées que M. Flamini expose dans son grand ouvrage *I significati reconditi della Comedia,* complété par deux chapitres, l'un sur la fortune de la Divine Comédie depuis le XIVe siècle jusqu'à nos jours, l'autre (un appendice) est un abrégé de bibliographie. Ce petit volume se place au premier rang des ouvrages élémentaires relatifs au poème de Dante).

I. Giorgi ed E. Sicardi, *Abbozzi di rime edite ed inedite di Francesco Petrarca;* Pérouse, 1905 (Extrait du *Bullettino della Società Filologica Romana.* — Il s'agit de deux fragments de parchemin retrouvés dans la reliure du ms. Casanatense 924, contenant des copies de pièces de Pétrarque d'après les brouillons autographes).

Paul Hazard, *Les milieux littéraires en Italie de 1796 à 1799;* Rome, 1905 (Ext. des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome, t. XXV).

E.-G. Parodi, *La data della composizione e le teorie politiche dell'*Inferno *e del* Purgatorio *di Dante;* Pérouse, 1905 (Extr. des *Studi romanzi pubblic. dalla Società Filologica Romana,* n° 23).

Nozze Petraglione-Ferrano XXI settembre MCMIII. Messine, Temarchi, in-8° de 187 pages.

Francesco Picco, *Salotti francesi e poesia italiana nel seicento;* Turin-Gênes-Milan, Streglio, 1905. (Nous comptons revenir sur cette importante étude de littérature comparée.)

Enrico Proto, *Sulla poetica di G.-G. Trissino;* Naples, Giannini, 1905 (Extr. des *Studi di lett. ital.,* VI, p. 197 et suiv.).

Raccolta Vinciana *presso l'Archivio storico del comune di Milano. Castello sforzesco.* Fasc. I. Gennaio-Giugno, 1905, in-8° de 70 pages.

Dott. Ettore Ricci, *Per un centenario :* XXV Gennaio MDCI-MDCCCCI ; *L'Italia nella conoscenza geografica della Cina sopra tutto al principio del Seicento.* Macerata, Mancini, MDCCCCI-IV,

Ugo Scoti-Bertinelli, *Giorgio Vasari scrittore;* Pise, Nistri, 1905 (vol. XIX des *Annali della R. Scuola normale super. di Pisa*).

Vincenzo Spampanato, *Alcuni antecedenti e imitazioni francesi del Candelaio.* Portici, Delatorre, 1905, in-8° de 111 pages. (Cinq chapitres : Rabelais et Bruno ; Boniface et le Pédant ; le Pédant joué ; Bruno et Molière).

Carlo Stiavelli, *L'arte in Val di Nievole* (avec 40 illustrations) ; Florence, Lumachi, 1905.

Luigi Suttina, *Per l'Epistolario di Francesco Berni;* Udine, 1905 (Extr. des *Memorie storiche Cividalesi,* I, 2).

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

I. Articles de fond.

II. Variétés, Mélanges et Documents.

III. Questions d'Enseignement.

IV. Bibliographie.



25 novembre 1905.

Le Secrétaire de la Rédaction, Eugène BOUVY.
Le Directeur-Gérant, Georges RADET.

Bordeaux. — Imprimerie G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

66.